This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Soc 703.11

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

IN MEMORY OF

FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM

CLASS OF 1914

SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY

WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918

TIFFANY & CO.

Digitized by Google

Digitized by Google

Soc 703.11 (2, pt. 1)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE DEVENIR SOCIAL

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

DEVENIR SOCIAL

REVUE INTERNATIONALE D'ÉCONOMIE, D'HISTOIRE
ET DE PHILOSOPHIE

« Le mode de production de la vie ma-
« térielle domine en général le développe-
« ment de la vie sociale, politique et
« intellectuelle.

« KARL MARX. » *Le Capital.*

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

BERNARD LAZARE — FLORENT SERRURIER — G. SOREL
GABRIEL DEVILLE — ADOLFO ZERBOGLIO — J. DAVID — L. HÉRITIER
ALFREDO TORTORI — A. MÉTIN — PIERRE LAVROFF — PAUL LAFARGUE
EDWARD AVELING — G. PLATON — MAXIME KOVALEWSKY — FRÉDÉRIC
ENGELS — GIUSEPPE SALVIOLI — ED. FORTIN — ANTONIO LABRIOLA
L. MARCHAND — BENEDETTO CROCE, ETC., ETC.

DEUXIÈME ANNÉE

PARIS
V. GIARD & E. BRIÈRE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, RUE SOUFFLOT, 16

1896

Digitized by Google

Δ

Soc 703.11 (2, pt. 1)

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

2e Année. N° 1er. Janvier 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Histoire des doctrines révolutionnaires (1)

Sous le titre de ce cours, on pourrait faire l'histoire du monde, histoire politique, morale et intellectuelle, les sciences, comme les arts, comme les lettres, ayant aussi progressé par voie de révolution. C'est des doctrines sociales révolutionnaires dont nous voulons parler, et tout d'abord, il s'agit de préciser et de déterminer exactement le sens que nous attribuons au mot révolutionnaire. Toute doctrine, toute théorie est, à un moment de la durée, une théorie et une doctrine révolutionnaire, à une condition cependant : c'est qu'elle prévoit un ordre de choses futur et qu'elle ne tente pas de reconstituer ce qui est mort, c'est-à-dire ce qui a correspondu à des nécessités sociales périmées. Cette distinction est capitale et l'on ne saurait trop y insister. Il y a, en effet, si l'on veut classer les manifestations humaines d'une façon simple, d'après l'esprit dont elles s'inspirent : l'esprit conservateur, l'esprit révolutionnaire et l'esprit régressif. Or, rien ne ressemble plus à l'esprit révolutionnaire que l'esprit régressif, en tant du moins qu'il se manifeste extérieurement. Le régressif, comme le révolutionnaire, attaque le présent et en fait la critique avec autant d'âpreté, autant de force; comme le révolutionnaire, il démontre la nécessité du changement; en un mot, ses principes négatifs sont les mêmes que ceux des novateurs, mais les principes positifs au nom desquels il

(1) Leçon d'ouverture faite le 16 décembre 1895 au *Collège Libre des Sciences sociales*.

Digitized by Google

combat s'opposent directement aux principes du révolutionnaire. C'est à l'oubli du passé que le régressif attribue les maux du présent; le révolutionnaire en cherche le remède dans le futur. Comme entre ces deux termes opposés, entre ces deux représentants de tendances contradictoires, il existe de nombreux intermédiaires, il serait curieux de chercher en quoi furent régressifs quelques-uns de ceux qui doivent cependant être considérés comme des révolutionnaires. L'examen des doctrines des socialistes utopistes nous permettra de le faire au cours de cette histoire, et nous verrons quels matériaux empruntaient aux cités d'hier ceux qui voulaient construire tout d'une pièce la cité de demain; nous verrons quels liens les rattachaient aux types les plus parfaits des régressifs révolutionnaires, c'est-à-dire aux mystiques et aux révoltés religieux qui voulaient rebâtir le primitif paradis, renouveler les temps édeniques ou évangéliques.

Donc, nous appellerons doctrine révolutionnaire toute doctrine qui préconisera ou provoquera une transformation sociale, pourvu que cette transformation ne consiste pas dans une reconstruction historique ou mythique.

Mais il n'est pas une doctrine, il est des doctrines révolutionnaires. On peut les faire entrer dans deux grandes divisions et les partager grossièrement en doctrines utopiques et doctrines pratiques. Les doctrines utopiques sont celles qui se placent en dehors de tout empirisme; elles s'appuient non sur des faits, mais sur des principes *à priori*, elles nous offrent l'image d'un État à venir conçu en dehors de toute réalité présente. Les doctrines pratiques peuvent être particulières, par exemple la doctrine du maximum pendant la Révolution, ou générales, c'est-à-dire déterminant l'État futur; mais, dans ce cas, elles essayent de le déterminer en s'appuyant sur l'expérience, elles veulent être des doctrines scientifiques, elles s'inspirent des nécessités et des faits économiques; elles correspondent, non pas à des aspirations métaphysiques, comme les doctrines utopiques, mais à des aspirations matérielles et pratiques; elles se complètent, en outre, d'un mouvement révolutionnaire qui est inséparable de leurs théories. Bien souvent, elles ne font que traduire des tendances économiques, ou des désirs populaires; mais elles savent aussi systématiser ces désirs, et, après avoir été engendrées par l'évolution naturelle des formes sociales, elles influent à leur tour sur ces formes, elles les déterminent par leur idéologie.

Les doctrines utopiques peuvent être, au contraire, complètement indépendantes des milieux économiques dans lesquels elles se mani-

Digitized by Google

festent. La *République* de Platon, l'*Utopie* de Morus, la *Thélème* de Rabelais, la *Cité du Soleil* de Campanella, pourraient être du même siècle, d'identiques préoccupations les inspirent; elles traitent toutes du bonheur de l'homme abstrait et décrivent la bonne vie, la vie de justice et de bonté qui mènera l'homme de demain dans les sociétés que l'utopie lui aura bâties. Quand, comment se réaliseront ces rêves? Où se trouve situé le pays d'Eldorado, le monde des Sages, la terre des Sévarambes? dans quel Océan rencontrera-t-on les Iles flottantes? L'utopiste ne situe pas sa cité, il la rêve. Le jour où il cherche à la réaliser, il n'est plus un utopiste parfait. Il est influencé par des circonstances particulières et non plus seulement par des idées générales, des principes métaphysiques de justice et de liberté. Mais on n'a pu passer sans transition des doctrines utopiques aux doctrines pratiques. Peu à peu les rêves se précisèrent; on ne conçut plus la société idéale comme le but lointain de l'humanité, on pensa que cette société pouvait se constituer aujourd'hui même. C'est que les utopistes étaient devenus des économistes, des critiques; pour élaborer leurs systèmes, ils partaient de la critique des conditions sociales, ils avaient acquis la notion du développement et des transformations historiques. Les socialistes du début de ce siècle, Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, représentèrent cette conciliation, ou plutôt cette juxtaposition. S'ils établirent des colonies à Ménilmontant, au Texas, à New Harmony, s'ils tentèrent de vivre en Icarie, ce n'est pas parce qu'ils étaient des utopistes, mais au contraire parce qu'ils étaient des socialistes pratiques. Pas assez cependant pour comprendre l'inutilité d'un effort qui tendait, non pas à une transformation générale, seule efficace, mais à la création d'états particuliers, privilégiés, vivant dans un tout en étant cependant placés dans des conditions radicalement opposées aux conditions d'existence de ce tout.

Au fur et à mesure que s'est formée la société capitaliste contemporaine, l'utopisme a reculé devant les doctrines pratiques. Ce courant positif existe d'ailleurs depuis la Révolution de 1789, mais il est faible et ne prendra toute sa force que de 1830 à 1848, avec Pecqueur et Vidal, avec Proudhon en France, avec Weitling en Suisse, avec Lassalle et Marx en Allemagne, avec les chartistes en Angleterre. Depuis ce moment, nous le voyons grandir chaque jour, avec l'Internationale, avec les fédérations Bakouniniennes, avec les unions ouvrières, avec les insurrections communalistes de France et d'Espagne. Sous nos yeux encore, il se développe, grandit, chaque jour ajoute à sa puissance, et la doctrine utopique est devenue la doctrine de la révo-

Digitized by Google

lution prolétarienne et universelle. Nous suivrons les étapes de cette transformation, non pas depuis ses origines lointaines, mais depuis 1789 seulement.

Ce sont donc les doctrines révolutionnaires contemporaines que nous étudierons, et ici il faut encore bien préciser cette étude, diviser et circonscrire notre sujet. Il sera triple, et, pour que notre histoire soit complète, il nous faudra examiner l'idéologie révolutionnaire, l'économie révolutionnaire et le mouvement révolutionnaire en tant qu'il est dirigé par cette économie et cette idéologie ou qu'il l'inspire. Telle théorie, d'ailleurs, n'est compréhensible pleinement que quand on connaît son action pratique. Qu'est le babouvinisme, par exemple, sans la conjuration de Babeuf? D'une façon générale, d'ailleurs, il est impossible d'isoler les théoriciens révolutionnaires des milieux révolutionnaires. Non que certaines parties des systèmes ne puissent être comprises en dehors des contingences, j'essayerai de montrer, au contraire, que l'idéologie révolutionnaire peut être indépendante, en une certaine mesure, des états sociaux dans lesquels elle se manifeste; mais pour comprendre nettement l'ensemble des doctrines dont l'idéologie et la systématisation absolue révolutionnaire ne sont que des parties, il faut, avant tout, montrer comment se sont constitués les milieux, comment surtout s'est formé l'état d'esprit révolutionnaire, cet état d'esprit vague, flottant, qui se rencontre avec les doctrines et leur insuffle la vie.

C'est pour cela que, tout d'abord, il m'a paru nécessaire de parler de l'action des classes populaires dans la Révolution de 1789, d'examiner leur situation, de connaître leurs aspirations et leurs revendications. Cette étude pourra nous permettre de constater que les principes de la Révolution ne furent pas un, comme on nous les présente, et que, si l'on veut se servir des principes de 1789 — devenus la formule d'un dogme — pour combattre les doctrines socialistes, il faut encore, et avant tout, déterminer de quels principes on veut parler, car si le socialisme veut se chercher des ancêtres, il pourra les trouver lui aussi dans le sein de la Convention et de la commune de Paris, et en tous cas, en face de ces principes de 1789, dont on a désormais consacré le sens par l'habitude, placer les principes de 1793. Ce qu'on appelle, en effet, communément les principes de la Révolution, ce sont les principes de la bourgeoisie révolutionnaire. Cette bourgeoisie élevée par les idéologues anarchistes du XVIIIe siècle fut athée et individualiste et 1789 fut, pour elle, moins la conquête que l'enregistrement de ses privilèges. «Quand on ouvre l'almanach royal de l'année

Digitized by Google

1788, dit l'auteur de l'*Histoire de la bourgeoisie française depuis la Révolution*, M. Bardoux, on est étonné de voir que les premiers rangs du tiers-état sont en possession de toutes les fonctions civiles en dehors des charges de cour, des gouvernements de province et des grades militaires. Offices de judicature et de finance, à tous les degrés, intendances, conseil d'État, bureaux des ministères leur appartiennent. En s'enrichissant par le négoce, les bourgeois ont créé les capitalistes et les financiers... Ils prennent, de jour en jour, dans les affaires de l'État une influence prépondérante ». Cette bourgeoisie qui détenait la fortune publique, voulait avoir le pouvoir et le droit de l'administrer, la facilité de l'augmenter et la puissance de la maintenir entre ses mains. Pour cela, il lui suffisait d'être mise sur un pied d'égalité avec la noblesse et d'avoir ainsi accès aux quelques fonctions qui lui restaient interdites, d'avoir la disposition de ses biens, d'être libre de s'imposer suivant les nécessités, mais non au-delà. Ajoutez à cela, une réorganisation de la justice, quelques lois industrielles et financières, la prise de possessions des biens du clergé et, pour la bourgeoisie, la Révolution était faite. Aussi, son exaspération contre ceux qui ne se montrèrent pas satisfaits d'avoir changé de maîtres, fut d'autant plus grande qu'elle fut obligée de céder, en partie du moins, aux exigences populaires. Des hommes comme Mounier, comme Malouet, de nos jours, un historien comme M. Taine, représentent exactement l'état d'esprit de cette bourgeoisie qui croit avoir accompli son œuvre, et qui, après avoir lutté pendant des siècles, se voit obligée de lutter encore pour conserver les prébendes qu'elle a acquises. Elle voulait que la Révolution fut simplement la reconnaissance officielle du pouvoir qu'elle détenait en fait. Égoïste, elle voulait uniquement faire proclamer sa puissance, sa capacité politique, elle voulait vaincre la noblesse et la monarchie absolue, mais elle ne voyait pas plus loin. Sa surprise, la surprise des Constituants, la surprise des Feuillants, celle des Girondins fut d'entendre le peuple réclamer, lui aussi, ses droits, se lever à son tour et frapper.

Cependant, les bourgeois de 1789 n'ignoraient ni la situation matérielle, ni les réclamations de ceux qui n'étaient pas appelés à faire entendre leurs doléances. Écoutons parler le pauvre peuple; entendons les paroles des manouvriers, journaliers, artisans et autres, dépourvus de toute propriété... Que disent-ils à la noblesse, au clergé, aux puissants bourgeois qui vont se réunir; ou plutôt que disent les écrivains et les pamphlétaires qui se sont fait leurs interprètes? Ils disent : « Pourquoi nous oublier, nous autres pauvres artisans? » « Éloignés

Digitized by Google

des assemblées de district, repoussés conséquemment des Assemblées générales, nous le serons encore des États Généraux? Quoi! nos griefs, nos réclamations ne pourront être ni entendus, ni discutés! A peine pouvons-nous distinguer parmi quatre cents électeurs, quatre ou cinq personnes qui, connaissant nos besoins, notre régime et nos malheurs puissent y prendre un raisonnable intérêt » (1). Et les *Cahiers du 4e Ordre*, celui de l'ordre sacré des infortunes est plus net, plus précis encore. « La nation, disent-ils, s'assemble pour discuter et fonder des droits généraux qui seront érigés en lois constitutionnelles et des droits particuliers ou privilégiés qui seront attaqués et défendus. Elle s'assemble pour régler les impôts et leur répartition. Les puissants et les riches paraissaient seuls intéressés à ces discussions qui, cependant, décident inévitablement du sort des faibles et des pauvres » (2).

Comment la bourgeoisie répondit-elle à ces réclamations? En se constituant politiquement et économiquement. En privant des droits de citoyens tous ceux, c'est-à-dire, la majorité qui ne pouvaient, pour être électeurs, payer une contribution égale à trois journées de travail, et pour être éligibles, payer le marc d'argent. Par ce décret du marc d'argent, contre lequel protestèrent Loustalot et Marat dans la presse, Danton et Desmoulins aux Cordeliers, l'abbé Grégoire et Robespierre à l'Assemblée Nationale (3), s'établit la nouvelle aristocatrie, l'aristocratie mercantile et financière qui triomphera définitivement sous le Directoire, après la défaite du peuple en germinal et en prairial, après l'écrasement des babouvistes.

Mais, à côté de ce décret, il faut placer une loi, la loi qui, économiquement parlant, est la loi capitale de la Constituante, je veux parler de la loi du 14 Juin 1791 qui interdit les coalitions ouvrières et refusa aux ouvriers la liberté de défendre leurs intérêts généraux. Le rapport de Chapelier qui précèda le vote de cette loi, contient toute la doctrine économique de la bourgeoisie industrielle, doctrine qui est restée invariable depuis cent ans à travers toutes les révolu-

---

(1) *Pétition des cent cinquante mille ouvriers et artisans de Paris adressée à M. Bailly, secrétaire du tiers état assemblé à l'Archevêché — du dimanche 3 mai 1789* (S. l. n. d. in-8°, 8 pages, Bibliothèque Nationale : Lb 39/1667).

(2) Dufourny de Villiers : *Cahiers du quatrième ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc.* (s. l. 25 avril 1789, — Bibl. Nat. Lb 39/1583).

(3) Buchez et Roux : *Histoire Parlementaire*, t. III.

Digitized by Google

tions politiques. « Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions, dit Chapelier, de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. Il n'y a plus de corporations dans l'État, il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire ». « C'est aux conventions libres d'individu à individu à fixer la journée pour chaque ouvrier, c'est ensuite à l'ouvrier à maintenir la convention qu'il a faite avec celui qui l'occupe » (1).

L'abolition des maîtrises et des jurandes avait libéré la commune et l'industrie, l'interdiction des coalitions et des unions ouvrières armait le capital des armes nécessaires à établir sa toute-puissance : « Tout tend, avait déjà dit Loustalot, à substituer une aristocratie des riches à l'aristocratie des nobles », c'est-à-dire « à réaliser le despotisme bourgeois ». En 1791, il eût pu répéter, avec plus de force encore, ce qu'il écrivait au lendemain du décret du marc d'argent : « l'aristocratie par des riches est établie sans pudeur » (2), et il eut approuvé, en 1793, Chaumette disant à la barre de la Convention : « De nouveaux seigneurs, non moins cruels, non moins avides, non moins insolents que les anciens se sont élevés sur les ruines de la féodalité, ils ont affermé ou acheté les propriétés de leurs anciens maîtres et continuent à marcher dans les sentiers battus par le crime, à spéculer sur la misère publique, à tarir les sources de l'abondance et à tyranniser les destructeurs de la tyrannie » (3).

Quelle résistance le peuple et ceux qui le représentèrent opposèrent-ils à la marche de la bourgeoisie : c'est là l'histoire des années révolutionnaires. Sans doute, à l'aurore de la Révolution, cette bourgeoisie put croire que ces artisans, ces journaliers, ces pauvres, se borneraient à d'humbles doléances. Cependant le ton des revendications avant même l'ouverture des États Généraux était susceptible de faire réfléchir les seigneurs du Tiers. Laissons parler les pamphlétaires et les philantropes.

Que le salaire des travaux utiles et productifs, dit le *Cahier des pauvres*, « ne soit plus aussi froidement calculé d'après les maximes meurtrières d'un luxe effréné ou d'une cupidité insatiable. » « Que la conservation de l'homme laborieux et utile ne soit pas pour la constitu-

---

(1) Buchez et Roux : *Histoire Parlementaire*, t. X, p. 193.

(2) *Révolutions de Paris*, n° XVII et XVIII.

(3) *Moniteur*, Séance du 5 septembre 1793.

Digitized by Google

tion un objet moins sacré que la propriété du riche (1). » « C'est pour le faible, le pauvre et l'infirme que la société s'est formée », crie l'auteur du *Cahier du 4e Ordre,* Dufourny de Villiers, et il apostrophe le Tiers-État, le Clergé et la Noblesse : « Oui, frères aînés qui vendez Joseph, qui abandonnez Benjamin, impuisants égoïstes, renégats de l'humanité, c'est de cette prétendue canaille que je me ferai gloire d'être le défenseur. » Et toute l'âme tragique et sombre de 1793 passait dans ces terribles *Quatre cris d'un patriote à la nation* (2), ces cris prophétiques qui disaient : « La justice des nations arrive lentement, mais les explosions sont terribles », enchaînez les aristocrates « pour les dérober à la fureur d'une nation irritée qui, ayant commencé une scène de proscription ne s'arrêterait pas dans ses vengeances. » « De vingt-cinq millions d'hommes qui habitent ma patrie, dix-huit millions au moins meurent de faim. » « Assurez du pain à ces journaliers, à ces laboureurs, à ces artisans qui vous nourrissent, qui vous chauffent, qui vous habillent et qui manquent d'habits, de chaussures et d'aliments. » Prenez des mesures, autrement « il sera à craindre qu'après que les propriétaires ont suivi le joug des aristocrates, la multitude pauvre, proscrite par l'acide égoïsme des propriétaires ne foule aux pieds les titres inhumains de la propriété. » Non seulement les pamphlétaires parlaient, mais de doux philanthropes tel que ce Boncerf qui présenta au corps municipal de Paris un nouveau mémoire traitant *De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers* (3), dans lequel il écrivait : « La Révolution et les opérations actuelles laissent et laisseront beaucoup de citadins sans état et sans occupations, elles laissent encore plus de gros ouvriers sans ouvrage. Ceux-ci deviennent l'objet d'une inquiétude effrayante, leur nombre augmente tous les jours, parce que chaque jour les travaux de constructions se ralentissent ou se suspendent, et la multitude des manœuvres, des maçons, des tailleurs de pierre, des menuisiers, des charrons,

---

(1) Lambert : *Le Cahier des Pauvres,* (Paris 1789. in-8o. — Bibl. Nat. : Lb 3/1588) — Sur Lambert et ses projets, voir Sigismond Lacroix : *Actes de la commune de Paris,* t. III, p. 120, 209 et 486).

(2) *Les Quatre Cris d'un patriote à la Nation.* (Bibl. Nat. : Lb 39/7664).

(3) P. F. Boncerf : *De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers* (20 août 1789. — Bibl. Nat. : Lb 40/318). Sur Boncerf et ses projets, voir *Actes de la commune de Paris,* t. III, p. 120, 202, 209.

Digitized by Google

des maréchaux, des serruriers s'augmente et va grossir la troupe des hommes dangereux. » « Il faut employer cette quantité de bras », il faut « empêcher leur réunion, parce que, réunis, ils deviennent redoutables. »

En 1789, ce sont les pamphlets ou les philosophes qui parlent et qui prévoient, l'année ne sera pas écoulée que le peuple aura agi. Il nous reste à montrer de quels éléments se composait le personnel révolutionnaire, l'armée des journées héroïques de la Révolution, ces journées que la bourgeoisie a répudiées, et historiquement elle avait raison, contre les défenseurs du « bloc révolutionnaire », car ces journées ne sont pas son œuvre. Elles ne sont pas davantage l'œuvre d'une horde misérable de bandits et de brutes, comme des historiens ont voulu le dire, elles sont l'œuvre d'un peuple de misérables et d'affamés, qui voulait conquérir son pain et la liberté et qui a été vaincu; l'œuvre, en grande partie, des ouvriers des villes. « De ces ouvriers indisciplinés, comme les appelle Rétif de la Bretonne en observant que ce sont eux et non des brigands que l'on trouve dans les rassemblements populaires, de ces ouvriers indisciplinés qui voudraient taxer les travaux à tel degré de cherté qu'il serait impossible à personne de faire travailler » (1) ceux dont Soulavie dira : « 3,000 ouvriers ont fait la Révolution du 10 août contre la majorité de la capitale » (2).

Quelle était, en 1789, la situation de ces ouvriers. Pendant tout le XVIIIe siècle, leur nombre avait augmenté hors de proportion et au-delà des besoins industriels. En même temps on avait fait des règlements pour les tenir dans la dépendance de leurs employeurs. Depuis 1749 il était défendu aux compagnons des manufactures de quitter leurs patrons sans congés réguliers. En 1776 et en 1781 on imposa la même obligation aux compagnons des arts et métiers. S'ils s'assemblaient, s'ils s'associaient, s'ils cabalaient entre eux, soit pour sortir de chez leurs maîtres, soit pour se placer chez un autre, soit pour empêcher leurs patrons de choisir eux-mêmes leurs ouvriers, ils étaient poursuivis. La Constituante compléta l'œuvre de l'ancien régime, ou, pour mieux dire, la bourgeoisie commerciale et industrielle acheva son œuvre en 1791.

---

(1) Retif de la Bretonne : *Bibliographie complète de ses œuvres* par Jacob.

(2) Soulavie : *Vie privée du Maréchal duc de Richelieu*, IX, p. 384, cité par Taine : *Origines de la France contemporaine*, t. II. Le chiffre de 3,000, dont se sert Taine, d'après Soulavie, ne repose sur aucune réalité.

Digitized by Google

Depuis la chute de Turgot et la réaction qui suivit, une grande agitation ouvrière se manifesta. Les salaires étaient avilis par le machinisme naissant, le nombre des ouvriers sans travail augmentait chaque jour, chaque jour augmentait le nombre des pauvres. Les mendiants pullulaient, la misère rongeait le peuple. Quand l'ouvrier travaillait, il gagnait 36 sols par jour et mangeait 22 sols et demi de pain, il lui restait 13 sols et demi pour se loger et se vêtir. S'il chômait par maladie, il était contraint de se réfugier dans l'abominable hôpital où l'on couchait les malades à six dans le même lit. Mais la maladie n'était pas la seule cause de chômage, et la première demande que l'on trouve dans les *Doléances du pauvre peuple aux États Généraux*, c'est « la permission de travailler le dimanche après le service divin et la suppression de toutes fêtes autres que les grandes fêtes solennelles. » « Cinquante-deux journées dans le cours de l'année, dit le réclamant, nous produiraient une subsistance de 26 jours dont la privation est pour nous de la plus grande importance. Joignez à ces 52 dimanches 25 ou 30 jours fériés qui sont encore conservés, malgré les réductions que plusieurs évêques humains et éclairés ont jugé à propos de faire valoir, à peu près 80 jours de privation de subsistances sur 365 jours, c'est-à-dire presque le quart d'une année » (1).

Quant aux réductions de salaires, pendant les dernières années de l'ancien régime, les ouvriers protestaient contre elles en se réunissant à Paris sur la place de Grève, et en « cabalant entre eux, » comme disent les nombreuses sentences prononcées contre les assemblées illicites d'ouvriers.

En 1789, la misère de la classe ouvrière augmenta encore la cherté du pain, diminua les salaires et obligea même l'ouvrier à des chômages. « Quand un ouvrier, dit une brochure, a sa journée fixée et qu'il est obligé d'attendre à la porte d'un boulanger pendant trois heures, quelquefois une matinée ou une après-midi, pour avoir un pain de quatre livres; à combien ce pain lui revient-il? » (2)

En 1790, la moyenne générale des salaires des manœuvres était environ de 20 sous, quant au taux des salaires à Paris il était compris

---

(1) *Doléances du pauvre peuple adressées aux États généraux* (25 Avril 1789, — Bibl. Nat. : Lb 39/1584).

(2) Lebois : *La chasse aux monopoleurs sur le pain* (1789. — Bibl. Nat. Lb 39/7868).

Digitized by Google

entre une livre 10 sous et trois livres, mais les garçons carreleurs par exemple, touchaient 18 sous. Quant aux femmes, leur salaire variait de 15 à 24 sous (1). Ils n'augmentèrent pas et dans son rapport préliminaire à la loi du 14 juin 1791, Chapelier reconnaissait que le salaire de la journée de travail devrait être un peu plus considérable qu'il ne l'était à présent, ce qui provoquait les murmures de la majorité de l'Assemblée Nationale.

Après la réunion des États Généraux, les ouvriers se coalisèrent avec plus de fréquence que jamais. En août 1789, ce sont 2,000 ouvriers tailleurs qui se réunissent sur la place de la Colonnade du Louvre et envoient une délégation à l'Hotel-de-Ville pour se plaindre de ne gagner que trente sous par jour. Les maîtres tailleurs qui, à ce moment, avaient 12,000 habits d'uniforme pour la garde nationale à confectionner, accordèrent 20 sous à leurs chambrelans. A la même époque, les garçons perruquiers se rassemblaient aux Champs-Elysées pour demander la suppression de leur buraliste placeur et les domestiques sans emploi s'attroupaient sur les gazons du Louvre.

En septembre, ce sont les garçons cordonniers qui s'assemblent, arrêtent entre eux le prix du travail et nomment un comité chargé de veiller à l'intérêt commun et de recueillir et distribuer une cotisation destinée seulement aux besoins de ceux d'entre eux qui se trouveraeint sans ouvrage.

En 1790 les mêmes faits se produisirent, mais c'est en 1791 surtout qu'ils se multiplièrent et s'aggravèrent. Le bruit courut, non sans raison, qu'à la suite de la suppression des droits d'entrée dans Paris qui devait être effectuée le 1er mai, les employeurs devaient abaiser les salaires. Des coalitions se formèrent, surtout parmi les imprimeurs et les charpentiers, pour taxer le prix de la journée et interdire de travailler au-dessous du prix fixé. Des ouvriers se répandirent dans les ateliers communiquant leur arrêté, entraînant avec eux par la persuasion et par la menace les compagnons qui n'avaient pas laissé leur travail. La municipalité fit une proclamation. Elle disait que les patrons ne proposeraient pas cette injustice de diminuer les salaires sous le prétexte que les droits d'entrée seraient supprimés, mais que les ouvriers ne devaient pas, sous le prétexte de cette suppression, demander une augmentation. Les charpentiers et autres compagnons demandèrent alors que les salaires soient portés à un prix uniforme et

(1) L. Biollay : *Les prix en 1790* (Paris, 1880).

Digitized by Google

qu'une loi fût promulguée taxant le prix du travail et forçant tous ceux du même état à se soumettre à cette taxation. Le corps municipal répondit par des remontrances et des menaces. Menaces et remontrances inutiles, les ateliers continuèrent à être visités par les ouvriers coalisés. Les Asssemblées d'art et métier, les unions ouvrières se propagèrent dans le royaume, elles prirent des arrêtés concernant les conditions du travail, et eurent entre elles une active correspondance. Les arrêtés furent proclamés nuls, inconstitutionnels et non obligatoires par la municipalité parisienne qui déclara que le prix du travail devait être traité de gré à gré (1).

Parmi ces ouvriers unis, ceux dont l'action fut la plus nette, furent les ouvriers charpentiers. Ils avaient formé l'« Union fraternelle des ouvriers en l'art de la charpente »; malgré les arrêtés municipaux, ils s'assemblaient à l'archevêché pour imposer leurs conditions à leurs patrons, et ils demandaient que la municipalité fût l'arbitre entre les maîtres et eux en cas de différends. Quant à l'état d'esprit de la classe travailleuse, une lettre des ouvriers maçons adressée à Marat et publiée en mai 1791, dans l'*Ami du Peuple*, nous permettra de le juger. Ils écrivent à Marat pour lui dénoncer les « turpitudes » de leurs maîtres maçons « repus et insatiables » qui veulent les réduire au désespoir. Tous ces parvenus n'ayant aucune connaissance dans l'art de bâtir, mais entendant si parfaitement celui des rapines qu'ils se font des rentes aux dépens de leurs ouvriers. Ainsi nantis, « ils cherchent encore à diminuer nos journées, et cependant nous sommes employés seulement six mois de l'année, ce qui met nos journées à 24 sous. Sur cette chétive paye, il faut que nous trouvions de quoi nous loger, nous vêtir, nous nourrir et entretenir nos familles lorsque nous avons femme et enfants; ainsi après avoir épuisé nos forces au service de l'État, maltraités par nos chefs, exténués par la faim, et rendus par la fatigue, il ne nous reste souvent d'autre ressource que d'aller finir nos jours à Bicêtre, tandis que nos vampires habitent des palais, boivent les vins les plus délicats, couchent sur le duvet, sont traînés dans des chars et qu'ils oublient, dans l'abondance et les plaisirs, nos malheurs, refusant souvent à la famille d'un ouvrier tué ou blessé à servir le salaire du commencement de la journée » (2).

---

(1) Sur tous ces faits, voir Buchez et Roux : *Histoire Parlementaire*, t. II et t. X.

(2) *L'Ami du Peuple* : n° CDLXXXVII. — Cette lettre est suivie d'une dénonciation contre certains maîtres maçons et entrepreneurs.

Digitized by Google

Tels étaient, en 1791, les sentiments d'une partie des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs. La loi du 14 juin 1791 en arrêtant le mouvement d'association, en sanctionnant la puissance du capital et en l'armant contre les salariés, ne put qu'exaspérer ces dispositions.

Ce fut donc parmi ces ouvriers que se recruta le noyau du parti révolutionnaire. Les sans-travail l'augmentèrent et le nombre de ces sans-travail s'accrut subitement à la même époque où fut promulguée la loi contre la coalition. On avait essayé de porter remède au mal du chômage en établissant, dès 1789, des ateliers de charité, mais, dès 1790, ces ateliers étaient insuffisants pour occuper tous ceux qui se présentaient. En 1791, dix-huit mille ouvriers étaient employés dans ces ateliers quand, en juin, ils furent fermés. Sur ces dix-huit mille, quatre mille ouvriers furent renvoyés avec une indemnité dans leurs provinces, le reste s'unit aux ouvriers mécontents.

A ces sans-travail, il faut ajouter les recrues faites, les cent mille indigents de Paris (1); ouvriers sans travail et indigents formant, en face de la bourgeoisie qui avait ses privilèges la classe redoutable de ceux qui ont faim. « Cette classe, nombreuse, jusqu'ici repoussée en apparence du sein de la société et qui, pourtant, en fait partie intégrante », disait en juillet 1791 M. de la Rochefoucault-Liancourt, en exposant la situation du peuple. Il ajoutait : « On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres et jamais à faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société et ceux de la société sur lui. »

Ces droits, le peuple se chargea de les faire valoir. Comment? Ce sera le sujet de notre cours de cette année de le faire voir. Mais j'ai voulu tout d'abord montrer quels étaient ceux dont nous allons étudier de plus près les sentiments et les actes.

Nous constaterons ensemble que ni cette masse, ni ceux qui la représentèrent, les Jacques Roux, les Varlet, les Leclerc n'eurent de doctrines bien nettes. Ceux qu'on a appelés les agitateurs du peuple ne le guidaient pas, ils le suivaient et traduisaient littéralement ses aspirations. Quelles étaient ces aspirations? C'était le désir du mieux, le rêve de manger à sa faim, d'être débarrassé du terrible souci de fournir à sa subsistance. Ceux qu'on s'est plu à nous peindre comme

(1) Parmi les indigents la majorité était loin d'être révolutionnaire, car elle était la clientèle des riches, des couvents, des fondations charitables ; mais cependant, parmi les derniers venus, beaucoup se joignirent à l'armée de la révolution.

Digitized by Google

des brigands sanguinaires et farouches, traversèrent la Révolution en criant du pain et la liberté et, plus tard, du pain et la constitution de 1793. Ils crurent triompher un instant, quand on proclama le maximum et la nouvelle déclaration des droits de l'homme, mais leur triomphe fut court. C'est l'histoire des vaincus que nous allons faire et nous suivrons leurs descendants jusqu'à nos jours, car ce furent les fils du peuple de 1793 qui tombèrent en juin 1848, et leurs petits-fils qui périrent en mai 1871. En étudiant les aïeux, nous pourrons mieux connaître l'âme des enfants.

BERNARD LAZARE.

Digitized by Google

Études d'Économie rurale d'après M. Zolla [1]

M. D. Zolla, professeur à l'école de Grignon, a publié en 1894 et 1895, deux volumes d'économie rurale sous le titre : *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui;* il a repris, depuis lors, les problèmes les plus intéressants dans un nouveau livre, plein de renseignements statistiques, où il a cherché à résumer les connaissances actuelles en cette matière.

L'auteur débute par quelques réflexions pleines de sens : à l'heure actuelle, les agriculteurs se préoccupent bien moins de trouver des formules scientifiques nouvelles que d'obtenir des lois favorables à leurs intérêts. Dans la lutte engagée entre producteurs et consommateurs, les arguments ne sont pas toujours de bon aloi; M. Zolla est libre-échangiste; il suit les *maîtres* de l'école classique; mais il se montre beaucoup plus prudent dans ses conclusions qu'il ne l'est quand il écrit ses articles agronomiques des *Débats*. Il s'adresse ici à des agriculteurs, qui sont très chatouilleux sur la question de doctrine : et il nous dit, dans l'introduction, que personne ne pourra l'accuser « sans injustice d'avoir voulu soutenir une thèse préconçue ou d'avoir travesti les faits pour justifier » ses conclusions (p. x).

I

La question du blé occupe une large place dans ce volume; on peut dire que c'est vraiment la question fondamentale en économie rurale.

---

(1) D. Zolla, *Etudes d'économie rurale*, 1 vol. in-8 de x-436 pages, Masson, éditeur, Paris, 1896.

Un compte-rendu des *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui* (2e série) a paru dans le numéro d'octobre 1895.

Digitized by Google

Ce produit ne dépasse pas le cinquième de notre production agricole; mais cette matière a une importance très particulière dans les préoccupations des hommes politiques, et même de tous les hommes. Quand on a une opinion sur le blé, on est fixé sur l'économie en général; la plus grande partie de nos opinions sur l'industrie, le régime douanier, la constitution de la propriété, viennent, — sans que nous nous en doutions, — de nos opinions sur le blé. Il était donc tout à fait nécessaire d'entrer dans de longs développements sur le commerce des céréales; — malheureusement, le problème est encore fort obscur.

On n'a guère d'autres éléments pour traiter cette question que les statistiques de la douane, d'où l'on tire les conclusions les plus paradoxales. « Certaines personnes, constatant qu'à des prix élevés correspondent presque toujours des importations considérables, affirment... que les importations ne font pas baisser les prix. Cette théorie ne conduirait à rien moins qu'à considérer l'abondance comme une cause de cherté, et la rareté des produits comme la condition nécessaire du bon marché. Il nous paraît plus logique... d'admettre que les prix élevés ont provoqué les importations » (p. 267). D'autre part, les protectionnistes soutiennent que « l'augmentation des droits de douane n'a pas pour conséquence une augmentation des prix; elle encourage seulement la production intérieure en la protégeant contre les dangers de la concurrence étrangère » (p. 45). Il est certain que les droits protecteurs n'ont pas empêché les cours de s'avilir; mais, si les consommateurs « ne payent pas plus cher le quintal de blé qu'il y a dix ans, [s'ils] le payent même moins cher, ils pourraient, et c'est là le point essentiel, acheter du froment pour une somme bien moins élevée encore » (p. 320).

Les libre-échangistes ont une singulière manière de discuter les questions scientifiques : au lieu de chercher les cas où les causes agissent fortement et isolément, ils s'attachent surtout à faire ressortir les cas où il y a eu des compensations entre plusieurs causes; pour défendre l'*excellence* de la réforme économique de 1860, ils cherchent à prouver, par les statistiques, qu'elle n'a pas eu un grand effet. M. Zolla tombe aussi dans ce travers; mais il voit bien cependant ce qu'il y a d'absurde dans cette méthode. « Il serait parfaitement légitime d'affirmer, dit-il, que le régime restrictif [du gouvernement de juillet] n'a pas nui aux intérêts généraux, puisqu'il n'a pas entravé les importations. Mais s'il en est ainsi, qui ne voit que les mesures protectrices sont en réalité inefficaces? » (p. 302). Il aurait dû ajouter que la

Digitized by Google

méthode employée ne peut servir à rien prouver ni pour, ni contre, le libre-échange.

On attache une si grande importance à l'étude des statistiques douanières parce qu'on croit assez volontiers, en France, que les pays étrangers ne peuvent vivre qu'en vendant chez nous, d'où résulte que nos législateurs peuvent décréter les prix pour le monde entier. Il est certain que la rupture des relations commerciales avec l'Espagne et l'Italie a eu de très graves conséquences pour nos voisins, qui avaient établi leurs cultures de vignobles durant la crise phylloxérique, de manière à combler nos déficits : la suppression du marché en vue duquel une industrie est montée ne peut manquer de la mettre en une situation difficile. Mais c'est là une exception pour les produits agricoles. Le régime protecteur peut encore exercer une influence considérable sur les prix quand existe un aventureux système de production jetant des masses indéfinies de matières très vite sur un marché peu étendu : il ne semble pas démontré qu'il n'y ait pas quelque chose de cela pour le blé (1); nous n'avons pas besoin de grandes quantités en général, et un apport insolite (quoique peu important comme chiffres) cause une perturbation considérable. Si l'on suppose qu'il y ait en France une récolte mauvaise et une grande abondance de grains à Londres, le cultivateur français souffrira, doublement, du déficit de sa production et de l'avilissement du prix.

Ces observations montrent que l'on ne peut pas tirer des conclusions bien nettes de l'étude des statistiques douanières. Celles-ci prouvent seulement que l'importation n'est pas le facteur décisif; mais elles ne prouvent pas que le nivellement international n'existe point entre la France, où les blés sont produits dans des conditons onéreuses, et des pays étrangers, où ils sont produits plus économiquement. Sans qu'il entre beaucoup de céréales, le marché français peut être obligé de baisser ses cours.

Voici, d'ailleurs, quelques chiffres vraiment instructifs donnés par M. Zolla (p. 239, p. 243 et p. 244) :

Années	Prix par hect.	Importations en millions d'hect.
1820.	19,13	495
1822-1826 . . .	16,18	néant

(1) « Pour certaines denrées, comme le froment, il nous paraît certain que la concurrence étrangère a exercé une influence sur les cours, bien que cette action ait été exagérée » (p. 14).

Digitized by Google

Années	Prix par hect.	Importations en millions d'hect	
1827.	18,21	44	
1828.	22,03	850	
1829.	22,59	1.207	
1831-1840. . .	19,03	962	
1841-1850. . .	19,74	2.222	
1851-1860. . .	22,34	3.101	
1861-1870. . .	21,40	5.236	
1871-1875. . .	23,70	8.431	
1876-1880. . .	22,30	17.479	
1881-1885. . .	19,40	14.091	En 1885, surtaxe de 3 fr. par quintal.
1886-1890. . .	18,20	12.826	En 1887, — 5 —
1891-1893. . .	18,05	21.320	

Les effets des taxes n'ont pu être très marqués sur la consommation, parce que les prix sont restés bas; et il ne semble point que nulle part on ait assisté à une rétrogradation dans l'alimentation, à un abandon des grains supérieurs pour les grains inférieurs. M. Zolla dit même : « Nous importons les mêmes quantités de blés étrangers que dans les années de récolte normale avant les surtaxes » (p. 320). Malheureusement, cette conclusion ne peut faire l'objet d'une véritable démonstration : les statistiques agricoles jointes aux statistiques douanières ne permettent pas de savoir quels sont les changements qui surviennent dans l'alimentation, à moins que ces changements ne soient très considérables.

La grande question, celle sur laquelle se porte la bataille dans les assemblées politiques, est celle du maintien de la culture. Est-il vrai que sans la protection les emblavures eussent diminué? Ce problème ne peut recevoir une réponse satisfaisante au moyen des statistiques où tout se trouve mêlé. On admet que la récolte va toujours en croissant; voici une statistique dont la valeur ne doit pas être exagérée, d'ailleurs (p. 216 et p. 239) :

Années	Récolte en millions d'hect.	Prix
1831-1840. . . .	68	19,03
1841-1850. . . .	79,5	19,74
1851-1860. . . .	89,5	22,34
1861-1870. . . .	95,5	21,40
1871-1880. . . .	97	23
1881-1890. . . .	104,5	18,80

Digitized by Google

Mais il faut tenir compte que dans bien des cas cet accroissement de production tient à une cause externe, à un assolement dans lequel le blé passe au second plan et trouve son appui dans une récolte plus rémunératrice. Je crois donc que le problème devrait être abordé autrement : il faudrait abandonner les grandes et trompeuses moyennes, examiner ce qui se passe sur les régions limites, dans ce qu'on peut appeler les *marches du blé*, là où l'agriculture lutte contre la lande pour conquérir de nouveaux espaces à la civilisation. Il ne semble pas démontré que dans ces régions le blé eût pu être cultivé sans le régime protecteur. La question est ensuite de savoir s'il y a un intérêt suffisant à soutenir cette lutte contre la nature géologique. Bien des agronomes pensent que non, et le nombre des partisans de la sylviculture est considérable en France aujourd'hui : nous avons saccagé, depuis deux siècles, des surfaces énormes de forêts : est-il conforme à une saine appréciation scientifique des choses de continuer cette œuvre, jugée néfaste par beaucoup de savants? Non seulement il y a intérêt à rendre la montagne à la forêt; mais il semble aussi que dans bien des pays de plaine on trouverait un sérieux avantage, d'ordre général, à restaurer les bois sur les terrains que leur constitution géologique indique comme mal propres à la culture des céréales.

Quand on compare les prix sur les divers marchés, il faut toujours bien prendre garde aux variations qui dépendent des circonstances locales; on trouve rarement une différence constante, ce qui permet aux polémistes de prouver beaucoup de paradoxes. Voici, à titre d'exemple, un tableau donnant les prix du quintal de froment en France et les différences aux diverses places (p. 315). Les différences sont positives quand le prix français est le plus bas :

Années	Prix français	Bruxelles	Londres	Vienne	New-York
1871 . .	33,10	+4,30	—1,10	»	—3,10
1873 . .	33,40	+2,40	—0,20	—3,50	—1,80
1875 . .	23,90	+3,90	+2,30	—4,80	+0,40
1877 . .	30,00	+2,90	+1,50	—7,90	—1,00
1879 . .	28,20	—0,70	+0,60	—7,05	—5,00
1881 . .	28,80	+0,10	—1,60	—5,90	—3,30
1883 . .	24,80	—0,10	+0,30	—6,30	—2,20

Le marché des viandes n'est pas soumis à des mouvements aussi anormaux que celui des céréales, et permet de beaucoup mieux étudier la forme simple du commerce agricole, celle qui ne dépend pas com-

Digitized by Google

plétement d'énormes accidents météorologiques (1). C'est ce qui donne un grand intérêt aux recherches faites sur l'alimentation du marché de la Villette en moutons; on voit très clairement que le mouvement part des départements voisins de Paris; lorsqu'ils ne peuvent fournir assez, les prix s'élèvent, et alors on a recours à des régions de plus en plus éloignées pour combler le déficit (p. 271 et p. 273). Les blés et les vins ne se trouvent pas dans des conditions permettant un système aussi régulier : ce n'est donc pas sans raison que les agriculteurs soutiennent que la fameuse nature des choses (invoquée par les libre-échangistes) exige ici l'intervention d'une force régulatrice raisonnée et qu'on ne peut se fier uniquement à des compensations fortuites. Le commerce ne vient pas seulement combler les déficits ; il inonde souvent un marché déjà surchargé. Ne pouvons-nous rien contre les résultats aveugles des grandes variations météorologiques?

M. Zolla compare les effets de la protection à un barrage qui aurait pour résultat de relever le niveau des eaux, mais qui n'empêcherait pas les variations de hauteur (p. 23). On peut justement faire observer aussi que sans barrages l'étiage peut tomber trop bas et rendre la navigation impossible. Il y aussi, dans la théorie du savant professeur, une vérité très importante et très négligée; pour comprendre le régime économique d'un pays, il ne suffit pas de savoir si les industries vendent à des prix assez hauts pour vivre ; il faut savoir aussi quelle est l'*orientation*, si l'esprit des entrepreneurs est progressif ou rétrograde, si les périodes sont caractérisées par un mouvement ascendant ou un mouvement descendant. Les libre-échangistes ont prouvé surabondamment que, dans un très grand nombre de cas, le régime protecteur a pour résultat d'engourdir le pays et d'y tuer l'esprit d'initiative; les prix peuvent être très hauts, les plaintes des consommateurs justifiées, l'industrie peu prospère parce qu'elle est routinière.

---

(1) M. Zolla a examiné un exemple très intéressant des variations de prix de 1881 à 1893. De 1881 à 1883, les prix du foin sont bas, les agriculteurs gardent facilement leurs animaux, se montrent exigeants : les prix de la viande montent. De 1883 à 1887, les prix s'abaissent, entraînés par le mouvement universel de dépression. De 1887 à 1890, sous l'influence des taxes de douane et de la baisse continue des fourrages, il y a une augmentation du bétail. De 1890 à 1893, les prix du foin augmentent rapidement; il y a, cette dernière année, une disette affreuse, le bétail se vend à vil prix. En général, « le prix de la viande augmente ou diminue selon que le cours des fourrages s'abaisse ou s'élève » p. (42).

Digitized by Google

Le régime protecteur ne peut assurer, en ce qui concerne les blés, le maintien de l'échelle ascendante des prix, qui avait motivé l'extraordinaire prospérité du régime impérial. C'est là un fait aujourd'hui parfaitement démontré; il est devenu impossible d'empêcher la dépréciation de continuer, même en établissant une échelle progressive des taxes. « A l'heure actuelle, dit M. Zolla, des droits égaux à la valeur même du froment ne ramèneraient pas les cours à 23 francs le quintal » (*Journal des Débats*, 9 décembre 1895).

Il est impossible de lutter contre les effets de la concurrence intérieure et de modifier les prix, par des taxes douanières, quand les prix sont avilis à la suite de belles récoltes. Dans ce cas, le droit ne produit pas son effet entier; c'est ce qui est arrivé en 1895 : malgré une protection de 7 francs par quintal, la différence entre Londres et Paris était de 3 francs seulement; c'est qu'en effet l'année 1894 avait donné plus que les prévisions et que l'année 1895 avait été bonne. « Jamais, dit M. Zolla dans l'article cité ci-dessus, les importations n'avaient été depuis quatre ans aussi faibles qu'en 1895, et cependant le prix de l'hectolitre de blé tombe à 13 francs. »

Il n'est donc pas toujours exact d'affirmer, comme le fait notre auteur, à deux reprises, dans son livre, qu'il existe une différence, entre les marchés, égale à la taxe (p. 24 et p. 245).

Déjà, en parlant du vin, dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, M. Zolla avait signalé l'influence prépondérante de la récolte intérieure et montré que la mévente des produits du Midi était, mal à propos, expliquée uniquement par la concurrence étrangère.

De tout ceci résulte que le problème du blé n'est susceptible d'une solution satisfaisante ni par la liberté des échanges, ni par la protection. Je reviendrai plus loin sur la question et j'indiquerai la seule voie qui semble ouverte à la science.

II

M. Zolla se livre à une discussion assez confuse sur l'influence de la dépréciation de l'argent; il paraît qu'il existe des agronomes assez naïfs pour raisonner de la manière suivante : la roupie a perdu 25 pour cent de sa valeur depuis 1870; donc, avec 75 francs, on peut

Digitized by Google

acheter dans l'Inde 100 francs de blé et réaliser un énorme bénéfice en l'apportant en France (p. 249). Il donne des tableaux pour montrer que la puissance d'achat de la roupie n'a pas cessé de se réduire, en même temps que le change devenait plus mauvais. Cela est de toute évidence, et il faut bien que les marchandises aient des prix en rapport avec les cours du change : c'est là un fait bien observé, depuis longtemps, par les économistes.

Notre auteur a réuni un très grand nombre de chiffres pour démontrer l'influence prépondérante des causes formelles de l'échange sur les prix; à certaines époques, les métaux précieux deviennent relativement rares. Si on convertit les poids d'argent extraits en poids d'or d'après le rapport 15,5 de leurs valeurs officielles françaises, on forme le tableau suivant (1) pour les poids d'or jetés sur le marché (p. 254 et p. 255) :

1701-1720 . . .	714 tonnes.	1821-1830 . . .	439 tonnes.
1721-1740 . . .	937 —	1831-1840 . . .	586 —
1741-1760 . . .	1.194 —	1841-1850 . . .	1 056 —
1761-1780 . . .	1.256 —	1851-1870 . . .	5.204 —
1781-1800 . . .	1.489 —	1871-1875 . . .	1.504 —
1801-1820 . . .	1.216 —		

En 1873, la réforme monétaire allemande est décrétée ; en 1876, la frappe libre de l'argent est supprimée en France. A partir de ce moment, le rapport des valeurs des deux métaux est tout bouleversé ; de 1851 à 1875, il avait varié de 15,39 à 15,84, mais il ne cesse plus de s'accroître. J'emprunte les chiffres qui vont suivre à un article fort remarquable, publié par M. de Launay, dans la *Revue générale des Sciences* du 30 avril 1895 (2).

---

(1) Ce n'est pas la production annuelle qui est donnée, mais le total de la période.

(2) M. de Launay estime que la rareté relative de l'or a beaucoup de chances pour augmenter, quand on aura épuisé les 7 à 8 milliards que paraît contenir le Witwatersland. Il en donne des raisons scientifiques déduites avec sa haute compétence de technicien, raisons qui semblent inattaquables. Comme la France est fortement créancière vis-à-vis des autres pays, il estime qu'elle a intérêt — en tant que région capitaliste — à ne pas accepter le bimétallisme.

Digitized by Google

PÉRIODES	PRODUCTION de l'or	PRODUCTION de l'argent	RAPPORTS DES PRIX Max.	Min.	Moy
1876-1880. .	860 tonnes	12.250 tonnes			17,36
1881-1885. .	770 —	14 209 —	19,67	18,11	18,76
1886-1890 .	850 —	17.437 —	21,89	19,79	21,09
1891-1893. .	651 —	14 035 —	26,59	20,75	23,67

M. de Launay fait observer que, de nos jours, une quantité énorme d'or échappe à la circulation monétaire; ainsi, pour l'année 1890, l'extraction a été de 186 tonnes dont l'emploi se décomposerait ainsi :

Bijouterie d'Europe et d'Amérique. . . .	90 tonnes.
Inde.	35 —
Circulation	61 —
Total	186 —

M. de Launay observe encore que, malgré les 27 milliards d'or sortis de terre depuis 1848, le stock monétaire d'or ne dépasse pas, à l'heure actuelle, 20 milliards. Il y a donc une très forte proportion de métaux précieux en dehors de la circulation.

L'appréciation de l'or et la dépréciation des marchandises ne sont guère contestées aujourd'hui. Les résultats obtenus par les divers statisticiens conduisent toujours à la même solution. M. Stanley Jevons a établi ses calculs sur les prix moyens de vingt-deux marchandises importantes (p. 313) :

Années :	1845-1850	1861	1871	1876	1881	1885	1888	1889
Chiffres proportionnels	100	123	117	123	108	95	101	99

M. Sœtber obtient, pour 114 articles, le tableau ci-après (p. 312) :

Années :	1847-1850	1871-1875	1881-1885	1887	1888
Chiffres proportionnels	100	133	117	102	101

Les *Index-Numbers* de M. Sauerbeck donnent (p. 253) :

Années :	1867-1877	1881	1885	1888	1889-1891	1892
Chiffres proportionnels	100	85	72	70	72	68

Digitized by Google

Le tableau de M. Sœtber offre un intérêt plus grand que celui des autres statisticiens, parce qu'il a établi une décomposition entre les diverses natures de marchandises. Ses chiffres sont relatifs à la place d'Hambourg, sauf pour le 8e groupe, comprenant les exportations anglaises ; les prix afférents sont ceux de la sortie des ports d'Angleterre :

	1847-1850	1871-1875	1881-1885	1887	1888
	—	—	—	—	—
Produits agricoles . . .	100	144	130	96	98
Matières minérales. . .	100	154	150	130	129
Produits du Midi . . .	100	131	134	121	118
Produits coloniaux (non compris le coton). . .	100	130	119	116	115
Produits minéraux. . .	100	116	74	72	75
Matières textiles . . .	100	117	96	81	80
Divers.	100	114	91	77	74
Exportations anglaises. .	100	126	103	95	94

Il ressort de ce tableau que la crise des prix est loin d'être spéciale à l'agriculture ; « les produits agricoles, exposés directement à la concurrence des pays neufs, subissent cette loi comme les autres marchandises, mais pas plus que les autres. On ne saurait accuser les Etats-Unis ou les jeunes républiques de l'Amérique du Sud, d'avoir fait baisser les prix des 114 articles sur lesquels ont porté les calculs du docteur Sœtber » (p. 313). Il faut ajouter cependant que la crise est, presque partout, plus sensible aux agriculteurs qu'aux industriels; dans les campagnes, le relèvement des prix a été, d'ordinaire, plus fort que dans les villes, parce que les prix étaient restés fort bas, faute de moyens de communication; l'élévation temporaire ayant été énorme, la dépression actuelle est devenue intolérable, car durant la période d'appréciation, toutes les habitudes de la vie rurale ont été transformées.

M. Zolla a étudié les prix du blé pour une longue période; (il a relevé, pour le XVIIIe siècle, les mercuriales du marché de la Grenette de Bourg); il donne les chiffres suivants par hectolitre (p. 226 et p. 233) :

1741-1765	1766-1790	1791-1820	1821-1850	1851-1875	1876-1880	1881-1890
—	—	—	—	—	—	—
11,10	16,30	22,93	19,04	22,71	22,36	18,88

Il établit ainsi qu'il suit les relations entre les prix et les produc-

Digitized by Google

tions de métaux précieux : « l'affluence des métaux précieux précède d'assez longtemps la hausse des prix » (p. 254). C'est vers 1760 (1), alors que depuis dix ans la production a très sensiblement augmenté, que les prix commencent à se relever. La prospérité est arrêtée lorsque les métaux précieux deviennent beaucoup plus rares ; on soutient les cours par des droits protecteurs, et cependant le blé tombe à 15 fr. 59 en 1822 et à 15 fr. 74 en 1825. A partir de 1840, l'or devient plus abondant, et enfin arrivent les mines de Californie, qui enrichissent les agriculteurs.

Je crois que M. Zolla a une trop grande tendance à simplifier la question monétaire; sans contester l'influence des changements survenus dans les conditions formelles de l'échange, il faut observer qu'on ne peut avoir qu'une idée générale d'un mouvement, dont les divers modes sont très variables, alors même qu'il s'agit d'objets très analogues.

Déjà on voit, par le tableau de M. Sœtber, que certains produits sont encore plus chers qu'en 1847-1850 ; c'est le cas, par exemple, des matières minérales, des produits du Midi et des produits coloniaux. Pour ces deux derniers groupes, il s'agit, évidemment, des conséquences que le changement apporté dans la manière de vivre des populations septentrionales a eues sur le commerce et sur les prix. Nous voyons ainsi se manifester un des facteurs les plus intéressants de l'histoire des prix : quand une catégorie sociale a adopté un certain régime, elle peut se restreindre sur certaines dépenses, mais le régime

---

(1) Sur une même place, les coefficients ne sont pas les mêmes pour tous les produits agricoles d'un même pays. Les viandes de bœuf et de mouton (à Paris) ont renchéri plus vite de 1858 à 1875 (par rapport aux prix de 1840-1850) que le blé ; tandis que la dégringolade des céréales est déjà visible de 1870 à 1880, celle de la viande commence seulement en 1883 (p. 15, p. 41, p. 233).

Sur les diverses places, les coefficients d'un même article peuvent être assez différents. Le tableau de la page 315, donne les rapports suivants pour le blé, en prenant pour unité le prix moyen de 1871-1875 :

	France	Bruxelles	Londres	New-York
1881-1884	0,85	0,76	0,81	0,82

En général, les statistiques n'offrent de valeur qu'à la condition de pouvoir s'étendre sur des périodes assez notables dans le temps et à comprendre des manifestations très diverses d'une même cause. Les gens qui se servent des index-numbers ne semblent pas toujours se douter de ce principe.

Digitized by Google

n'est pas profondément modifié par les crises. La consommation ne s'adresse pas à un homme abstrait, toujours et partout identique à lui-même, mais à un homme dont les *normes alimentaires* se modifient progressivement, et qui manifeste une énorme force d'inertie quand il est question de *reculer*. D'autre part, les modifications des prix, quand elles ont un caractère un peu durable, provoquent de grandes transformations dans le mode d'emploi des capitaux ; ceux-ci ne vont pas, d'ordinaire, aux meilleures affaires, comme l'écrivent les économistes, mais bien plutôt aux affaires qui ont une apparence de prospérité exceptionnelle ; là où existent des majorations rapides, le capitaliste porte son argent. Les relations qui existent entre les industries et les vitesses d'appréciation ou de dépréciation sont, encore, à peine soupçonnées. C'est pourquoi le tableau de M. Sœtber offre de grandes difficultés d'interprétation.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la durée possible de la présente période de dépréciation. M. Zolla dit : « Il est fort peu probable que les mines d'or exploitées aujourd'hui puissent produire une masse de métal assez considérable pour provoquer ce rehaussement qu'a provoqué, il y a quarante ans, l'exploitation des placers de Californie. Il faut donc s'accoutumer à cette idée que le cours des blés oscillera désormais de 12 à 16 ou 17 fr. le quintal » (*Journal des Débats*, 9 décembre 1895). S'il en est ainsi, il est d'autant plus nécessaire d'organiser les réserves de blé et le crédit sur dépôt de céréales, de telle sorte que le cours soit d'autant plus stable que les cours moyens seront plus faibles.

M. de Launay ne semble pas aussi pessimiste dans l'article que j'ai déja cité ; il estime que durant quelques années, au moins, la production de l'or ne pourra qu'aller en croissant, et que, d'autre part, les trésors, qui paraissent exister en Asie, peuvent rentrer dans la circulation. Il donne, d'ailleurs à entendre que l'on n'a pu utiliser les mines convenablement, parce que la science n'est pas encore parvenue à donner des procédés d'extraction pour certaines combinaisons ; il est donc très possible que dans quelques années on se trouve en présence d'une métallurgie de l'or, mieux outillée, capable de traiter les mines délaissées et les débris ; ce progrès scientifique équivaudrait à la découverte de nouveaux gisements.

Digitized by Google

III

Dans toutes les discussions relatives aux taxes de douane, on invoque les intérêts de la population des campagnes. Il est très important de savoir quelle influence les prix de vente et la prospérité des producteurs agricoles exerce sur le mode de vie des paysans.

Dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, M. Zolla avait cherché à déterminer combien de personnes sont intéressées au relèvement du prix du blé, et il était arrivé à conclure qu'une très notable partie de la population agricole n'avait que fort peu à gagner à l'établissement du régime protecteur. Je rappelle tout d'abord les chiffres statistiques essentiels (en nombres ronds) (p. 397).

Propriétaires	Propriétaires cultivant exclusivement leurs terres.	2.150.000
	— — leurs terres et travaillant aussi pour autrui . . .	1.375.000
Employés et auxiliaires intéressés	Fermiers	468.000
	Métayers.	194.000
	Régisseurs	18.000
Salariés	Journaliers.	753.000
	Domestiques	1.954.000
		6.912.000

La statistique nous apprend que le territoire sérieusement agricole (labours, prés naturels, vergers, herbages, vignes, cultures arborescentes), se décompose ainsi :

Cultivé par propriétaires	19.380.000 hect.
— fermiers.	8.953.000 —
— métayers	4.540.000 —
	32.873.000 —

La culture par exploitations d'une étendue inférieure à 10 hectares, se décompose ainsi :

De 0 à 1 hectare	1.083.000 hect.
De 1 à 5 —	5.597.000 —
De 5 à 10 —	5.768.000 —
	12.448.000 —

Digitized by Google

On a soutenu que les pièces de blé ayant moins de 10 hectares, représentent une surface de 1,500,000 hectares, produisant 18 millions de quintaux; il est bien possible que la production du blé des petites propriétés n'aille pas loin. Quand on ne sème qu'un seul hectare, il n'y a qu'une très faible quantité à porter au marché, après la consommation de la famille. M. Zolla admettait que sur 2,150,000 propriétaires-cultivateurs un million était désintéressé dans la question. Parmi les propriétaires travaillant pour autrui il n'y a d'intéressés que ceux qui sont en même temps fermiers ou métayers; les autres produisent trop peu de blé pour qu'on tienne compte de leurs cultures. Les familles intéressées sont :

Propriétaires	1.150 000
Fermiers	968.000
Métayers	341.000
Régisseurs.	18.000
	2.477.000

A raison de 2,65 personnes par famille, cela fait 6,564,000 têtes. Le tableau ci-dessus donne (déduction faite des domestiques) 4,958,000 familles, représentant 13,139,000 âmes, et, ajoutant les domestiques, on a une population totale de 15,093,000. Il n'y aurait donc que 6/15 de la population intéressés à la surtaxe. M. Zolla, par un autre calcul plus compliqué, et encore moins sûr, trouve 7/18. Mais je ne crois pas que l'on puisse procéder par des méthodes aussi arbitraires, mêlant dans des moyennes générales, des phénomènes très divers et très complexes.

Aujourd'hui, M. Zolla semble avoir eu des doutes sur la valeur de ses raisonnements; car, non seulement il ne les reproduit pas, mais encore il ose à peine indiquer son opinion sur le régime protecteur. « Cette augmentation de prix est-elle un bien; est-elle un mal? Nous ne répondrons pas à cette question en une ligne. Pour nous, il s'agit d'intérêts complexes, de problèmes que la politique doit s'attacher à résoudre et sur lesquels la science économique ne fait que jeter de vives clartés, sans avoir la prétention d'en étudier toutes les faces » (p. 321). Cette prudence est une fort belle chose; mais encore faudrait-il ne pas nous priver des vives clartés que la science peut jeter sur cette question; je n'ai rien trouvé dans l'ouvrage que je discute.

Au fond, l'opinion de M. Zolla me semble se résumer à ceci : « la science agronomique fait des statistiques et compare des nombres;

Digitized by Google

les politiciens se servent de ses résultats au mieux de leurs propres intérêts et font la loi à leur profit; la science ne peut aller jusqu'à démontrer que le profit d'une classe est identique à la richesse nationale ».

Nous vivons sous un régime capitaliste; mais on n'a pas dit grand'chose quand on a prononcé ce mot; le capitalisme français s'est développé sur une souche historique et sur des cadres législatifs qui lui ont donné une figure particulière. Toute notre société actuelle repose sur l'appui mutuel que se donnent les divers degrés de la propriété territoriale, sur le continuité que notre Code a voulu établir en les gros possesseurs et les petits paysans. Inutile d'insister sur ce point, puisque, dans toutes les discussions contre les socialistes, les économistes accumulent les statistiques pour démontrer que le sol est réparti d'une manière régulière et qu'il y a une certaine *harmonie très convenable* entre les divers degrés de propriété. D'autre part, tous les partis politiques ont accepté cette situation et s'efforcent d'attirer à eux la clientèle des propriétaires petits et moyens. Le jour où le groupe opportuniste eut acquis la claire conscience qu'il pouvait représenter les intérêts ruraux, tout aussi bien que prétendaient le faire les groupes monarchiques, l'établissement d'un régime protecteur devint imminent.

A la base de notre organisation foncière se trouve la petite propriété exploitée par le paysan aidé de sa famille, pour son propre compte : ce qu'il achète est peu de chose; il loue quelquefois des auxiliaires; mais l'organisme se suffit à peu près complètement à lui-même. C'est là ce que je propose d'appeler la *propriété immédiate*. Le paysan voit cependant ses besoins de numéraire croître tous les jours, parce que la division du travail pénétre dans les campagnes et surtout qu'on y voit se développer la *conscience de la loi de division :* on trouve, presque partout maintenant, ridicule de consacrer, de temps en temps, un bout de champ à faire du lin ou du chanvre, que l'on filera à la maison et que le tisserand d'un village voisin transformera en draps; les vieilles étoffes de laine teintes par le *bon teinturier* du canton sont fort délaissées; on avoue que les vieux usages avaient certains avantages, mais aussi tout cela était fort ennuyeux et on apprécie que l'utilité produite ne vaut plus la peine qu'on se donnait. Sans vouloir me prononcer d'une manière trop absolue, je crois pouvoir dire que, le plus souvent, le paysan a raison et qu'il a intérêt à ne pas rester dans l'état barbare des tribus sauvages, produisant tout ce dont elles ont besoin.

Il faut tenir grand compte de cette transformation pour apprécier les nouveaux besoins développés dans la classe des paysans. Il faut plus de numéraire qu'autrefois. D'autre part, le progrès de la vie

Digitized by Google

matérielle a mis l'homme des campagnes plus à même de comprendre les progrès à faire dans la production; les ressources que l'on trouvait jadis suffisantes pour la fumure ne sont plus à la hauteur du besoin actuel : il faut acheter bien plus de matières que par le passé.

On dit souvent que la petite propriété n'a pas d'intérêts directs dans la question du blé, qu'elle en vend trop peu pour que les différences de prix influent sur son existence. Le paysan qui n'a à vendre que trente hectolitres ne perdra pas beaucoup à une diminution de 3 à 4 fr. par unité; mais il faut aller plus loin qu'un simple calcul arithmétique et se préoccuper des conséquences internes et externes de la dépréciation (1).

Au point de vue interne, il y a d'abord une idée de misère et un profond découragement; le paysan estime que toutes ses ressources sont menacées d'une diminution progressive, le jour où il voit la *marchandise maîtresse* entraînée dans un mouvement irrésistible de dépréciation. Vainement dira-t-on que c'est là une considération d'ordre moral introduite artificiellement par des gens à idées; c'est la pensée la plus profonde du paysan, si mal connu par les économistes parisiens, qui n'ont pas vécu de la vie campagnarde.

Dans son découragement, le paysan aperçoit, plus ou moins vaguement, le véritable lien de solidarité qui existe entre les diverses branches des industries nationales. Il se rend compte que dans le régime actuel (et il ne peut porter ses regards plus loin), sa prospérité dépend de la bonne marche de toutes les affaires sur les marchés qu'il fréquente. Si le propriétaire plus riche ou le gros fermier ne prospèrent pas, il souffre, parce qu'il vend mal les *choses secondaires* au bourg qui est sa capitale. C'est dans l'économie des infiniment petits, c'est dans la production des choses secondaires, que la propriété immédiate excelle; les auteurs anglais sont étonnés chaque fois qu'ils pénètrent dans nos maisons rurales et quand ils constatent l'extraor-

---

(1) L'examen de tous les tableaux statistiques du commerce extérieur prouve que les produits agricoles deviennent de jour en jour davantage *marchandises*. M. Zolla observe, avec raison, que la division géographique prend une importancc continuellemeut croissante et qu'il est déraisonnable de vouloir (comme les protectionnistes et les anarchistes) vivre des produits du fonds (p. 330). Cette division amène des résultats qui semblent, d'abord, paradoxaux : nous achetons et vendons des marchandises rangées sous la même nomenclature douanière. Il y a des courants dans les deux sens « d'éléments semblables, bien qu'ils ne soient pas identiques » (p. 329).

Digitized by Google

dinaire habileté de nos ménagères (1) : à la campagne c'est la femme qui fait la fortune ou la ruine d'une maison. Dans une courte mais substantielle notice (2), M. de la Bouillerie observe que la propriété immédiate a un avantage immense sur la grande propriété; le paysan « élève des veaux, vend des porcs jeunes ou engraissés. Il récolte des fruits, des pommes en particulier. Il porte en ville des volailles, des œufs, du beurre. En un mot, *il tire parti de tout, il fait argent de tout* ».

Cela est parfaitement vu; mais encore faut-il qu'il existe à portée de ce paysan un marché capable d'absorber tous ces produits secondaires, qui lui produisent de l'argent. Ses acheteurs ne sont pas des gens de sa classe, ce sont des gens qui ne peuvent vivre que si l'agriculture marche bien et donne de l'argent. Cette solidarité des diverses catégories rurales a été mise cruellement en évidence dans le Languedoc alors que les vignes étaient détruites par le phylloxéra (3).

Il faut encore observer ici que beaucoup de petits propriétaires, ne vendant presque pas de blé, ajoutent aux produits de leur terre des salaires gagnés dans la ferme voisine. Dans certains pays la prospérité de la culture parcellaire repose sur un mélange de produits directs et de salaires industriels; mais dans un bien plus grand nombre de localités, les journées faites au dehors mettent le paysan à même d'améliorer ou d'agrandir son domaine. Dès que les produits se vendent mal, la grande propriété resserre sa demande de travail; et elle peut le faire facilement en se bornant aux dépenses les plus indispensables de la culture annuelle (4). Quand on est entré dans cette voie, on marche, d'un bon train, vers le régime du latifundium, et ce n'est pas un avenir brillant pour un pays. Au bout de quelques années, il faudrait

---

(1) En Angleterre, c'est tout autre chose et l'agriculture est en souffrance; tout le monde signale, là-bas, l'importance de cette admirable économie de nos femmes, qui tirent parti de tout; — en Angleterre, la femme n'entend rien aux choses de la cuisine, de la laiterie, de la lingerie. M. Gladstone, il y a quelques années, revenant de France, décrivit à ses compatriotes la savante économie de nos compagnes; mais on ne peut travailler sans déroger.

(2) *Etude sur la petite propriété rurale*, p. 35.

(3) Dans le Midi, les effets de la solidarité se sont manifestés parfois à de grandes distances, parce que l'agriculture viticole ne ressemble guère à celle des pays plus fermés. La région de la Garonne qui envoyait beaucoup de produits dans les départements de l'Aude et de l'Hérault a été atteinte dans ses intérêts dès que le fléau eut ravagé ces deux départements.

(4) Ces ralentissements du travail sont plus frappants peut-être encore dans les pays viticoles, quand les vins se vendent mal.

Digitized by Google

trop de frais pour remonter le domaine et on le laisse dépérir, à moins qu'il ne survienne une période d'extraordinaire prospérité, plus ou moins passagère. Ainsi, la dépréciation du blé produit une réduction accélérée dans l'étendue des marchés de louage d'ouvrage.

Enfin, il y a un troisième ordre de considérations à faire valoir pour apprécier l'extrême solidarité des intérêts ruraux; il faut qu'il existe, dans les campagnes, une certaine somme de capital toujours disponible pour aider le paysan, lui permettre d'acheter, de construire ou de faire face à des accidents. Ce fonds de *crédit agricole*, comme le *fonds des salaires* (1), se constitue avec les profits que font la grande et la moyenne culture; non seulement il diminue quand les produits se vendent mal, mais encore, il se resserre alors par des raisons d'ordre sentimental. Il n'y a pas de crédit plus craintif que celui-là; la moindre alarme le fait disparaître comme par enchantement. Comme il n'est pas organisé du tout, que ses ressources sont petites, une très faible diminution matérielle produit un resserrement énorme. Ce n'est certainement pas le cas d'appliquer la loi de Fechner, et l'impression décroît bien plus vite que le logarithme de l'excitation! Du prêteur on tombe entre les mains de l'usurier, et on sait ce qu'est l'usure à la campagne. Telles sont les trois principales conséquences externes de la dépréciation.

Voilà, d'une manière sommaire, les cadres sur lesquels il faudrait pouvoir disposer l'étude économique du régime protectionniste. Comme le dit M. Zolla, la science ne pourrait conclure en affirmant qu'il vaut mieux ou qu'il vaut moins, *in abstracto*, que le régime libre-échangiste; mais elle fournirait, au moins, tous les éléments scientifiques permettant de comprendre les rapports. Il est clair que la solution appartient, en dernière analyse, comme toujours à la politique. Le plus fort fait ensuite la loi.

La science agronomique ainsi dirigée peut aborder deux questions d'une haute importance. Il faut se demander, tout d'abord, à quelle catégorie de citoyens la protection profite surtout, et, ensuite, quelles mesures on pourrait adopter pour améliorer le régime des blés.

Sur le premier point, on sait fort peu de chose; il n'est pas du tout

---

(1) Il est inutile d'observer ici que ce terme n'est pas employé dans le sens de la théorie de Mac-Culloch; il s'agit d'une détermination empirique de la masse des salaires employés pour la culture, masse qui se divise en deux : fonds de salaires minima, fonds d'amélioration.

Digitized by Google

évident que la grande propriété soit la plus directement intéressée, en France, du moins; mais il faut bien définir les termes : j'entends que la grande propriété peut, aujourd'hui, dans bien des régions, se passer des revenus provenant de la protection, parce qu'elle n'est plus *localisée* et qu'elle a des ressources très multiples, tandis que la propriété moyenne est plus directement en cause. Celle-ci, en effet, ne dispose pas de moyens variés pour vivre; elle n'a pas de gros capitaux industriels; elle n'a pas une large part aux bonis de la Bourse; *elle végète et elle améliore;* c'est sur ce paradoxe que vit une grande partie de l'agriculture française, qui enfouit, dans des terres peu productives, le revenu liquide des plus productives. Le *fonds des améliorations* doit être pris en très sérieuse considération, dès qu'il s'agit d'un sol comme le nôtre, conquis pied à pied, par le défrichement. J'ai déjà signalé son importance au point de vue de la prospérité des paysans; ici je signale son instabilité et sa délicatesse, au point de vue du maintien des cultures.

Il y aurait lieu d'examiner encore si la protection ne donne point, proportionnellement au revenu, un chiffre plus fort en faveur de la moyenne propriété que de la grande; c'est ce qui paraît exister pour certains pays. On ne saurait commettre une plus grande erreur que de considérer la moyenne propriété comme occupant, dans tous les genres de rapports, une position intermédiaire entre la grande et la petite.

Je dirai seulement quelques mots de la dernière question, malgré son importance. Puisque la protection en peut produire les résultats que l'on cherchait, n'y a-t-il pas quelque solution nouvelle à adopter? Il y a bien longtemps déjà que les économistes étudient le moyen de régulariser les échanges : plus les prix deviendront faibles, plus il sera nécessaire d'obtenir une grande régularité. En 1856, Michel Chevalier écrivait : « Un procédé d'ensilage économique et certain dans ses effets serait la fondation d'un crédit agricole »; et Doyère (1) montrait qu'en effet, tout dépendait de la solution d'un problème scientifique, permettant d'emmagasiner les grains dans des docks, où ils fussent en parfait état de conservation, pour les faire sortir dans les années de disette. Les quantités à manipuler ne sont pas grandes et l'opération serait très pratiquable si la science pouvait répondre aux demandes de l'économie. En 1855, des expériences furent faites par

(1) *Conservation des grains par l'ensilage.*

Digitized by Google

Doyère aux frais d'une société, dont les frères Péreire étaient les principaux actionnaires; à cette époque, les fermentations et les antiseptiques n'étaient pas aussi bien connus qu'aujourd'hui; d'ailleurs, la prospérité agricole semblait fixée d'une manière définitive et peu de gens songeaient aux crises actuelles.

M. Jaurès a eu le mérite de reprendre la question; mais il ne semble pas que son idée ait été appréciée à sa juste valeur. Il a paru étrange qu'un professeur de philosophie pût raisonner sur les grains. On avait l'exemple de M. Burdeau, qui avait si mal raisonné sur la Banque de France, plaidé le pour et le contre, sans jamais parvenir à persuader ses lecteurs de la sincérité et de la valeur de ses opinions. Ce déplorable précédent a indisposé certainement beaucoup de techniciens. Cependant, c'est de ce côté qu'il faut diriger les recherches.

Il ressort parfaitement du livre de M. Zolla que le régime protecteur, en matière de blé, n'est qu'un expédient grossier, mal adapté aux circonstances pratiques. D'autre part, l'examen le plus superficiel des mouvements commerciaux montre que le retrait et l'apport de quantités assez minimes de grains pourraient dominer tout le marché. La thèse de M. Jaurès doit être étudiée avec le plus grand soin; mais je ne le ferai pas ici, parce que M. Zolla n'en a point parlé.

(*A suivre*). F.

Digitized by Google

Étude locale sur la forme primitive de la Corporation au Moyen-Age

(Suite et fin) (*).

IV

Le vieux régime des Métiers commença à se modifier, à Perpignan, au courant du XIVe siècle. Il ne disparut pas alors tué par des institutions opposées, venues de l'extérieur (1), ou créées de toutes pièces d'après un idéal préconçu; mais le système primitif, mal en harmonie avec les besoins des temps nouveaux, se trouva dans un milieu qui le transforma complètement. Les offices archaïques donnèrent naissance à d'autres groupes, les uns dirigeants et formés sur le modèle des *corps constitués*, les autres dirigés et tendant à se confondre avec le type classique de la *corporation d'arts et métiers;* et, en même temps, l'association professionnelle perdit le rôle fondamental qu'elle avait joué jusque-là dans l'administration de la commune. Tels sont les faits qui caractérisent l'évolution des Métiers qui était achevée en Rousillon vers la fin du XVe siècle. On peut lui assigner pour causes principales, d'abord les événements politiques, ensuite la lutte des classes amenée par les nécessités économiques.

Les derniers rois de Majorque vécurent en mauvaise intelligence avec leur bonne ville de Perpignan. Don Sanche se plaisait à la taqui-

---

(*) Voir le numéro de décembre 1895.

(1) Les institutions importées de l'étranger eurent une certaine influence sur le régime municipal de Perpignan. Le préambule des règlements de 1402 et de 1499 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 316 et AA. 3, f° 529) témoigne du désir d'imiter les constitutions communales de Barcelone, Gérone et autres villes de la Catalogne espagnole. Mais en matière d'organisation du travail je n'ai relevé aucune trace d'imitation étrangère.

Digitized by Google

ner par des règlements bureaucratiques, tracassiers, d'une minutie singulière (2), qu'il révoquait ensuite par testament (3). Son successeur, Jaume II, dut se faire reconnaître par la force en Roussillon; et dans ces révoltes locales contre le roi, les gens des offices mécaniques paraissent avoir continuellement formé le gros des émeutiers. Les conjurés de 1342, à la tête de la dernière de ces insurrections, étaient des chefs de *menestrals*, un épicier, un charpentier et un tanneur (4). Il est assez difficile de discerner les motifs de cette opposition. Les historiens du pays supposent que le peuple fut entraîné, sans y avoir aucun intérêt réel, à suivre le parti des seigneurs roussillonnais en rébellion contre le roi (5). Je n'ai pu vérifier cette assertion ; mais elle n'est pas invraisemblable; et ce rôle de dupe a été assez souvent joué par les travailleurs pour que l'hypothèse soit admissible.

En tout cas l'amoindrissement du caractère démocratique de la constitution municipale à Perpignan et la réforme des Métiers en vue de leur enlever l'influence politique furent, comme on le verra, une des idées dirigeantes de la politique royale.

Une autre série de faits, étrangers comme les précédents au mouvement économique, dérangea aussi le cours normal des anciennes institutions professionnelles. En Catalogne, parmi des populations très vindicatives, les questions de personnes ont toujours exercé une action

---

(2) Règlements sur la manière de porter le deuil, sur la toilette des femmes, les noces et festins, les mutations de biens, les funérailles, les apothicaires. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 97 v°, 120 v°, 183).

(3) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 186 v°. Acte du 29 août 1324. — Notez encore que ce fut Sanche, qui par son mandement, du 5 mai 1315, remet en vigueur l'ordonnance de Jacques Ier qui confiait au roi ou à son représentant en Roussillon la nomination des 12 conseillers de la ville de Perpignan. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 100 v°).

(4) *Arch. dép. des Pyrénées-Orientales*, B. 97. — *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 4, f° 25 v°). Ordre d'élever une chapelle sur le *puig* de Malloles, en l'honneur, de Pierre Ribera, Pierre Arnau, apothicaires, et un autre Pierre Arnau, suppliciés en ce lieu par ordre du roi de Majorque.

(5) Gazanyola. *Histoire du Roussillon*, Perpignan 1857, 8° p. 207. Sur l'émeute de 1342, voyez un acte du 17 décembre de cette année (*Arch. comm.*, AA. 2, f° 175).

(6) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 396 v°, acte du 13 mai 1418, parlant des prohoms et vieux bourgeois qui se trouvent dans chacune des deux factions qui divisent la ville.

Digitized by Google

considérable. Ces jalousies stupides et ces vanités froissées amenèrent au xve siècle, à Perpignan, la formation de deux partis rivaux, recrutés indistinctement dans toutes les classes sociales, et où chacun entrait parce qu'il avait ses ennemis dans l'autre parti. Chaque coterie eut dès lors pour unique programme de nuire systématiquement à l'autre coterie et d'employer contre elle le pouvoir municipal. Dans ces conditions on en vient facilement à la mauvaise guerre; le manque de délicatesse morale des gens de cette époque aggrava les procédés. La calomnie et les plus méchantes manœuvres furent utilisées. On vit au moment des élections susciter à la légère des procès criminels contre les candidats dangereux; d'autres furent subitement poursuivis pour dettes au moment où ils se mettaient sur les rangs. Le bannissement, la prison, la mise à l'index servirent d'instruments à chaque parti; il y eut même des guet-apens organisés, des rixes provoquées par les bravi, ou *valedors* des deux factions; et l'assassinat du bourgeois Guillem Amarell, « mort per la deffensio de la vila », resté célèbre dans l'histoire du pays et que ses amis vengèrent atrocement, n'est qu'un épisode de ces haines électorales (7). Les offices se discréditèrent et préparèrent la ruine de leurs pouvoirs en prenant position dans ces conflits, au gré des passions de leurs chefs (8).

A ces causes accidentelles, dues à l'ambition du prince et aux caprices des factions, l'incessante transformation des intérêts ajouta d'autres éléments de désagrégation, moins apparents, mais plus actifs et intimement liés à l'ancien système de la corporation. Dans l'antique hiérarchie des habitants de Perpignan, basée sur la dignité de leur profession, les divisions sociales représentaient seulement la répartition des forces communes en vue d'un but commun. Aucun texte, aucune supposition ne permet d'y voir des partis en compétition. Alors, la lutte pour la vie n'opposait pas entre elles les trois Mains de la commune : elle se livrait ailleurs, limitée entre toute la popula-

---

(7) Sur ces mœurs politiques, voir principalement la pièce du 27 mars 1437. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 453 v°), qui fut provoquée par l'assassinat de Guillem Amarell. Elle ne laisse aucun doute sur les procédés mis en œuvre pour empêcher les élections et sur la connivence prêtée par la police à ces manœuvres.

(8) « Alguns caps de mesters, sots color de lurs privilegis se volen efforçar de interrompre e desviar la dita concordia », dit une lettre royale du 13 mai 1418 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 396 v° et 402 v°).

Digitized by Google

tion urbaine d'une part et les seigneurs et gens d'église de l'autre. Propriétaires, marchands et travailleurs, depuis le plus gros bourgeois jusqu'au dernier des *menestrals*, tous avaient eu le même besoin, celui de s'affranchir des prélèvements opérés sur la richesse par la classe des nobles et celle des prêtres. Le préambule des chartes municipales n'exprimait pas une fiction administrative, en débutant invariablement par cette phrase : « Com la dita vila es poblada de tres condicions de personas, les quals fan universitat ». La commune, l'*universitat*, existait réellement. Tous les habitants s'étaient sentis solidaires, en achetant, aux premiers temps, du roi-seigneur les privilèges de la *ma armada* (9) et de la juridiction de l'*Horta* (10), en se débarrassant des péages ennemis du commerce (11), en se rédimant des droits barbares de *cugucia*, d'*exorquia*, d'*intestia* (12). Les pilleries de la *malagent* féodale, les leudes arbitraires des seigneurs de Canet, Vernet, de Tatxo, de Saint-Féliu avaient (13) gêné tous les citadins également. Tous aussi avaient trouvé leur avantage à exclure les nobles de leurs affaires (14), à ne plus payer les dîmes et prémices dues au clergé (15), à s'exonérer des prétentions de l'évêque à se faire une source de revenus des mariages et des enterrements et à s'approprier la dépouille des morts (16).

Mais, au xve siècle, la commune n'avait plus de franchises à obtenir. Elle ne pouvait plus rien demander au roi, à moins d'ambitionner

---

(9) Charte de Pierre II, d'Aragon, du 23 février 1197, citée plus haut.

(10) Confirmation de ce privilège par Pierre IV, d'Aragon, du 30 octobre 1344 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 25).

(11) Exception des leudes royales, en faveur des habitants de Perpignan à Collioure en 1315, à Majorque en 1317, et d'une façon générale en 1344. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 100, 108 v° et 193).

(12) *Les Coutumes de Perpignan, op. cit.*

(13) Rachat ou abolition de la leude de Canet, en 1260; de Saint-Feliu, en 1302; de Vernet, en 1305; de Tatxo, en 1310. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 29 v°, 168 v°, 95 et 97). Voyez aussi l'abolition de la banalité des jours qui appartenait à l'ordre du Temple. (*Ibid.*, f° 46.)

(14) Malgré cette exclusion les nobles devaient payer toutes les impositions communales, et cela dès 1274 (*Arch. comm.* AA. 2, f° 30).

(15) *Les Coutumes de Perpignan, op. cit.* Leurs dispositions sur ce point furent confirmées en 1323. (*Arch. comm.*, AA. 1, f° 132) et en 1448. (*Ibid.*, AA. 3, f° 467).

(16) Rachat de ces droits en 1267. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 41).

Digitized by Google

les prérogatives mêmes du souverain et de tendre à devenir, comme Barcelone, une façon de république. Dans la direction de l'affranchissement, le cycle de son évolution était fermé. Le clergé, puissant sur les âmes seulement, vivait relégué dans les cérémonies du culte, sans influence politique et sociale. Les paroissiens administraient sans contrôle les fabriques et les hôpitaux. Les consuls faisaient sonner les cloches, ordonnaient les processions, réglementaient les pompes funèbres, et sans l'intervention de l'évêque nommaient les maîtres de grammaire, les instituteurs du temps (18). Ce n'étaient plus les bourgades voisines, ni les barons campagnards qui malmenaient les gens de la ville; au contraire, l'état d'infériorité des seigneurs haut-justiciers et des villages était sensible vis-à-vis des bourgeois de Perpignan. Un des plus gros seigneurs roussillonnais, Bérenger d'Oms, allié à toute la noblesse du pays, très bien d'ailleurs à la cour royale, était forcé d'avouer, en 1400, qu'il n'osait plus entrer à Perpignan (19). Même sur ses terres il ne pouvait se faire respecter, et pour sauver de la destruction son château de Montesquiu, une massive forteresse dont les restes semblent encore redoutables, il essaya en vain de le mettre sous la protection du roi d'Aragon, Alphonse V (20). En 1435, l'arrogance des Perpignanais envers les nobles devint telle que tous les chevaliers et gentilshommes de la province formèrent entre eux une ligue pour leur tenir tête. La ville ne s'en émut pas. Elle résista, bannit les ligueurs de son territoire, punit leurs partisans et obtint du roi d'intervenir en sa faveur (21).

---

(17) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 45, 61 et 154 v° sur l'administration des hôpitaux; — BB. 7, sur l'administration des fabriques.

(18) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 316 v° : Réglement municipal du 23 août 1402 : il y est dit que le salaire des maîtres d'école et leur nomination concernent le conseil général de la ville.

(19) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 387. Bérenger d'Oms finit par avoir complètement le dessous dans cette affaire, à la suite de la sentence arbitrale rendue par le Roi entre lui et la ville de Perpignan, en 1402. Auparavant, Arnaud d'Oms, père de Bérenger, avait fait assassiner en plein jour trois habitants de la ville et les Perpignanais avaient ravagé ses terres.

(20) Expédition de la *mà armada* contre le lieu et château de Montesquiu en 1414. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 371).

(21) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 441 : privilège du 17 janvier 1436.

Digitized by Google

Ainsi avaient obtenu satisfaction tous les besoins en vue desquels la vieille commune s'était constituée et avait travaillé et combattu. Mais au prix de ces luttes et de ces travaux, des privilèges, des pouvoirs et des richesses s'étaient créés. Le moment ne tarda pas à arriver où il fut question pour les diverses classes urbaines de se faire entre elles la concurrence, et de répartir, ou plutôt d'accaparer à leur profit, ces privilèges, ces pouvoirs, ces richesses. La fortune ne s'était d'ailleurs pas accumulée sans se concentrer aux mains d'une espèce de gens. Certains métiers, comme ceux des tisserands, des teinturiers, des pareurs, avaient cessé d'être à la fois producteurs et vendeurs, comme le restaient les professions sans caractère industriel, tels que les épiciers, les charpentiers, les forgerons, les bouchers. La fabrication des draps se faisait en réalité par les marchands, ou *mercaders*, pour lesquels d'autres artisans travaillaient à la tâche ou à façon des matières premières, qui ne leur appartenaient pas. Le maître, *le seigneur* du drap, comme l'on disait, n'était plus celui qui l'avait fait, mais bien celui qui l'avait fait faire (22). Le système de production capitaliste s'organisait. Il y a un trait caractéristique de ce changement capital, opéré sous le voile des institutions officielles : c'est l'autorisation donnée en 1449 aux ouvriers en lainage de prendre pour chefs de leur corporation, au lieu de leurs camarades, des marchands de draps, c'est-à-dire leurs véritables patrons (23).

Ces tendances nouvelles apparurent au milieu du XIVe siècle. Pour la première fois, on vit en 1346, une partie des habitants prétendre se réserver le pouvoir politique et le droit exclusif de nommer les consuls et les conseillers de la ville. Jusque-là, dans les différends suscités par

---

(22) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 398 : criées du 23 juin 1417. — *Ibid.*, BB. 7, f° 261 ; ordonnance des consuls sur la fabrication des praps, du 2 avril 1433, et BB. 7, f° 280 : autre ordonnance des mêmes, du 9 janvier 1439. On y voit que les pièces d'étoffe devaient porter non la marque du tisserand, mais celle du *Seigneur du drap*, du marchand pour qui le tisserand travaillait.

(23) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 469. Constitution communale de 1449, art. 23 : « Item si per lo consell del offici de perayres sera elegit algun, en la forma demont dita, en sobreposat del dit offici, dels mercaders descrits e continuats en lodit libre de matricules per consellers de la dita ma mitjana, aquell tal finit lo temps de son offici de sobreposat romangua e sia en la dita descripcio, etc. »

Digitized by Google

les élections en 1277 et encore en 1315, le désaccord avait seulement existé entre le roi et la communauté d'habitants (24). L'antagonisme s'était manifesté d'abord, pour l'autonomie administrative, entre le prince et la communauté d'habitants; quand il disparait, on le retrouve entre les diverses classes d'habitants, pour la prépondérance politique dans la commune. Il y eut d'un côté « les chefs de métier qui prétendaient représenter le peuple ou la commune » et de l'autre une aristocratie arrivée au pouvoir, qui cherchait en se fondant sur les faits accomplis à se perpétuer dans les fonctions consulaires (25). Les offices, déjà suspects au pouvoir royal, engagés dans des querelles de particuliers, trouvèrent là une cause nouvelle de désorganisation.

Sa prospérité et ses privilèges ont mis Perpignan bien au-dessus de tout le reste du Roussillon; ses habitants n'ont plus à se défendre contre leurs voisins de Collioure, Thuir ou Puycerda, ou contre la noblesse des campagnes; mais dans la ville même s'est créée une nouvelle noblesse, basée sur la fortune capitaliste, en opposition d'intérêts avec les offices mécaniques et contre qui la lutte sera d'autant plus difficile que l'élite des gens de métier cherchera continuellement, dans son progrès vers la richesse, à pénétrer dans la catégorie supérieure, à faire partie des mercarders, puis des bourgeois (26).

*
* *

La première atteinte à l'organisation des Métiers de Perpignan visa leur caractère démocratique. En 1315, le jour des ides de juillet, le

---

(24) L'ordonnance de 1277, mentionne seulement, d'une façon incidente, la nomination des consuls par le roi-seigneur. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 58 v°) : « quandocumque contigerit dominum ville Perpinyani, vel in ejus absencia, bajolum dicte ville eligire quatuor consules... » Mais celle de 1315 insiste sur l'application de cette mesure qui n'avait pas été exécutée, paraît-il. (*Ibid.*, AA. 2, f° 100 v°).

(25) Constitution communale de 1346, passage cité plus haut.

(26) La tendance à chercher constamment à s'élever, à passer de la Main mineure dans la moyenne, puis de la Main moyenne dans la Main majeure est un fait frappant pour tous ceux qui ont étudié l'histoire locale de Perpignan. L'homme du Moyen-Age, sans ambition, vivant content dans l'humble place où le sort l'a fait naître, est pour ce pays de Roussillon une simple légende. Les intrigues et les querelles provoquées par l'inscription à la matricule en sont la preuve.

Digitized by Google

gouverneur, Guillaume de Canet, fit brutalement mander au bayle de Perpignan d'interdire les élections des chefs de Métiers, qu'on allait faire de la façon accoutumée. A la nomination par leurs camarades était substituée la désignation de ces chefs par leurs prédécesseurs, désignation soumise au contrôle et à l'agrément de l'autorité royale. Aucun chef ou *sobreposat* ne serait élu désormais; pour le reste, ils gardaient leurs pouvoirs, à condition de prêter serment au roi. Pour sanctionner ce coup de force, la décision du gouverneur fut enregistrée par ordre sur les livres municipaux, « ad eternam rey memoriam », mention tout à fait inusitée (27).

L'ordonnance fut éphémère cependant. A la fin du XIVe siècle, la plupart des offices « menestrals » élisaient encore leurs chefs, et tous les gens du métier, ou du moins la plupart, avaient l'habitude de prendre part au vote. On prétexta les désordres qui accompagnaient si facilement les manifestations du suffrage populaire pour abolir ce vieux droit en 1395. Cette année, le 2 juin, — c'est-à-dire à quelques jours avant les élections consulaires qui avaient lieu le 23 juin, — les consuls en exercice, pour assurer à leur faction la prépondérance aux assemblées générales de la commune, changèrent le mode d'organisation des Métiers. Chaque corporation continua à avoir deux chefs ou *sobreposats*, mais on plaça à côté d'eux un conseil composé de cinq, sept ou onze personnes, suivant l'importance du groupe corporatif. Les conseillers devaient être choisis, chaque année, par les *sobreposats* sortants de chaque métier; et ces *sobreposats* sortants, unis aux nouveaux

---

(27) « Idus julii, anno Domini M. CCCo quinto decimo, dominus Hugo de Tacione, miles, vicarius Rossilionis, dixit domino Petro de Mosseto, domicello, bajulo Perpiniani, quod nobilis vir dominus G. de Caneto, locumtenens illustris domini regis Majoricarum, vollebat et mandabat, ut locumtenens dicti domini regis, quod suprapositi cujuslibet ministerii ville Perpiniani, videlicet illi qui fuerint unius anni suprapositi, in fine dicti anni seu sui regiminis eligant, una cum proceribus sui Ministerii, alios homines sui Ministeii, qui sint suprapositi dicti sui Ministerii sequentis anni; et, facta electione, ducant predictos electos, qui debent esse suprapositi, ad presenciam bajuli Perpiniani, et in ejus posse jurent se fideliter habere in suo officio suprapositure per dictum annum. — Et ita voluit et mandavit dictus dominus locumtenens extunc servari et compleri in villa Perpiniani, et mandavit hic scribi ad eternam rey memoriam ». (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, fo 56). Il faut observer que cette restitution de la liberté des Métiers coïncide avec le renouvellement de l'ordre de faire nommer les consuls par le bayle.

Digitized by Google

conseillers, ainsi nommés par eux, élisaient de concert les *sobreposats* qui devaient les remplacer. Certaines corporations, pourvues de privilèges spéciaux, comme celle des pareurs, des notaires, des cordonniers, tanneurs et corroyeurs et des bouchers, conservèrent seules le droit d'élire leurs chefs; elles durent toutefois leur adjoindre un conseil. Dans quelques offices, les *sobreposats* refusèrent d'exécuter la nouvelle ordonnance, et les premiers conseillers du Métier furent nommés d'office par les consuls. Malgré ces tiraillements, la réforme s'introduisit définitivement, un peu amendée, en 1398, par un article additionnel, qui permit aux notables de chaque métier de se réunir pour délibérer sur leurs affaires les plus importantes (28).

Ces mesures, sanctionnées par une nouvelle ordonnance du 21 juin 1402 (29) — à la veille encore des élections municipales — atteignirent parfaitement leur but. Au bout de quelques années, dans certains Métiers, celui des jardiniers par exemple, personne, en dehors d'une coterie de dix-sept ou dix-huit personnes, parents ou amis et fortement ligués entre eux, ne put arriver à diriger la corporation ou à la représenter au conseil général de la ville (30). Des augmentations ou des

---

(28) « En temps passat, ço es dimecres, a dos de juny del any M. CCC° nonanta sinch, per cessar discensions e discordies qui s'seguien soving en la electio qui s'fahia cascun any de sobreposats dels officiso mesters de la vila de Perpenya, qui abans se fahia, per molts dels dits officis o mesters, per tots los singulars o la mes part de aquells, los honorables... consols haguessen ordonat, per poder à ells attribuit per special privilegi real, que tots los dits officis a mesters haguessen cert nombre de consellers, ab voler, accort e conseyl dels quals, fossen cascun any elegits los sobreposats del dits officis o mesters. (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 252). La pièce du 2 juin 1395 a une telle importance pour l'histoire des Métiers que je crois bon de la publier en appendice *in-extenso*.

(29) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 209 v° : « En aquell offici, lo qualt no ha cert privilegi sobre la dita electio dels sobreposats sia tinguda tots temps la forma seguent : ço es que quant se sdevendra los sobreposats d'aytal offici celebrar e fer la electio de alcun sobreposat de lur offici ab los lurs consellers o la major partida de aquells, los dits sobreposats o cascun de aquels hajen veu en la dita electio, axi com I cascu dels consellers d'aquell offici. »

(30) *Arch. comm. de Perpignan* AA. 4, f° 22 : « Com los consols sien informats que lo regiment del dit offici (*des jardiniers*) ab cauteles de alscuns sta del tot poder de XVII o XVIII persones del dit offici, lesquals se han en lo dit re-

Digitized by Google

réductions subites, dans le nombre des membres des conseils de métier, comme il s'en fit en 1404, 1421 (31) et 1424 (32) servaient encore, à l'occasion, à affermir la majorité du parti au pouvoir, et à lui donner l'influence dans les conseils corporatifs. Ainsi les jardiniers avaient quinze conseillers, on leur en donna trente, puis, se ravisant, on en ramena le nombre à quinze. Les peaussiers, faible corporation, semblaient pouvoir se contenter d'un conseil de cinq membres, deux nouveaux titulaires furent créés. Les consuls, qui les nommèrent, durent savoir choisir des partisans. Notez que le fait se passa encore à l'approche des élections, une fois le 17 juin, une autre fois le 20 de ce mois.

La date de la nomination des *sobreposats*, désignés par ces conseillers, avait varié jusqu'en 1419. Par une mesure générale, elle fut fixée alors à la fête de la Saint-Cyr, le 5 juin, de manière à précéder immédiatement l'élection des consuls qui avait lieu le 24 juin, jour de la Saint-Jean, patron de la ville. L'ordonnance, qui prescrivit cette réforme, porta de plus à deux ans la durée des pouvoirs des *sobreposats*, et ordonna leur renouvellement partiel; un seul des deux chefs de chaque métier fut désigné annuellement. On cherchait évidemment à donner plus de stabilité à la représentation des corporations (33).

Ce mode d'élection fut peut-être une des causes du mécontentement des gens de métier, que la sentence arbitrale de la reine Marie, rendue en 1449, prétendit apaiser. Le nouveau système était assez compliqué. Tous les individus de chaque office purent se faire inscrire annuellement, le 20 juin, sur un registre spécial, ou livre de la matricule, s'ils justifiaient devant une commission, composée des consuls en exercice et des anciens consuls premiers et seconds, d'une capacité suffisante.

---

giment per tal manera que james no hix de la ma de aquells o de alscuns pochs, a aquells adherents, ne los altres prohomens del dit offici poden cabar en lo regiment de aquell per esser conseller o cap del dit mester. »

(31) *Arch. comm. de Perpignan*, BB f° 245 v° : ordonnance du 20 juin 1421.

(32) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 252 : ordonnance du 17 juin 1424.

(33) Constitution municipale du 30 octobre 1419. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 410 v°) : « E com los dits sobreposats hajen a esser d'açi avant consellers e sia rahonable que tots aquells, qui se han a mudar, se muden en un temps, sia ordinat que los dits sobreposats, qui cascun an yes mudaran en la ladita vila se hagen a mudar de la vespra de Sent Quirch inclusive tro a la vespra de Sent Johan de juny. »

Digitized by Google

Parmi les inscrits, le sort désignait, deux jours plus tard, le 22 juin, les conseillers élus. Ces conseillers choisissaient de suite, à leur gré, six personnes ayant au moins 30 ans, et le sort, consulté une seconde fois, indiquait parmi les six les deux *sobreposats* de la corporation (34).

Cette méthode, qui fut appliquée pendant longtemps, avait, comme celle qu'elle remplaçait, le défaut de ruiner l'esprit même d'association. Elle n'assurait plus, il est vrai, la direction des Métiers à des coteries fermées, mais elle désintéressait les ouvriers syndiqués de la marche de la collectivité. Les offices acquirent peut-être à ce régime un esprit de corps plus marqué, une discipline plus régulière; ils y perdirent beaucoup de l'ancienne solidarité qui unissait leurs membres, désormais sans influence sur les affaires communes, sans action sur les chefs.

Cette situation, dans laquelle la masse des travailleurs ne pouvait plus prétendre à diriger ses destinées, fut encore aggravée par ce qu'on

---

(34) Constitution municipale du 18 août 1449 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 469), *art.* 7 : « Item, en elegir o fer elections dels dits caps de mesters per intrar o per entrevenir, per consellers de ma menor en lo dit consell general e per sobreposats dels dits officis, e encara dels consellers de cascun d'aquells, sia servat en pertostemps l'orde seguent : ço es quels noms dels singulars de cascun dels officis de la vila, acostumats a entrevenir en dit consell, qui a parer dels dits consols e de tots los qui son stats e seran consols caps e segons e dels sobreposats e consellers d'aquell offici, si esser hi volran, ço es cascun per son offici tant solament, o de la major par d'aquells seran vists sufficients per esser nominats o elets en sobreposats e consellers dels dits officis, sien descrits, separadament per officis, en lo dit libre de les metricules; e cascun any, lo XX dia del mes de juny sien regoneguts e augmentats a ordinacio dels demont dits o de la major part d'ells. E de tots los descrits e continuats sien trets per sort per los sobreposats d'aquell offici, de que s'fara eleccio, presents los dits consols e los qui seran stats consols caps e segons, si esser hi volran, tants en nombre com acostumen esser consellers en cascun dels dits officis : los quels sien consellers per hun dels dits officis. E prestat lo jurament prestar acostumat, ensemps ab los sobreposats, cascun any, lo dit XXII dia del mes de juny, tots ells, o la mes part concordes, fassen eleccio de sis dels descrits dits officis, de edat cascun de XXX anys o mes; e feta la dita eleccio, de continent, los dits sobreposats e consellers aquells manifesten e nominen als consols en la casa del consolat. E aqui, en presencia dels dits consols, los dit sobreposats e consellers elegesquen ab sort dos dels sis; e los dits dos, per ells elegits, sien sobreposats dels dits officis per l'any sdevenidor ».

Digitized by Google

pourrait appeler l'*amalgame des Métiers*. Pendant longtemps, ainsi qu'on l'a vu, il y avait eu autant d'offices que de genres de professions. Quelques ouvriers, exerçant des spécialités d'un débouché restreint, ou des industries récemment introduites dans le pays, étaient seuls annexés à d'autres corps d'état. En 1360, on résolut de grouper tous les métiers similaires, de façon à réduire considérablement le nombre des offices, et la mesure fut appliquée sans avoir soulevé de plaintes ni de difficultés.

L'origine de cet amalgame me paraît très difficile à établir. L'ordonnance qui le prescrivit (25 mars 1360) émane des consuls, c'est-à-dire de l'une des factions municipales, celle qui était au pouvoir à ce moment. Mais ces consuls déclarent agir sur l'ordre exprès du roi. D'autre part, le motif officiellement donné pour justifier leur décision est singulier. Le roi aurait été choqué du grand nombre de bannières que déployaient les gens de Perpignan aux jours de solennités, alors que chaque office avait la sienne; il aurait trouvé ridicule de voir tant de drapeaux et tant de chefs pour si peu d'artisans (35). J'ai peine à croire à la valeur de ces arguments. Les raisons de convenance amènent rarement des réformes de cette importance. De plus, en 1360, Perpignan était à l'apogée de sa prospérité, la population arrivait au plus grand chiffre qu'elle ait jamais atteint : il est curieux qu'on ait attendu ce moment pour remarquer qu'il y avait peu de gens dans chaque corporation. Ne craignit-on pas plutôt les masses populaires que pourraient enrégimenter cette foule d'étendards; ne crut-on pas, en réduisant les cadres, réduire les effectifs ?

Un autre mobile est facile à percevoir. Aux termes de la constitution municipale de 1346, encore en vigueur en 1360, toutes les corporations avaient le droit d'être représentées par leurs *sobreposats* à l'assemblée générale de la commune. En diminuant le nombre de ces corporations, on réduisait, dans la même proportion, l'influence de la *Main moyenne* et de la *Main mineure* dans les délibérations. Les manœuvres sourdes et le goût de la corruption étaient tellement à la mode à cette époque qu'il est légitime de supposer ici encore leur néfaste intervention.

En toute hypothèse, la tendance à amalgamer plusieurs Métiers était

---

(35) *Arh. comm. de Perpiguan,* AA 2. f° 227 : 25 mars 1360 : « Aliqui ex ipsis officiis sunt adeo numero pauciores quod defferre tot pendones vel senyerias et habere tot suprapositos cedit dicte ville magis ad dedecus quam.

Digitized by Google

antérieure à 1360. Bien auparavant certains offices s'étaient unis à d'autres. Ainsi les teinturiers formaient de longue date une union avec les pareurs ou apprêteurs de draps (36); et déjà en 1356 on trouve les offices primitifs répartis en 14 groupes, pour composer l'armée de la ville (37).

Ces groupes ou compagnies, créés en vue du service militaire, servirent de base à l'amalgame des Métiers. On forma, en partant des usages établis sur ce point, 15 Unions d'offices. En voici la liste à laquelle je joins la traduction des mots catalans (38).

1	*Parayres*	Pareurs ou apprêteurs de draps.
2	*Scrivans*	Notaires et greffiers.
3	*Sartres*	Tailleurs.
4	*Pellissers*	Peaussiers.
5	*Tixedors*	Tisserands.
6	*Speciayres*	Epiciers-apothicaires.
7	*Fusters*	Charpentiers-menuisiers.
8	*Sabaters*	Cordonniers.
9	*Fabres*	Ouvriers en fers, forgerons.
10	*Mercers*	Merciers.
11	*Aluders*	Maroquiniers.
12	*Tenders*	Revendeurs.
13	*Aventurers*	Charretiers.
14	*Masellers*	Bouchers.
15	*Ortolans*	Jardiniers.

Ces groupes sont placés dans l'ordre de préséance. Chacun d'eux prit dans l'usage le nom d'un des offices qui le composaient, de celui que l'opinion publique regardait comme le plus honorable. Aucune

---

(36) *Arch. comm. de Pepignan*, BB. 7, f° 125 v°.

(37) 15 novembre 1356. « Tota hora que la host de la vila de Perpenya exira.., vaja... per aquesta manera que s'segueix, escrit per orde : parayres, — sartres, — pelissers, — tixedors, — fusters, — fabres, — sabaters, — speciayres, — mercers, — aluders, — curaters, — aventurers, — maselers — ortolans ». (*Arch. comm. de Perpignan*, BB, 7, f° 114 v°.)

(38) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, 148 v° : 25 juin 1387. Il est dit dans cette pièce que cet ordre était celui dans lequel les surposés des Métiers prenaient rang aux assemblées générales de la commune. Il est a remarquer que c'est le même que celui qui est indiqué par la pièce du 2 juin 1395, publié plus haut, à l'exception des *teulers* et *payrers* qui furent unis aux *tenders*.

Digitized by Google

désignation officielle ne fut imposée; il semble qu'on n'était pas assez assuré de l'avenir des nouvelles formations; et il arrivait souvent de distinguer un groupe tantôt par l'appellation d'un office, tantôt par celle d'un autre. Le sixième groupe était indifféremment celui des apothicaires ou celui des épiciers; le onzième empruntait sa dénomination aussi bien aux tanneurs qu'aux maroquiniers; le douzième, celui des charretiers, s'appelait également le groupe des hôteliers et des marchands de bêtes.

Cela vient du grand nombre d'anciens offices unis dans chaque groupe. On aura une idée de l'importance de l'amalgame opéré, par l'exemple suivant. Le dixième groupe était celui des merciers, profession bien restreinte et facile à préciser; on ne sera pas sans étonnement en apprenant que ce groupe comprenait douze offices à savoir (40) :

1 *Mercers*	Merciers.
2 *Botiguers de canamasseria*	Marchands de chanvre.
3 *Pintors*	Peintres.
4 *Bonaters* ou *capellers*	Bonnetiers ou chapeliers.
5 *Brodadors*	Brodeurs.
6 *Cellers*	Selliers.
7 *Pentiners*	Fabricants de peignes pour la toilette comme pour le travail des laines.
»	
»	
8 *Corratgers*	Fabricants de cuirasses.
9 *Sinters*	Fabricants de ceintures.
10 *Ganters*	Gantiers.
11 *Soqners*	Galochiers.
12 *Nahipers*	Fabricants de cartes à jouer.

De même les pareurs étaient unis aux cardeurs et aux teinturiers, pour former le premier groupe; les notaires aux huissiers et aux greffiers pour former le second; les épiciers aux apothicaires, aux chandeliers, aux cordiers, aux ciriers, aux droguistes, aux poivriers, pour former le sixième, etc.

Une liste complète des offices entrant dans chaque groupe ne peut être établie pour le début du xve siècle; il y aurait, d'ailleurs, peu de

(40) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 369 v°.

Digitized by Google

conséquences à en tirer. Un point plus important, que les textes établissent sans obscurité, c'est que les groupes restèrent au nombre de quinze aussi longtemps que se maintint l'ancienne organisation des offices (41).

On remarquera que dans ces quinze groupes, les offices mécaniques sont presque seuls à figurer. Sauf le notariat et la pharmacie, aucun art honorable n'est représenté dans cette nomenclature. C'est qu'au moment même où les Métiers inférieurs se formaient en unions corporatives d'un nouveau genre, les gens des professions plus élevées abandonnaient également la vieille organisation de l'office, pour se réunir en associations d'un type tout différent, qui furent appelées les *Collèges à matricule*. C'étaient de vrais corps constitués, ayant un nombre de places limité, exigeant de ceux qu'ils admettaient dans leur sein les formalités de la réception et de l'approbation par tous les collègues. Le plus ancien de ces collèges paraît être celui des juristes ou gens de loi, qui fut sans doute une conséquence de la fondation de l'Université de Perpignan, créée en 1350 (42). Ils avaient un conseil de l'ordre, un chef appelé prieur (43), et prétendaient jouir des privilèges de la noblesse, en qualité de docteurs (44). Après eux, en 1388,

---

(41) Les modifications au nombre des *Unious* d'offices datent du XVIIe siècle seulement; elles sont postérieures aux lettres de Philippe IV, du 14 mai 1622. qui bouleversa la part faite aux corporations dans le régime municipal. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 355). De cette époque date la distinction officielle des gens de métiers en collèges d'*artistas* et en confréries *menestrals*. Au début du XVIIIe sivcle il y avait à Perpignan 10 collèges et 22 confréries, en tout 32 corporations.

(42) Par privilège du roi Pierre IV d'Aragon, du 20 mars 1450. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 268).

(43) Constitution municipale du 18 août 1449. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 470.)

(44) Voyez les *Statuts de l'Université* à la Bibliothèque publique de Perpignan. Eu outre, ils étaient, au XVe siècle, absolument égalés aux bourgeois de Perpignan. Constitution municipale du 22 mai 1499 : « Los quals juristes, perque en la ciutat de Barcelona e en les altres ciutats de nostres regnes son collocats en lo stament de ciutadans e tenguts e reputats en totes coses per ciutadans, axi en la dita vila volem e ordenam que d'aqui avant sien haguts e reputas axi... per burgesos, sens altre abilitacio o matriculacio, ans *ipso facto*, volem sien haguts e reputats per burgesos; e no res menys ordemam que los fills de juristes sieu haguts per fills de burgesos e tractats en totes coses com a fills de burgesos ». (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 529).

Digitized by Google

les marchands ou *mercaders* se constituèrent aussi en collège, et à leur tête furent placés les deux consuls de mer (45); les médecins adoptèrent le même régime avant la fin du XIVe siècle (46).

Au siècle suivant le mouvement se propagea : on vit apparaître les notaires collégiés; les apothicaires collégiés, les merciers collégiés, firent leur apparition, ce fut au détriment des groupes d'offices. En même temps, ces groupes d'offices prenaient une nouvelle physionomie; leur organisation se consolidait; ils se transformaient en confréries d'arts et métiers. Le culte d'un saint patron commun, l'entretien de sa chapelle, le monopole de la fabrication de certains produits, la présséance sur les autres groupes dans les processions, les cérémonies publiques et les fêtes devenaient les principaux objectifs de l'activité de ces associations professionnelles, sur lesquelles avait reposé jadis toute la vie de la commune. De la sorte se trouvait constituée une forme nouvelle de l'organisation du travail, forme dans laquelle les classes riches étaient mises en dehors du régime corporatif, réservé exclusivement aux masses populaires. Aux Offices d'autrefois, qui avaient embrassé toute la communauté d'habitants, succédaient les Métiers où n'entraient plus que les ouvriers : ouvriers supérieurs et boutiquiers, associés en collèges à matricule, et ouvriers inférieurs groupés en confréries. Ce régime est celui de la corporation classique.

Le sujet de cet article ne comporte pas l'étude de ce type nouveau de la corporation. Il nous reste seulement à examiner comment les gens des métiers, les travailleurs des confréries, virent se transformer leur rôle politique à mesure que leur situation sociale se modifiait.

*
* *

En 1346, au moment où la rivalité politique se manifeste pour la première fois entre l'aristocratie et les classes ouvrières de Perpignan, il est facile de préciser la part attribuée dans le gouvernement municipal à chacun de ces deux partis. Sur les douze conseillers jurés, huit devaient être pris parmi les gens de métiers, et chaque corporation avait le droit de fournir à tour de rôle un de ces huit conseillers;

---

(45) Constitution municipale du 18 août 1449 : « E. primer lo consol en cap de mar car es cap dels mercaders ». (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 472).

(46) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f°s 152, 154, 155 : Ordonnances du 20 mai 1381, du 26 juin 1394 et du 13 août 1414.

Digitized by Google

les quatre autres étaient recrutés parmi les bourgeois et marchands. Ces bourgeois et marchands, qui composaient la Main majeure fournissaient aussi les deux premiers consuls; la Main moyenne, c'est-à-dire les offices ou arts honorables, avait le privilège de compter parmi ses membres les troisième, quatrième et cinquième consuls; la Main mineure, où se trouvaient les offices inférieurs, n'avait aucun représentant au consulat.

Ni la bourgeoisie, ni le reste de la population n'intervenaient directement dans la nomination des consuls et des conseillers. Les douze conseillers étaient renouvelés annuellement, huit jours avant la Saint-Jean, par un vote des consuls; et ces consuls appartenaient, comme on vient de le voir, à la Main majeure et à la Main mineure. Le petit peuple ne prenait donc aucune part à la création du conseil juré : les quatre ouvriers qui y entraient pouvaient être choisis contrairement aux vœux de leurs camarades.

Après avoir nommé les conseillers, le 23 juin, veille de la Saint-Jean, les consuls dont les pouvoirs expiraient le lendemain, désignaient leurs successeurs avec l'approbation du nouveau conseil et celle du roi. Ce mode d'élection écartait du consulat, comme il le faisait du conseil juré, les corporations ouvrières; mais il faut remarquer que les plus importantes d'entre elles, l'office des pareurs notamment faisaient partie de la Main moyenne et à ce titre avaient leur mot à dire dans la délégation des pouvoirs municipaux.

Les consuls et les conseillers jurés correspondaient à ce que nous appelons aujourd'hui la *municipalité*. Si les offices mécaniques en étaient presque exclus, ils prenaient leur revanche au conseil général ou assemblée de la commune, dont le rôle se rapproche de celui de nos conseils municipaux actuels, et sans lequel on ne pouvait résoudre aucune des grandes affaires locales. Tous les chefs de Métiers, en fonction au moment de la convocation faite par les hérauts du consulat, y avaient droit d'entrée et de suffrage. A la vérité ce droit leur était commun avec les *prohoms* ou notables de la classe des bourgeois et de celle des marchands; mais pour si nombreux que fussent ces *prohoms*, il est douteux qu'ils pussent l'emporter sur les *sobreposats* ou chefs des métiers avant que l'amalgame des offices eût été établi (47).

En réalité, ce régime de l'ordonnance du 16 novembre 1346 n'était pas favorable aux corporations d'ouvriers. Première trace des divi-

(47) Constitution communale du 16 novembre 1346, pièce citée.

Digitized by Google

sions sociales à Perpignan, il marque en même temps les progrès de l'aristocratie. Il avait été promulgué sur les instances de délégués appartenant aux classes supérieures : Bernat Oliba, docteur en droit, Joan de Alviarstz, bourgeois, et Pere Arbussol, marchand. Il était loin de donner satisfaction aux revendications populaires, et les chefs de Métiers qui venaient de soumettre la solution de leurs griefs en matière électorale à l'arbitrage des deux lieutenants du roi d'Aragon, Guillem de Pervis et Jaume de Faro, avaient sans doute espéré une issue plus favorable. Le maintien de l'ordre, le désir de la tranquillité publique semblent avoir guidé les arbitres, beaucoup plus que le souci des droits respectifs (48).

Tel qu'il était, ce règlement faisait encore belle la part des Métiers; il laissait encore reposer toute l'organisation vitale de la commune sur celle des corporations : il accentuait seulement l'infériorité des professions mécaniques. La sentence arbitrale ne fut d'ailleurs qu'une trève, et la lutte reprit bientôt sur le terrain du conseil général.

J'ai déjà dit que l'amalgame des offices fut probablement imaginé pour restreindre l'influence des petites gens dans ces assemblées. Il est certain qu'elles étaient fort tumultueuses. Les motions qu'on y faisait entraînaient des querelles violentes, dont le dénouement avait lieu hors du consulat et amenait dans la rue des attroupements, des rixes et des meurtres. L'esprit discuteur et ombrageux des Catalans rendait difficile la tenue des conseils généraux. Les conseillers recouraient à la méthode de l'obstruction; ils arrêtaient l'examen des affaires mises en délibération par des propositions nouvelles, étrangères au débat; et l'assemblée, passionnée par ces sortes d'interpellations, se troublait, entrait dans la voie des personnalités, entamait des discussions particulières et laissait arriver le moment de sa dissolution, sans avoir fait aucun travail utile.

---

(48) *Ibid.* « Tandem interventu quarumdam bonarum personarum, bonum tranquillum et pacificum statum hujus ville zelancium, fuit ipsa questio seu contrastus ad examen seu consistorium domini gubernatoris, per viam amicabilis tractatus, deducta, et demum per honorabiles viros Guillermum de Pervis et Jacobum de Faro, ejusdem domini gubernatoris locumtenentes, habitis cum consilo dictio domini gubernatoris, venerabilibus consulibus et quibusdam capitibus Ministeriorum et probis hominibus ville prodicte diversis colloquiis et tractatibus... fuit firmatum quod circa electionem predictam sequens modus servaretur. »

Digitized by Google

C'était, dirent les consuls, la chose la plus ridicule et la plus pitoyable du monde. En se plaignant, ils surent exploiter ces abus et les exagérer. Par voie de règlement intérieur, le droit d'initiative en matière de propositions fut enlevé au conseil général : l'ordre du jour, *los punts de Concell*, comme on disait alors, fut uniquement déterminé par les consuls; les conseillers n'eurent plus qu'à statuer. Ce fut une grave atteinte à l'influence politique des Métiers (49).

Le conflit n'en persista pas moins. Seulement il prit une forme nouvelle, extra-légale. Les *sobreposats* des Métiers durent renoncer à faire triompher leurs vues dans le corps municipal; mais ils créèrent à côté de lui un autre pouvoir sans existence officielle, une sorte de comité des corporations qui s'agita et continua la lutte. Ces deux puissances rivales, le consulat et les chefs de Métiers, sont nettement aux prises au commencement du xve siècle. On les voit, en 1402, venir séparément demander au roi d'Aragon de réviser la constitution municipale. La commune légale délégua trois ambassadeurs, le docteur en droit Guillem Lobet et deux bourgeois, qui s'appelaient Pere Redon et Miquel Vola. Le parti démocratique était aussi représenté. Un apothicaire Jean Ferrer et un pareur de draps Guillem Vola parlèrent au roi en son nom; Guillem de Vilanova, licencié en droit, les aidait de ses conseils.

Martin Ier essaya de résoudre la question en rapprochant la constitution de Perpignan de celle de Barcelone. L'économie de son projet fut de fondre ensemble le conseil juré et le conseil général, source de toute la querelle. La nouvelle assemblée recevait une organisation fixe et devait former un corps administratif régulier.

Ce corps était élu annuellement. Le 5 juin, jour de la Saint-Cyr, les deux premiers consuls convoquaient tous les membres de la Main majeure qu'ils jugeaient dignes de cet honneur; avec leur concours, ils nommaient au suffrage absolu dix-huit bourgeois ou marchands comme conseillers de la Main majeure.

---

(49) « Com en los consells generals sia vist diverses vegades que per consellers, sots color de la publica utililat, eren proposats punts nous, ultra los punts que eren per los dits consols proposats », il en résultait « scandols e discordies grans per lesquals se seguien ramors e bregues e males voluntats entre los consellés del dit consell e altres fora del dit consell;... e aixi era disolt lo consell sens conclusio alguna, que era cosa molt ridiculosa e no utill ans molt dampnosa a la cosa publica ». (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 359).

Digitized by Google

De leur côté, les trois derniers consuls réunissaient les *sobreposats* ou chefs de Métiers, au nombre de trente, depuis la création des quinze groupes d'offices ; et tous ensemble choisissaient, comme conseillers, à la majorité des voix, sept personnes de la Main moyenne.

Ainsi, la Main majeure faisait entrer au conseil dix-huit *prohoms*, et la Main moyenne sept autres. Les cinq consuls et les trente *sobreposats* se joignaient à eux et portaient à soixante le nombre des conseillers. Dans l'assemblée formée de la sorte, chaque classe avait une représentation numérique égale. Voici, en effet, la décomposition de l'assemblée :

Main majeure.	2 consuls (bourgeois ou marchands).		20
	18 conseillers (id.)		
Main moyenne.	3 consuls.		20
	7 conseillers.		
	2 sobreposats des *parayres*.	10 sobreposats.	
	2 sobreposats des *scrivans*.		
	2 sobreposats des *sartres*.		
	2 sobreposats des *pellissers*.		
	2 sobreposats des *tixedors*.		
Main mineure.	2 sobreposats des *speciayres*.		20
	2 sobreposats des *fusters*.		
	2 sobreposats des *sabaters*.		
	2 sobreposats des *fabres*.		
	2 sobreposats des *mercers*.		
	2 sobreposats des *aluders*.		
	2 sobreposats des *tenders*.		
	2 sobreposats des *aventurers*.		
	2 sobreposats des *masellers*.		
	2 sobreposats des *ortolans*.		

Ce conseil nommait les consuls, mais par une voie indirecte. Le roi Martin introduisit, en effet, le système du tirage au sort. Il avait lieu le 24 juin. Le conseil choisissait d'abord trois bourgeois ou marchands. Leurs noms, ostensiblement écrits sur des bouts de parchemin, étaient ensuite enfermés dans des petites capsules de cire, analogues aux *olives* dont on se sert encore pour faire tirer au sort les conscrits, et ces petites boules de cire étaient jetées dans un bassin ou urne rempli d'eau. Un enfant, n'ayant pas l'âge de raison, en prenait une, l'extrayait (c'est le mot technique d'où ces sortes de ballottages prirent le nom d'*extractions*) et la passait au *scriba* ou secrétaire de la com-

Digitized by Google

mune. Le rouleau de papier qu'il retirait de la cire donnait le nom du premier consul. Deux autres bourgeois ou marchands subissaient ensuite la même épreuve. Puis on procédait par une méthode identique à la nomination des troisième, quatrième et cinquième consuls, qui devaient appartenir aux cinq Métiers de la Main moyenne.

Ces opérations amenaient, chaque année, la création du consulat et du conseil général. On les complétait par la nomination des douze *tractadors* ou membres du conseil secret, émanation du conseil général, nommés par lui, à raison de quatre membres dans chaque Main de ce conseil général (50).

Cette constitution, promulguée le 23 août 1402, a une importance capitale. D'une part, elle rompt complètement avec le passé; de l'autre, elle est la source directe de toutes les variations que subit, jusqu'à la Révolution, le régime municipal de Perpignan. Désormais, les Métiers ne sont plus, au point de vue communal, qu'un organe administratif. Sans doute, ils ont la majorité numérique au conseil, puisque quarante places sur soixante leur appartiennent; mais le conseil forme une unité, où disparaît la personnalité des métiers et des classes. Les consuls ne sont plus les représentants d'aucune des Mains de la ville. Le hasard et un scrutin, qui mêle les votes des savetiers à ceux des bourgeois, ont décidé leur nomination. Arrivés au pouvoir, ils devaient gouverner d'après leurs instincts et leurs penchants d'origine, non d'après les vœux de leurs commettants, qu'ils ne connaissaient même pas. Dans ces conditions, la lutte entre l'aristocratie et le parti populaire pouvait continuer et empirer.

Elle sembla pourtant se calmer d'abord. Les réformes de 1402 furent confirmées en 1404 comme un gage durable de la prospérité publique (51). L'espérance fut vite déçue. Les chefs des Métiers inférieurs reprirent leur campagne. Perpétuant leur autorité occulte vis-à-vis de celle du consulat, ils tinrent de nouveau entre eux de petits conciliabules, et provoquèrent des réunions bruyantes des gens de leur état.

---

(50) Constitution municipale du 23 août 1402. (*Arch. comm. de Perpignan*, f° 316 v°).

(51) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 324, 26 mai 1404 : Le roi rappelle « quanta commoda et alia notorie directiva rey publice ville Perpiniani ex privilegio subscripto proveniunt ». — Par une autre lettre du 26 mars 1405, le roi confirma la constitution de 1346, en ce qui concernait la division de la population en trois *mains*. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 342).

Digitized by Google

Le pouvoir royal recourut à la répression; les *sobreposats* des jardiniers, plus brouillons que les autres, furent arrêtés et punis (52). Le droit de réunion fut supprimé, à moins d'une autorisation préalable; et pour la rendre plus difficile, le roi se réserva à lui seul de la donner (53). Comme il se passe à l'ordinaire, ces mesures d'ordre réussirent à exaspérer les esprits. En 1409, les gens de Métiers firent des manifestations publiques (54). En 1411, lors de l'interrègne causé par la mort de Martin Ier, le gouverneur du Roussillon eut à craindre des troubles sérieux. Il dut suspendre le mode régulier d'élections et remettre pour un an tous les pouvoirs municipaux entre les mains de la bourgeoisie (55).

Le parti aristocratique allait peut-être l'emporter. Les rivalités qui éclatèrent entre ses membres vinrent faire diversion. Deux partis s'étaient créés parmi les bourgeois et les marchands, suscités par des querelles personnelles, ne se rattachant à aucun mouvement politique ou social, et tels qu'il s'en forme encore de nos jours dans les villages de la Catalogne (56). Les pires désordres se produisirent. Alphonse V,

---

(52) *Arch, comm. de Perpignan,* AA. 4 f° 227 : 4 juillet 1404 : « Percepto expositione querula consulum dicte ville quod quidam consiliarii antiqui ac suprapositi ortolanorum... fecerunt et attentarunt illicite et inhoneste aliqua conventicula sive gnabelles ». Sur le caractère tumultueux de ces assemblées, voyez une pièce du 21 octobre 1429. (*Ibid.*, BB. 7, 257 v°).

(53) *Arch. comm. de Perpignan,* AA, 3, f° : Lettre de Martin, roi d'Aragon, du 6 septembre 1409 : « per quam salubre concilium assumatis quod impetrare volentes amodo similes licencias (autorisations de réunions publiques) pena debita per eorum officiales ordinarios ville castigari et comprimi faciatis, cum tales concedere licencias... ad nos tantum pertinere dinoscitur ».

(54) *Ibid.*

(55) *Arch. comm. de Perpignan,* AA. 2, f° 367. Le gouverneur Raymond de Çagarriga était d'avis que c'est seulement dans la Main majeure que l'on peut trouver des « persone prudentes, magni consilii, preheminencie et status, fidelis conversacionis, vite laudabilis et honestatis peroptime, timentes Deum pre omnibus et diligentes honorem domini regis ac minime cupidi substancie aliene seu bonorum et rerum populi prenarrati usurpatores et invidi ».

(56) Dans beaucoup de villages des Pyrénées Orientales, les partis politiques n'ont d'autres bases que ces rivalités personnelles. Les mots de républicains ou de conservateurs ne servent, en général, qu'à déguiser des ini-

Digitized by Google

ne sachant comment y remédier et voulant à tout prix « arracher cette pernicieuse et inféconde racine de discorde », imagina de constituer un pouvoir municipal de concentration (57). Il décida d'accorder à chaque parti la moitié des places de la ville. Sur 60 conseillers généraux, trente appartiendraient à une fraction, et trente à l'autre. Sur cinq consuls, elles en auraient alternativement deux et trois. Les douze conseillers du conseil secret devraient de même être six contre six (58).

Beaucoup de Métiers se plièrent mal à cette exigence. Leurs conseillers, dévoués à une faction, voulaient choisir les *sobreposats* parmi leurs amis. Ils prétextaient une lettre royale du 29 mai 1417 (59) pour nommer les *caps de mesters* sans tenir compte de la concentration. Les tisserands se signalèrent dans cette résistance, et leur rébellion trouva des imitateurs (60); mais la force intervint, et, le 19 mai 1418, le

---

mitiés locales, provoquées, en général, par des froissements de vanité. Les fêtes et surtout les danses publiques ont coutume d'allumer et d'entretenir ces sortes de querelles. Une petite commuue de l'arrondissement de Perpignan, Sainte-Marie-la-Mer, a ainsi sa population partagée en deux camps hostiles; je la cite entre beaucoup d'autres parce que les adversaires, en présence, ont eu le bon esprit de ne pas s'affubler de noms politiques, et y portent de simples sobriquets, empruntés à l'origine de la dispute : *Galdricayres* et *Cadirayres*. En temps de troubles publics, ces divisions amènent de lâches vengeances. Lors du coup d'État de 1852, beaucoup de déportations n'eurent pas d'autres motifs que les rancunes des maires, et leur contrecoup se fit sentir en 1870, à la proclamation de la République. Il est curieux de noter que cet état d'esprit des populations catalanes n'a pas varié depuis le XIVe siècle. Il existe encore à ce sujet (*Arch. dép. des Pyr. Orientales*, B. 170) une enquête fort intéressante sur les troubles survenus à Argelès (arr. de Céret), au sujet des danses publiques, en 1398.

(57) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 376 : 24 novembre 1417; « cordi gerimus quod infructuosa et perniciosa radix divisionis, subsituta per quosdam in regimine ville Perpiniani, totaliter abscidatur ».

(58) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 403 : 18 février 1418. Mandement d'Alphonse V, au gouverneur, et la pièce ci-dessus du 24 novembre 1417.

(59) *Arch. comm, de Perpignan*, AA. 3, f° 376. Mandement d'Alphonse V aux consuls.

(60) Mandement, cité, du 24 novembre 1417 : « Aliqui regiminis dicte ville, pocius avidi (discordie) quam quietis allegarunt quod per litteram preinsertam capitibus officiorum dicte ville plena erat et libera atributa facultas

Digitized by Google

« peuple de Perpignan » dut faire sa soumission au roi et adhérer aux termes d'un compromis passé quelques jours auparavant entre les deux factions de la bourgeoisie. Cet acte confirmait le partage des pouvoirs municipaux entre les factions rivales (61).

La corporation, de ce fait, perdait encore de son rôle dans le jeu véritable de l'administration communale. Le choix des *sobreposats* était singulièrement restreint, puisqu'il se subordonnait à leurs opinions personnelles. La politique, dans le plus mauvais sens du mot, achevait de ruiner l'ancien système des offices.

Au milieu de ces désordres, trois réformes successives furent apportées au régime municipal, le 16 octobre 1417 (62), le 30 octobre 1419 (63), et le 12 juin 1431 (64). Elles ne modifièrent que des points de détail. Un seul est à retenir : c'est l'article de l'ordonnance de 1419, qui prescrit que les sept conseillers élus par les trente *sobreposats* et les trois derniers consuls, ou consuls mineurs, seront choisis, à l'avenir, non plus dans les cinq offices de la Main moyenne, mais dans tous les offices, à tour de rôle.

Ces longues luttes prirent fin en 1449. La sentence arbitrale que la reine Marie prononça le 18 août de cette année compléta l'œuvre commencée en 1402 (65) : elle donna à Perpignan la nouvelle organisation

---

eligendi... et officium textorum dicte ville, contra mentem et seriem nostrarum ordinacionum pretactarum... ad electionem minus devitam (*sic*)... processerunt ». Voyez aussi les lettres patententes d'Alphonse V, du 13 mai 1418 : « Alguns caps de mestors, sots colors de lurs privilegi se volen effor çar interrompre e desviar la dita concordia » (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 396 v°).

(61) Même pièce et Mandement d'Alphonse V, du 19 mai 1418 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA, 3, f° 402, v°).

(62) Constitution municipale du 16 octobre 1417 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 391). Cette pièce suspendit pour 10 ans, le tirage au sort des consuls.

(63) Constitution municipale, du 30 octobre 1419 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 410 v°).

(64) Constitution municipale du 12 juin 1431 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 435). On y retrouve le germe d'une partie des dispositions de la constitution de 1449.

(65) Constitution municipale du 18 août 1449 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 469). Cette constition fut complétée au point de vue des détails de la création des membres du corps municipal, par la constitution du 22 mai 1499 (*Ibid.*, AA. 3, f° 529), mais sans que l'esprit en fût modifié.

Digitized by Google

qui régit la commune pendant la Renaissance et sous l'ancienne monarchie.

Des trois mains de l'époque des métiers, une seule, la Main mineure conservait trace du vieux régime corporatif. Les deux autres n'étaient plus que des corps privilégiés. La Main majeure ne comprenait plus que les bourgeois, la Main moyenne que les marchands. Les quinze groupes d'offices étaient rejetés dans la Main mineure. Tous les bourgeois étaient de droit conseillers de la ville; tous les marchands avaient aussi le privilège d'entrer au conseil, à concurrence du nombre des bourgeois. Tout le reste de la population n'avait pour représentants que les trente chefs de Métiers. Des cinq consuls, les deux premiers étaient bourgeois; le troisième et le quatrième, marchands; le cinquième, seul, pouvait être pris dans les rangs des offices.

Ces modifications enlevaient tout caractère démocratique aux institutions municipales de Perpignan. Le pouvoir passait bien effectivement aux mains d'une oligarchie : bourgeois et marchands allaient être seuls, pendant trois siècles, à régler les affaires de la commune. Mais une réforme plus considérable s'alliait à cette perte de la liberté politique que subissaient les classes inférieures. Elle consistait à éloigner en fait toute la population du gouvernement direct de ses intérêts, à la rendre étrangère à la nomination de tels ou tels chefs municipaux. Désormais, les conseils ne tenaient plus leurs pouvoirs de personne; ils les devaient au sort. Ce n'était pas seulement la liberté démocratique qui disparaissait; c'était toute la liberté qu'on sacrifiait pour satisfaire l'égalité (66).

Ce résultat — but de tous les efforts, puisqu'il ne s'agissait au fond que de mettre en paix des envieux — était pratiquement atteint grâce au nouveau système électoral qu'on adoptait. Il présentait une particularité singulière : le vote ne désignait plus les *élus*, il désignait les *éligibles*. Le suffrage des gens de chaque Main, marchands, bourgeois ou hommes de métiers, avait pour unique fin d'admettre ou de repousser les jeunes ou les parvenus qui se croyaient en droit de péné-

---

(66) La constitution municipale du 22 mai 1499 contient, sur ce sujet du pouvoir consulaire, une remarque qui montre bien que les consuls n'étaient plus les représentants de la population. Qu'est-ce, après tout, y dit-on, que ces fonctions de consuls, il n'y a pas lieu d'en être si fiers : on les obtenait autrefois par faveur, maintenant par le sort : « Aconsegnintse lo offici de consolat per *amistat o sort* » (article 14).

Digitized by Google

trer dans leurs rangs. C'était une *habilitation*, un *dignus es intrare*, une véritable réception dans les corps fermés de la ville. Une fois agrégés à ces corps, anciens et nouveaux venus, tous étaient égaux, sans aucun droit sur leurs pairs, sans le droit surtout de leur imposer des chefs, en vertu de la loi du nombre. Le hasard seul indiquait, parmi les admis, ceux qui jouiraient, pour un an, des prérogatives de l'autorité. On veillait soigneusement à empêcher les mêmes admis de reparaître trop souvent. Ces admis s'appelaient les *matriculés*.

Les élections avaient lieu à un degré pour les hautes classes, à deux degrés pour les basses classes. Par le vote au premier degré, on nommait les *matriculés* des bourgeois, des marchands, des juristes et de chacun des quinze groupes de Métiers de la ville. Le vote au second degré faisait connaître les *matriculés* de la Main mineure qui étaient habiles à devenir chefs des Métiers. Un tirage au sort assez compliqué désignait ensuite, dans la proportion que j'ai indiquée plus haut, les consuls, les conseillers et les chefs de Métiers. Des élections analogues, suivies d'une consultation du sort, donnaient les listes des admissibles à tous les emplois de la ville, trésorier, assesseur, ambassadeurs, clavaires, aumônier, hospitalier; jusqu'aux plus petites charges, le même système était appliqué.

C'est là une conception sociale qui ne manque pas d'originalité. Elle n'assurait ni le mérite des élus, ni la bonne administration; mais elle ruinait par leur base les ambitions politiques, et elle était de nature à avoir une grande influence sur les mœurs publiques. Sa mise en pratique séculaire contribua à donner à Perpignan et aux villes du Roussillon, qui se modelèrent sur leur capitale, un cachet particulier; elle entra pour beaucoup dans la formation de la catégorie curieuse des *bourgeois nobles* Perpignanais, classe sociale qui présente, avec des traits fort accusés, le type du *corps constitué*. Quoi qu'il en soit, cette constitution marquait le début d'une ère nouvelle, et sa mise en application suffit pour dater définitivement la disparition et du régime communal et des Métiers primitifs.

FLORENT SERRURIER.

APPENDICE

(voir note 28.)

Ordinatio en qual manera se deven eligir los sobrepausats dels mesters de la vila.

Dimecres, a II de juny de l'any M. CCC. XCV.

Com d'alcuns temps passats ança, quescun any, haja hom vist que en

Digitized by Google

elegir caps de mester e sobrepausats de molts dels mesters de la vila de Perpenya entrevenien discensions e discordies, en destrich de la cosa publica de la dita vila, perço, l'onrat En Miquel Vola, burges, balle de la dita vila, els honrats 'N Ermengau Grimau, En Johan Fabre, En Pere Andreu, En Jacme Isern e En Johan Tallant, consols l'any present de la dita vila, volens provehir e donar remey a les coses dessusdites, ordonen, per lo poder quen'han ab privilegi del senyor rey, e per ordinacio perpetua stablexen e volen que sia observat axi quant davall es contengut.

Primerament, quels sobrepausats e prohomens del master dels parayres de la dita vila, tots anys, elegeschen e fassen lurs sobrepausats del dit master en la manera e forma que han per privilegi del senyor rey, e han be acostumat.

E semblantment los rectors e prohomens del offici de notaris de la dita vila, tots anys, elegeschen e fassen lurs rectors del dit offici en la manera e forma que han per privilegi del senyor rey, e han be acostumat.

Mas quels sobrepausats del master de tixedors de la dita vila, com volran elegir e fer lurs sobrepausats del dit master per l'any venidor, elegeschen primerament e hajen ab si en la dita electio fahedora dels dits sobrepausats onze prohomens del dit lur mester en consellers, ab acord voler e consell dels ditz onze prohomens o de la major part de aquells, elegeschen e facen l'any present altres sobrepausats del dit master per l'any venidor.

Item, los sobrepausats del mester dels speciayres de la dita vila, com volran élegir e fer altres saubrepausats del dit lur master l'any vinent, elegeschen primerament pringuen e hajen ab si en la dita electio fahedora dels dits sobrepausats, cinch pro homens del dit master en consellers lurs, ab acord voler e consill etc...

Item, los sobrepausats del master dels sartres de la dit a vila, per semblant manera, pringuen e hajen ab si non prohomens del dit lur master, en consellers lurs, ab voler acord e consell etc...

Item, los sobrepausats del master dels pellicers de la dita vila pringuen e hajen ab si cinch prohomens del dit lur master, en consellers lurs, ab acord etc...

Item, los sobrepausats del master dels fusters pringuen e hajen ab si, per consellers lurs, onze prohomens del dit lur master, ab acord etc...

Item, los sobrepausats dels tenders pringuen e hajen ab si cinch prohomens del dit lur master, en consellers lurs, ab acord etc...

Item, los sobrepausats del master dels fabres fassen lurs caps de mester en la manera e forma que han per privilegi del senyor rey e han be acostumat.

Item, los sobrepausats dels masters de sabaters, de sahonadors e de blanquers fassen lurs sobrepausats en la manera e forma que han per sentencia donada per governador e consols, pero quels consellers lurs, qui seran elegits en I any, no puxen esser consellers l'any seguent.

Digitized by Google

Item, sobrepausats del mester dels aluders pringnen e hajen ab si cinch prohomens del dit lur mester, en consellers lurs, abacord etc...

Item los sobrepausats dels mercers pringuen e hajen ab si V prohomens per consellers lurs, ab acord etc...

Item, los sobrepausats dels masters hostalers e aventurers pringuen e hajen ab si, cinch prohomens dels lurs masters, en concellers, ab acord etc...

Item, los sobrepausats dels peyrers e teulers pringuen e hajen ab si, cinch consellers dels lurs masters en consellers, ab voler, acord etc...

Item, los quels sobrepausats del masters dels masellers pringuen e hajen ab si set prohomens del lur mester, en consellers, ab acord etc...

Item, quels sobrepausats del mester dels ortolans de la dita vila pringuen e hajen ab si XV prohomens del dit lur mester, sossaber VI de la parroquia de Sent-Jacme e quatre de la parroquia de la Rial e V de la parroqia de Sent-Matheu, ab acord etc....

Item, que en los altres anys venidors, ço es d'açi avant, quescun any los sobrepausats dels dits mesters, en la fi de lur temps o any, com hauran e volran elegir e fer altres sobrepausats e consellers de lurs mester per l'any adonchs venidor, quescun any pringuen e hajen ab si los dits prohomens de lur mester que aquell any hauran per consellers, ab acord voler e consell dels quals o de la major partida de aquells elegeschen e fassen altres consellers del dit lur mester, en lo nombre dessus contengut, e altres sobrepausats del dit lur mester, per l'any adonchs venidor. E axi per la manera e forma dessusdites, sia procesit en elegir sobrepausats e consellers, quescun any, en los dits mesters de la dita vila.

Item, quels dits prohomens, consellers dels dits mesters, com seran elegits e fets, juren en la cort del balle qne en fer les dites elections de sobrepausats e de consellers e en les altres causes de lurs mesters se hauran be e leyalment, tota favor odi e ranchor foragitats.

Item, quels dits sobrepausats, com seran elegits e fets de nou, en lo jurament, que costumen fer tots anys en la cort del balle, prometran e juraran e seran tenguts prometre e jurar que sobre les dites elections de sobrepausats e de consellers servaran la maners e forma dessus dites.

E es entes que sils dits consellers e sobrepausats no eren eligits e fets per la forma dessus dita, seran haüts per no fets e no seran admeses per lo dit balle, ne en los consells de la vila, ne en degunes altres causes, per vers sobrepausats.

E per tal car alscuns dels sobrepausats del dit mesters, qui ara son, durejen e irrehonablement recusen fer e elegir los dits consellers per l'any venidor del dit lur master, emperamor d'ayso, los dits balle e consols, affi que les dites ordinacions hojen bon acabament, en falta e deffalliment dels dits sobrepausats qui en aço han durejat e recusat, ordonen e elegexen al present, per l'any venidor, los prohomens davall contenguts, axi empero que d'açi avant los dits consellers, ara elegits, ab los sobrepausats qui seran

Digitized by Google

del any venidor, axi quant dessus es ja tocat, fassen e elegeschen consellers noells e sobrepausats del master per l'any adonchs venidor. E axi tots anys los qui seran sobrepausats e consellers dels dits mesters, en la fin de lur temps, fassen et elejeschen altres sobreqausats e consellers noells.

Pero no es intencio dels dits balle e consols que per les presents ordinacions sia fet préjudici ne derogacio als privilegis, libertats e ffranqueses dels dits masters, o alcun o alscuns d'aquells hajen; ans volen quels dits privilegis e ffranqueses romanguen en lur fermetat e valor.

Item, que en fer les dites eleccions de sobrepausats e de consellers los dits sobrepausats e consellers dels dits mesters se puxen ajustar totes veus quels plaura, no sperada licencia del balle, qui es o sera, de la dita vila, la qual lo dit balle, ara per ladonchs, per vigor de la present ordinacio los atorgna.

Item, volen e ordonen los dits batlle e consols que aquells qui seran consols noells de la dita vila, quescun any, com seran devallats del castell ne seran venguts de la sglesia de Sent-Johan, juren que les dites ordinacions no revocaran, ans aquelles tindran e servaran per lur poder.(*Arch. comm. de Perpignan*, BB, 7, f° 164 v°.)

Cette ordonance fut modifiée en ce qui concerne les notaires, le 30 décembre 1398, qui de plus autorisa, en cas de besoin, tous les notables de chaque métier à approuver ou rejeter les décisions des *sobreposats* : « quels sobrepausats de tots los officis e mesters de la dita vila... en les causes molt ardues del dit mester hi pugen haver e demanar, oltra los dit consellers aquells prohomens, quels parera, del offici o mester lur.» (*Arch. comm. de Perpiguan, BB.* 7 *f°* 168.) Il est a rem arquer que le système adopté en 1395 pour l'élection des *sobreposats*, le fut en 1429, pour l'élection des *obrers* ou fabriciens (Réglement du 21 octobre 1429, pour la fabrique de St-Jacques. *Ach. comm de Perpignan.* BB. 7, f° 257 v°.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Annales de l'Institut international de Sociologie. Travaux du premier congrès tenu à Paris en octobre 1894. 1 vol. in 8° de xxx-388 pages. Giard et Brière, éditeurs. Paris, 1895.

La première impression que j'ai éprouvée en ouvrant ce volume a été celle de l'étonnement; je ne puis comprendre encore quels services pourrait rendre un institut qui ne fait rien, qui ne publie pas de bulletin bibliographique, ne fournit à ses adhérents ni moyens de correspondance, ni indications sur les sources à consulter; — je ne trouve dans la liste des membres aucun auteur français ayant autorité en histoire. Enfin, l'organisation technique du congrès a été totalement manquée : et seul, M. Kovalewsky s'est rendu compte de la nature des questions à traiter dans une assemblée de ce genre. Les divers membres ont lu des mémoires sur des sujets très variés et M. Tarde a poussé l'absence de tact jusqu'à venir attaquer avec acrimonie les thèses de M. Durkheim; — il est vrai que tous les instituts possibles sont incompétents pour juger un homme de la valeur de l'éminent professeur de Bordeaux.

Les personnes habituées aux discussions scientifiques ont été fort étonnées de trouver un ministère public, comme dans les parlottes de stagiaires : le secrétaire général intervenait dans toutes les discussions pour conclure dans l'intérêt de la sociologie!

Ce volume doit être considéré comme une réunion d'articles et de mémoires, n'ayant pas beaucoup d'analogies entre eux; l'œuvre collective est à peu près insignifiante; heureusement que plusieurs travaux offrent un très réel intérêt.

Je ne parlerai pas de l'étonnant discours de M. J. Lubbock, qui a éprouvé le besoin de venir rééditer quelques-uns de ses paradoxes optimistes. On a beaucoup vanté ses qualités éminentes de moraliste et admiré son livre sur le *bonheur de vivre*, qui est, d'après M. Brunetière (1), capable de dégoûter tous les optimistes « de la vulgarité de

(1) *Éducation et instruction*, p. 18.

Digitized by Google

leurs doctrines ». Personne n'a, d'ailleurs, cru devoir parler de la grève des docks; M. Lubbock avait offert un si bon dîner à ses collègues!

J'ai dit que le mémoire de M. Kovalewsky me semblait le seul qui fût vraiment bien adapté au programme du congrès; le célèbre professeur *russe* (1) a résumé, d'une manière très claire, les études considérables entreprises par ses compatriotes sur la préhistoire. Il a donné d'intéressants détails sur les anciens tombeaux trouvés dans le midi de la Russie (p. 25), sur les inscriptions en caractères grecs du Caucase (p. 27), sur la dissolution de la propriété collective et sur des formes tout à fait barbares conservées dans la province d'Arkhangel (p. 31). Tous les socialistes ont été heureux de lire les quelques pages où l'illustre savant rend hommage aux grands et importants travaux de M. P. Lavroff, « l'ami et le disciple de Karl Marx » (p. 35).

Je ne sais pas si M. E. Ferri a été bien inspiré en soumettant à un institut de ce genre son essai sur le socialisme, considéré comme terme de la sociologie; il était impossible d'espérer qu'une discussion sérieuse pût se développer librement; il me semble que les membres, qui ont pris la parole, avaient une connaissance très imparfaite de la question. L'un des auditeurs a tenu à prouver qu'il n'avait pas même saisi le sens de la théorie des classes; M. Ferri avait cherché à expliquer que cette théorie ne doit pas être comprise « comme forme brutale de violence personnelle ou partiellement collective, [mais comme] clef positive et scientique de l'histoire humaine » (p. 166); — on lui a répondu que la lutte des classes est un mal! M. Deschanel n'aurait pas mieux parlé.

J'ai été fort étonné de voir M. Tarde écrire dix pages (p. 229-p. 239) sur l'histoire du mariage primitif, discuter le matriarcat et les thèses de Morgan sans citer le nom de M. Flach, qui venait de consacrer son enseignement au Collège de France, durant l'année 1894, à parler de la famille et de la propriété chez les peuples d'Amérique. Les congrès ne peuvent être utiles que si les rapporteurs sont parfaitement au courant et peuvent renseigner leurs collègues. Il ne s'agit pas d'expliquer comment les formes barbares de l'union sexuelle peuvent se *justifier aux yeux des modernes*, mais de savoir comment elles dépendaient des conditions économiques et sociales de l'antiquité. Si M. Tarde pouvait démontrer la proposition suivante qu'il énonce : « Dès le principe, l'idée de nation, l'idée de patrie, l'idée de classe, l'idée d'Église, l'idée d'État coexistent et vont en se développant » (p. 240) — s'il peut la démontrer dans le *sens psychologique*, comme il l'affirme, — il aura fait une révolution qui mettra son nom bien au-dessus de ceux de Darwin et de

(1) J'insiste sur ce mot, car un des rédacteurs de la *Revue philosophique*, M. Richard, prétend que M. Kovalewsky n'étant pas slave, n'a qu'une compétence médiocre en matière d'histoire slave!

Digitized by Google

K. Marx; — mais... il ne tentera pas la *preuve pour des lecteurs ayant des connaissances historiques.*

Le mémoire de M. Douglas Galton sur « *les déviations physiques et mentales des enfants dans les écoles publiques* » n'a qu'un rapport lointain avec la sociologie, mais il est le meilleur du volume; tout le monde sait que les travaux de M. Galton sont, généralement, décisifs sur les questions qu'il aborde. Il serait bien à désirer que le ministère de l'instruction publique appelât l'attention sur les principaux *signes nerveux* qui servent de base à cette curieuse enquête ; il y en a un qui est d'une grande utilité et qui m'avait frappé depuis longtemps, c'est le plissement du front à la manière des singes. M. Galton (p. 68) énonce deux lois très importantes :

1° « Toute leçon pendant laquelle le plissement cesse tend, d'ordinaire, à améliorer le cerveau ».

2° Le plissement « est beaucoup plus fréquent parmi les enfants de la *monotone vie de l'école des pauvres* que dans l'externat élémentaire ».

Voici encore quelques observations dignes d'intérêt :

1° « Les *nerveux* peuvent être aussi intelligents que la moyenne; si on les mêle à des élèves ordinaires, ils leur communiquent leur rapidité d'allures; il a été remarqué que la spontanéité est le fondement de l'intelligence; cependant les efforts du maître d'école tendent souvent à la détruire, au lieu de la régulariser » (p. 70) ;

2° A [Londres] « plus de garçons que de filles sont mal développés; mais les filles sont plus portées à la faiblesse cérébrale » (p. 74);

3° « L'éducation soigneuse peut beaucoup pour prévenir le développement d'une nervosité permanente ou la chute dans la stupidité » (p. 74); avec une mauvaise éducation la déchéance marche vite;

4° Beaucoup d'enfants imitent les signes nerveux qu'ils voient chez leurs camarades et chez leurs professeurs (p. 74);

5° Souvent des enfants faibles, capables de se relever plus tard, sont rangés parmi les stupides; leur apparence de lassitude peut tenir à des causes accidentelles et externes (p. 70);

6° Il est d'une haute importance que les maîtres « soient spécialement exercés à soigner les enfants intellectuellement mal doués » (p. 74).

« *La psychiâtrie et la science des idées* » appartient aussi à la psychologie M. C. de Krauz fait, sous ce titre, une critique des livres de M. Max Nordau; il y a beaucoup de remarques ingénieuses dans ce mémoire; mais je veux seulement en retenir une, parce qu'elle montre de quelle utilité peut être le point de vue marxiste (1). M. de Krauz prend

(1) K. Marx était plusieurs fois cité dans cet article.

Digitized by Google

pour base de son étude la situation de classe de M. Nordau et il observe, avec finesse, que le « pseudo-objectivisme médical » du paradoxal écrivain allemand sert à dissimuler ce qu'il appelle les *stigmates de classe* (p. 295). « Il est conservateur-libéral et correspond à ce moment de l'évolution bourgeoise, où, en face de courants dissolvants, elle trahit fortement la tendance à s'unir et à se consolider pour la défense, mais de l'autre côté souligne, d'une façon d'autant plus absolue, le principe individuel, sans lequel tout son système s'écroulerait... Il apparaît le même quand on considère son adoration pour la science positive et son dédain pour la spéculation philosophique,... enfin les remèdes qu'il propose » (p. 296). Défense d'*irriter la majorité*, sous peine d'être classé parmi les malades !

Le bourgeoisisme de M. Nordau éclate, avec trop de franchise, dans ses conclusions, qui représentent le darwinisme le plus étroitement orthodoxe (p. 300). « Ceux qui sont incapables d'adaptation doivent forcément disparaître... et délivrer la littérature de leurs influences nuisibles » (p. 300); la poésie sera abandonnée aux femmes et aux enfants; la société sera arrangée pour la plus commode vie « de l'homme d'affaires tout à fait sérieux ». M. Nordau « considère la forme sociale en vigueur comme la meilleure et la définitive, et ne voit le progrès que dans l'application de ses principes clairs et immuables à tous les domaines et manifestations de la vie humaine » (p. 302); — M. Nordau retrouve — par la psychologie physiologique — les vieilleries démodées de l'économie bourgeoise la plus arriérée.

Il n'est pas rare de voir des médecins distingués tomber dans l'erreur de M. Nordau et rééditer des formules que la philosophie considère depuis longtemps avec dédain. M. de Krauz observe que son adversaire présente, en effet, à un haut degré le *stigmate professionnel* et « n'attache presque aucune attention aux influences sociales dans le développement des esprits, ce dont résulte l'extrême étroitesse de son étiologie » (p. 298). Il n'a lu aucun écrivain socialiste et son critique l'engage à se livrer à ses *exercices psychiàtriques* sur le dialectisme de Marx; « il aura l'avantage de mériter des lauriers beaucoup plus insignes que ceux de premier critique objectif » (p. 297).

M. de Krauz voit dans « la lutte individuelle pour la vie, basée sur le régime des classes » la source principale de la névrose, « d'autant plus que les fabricants, inondés de nouveautés, ont un débit bien assuré chez les bourgeois laborieux et se sont déjà créé la spécialité de leur procurer » des amusements (p. 301).

C'est encore au domaine de la psychologie qu'appartient la curieuse note de M. Simmel sur « *l'influence du nombre des unités sociales sur le caractère des sociétés* ». En effet, ce ne sont pas de vraies sociétés qu'il examine, mais surtout des agglomérations ayant un très petit

Digitized by Google

nombre de membres, et l'auteur observe lui-même que certaines communautés sectaires, comme celles des Vaudois, des Memnonistes et des Frères Moraves se briseraient si on voulait trop les étendre (p. 376).

Un très grand nombre de dispositions juridiques se rapportent aux nombres; on a considéré comme délictueux les rassemblements de cinq, cinquante, vingt personnes (p. 383); le droit anglais exige sept associés pour former une corporation; on a toujours fixé un minimum pour la composition d'un tribunal (p. 384). Comment faut-il interpréter ces règles? M. Simmel dit qu'elles « contiennent toutes cette supposition qu'une certaine conscience commune, un certain accord, une certaine force, une certaine tendance se produisent toujours à l'intérieur d'un nombre déterminé de personnes et seulement à l'intérieur de ce nombre » (p. 384). Cette manière de raisonner est manifestement fausse; l'auteur aurait évité cette *fantaisie superstitieuse* s'il avait consulté l'histoire et la psychologie, seules sources d'information pour connaître les causes réelles de ces mesures.

Si on interdit certains groupements, c'est qu'on veut rendre les réunions de conspirateurs plus difficiles, sans gêner les habitudes sociales. Pour les décisions judiciaires, il y a une autre raison : dans l'ancien droit français il fallait, pour envoyer un accusé à la mort, un tribunal formé de sept juges et la minorité de faveur existe encore au conseil de guerre; quand les juges sont peu nombreux, on peut supposer que leur décision est davantage dominée par des considérations accidentelles; c'est là que se présente le véritable intérêt du problème numérique : on demande combien faut-il réunir de personnes pour que, dans un cas déterminé, leur vote puisse être tenu comme représentant l'opinion moyenne, avec une assez haute probabilité? C'est cette question que Laplace et Poisson ont discutée, mais sans données statistiques suffisantes. Il est clair que c'est une question de psychologie. Il est inutile de réunir mille jurés si avec douze on obtient le même vote moyen.

C'est sur un terrain mixte que se place le mémoire de M. Posada : *la sociologie et l'anarchisme.* Le savant professeur espagnol cherche à déterminer la part d'influence que peuvent avoir dans la genèse de l'anarchie les idées philosophiques sur le droit : je crois qu'il y aurait bien des réserves à faire et il me semble difficile de rejeter les témoignages concordants de tant d'anarchistes qui regardent Guyau comme un de leurs maîtres (p. 330); d'autre part, je doute fort que J.-J. Rousseau mérite les accusations portées contre lui par M. Desjardins (p. 335).

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce mémoire, est l'exposé des vues de l'auteur sur l'État. L'action répressive ne lui semble pas efficace; la seule qui soit efficace est celle qui vient spontanément de l'âme (p. 338). Il est urgent d'opérer une « transformation prompte et radicale » de la théorie politique qui réduit l'État à des fonctions répressives (p. 339).

Digitized by Google

« L'anarchisme apparaît, comme la réaction de tous les individualismes; il recueille les cris d'angoisse de tous les malheureux qui, jusqu'ici, avaient éveillé le socialisme... L'anarchisme veut détruire les idées de gouvernement et de répression sans leur substituer d'idées pouvant sauver l'État et le droit. De là son caractère utopique et son inanité » (p. 340).

M. Posada reproche à M. Spencer d'avoir trop mis en évidence le caractère répressif; d'avoir trop insisté sur les luttes qui ont engendré l'État; d'avoir négligé « l'élément intérieur éthique de l'attraction née de la sympathie, qui constitue la base de l'existence de toute société » (p. 342); d'avoir cru que « les intérêts et les facultés humaines laissés à eux mêmes, sans répression extérieure, peuvent produire la paix »; d'avoir fondé sa sociologie « sans conception philosophique du droit et sans connaissance corrélative de la partie intime des relations juridiques » (p. 343). Il montre que M. Fouillée aspire aussi à la vie sociale sans sanction et estime que, pour beaucoup d'auteurs modernes, la conclusion de la sociologie est, en pratique, très voisine de l'anarchisme.

Aux yeux de M. Posada, « la perfection de l'État consiste en une vie d'une équité plus intense, où le principe romain *à chacun le sien* soit un fait accompli, où la paix règne dans les esprits, la tranquillité dans les consciences et où la justice atteigne le plus haut point de perfection qui soit donnée à la nature humaine » (p. 340). Mais comment tout cela peut-il se faire? Évidemment, toute transformation doit résulter de forces produites historiquement et le savant professeur espagnol néglige trop la question de savoir dans quelle mesure cette *perfection* est donnée scientifiquement.

La dernière partie de son mémoire me paraît bien peu satisfaisante; il cherche l'explication des crimes anarchiques sans y trop réussir. A la suite de M. Tarde, il accuse « notre anarchie morale » et ce pauvre Jean-Jacques, que l'on charge de tous les malheurs des temps (comme à l'époque des *Missions !*). A la suite de M. Desjardins, il accuse les idées darwiniennes! (p. 347). Tout cela n'est pas digne de la science de M. Posada.

Un autre professeur espagnol, M. P. Dorado, a examiné aussi les relations de la sociologie avec le droit philosophique; il pense qu'à bref délai il ne restera plus de partisans du droit naturel et que le droit sera absorbé par la sociologie (p. 314); il développe cette idée, en prenant pour exemple le droit criminel.

L'auteur se trompe quand il croit que le droit pénal *historique* dépend de la théorie *très récente* du libre-arbitre. Cette théorie, dans son conflit avec les données de l'observation, produit la crise actuelle; si cette théorie disparaît, il est possible que nous nous retrouvions au point antérieur et que le droit pénal rajeuni redeviennne florissant.

Digitized by Google

Je ne sais pas où M. Dorado a pu trouver que, d'après les anciens principes, le juge devait « se borner à dégager le délit, à vérifier les circonstances dans lesquelles il s'était produit et à imposer à son auteur, *quel qu'il fût,* un châtiment... fixé à l'avance à un taux immuable, en conformité avec les préceptes de la raison innée et éternelle, en conformité avec l'ordre éternel du droit » (p. 318). J'ai lu pas mal de pages des criminalistes italiens de la Renaissance et des auteurs français qui ont servi de guides aux juges de nos Parlements, je n'ai vu rien de semblable.

Comme beaucoup de modernes, M. Dorado conclut en faveur de la peine arbitraire, laissée à l'appréciation du juge (p. 323), ce qui montre (à ce qu'il me semble) une très grande incompétence psychologique. Je me suis efforcé d'appeler l'attention des savants sur la corruption inéluctable qui s'empare du juge par suite de l'arbitraire trop grand que lui reconnaît la loi moderne (1); je ne reviens pas sur cette question.

Je ne crois pas que l'auteur ait bien analysé les trois éléments du droit historique, qui comprend : 1° le crime et la peine joints dans une opposition socialement considérée, exprimant d'une manière concrète et vivante le sens juridique d'une société; — 2° le crime considéré comme un trouble à la paix, contre lequel il faut prendre des sûretés en agissant sur le criminel *ne peccetur;* — 3° le crime considéré comme un dommage grave, pour lequel la loi exige une réparation plus solennelle et plus importante que celle qui résulterait d'un simple dommage civil ouvrant une contestation privée entre deux citoyens. Ce troisième élément a occupé une place très importante jadis; les lois modernes se sont beaucoup humanisées en ces matières. M. Garofalo a traité longuement la question du dédommagement; notre auteur n'est pas d'accord avec lui, ne voulant que « tutelle et protection » (p. 321). Le deuxième élément a été surtout examiné par les hommes d'État et par *leurs* sociologistes, chargés de leur fournir des armes au nom de la science. Le premier fait l'objet des études des philosophes. Il y a place pour diverses écoles de chercheurs. Ce qui me semble appelé à disparaître, c'est le point de vue *pénitentiaire,* mis en évidence par Platon, développé par les théologiens: je ne suis pas bien sûr que ce ne soit pas encore le point de vue des criminalistes *avancés,* — qui, après avoir beaucoup déclamé contre l'Église, se pareraient de ses dépouilles. Il me semble difficile de considérer la thérapeutique (réclamée par l'auteur, p. 325) comme différant beaucoup de la pénitence imposée aux clercs coupables (2). Tout cela est fort intéressant; mais est-ce bien de la sociologie?

---

(1) *La psychologie du juge. Archivio di psichiatria, Scienze penali ed anthropologia criminale,* vol. XV.

(2) Cette hypothèse me semble d'autant plus vraisemblable que les idées

Digitized by Google

Nous sommes, peut-être, encore plus éloignés de la sociologie avec la dissertation de M. Novicow sur « *la justice et le darwinisme* ». L'honorable membre de la Chambre de commerce d'Odessa entreprend d'apprendre aux métaphysiciens et aux juristes leur métier; les premiers en sont restés à Platon et à Aristote, les seconds à Gaïus et Papinien (p. 184); cette découverte fait honneur à la perspicacité de l'auteur, qui nous révèle que Darwin a donné une base inébranlable à la justice : « On ne peut pas contester que les plus aptes ne doivent être considérés comme les meilleurs... Sitôt qu'un animal a des avantages sur ses rivaux, la *nature*, par une loi inexorable, lui confère un surcroît de vie. Telle est la base naturelle de la justice ». Ce n'est pas plus difficile que cela!

M. Novicow abuse évidemment de la permission qu'ont les fidèles sujets du *tsar magnanime* de se moquer des Français; il est vraiment difficile d'accumuler plus d'hypothèses, de fantaisies, d'enfantillages et d'erreurs en moins de mots. M. Tarde a protesté au nom du bon sens et au nom du darwinisme; « le grand naturaliste, en effet, s'est bien gardé de dire que le résultat de la sélection fût toujours un progrès; il admet que parfois elle aboutit à une régression, ce qui est manifeste en biologie et ce qui, en sociologie, est plus évident encore ». Il a trouvé extraordinaire qu'on pût considérer « l'*alliance* pour la vie comme une des formes de la *lutte* pour la vie, sous prétexte qu'on donne le nom de conquête à l'amour heureux » (p. 206). M. Novicow a fait appel aux « dames de l'auditoire » pour soutenir sa théorie; — le procès-verbal ne dit pas ce que les dames ont répondu au galant négociant d'Odessa.

Ce mémoire ne mérite d'être lu que par ceux qui aiment à s'égayer aux dépens des *savants distingués*. La théorie de M. Novicow est, comme le dit M. Tarde, sans portée sérieuse; mais je l'ai trouvée amusante.

Je passe sur quelques notes peu importantes et je signale un mémoire intéressant de M. Fiamingo sur les *Sans-travail;* c'est une question surtout économique et politique; aucun pays n'échappe à la terrible nécessité de résoudre, partiellement au moins, le problème (p. 113). Je laisse de côté la critique superficielle adressée aux socialistes; ceux-ci n'accusent pas les capitalistes de créer la misère par méchanceté; mais ils disent qu'en fait ils fondent le plus clair de leurs profits sur l'exis-

---

pénitentiaires nous viennent surtout des pays de race saxonne et ont été surtout propagées par les sectes non-conformistes anglaises. Or, tout le monde sait que dans ce monde l'idée de la *Cité de Dieu* est toujours dominante. Un théologien catholique du Moyen-Age ressemble bien plus à un méthodiste ou à un baptiste contemporain qu'à un catholique français ou italien, tout pénétré par la culture de la Renaissance.

Digitized by Google

tence d'une armée de réserve, qui existait avant eux et que le progrès industriel a pour effet de maintenir, — presque partout, — à un niveau élevé.

M. Fiamingo conteste, en droit, l'emploi des sans-travail par les pouvoirs publics : il trouve que nous sommes déjà en régime socialiste et fait remonter la théorie à Montesquieu (p. 124).

L'auteur examine, d'une manière un peu trop rapide, les résultats obtenus par les travaux municipaux d'Angleterre et d'Italie : le travail effectué est très cher (p. 125), — par les *sociétés humanitaires* (p. 131), — par l'assurance (p. 132). Il tranche d'une manière sommaire et tout à fait insuffisante la question de la journée de huit heures (p. 133). Il conclut à l'excellence des principes de l'économie politique classique : telle est, dit-il, *son opinion;* mais ce n'est qu'une opinion.

Avec M. Gumplowicz, nous sommes en pleine sociologie et sur un terrain de discussion tout à fait positif. L'éminent professeur de Graz pose plusieurs principes féconds : « L'objet [de la sociologie] ne peut être autre chose qu'un processus naturel; car où il n'y a pas un tel processus, il n'y a pas de science... Ce sont les mouvements des groupes humains et les influences exercées par eux réciproquement qui constituent le processus naturel formant l'objet de la sociologie... Chaque groupe humain tend à s'assujettir d'autres groupes, afin d'améliorer, par les services de ceux-ci, son propre bien-être (p. 76)... L'État n'est que l'organisation forcée de la domination d'un ou de plusieurs groupes sociaux sur d'autres groupes (p. 77)... A l'intérieur de l'État la lutte des groupes ne cesse jamais. Cette lutte sociale, c'est la vie normale de l'État, chaque groupe cherchant à exploiter le plus possible les autres (p. 84)... Le droit n'est pas l'expression d'une volonté commune d'un peuple tout entier : c'est plutôt le résultat d'une lutte sociale, la résultante d'un combat..., un phénomène socio-physique se manifestant par suite du concours d'une pluralité de groupes, dont chacun agit dans son intérêt (p. 85)... Les mœurs et la morale se sont formées comme condensations d'une quantité infinie d'actions réflexes des hommes en lutte avec les conditions du milieu; elles sont les résultats d'un long processus d'accommodation...; elles ne sortent pas du génie individuel, mais l'embrassent et l'enveloppent, en le contraignant d'agir d'après les règles qui lui sont imposées par son milieu social. On pourrait dire que le milieu naturel contraint la société et que la société contraint l'individu » (p. 88).

Tout cela paraît avoir un peu dérouté les auditeurs de M. Gumplowicz, qui n'étaient pas préparés; un seul, M. de Krauz a dit ce qu'il fallait dire, parce qu'il est au courant du marxisme. Dans le monde moderne, c'est la lutte des classes qui domine toutes les questions, tandis que dans ses applications l'auteur pense toujours à une lutte de races : ce dernier point de vue était naturel chez un Autrichien, spectateur des com-

Digitized by Google

pétitions des diverses nationalités (p. 108). Ajoutons que l'essentiel, pour la théorie, était de signaler le principe de la lutte : les groupes anciens n'étaient pas semblables aux groupes modernes et K. Marx a souvent dit que la vraie lutte des classes ne se présente sur un terrain pur que dans les pays où les races, les ordres, les distinctions politiques se sont évanouies (1). Ce qui manque à M. Gumplowicz c'est l'étude méthodique des forces en lutte, en prenant pour point de départ, d'un côté les formations historiques, de l'autre les développements économiques.

Dans ce mémoire se trouvent beaucoup d'observations fort originales. « Étant admis qu'il y ait des dispositions criminelles, elles seules ne décident pas de l'accomplissement des crimes : ce sont toujours la position de l'individu dans la société, les influences sociales, les milieux sociaux qui en décident (p. 91).

« Les groupes, comme totalités, n'ont jamais d'autres motifs que des motifs égoïstes... Leur égoïsme est indépendant de la volonté et du caractère de l'individu (p. 93)... A l'intérieur des groupes .. il y a toujours des élans nobles, des actes de bienfaisance, une économie caritative. L'homme, dans l'intérieur de son groupe, n'est pas aussi égoïste que le prétendent les partisans d'A. Smith; mais ce sont les groupes et les classes qui mènent une lutte acharnée et sans merci » (p. 94).

« La division du travail n'est [pas], comme se l'imaginent les économistes, une action volontaire des hommes entreprise dans un certain but économique, pour mieux utiliser les forces humaines. Elle est plutôt un phénomène social, un impératif historique qui pèse sur l'humanité » (p. 98).

L'auteur considère les choses, en partie, à un point de vue idéaliste, car il écrit : « La domination organisée dans l'État est un produit des forces vives sociales agissant d'après les lois éternelles de la nature des sociétés : *cet ordre représente donc une raison supérieure se manifestant toujours et partout entre les sociétés* » (p. 100). Ici s'accuse nettement la séparation de M. Gumplowicz et de K. Marx : les socialistes ne protestent pas contre l'ordre existant en prétendant le changer *subjectivement;* ils pensent que cet ordre peut être changé suivant la loi de la *raison supérieure* (pour parler comme l'auteur), pourvu que les prolétaires sachent se servir des forces existantes. Le professeur de Graz place la raison supérieure dans la figure actuelle de la structure sociale, nous la plaçons dans la loi qui préside aux changements. Nous sommes bien plus fidèles que lui au principe qu'il a posé : *La science est la connaissance des processus.*

Les objections qu'il adresse à l'anarchisme paraissent mieux fondées;

(1) Cf. *18 Brumaire*, p. 20.

Digitized by Google

il observe quelle erreur a été celle des moralistes qui ont opposé l'ancien et le nouveau droit et propagé « l'idolâtrie de l'individualisme » (p. 101); on en est arrivé à croire que « le processus naturel dont [l'État moderne] est le produit devrait faire volte-face pour satisfaire aux aspirations de *Messieurs les philosophes*... L'anarchisme... confirme que l'État est un mal, mais conteste en même temps qu'il soit nécessaire et nous assure qu'il est déjà superflu à la fin du XIXe siècle » (p. 102).

M. Gumplowicz estime que la sociologie doit étudier de près les idées socialistes et anarchistes. « Loin d'être des inventions volontaires d'individus isolés, elles ont leur fondement dans la nature des sociétés humaines et apportent leur part à l'évolution sociale... [Ce sont] des courants d'idées historiquement autorisés, qui, comme tels, ont leur raison d'être, aussi bien que l'a, dans le domaine des faits, l'État lui-même » (p. 103). C'est grâce aux socialistes et aux anarchistes que les institutions ont fait l'objet d'une étude scientifique (1).

Bien souvent l'auteur compromet sa *méthode* par des théories fort contestables. Il cherche à déterminer la règle qui définit les figures de ce qu'il appelle « les chaînes du développement social », c'est-à-dire la règle qui déterminerait les résultats successifs des luttes. Une pareille entreprise est chimérique et ne peut que ramener des prénotions idéalistes dans un domaine défini déjà complètement par des causes scientifiques. Il croit reconnaître « une *unification* et une *agglomération* toujours plus compréhensive, embrassant un nombre toujours grandissant de groupes hétérogènes en des *amalgames* s'assimilant toujours davantage » (p. 79). C'est un peu vague.

Il soutient qu'il faut, de toute nécessité, prendre parti sur la question de l'origine de l'espèce humaine et que la sociologie ne peut exister si on n'admet pas l'hypothèse polygéniste (p. 80). C'est une conséquence de la loi précédente, qui ne permet pas de concevoir une ramification en tribus distinctes. Tant « que nous ne sommes pas d'accord sur la question préliminaire du premier commencement de la vie sociale sur la terre... nous ne pourrons jamais savoir dans quelle direction nous marchons, quel courant cosmique nous emporte » (p. 80). Aujourd'hui, cependant, la science ne se préoccupe plus de problèmes de ce genre : elle laisse de côté les hypothèses sur les origines et recule devant les hardies vues des prophètes.

---

(1) L'auteur a, sur les destinées du parti socialiste, une conception intéressante : « Au moment même où il commence à s'organiser pour se préparer au combat décisif, il tombe, — en vertu de la même loi naturelle qui a engendré l'État, — dans le péché originel de toute organisation, de tout ordre politique; il crée des chefs et des sous-chefs, des rédacteurs, des secrétaires et, au-dessous de tout cet état-major salarié, le *misera contribuens plebs* » (p. 100). L'anarchisme serait la protestation contre cette organisation.

Digitized by Google

Par contre, en religion, il soutient que le développement a lieu du monothéisme au polythéisme (p. 87) : ce qui n'a point paru très démontré à M. Kovalewsky.

Dans les langues, les diversités modernes proviennent des fusions ; « elles sont les miroirs dans lesquels se reflètent les divers éléments ethniques qui se sont unis pour former un État, puis une nation » (p. 86).

Si dans les sociétés humaines la diversité des types individuels s'accroît, cela « *ne peut pas provenir* d'une autre cause que de l'agglomération toujours grandissante de groupes et de races d'un caractère autrefois simple ou des amalgames d'un caractère toujours plus mixte » (p. 79).

En somme, ce qu'il y a de réellement fécond dans la thèse de M. Gumplowicz appartient à la philosophie de K. Marx; le reste est tellement bourré de vues subjectives, que le caractère scientifique en est bien contestable.

Il me reste à parler du mémoire de M. de Lilienfeld (1) sur « *la méthode organique appliquée à l'étude des phénomènes sociaux:* je ne m'y arrêterai pas longtemps; non que ce travail ne renferme des choses très curieuses, mais parce qu'il n'est pas possible de traiter ici une question de cette envergure : le secrétaire général a, d'ailleurs, annoncé qn'il allait publier tout un volume destiné à démontrer la thèse de la société-organisme (p. 60) ; j'espère pouvoir alors démontrer sa fausseté d'une manière tout à fait évidente.

M. de Lilienfeld propose plusieurs lois sociologiques qui n'ont pas un haut caractère de certitude.

« Chaque individu, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr, parcourt en raccourci réellement toute l'histoire de l'humanité dès les temps primitifs jusqu'à nos jours » (p. 51). Grâce à cette loi, on peut chercher dans quelle direction marche le monde (p. 52). Ceci est déjà beaucoup moins exact que la formule, qui n'est pas, elle-même, très sûre.

L'évolution progressive a lieu suivant les trois lois suivantes :

« Pour la sphère économique : augmentation de la propriété marchant de pair avec l'exercice d'une plus grande liberté économique;

« Pour la sphère juridique : délimitation plus spéciale et plus nette des droits individuels et communs, conjointement avec la facilité plus grande de les faire valoir;

« Pour la sphère politique : unité d'action plus intense, accompagnée de libertés politiques plus larges ;

---

(1) Il me semble impossible d'aborder ici les questions si délicates soulevées par le mémoire de M. R. Worms sur « *la science et l'art en matière sociale* ». L'auteur a pris, en effet, le problème à un point de vue très élevé et il a fait œuvre de métaphysicien subtil. On ne peut pas discuter des thèses pareilles au cours d'un compte-rendu.

Digitized by Google

« Pour les trois sphères simultanément : concentration d'action plus intense, avec une différentiation de forces plus spécialisée » (p. 54).

Il y a une part de vérité dans cette quadruple formule; mais point pour la raison donnée par l'auteur : « intégration progressive marchant de pair avec une différenciation plus spécialisée des énergies inorganiques et organiques ». Si le tableau de la civilisation moderne semble si régulier, c'est que partout des transformations industrielles analogues se sont produites depuis le Moyen-Age et ont pris le caractère capitaliste.

Il me semble qu'on peut tirer quelques conclusions générales de l'examen de ce congrès.

Les sociologistes continuent à s'orienter vers les régions abstraites et mortes de la morphologie; ils cherchent à découvrir des *grandes lois sans causes*, de grandes lignes de direction, à soumettre l'accident à la règle; en un mot, ils s'en tiennent aux méthodes qui dominaient l'histoire naturelle d'autrefois; c'est la *figure* qui les préoccupe et non les causes internes, profondes, vivantes de la *formation des causes :* ces causes ne peuvent être cherchées que dans l'homme réel, dans celui qui peine et gémit sous la loi du travail. Faute de diriger leurs recherches dans la voie ouverte par K. Marx, les sociologistes passent à côté des solutions scientifiques et se contentent de déterminations vagues, insuffisantes ou même fausses. Trop souvent, ils sont dupes de leurs propres hypothèses et ils se montrent d'une crédulité enfantine — comme ceux qui admettent la société-organisme.

Ma conclusion est donc celle de M. Ferri : si la sociologie ne peut pas absorber le socialisme scientifique, elle « ne pourra vaincre cet arrêt de développement qui menace d'en sécher les racines vitales » (p. 166). Mais j'ajouterai aussi que cette réforme ne serait pas facile, parce qu'il y a encore un large champ ouvert à l'essor des littérateurs qui vivent en démarquant les livres de K. Marx. La sociologie (telle qu'elle apparaît dans ce volume) n'a de vrai et de scientifique que ce qu'elle a pris au socialisme.

G. Sorel.

R. Schüler, *Les économistes classiques et leurs adversaires*. 1 vol. in-12 de xi-169 pages, Guillaumin, éditeur, Paris, 1895.

Beaucoup de personnes considèrent ce petit volume comme un ingénieux paradoxe; l'auteur prétend, en effet, prouver que toutes les doctrines de la nouvelle école allemande, ces doctrines que nous sommes habitués à voir dénoncées comme des hérésies ou des âneries par nos *savants* économistes, n'offrent rien de bien nouveau et sont en parfaite

Digitized by Google

conformité avec la manière de voir des vieux maîtres, Smith, Say, Ricardo, Malthus. De temps à autre, on voit des théologiens écrire des livres lourds et véhéments pour établir que la scolastique a donné les règles de la démocratie moderne; il y a quarante ans, leurs prédécesseurs démontraient, avec autant de pédantisme et de colère, que le catholicisme était inconciliable avec les constitutions libres. Serait-ce un paradoxe du même genre que vient présenter M. Schüler? je ne le crois pas.

Il résulte pleinement de son livre, qu'à ses yeux l'économie classique, celle de MM. du Puynode, et Guyot, n'est plus digne d'être enseignée et constitue un gigantesque sophistique. Les idées historiques sont celles qui doivent dominer; mais, avec raison, l'auteur signale la pauvreté de la méthode adoptée par M. Brentano et ses disciples; il s'est produit, « dans tous les domaines de la science sociale, un ralentissement du mouvement intellectuel et scientifique » (p. X); l'école nouvelle s'est absorbée dans « des détails d'une statistique minutieuse et d'investigations purement historiques » (p. 5); on n'a pu arriver qu'à susciter « la politique d'expédients et dénuée de principes qui l'emporte aujourd'hui; elle pousse à la restriction du droit de coalition, à une politique agricole et industrielle rétrograde, à l'extension des impôts indirects et à des réformes sociales illusoires » (p. x et p. xi).

Je ne crois pas que les économistes contemporains aient beaucoup à gagner dans l'étude plus approfondie d'A. Smith; la science a besoin d'avoir des principes, c'est vrai; mais pourquoi ne va-t-elle pas nettement aux principes et ne veut-elle pas voir le grand travail produit déjà dans ce sens par l'école socialiste.

L'économie classique est donc, bel et bien, enterrée; si on parle de revenir aux maîtres, ce n'est pas pour restaurer ce que M. du Puynode appelle la *science économique*; mais pour secouer le joug des règles trop étroites posées par l'école de Munich, élargir le cadre des recherches et ne plus négliger systématiquement l'esprit *ricardien*.

M. Schüler aurait dû se demander plusieurs choses qui méritaient bien, au moins, un rapide examen : Pourquoi les économistes classiques ont-ils pu tirer des maîtres leur doctrine, en croyant développer la pensée d'A. Smith et autres protagonistes? pourquoi leur théorie a-t-elle pu passer pour une science parfaitement fondée? pourquoi voyons-nous aujourd'hui tout le monde abandonner les thèses qui étaient reçues comme parfaitement sûres? pourquoi, enfin, les deux systèmes contradictoires se trouvaient-ils déposés dans les premières œuvres dogmatiques de l'économie?

Je ne vois pas que M. Schüler se soit jamais posé les problèmes qui, non seulement, sont intéressant, mais dont la solution est indispensable pour bien comprendre la pensée des anciens économistes.

Digitized by Google

A l'époque où écrivaient A. Smith et ses successeurs, la lutte était engagée par la nouvelle industrie contre les formes de l'ancienne société ; c'est en suivant les phases de cette lutte, en y prenant une part active, en discutant les divers moments de la transformation, en faisant des propositions nouvelles, en réfutant les adversaires de l'ordre économique en voie de développement, que les économistes ont exercé une influence sur leurs contemporains et ont créé une science. Ils n'ont pas fait sortir des principes à priori de leur cervelle; ils ont suivi pas à pas le mouvement, cherché à l'expliquer et ils ont tenté d'éclairer l'avenir en passant de leurs *observations* à des *hypothèses*. Leur œuvre devait donc être très imparfaite, remplie d'inconséquences ; mais, en même temps, singulièrement concrète et vivante. Plus tard sont venus les ciseleurs de formules, les abstracteurs de quintessence, qui ont mis de l'ordre et créé un dogmatique.

Je trouve dans le *Capital* (trad. franç., p. 208, col. 1, note 4) un passage, que je crois utile de citer ici. « Pour juger combien la grande industrie, arrivée à un certain développement, est susceptible par le bouleversement qu'elle produit dans le matériel de la production et dans les rapports sociaux qui en découlent, de bouleverser également les têtes, il suffit de comparer le discours de N. W. Senior, en 1863, avec sa philippique contre l'acte de 1833, ou de mettre en face des opinions du congrès, que nous venons de citer (1), ce fait que, dans certaines parties de l'Angleterre, il est encore défendu à des parents pauvres de faire instruire leurs enfants sous peine d'être exposés à mourir de faim ».

C'est parce que les économistes restaient ainsi en contact immédiat avec l'industrie, parce qu'ils se reconnaissaient dépendants du mouvement productif et ne se souciaient pas beaucoup de la logique parfaite de leurs formules successives, qu'ils ont élevé une œuvre si considérable et qu'ils ont exercé une si grande influence.

Il est clair, toutefois, que les commentateurs, les professeurs, les créateurs de traités didactiques, ont interprété, d'une manière légitime, l'enseignement de leurs maîtres. Ils n'ont pas été seuls à lire A. Smith et Ricardo : ils ont rencontré des adversaires sur leur chemin, et ces adversaires ont été, généralement, d'accord avec eux sur la légitimité de leurs déductions. D'ailleurs, ce qui justifie surtout la manière de procéder des disciples, c'est qu'eux aussi se sont placés sous la direction du capitalisme moderne : ils sont venus quand le capitalisme était vainqueur, n'avait plus besoin de ménager beaucoup les situations anciennes, n'était plus obligé de prendre un masque pour pénétrer dans la place ennemie,

(1) Il s'agit d'un congrès sociologique d'Edimbourg où Senior démontre les avantages du partage de la journée entre l'école et l'atelier.

Digitized by Google

mais avait besoin de justifier sa victoire et son triomphe devant la raison. Aujourd'hui, en présence de la polémique socialiste, on éprouve le besoin d'être plus modeste; on n'ose plus guère faire parade de la doctrine brutalement utilitaire; on proteste quand les moralistes appellent l'économie un *dogmatique de l'égoïsme;* on revient aux anciennes hypocrisies de la philanthropie. Cela ne change rien au fond des choses.

L'école historique ne pouvait pas naître et se développer au commencement de ce siècle, par des raisons qu'Engels a parfaitement mises en lumière. L'économie classique dépend de la métaphysique du XVIIIe siècle; les nouvelles idées ont été formulées par des élèves de Hégel. Avant eux, on ne pouvait avoir qu'une idée confuse des véritables rapports sociaux; sans doute, on trouve chez les anciens économistes des vues partielles se rattachant à la doctrine future; mais ces vues sont isolées, sporadiques, elles sont une traduction imparfaite des phénomènes dans une langue qui n'est pas devenue encore scientifique.

C'est dans la *Misère de la philosophie* que l'on trouve, pour la première fois, une exposition satisfaisante des besoins et des aspirations de la philosophie historique de l'économie. Il est fâcheux que M. Schüler n'ait pas cru devoir mentionner cette œuvre, petite par le volume, mais singulièrement riche en idées neuves.

Jamais l'école de K. Marx n'a renié la tradition des anciens économistes; le maître a toujours rendu hommage aux auteurs qui ont tant contribué à diriger ses pas, à l'origine des recherches; et il faudrait être aveugle pour ne pas voir le lien qui unit K. Marx à Ricardo; je suppose même que c'est pour cette raison que M. P. Leroy-Beaulieu renie Ricardo. Il est donc naturel qu'on puisse établir une filiation entre la vieille économie anglaise et la jeune économie allemande; puisque la première a fourni d'abondants matériaux pour les recherches philosophiques de K. Marx et que la seconde ne possède de vérité que les éléments qu'elle a puisés dans l'œuvre de notre maître.

C'est là ce qui fait l'intérêt profond de la thèse soutenue par M. Schüler; malheureusemeut, l'auteur s'est traîné à terre et n'a pas recherché à établir la véritable filiation qui est la suivante :

1° Recherches faites un peu au hasard par des auteurs n'ayant qu'un faible bagage philosophique, mais beaucoup de perspicacité, — analyses incomplètes, dominées pour la plus grande partie par les prénotions d'une métaphysique enfantine, — aperçus pleins de génie, dépassant de beaucoup l'horizon étroit de la pensée contemporaine, — vues partielles et mal comprises, dont une méditation ultérieure découvrira le vrai caractère et dont elle profitera comme de matériaux;

2° Formation d'un dogmatique, inspirée par la métaphysique qui dominait à l'époque des premiers économistes, — énoncé des premiers principes de la *nature humaine*, considérée au point de vue économique, —

Digitized by Google

détermination de lois ayant une forme scientifique en opposition avec les combinaisons arbitraires des juristes, — économie politique classique;

3° En même temps que ce travail se faisait, vulgarisation des idées hégéliennes, — application à l'économie des principes de la philosophie nouvelle, — *Misère de la philosophie, Manifeste des communistes, Critique de l'économie politique, Capital;*

4° Reflet des idées marxistes dans le corps universitaire allemand, — action permanente et souvent inconsciente des notions hégéliennes, — formation de l'école historique, — recherche minutieuse des observations confondues avec la recherche scientifique, — atrophie de la science économique, entravée par l'absence d'une méthode féconde et par le dédain pour toute métaphysique;

5° Protestations contre le bavardage, l'empirisme, la routine, la demi-science, — désir d'une résurrection philosophique et retour vers l'étude des anciens maîtres.

C'est à ce stade que s'arrête M. Schüler; qu'il veuille bien suivre l'évolution des idées et il reconnaîtra, avec moi, que l'économie ne peut vivre que par le développement des principes marxistes.

Souvent, en France, on rejette une idée par la seule raison qu'elle est émise par des socialistes. Les préjugés sont tellement tenaces sur ce point que M. du Puynode, dans le *Journal des économistes* du 15 décembre 1895, reproche à M. Garofalo de se montrer trop favorable aux solutions proposées par les socialistes (p. 446) ! Toute intervention de l'État est dénoncée comme une faiblesse ou même une trahison; il y a en Angleterre une société extravagante qui s'est donné pour mission de défendre les libertés et la propriété contre les envahissements du despotisme et qui ne laisse passer aucun empiètement sur le « domaine de l'individu », sans pousser des cris féroces.

M. Schüler a rendu un signalé service en montrant que les maîtres de l'économie classique, et notamment Ricardo, n'ont pas hésité à proposer des mesures singulièrement radicales contre les capitalistes. « Les taux des salaires déterminant, selon Ricardo, *the happiness of far the greatest part of every community*. Modifier la distribution du revenu national, de manière à en attribuer une part plus forte aux travailleurs, ce serait améliorer notablement l'état de la société; en effet, la classe à beaucoup près la plus importante de la société (*by far the most important of Society*), la classe ouvrière y gagnerait » (p. 124).

A la fin du livre, se trouve rapportée la proposition faite par Ricardo en 1819, au Parlement, pour rembourser la rente anglaise. « Je propose que des chèques sur le gouvernement soient remis à tout acheteur de rentes; ces chèques, demeurant distincts des autres instruments de la circulation, seraient, toutefois, acceptés par le gouvernement en paiement des impôts. La dette se liquiderait ainsi graduellement, tandis que le gou-

Digitized by Google

vernement recevrait au fur et à mesure des bons sur le capital, qui assureraient la marche de cette liquidation » (p. 169). L'auteur ajoute : « Quoiqu'on puisse penser du plan de remboursement de Ricardo, il n'était certainement pas inspiré par des égards excessifs pour les intérêts des capitalistes anglais. »

Il est clair que M. Schüler ne s'est pas amusé à rééditer ces fragments par simple amour du paradoxe; il a voulu montrer, par une leçon des choses, combien sont peu assurées les prétendues formules des diverses écoles. Les personnes qui liront son livre avec soin, auront des problèmes économiques, une idée plus large que celle qu'elles pourraient tirer des meilleurs ouvrages publiés en France sur l'économie politique. C'est pourquoi je considère l'œuvre de M. Schüler comme très intéressante.

X.

Office du travail. — *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1894.* — Un vol. in-8 de 304 pages. Berger-Levrault, éditeur, Paris, 1895.

Ce volume se compose de tableaux statistiques et de notes donnant l'historique des tentatives faites pour concilier ou arbitrer les conflits.

Les statistiques sont faites sur un plan artificiel; on ne cherche pas à tenir compte des rapports économiques dans lesquels se fait la production : les ouvriers en chambre (comme les gantiers) ne devraient pas être rapprochés des ouvriers des fabriques, ou des deux ou trois aides qui travaillent dans l'arrière-boutique d'un marchand. Il me paraît difficile d'appeler grève une discussion entre un boutiquier et ses deux ouvriers; de même, une difficulté entre quatorze petits propriétaires de Thor (Vaucluse) et les grands propriétaires qui les emploient à cultiver leurs vignes, ne mérite guère d'être mise à côté des graves et profonds conflits des bûcherons. Je me borne à ces quelques observations, parce qu'on n'a pas encore pu se mettre d'accord sur la manière d'étudier *scientifiquement* l'industrie.

Les notices sur la conciliation et l'arbitrage laissent beaucoup à désirer; elles sont faites avec les renseignements envoyés par les préfectures, c'est dire assez qu'elles sont basées sur des travaux sans valeur, exécutés par des expéditionnaires incapables de comprendre ce qui est utile. Si, par malheur, les employés supérieurs y mettent la main, c'est pour gâter cette besogne déjà médiocre et y ajouter la note politique, c'est-à-dire pour tomber sur les adversaires du candidat officiel. La note préfectorale se reconnaît beaucoup trop souvent dans les historiques des grandes grèves : en général, les préfectures ne sont pas hostiles aux revendications ouvrières, quand elles portent sur un intérêt immédiat

Digitized by Google

et grossièrement corporatif, — surtout quand le *patron vote mal.* Si les ouvriers consentaient à se liguer en petits groupes n'ayant pas de visées socialistes, n'ayant pour but que d'améliorer leur sort, s'ils étaient bien sages et s'ils reconnaissaient, par leur fidélité au candidat officiel, les services que l'administration peut leur rendre, tout irait bien. Mais dès que la conscience des intérêts de classe se révèle, dès que l'ouvrier ne pense pas uniquement à son groupe local et se sent membre du prolétariat militant, il n'est plus qu'un buveur de sang et un sale communard : les maîtres-tisseurs de Lyon, qui votent généralement bien, reçoivent une bonne note; les pauvres tisseurs de Roanne sont dépeints comme des êtres ivres de carnage.

Chaque fois que les députés socialistes interviennent, les rédacteurs préfectoraux sont heureux d'enregistrer, avec ironie, l'impuissance de leur action. Dans l'histoire de la grève de Trignac, après avoir donné un récit jour par jour du conflit, on reproduit le discours de M. Raynal, ministre de l'intérieur, qui raconte les faits tout autrement; pourquoi cette double narration? l'employé de la préfecture de Nantes n'a pas voulu, sans doute, montrer la mauvaise foi de son chef; mais, il a pensé que plus d'un lecteur ne ferait pas de comparaison et croirait que la grève a eu pour cause l'intervention du secrétaire de la fédération métallurgique et de M. Toussaint (p. 250).

Dans des documents de ce genre, on voudrait trouver des éléments permettant de dégager des principes juridiques; mais, les expéditionnaires des préfectures sont bien incapables de renseigner l'administration centrale sur les particularités qui permettraient d'asseoir une appréciation sérieuse. Il faudrait que les notices sur les tentatives de conciliation fussent rédigées par les chefs des parquets, c'est-à dire par des hommes ayant des connaissances en droit et possédant des moyens d'information complets. Les avis des magistrats seraient, en tout cas, fort intéressants, car ils permettraient de mesurer les difficultés qu'éprouvera une nouvelle législation sur le contrat de louage à s'introduire dans notre société. Ils offriraient certainement plus d'intérêt que les protocoles, les lettres, les affiches et les proclamations que l'on trouve à profusion dans ce volume. Il s'agit, en effet, de former un droit nouveau et non de faire du reportage.

Les renseignements économiques sont fort rares; on sait que les préfectures sont de mauvais laboratoires de statistique; mais, comment apprécier la plupart des conflits quand on ne sait pas quel est l'état de la place, quand on n'a pas de documents sur le chiffre des affaires? Si le ministère du commerce veut que ses travaux rendent des services, il faut qu'il trouve des fonds et s'organise pour faire de la besogne scientifique en dehors des préfectures.

Il y a une lacune bien regrettable dans l'historique de la grève des

Digitized by Google

tuiliers de Saint-Henri, près de Marseille; les ouvriers demandaient à ne plus faire que dix heures, comme les enfants; on transigea et on augmenta le tarif aux pièces de dix pour cent; le salaire journalier aurait été diminué si la production horaire était restée la même; en fait, il a augmenté. On se trouvait en présence d'une belle expérience sur l'effet de la réduction de la journée sur la production; il aurait été nécessaire de donner des chiffres exacts.

Quelques principes me semblent se dégager de l'étude minutieuse des conflits ayant donné lieu aux tentatives de conciliation.

D'une manière générale, les partrons s'efforcent de faire disparaître tout ce qui rappelle l'organisation de l'ancien régime, les privilèges des corps de métiers. Plus d'une fois le confit amène la destruction de ces survivances, qui semblent incompatibles avec les formes de l'industrie moderne. A Roanne, les pareurs étaient parvenus à former « une corporation fermée, [qui] avait imposé aux fabricants l'obligation de ne prendre aucun apprenti nouveau sans son consentement... L'exercice de la profession de pareur ne nécessite qu'un apprentissage de quelques semaines, pendant la durée duquel l'apprenti gagne 4 fr. 50 par jour » (p. 178). Au mois de juin 1894, les pareurs se mirent en grève pour obtenir une augmentation de 0 fr. 50 par jour; leur organisation fut brisée au bout de cinq jours. A Chazelles, les patrons chapeliers ne consentirent à rouvrir leurs ateliers qu'à la condition de pouvoir choisir leurs ouvriers sans l'intervention du syndicat (p. 151). D'ordinaire les maîtres de fabrique, résistent avec la dernière énergie, quand on prétend leur imposer le renvoi de surveillants ou qu'on veut le maintien d'ouvriers renvoyés disciplinairement : les tableaux des pages 82-91 montrent que les grèves réussissent rarement quand elles sont engagées sur des questions de ce genre.

Mais, il ne faut pas s'en tenir aux apparences; il ne s'agit pas de dénoncer l'exclusisme corporatif, la tyrannie syndicale, le retour aux pratiques de l'ancien régime, parce qu'il y a des analogies *formelles* avec un passé justement aboli. Les parties en conflit peuvent parler le langage d'autrefois, ne pas se rendre compte de la position des problèmes agités; il faut que l'homme de science perce l'enveloppe et aille au fond des choses.

Les gens étrangers à l'industrie se font des idées très fausses des conditions dans lesquelles s'opère le travail; ils ne voient qu'une seule relation, celle de la subordination de l'ouvrier à la directon intellectuelle donnée par le chef. L'idéal de l'atelier est pour eux le régiment; le bon commis est le sous-off; la discipline militaire est l'idéal de la discipline; mais tout cela est de pure fantaisie. Dans les industries perfectionnées, l'obéissance passive tend à devenir une exception; M. Kropotkine (1)

(1) *Conquête du pain*, p. 202 et p. 207.

Digitized by Google

observe que les meilleures usines anglaises ont peu de surveillants et que le travail deviendrait impossible le jour où les ouvriers mettraient une volonté systématique à mal faire; M. de Molinari soutient de son côté (1), que le progrès de l'industrie est impossible sans un progrès moral de l'ouvrier, acquérant un plus haut sentiment de sa responsabilité. Au fond, l'anarchiste et le doyen des économistes classiques sont du même avis.

On peut considérer comme acquise dans la science économique une notion du travail organisé, qui diffère complètement de la notion vulgaire. L'industrie moderne révèle la nécessité de l'action mutuelle des ouvriers, de leur coordination volontaire, des relations systématiques qui transforment l'agrégat accidentel en un corps où l'homme se révèle comme espèce. Ce n'est pas là une vieillerie extraite de la tradition du Moyen-Age; c'est un résultat scientifique tiré de l'analyse de la coopération.

Jadis, ce principe a revêtu des formes qui ne sont plus en rapport avec les conditions modernes; mais ces formes historiques peuvent disparaître, sans rien changer à ce qui est substantiel et éternellement vrai. On ne peut pas demander à des boutiquiers, étrangers à toute recherche intellectuelle, de savoir ces choses; mais on a le droit de s'étonner de les voir complètement ignorées des gens qui forment les conseils d'aministration des sociétés anonymes.

A Rive-de Gier, on avait embauché un ancien mineur dans la verrerie; il avait refusé d'entrer dans le syndicat, avait eu des querelles avec des camarades, en avait dénoncé dix et fait condamner un. Il ne semble point que cet ouvrier (chargé de ranger les bouteilles dans le four à recuire) possédât des qualités exceptionnelles; il était argué, d'autre part, que suivant l'usage établi, le syndicat intervenait dans le recrutement du personnel. Quelle raison sérieuse pouvait bien avoir la compagnie pour imposer à des ouvriers, travaillant en équipe, un ouvrier mineur n'ayant aucune aptitude spéciale et s'étant disputé avec ses coopérateurs?

La compagnie voyait dans l'action du syndicat une manœuvre émanant de l'esprit étroitement corporatif, et elle considérait comme impossible une conciliation sur ce terrain du vieux monopole des métiers (2).

---

(1) *Science et religion*, p. 54.

(2) *L'office du travail* paraît, d'ailleurs, se placer au même point de vue, car il dit : « On sait que les verriers sont jaloux de conserver l'antique usage qui leur accorde certains droits concernant l'apprentissage du métier et le recrutement du personnel » (p. 236).

Dans l'espèce, il ne s'agissait pas d'un usage remontant aux temps des

Digitized by Google

Il eût été intéressant de savoir ce qui se passa dans les conférences du 13 otobre, entre le préfet, le maire, le député de l'arrondissement, le fondé de pouvoir des patrons et les délégués ouvriers; le rédacteur ne nous apprend rien de ce qui fut dit (p. 243). Je suppose que la compagnie prétendit qu'il s'agissait d'une question d'ordre et de discipline intérieure; mais, comme je l'ai dit, l'ordre et la discipline ont pour base la bonne entente entre les ouvriers. On ne voit aucune raison invocable dans l'espèce pour justifier l'introduction d'un élément de désordre.

La manière suivant laquelle se manifeste, aujourd'hui, le sentiment de la coopération est étroitement unie aux formes générales que tend à prendre tout ce qui touche à la grande industrie. L'ancien patronat met en présence des volontés entre lesquelles peuvent s'établir des relations sympathiques dues aux caractères des individus; mais, si un conflit survient, il est insoluble, car *entre deux volontés, il n'y point de lien objectif.* La fabrique exploitée par la société anonyme, ne connaît pas de volontés, mais des fonctions réglées; les employés supérieurs sont des salariés dont l'œuvre doit être coordonnée avec l'œuvre des ouvriers. Il y a une administration possédant une certaine permanence; si l'opération est importante, on complète l'usine par des caisses de secours, des maisons à bon marché, des économats, etc.; enfin, les employés ne sont pas, dans la pratique, renvoyés quand ils ont cessé de plaire; ils sont considérés comme des fonctionnaires ayant un *état.* Presque partout, on a compris l'utilité des institutions qui attachent, d'une manière plus ou moins fixe, l'homme à l'usine; et lorsqu'il s'agit d'entreprises de très longue haleine, on a créé des caisses de retraite; mais, chose étrange, l'idée juridique de l'état des ouvriers permanents, a grand'peine à entrer dans l'esprit des administrateurs.

Lorsque les affaires vont mal, qu'on ne peut occuper tout le personnel, il y a une sélection à faire : les ouvriers croient, avec tout le monde, que les plus anciens doivent jouir d'un certain privilège et que les licenciements doivent porter sur les plus jeunes. Le principe de l'ancienneté est tellement conforme aux idées courantes, aux usages les plus répandus, qu'on a peine à comprendre qu'il ne s'impose pas dans les industries,

---

métiers, mais d'un accord verbal intervenu entre l'ancien patron et le syndicat: c'est tout autre chose.

Il me semble que c'est bien abaiser la question que de donner pour cause à la grève « le refus d'entrer en contact avec un individu qu'à *tort ou à raison* [ils] regardaient comme peu honorable » (p 215). La question est d'ordre plus élevé : il ne s'agit pas de sentiments, mais des conséquences de ces sentiments sur le travail en commun.

Digitized by Google

surtout dans celles qui ont un caractère très nettement administratif. On voit ce principe reconnu par les patrons bonnetiers de Troyes dans le procès-verbal du comité de conciliation (p. 215); il est d'autant plus étrange de le voir méconnu par la compagnie des mines de Graissessac : obligée de licencier un cinquième de son personnel, elle renvoyait les anciens. Ajoutons, toutefois, que l'État paraît suivre, aussi, ces déplorables pratiques lorsque les nécessités budgétaire obligent les arsenaux de la marine à réduire le nombre des ouvriers.

A Graissessac les ouvriers demandaient à la compagnie de faire chômer tout le monde deux jours par semaine, de manière à répartir le travail entre tous les intéressés, durant la crise. Il est évident qu'au point de vue social, il y a un réel intérêt à ce qu'un personnel ne se dissolve pas; on connaît bien des cas même où les usines travaillent sans bénéfice pour pouvoir conserver une agglomération coordonnée, qu'elles auraient de la peine à former plus tard. La compagnie refusa, sans qu'on trouve aucune raison à l'appui de son refus, sauf, comme toujours, la fameuse raison de l'ordre et de la dicipline intérieure! « Consentir à soumettre à un arbitre des réclamations de telle nature qu'on ne pourrait y accéder sans risque de cessation d'industrie, ce serait faire naître chez les ouvriers des illusions fâcheuses et contraires à l'esprit de la loi » (p. 255). Ce sont là des phrases fort bien agencées, mais dépourvues de sens; car on n'apporte aucun fait pour montrer que l'organisation projetée pourrait avoir pour résultat de gêner l'industrie. On aurait pu procéder à un essai, comme on l'a fait plusieurs fois dans les mines pour connaître l'effet des réductions de la journée de travail. Je ne pense pas que le conseil d'administration de Graissessac possède des lumières surnaturelles et que ses décisions soient du nombre de celles qui s'imposent. Il est probable que s'il avait eu de bonnes raisons à donner, j'entends des raisons scientifiques, il les aurait fournies; tout porte à croire qu'il s'entêtait par ignorance.

Mais ceci demande quelques explications supplémentaires, car il y a plusieurs sortes d'ignorance. Lorsqu'on parle aux hauts dignitaires des mines ou des chemins de fer d'apporter dans leur exploitation des perfectionnements, ils répondent, le plus souvent, par des lieux communs : ils ont l'expérience des choses; il y a loin de la théorie à la pratique; ils ont le sentiment de leur responsabilité et ils ne peuvent plus répondre de la sécurité si on diminue leur initiative, etc. Le lieu commun est un signe infaillible de bêtise; mais c'est aussi un argument tout-puissant auprès des gens dépourvus d'esprit scientifique : les hauts dignitaires du ministère des travaux publics s'inclinent devant la superbe jactance de leurs camarades, supposent que des gens bien rétribués dans l'industrie reçoivent du Saint-Esprit des révélations au prorata de leurs traitements et ils décident qu'il ne faut pas gêner des hommes que l'Europe nous envie,

Digitized by Google

Quelques années plus tard on voit quelques-unes de ces réformes s'introduire et on vante la grande initiative et la hardiesse des savantes personnes qui ont plus ou moins mal *copié* ce qui existe à l'étranger.

Cet esprit dénote une ignorance d'ordre supérieur, qu'il ne faut pas confondre avec l'ignorance du boutiquier. Celui-ci refuse d'examiner souvent une question, parce qu'il se reconnaît incapable de la comprendre. Si les ouvriers viennent lui proposer un projet, il se rebiffe et pense de suite qu'ils veulent gouverner chez lui, s'organiser en corporation faisant la loi au marchand et qu'il perdra, nécessairement, si ses travailleurs gagnent quelque chose à la réforme. C'est dans cet esprit que les chapeliers de Chazelles se trouvaient quand ils refusèrent de conserver le régime de l'*ardoise*, ou du partage du travail entre tous les ouvriers de l'atelier pendant la morte saison (p. 152) (1). Les patrons de cette catégorie ne pourront comprendre les choses autrement que le jour où un régime nouveau sera devenu courant et sera issu de la pratique des grandes compagnies.

Les administrateurs de celles-ci, habitués à voir les fonctionnaires techniques du ministère des travaux publics admirer leur génie et accepter pour argent comptant leurs lieux communs, ne peuvent pas comprendre que des ouvriers se montrent si difficiles.

Quelquefois les projets proposés pour répartir le travail peuvent donner lieu à des difficultés d'ordre scientifique; c'est ainsi que l'on conteste souvent la possibilité de remplacer (sans déficit) trois postes de huit heures par quatre postes de six; dans la grande grève de Rive-de-Gier, certains délégués ouvriers proposèrent cette répartition afin de pouvoir occuper tous les anciens travailleurs de l'usine de Richarme; cela ne fut pas accepté par la majorité (p. 243) (2).

Dans une question pareille on ne peut dans l'état actuel de nos connaissances, fournir aucune solution; bien des fois on a prétendu qu'il était impossible de réduire les longues journées et l'expérience a montré, depuis, qu'on s'était trompé. Il n'y a que l'observation directe qui puisse nous fournir des renseignements sur des problèmes de ce genre. Se refuser à observer, c'est faire preuve de l'ignorance au troisième degré.

---

(1) A Oullins un maître de verrerie refusa de faire travailler ses ouvriers à tour de rôle pendant une période de dépression (p. 132); il était en conflit avec son personnel à cause du renvoi du secrétaire du syndicat et il voulait, comme à Chazelles, s'émanciper de la force corporative.

(2) Le système des postes de 6 heures fut appliqué à la *Verrerie aux verriers*; il serait fort intéressant de savoir quels résultats il a donnés, tant au point de vue du travail effectué qu'au point de vue de la santé des ouvriers et de leur bien-être.

Digitized by Google

L'argument favori des chefs de grande industrie est que le travail ne peut fonctionner sans discipline : cela n'est vrai que dans la mesure où cette discipline est l'expression strictement nécessaire d'une force coercitive externe s'ajoutant aux forces internes encore insuffisantes pour maintenir organisé le corps des travailleurs (1). Cela est donc à la fois vrai et faux. L'expérience apprend que dans les usines il existe bien des cas où cette dicipline est détournée de son but coopératif et sert de prétexte au développement au maintien de *mauvais usages;* car, nul ne l'ignore, les mauvais usages ne sont pas le monopole de l'époque féodale; on les retrouve partout où l'autorité s'exerce pour la propre satisfaction de celui qui la détient. L'un des abus les plus scandaleux est celui des grosses amendes imposées pour les retards : ainsi à Chazelles les chapeliers étaient punis d'une mise à pied pour deux ou trois jours s'ils arrivaient cinq minutes après l'heure (p. 151) (2).

On peut considérer, aujourd'hui, que trois principes ressortent de la pratique des bonnes maisons :

1° Les amendes doivent être en rapport avec le dommage causé; c'est l'application d'un antique système sur les peines pécuniaires;

2° Les amendes ne doivent pas entrer dans la caisse du patron, mais être versées dans les caisses de secours des ouvriers; c'est la reconnaissance du principe de la discipline interne;

3° Il est de très grand intérêt pour le patron, que ses contre-maîtres n'abusent pas de leur autorité (3); on a le droit de penser qu'en cas de

---

(1) Cette discipline externe a atteint son maximum au XVIIIe siècle, au moment où Arkwright commença à faire fonctionner les métiers à coton. Lorsque le corps des travailleurs s'est adapté aux nouvelles conditions de vie, la lutte pour l'adaptation n'existe plus : il y a seulement éducation successive des nouveaux par les anciens.

(2) Je crois devoir signaler une usine qui pourrait servir de base à une étude approfondie sur les *mauvais usages*, si l'*Office du travail* croyait devoir s'occuper de cette question. Chez M. Warnéry, filateur de soie à Tenay (Ain), les amendes exagérées constituent un moyen systématique employé pour accroître les revenus; une journée et une journée et demie sont amendes communes; si on manque l'entrée une fois dans le mois on est privé de la prime de fabrication (généralement 20 fr.); la grossièreté des commis et du directeur dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Ce patron vraiment philanthrope ne paie à ses ouvriers que l'avant-dernier mois; il garde ainsi, en moyenne, le salaire de 45 jours, ce qui constitue un fonds de roulement assez sérieux.

(3) On trouve deux cas où des solutions satisfaisantes ont été prises par le patron : grève des tisseurs Basse-sur-Rupt (p. 143) et grève des chapelières d'Epernon (p. 165); dans cette dernière affaire, l'industriel paya une indemnité de 2.000 fr. à la contre-maîtresse pour s'en débarrasser.

Digitized by Google

contestations, les difficultés relatives à la surveillance sont de celles qu'il convient de soumettre à la décision d'un expert.

Je trouve dans l'historique de la grève des gantiers de Grenoble, un exemple qui me semble d'une haute importance pour l'application des nouveaux principes d'organisation du travail. Les ouvriers gantiers travaillent chez eux et ils avaient l'habitude de vendre les déchets des peaux qu'on leur remet. Les patrons contestèrent ce droit et une lutte très vive s'engagea : l'une des maisons les plus importantes adopta le système suivant : les déchets furent remis au fabricant qui les vendit au profit de la caisse des secours ; de cette manière, les ouvriers furent amenés à exercer les uns sur les autres, une surveillance pour éviter les abus (p. 262).

L'*Office du travail* signale « l'hésitation des patrons et des ouvriers à recourir à l'arbitrage proprement dit, c'est-à-dire à l'intervention des personnes non directement intéressées dans le conflit » (p. 226). Je crois que les difficultés sont encore plus grandes, et voici celles qui me semblent apparaître, en première ligne, dans ce volume.

La première de toutes les difficultés résulte, souvent, de ce que le corps des travailleurs n'a pas de véritable représentant légal, capable d'assurer l'exécution de la sentence et de porter les conséquences des infractions. À Grenoble, le président du syndicat des patrons gantiers refusa de traiter avec le syndicat ouvrier, sous prétexte que celui-ci ne représentait pas la majorité des travailleurs (p. 271). A Roanne, au moment où le conflit éclata, le syndicat des tisseurs comptait « 168 adhérents sur plus de 6,000 tisseurs et ouvriers similaires » (p. 287). Par contre, il semble que le succès des tuiliers de Saint-Henri tienne, en très grande partie, à la forte organisation du syndicat qui réunit 2,500 personnes (p. 235).

La loi devrait faire une situation spéciale aux syndicats qui renferment une grosse majorité d'ouvriers (1) et qui imposent à leurs adhérents un engagement de plusieurs années. De pareilles sociétés ont un caractère juridique très différent de celui des associations temporaires formées dans un moment de crise. On ferait disparaître, dans bien des cas, les objections des chefs d'industrie, si le syndicat acceptait une clause pénale destinée à assurer l'exécution des conventions (2).

Une autre difficulté résulte de l'embarras dans lequel on se trouve pour trouver des experts impartiaux. A Lisieux, une grève fut terminée

---

(1) Cf, sur cette question de la proportion existant entre le nombre des syndiqués et le nombre des travailleurs, les observations de M. Aveling (*Devenir Social*, oct. 1895, p. 621).

(2) La compagnie de Graissessac se plaignait de l'inexécution des conventions par les ouvriers (p. 256).

Digitized by Google

à la suite de l'intervention de deux anciens manufacturiers, qui avaient pleine compétence pour faire les assimilations entre les divers travaux et régler le tarif (p. 218). Parfois, les experts se considèrent comme des mandataires des parties (1); il serait essentiel qu'ils ne fussent jamais intéressés dans le conflit.

En troisième lieu, il faut que tout le monde se pénètre de l'idée que l'arbitrage est une opération de justice civile et que les résultats ne peuvent plus être contestés après la décision. Il n'y aura jamais de progrès dans la voie de l'arbitrage tant que la sentence des arbitres sera subordonnée à l'acceptation des parties.

Enfin, il est nécessaire que le conflit prenne un aspect juridique, c'est-à-dire qu'il ne soit plus engagé entre deux volontés, mais qu'il porte sur des *choses soumises à des règles*.

Les comités de conciliation pourraient rendre de très grands services s'ils s'efforçaient, dans chaque affaire, de déterminer les principes suivant lesquels devra procéder l'arbitre. C'est par un procédé analogue que se constitue le droit international : dans les matières où l'on peut procéder d'après des règles (parfois établies pour la circonstance par la diplomatie), les conflits entre les États peuvent être tranchés par un tribunal arbitral. Il y a quelque chose d'analogue à constituer pour les luttes industrielles et les juges de paix pourraient, souvent, donner aux parties d'excellents conseils, au point de vue juridique.

Je crois que le conseil supérieur du travail pourrait rendre de grands services pour la création et le développement de la doctrine. Il faudrait que chaque grève importante donnât lieu à une enquête impartiale et approfondie, qu'elle fût étudiée par des gens compétents en droit et en économie, et que le conseil donnât enfin son avis sur les mesures qu'il aurait été utile de prendre pour amener la conciliation ou l'arbitrage. Ces avis publiés, avec la discussion et tous les éléments d'information, pèseraient d'un grand poids sur les solutions futures.

G.

---

(1) Cf, par exemple, la grève des mouleurs de Deville (p. 119).

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

THE LABOUR ANNUAL, *édité par Joseph Edwards. 7, Wesley-Street. Liverpool. 2e année 1896.* 1 vol. in-8° de 25 p. avec 40 portraits et dessins : 1 fr. 25. (En vente à la Librairie socialiste du Clarion Office, 72, Fleet Street, Londres, et chez les principaux libraires dAngleterre).

La deuxième année de cette intéressante et méthodique publication mérite les éloges que nous avions donnés à l'année 1895 (dans le numéro de juin 1895).

On y trouvera des notes très claires sur les mouvements socialistes en Pologne, en France, aux États-Unis, en Australie. Mais le grand intérêt du *Labour Annual* est dans l'exposé très complet et très impartial de toutes les agitations dont se compose le mouvement anglais, de toutes les organisations qui y prennent part depuis les partisans de la single tax, disciples d'Henry George jusqu'aux démocrates chrétiens de la Guilde de saint Mathieu, depuis les possibilistes jusqu'aux communistes. Dans ce répertoire, nulle trace d'esprit de parti. Si l'on donne au mot socialisme son sens le plus large, si l'on entend par là toute doctrine qui s'oppose au « laissez-faire » des manchestériens, et qui enseigne que la collectivité, sous n'importe quelle forme, doit intervenir dans la production et la répartition des richesses, on peut dire qu'aucune des manifestations du socialisme anglais n'est oubliée dans le *Labour Annual. La Land nationalisation Society*, formée des disciples d'Alfred Russel Wallace, avait été laissée de côté l'an dernier. Elle a, cette année, sa place dans l'*Annual*, et le portrait de A.-R. Wallace sert de frontispice à la publication. Nous ne connaissons, dans aucun autre pays, un recueil composé avec la même largeur, et nous doutons même qu'on puisse en faire un semblable ailleurs qu'en Angleterre.

L'impartialité vis-à-vis des personnes et des groupes n'exclut pas de l'*Annual* l'ardeur pour la propagande des doctrines. C'est ce que montrent bien la préface de M. Edwards, certains articles théoriques signés de noms connus et les citations très heureuses, presque toujours très neuves des principaux écrivains socialistes qui donnent une couleur dogmatique à plusieurs pages. L'éditeur est un convaincu qui a réussi à composer un manuel de renseignements très fidèle et sans lacunes.

L'ouvrage est divisé en plusieurs parties, sur le même plan que l'année dernière. La première partie et la plus volumineuse est formée par des notes rédigées par les secrétaires des différentes sociétés socialistes et

Digitized by Google

démocratiques; on y trouve les faits essentiels de l'action de ces sociétes en 1895. On y rencontrera, entre autres nouveautés, un article sur la *London School of economic and political science* qui vient de s'ouvrir sous la direction de possibilistes fabiens. — La deuxième partie comprend la liste et le compte-rendu sommaire, mais précis de tous les livres, de tous les pamphlets et brochures qui ont paru, en langue anglaise, sur la question sociale pendant l'année dernière. A la fin du volume est la liste de tous les périodiques en langue anglaise qui contribuent au mouvement social. Entre la liste des livres et celle des journaux, s'intercale un dictionnaire biographique des réformateurs sociaux. C'est un supplément à celui de l'année dernière. Tous les noms sont nouveaux. Nous relevons, dans cette partie, les noms de Martin Anderson, le caricaturiste démocrate plus connu sous le nom de *Cynicus*, des publicistes et littérateurs Belfort-Bax, J. Morrison-Davidson, A.-M. Thompson (du Clarion), James Tochatti (de Liberty), d'Alfred Russel Wallace, et, parmi les étrangers qui ont été mêlés au mouvement anglais, les noms d'Engels, de Stepniak, etc... L'*Annual* donne tous les renseignements pratiques désirables tels qu'adresses des personnes ou des groupes, prix des ouvrages, des abonnements.

L'exécution parfaite des gravures et des nombreux portraits qui illustrent ce recueil mérite d'être louée.

Le *Labour Annual* est un répertoire et un guide indispensable à tous ceux qui s'intéressent au mouvement social anglais.

A. M.

MARIA DERAISMES (Mlle). *Œuvres complètes*. Tome I. *France et Progrès. Conférence sur la noblesse*. 1 vol. in-12 de LV-350 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1895.

Cette publication comprendra six à sept volumes; il eût mieux valu se borner et confier à des mains discrètes le soin de former un recueil de fragments choisis; car s'il y a des parties estimables, il y en a bien plus qui ne valent pas grand'chose et qui ont beaucoup vieilli. Les deux essais, qu'on nous donne aujourd'hui, datent de 1870 et 1876; ils sont écrits dans l'esprit de la bourgeoisie antérieure à 1848. Le second est franchement mauvais : appartenant à une famille enrichie dans le commerce parisien, recevant dans son château l'aristocratie opportuniste, Mlle Deraismes *enrage* d'être roturière et adresse à la vieille noblesse les plus singuliers reproches : l'histoire de la guerre de Cent-Ans est fortement mise à contribution et le petit couplet de Jeanne d'Arc vient à propos (p. 302); les seigneurs féodaux ont manqué souvent de patriotisme: « jamais cette noblesse n'a tiré l'épée pour la cause du progrès et de la civilisation » (p. 341). Je doute que les capitalistes se soient jamais

Digitized by Google

beaucoup occupés, non plus, du progrès et de la civilisation. L'auteur tenait beaucoup à la suprématie du talent, du génie, du dévouement; ce sont ces éléments qui ont fait prospérer l'industrie (p. 184). La supériorité de la bourgeoisie est, d'ailleurs, incontestable, puisqu'elle paie beaucoup plus cher que ne faisait la noblesse les gens de lettres et les peintres (p. 346).

Le premier essai est bien supérieur: mais il aurait gagné à être un peu raccourci; les crimes de la papauté n'intéressent personne aujourd'hui (p. 88), et les argumentations théologiques tiennent trop de place dans une étude qui ne sera pas lue par des théologiens. Mlle Deraismes était une fervente déiste, fort ennemie des *impostures* cléricales; « puisque l'humanité a le sentiment intime de l'existence d'un être suprême et de l'immortalité de l'âme, c'est que Dieu est et que l'âme est immortelle » (p. 80); c'est peut-être un peu léger. Elle gourmande fort les radicaux qui croient « que *Dieu* et *roi* sont deux termes qui procèdent l'un de l'autre » et veulent « rayer Dieu du programme » (p. 240); au fond, ils ne sont pas dangereux, et si la séparation de l'Église et de l'État était décrétée, « nul doute que le radicalisme ne se réduisît des trois quarts ».

Si Mlle Deraismes avait fait une réédition de son œuvre, elle aurait, certainement, supprimé certains traits d'un chauvinisme trop naïf et elle eût surtout effacé cette phrase : « Ne sait-on pas que c'est parmi les Allemandes que les maisons de prostitution recrutent une partie de leur personnel? » Vous parlez bien à votre aise de la prostitution des pauvres!

Le socialisme est exécuté en un tour de main (p. 182-188). Il faudrait « détruire l'antagonisme des classes » (p. 187); malheureusement, les prolétaires contestent « l'origine des fortunes les plus recommandables » (p. 223). On trouve une fois le nom de Karl Marx, dans une note (tirée de M. Guéroult); ce qu'en sait l'auteur, c'est qu'il a été, « dit-on, secrétaire de M. de Bismarck » (p. 251)!

« La morale est l'heureux mélange de la sympathie et de l'intérêt bien entendu » (p. 53); les penseurs modernes, « aidés de la science », ont cherché la loi des sociétés, et « ils reconnurent que cette loi, qui comprend le monde physique, comme le monde moral, c'est la *solidarité* » (p. 176); c'est « une loi naturelle, immuable, universelle, régissant aussi bien le monde social que le monde sidéral, végétal et animal » (p. 177).

Si on s'était décidé à supprimer ce qui est visiblement trop faible, ce qui est bon aurait été lu avec plaisir. Mlle Deraismes a souvent d'excellentes idées, qu'elle exprime chaudement.

La préface est bien malheureuse; l'auteur force trop la note quand il parle de « la grande influence philosophique exercée sur l'évolution de

Digitized by Google

cette seconde moitié du siècle par Maria Deraismes » (p. v); car il me semble (d'après cette notice) qu'elle n'ait eu aucune relation avec les hommes vraiment marquants ; MM. Abel Peyrouton, Deschanel, Victor Poupin n'ont pas brillé d'un très vif éclat dans la science de notre époque. Il aurait pu se dispenser, surtout, de nous donner une longue consultation sur le néologisme *consœurs* employé par Mlle Deraismes (p. XL) et de dire des injures à M. A. Dumas (p. XXIII).

ZERBOGLIO. *Il socialismo et le obiezioni piu communi*, 1 vol. in-18° de 178 pages. Sandron, éditeur, Palerme, 1895.

M. Zerboglio, privat-docent de droit et procédure pénale à l'Université de Pise, est aussi l'un des rédacteurs de l'*Archivio de psichiatria, scienze enali pe anthropologia criminale;* ses opinions en matière sociologique ont donc une autorité incontestable. Le parti socialiste italien peut considérer comme une très bonne fortune de trouver en lui un adhérent zélé et un défenseur. La brochure, dont je parle ici, est fort bien faite; elle n'a pas la prétention de constituer un monument scientifique; mais elle est parfaitement appropriée au but visé et au milieu pour lequel M. Zerboglio l'a écrite.

L'auteur passe en revue toutes les *grandes* objections relatives à la nature humaine, l'égalité, l'activité intellectuelle, la liberté, le bonheur, la patrie, la famille, la *haine* des classes, la morale, l'évolution. Il oppose à ses adversaires une argumentation pressante et, portant l'offensive jusque dans leur propre camp, il montre que les objections doivent être opposées aux défenseurs de l'état actuel. C'est qu'en effet la société moderne a produit des idées juridiques, morales et scientifiques inconciliables avec elle-même; l'individualisme *théorique* suppose une constitution humaine radicalement différente de celle que l'on constate sous nos yeux; il n'existe pas d'utopie plus enfantine, plus opposée aux *lois reconnues dans la science* que l'utopie conservatrice.

On ne saurait trop recommander la lecture de cet excellent opuscule, qui répond si bien au lourd pamphlet de M. Garofalo. L'auteur est parfaitement renseigné sur la littérature sociologique contemporaine, ce qui n'est pas le cas pour l'auteur de la *Superstition socialiste.*

L. VARLEZ, *La crise économique, l'école libérale et l'école réaliste.* 1 vol. in-8 de 24 pages, Lamertin, éditeur, Bruxelles, 1895.

Cette brochure reproduit une conférence donnée à la société générale des étudiants de Gand; on y trouve d'excellents renseignements sur des questions mal connues en France.

Digitized by Google

Il y a bien des points de détail sur lesquels les thèses de l'auteur peuvent être contestées; ainsi, on a pu soutenir, avec raison, que la pure économie classique et rigoureusement *libérale* (au sens spécial donné à ce mot en cette matière) n'est pas dans les grands économistes. Cette doctrine avait pris ses allures absolues dans des livres de polémique anti-socialiste (*Harmonies* de Bastiat, par exemple) et dans les livres de classe (ceux de J. Garnier surtout). Quant aux causes qui ont amené la réaction actuelle, elles ne sont pas toutes bien exposées. Ainsi, M. Varlez pense que l'incrédulité croissante a exercé une influence dans ce sens (p. 8); cependant, les communautés chrétiennes ont toujours protesté contre l'économie classique et celle-ci n'a pas eu de plus fervents partisans que les matérialistes anglais. Si M. Y. Guyot s'acharne à défendre les vieux clichés et si son livre fondamental fait partie de la collection Reinwald, on trouve parmi les anti-économistes M. Gide, qui est très mêlé à la propagande religieuse actuelle.

On est étonné de ne pas voir placer parmi las causes de la transformation, le prestige croissant des études historiques; les *romans* des économistes n'ont pu tenir debout le jour où une jeunesse trés nombreuse et très ardente a été initiée aux résultats et surtout aux *méthodes de l'érudition* moderne. Les économistes, comme les sociologistes ethnographes, continuaient le XVIIIe siècle. Notre siècle veut de l'histoire scientifique.

Je suis étonné de voir M. Varlez parler avec enthousiasme de l'excellente administration des fonctionnaires (p. 11) et surtout ne signaler en France, comme industries de l'État, que les petites manufactures de Sèvres et des Gobelins.

Ces taches sont bien peu de chose dans une exposition faite avec beaucoup de talent d'une question prodigieusement complexe. Les idées fondamentales de l'école réaliste sont résumées d'une manière heureuse. L'État est conçu comme existant en dehors des motifs égoïstes des intérêts de classe pour donner des lois, administrer, protéger les faibles et élever la classe inférieure (manifeste d'Eisenach); « à chacun son rôle, à l'individu l'initiative, à l'association la propagande, à l'État la réalisation » (p. 21). Les lois immuables de l'économie classique sont abandonnées; chaque époque historique développe un principe et, par suite, il n'y a que des règles empiriques (p. 18).

En Allemagne, l'école réaliste a triomphé, à peu près complètement; les professeurs les plus éminents se rattachent à elle; les partis politiques s'inspirent tous de ses théories; il y a peu de temps, le vieux parti de M. Richter « proclamait la nécessité de la résistance au socialisme d'État et réclamait l'amélioration du bien-être populaire par la pleine valeur donnée aux lois de la concurrence et de l'individualisme » (p. 23); ce parti a dû abandonner ses anciens programmes.

En France, on en est encore à se demander si l'école réaliste alle-

Digitized by Google

mande est ou n'est pas une variété du socialisme! Mais nous ne sommes pas pour le progrès ici. Les adversaires de l'économie classique se sont plus occupés de multiplier les banalités sentimentales que de nous faire participer à un mouvement scientifique nouveau.

Livres déposés au Bureau de la Revue

C. Bouglé. — Les sciences sociales en Allemagne. (Les méthodes actuelles), in-18. Paris, Alcan, 1896.

J.-J. Rousseau. — Du contrat social (comprenant, avec le texte définitif, les versions primitives de l'ouvrage collationnées sur les manuscrits autographes de Genève et de Neufchâtel, une introduction et des notes par E. Dreyfus-Brissac), in-8. Paris, Alcan, 1896.

Alfred Bourgeois. — Les Métiers de Blois. (Introduction à un recueil de documents inédits), in-8. Epinal, imprimerie Vosgienne.

Benedetto Croce. — Intorno al comunismo di Tommaso Campanella (a proposito di recenti publicazioni). Naples, Fr. Giannini, 1895.

Almanach de la question sociale pour 1896, publié sour la direction de P. Argyriadès, in-8. Paris, Administration de la « Question sociale ».

P. Argyriadès. — Concentration capitaliste. Trusts et accaparements (extrait de l'Almanach de la question sociale), broch. de 16 pages. Paris, Administration de la « Question sociale ».

L. Perrin. — Une cause célèbre : affaire Souhain, avec plaidoirie *in extenso* de P. Argyriadès, broch. de 32 pages. Paris, Administration de la « Question sociale ».

Maurice Bourguin. — La mesure de la valeur et la monnaie, (extrait de la « Revue d'Économie Politique ») in-8. Paris, Larose, 1896.

K. Tarassof. — Alexandre III et Nicolas II (extrait de la « Société Nouvelle »), broch. in-8 de 52 pages, 1895.

Enrico Ferri. — Leçon d'ouverture du cours de sociologie criminelle donné à l'Institut des Hautes études (extrait de la « Revue Universitaire »), broch. in-8 de 15 pages. Bruxelles, H. Lamertin, 1895.

G. Rumelin. — Problèmes d'économie politique et de statistique (traduit par Ar. de Riedmatten), in-8. Paris, Guillaumin, 1896.

Schulze Gavernitz. — La grande industrie (traduit de l'allemand). Préface de G. Guéroult, in-8. Paris, Guillaumin, 1896.

René Lavollée. — Les classes ouvrières en Europe, t. III : Angleterre, in-8. Paris, Guillaumin, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. J. Laffray.

Digitized by Google

2e Année. N° 2. Février 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Le Socialisme contemporain.

I

Lorsque le très dévoué secrétaire de la rédaction du *Devenir social*, M. Alfred Bonnet, me demanda de rendre compte de l'étude de M. Villey sur le « Socialisme contemporain » (1), étude qui venait d'obtenir un prix de trois mille francs à l'Académie des sciences morales et politiques, j'acceptai avec plaisir. Comme M. Léon Say, j'avais encore des illusions sur la valeur de la plupart de nos adversaires.

Je supposais que l'ouvrage d'un professeur de droit, d'un doyen de Faculté, d'un correspondant et d'un lauréat de l'Institut, récemment décoré, en outre, pour la peine, devait au moins contenir certaines vues intéressantes. Or, les socialistes n'ont jamais esquivé la critique, ils savent qu'on ne discute que ce qui est vivant ; aussi, loin de les fuir, ont-ils, au contraire, toujours provoqué critique et discussion.

La critique, en effet, comme le remarquait ici même Charles Bonnier dans le numéro de décembre, donne de la précision aux idées et aux arguments, elle contribue à mettre en lumière toutes les faces d'une question dont certaines, sans elle, seraient peut-être restées dans l'ombre. Mais il y a critique et critique. Il y a, si mal intentionnée qu'elle soit, la critique originale connaissant et comprenant ce qu'elle critique et il y a celle qui se borne à rabâcher des arguments cent

(1) 1 vol. in-8, librairies Guillaumin, Larose et Pedrone. Paris, 1895.

Digitized by Google

fois réfutés et la plupart du temps portant à faux; celle-là ne nous sert à rien : c'est hélas! dans cette dernière catégorie que rentre le travail de M. Villey.

Si l'Académie a cru pouvoir décerner le prix entier à cet ouvrage, que devaient être les essais pour lesquels M. Léon Say s'est montré si sévère. Vrai, après nous avoir joué le mauvais tour de nous faire lire M. Villey, il aurait bien dû nous accorder une compensation et nous communiquer quelques-unes, au moins, des élucubrations jugées indignes — donc bien réjouissantes — de cette jeunesse qu'on excite à partir en campagne contre le socialisme et qui revient bredouille.

On raconte que je ne sais plus quel religieux en train de méditer dans sa chambre se vit, tout à coup, entouré de simples têtes munies d'une paire d'ailes. D'après ceux qui s'y connaissent, et il était du nombre, il n'y avait pas le moindre doute à avoir : c'étaient des anges qui l'honoraient de leur visite. Malgré une surprise fort naturelle, notre homme ne perdit pas le sentiment des convenances et, leur montrant poliment des sièges, il invita ses célestes visiteurs à s'asseoir.

— Nous voudrions bien, répondirent ceux-ci, mais nous n'avons pas de quoi.

De même les petits jeunes gens de M. Léon Say; ils voudraient bien pourfendre socialisme et socialistes, il n'y a qu'une difficulté : il n'ont pas de quoi, et M. Léon Say le déclare lui-même :

« Il faut l'avouer, a-t-il dit, nous ne sommes pas encore prêts. La jeunesse libérale est en retard; elle ne sait pas suffisamment l'histoire philosophique et morale des dernières années et elle n'a pas en mains toutes les armes dont elle devrait pouvoir disposer » (1).

Pour n'avoir pas été jugée « insuffisante » comme les autres, la compilation de M. Villey n'en vaut probablement pas mieux.

Ou notre auteur renvoie, en effet, « pour l'examen critique du socialisme » (p. 98) à M. Paul Leroy-Beaulieu dont les arguments l'éblouissent tant ils lui apparaissent reluisants; reluisants ils le sont peut-être, mais non parce qu'ils sont neufs, parce qu'ils ont, au contraire, trop servi.

Ou il se contente de déclarer que, s'il voulait faire « une réfutation en règle », il « n'aurait guère de peine » (p. 65); heureusement pour

(1) Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, discours de M. Léon Say, président. *Journal des Débats*, éd. rose, supplément, 3e col., 30 nov. 1895.

Digitized by Google

nous, grâce à son âme pitoyable, il s'est retenu, et voilà simplement pourquoi le socialisme est encore un tout petit peu vivant.

Ici, il traite Marx de « messie » (p. 65), là il parle de « l'acte de baptême » (p. 13) du socialisme, et partout il prône la religion (1). Avez-vous remarqué que ce sont précisément les défenseurs de la religion qui, lorsqu'ils veulent discréditer les doctrines adverses et, en particulier, le socialisme, ne jugent rien de plus désobligeant que les expressions religieuses et que, sous leur plume, les mots : *credo*, évangile, chapelle, église, pontife, etc., deviennent des termes de suprême dénigrement ?

Parfois, cependant, M. Villey se risque à argumenter. Pour établir que le défaut d'originalité de sa critique est constant, je relèverai deux points. Il a voulu s'attaquer aux bases fondamentales du socialisme contemporain, du marxisme, la théorie de la valeur et la théorie du surtravail. Rien que cela! Il est clair que, s'il avait réussi à mordre sur ces théories, il aurait fait au socialisme une blessure sensible ; mais on va voir que sa mâchoire diffère, au moins sur un point essentiel, de celle que Samson manœuvrait si victorieusement, elle n'est nullement dangereuse.

Contre la théorie de la valeur, il invoque le « Château-Yquem » (p. 64); c'est à croire que le marquis de Lur-Saluces subventionne les économistes pour faire de la réclame à son cru : il n'est pas possible, en effet, aux marxistes de se lancer dans une discussion sur la valeur avec un économiste de n'importe quelle dimension, sans recevoir à la tête quelques bouteilles de Château-Yquem. Si encore elles nous étaient envoyées pleines ; mais hélas! elles sont aussi vides que le raisonnement qu'elles prétendent soutenir. Et puis, il y a tout de même d'autres vins estimables ; pourquoi les économistes ne varieraient-ils pas de temps en temps leurs exemples ? Le Château-Yquem est un bon vin, c'est entendu ; mais l'argument que M. Villey voudrait en tirer, ne vaut rien.

En 1817, Ricardo répondait irréfutablement de la façon suivante à ce genre d'objection :

---

(1) « Les philosophes et les économistes bourgeois, à part quelques exceptions, s'appuient sur la providence, les aspirations idéales et la cosmogonie théologique. L'idée théiste est leur ancre de salut quand il s'agit de fournir des justifications théoriques au système social actuel et surtout quand il s'agit de descendre à la recherche pratique des baumes à appliquer sur les douleurs et les injustices qu'on ne peut ni nier, ni dissimuler ». (L. Bissolati, traduction française de M. Alfred Bonnet, *l'Ère Nouvelle*, juin 1894, p. 152.)

Digitized by Google

« Les choses, une fois qu'elles sont reconnues utiles par elles-mêmes, tirent leur valeur échangeable de deux sources, de leur rareté, et de la quantité de travail nécessaire pour les acquérir.

« Il y a des choses dont la valeur ne dépend que de leur rareté. Nul travail ne pouvant en augmenter la quantité, leur valeur ne peut baisser par suite d'une plus grande abondance. Tels sont les tableaux précieux, les statues, les livres et les médailles rares, les vins d'une qualité exquise, qu'on ne peut tirer que de certains terroirs très peu étendus, et dont il n'y a, par conséquent, qu'une quantité très bornée, enfin, une foule d'autres objets de même nature, dont la valeur est entièrement indépendante de la quantité de travail qui a été nécessaire à leur production première. Cette valeur dépend uniquement de la fortune, des goûts et du caprice de ceux qui ont envie de posséder de tels objets.

« Ils ne forment cependant qu'une très petite partie des marchandises qu'on échange journellement. Le plus grand nombre des objets que l'on désire posséder étant le fruit de l'industrie, on peut les multiplier, non seulement dans un pays, mais dans plusieurs, à un degré auquel il est presque impossible d'assigner des bornes, toutes les fois qu'on voudra y consacrer l'industrie nécessaire pour les créer.

« Quand donc nous parlons des marchandises, de leur valeur échangeable, et des principes qui règlent leurs prix relatifs, nous n'avons en vue que celles de ces marchandises dont la quantité peut s'accroître par l'industrie de l'homme, dont la production est encouragée par la concurrence, et n'est contrariée par aucune entrave » (1).

Contre la théorie du surtravail, M. Villey invoque, en faveur de la légitimité du profit, la rétribution du service rendu par le capitaliste à l'ouvrier en lui prêtant les moyens de travailler. Ce prêt vaut bien un dédommagement, et un capitaliste ne fait rien gratis.

« L'ouvrier, s'écrie M. Villey, n'a pas travaillé, j'imagine, seulement avec ses dix doigts; s'il a fait des filés, par exemple, il lui a fallu des métiers que le capitaliste a mis à sa disposition » (p. 66). C'est au capitaliste qu'il doit et la matière et les instruments sans lesquels le travail ne saurait s'effectuer ou resterait stérile, et le capitaliste ne se ferait rien donner en échange de ce service?

---

(1) *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, chap. I, sect. I, p. 6 et 7 des œuvres complètes de Ricardo, t. XIII de la collection des principaux économistes. Guillaumin, 1847.

Digitized by Google

Mais, est-ce que, précisément, l'échange ne consiste pas en ce que l'ouvrier lui rend le service de convertir ses matières premières en produits, en marchandises? Est-ce que, répliquerons-nous à l'avocat du capitaliste en lui retournant son argument, son client aurait la prétention de produire des marchandises sans travail? Le capitaliste a beau rabaisser le concours de l'ouvrier pour essayer d'augmenter l'importance du sien, ce qui importe ici, ce n'est pas positivement — quoiqu'il y ait à dire là-dessus — la grandeur du concours prêté, c'est encore moins l'appréciation du capitaliste sur cette grandeur, ce qui importe avant tout c'est le fait qu'il y a concours et que ce concours est indispensable.

En essayant de rabaisser la collaboration de l'ouvrier, les capitalistes et leurs défenseurs imitent cette jeune fille qui, ayant fait un enfant sans la permission de monsieur le maire, disait pour s'excuser : « Oh ! il était si petit ! » Petit ou non, il y était; de même pour les capitalistes : quel que soit le concours de l'ouvrier, ce concours leur est absolument nécessaire et ils l'ont. S'il est vrai que l'ouvrier ne pourrait rien faire sans leurs moyens de production, ils ne pourraient, eux, rien faire de leurs moyens de production sans l'ouvrier; donc, en recevant de lui des produits contenant et la valeur de leurs moyens de production et la valeur qu'ils lui donnent, ils seraient quittes, et, sur ce terrain, il n'y a rien qui puisse légitimer la plus-value.

Ce service rendu par l'ouvrier au capital n'est déjà pas si négligeable, de l'aveu même de M. Joseph Chailley-Bert, qui a écrit :

« Le capital veut être non pas seulement entretenu, mais reconstitué incessamment : si la classe patronale (tiens, il y a donc des classes !), découragée, laisse son capital improductif, ce ne sont pas ses revenus seuls qui diminueront, c'est le capital lui-même qui périra » (1).

Ceci dit, ce n'est pas le compte rendu du livre de M. Villey que je viens faire, et je laisserai de côté ses banalités pour examiner, à propos de son livre, certaine thèse qui s'y rencontre, comme elle se rencontre aujourd'hui chez tous nos adversaires et chez quelques-uns de ceux qui prétendent ne l'être pas.

II

En France, comme partout à cette heure, le socialisme qui s'impose, est le socialisme sorti de la critique économique de Marx. Qu'on

(1) *Journal des Débats*, éd. rose, 24 mai 1894.

Digitized by Google

le veuille ou non, tout ce qui est socialiste est aujourd'hui à la remorque de la théorie marxiste, même en la combattant; pour la critiquer, il faut s'en inspirer. C'est qu'elle ne part d'aucun principe abstrait; pour base, elle a la constatation des faits étudiés sans parti pris dans leur développement historique (1). Et une théorie qui n'a d'autre ambition que de se confondre le plus complètement possible avec la réalité, qui se confond avec cette réalité aussi complètement que la théorie marxiste, a incontestablement droit à se dire scientifique.

Ce qui fait la force de la doctrine scientifique de Marx, c'est que, dans ses applications comme dans ses affirmations, elle n'est que l'interprétation correcte de la vie sociale envisagée dans ses fondements matériels et dans la diversité de ses manifestations sans en négliger aucune. Et cette doctrine, d'un caractère scientifique si indéniable, est admirablement comprise par les masses auxquelles elle a pu et peut être exposée; elle est comprise et admise par elles, parce qu'elle est précisément l'expression de ce qu'elles ont directement constaté autour d'elles, parce qu'elle éclaire ce que d'elles-mêmes, obscurément, elles concevaient, et qu'elle décrit ce que confusément elles ressentent. Elle plonge ainsi ses racines, en même temps qu'au fond de la réalité, dans les perceptions mêmes et dans les tendances du cerveau populaire (2).

L'universalisation de la doctrine correspond à l'universalisation des faits sur lesquels elle repose; l'identité des conditions économiques subies entraîne l'identité de pensée.

En face de la merveilleuse grandeur de ce spectacle, une même doctrine (3) prenant de plus en plus possession des esprits prolétariens

---

(1) « L'on se décida à concevoir le monde réel — la nature et l'histoire — comme il se présente de lui-même à quiconque l'approche sans prévention idéaliste; l'on se décida à sacrifier sans pitié toute marotte idéaliste qui ne s'accorderait pas avec les faits conçus dans leur propre enchaînement et non plus dans un enchaînement fantastique. Et matérialisme ne veut pas dire autre chose. » (Fr. Engels, étude sur « Ludwig Feuerbach », traduction française de Mme Laura Lafargue, *l'Ère Nouvelle*, mai 1894, p. 9.)

(2) « Plus la science procède sans crainte et sans arrière-pensée, plus elle se trouve être en accord avec les intérêts et les aspirations des travailleurs. » (*Idem*, p. 25.)

(3) « Je tiens la théorie de Marx pour la plus grande innovation introduite dans la philosophie depuis plusieurs siècles; elle marque le point de départ d'une transformation féconde dans le courant de nos spéculations. Toutes

Digitized by Google

dans tous les pays civilisés des deux mondes, un Villey et une escorte de nabots se rencontrent pour glapir que cette doctrine « est, par essence, le déchaînement de tous les appétits et la méconnaissance de toute loi morale ! » (p. 19).

Tel est le point que je veux examiner.

« Le philistin, a écrit Engels (1), par le mot matérialisme, entend la goinfrerie, l'ivrognerie, la paillardise, la soif de l'argent, la cupidité et la lésine, la fabrication du profit et la tricherie à la Bourse, bref, tous les vices crapuleux auxquels lui-même s'adonne en cachette; par idéalisme, il entend la croyance à la vertu, à l'amour de l'humanité et à un meilleur monde en général, choses qu'il pose pour aimer devant le monde » (2). C'est cette façon stupide de concevoir les choses qui est utilisée contre le matérialisme historique de Marx (3) : pour avoir le droit de reprocher à la conception marxiste son étroitesse, on se charge soi-même de la rétrécir. Ainsi opèrent les braves gens, natures éthérées, qui entendent exploiter comme un fonds leur appartenant en propre, l'idéalisme, par eux défini le résumé de toutes les vertus supérieures, et ses dépendances (4). Ils montent une garde fa-

---

nos idées doivent, aujourd'hui, s'agréger autour des principes nouveaux posés par le socialisme scientifique. » (G. Sorel, *l'Ère Nouvelle*, mars 1894, p. 329.)

(1) Etude sur « Ludwig Feuerbach » déjà citée, *l'Ère Nouvelle*, avril 1894, p. 458.

(2) « Ceux qui maintenaient la primordialité de l'esprit... formèrent le camp de l'idéalisme. Les autres qui considéraient la matière, la nature, comme préexistantes, appartiennent aux différentes écoles du matérialisme. » (*Idem*, p. 451.) Si on prend les mots matérialisme et idéalisme en ce sens, il est parfaitement exact de dire que les marxistes sont matérialistes et non idéalistes.

Mais il n'en est pas de même si on donne au mot matérialisme le sens vulgaire dénoncé ci-dessus par Engels, et au mot idéalisme le sens de « poursuite de buts idéaux » :

« Les influences exercées par le monde extérieur sur l'homme s'impriment dans son cerveau, s'y réfléchissent en guise de sensations, pensées, impulsions, déterminations de la volonté, bref, en « courants idéaux », et sous cette forme deviennent des « puissances idéales ». Si la circonstance qu'un homme suit des « courants idéaux », et reconnaît l'influence qu'exercent sur lui les « puissances idéales », fait de cet homme un idéaliste, tout homme, développé tant soit peu normalement, est un idéaliste. » (*Idem*, p. 457.)

(3) Je tiens à constater que Jaurès a protesté pour son compte contre ces ineptes tentatives d'assimilation (*Revue Socialiste*, juin 1894, p. 653 et suiv.) et a pleinement rendu justice à Marx.

(4) Dans un article qui a été le début d'une campagne, M. Victor Barrucand a écrit (*La Revue Blanche*, 15 mai 1895, p. 445) :

Digitized by Google

rouche autour du domaine intellectuel et moral (1) et disent : ceci est à nous. La bonté, le libéralisme, la largeur d'esprit, la franchise d'allures, le désir sincère d'union et toutes les qualités qui constituent leur monopole, aidant, ils veulent bien, quand ils ont accaparé tout ce qui

---

« Une autre classe de prêcheurs et d'agitateurs se plaît à flatter le peuple et se fait fort de répondre à ses besoins par l'enrégimentation, la statistique et l'organisation du travail ; mais le remède proposé à des maux nombreux, qui ne sont point tous des maux d'estomac, n'est-il pas un peu grossier et vaut-il comme panacée ? »

Une fois ce coup de férule administré à ceux qui ont la grossièreté de songer aux besoins matériels, aux « maux d'estomac » de la masse, M. Barrucand dit pour son propre compte (p. 447) : « Il semble que l'impérieux problème soit d'abord celui de vivre », et sa « panacée » à cet homme qui nous reproche de trop penser à l'estomac, est « la gratuité du pain ».

Ils sont quelques-uns tellement aveuglés par le désir de nous combattre, qu'ils ne s'aperçoivent même pas d'aussi stupéfiantes contradictions.

(1) Je me suis expliqué, dès le début d'une de mes conférences, « Socialisme, révolution, internationalisme » — on pourra la trouver dans un volume qui sera mis en vente d'ici quelques jours, sous le titre *Principes socialistes*, V. Giard et E. Brière, éditeurs — sur le mépris qui nous est gratuitement prêté, de l'intelligence et de son action. En ce qui concerne notre soi-disant incapacité ou répugnance à concevoir une morale, je me bornerai à donner quelques extraits d'une remarquable étude de notre ami E. Belfort Bax, dont la traduction fraçaise a paru dans la *Revue Socialiste*, juin 1891.

« Pour arriver à une vue exacte du sujet, il faut nous débarrasser de cette notion préconçue que la société n'est, en dernier ressort, qu'une agrégation d'individus ; qu'entre la communauté et cet individu l'antagonisme — ouvert ou latent — est fatal ; que la catégorie individu, enfin, a un sens distinct et séparé de la catégorie communauté ou société. Reconnaître la fausseté de cette conception, c'est admettre en principe la dépendance de la morale, c'est poser en fait que le devoir dérive des conditions matérielles, économiques et sociales, car, dès que la société existe, le sentiment éthique doit exister aussi implicitemeut, sinon explicitement : le sentiment moral étant, dans la sphère des idées, le corrélatif du fait de l'existence sociale dans la sphère matérielle...

« A l'origine, c'est dans la tribu qu'est renfermé le devoir, et l'individu, *implicitement* conscient de son iusuffisance, s'absorbe dans la société parentale, n'a ni souci, ni existence en dehors d'elle. Au point de vue socialiste, c'est la plus haute morale qui ait eu cours dans le monde ; mais, avec la dissolution de la société patriarcale primitive sur sa base familiale, avec le développement de la société politique sur la base de la propriété, l'ancien but moral perdit peu à peu sa raison d'être. Devenu *explicitement* conscient de sa propre insuffisance, l'homme chercha à résoudre la contradiction et à satisfaire son sentiment intime, soit en tournant son attention sur lui-même, avec le but avoué de prendre son intérêt propre pour fin (cyniques, cyré-

Digitized by Google

est à leur convenance, laisser le reste aux autres. En la circonstance, ce reste est « le ventre » dont ils entendent faire, bon gré mal gré, l'apanage du marxisme.

Je les vois ici prendre des airs offusqués et dire : Quelle horreur ! oser suspecter nos intentions à nous, pauvres innocents, que tout le monde sait en proie à un altruisme chronique; mais nous ne faisons que répéter, un peu souvent peut-être, ce que Marx et les marxistes eux-mêmes ont dit, et, pour que nul n'en ignore, nous avons bien soin de mettre entre guillemets la fameuse phrase, « la question sociale est la question du ventre », chaque fois que, par pure sympathie pour les marxistes, nous la rééditons.

C'est là que je les attendais, les bons apôtres : cette phrase n'a jamais été écrite ni par Marx ni par aucun marxiste. Jamais ni Marx

---

naïques, premiers stoïciens et épicuriens), soit en cherchant un idéal extra-individuel, mais aussi extra-humain (derniers stoïciens, néo-platoniciens, gnostiques et chrétiens); ainsi, dans les deux cas, l'homme ne voyait plus son but dans la société, mais en lui même considéré au point de vue naturel ou au point de vue spirituel...

« L'éthique du monde patriarcal primitif était naïvement objective. Celle de la société individualiste est tout aussi naïvement subjective. Mais, à mesure de son déclin, cette subjectivité décroît et l'idée d'une autre perfection commence à poindre. Le spiritualiste s'en aperçoit bien lui-même, puisque — signe caractéristique — il se met sur la défensive en cherchant un sens social à la morale pourtant si personnelle de sa religion. Il sent instinctivement que l'antique sentiment éthique a fait son temps et glisse peu à peu dans le sens opposé quoique la forme ancienne semble inaltérée, il voit vaguement que le but moral n'est plus dans la renonciation ou l'apothéose personnelle, ni dans l'abstraction, mais dans l'identification de l'intérêt particulier avec l'intérêt social...

« Cette identification de l'individu avec la société ne peut être amenée que par l'identification des conditions matérielles du bien-être individuel avec celles du bien-être social...

« Et cela se conçoit facilement. Avec l'aube d'une nouvelle ère économique, l'ère de la production sociale pour l'usage social, nous verrons aussi poindre une éthique nouvelle, une éthique dont l'idéal n'est ni la sainteté personnelle, ni l'intérêt personnel, mais le bonheur social, et pour laquelle la perfection de l'individu sera toujours subordonnée à celle de la société ; la pierre de touche du caractère personnel sera alors non plus la renonciation dans l'abstrait, mais la possession des qualités sociales et le zèle pour un but social bien défini...

« L'homme nouveau reconnaîtra la voix du devoir soit pour agir, soit pour s'abstenir, uniquement dans les choses qui concerneront la société, toute action sans portée sociale directe lui étant moralement indifférente. »

Digitized by Google

ni aucun marxiste n'ont soutenu que l'évolution historique avait exclusivement, pour cause déterminante, « les soucis matériels ». L'origine de cette déformation systématique du marxisme est imputable à Malon qui a, le premier, abusé — je vais en fournir la preuve dans un instant — d'une expression de Guesde. La plupart de ceux qui ont emboîté le pas à Malon, seraient bien empêchés de dire d'où provient la phrase, l'unique phrase, qu'ils nous attribuent pour en faire le pivot de notre théorie.

Dans son numéro du 22 juillet 1881, le *Citoyen de Paris* publiait sous le titre : « Candidature ouvrière et candidature de classe », un article de Guesde en réponse à une lettre d'un ami de Malon, M. F. Didelot, qui soutenait la thèse manuéliste en matière électorale; c'est-à-dire que, d'après lui, devaient être seuls candidats les travailleurs manuels à l'exclusion des autres membres du parti.

Guesde, dans son article, reproduit textuellement tous les arguments de son adversaire et y répond successivement. Arrivé à celui-ci : « Nous n'aurions ainsi que des dévouements réels et les transfuges désintéressés de la bourgeoisie », Guesde écrit :

« Soit. Mais s'il ne nous faut dans nos rangs que des *désintéressements*, il ne nous reste qu'à licencier notre parti, qui ne repose que sur des intérêts à satisfaire, qui se vante d'être le *parti du ventre*, et ne fait appel qu'à l'intérêt des prolétaires pour les jeter à l'assaut de la propriété bourgeoise ! »

C'est tout. Il n'y a pas, dans l'article de Guesde, un mot de plus sur le « ventre », et il n'y a pas eu d'autre article où ce mot ait figuré en pareil cas. Malon le savait mieux que personne; car, lorsqu'on le poussait sur ce point dans ses derniers retranchements, c'était finalement cette citation qu'il sortait ou faisait sortir. Et voici comment je répondais à cette exhibition dans le *Socialiste* du 26 novembre 1887 :

« Cette phrase d'un article de polémique courante impliquerait tout au plus que le parti marxiste pousse les prolétaires à vouloir avant tout la satisfaction de leur ventre; mais, ni de près ni de loin, elle ne fait allusion à l'évolution humaine et à ses causes.

« Quand un général dresse un plan de campagne, il doit se préoccuper d'appliquer les résultats acquis de la science stratégique aux conditions dans lesquelles il se trouve; ses combinaisons tactiques une fois arrêtées, ce n'est pas en leur en exposant le bien fondé qu'il excitera ses troupes au combat, il parlera à ses soldats de ce qui peut, à son avis, les toucher directement (1), et, qu'il ait tort ou raison de faire

(1) Qu'on se rappelle, entre tant d'autres du même genre, la fameuse pro-

Digitized by Google

vibrer telle ou telle corde, cela est absolument distinct des principes théoriques qui ont motivé son plan et ne saurait en rien infirmer leur valeur.

« De même ici : par son étude scientifique du développement humain, le marxisme est arrivé à une conception sociale concordant avec le milieu existant; dès qu'il s'agit d'engager la masse ouvrière à réaliser cette conception, il se sert non des constatations par lui faites sur la marche de l'humanité, mais de ce qui lui paraît apte à intéresser cette masse. Pas plus dans ce cas que dans le précédent, il ne faut confondre les mobiles mis en jeu pour atteindre un but, avec l'argumentation scientifique qui a préalablement précisé le but à atteindre. Or il n'y a, dans la phrase reproduite plus haut, que l'indication du mobile jugé de nature à avoir action sur la masse à mouvoir. »

J'ajoutais enfin que cette phrase « aurait dû être, au pis aller, présentée comme l'opinion particulière d'un marxiste et non comme une thèse de marxisme ».

Malon n'en persista pas moins à faire, et surtout à faire faire, un usage abusif de l'expression de Guesde, à travestir et l'expression elle-même et l'idée de son auteur, ainsi que la chose est incontestable pour tous quand on a l'original sous les yeux.

C'est que Malon, dont la valeur et l'action ont été et sont encore absolument surfaites, a toujours voulu, dédaigneux du rôle qu'il aurait pu convenablement remplir, éternuer plus haut que le nez. Il pouvait être un bon vulgarisateur, il tint par dessus tout à être chef d'école; n'étant pas de taille à s'attaquer à la critique économique de Marx, il se rabattit sur ce qui prêtait à la phraséologie et donna une entorse au marxisme pour avoir l'occasion de le redresser : il fit un sort à tous les termes pédants, aux mots rébarbatifs qu'avec beaucoup de chance on rencontre normalement une fois tous les dix ans, découvrit plusieurs fois l'Amérique avec une satisfaction d'orgueil toujours nouvelle, et saupoudra le tout d'un extraordinaire latin. Le résultat a été la

---

clamation de celui qui n'était encore que le général Bonaparte, au début de la campagne d'Italie :

« Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus. Le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde, vous y trouverez de grandes villes et de riches provinces, vous y trouverez honneur, gloire et richesses Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ? »

Digitized by Google

confection d'un socialisme, bon tout au plus pour les francs-maçons et les spirites.

Je ne sais rien de plus burlesque que la prétention de Malon de « compléter » Marx. Le soi-disant complément apporté par lui à l'œuvre de Marx est aussi monstrueux que le bandage herniaire dont les bandagistes ont l'odieuse manie d'affubler telle ou telle réduction d'un chef-d'œuvre de la statuaire antique. Quant à moi, je récuse l'autorité de Malon en toute matière et, à qui nous oppose sa « philosophie », je crierais volontiers : « Seigneur, éloignez de moi ce calice ! »

Et puisque — en dehors de toute provocation de notre part — on n'hésite pas à retourner contre nous de vieilles citations, on admettra bien que j'use, à l'égard de Malon, du même procédé, bien que je me fusse refusé à en prendre l'initiative.

Qu'on ouvre son *Exposé des écoles socialistes françaises* (1), on verra un Malon conspuant ce sentiment qu'il a depuis tant adoré et on s'apercevra, par ce qu'on pourrait en tirer contre lui, de la loyauté de son procédé contre nous. Page v de l'avant-propos on peut lire :

« Une génération socialiste qui a tant travaillé à la propagande des idées sociales et à l'organisation des forces ouvrières, *qui a brisé avec le sentimentalisme, si cher aux souffrants, pour adopter la pensée scientifique de la seconde moitié du* XIXe *siècle*, qui a donné tant d'efforts et tant de sang pour la justice, cette génération, malgré ses défauts, malgré ses insuffisances, malgré sa défaite, peut se rendre le témoignage d'avoir rempli sa tâche, et les hommes justes ne le lui contesteront pas. Vive l'avenir ! »

Plus loin (p. 191), dans l'étude sur Proudhon, l'antisentimentaliste Malon se révèle encore une fois à nous :

« Grâce à lui, le socialisme empirique a été forcé de se dépouiller du *clinquant sentimentaliste*, d'observer les faits, de procéder par démonstrations, et de s'appuyer sur des réalités, en un mot, de devenir scientifique. »

J'espère que les amis de Malon, qui parlent très librement de Marx — ce dont je suis loin de leur contester le droit — qui, peut-être par simple confiance dans les affirmations de leur maître, persistent à se servir d'un mot dénaturé pour fausser la théorie marxiste, ne seront pas surpris que la patience ait fini par échapper à l'un des partisans

(1) 1 vol. in-18. Paris, 1872, Le Chevalier, éditeur.

Digitized by Google

de cette théorie. On n'a pas voulu comprendre notre long silence; sans nous en savoir le moindre gré, on en a plutôt abusé, mais il y a un terme à tout. Sous peine de paraître acquiescer à une campagne mal fondée et peu respectable, il était de notre devoir, à la fin, de dire une partie de la vérité sur Malon et sur son œuvre. C'est ce que je viens de faire ici.

GABRIEL DEVILLE.

Digitized by Google

La Science dans l'éducation.

Dans tous les pays, le problème des réformes à apporter dans les principes éducationnels est soulevé, depuis que les conditions d'existence ont été bouleversées par l'industrie. Aujourd'hui, bien peu nombreux sont les jeunes gens qui viennent chercher dans les collèges une préparation à la vie de salon; il ne s'agit plus de former des hommes parfaitement polis, ayant une large instruction littéraire, capables de faire belle figure dans le monde, de causer avec élégance et de discuter avec goût les productions de l'art ou de la littérature. Ce genre d'éducation ne peut guère être donné utilement qu'à des individus placés en dehors des luttes industrielles; et combien peu sont-ils! Les fils de familles nobles peuvent se permettre ce luxe, parce qu'ils trouveront sur leur chemin de riches héritières qui leur apporteront des millions en échange de leur gentilhommerie : leur industrie est d'être parfaits gentilhommes : leurs parents ont raison de les élever pour une profession qui doit être si lucrative, — de même qu'on a raison de préparer une jeune et jolie fille pauvre pour le flirtage, — un ténor pour le théâtre et un hercule pour le sport athlétique, etc.

Un passage célèbre de Rabelais (1) nous fait assister à l'éclosion de l'éducation moderne. Le vice-roi de Papeligosse présente à Grandgousier son page « Eudemon, tant bien testonné, tant bien tiré, tant bien épousseté, tant honnête en son maintien que trop mieulx ressemblant à quelque petit angelot qu'à un homme... Eudemon, le bonnet au poing, la face ouverte, la bouche vermeille, les yeulx asseurés et le regard assis sur Gargantua avec modestie juvénile, se tint sus ses pieds et commença le louer et magnifier, premièrement de sa vertu et bonnes mœurs, secondement de son sçavoir, tiercement de sa noblesse,

(1) *Gargantua*, chap. XV.

Digitized by Google

quartement de sa beauté corporelle. Et pour le quint, doulcement l'exhortait à révérer son père en toute observance, lequel tant s'estudiait à bien le faire instruire; enfin le priait qu'il le voulaist retenir pour le moindre de ses serviteurs. Car aultre don pour le présent ne requerait des cieulx, sinon qu'il lui fust fait grâce de lui complaire en quelque service agréable. » Gargantua émerveillé de ce beau latin, si bien déclamé, se met à « pleurer comme une vache »; Grandgousier veut tuer le précepteur qu'il avait donné à son fils et met celui-ci sous la direction de Ponocrates, qui avait si bien élevé Eudemon.

A plusieurs reprises, Rabelais développe ses idées sur l'éducation et toujours il nous montre l'extraordinaire et naïve admiration que ses contemporains éprouvaient pour la belle rhétorique. A ce phénomène nous pourrions opposer, d'une manière tout à fait rigoureuse, l'extraordinaire et naïve admiration de certaines gens pour la science; mais ce sont choses trop connues, pour qu'il vaille la peine d'y insister. Aujourd'hui nous regardons tout cela d'un œil singulièrement sceptique et nous avons quelque difficulté à comprendre de pareils enthousiasmes. Les inconvénients de l'humanisme ont été mille fois dénoncés; et nous voyons les études classiques s'évanouir rapidement dans nos collèges. Les inconvénients *du scientifisme* sont maintenant devenus l'objet de critiques au moins aussi vives (1).

Quel rôle joue et peut jouer la science dans l'éducation ? — voilà un problème qui se pose avec une redoutable insistance, à la génération actuelle. Je ne prétends pas le résoudre; mais je voudrais présenter quelques observations qui me semblent nécessaires, pour comprendre, au moins, la position des difficultés. Un système éducationnel ne vaut qu'en raison de son harmonie avec une organisation donnée.

I

Il y a quelques années, on ne mettait pas en doute la puissance absolue de l'éducation sur la vie d'un peuple : former une génération en lui inculquant des principes bien arrêtés, c'était, pensaient nos

(1) J'aurai souvent à discuter ici les curieuses et parfois paradoxales propositions énoncées par M. Brunetière, dans sa brochure : *éducation et instruction*. Le directeur de la *Revue des deux-mondes* se prononce contre la large introduction de la science dans l'éducation, mais sans avoir toujours, je le crois du moins, examiné le problème avec un esprit assez dégagé de préjugés professionnels.

Digitized by Google

hommes d'État, fixer, d'une manière définitive, la marche des événements pour une longue période. Cette conception venait de l'antiquité, avait été conservée par l'Église, était devenue un dogme pour les libéraux comme pour les conservateurs : toute la politique française fut dominée, durant pas mal d'années, par la lutte pour l'école. Dans l'ardeur du combat engagé, peu de gens avaient l'esprit assez calme pour pouvoir aborder le problème philosophique avec une méthode sérieuse; on répétait les formules avec confiance et, pour beaucoup de personnes, la force déterminatrice de l'école était rendue indéniable par le fait que l'Église tenait tant à garder la haute main de l'éducation populaire. Mais je ne suppose pas qu'après avoir tant ridiculisé l'infaillibilité ecclésiastique en matière de dogme, on prétende nous l'imposer en matière sociologique? L'Église n'en sait pas sur cette question plus long que ses adversaires et il n'aurait pas été inutile de chercher quelle influence l'éducation donnée par elle avait exercée sur les générations antérieures.

Tout d'abord, il faudrait s'efforcer de délimiter un peu le problème; les termes qui expriment les relations sociales sont tous un peu vagues; chacun d'eux peut recevoir une extension aux dépens des autres, les frontières n'étant pas susceptibles de définitions scientifiques et étant seulement fixées par l'usage de la conversation. De plus, il n'existe pas un seul cas, peut-être, où l'on ne puisse trouver un mélange assez apparent de plusieurs de ces causes indéterminées, que la sociologie empirique met en évidence; il est donc très facile, — suivant le caprice de l'auteur ou ceux de la mode, — de mettre en vedette telle influence qu'on aura choisie arbitrairement : la coutume, l'éducation, l'instruction, l'imitation, les idées, etc. Enfin, on pourra encore tout mêler et faire de ces *mots* autant de fonctions d'un organisme mystérieux, d'un certain *bonhomme milieu* qui enlacera les hommes dans ses bras et qui fournira aux écrivains diserts des moyens de tout expliquer sans la moindre difficulté : mais ce qui tout explique, n'explique rien et n'est qu'un *deus ex machinâ*, bon pour les cinquièmes actes des opéras.

Dans un certain sens, l'éducation comprend toute la sociologie; car, à chaque instant, le milieu artificiel agit sur nous et provoque en nous des appréciations qui auront pour effet d'augmenter notre expérience et de modifier notre personne pour l'avenir. Pour beaucoup de professeurs, on ne devrait considérer que l'action exercée sur l'enfance et l'adolescence; d'autres, au contraire, pensent qu'il faut faire entrer dans le même genre les *moyens réguliers* d'influence sur l'âge mûr;

Digitized by Google

c'est à ce point de vue que se placent les positivistes, quand ils demandent une organisation de l'opinion publique; c'était aussi le point de vue des ultramontains du commencement de ce siècle et A. Comte, homme d'une faible imagination, a pillé les apologistes de la Papauté. Aujourd'hui, on est, à peu près, d'accord pour ne comprendre sous le mot d'éducation que l'ensemble des disciplines juvéniles.

Partisans et adversaires de l'Église ont dépensé beaucoup d'encre, — beaucoup plus d'encre que de science, — pour établir son rôle au Moyen-Age et pour tirer de leur polémique de prétendues lois sociologiques. Les historiens sérieux et impartiaux ont proposé une série de formules qui, toutes, se rattachent à la doctrine du matérialisme historique, — dans ce que cette doctrine renferme de négatif. Il ne peut venir à l'idée d'aucune personne instruite de nier l'importance de l'Église dans l'histoire; mais le problème est mal posé, quand on se contente de demander si elle a été pour quelque chose dans la genèse des institutions; autant vaudrait demander si elle a existé !

Le problème doit être posé d'après les principes de la métaphysique des relations, basée sur la connaissance des diverses natures de changements. On nous dit que l'Église est une grande éducatrice, parce-qu'elle possède des moyens propres pour diriger les hommes dans une voie prédéterminée, à laquelle a été adapté tout l'ensemble de ses institutions éducatives. On nous affirme que l'Église est par elle-même et pour elle-même ; qu'elle est un principe formateur autonome, qui réalise des fins propres, étrangères au monde des intérêts matériels, du droit civil et de la philosophie purement laïque.

Est-ce vrai? voilà la question; cette thèse a pu s'imposer, dans une certaine mesure, aux lecteurs de la *Revue des deux mondes* parce qu'on la leur a souvent rabâchée. Mais toutes les recherches de tous les historiens sont en contradiction avec cette théorie.

M. Boissier a longuement étudié la chute de l'Empire romain; il s'est demandé quel rôle avait joué l'Église; la majorité des auteurs accuse le christianisme d'avoir précipité la débâcle; le savant académicien plaide les circonstances atténuantes et sa conclusion est que la conversion de Constantin n'a pas changé la marche des choses d'une manière appréciable. Mais, chemin faisant, il est amené à reconnaître que l'Église a été obligée de transiger ; qu'elle a dû abandonner les doctrines qui lui avaient été chères, celles qui avaient fait son originalité; qu'elle s'est fait romaine et *romaine de bonne compagnie*. Les mœurs de la société chrétienne sont devenues identiques aux mœurs de la société païenne : il y a eu, en plus de l'ancienne administration déjà bien

Digitized by Google

lourde, un nouveau rouage, celui de la hiérarchie épiscopale; il y a eu, en plus du despotisme impérial et civil, le despotisme des théologiens, qui persécutèrent ferme leurs adversaires; mais ces aggravations de servitude étaient dans le courant général, qui tendait, de plus en plus, à tout soumettre à l'autorité. Ce que l'Église a apporté de personnel est assez difficile à démêler dans ce complexus historique; mais ce qu'elle a emprunté à la société païenne saute aux yeux. Il semble qu'elle ait été transformée par le moule des institutions civiles et économiques de Rome et non qu'elle ait servi d'éducatrice au monde ancien. Les thèses de M. Boissier ont été contestées, mais contestées sans arguments probants.

Après les invasions barbares, l'Église devient germanique et elle reçoit des conquérants pas mal d'idées et de pratiques singulières, qui se perpétuent dans son sein. Elle apprend aux princes l'art de faire des vers latins, elle leur fournit des clercs pour leurs chancelleries; quelques-uns de ses chefs ont des démêlés bruyants avec des rois; mais tout cela ne change pas grand'chose dans le mouvement général; son action morale est purement accidentelle. Mais ce qui n'est pas accidentel, c'est l'esprit nouveau qui anime l'Église, qui bientôt va devenir féodale. Elle consacre par sa discipline les idées les plus saugrenues des peuples barbares; elle intervient dans les ordalies et prononce, à la place des sorciers, des formules chrétiennes (1); et, chose plus étrange encore, elle subit le système pénal des Germains : les fameuses taxes de pénitencerie ne sont, en effet, que des compositions barbares employées en remplacement des peines canomiques. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver un exemple plus frappant de l'adaptation de l'Église aux conditions de son milieu; car cette transformation porte ici sur ce qu'il y a de plus profond dans la vie chrétienne, sur l'expiation de la faute (*pœna*), complément de l'absolution donnée par le prêtre pour la coulpe.

Il est même assez singulier que l'Église catholique, dont les juristes

---

(1) Il me paraît difficile de contester le caractère magique des ordalies; il est d'ailleurs oiseux d'en chercher une interprétation philosophique fondée sur des idées civilisées, comme a prétendu le faire M. Tarde (*Philosophie pénale*, p. 425). Le prêtre chrétien bénissait le fer ou l'eau comme il a béni bien d'autres choses (les arbres de la liberté en 1848, par exemple), comme il a exorcisé les fléaux de la terre; les canonistes ont pu soutenir, avec raison, que ces pratiques ne venaient pas de l'Église, étaient en opposition avec ses principes.

Digitized by Google

ont eu une si grande influence sur le droit moderne et ont créé la procédure criminelle, ait conservé en Italie jusqu'à notre temps et sous la forme la plus grossière, ces survivances des compositions barbares, qui étaient entrées dans sa pratique vers le VIIIe siècle en Angleterre.

Si, d'autre part, on prend la question à un autre point de vue, si on cherche les transformations que les institutions ont subies à travers les âges, on voit que l'Église s'est accommodée de tous les systèmes juridiques : elle a vécu avec toutes les formes d'esclavage et de servage; elle s'est adaptée à toutes les relations politiques et sociales (1). Non seulement elle a subi ces influences externes, mais, encore, elle a enseigné qu'elles étaient ce qu'elles devaient être; elle les a justifiées par les efforts de sa casuistique. A l'heure actuelle, un des gros embarras de l'Église consiste dans le lourd fardeau que lui ont légué ses docteurs du XVIIe siècle (2). Les théologiens américains n'ont pas, comme les nôtres, une tradition absolutiste à mettre de côté; il peuvent soutenir que le catholicisme s'accommode très bien des mœurs américaines. Mais, en France, il est difficile de passer sous silence Bossuet et tous les écrivains qui ont, si doctement, prouvé que le trône et l'autel sont liés d'une manière indissoluble. L'Église a été royaliste sous les Bourbons; elle est en train de devenir républicaine; je suppose bien qu'on ne soutiendra pas des thèses pour établir que la démocratie française est sortie de l'enseignement donné par le clergé à notre génération et à celle qui l'a précédée! L'Église a appris des républicains ce qu'elle devait trouver dans ses livres, elle ne leur a rien donné.

Mais faut-il conclure de là que l'éducation n'est rien du tout? qu'elle serait bonne, tout au plus, pour nous fournir le moyen de sophistiquer la raison, en justifiant ce qui nous agrée?

En face de ces faits constatés de l'histoire, nous trouvons aussi une série ininterrompue de protestations contre ce qui existait, des négations audacieuses du droit constitué, des aspirations révolutionnaires vers un monde mieux gouverné. Les apologistes de l'Église n'ont pas manqué d'accumuler les exemples de ces protestations et ils ont cru pouvoir ainsi infirmer les dires des historiens, qui avaient constaté

---

(1) Cf. *Devenir social*, sept. 1895, p. 600.

(2) Le P. Curci (dont le tort fut de devancer la politique pontificale actuelle et de poser les questions sur un terrain délicat aux yeux du Vatican) dit que la *politique tirée de l'Écriture* est une tache pour le génie de Bossuet et il ajoute : « que ne pourrait-on tirer et que n'a-t-on, en effet, tiré de l'Écriture? » (*Le dissentiment moderne entre l'Église et l'Italie;* trad. franç. p. 29).

Digitized by Google

la subordination de l'Église aux conditions du milieu. Ils ont dit qu'elle avait dû supporter les malheurs des temps, que les circonstances n'avaient pas été favorables, que, malgré ses efforts, le clergé n'avait pu réaliser ses fins, et donner aux peuples le bonheur, etc.

Le rôle de l'Église n'a pas été celui qu'imaginent ses naïfs et débiles défenseurs. Elle a transmis aux générations successives deux choses : 1° des rudiments de la philosophie antique; 2° la prénotion de la supériorité intellectuelle incontestée du monde païen sur la société du temps. De ces deux choses, c'est la seconde qui est la plus importante; car toute la pensée moderne devait vivre sur cette prénotion (1). Nous n'apprenons pas le latin comme nous apprenons l'italien ou l'allemand; nous ne lisons pas Virgile avec la même indépendance d'esprit qu'un auteur moderne, fut-ce même Dante ou Gœthe; nos classiques romains ou grecs forment un ensemble *d'écritures sacrées* (2), que nous discutons avec émotion, avec respet et dont nous subissons l'ascendant.

L'Église apportait, au Moyen-Age, un élément essentiel de destruction et par suite de progrès, en donnant à un groupe, — d'abord peu nombreux, mais plus tard très étendu, — un ensemble de prénotions en absolue contradiction avec ce qui existait dans le monde. Les juges, qui avaient appris le droit dans les écoles ecclésiastiques, ne pouvaient penser les relations juridiques d'après les réalités féodales; ils travaillaient, inconsciemment, à dissoudre la société, qui les appelait pour lui donner la justice, c'est-à-dire pour assurer le maintien et le perfectionnement de ses coutumes historiques.

L'action révolutionnaire de l'éducation se manifeste d'une manière particulièrement forte à trois périodes : introduction du droit romain par les légistes royaux, Renaissance italienne et *siècle des lumières*. Il y a déjà bien longtemps qu'on a dénoncé l'influence exercée par l'enseignement donné à la jeunesse du XVIIIe siècle, qui se nourrissait d'idéal républicain au milieu de la décomposition de l'ancien régime. Les adversaires de la Renaissance ont fait beaucoup de bruit, il y a

---

(1) On peut se demander si la propriété privée jouirait d'un si grand prestige si elle n'avait pas eu le glorieux privilége d'être définie dans la langue mystérieuse et vénérée des juristes romains.

(2) Les classiques français, italiens, allemands, dépendent, dans une très large mesure, de la culture antique; ils sont moins intelligibles pour nous que les latins; nous nous sentons plus étroitement apparentés avec la Rome de Tacite qu'avec la France de Racine. C'est un point de fait qu'on néglige trop souvent, dans les discussions sur l'enseignement secondaire.

Digitized by Google

quelques années et ont dénoncé le caractère païen de cette période. Enfin, la mode est, aujourd'hui, parmi les auteurs catholiques, d'accuser les légistes et leurs écoles de droit romain; M. Jannsen s'est acquis beaucoup de réputation en montrant les maux produits par ces grands destructeurs de la société médiévale; c'est là une besogne facile et fort analogue à celle que tentent, parfois encore, quelques économistes qui s'apitoient sur le sort des industries ruinées par le capitalisme : ces maux n'empêchent pas le capitalisme d'avoir réalisé un progrès industriel.

Mais si, dans ces trois périodes, l'effet de cette puissance négative destructive est particulièrement frappant, il faut bien penser qu'il en a été toujours ainsi, avec plus ou moins de force, dans toutes les époques. On pourrait, même, aller plus loin et, se transportant à Rome, montrer comment l'éducation grecque et le prestige de la raison hellénique ont agi d'une manière analogue sur le monde latin, pour dissoudre les formes sociales qui provenaient de l'évolution propre du peuple romain.

II

Au premier abord, il semble que les conditions contemporaines n'aient qu'un rapport fort lointain avec celles du passé; on ne cesse de travailler, en effet, à s'affranchir de l'ancien régime éducatif fondé sur la supériorité de la culture romaine; depuis cinquante ans, au moins, les pouvoirs publics ont fait les plus grands efforts pour opposer l'enseignement scientifique à l'enseignement littéraire, légué par la Renaissance et conservé par la Révolution.

On reprochait bien des choses au vieux système : les jeunes gens sortaient des collèges sans avoir été assez armés pour les luttes de la vie; ils n'avaient que des connaissances générales ne les mettant pas à même de remplir un rôle dans l'industrie; ils devaient se contenter de petits emplois, de places inférieures, tandis que des hommes bien moins instruits, mais instruits des choses nécessaires pour la pratique, arrivaient rapidement à la fortune. On pensait que cette anomalie était la cause qui engendrait le mécontentement dans les classes cultivées et y développait un esprit révolutionnaire. Les conservateurs ne cessaient de dénoncer le danger social des bacheliers sans emploi. Les économistes disaient : « Donnez à ces capacités intellectuelles une éducation scientifique et l'industrie leur donnera des occupations lucra-

Digitized by Google

tives; une fois mêlés aux mouvements de la vie, ils cesseront de se laisser berner par les utopies sentimentales; ils verront ce qui est possible et ils mépriseront les rêveries sur les républiques grecques, sur les droits de l'homme, sur l'idéal de bonheur; devenus membres du grand organisme industriel, ils deviendront conservateurs par intérêt, par habitude, par le mépris qu'ils acquerront rapidement pour les chimères et — aurait-on pu ajouter — par l'hostilité qui ne manquera pas de se produire entre eux et les prolétaires. »

Tous les avantages que l'on trouvait à l'éducation scientifique, n'existent que tout autant que l'on considère cette éducation comme une préparation au classement des individus dans l'ordre capitaliste; on admettait que cet ordre est naturel et que, par suite, sa nécessité doit ressortir de l'étude scientifique des choses. Cette hypothèse était un peu extraordinaire et l'expérience n'a pas tardé à montrer qu'on avait fait fausse route; la génération élevée d'après les principes nouveaux est devenue aussi révolutionnaire que les précédentes; elle n'a pas suivi les mêmes voies; elle ne s'est pas proposée le même idéal; elle a été animée d'un esprit tout différent; mais elle a, plus énergiquement que ses aînées, répudié le respect de l'organisation sociale existante.

Malgré l'échec, on continue, cependant, le même système; toutes les institutions modernes sont, en effet, entraînées, d'un mouvement vertigineux, dans la voie capitaliste, sans que les législateurs soient en état, d'ordinaire, de bien comprendre ce qu'ils font et où ils vont. Partout le même phénomène se produit; les hommes politiques, par un singulier et curieux effet de la loi d'inertie, ne raisonnent pas sur les choses qui se passent sous leurs yeux, mais sur des situations qui ont existé; ils ne peuvent pas suivre le mouvement si rapide qui entraîne les processus sociaux sous l'influence des processus industriels, toujours en voie de transformation. Ils apportent des solutions qui sont toujours en retard et cherchent des remèdes à une situation qui n'existe plus. Il résulte de là qu'ils ne peuvent employer, d'une manière efficace (1), le pouvoir dont ils disposent en vue d'arrêter les rapides changements qui se produisent sous leurs yeux et dont ils ne comprennent le sens que d'une manière très imparfaite.

---

(1) On a observé aussi que les doctrines économiques *enseignées*, celles qui agissent sur les générations nouvelles en train de finir leurs études, sont presque toujours en notable retard sur l'état réel. C'est ce qui est devenu évident pour l'économie libérale.

Digitized by Google

La formation du prolétariat intellectuel, que les réformes apportées dans l'Université devaient entraver, n'a fait que devenir, tous les jours, plus menaçante pour l'ordre établi. Alors qu'il y a, sur le pavé de Paris, une quantité énorme de jeunes gens possédant des connaissances très étendues en physique et en chimie industrielles, obligés d'accepter des emplois minimes, n'ayant aucun avenir devant eux, — on ne cesse de réclamer la formation de nouvelles chaires, en vue d'accroître encore ce prolétariat. Les pouvoirs publics se croient encore à l'époque où il y avait disette de capacités dans l'industrie: les capitalistes ne sont pas fâchés de cette situation : plus il y a des candidats, plus il y a de variétés dans l'enseignement, plus il y a de maîtres capables, plus aussi ils ont chance de trouver, — à bon prix, — sur un marché encombré, les forces de travail intellectuel dont ils ont besoin (1).

Si pauvres que soient les candidats aux fonctions de l'usine, ils sont encore enviés par les prolétaires issus de l'enseignement classique. Ceux-ci se plaignent d'avoir été cruellement trompés dans leurs espérances; ils accusent, avec véhémence, l'Université de les avoir mal préparés à la vie pratique et de leur avoir fait gaspiller leur jeunesse. M. Faguet a essayé de défendre le système d'enseignement actuel contre les critiques qu'on lui adresse (2) : « Sans doute, *une* des éducations qu'on donne dans l'Université, une seule, l'éducation littéraire, ne prépare pas à la vie pratique. Mais qui vous forçait à prendre celle-là? Il y en a d'autres qui sont précisément dirigées tout entières du côté de cette vie pratique et moderne. C'est à celles-là qu'il fallait vous adresser. » Mais où conduisent ces disciplines variées? Toutes aboutissent au même point, au développement du prolétariat scientifique.

Les économistes ont fait admettre que l'État ne doit pas intervenir dans la gestion des affaires industrielles, qu'il doit seulement donner aux entrepreneurs les moyens généraux d'action. L'Etat fait disparaître

---

(1) Il faut tenir compte, aussi, dans une certaine mesure, de l'influence de la bourgeoisie pauvre, qui s'adresse continuellement à l'État pour obtenir des places : depuis longtemps on ne crée plus de chaires pour l'instruction des élèves; on s'occupe de nourrir les professeurs. Les chaires remplacent les abbayes que les ministres de l'Ancien Régime donnaient aux gens de lettres sans ressources; mais les chaires nouvelles, attirant de nouveaux élèves, accroissent le prolétariat intellectuel.

(2) *Débats* du soir, 22 novembre 1895, à propos du *Débutant*, roman de M. Baudry de Saunier.

Digitized by Google

tout ce qui entravait leur liberté; il leur donne une législation douanière favorable; il construit pour eux des chemins de fer et des canaux; il conquiert des colonies et négocie des traités de commerce pour leur procurer des débouchés; — de même il distribue largement l'instruction, mais il ne se préoccupe pas de savoir ce que deviendront ceux qu'il a élevés dans ses collèges. Telle est la pure doctrine du *laisser-faire*; mais elle a produit d'assez médiocres résultats, devant lesquels les conservateurs éprouvent le besoin de prendre certaines précautions.

Je ne puis entrer ici dans l'étude du prolétariat intellectuel (1), mais je dois signaler, cependant, certains caractères d'un grand intérêt. Un des plus grands obstacles que rencontre le socialisme résulte de la séparation si absolue qui existe entre le travail manuel et le travail intellectuel. L'ensemble des victimes du capitalisme a grand'peine à s'unir dans une masse homogène, à cause de cette séparation historique; or, il n'y a rien de bon à faire tant que les prolétaires n'ont pas acquis, d'une manière suffisamment claire, la conscience qu'ils forment une seule classe, *indivisible*. M. Kautsky fait observer qu'il est difficile d'englober dans le prolétariat manuel des hommes qui conservent (2) « la conscience d'appartenir à une classe privilégiée..., alors même que les conditions matérielles ont, depuis longtemps, disparu » et qui ont peine à croire « que leur émancipation n'est pas dans la séparation nette d'avec le prolétariat, mais dans une réunion étroite avec lui. » Il se trouve, aujourd'hui, que pour une masse considérable de jeunes gens instruits, l'organisation capitaliste n'accorde qu'une place inférieure aux travailleurs manuels ayant fait un bon apprentissage. Souvent, en sortant des écoles techniques, on est heureux de trouver un poste qui permet de vivre moins bien que le menuisier ou le maréchal-ferrant. L'ouvrier d'état n'est pas, d'ordinaire, privé de tout espoir; il pourra s'établir, au moins quand il appartient à une corporation exploitant encore la petite industrie; mais l'établissement est, à peu près, impossible pour le prolétaire intellectuel. Sa situation tend, de plus en plus, à être inférieure à celle des travailleurs manuels, dont le travail est *qualifié*. C'est là une des raisons les plus fortes qui puissent combattre le préjugé qui l'éloigne de l'ouvrier.

---

(1) Lire sur cette question les lumineuses observations de M. Kautsky (*Le socialisme et les carrières libérales. Devenir social*, mai et juin 1895).

(2) Article cité, p. 118.

Digitized by Google

M. Kautsky examine, avec beaucoup de perspicacité, les forces qui agissent sur l'*intelligenz* et il fait les remarques suivantes (1) : « Elle constitue la couche sociale qui peut, le plus facilement, s'élever au-dessus de l'esprit borné des classes, au-dessus des intérêts du moment pour comprendre et représenter les intérêts de la société tout entière... L'*intelligenz* a donné naissance au socialisme de la chaire et à la réforme sociale, qui prend les formes les plus différentes, suivant les différentes conditions politiques et sociales... Le nombre des partisans de la réforme sociale devient de plus en plus grand. »

On peut encore dire que l'*intelligenz* arrive à se considérer comme une *caste sacerdotale*, appelée, par sa culture supérieure, à imposer un ordre nouveau au monde, en limitant les abus du capitalisme et débarrassant « la démocratie socialiste de la brutalité prolétarienne. » Jadis la bourgeoisie a cru, également, être au-dessus de la lutte des classes et avoir une mission historique à remplir; mais elle était bien moins qualifiée que l'*intelligenz* pour soutenir cette prétention.

La question doit donc être posée sous la forme socialiste; il s'agit de savoir quelles forces peuvent se développer, *en les appréciant en raison de leurs rapports avec le développement de la puissance croissante du prolétariat consciemment révolutionnaire*. C'est ce que M. Brunetière n'a fait que d'une manière très superficielle, faute de connaître les principes que le socialisme a posés depuis longtemps. L'insuffisance de son point de vue apparaît très nettement dans les reproches qu'il adresse à la culture scientifique : celle-ci lui semble cause de tout le désordre social existant, alors que celui-ci s'est développé uniquement en raison du développement industriel à forme capitaliste : c'est la forme capitaliste de la production qu'il aurait fallu critiquer. Il attaque, avec violence, l'individualisme (2); mais il faudrait nous expliquer comment, sous le régime de la concurrence sans frein, il est possible de ne pas être individualiste.

M. Brunetière se contente d'illusions (3) : « Si l'objet de l'éducation était de mettre parmi les hommes, en les obligeant à des concessions réciproques, *une apparence au moins de paix et de concorde*, qui ne voit que, telle qu'on la donne, l'instruction ne saurait aboutir qu'à favoriser un esprit de contention et de lutte? [on a] organisé l'instruction de telle

(1) Article cité, p. 267.
(2) *Op. cit.*, p. 24.
(3) *Op. cit.*, p. 25.

Digitized by Google

sorte que la vie même y soit présentée comme un perpétuel combat de chacun contre tous ». Et plus loin (1) : « Tout le monde sait que de dix-huit à vingt-cinq ans les jeunes Français ne travaillent qu'à s'éliminer les uns les autres du champ de la lutte pour la vie; on les y encourage, et tant pis pour les traînards ou les retardataires! »

Est-ce qu'en fait il n'en a pas été toujours ainsi? Est-ce que les élèves des collèges classiques du XVIIe siècle ne luttaient pas pour la vie? Est-ce que les pensionnats cléricaux (dont parle M. Brunetière avec admiration et qu'il connaît si mal) ne sont pas entièrement organisés en vue de produire une émulation savamment combinée et poussée jusqu'au grotesque? (2)

M. Brunetière suppose ici une thèse psychologique d'une importance capitale, qu'il se garde bien de démontrer et qu'il ne veut même pas mettre en forme pour ne pas être obligé de la justifier. Il prétend que l'éducation peut provoquer chez nous des caractères acquis, qui, une fois produits par l'impression d'un milieu éducatif, persisteront dans tout autre milieu. Cela peut être soutenu dans une certaine mesure, parce qu'il y a une force d'inertie considérable qui s'oppose aux changements et parce que les abstractions restent fortement attachées à nos souvenirs d'enfance. Mais il s'agit ici de tout autre chose; il s'agit d'empêcher les hommes de ressentir les effets moraux de la concurrence, alors qu'ils ne peuvent trouver leurs moyens d'existence qu'en prenant part activement à la concurrence universelle!

Ce que n'examine pas M. Brunetière, c'est l'influence qu'une pareille philosophie, — assez platement optimiste (3), — peut exercer dans la lutte des classes contemporaines. Est-ce que l'*intelligenz* va se trouver bien armée pour réformer l'ordre social et pour défendre sa position historique contre le prolétariat, si elle commence par ne pas vouloir regarder les horreurs du combat industriel? Une pareille éducation pourrait, peut-être, produire une action sur les individus qui appartiennent à l'aristocratie de l'*intelligenz*, sur ceux qui vivent un peu éloignés du théâtre de la lutte : ceux-là pourraient se réunir, de temps en

---

(1) *Op. cit.*, p. 35.

(2) Consulter l'article de M. Faguet déjà cité et son analyse de l'*Empreinte*, roman de M. Estaunié, où est décrit le collège des Jésuites : l'émulation des groupes luttant les uns contre les autres, la variété des dignités ridicules, sont les deux ressorts de cette éducation.

(3) M. Brunetière ne manque jamais l'occasion de se moquer des optimistes, dès qu'il lui en tombe un sous la main.

Digitized by Google

temps, pour admirer les harmonies économiques; mais, par cette tactique, ils rejetteraient, d'autant plus efficacement, les moins heureux dans le camp du prolétariat. Il ne sert à rien de jeter un voile sur la réalité, quand on veut diriger les hommes; or, c'est précisément ce que prétendent faire les classes aristocratiques.

De quelle portée peuvent être des manifestations ridicules comme celles de l'*Union libérale*? MM. Decauville, Reinach, Y. Guyot, Heurteaux et autres satisfaits, peuvent, après boire, se demander en quoi consiste la question sociale et applaudir une scandaleuse apologie de la corruption prononcée par l'avocat de M. de Lesseps! Je serais souverainement injuste si je classais M. Brunetière avec MM. Barboux et L. Say : une pareille confusion serait une injure pour le directeur de la *Revue des deux mondes*, qui est un vaillant et qui croit à l'honnêteté; il n'a que mépris pour la profonde immoralité qui règne dans ces groupes de sous-banquiers, et il le dit assez haut!

III

Les conservateurs éclairés ont, depuis longtemps déja, dépassé le point de vue de M. Brunetière; ils ne se désolent plus devant les difficultés présentes; ils les acceptent pleinement et franchement; ils s'efforçent de créer de nouvelles disciplines, compatibles avec la production capitaliste, capables d'exercer une influence considérable sur les classes ayant reçu une instruction libérale; ils n'accusent plus l'instruction scientifique; il sont parvenus à la canaliser, en quelque sorte, pour la faire servir à leurs fins. C'est là une question d'un très haut intérêt, qui exige d'assez longs développements.

Dans ces milieux, on a cessé de considérer la misère comme un accident dû simplement aux crises qui sont nécessaires pour préparer l'état nouveau; — c'était l'ancienne chanson des apologistes du capitalisme. On la considère comme une chose normale, comme la *douleur sociale;* il faut lutter contre elle, mais lutter d'une manière intelligente,

On ne veut plus atténuer le sentiment de la douleur; tout au contraire, on ne cesse de parler des souffrances des classes déshéritées; on engage la jeunesse à aller étudier, par elle-même, les foyers de la profonde misère dans les quartiers abandonnés. On soutient que c'est par une pareille préparation que l'on peut atteindre une vue juste de la société, une appréciation exacte des lois économiques et se préparer à l'action réformatrice.

Digitized by Google

On ne supprime plus la douleur, on en triomphe en la dépassant.

Des efforts énormes sont faits, en ce moment, pour propager cette *nouvelle sociologie morale* dans la jeunesse intelligente; les écoles sont nombreuses et très variées de forme; elles se proposent le *relèvement social*, la diffusion de l'idée de *devoir*, *l'organisation de la vraie liberté*, etc.; elles ont été, assez longtemps, confinées dans les milieux protestants, mais, depuis quelques années, elles s'efforçent d'agir sur un terrain plus vaste.

On a beaucoup discuté sur la nature de ces nouvelles doctrines, sur l'importance que peuvent acquérir les groupements qui se sont constitués en vue de réformer la société; on a été, assez généralement, d'accord pous reconnaître l'existence d'un lien très étroit entre les écoles de sociologie morale et la mystique. A mon avis, ce lien est tout à fait incontestable, malgré les énormes différences qui se présentent, au premier aspect, entre les propagateurs du devoir social et les anciens ascètes. Il est nécessaire de s'arrêter ici quelques instants, parce que la question est d'une trés haute importance pour l'appréciation des idées contemporaines sur l'éducation.

Ce qu'il y a de plus important dans la philosophie mystique (1), ce qui la caractérise le mieux, c'est la conception particulière qu'elle se fait de la douleur. Devançant les théories modernes sur les états affectifs, les mystiques ont, hautement, affirmé que toutes les souffrances sont de même nature, que la douleur est homogène, que la misère interne est une nécessité de notre constitution physiologique. Il ne s'agit donc plus pour eux de nier, purement et simplement, le mal; de créer une discipline *épicurienne* (2) en vue de fuir tout ce qui est désagréable ou fatigant. Le mystique est en opposition absolue avec le point de vue de M. Brunetière, qui veut nous donner du monde une apparence de concorde, alors que, partout, la lutte existe féroce et sans repos.

---

(1) Depuis quelques années on parle beaucoup de mystique dans le monde littéraire, mais on ne lit guère que des auteurs incapables de donner une idée claire de la partie *expérimentale* (c'est l'expression technique des mystiques); presque toujours on a recours à des gens qui ont disserté sur la mystique, mais qui n'ont pas eu une connaissance personnelle des *états exceptionnels*. On ne saurait trop regretter que les Jésuites n'aient jamais voulu publier les œuvres complètes de P. Surin, qui fut un observateur si consciencieux et si naïf.

(2) Il me semble que la sagesse de M. Brunetière ressemble fort à celle d'Epicure qui cherchait à éviter tout trouble dans l'âme.

Digitized by Google

On connaît, d'une manière très exacte, les divers moments de la *voie mystique;* les aspects décrits par les divers auteurs, sont assez variés, mais on trouve toujours deux grandes périodes; l'une est profondément troublée par des luttes, des obsessions, des tentations, parfois des possessions; l'autre est calme et heureuse. Ce passage n'est pas mieux expliqué que n'est expliquée la transformation du délire de la persécution en délire des grandeurs. Dans une thèse ingénieuse, M. Godfernaux (1) a soutenu que la transformation avait pour raison d'être un changement dans la nature des états affectifs; il n'a pas donné de preuves, ni même, très clairement, exposé sa pensée. Sans vouloir aller au-delà de ce qui résulte des témoignages des mystiques, on peut affirmer qu'il y a une profonde altération du tempérament, quelque chose d'analogue à ce qui a lieu quand la femme entre ou sort de la période critique (2). Il n'est pas donné à tout le monde, à moins de moyens artificiels très compliqués, de parcourir la voie mystique.

Si différentes que soient l'ancienne et la nouvelle mystique, la première plus interne et égotiste, la seconde plus extérieure et socialisée (en quelque sorte), on peut donc être bien certain que les nouvelles écoles ne parviendront pas à englober toute l'humanité, ni la très grande majorité; — elles sont donc exceptionnelles par leur principe fondamental, par les états affectifs qui existent sous leurs états intellectuels. Mais il faut reconnaître aussi que les promoteurs du devoir social ne prétendent pas, non plus, faire disparaître le caractère oligarchique de leur doctrine : ils s'adressent à l'*intelligenz* et à l'aristocratie ouvrière.

Une autre observation doit être faite à ce sujet : bien qu'il y ait une transformation profonde du tempérament chez les grands mystiques, ceux-ci ont, souvent, déclaré qu'ils ne peuvent se maintenir

---

(1) *Le sentiment et la pensée et leurs principaux aspects physiologiques*, p. 88. Je ne crois pas que M. Godfernaux ait observé le remarquable parallélisme qui existe entre la voie mystique et le délire chronique à évolution systématique. Ce livre offre un intérêt considérable parce que l'auteur s'est beaucoup servi des leçons inédites de M. Ribot, sur les états affectifs.

(2) On a beaucoup discuté, il y a quelques années, pour savoir si les états exceptionnels de la mystique sont pathologiques; c'est une question de mots, car on admet toujours implicitement que l'anormal est pathologique. Mais quant à rapprocher sainte Thérèse et Jeanne d'Arc des hystériques de la Salpêtrière, c'est autre chose; un tel rapprochement ne nous apprend rien pour expliquer le rôle des personnages historiques, il est complètement formel et vide.

Digitized by Google

dans l'état heureux qu'en se soumettant à de grandes mortifications. La douleur ne peut être vaincue que tout autant que l'homme suit une discipline pour la dépasser. Ainsi, doit nous paraître bien légère la prétention de M. Brunetière, qui s'imagne que nous garderons, durant notre vie, intacts les enseignements reçus à l'école (1). Beaucoup d'auteurs ont même soutenu, autrefois, qu'il était impossible de participer à la vie séculière, si on voulait suivre la voie mystique; cette opinion était fondée, en grande partie, parce que les *justifications* (comme dit M. Godfernaux) des états affectifs étaient choisies dans un ordre à peu près incompatible avec la vie de tout le monde. Le catholicisme commence à changer beaucoup sur ce point; il s'est mis à l'école des protestants et surtout des non-conformistes anglais; il a fini par comprendre que le mode de justification adopté par les hommes des cloîtres n'était pas essentiel (2).

Le principe de l'homogénéité de la douleur trouve ici son application; il n'est pas nécessaire, pour suivre toute voie mystique, de se subordonner aux pratiques, parfois si singulières, adoptées empiriquement par les anciens ascètes; il suffit de développer le sentiment de la douleur dans toute son étendue possible, de manière à pouvoir aller *au-delà* (3). Mais la vie normale ne nous met pas en état de

---

(1) Il n'y a qu'une observation superficielle qui puisse admettre l'existence d'une *statique* en sociologie ou en psychologie.

(2) M. Godfernaux dit : « L'essence du mysticisme, c'est qu'il ne suppose pas nécessairement un corps de doctrines et de représentations concrètes : il a son domaine dans la sensibilité bien plus que dans l'intelligence. L'état du mystique à quelque religion qu'il appartienne (fut-il même privé de toute religion définie) est sensiblement le même : c'est un état affectif » (*Op. cit.*, p. 103).

(3) Cet au-delà comportait jadis l'*amour divin;* aujourd'hui, il est remplacé par diverses formes de dévouement pour l'humaine souffrance. Une des grandes découvertes de la mystique a été l'homogénéité de l'érotisme; l'expérience montre que, dans tous temps, les mystiques s'expriment dans un langage très érotique et beaucoup d'entre eux passent par des états affectifs liés de la manière la plus intime à la sexualité; chez eux on trouve souvent l'équivalent de ce que les psychiâtres appellent les *perversions sexuelles*; beaucoup d'entre eux doivent être rapprochés des *fétichistes* et des *masochistes*. Contrairement à ce que l'on a cru jadis l'érotisme n'est pas essentiel à la mystique, bien qu'il soit singulièrement approprié à ce système d'états effectifs. L'évolution des institutions catholiques montre que le dévouement exalté peut lui être substitué, comme l'ont découvert les protestants.

Digitized by Google

remplir ce programme; il faut donc s'imposer une certaine manière particulière de sentir et un *entraînement* : c'est là le point essentiel.

Il résulte de là que les publications dues à ces écoles néo-mystiques présentent, au premier abord, un aspect un peu paradoxal : les auteurs ne sont pas des révolutionnaires, mais ils déclament, avec une véhémence extraordinaire, contre l'ordre de choses établi; ils font un bruit terrible autour des faits malheureux qui viennent à leur connaissance; ils ne se donnent pas la peine, le plus souvent, de faire des enquêtes sérieuses pour s'assurer de la réalité des scènes douloureuses qu'ils trouvent narrées dans les faits-divers; tout leur est bon pourvu qu'ils puissent produire une forte impression sur l'esprit de leurs lecteurs. Ils poursuivent, en effet, l'émotion et ils ne peuvent laisser échapper aucune occasion de susciter des états affectifs douloureux (destinés à remplacer les souffrances physiques, dont les anciens théologiens avaient célébré la puissante efficacité). Le but de ces prédications ardentes n'est pas de produire un changement direct dans l'ordre objectif, mais de développer des phénomènes subjectifs, qui auront, plus tard, une répercussion indirecte dans le monde.

Dès que ces écoles étendent leur champ d'action, elles perdent de leur vie intérieure et dépérissent. C'est un fait parfaitement constaté; il vaut mieux pour elles engendrer, continuellement, de nouveaux groupes. Pendant longtemps, les écrivains catholiques se sont moqués des divisions à l'infini qu'ils voyaient se produire dans les sectes protestantes; leur idéal était l'administration bureaucratique et hiérarchique des rois de France. Aujourd'hui, ils ont toujours les mêmes théories, mais la pratique s'est modelée sur l'expérience protestante : les grands ordres religieux sont loin d'avoir l'influence que possèdent les congrégations qui vont se multipliant tous les jours; et au-dessous des congrégations, on voit pulluler les œuvres locales, qui utilisent toute la sève mystique des fidèles.

Les auteurs catholiques ont bien reconnu que les anciennes formes de l'organisation religieuse ont eu, chacune, leur époque et ne sont plus adaptées aux temps modernes; mais ils se sont perdus dès qu'ils ont cherché la cause, faute de tenir assez compte de la *matière historique* et de l'économie. Ils ne peuvent se résoudre à admettre l'influence protestante sur leurs œuvres actuelles; on doit d'autant plus excuser leur erreur que nos meilleurs écrivains laïques ne cessent de vanter la puissance et l'intelligence organisatrices de l'Eglise! Il faut bien dire aussi que cette *imitation* du protestantisme n'est pas *formelle*; elle a pour condition la nouvelle économie, dont l'Angleterre nous a donné

Digitized by Google

le modèle. On pourrait trouver ici une belle illustration du matérialisme économique et des vues de K. Marx sur les développements.

Derrière ces groupes compacts et assez petits (1), marche la tourbe des imitateurs, des charlatans, des habiles marchands d'orviétan moral; ce n'est pas une quantité négligeable (2). Ces gens font profession de se pâmer devant les œuvres des mystiques (qu'ils n'ont pas lues), citent avec piété des phrases de l'*Imitation*, déclament avec onction contre la science qui n'a pas fait le bonheur de l'humanité et aggrave nos maux, demandent grâce pour les faibles et les humbles que des écrivains égoïstes viennent troubler dans leurs croyances primitives et qui deviennent alors malheureux (3). Ainsi se constitue une classe nombreuse de gens qui se considèrent comme appartenant à une aristocratie, qui apportent leur argent et leur activité pour aider les groupes vraiment mystiques dans leur œuvre. Il n'est pas douteux qu'en France, tout au moins, l'*intelligenz* se dirige, de plus en plus, de ce côté.

Ici se présente un phénomène qui semble, tout d'abord, paradoxal : on trouve, généralement, très naturel que l'on puisse recruter pour ces œuvres anti-révolutionnaires des jeunes gens ayant reçu une instruction purement littéraire; mais on aurait trouvé étrange, il y a cinquante ans, que des hommes de science pussent se lancer dans cette voie. Et cependant, c'est ce qui existe à l'heure actuelle et d'une manière tout à fait indéniable; il y a une difficulté qui a besoin d'être examinée de très près; M. Brunetière ne s'en est pas occupé, mais il a fait allusion, cependant, à l'état actuel des esprits dans un passage

---

(1) Dans le numéro du 1er novembre 1895, le *Relèvement social* se plaint de n'avoir pu grouper que 4,000 souscripteurs; le directeur se demande s'il a atteint le maximum de ce qu'il peut gagner d'adhérents. Ce journal est un curieux spécimen de la mystique et du fanatisme protestants.

(2) L'histoire de la mystique montre que l'hypocrisie et la lubricité marchent toujours de pair avec les effusions sentimentales sur l'amour éthéré, sur la souffrance, sur la pitié. On trouve, généralement tout profit à s'enrôler dans ces congrégations de saints : on ne doit pas trop s'y ennuyer; l'alternance de lectures pieuses et de lectures grivoises, le rapprochement de l'*Imitation* et des *Liaisons dangereuses* plaisent beaucoup aux admiratrices de M. Bourget.

(3) C'est là une des rengaines les plus fréquentes du spiritualisme des journaux bourgeois. Quelle triste idée ces gens-là ont-ils du cerveau de leurs lecteurs!

Digitized by Google

qui n'a pas été bien compris (1) : « Ni l'enfance, ni la jeunesse ne sont capables de porter l'ivresse dont la science étourdit ses néophytes, et c'est affaire à la maturité ». Il y a donc deux moments à distinguer : au premier contact avec la science, l'homme inexpérimenté croit posséder la vérité et s'enivre d'espérances; plus tard, on arrive à une plus exacte appréciation des choses; l'homme mûr et désillusionné ne demande plus à la science la solution des problèmes sociaux et il en tire un parti purement pratique; la science cesse de lui apparaître comme le grand levier de l'œuvre révolutionnaire.

La science n'est donc pas, comme on le dit souvent, un tout homogène; elle est entendue aujourd'hui autrement qu'elle n'était comprise autrefois; il nous faut savoir pourquoi elle peut produire des résultats si dissemblables dans l'éducation. Il ne s'agirait pas de se borner à dire que la bougeoisie se lance dans la mystique, la religion, par intérêt : nous reviendrions ainsi, bien en arrière, à une philosophie platement utilitaire, que personne n'ose plus avouer aujourd'hui, — en dehors des cénacles d'économistes.

IV

Les anciens cherchaient à comprendre la nature ; la science était pour eux inséparable de la philosophie; nous avons changé tout cela et ce sont les conséquences de ce changement qu'il faut examiner pour expliquer le paradoxe précédent.

Dans les connaissances on peut distinguer deux parties, l'une est formelle et abstraite, l'autre est vivante et concrète; le prestige que la géométrie et la logique ont possédé aux origines de la spéculation philosophique ont amené les penseurs à croire qu'une science était d'autant plus parfaite qu'elle renfermait plus d'abstractions et de syllogismes, d'autant plus noble qu'elle semblait moins tenir aux sources matérielles et à la nature (2). On supposait que la science était une connaissance purement spirituelle, placée au-dessus de la misérable sphère des applications, ayant une réalité surhumaine. Connaître scientifiquement, c'était sortir du monde phénoménal pour entrer en communication avec le pur monde des esprits.

---

(1) *Op. cit.*, p. 86.

(2) Cela est manifeste dans l'idéalisme transcendental de Kant, bien qu'il y ait aussi bien autre chose.

Digitized by Google

Ce préjugé est tellement répandu que la philosophie a encore beaucoup de peine à ne pas accorder une sorte de prééminence aux concepts les plus abstraits et à les considérer comme plus primitifs (1).

La langue s'est tellement imprégnée de ce système qu'elle a fini par confondre abstrait et scientifique. A une époque peu éloignée de nous, les romanciers étaient tous très forts sur la *science du cœur humain* et ils ne manquaient jamais l'occasion de convertir en formules savantes les lieux-communs, qui avaient suffi aux anciens aligneurs de phrases. Les œuvres de Taine ont dû une très grande partie de leur succès à la forme qu'il avait adoptée : il y a dans le livre de l'*Intelligence* beaucoup d'observations ingénieuses et de remarques pleines de perspicacité; mais l'auteur les a disséminées dans un exposé scolastique et d'une scolastique des plus rébarbatives; il s'est efforcé de donner une apparence rigoureuse à une théorie puérile des sensations, théorie qui n'aurait pu supporter la discussion si elle avait été présentée avec un art moins accompli. Grâce à la magie des abstractions et de la logique, Taine a pu faire lire, — sinon faire accepter, — une doctrine que ses contemporains jugeaient complètement épuisée.

M. Brunetière raille les positivistes, qui ont poussé, parfois, jusqu'aux limites de la niaiserie la superstition de la science abstraite (2). « Qui donc reprochait à Auguste Comte de n'avoir jamais connu ni seulement entrevu l'infinie variété de ce fond multiple, fuyant, capricieux et insaisissable qui est la nature humaine? C'est Ernest Renan. Il ajoutait encore : M. Comte croit bien qu'un jour la science donnera un symbole à l'humanité; mais la science qu'il a en vue est celle des Descartes, des Galilée, des Newton .. L'évangile, la poésie n'auraient plus rien à faire. Il disait aussi : M. Comte croit que l'humanité se nourrit exclusivement de science, que dis-je? de *petits bouts de phrases comme les théorèmes de géométrie, de formules arides.* » On ne peut mieux mettre en évidence les vices du positivisme, tout préoccupé de formules, prétendant reconstruire le monde au moyen d'abstractions ramassées dans une étude sommaire de l'histoire.

Aucun homme ne pouvait être plus antipathique au positivisme que Renan, qui a passé toute sa vie à lutter contre les formules, qui n'a pas cessé un instant de travailler à son émancipation intellec-

---

(1) Cf. Stallo. *La matière et la physique moderne*, p. 103.
(2) *Op. cit.*, p. 75.

Digitized by Google

tuelle (1) et qui avait de la *raison* une conception très voisine de la conception hégélienne. M. Brunetière ajoute avec cette ironie brutale, qu'il manie d'une manière si dangereuse pour ses adversaires imprudents : « Je sais bien que Renan n'était pas un savant, ni même un esprit scientifique. Si je l'avais pu croire, ses meilleurs amis, ses plus sûrs confidents se seraient chargés de me détromper! Ainsi tombent nos illusions! Non, Renan n'était pas un savant et il n'avait pas le droit de parler au nom de la science... Ce qui n'empêche que lorsqu'il signalait ce premier danger d'une éducation purement scientifique, il avait raison, et, sur ce point au moins, je partage entièrement son avis. »

J'apporte aussi ma très petite et très modeste approbation; mais je fais une réserve : je ne veux pas aller plus loin que Renan n'a été Je demande si les méthodes plus ou moins inspirées des idées d'A. Comte sont des méthodes vraiment scientifiques. Si elles se sont tant développées, c'est qu'elles sont très commodes pour l'enseignement hâtif des sciences (2), (et aujourd'hui, nous sommes extrêmement pressés) et parce qu'on n'a pas cherché à constituer un mode d'enseigner inspiré pour les conditions de la nouvelle industrie.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que ce système soit né de la culture scientifique seule ; il est ancien et a été mis en honneur surtout dans les collèges des Jésuites. La Renaissance avait produit un superbe enthousiasme pour l'antiquité ; on voulait vivre en contact direct avec une civilisation retrouvée (3) ; on avait horreur de ces horribles bouquins où l'esprit s'abrutissait sur des formules ; Rabelais nous a donné une amusante énumération de ces étranges manuels que Gargantua savait si bien « qu'au coupelaud il les rendait par cœur à revers ». Bientôt on chercha à utiliser les résultats de l'humanisme,

---

(1) Comparer, par exemple, le cinquième volume de l'*Histoire d'Israël* avec les *Origines du christianisme*.

(2) Il est bon de se reporter ici au curieux essai de M. Ferrero, sur *les lois psychologiques du symbolisme*, dont il a été rendu compte dans le *Devenir social* (juin 1895). La loi de l'imitation formelle, d'après laquelle les symboles se propagent d'autant plus facilement qu'ils ont perdu davantage leur signification originelle est surtout à invoquer ici (numéro cité, p. 277).

(3) C'est à la Renaissance que nous devons l'érudition, l'amour passionné des détails antiques. Ils ne semble pas que l'érudition ait beaucoup préoccupé les anciens qui étaient curieux, mais se contentaient d'adaptations ou de résumés très subjectifs. On peut voir dans *Pantagruel* (liv. II, chap. VII) quelle importance Rabelais attache à la lecture des auteurs dans leur texte.

Digitized by Google

en le mettant en règles, en en faisant matière d'enseignement pour des gens qui ne devaient jamais aller plus loin que la culture de collège (1). Les Jésuites excellèrent dans l'art de fabriquer une fausse antiquité avec leurs livres expurgés, leurs recueils de morceaux moraux ou oratoires, leurs commentaires sur les classiques. Ils montrèrent beaucoup d'ingéniosité et leurs méthodes n'ont pas cessé de se perfectionner : bien que l'Université les imite, elle ne semble pas être toujours à la hauteur de ces maîtres ès-pédagogie formaliste.

Dans un article que j'ai déjà cité (2), M. Faguet décrit ainsi le mode d'enseignement adopté par les Jésuites : « Tout initiative [est] supprimée. Tout donné à la mémoire. *Tout, depuis l'histoire jusqu'à la philosophie, en passant par la critique, réduit en formules nettes, invariables et maniables*, qui se logent en une case du cerveau, s'y incrustent aisément et n'en bougent plus. Comme on réussit admirablement aux examens avec cela, il est clair que ni parents, ni enfants n'en demandent davantage ». M. Brunetière a donc tort quand il prétend que ce système éducationnel est spécial à l'enseignement scientifique et quand il écrit (3) : « Ce n'est pas la classe de rhétorique ou la classe de philosophie que l'on devrait attaquer, si l'on était logique, ce sont les classes de mathématiques spéciales. C'est, en effet, là qu'il n'est pas question d'apprendre, mais uniquement de savoir et qu'en dehors des matières du programme élèves et professeurs sont nécessairement amenés à ne se soucier de rien. »

Ce qu'il est, cependant, juste de reconnaître, c'est que l'École polytechnique a pousé plus loin qu'aucune autre institution la méthode des Jésuites (4). C'est là un point intéressant pour l'histoire des idées au XIXe siècle; il ne faut pas oublier, en effet, que la philosophie positiviste est liée, de la manière la plus étroite, aux méthodes d'enseignement de l'École polytechnique ; — et qu'A. Comte n'a jamais dissimulé son admiration et sa sympathie pour les enfants de Loyola (5).

---

(1) Dès que l'on veut ne plus s'occuper de petits groupes, il faut bien procéder de cette manière : l'érudition ne s'enseigne pas, le maître peut tout au plus diriger ses élèves dans leurs travaux individuels.

(2) *Débats* du soir, 22 novembre 1895.

(3) *Op. cit.*, p. 35, note.

(4) On peut noter ici que les collèges des Jésuites obtiennent des résultats extraordinaires dans les concours pour l'École polytechnique.

(5) Il avait écrit au général des Jésuites pour lui proposer un plan de travail en commun.

Digitized by Google

Il faut, enfin, ajouter que le système éducationnel de l'École polytechnique rompt complètement avec les systèmes anciens; il n'a point pour objet la préparation à une recherche philosophique des causes, mais la préparation aux problèmes de la mécaniqne industrielle; — ou, tout au moins, il fut la manifestation parfaitement claire et consciente d'une tendance qui existait déjà à l'état latent dans les esprits. Cette manière de comprendre les choses était fort naturelle chez les ingénieurs militaires, qui créèrent cette école; ils voulaient donner une forme définitive et tout à fait scientifique aux essais tentés depuis longtemps dans les écoles, où ils avaient été élevés. On ne partit pas de principes philosophiques; mais, comme toujours, on s'éleva de la pratique à la théorie; on chercha à généraliser, améliorer, rationaliser des méthodes dont on avait pu apprécier la valeur dans des manifestations de détail.

Pour les officiers du génie et de l'artillerie qui, au XVIIIe siècle, cultivaient la mécanique appliquée, toute la question était de trouver des règles pratiques et suffisamment exactes pour résoudre les difficultés journalières. Les habitudes du métier dominaient complètement la pensée. Le but n'était et ne pouvait être que l'application de la science formelle aux constructions et aux machines.

Le capitalisme se développait, dans le même temps, en Angleterre et posait, d'une manière plus instante encore qu'en France, des problèmes pratiques; tous les efforts de la science se portèrent du côté des solutions à trouver et on put formuler l'adage positiviste: « Savoir, c'est prévoir ».

Quand on se place au point de vue marchand, une thèse ne peut avoir de valeur qu'en raison de l'importance industrielle de ses applications. Ses relations avec le réel d'où elle sort n'ont qu'une importance fort médiocre; on ne tient qu'aux relations qu'elle possède avec les créations dans lesquelles on pourra l'utiliser. C'est, en quelque sorte, le renversement des théories antiques; *on tient fort peu à savoir, on veut produire beaucoup de valeurs.*

Pour l'industriel, les théories les plus exactes sont loin d'avoir, en général, la valeur des théories empiriques : il est fort rare qu'une doctrine complètement satisfaisante puisse donner des résultats applicables dans l'industrie; on se trouve, presque toujours, en présence de phénomènes prodigieusement complexes, qu'on ne peut analyser d'une manière complète et on doit, cependant, trouver une solution ! Grâce à des constructions ingénieuses, à des transformations qui mettent un état fictif à la place de l'état réel, à des coefficients de correction, on

Digitized by Google

peut, presque toujours, en utilisant un certain nombre d'observations choisies avec sagacité, donner des solutions satisfaisantes. C'est tout ce que demande le patron (1); mais quelle valeur ont ces solutions pour la science? Voilà ce dont se préoccupent peu de personnes.

L'ordre se trouve ainsi complètement transformé, et transformé à la mode capitaliste, puisque rien n'est plus considéré dans sa nature et dans ses relations propres, mais seulement apprécié en raison des conséquences produites d'une manière médiate sur la vie économique pour la production de ce que les capitalistes considèrent comme un bien. Il devient, dès lors, inutile de se casser la tête à chercher si on se trouve en présence d'une construction ou d'une fiction inventée pour l'application des mathématiques à la physique, — en présence d'une manière subjective de voir la nature, en l'animant d'un esprit artistique, en vue de se créer une méthode d'investigation (2), — en présence d'une simple approximation empirique dont l'importance disparaîtra le jour où l'on voudra une plus grande exactitude dans les résultats, — ou même en présence d'une organisation purement mathématique de Symboles sans aucune réalité physique (3). Toutes ces distinctions et celles que l'on pourrait faire encore avaient le plus haut intérêt jadis, quand on examinait les choses au point de vue de la philosophie de la nature; mais elles n'en ont plus aujourd'hui, puisque les théories ne sont classées qu'au point de vue de leurs résultats médiats : dans beaucoup de cas, une doctrine d'une importance scientifique capitale peut être dépréciée jusqu'au jour où un inventeur lui trouve une riche application industrielle : jusque là, elle sera souvent considérée comme une conception hasardeuse; on la mettra sur le

(1) Les industriels n'aiment guère les savants non plus, parce que les savants se trouvent trop embarrassés devant les problèmes dont la solution leur échappe. Croyant à la vérité, il leur semble extraordinaire de se prononcer sur des choses qu'ils ne savent pas; s'ils le font, c'est avec une extrême réserve, qui gêne beaucoup le capitaliste. Celui-ci veut qu'on lui donne des solutions nettes : le demi-savant n'a pas la modestie du savant-philosophe. Mais l'influence économique se fait de plus en plus sentir sur le caractère des hommes de science; M. G. Bonnier a pu ainsi dénoncer, avec sa belle franchise habituelle, des abus que tout le monde connaît (*La morale bourgeoise, Devenir social*, décembre 1895, p. 834).

(2) C'est ce qu'est la doctrine évolutive d'après M. Brunetière. Nul doute que Hœckel ne soit un grand artiste en même temps qu'un grand naturaliste.

(3) Comme c'est le cas pour le calcul des probabilités.

Digitized by Google

même pied que des systèmes bâtards sans aucune valeur scientifique.

Je ne prétends pas méconnaître ici l'importance énorme de l'application industrielle pour le développement de la science; une théorie qui n'est jamais sortie du cabinet de travail ou du laboratoire des savants, laisse toujours de grands doutes dans l'esprit; la science a besoin de l'appui constant de la pratique et du grand jour du milieu social. Mais ce que je veux signaler ici est tout autre chose : c'est l'appréciation de l'importance des doctrines par les rôles qu'elles remplissent dans le monde capitaliste, sans tenir compte de leurs caractères philosophiques. Le praticien peut préférer une formule empirique commode à une analyse scientifique compliquée des phénomènes et à une recherche personnelle des causes; mais cette préférence n'implique pas nécessairement une confusion dans son esprit entre deux manières tout à fait distinctes d'aborder les problèmes; une bonne éducation devrait le mettre à même de savoir ce qu'il fait et ne pas lui laisser croire qu'il fait de la science quand il suit la routine.

Cette distinction est absolument indifférente pour le capitaliste; il n'a aucune curiosité philosophique; il s'agit simplement de savoir assez pour pouvoir prévoir les phénomènes avec une certaine exactitude; et cette exactitude est, elle-même, sous la dépendance des besoins que lui révèle le cours des profits afférents aux divers modes de produire. Tant que le capitaliste n'est pas stimulé par une nécessité, il n'apprécie rien dans le progrès machinal et dans la rigueur des solutions proposées par les inventeurs. Ce n'est pas une prévision quelconque que demande le patron, c'est une *prévision en rapport avec les intérêts de son commerce.*

Ainsi, tous les moments de la pensée se trouvent confondus dans une même masse; on traite tous les procédés de solution comme homogènes; on ne leur attribue plus qu'une seule qualité, la facilité plus ou moins grande qu'ils présentent pour prévoir ce que le capitaliste désire savoir.

Dans un pareil ordre social, se trouve singulièrement généralisée la pensée que j'ai déjà signalée chez les ingénieurs militaires du XVIIIe siècle; l'éducation a pour objet de donner aux jeunes gens des règles rapides et commodes pour résoudre *approximativement* les questions qui leur sont posées par l'industrie; c'est le point de vue abstrait et formel qui domine désormais toute l'instruction scientifique; c'est le point de vue marchand qui règle la société et qui rejette la philosophie de la nature au dernier plan, comme une vieillerie indigne d'une époque capitaliste.

Digitized by Google

V

Ce que je viens d'exposer a été bien des fois dit; mais je crois qu'on l'a dit, presque toujours, dans un esprit tout différent, parce qu'on n'a pas tenu compte de l'influence prépondérante de l'idée capitaliste. Dans la science, la partie formelle étant devenue la plus intéressante (au moins au point de vue éducationnel) et les résultats économiques étant devenus la mesure de toutes choses, on a cessé de poser comme donnée l'existence d'une connaissance du réel. De tout temps, il y avait eu des sceptiques, des gens qui proposaient des difficultés sur le principe de la connaissance ; mais c'est à une époque très voisine de nous que la philosophie a changé ses principes directeurs. La cause de cette révolution a été cherchée de divers côtés sans beaucoup de succès.

La science est devenue, suivant l'expression d'un philosophe très compétent en matière pédagogique, « un admirable système de *ruses* destinées à mesurer indirectement ce que nous ne pouvons mesurer directement. » Rien n'existe dans la connaissance scientifique de la nature qu'un *ensemble d'apparences* liées d'une manière habile pour permettre de résoudre les problèmes.

Dans cette doctrine on tient compte d'un fait très réel, à savoir que les relations scientifiques appartiennent au milieu artificiel et non au milieu cosmique, qu'elles sont œuvre humaine dans un certain sens et qu'elles ne préexistent pas formées de toute éternité dans un *lieu divin*, comme l'avait supposé la philosophie antique. Mais, d'autre part, on ne tient pas compte de l'identité rationnelle des deux milieux, identité qui forme le postulat de toute expérimentation : car si la loi cherchée ne pouvait être découverte que par l'observation des phénomènes cosmiques, on ne trouverait, généralement, que des formules empiriques; — et si le milieu artificiel déformait la suprême raison des choses, il serait absurde de faire reposer sur l'expérimentation toute recherche scientifique.

La doctrine contemporaine pose, tout d'abord, une hypothèse anthropocentrique; elle imagine que tout est fait pour notre satisfaction, — j'entends pour la satisfaction des capitalistes, — et elle prétend que la science est un des moyens de produire la jouissance de cette classe privilégiée.

Quelques *sages* auteurs disent que ce qui est par dessus tout humain c'est la morale; et on sait que la morale est l'ensemble des règles que

Digitized by Google

doivent suivre les hommes pour rendre l'exploitation capitaliste supportable; elle n'impose pas seulement des obligations aux exploités, ce serait trop naïf; elle en impose aussi aux seigneurs de l'atelier, dans la limite où ces obligations sont jugées nécessaires pour assurer la paix dans la société et la pacifique domination de la classe capitaliste.

A quoi bon la science et à qui peuvent servir les machines, si la société est livrée à une guerre incessante, menaçant la sécurité des récolteurs de plus-value et les organisateurs de l'industrie? La moindre expérience montre que l'intérêt de la classe capitaliste exige, tout d'abord, l'ordre; le reste viendra ensuite (1). Dans les époques troublées, la bourgeoisie n'hésite jamais; elle sacrifie ses intérêts politiques de classe aux besoins plus immédiats de l'ordre, base de toute exploitation capitaliste (2). Or, la morale n'est, — au point de vue bourgeois, — qu'une annexe de la police, de la gendarmerie, du bagne; c'est une manière supplémentaire de soumettre la masse des travailleurs à un régime régulier.

Le capitalisme a sa métaphysique, comme l'Église et la monarchie ont eu les leurs; il ne peut faire autrement que de placer les choses dans l'ordre qui correspond aux nécessités de son organisation de production marchande. Il place donc en tête de toute philosophie la morale (traduction philosophique de la police) et déclare que la science prendra la place qui restera libre et se développera dans les limites où les besoins et les intérêts du capitalisme l'enfermeront. C'est bien là ce que l'on enseigne à la Sorbonne; seulement, on a garde de mettre en évidence le point de vue capitaliste.

Quelques-uns ont cherché à raffiner sur les moralistes, et ils ont eu quelque honte à mettre trop en vue sur leurs drapeaux les tricornes de la gendarmerie; au lieu du bien, ils parlent du beau. C'est toujours la même chose : le beau est encore ce qui plaît à la catégorie qui gouverne; c'est un simple changement de vocabulaire; cela ne modifie point la place occupée par la science, qui reste toujours étrangère au vrai et cultivée pour certains résultats médiats.

Les épisodes de la transformation subie par la philosophie contem-

---

(1) A. Comte, le plus naïf théoricien du capitalisme, n'a pas manqué de donner la prééminence à l'ordre sur le progrès. Oh ! grand métaphysicien de l'opportunisme et de la grande épicerie !

(2) *18 Brumaire*, p. 89.

Digitized by Google

poraine n'offrent qu'un intérêt assez médiocre, tant qu'on ne les rapproche pas du développement du capitalisme. Il est assez difficile, en effet, de trouver dans la pure histoire des idées les causes qui ont fait mourir les grands systèmes créés en Allemagne, et surtout de savoir pourquoi le kantisme a pris, depuis quelques années, un regain extraordinaire de vigueur dans presque toutes les écoles. Cette renaissance s'explique fort bien quand on réfléchit à l'aspect subjectiviste et purement moral donné au néo-kantisme. On a cru trouver, dans la *Critique de la raison pure*, des arguments contre la certitude objective de la science (1), et dans la *Critique de la raison pratique*, un système solide de morale hégémonique.

L'hégélianisme, avec son rigide idéalisme absolu, supposait une foi si puissante dans la réalité de la science, qu'il ne pouvait supporter le choc du capitalisme; il n'avait pu se produire et se développer en Allemagne que grâce à l'état de retard extraordinaire où se trouvait ce pays au point de vue industriel. Aujourd'hui, les hommes de progrès n'ont pas assez de moqueries pour le grand Hégel, qu'ils ne connaissent guère que par des extraits tendanciels et par ses œuvres les moins vivantes (2).

La lutte des nouvelles tendances contre les anciens systèmes philosophiques ne se montre nulle part plus complète, peut-être, que dans le milieu catholique. On sait que le Saint-Siège a recommandé, il y a quelques années, à ses partisans la philosophie thomiste. Cet acte était le couronnement d'une longue et curieuse polémique engagée depuis le commencement du siècle entre les traditionalistes et les théologiens romains. Les premiers trouvaient nécessaire d'attaquer la base scientifique sur laquelle avait été échafaudé l'édifice anti-chrétien du

---

(1) On a ainsi complètement déformé la pensée de Kant; pour quelle cause? Problème insoluble quand on ne tient pas compte de l'évolution capitaliste, qui a permis de rendre vraisemblables les contre-sens des néo-kantistes.

(2) Dans sa belle étude sur la philosophie de Hégel, M. Plekanow dit : « Les classes que l'on appelle instruites... trouveront rapidement [dans leurs luttes contre le socialisme] Hégel qui se montre un penseur des plus dangereux pour la tranquillité publique. Aussi peut-on prédire que les savants apologistes de l'ordre actuel vont se livrer avec un grand zèle à ce nouvel examen critique de la philosophie d'Hégel et que l'on obtiendra bientôt des bonnets de docteur et bien des récompenses en combattant les *exagérations* et les *fantaisies* du défunt professeur » (*Ère nouvelle*, octobre 1894, p. 139).

Digitized by Google

XVIIIe siècle; ils ridiculisaient la raison humaine abandonnée aux ressources de la seule philosophie. A Rome, on prenait très mal ces doctrines, qui, en ébranlant la réalité de la science, ébranlaient aussi toute confiance dans le raisonnement philosophique et faisaient de la morale un simple complexus sentimental. Les décisions pontificales furent très nombreuses; le concile du Vatican proclama, d'une manière aussi complète que possible, l'obligation d'avoir recours à l'investigation philosophique de la nature; mais tous ces efforts étaient vains. Léon XIII crut qu'il couperait court à ces tendances en provoquant une renaissance du thomisme; l'expérience se poursuit depuis plusieurs années, et elle a donné des résultats peu encourageants pour ceux qui l'ont entreprise. Sur vingt auteurs catholiques, il n'y en a pas un qui sache de la scolastique autre chose que des formules abstraites et vides de tout sens; sur cent articles philosophiques publiés par les revues cléricales il n'y en a peut-être pas un qui soit inspiré par l'esprit thomiste.

La haine sauvage et imbécile des moralisateurs, néo-chrétiens, néo-mystiques, idéalistes, contre la *réalité*, a eu une belle occasion de se manifester lorsque M. Brunetière publia son fameux article sur la banqueroute de la science. Le directeur de la *Revue des deux mondes* entendait résumer le débat ouvert depuis longtemps et donner des conclusions nettes; il n'inventait rien; il voulait donner l'appui de son autorité personnelle de critique clairvoyant aux écoles qui se proposent les *réformes sociales* et il voulait justifier l'accord cherché par tant d'esprits contemporains entre la civilisation contemporaine et le catholicisme. Il a tout de suite pris position contre la philosophie de la nature et contesté ses prétentions à découvrir la vérité; ses observations ont été accueillies comme l'expression du nouvel esprit philosophique (1).

Les théologiens ont bien relevé dans les articles de M. Brunetière quelques vues hérétiques sur le péché originel; mais ils lui ont pardonné ces incorrections, parce qu'un laïque ne peut connaître toutes

(1) Je crois me rappeler que M. Boutroux avait déjà signalé la banqueroute de la philosophie scientifique de la nature, notamment à une réunion où M. Secrétan était venu soutenir ses thèses. L'éminent professeur de la Sorbonne accusa la science d'avoir menti à ses promesses, de ne pas avoir apporté le bonheur qu'elle nous promettait, etc. Cette séance, provoquée par M. P. Desjardins, eut lieu le 6 janrier 1893, sous la présidence de M. Ravaisson.

Digitized by Google

les finesses des *sciences sacrées*. On a salué en lui l'homme qui venait donner la formule synthétique cherchée vainement par tous les *bons catholiques*, — qui dénonçait les vices fondamentaux de la philosophie de la nature, — qui préparait ainsi les âmes à recevoir l'enseignement du dogme.

Mais les attaques de M. Brunetière ne portent pas plus sur le rationalisme des libre-penseurs que sur la philosophie que l'Église *prétend enseigner*. Ceux qui ont le plus applaudi les paroles du directeur de la *Revue des deux mondes* ne se préoccupaient guère de savoir quelle est la doctrine officielle de Rome. Ils savaient seulement que la croyance à la réalité scientifique constitue un sérieux obstacle à leurs entreprises; ils ont donc cru que M. Brunetière leur apportait la vraie doctrine. Cette contradiction entre des théories officielles et des principes pratiques est assez curieuse.

Il a beaucoup insisté sur ce fait que la science ne peut résoudre le problème des origines; mais encore faudrait-il savoir si la donnée de ce problème est fournie par l'observation et si la question peut être posée d'une manière scientifique; et il ne serait, peut-être, pas inutile d'opposer ici saint Thomas au paradoxal adversaire de la science. L'*Ange de l'école*, dont on parle tant aujourd'hui sans l'avoir lu, dit (1) : « Licet substantia cœli, per hoc quod caret potentia ad non esse, habeat necessitatem ad esse, hæc tamen necessitas non sequitur ejus substantiam. Unde substantia ejus jam in esse instituta, talis necessitas impotentialitatem non essendi inducit; non autem facit esse impossibile cœlum non esse, in consideratione qua agitur de productione substantiæ ipsius ».

La science ne traite que des changements et, par suite, elle ne peut se poser que des problèmes dans lesquels la puissance d'être d'une manière ou d'une autre est aussi posée; la scolastique reconnaît que dans la nature du ciel (nous dirions aujourd'hui dans la nature de la loi physique) manque la possibilité de ne pas être; il est donc impossible de se demander, scientifiquement, quand cette loi observée et trouvée a commencé à être; elle a toujours été. Saint Thomas sauve la foi à la création, en disant que la science ne prouve pas que le monde doit être; mais peu importe; l'essentiel est que tout se passe comme s'il n'y avait pas eu de création. Où donc M. Brunetière, qui sait ses auteurs, a-t-il pris le problème des origines? Ce problème existe comme une préoccupation ayant exercé parfois, à certaines

(1) *Contra gentiles*, liv. II, chap. XXXVI.

Digitized by Google

époques, une grande influence; personne ne le conteste; mais il faudrait savoir pourquoi il a été posé, d'où il vient et déterminer son histoire. En tout cas, il ne ressort point de la philosophie de la nature.

Il est encore assez piquant, à propos de cette question des origines, d'observer que, pour les langues, l'Église n'a point de solution à proposer. M. Brunetière paraît tenir pour l'hypothèse de M. de Bonald: mais cette hypothèse sent terriblement le fagot; je crois qu'elle ne saurait être sérieusement soutenue par un thomiste; l'opinion la plus probable pour les théologiens orthodoxes est que le langage s'est produit par le développement naturel.

Comment va-t-on expliquer ce singulier paradoxe : une Église qui est proclamée infaillible, qui est obéie sans la moindre hésitation, ne peut faire accepter sa philosophie par ses adhérents; et elle ne trouve de forces que dans la mesure où les milieux sont pénétrés d'une doctrine étrangère à la sienne! On ne peut pas expliquer un pareil phénomène par une évolution des théories, en raison de causes internes; il faut évidemment recourir à des causes externes et indirectes, agissant sur les manières générales de comprendre les choses, qui ont cours dans les milieux contemporains. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre ici en évidence les conditions économiques qui caractérisent notre société; et l'évolution de l'industrie capitaliste constitue la cause principale du phénomène que j'examine.

Il ne faudrait pas, évidemment, s'imaginer que les capitalistes ont dressé un plan philosophique, empreint d'un mûr machiavélisme, en vue de tromper le peuple et de lui faire perdre confiance dans la science. Ce genre d'explication était le seul qui avait cours jadis, parce que pour expliquer une chose il fallait décrire le but que s'était proposé la volonté et le moyen imaginé par l'intelligence en vue de réaliser cette fin. Nous savons, aujourd'hui, que les choses ne se passent pas aussi simplement; on peut même douter que le but et le moyen, quand ils sont si bien adaptés l'un à l'autre, puissent être séparés; beaucoup de personnes croient que dans la *réalité* ils ne forment qu'une seule et même chose.

Le subjectivisme s'est développé parce que la science n'a plus été surtout considérée pour le *savoir* et parce que le développement excessif de la partie formelle a permis de la détacher de la réalité. On a ainsi fini par identifier la science et l'ensemble des règles de prévision, qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas, vraiment scientifiques.

(*La suite au prochain numéro.*) G. Sorel.

Digitized by Google

La lutte de classe dans la législation pénale.

Les studieux en philosophie et en droit et, en général, tous les esprits cultivés, n'ignorent pas les disputes qu'il y a eu touchant le fondement du droit pénal et le but auquel il tend.

Ils savent que de nombreux ouvrages ont paru pour démontrer que la peine n'a d'autre but que celui de venger la société, d'amender le coupable, d'intimider les mal intentionnés ou bien de réintégrer le droit violé, de pourvoir à la tutelle juridique ou à la défense sociale, pour ne parler que des doctrines les moins abstraites.

Ils savent de même que, pour établir telle ou telle autre base, pour assigner aux lois pénales tel ou tel autre but, des discussions très vives ont été soulevées sur la morale et sur le droit, les uns soutenant leur nature absolue, une *ab initio* et pour toujours, aussi bien que corruptible et corrompue; les autres, leur nature relative au temps et à l'espace, se modelant d'après les conditions et les nécessités du milieu physique, économique, etc., etc.

Si l'on analyse et l'on résume toutes ces théories diffférentes, en commençant par la théorie la plus métaphysique jusqu'à celle des positivistes, on est singulièrement frappé de voir que l'on a toujours couru après une aspiration idéale sans tenir compte des faits réels; c'est ce qui a fait que l'on a donné aux lois pénales un fondement et qu'on leur a assigné un but en conformité aux vues scientifiques et sentimentales individuelles sans se soucier des causes qui, réelles, de tout temps, ont présidé à la formation de ces mêmes lois pénales. Les positivistes n'ont pas su éviter cette grave erreur bien qu'ils aient tâché, en partie, d'y remédier en indiquant le substratum biologique de la peine, qui, est passée de la réaction organique à la défense méditée et consciente (1).

---

(1) Voir : Ferri, *Sociologie criminelle*, édit. franç. 1893.

Digitized by Google

Ils ont délivré le droit pénal de l'embarras des spéculations abstraites et affirmé le rapport qui l'unit aux nécessités extérieures, ainsi que la dépendance dans laquelle il se trouve vis-à-vis de celles-ci; ce qui a permis au penseur de s'orienter au milieu des dispositions pénales contradictoires établies à des époques différentes et parmi des peuples différents.

Les positivistes n'ayant pas une culture historique et économique suffisante, n'ont pu résoudre le problème, comment dirais-je, sociologiquement ainsi qu'ils l'ont résolu biologiquement, et, comme fondement et but de la peine, ils lui ont donné cette défense sociale qui, tout en étant une belle aspiration en harmonie avec l'état social qui s'annonce et auquel tous nos désirs tendent, ne répond pas aux fonctions propres à la législation pénale actuelle.

Pour corriger, et en même temps pour compléter les inductions et déductions des positivistes et résoudre définitivement l'énigme qui nous cache la raison de la peine, il est nécesssaire, en remontant le courant de l'existence humaine à la source première, et en s'attardant au moment actuel, de rechercher quelles ont été les conditions psychiques et sociales auxquelles ont correspondu et correspondent encore les institutions pénales, pour étudier comment de semblables institutions peuvent être utiles ou à tous les co-associés ou à un grand, ou petit nombre d'entre eux. De telles recherches exigent une analyse minutieuse et ne sauraient être épuisées dans un article.

Je me bornerai donc a des aperçus synthétiques qui, d'ailleurs, seront plus que suffisants pour la démonstration d'ensemble que je veux en donner.

Je ne tiendrai compte des conditions psychiques qu'en tant qu'elles se relient au sujet que je traite, sans en faire l'objet d'un examen spécial et je pense pouvoir arriver à indiquer le facteur de la lutte de classe comme le piédestal sur lequel s'est établie la législation pénale, dans le passé comme dans le présent.

M. Vaccaro, un des sociologues les plus profonds et les plus originaux de l'Italie, a contribué efficacement, par son livre, si justement apprécié : *La Genèse et les fonctions des lois pénales*, à établir le principe que je viens d'énoncer (1).

Après une habile et savante course à travers les tribus sauvages, les

---

(1) Rome, F. Bocca, 1889. — V. aussi : Colajanni : *Sociologia criminale*. Catane, Tropea, 1889. Vol. II, p. 647 et suiv.

Digitized by Google

peuples primitifs et les barbares, jusqu'à nos jours et après en avoir considéré les us et coutumes, M. Vaccaro affirme que « le but assigné aux lois pénales n'a pas été, jusqu'à présent, celui de défendre la *Société*, c'est-à-dire, *toutes les classes sociales qui la composent*, mais *particulièrement de protéger les intérêts de la classe, en faveur de laquelle le pouvoir politique est constitué.* » Une telle observation n'étonne guère le socialiste habitué à suivre pendant toute l'existence sociale la lutte des classes entre elles et d'en noter la résultante qui est celle de faire plier aux intérêts de la classe victorieuse toute forme, toute manifestation matérielle et morale de la vie.

Ceux qui peuvent s'en étonner, ce sont ceux qui ne sont pas encore arrivés à comprendre ce phénomène social, si triste en apparence, mais en réalité si consolant, qui, par suite du développement naturel, est destiné à nous conduire à la négation de toutes les classes et au triomphe de la société unifiée dans ses besoins ainsi que dans ses intérêts.

« L'histoire de la société telle qu'elle a existé jusqu'à présent, dit le Manifeste du parti communiste d'Engels et de Marx, c'est l'histoire de la lutte des classes.

« Hommes libres et esclaves, patriciens et plébéiens, barons et serfs, maîtres de jurandes et compagnons, en un mot oppresseurs et opprimés, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée. »

C'est dans ce contraste journalier des groupes sociaux qu'a pris naissance le fait permanent des habitudes, des lois, des institutions réglées d'après les exigences de la classe dominante, lesquelles, ne s'accordent avec celles de la classe dominée qu'en tant que cet accord est nécessaire aux dominateurs ou bien qu'il coïncide avec leurs intérêts matériels et moraux (1).

Cette autre maxime « que tout homme qui se trouve à la tête du pouvoir politique s'en sert constamment à son propre bénéfice », écrit M. Vaccaro dans un autre de ses livres (2), « est imprimée en caractères de sang à chaque page de l'histoire et dans toutes les législations du monde ».

---

(1) Voir : Ignazio Scarabelli, *Il Socialismo e la lotta di classe*. Ferrare, 1894, *passim*. — Adolfo Zerboglio, *Il Socialismo e le obiezioni più comuni*. Palerme, Sandron, p. 115 et suiv.

(2) Michelangelo Vaccaro, *Le basi del diritto e dello Stato*. Bocca, 1892, Turin.

Digitized by Google

Le droit pénal a été assujetti à ces mêmes règles et, autrefois comme aujourd'hui, il est en grande partie un droit pénal de classe.

Il est assez difficile de retrouver au milieu des fables, des récits contradictoires des voyageurs et des contes populaires des anciens peuples, quelque chose de certain qui puisse servir de base à des inductions et des déductions sociologiques positives.

Mais si l'on s'en tient à ce qu'il y a de moins incertain et de moins discuté dans la vie des peuples, abstraction faite de tout ce qui n'est que le produit d'un état psychique inférieur, c'est-à-dire des craintes irraisonnées et de la superstition, il paraît évident que ce sont surtout les crimes contre les chefs de tribus, contre les castes dominantes ou contre les vainqueurs, qui étaient punis, et que tout cet ensemble de défenses, de pratiques, de coutumes qui correspondent à nos lois actuelles de droit et de procédure pénale, à été institué au bénéfice d'une masse d'oppresseurs au détriment d'une masse d'opprimés (1).

C'est ainsi que M. Lombroso dans son ouvrage : *L'homme criminel* (2) a pu dire à propos de certaines formes de morale et des peines infligées à ceux qui les avaient violées, que ces peines ne sont pas dérivées des exigences déterminées par l'utilité générale, mais bien mieux, qu'elles ont été crées par suite des actes criminels utiles aux chefs puissants des tribus.

La promiscuité de Vénus ainsi que l'adultère, affirme M. Lombroso s'appuyant sur une longue série de faits qui prouvent la vérité de son assertion, a été empêché grâce à l'inceste introduit par les dominateurs pour conserver pure la noblesse de leur race.

De même la peine contre le vol a paru lorsque les conquérants voulurent garder leurs conquêtes et non pas les partager avec les plus faibles.

Si, en partant des peuples sauvages, nous arrivons à ceux qui nous offrent des notions générales exactes, il nous sera facile de voir jusqu'à quel point la législation pénale s'est fondée sur les intérêts de classe.

Aux Indes, la peine ne protège pas également tous les citoyens, elle tend, au contraire, à maintenir la suprématie d'une classe sur les autres classes.

---

(1) Vaccaro, *Genesi*, etc., — Letourneau, *L'évolution juridique dans les diverses races humaines*, Paris. Lecrosnier et Babé, 1891, *passim*. — Lombroso, *L'Uomo delinquente*, 4e ediz. F. Bocca, Turin, 1889, p. 29.

(2) *Op. cit.*, p. 87,

Digitized by Google

On sait que les castes indiennes ont été constituées par les Brahmines, par les Ksaitrias, par les Vaicias, par les Indiens et que toute la vie indienne est soumise à l'autorité des Brahmines et assujettie à leur volonté. Les lois pénales, contenues dans le code de Manou, justifient la moindre violation que les autres castes commettent contre les Brahmines.

En Égypte, grâce à la croyance populaire qui leur attribue une origine divine, les rois disposent des lois selon leur bon plaisir. Ils reconnaissent coupables les actions qui ne sont pas à leur gré et punissent les auteurs selon leur caprice (1).

Cela seulement serait suffisant, en dépit de toutes les dispositions contenues dans les lois, à prouver que la peine est une fonction conservatrice du pouvoir constitué appliquée au détriment des sujets.

Les peines très graves instituées contre les attentats aux mœurs traditionnelles et à la religion, grâce auxquelles l'empire des castes dominantes a été consacré, nous montrent le fondement des lois primitives des Égyptiens et le but principal auquel elles tendaient.

Il n'en était pas autrement chez les Juifs. Leurs institutions pénales avaient surtout en vue la conservation de l'ordre politico-social et, par conséquent, l'intérêt de la classe dominante.

Dans l'antiquité classique en Grèce et à Rome, c'est le même phénomène qui se produit. Et tout le monde sait comment les Spartiates traitaient les Ilotes.

Il suffira pour ce que j'ai à dire de citer le passage suivant tiré de l'histoire du droit criminel des peuples anciens de M. du Boys (2) :

« Quant aux Ilotes, la loi, loin de les protéger, leur vouait une méfiance hostile et les considérait comme des ennemis placés en embuscade au cœur de l'État. S'il faut en croire les auteurs les plus graves de l'antiquité grecque, lorsque les éphores entraient en charge, ils proclamaient souvent la cryptie, c'est-à-dire la guerre contre les Ilotes. Alors de jeunes Spartiates se répandaient dans les campagnes, se cachaient le jour dans les bois et tuaient, la nuit, tous les malheureux habitants des champs qu'ils trouvaient sur leur passage. Barthélemy, toujours partial pour sa Grèce chérie, a voulu en vain jeter quelque doute sur un fait attesté par Héraclide de Pont, par Aristote et par Plutarque; la faiblesse de ses preuves négatives est évidente;

(1) Letourneau, *L'évolution juridique*, etc., p. 130.
(2) Paris, Joubert, éditeur, 1845, p, 119.

Digitized by Google

il n'ose même pas affirmer d'une manière absolue que le fait est controuvé. Ainsi, les horreurs de la cryptie restent acquises à l'histoire malgré les efforts de cet auteur, qui a voulu voiler de l'élégance de son style, ce qu'il y a de plus monstrueux dans la législation de Sparte. Or, vit-on jamais pousser plus loin le dédain légal pour la vie de l'homme déshérité des droits de citoyen?

« Ce n'est pas tout encore : la loi avait des punitions pour les Spartiates qui ne mutilaient pas ceux de leurs esclaves nés avec une constitution robuste; et dans une circonstance rapportée par le sage et et judicieux Thucydide, les Spartiates, qui avaient armé un grand nombre d'Ilotes, firent mettre à part, après le combat, ceux qui s'étaient le plus distingués par leur courage sous prétexte de les couronner de fleurs et de leur donner la liberté et, au moment où ces braves gens, au nombre de deux mille, croyaient recevoir le prix promis à leurs services, *ils furent tous massacrés et disparurent à jamais.*

« Telle était la justice des Spartiates à l'égard de leurs serfs. »

Bien qu'Athènes fut plus civilisée que la barbare Sparte, la peine y était appliquée suivant l'état social de la personne qui commettait le crime ou bien de celle sur laquelle ce crime était consommé.

L'ostracisme commun aux villes de Milet, de Megara et d'autres encore, n'était au fond qu'une mesure pénale typique de classe. A Rome, la division des citoyens en classes avec le privilège accordé à celle qui disposait du pouvoir politique, se reflète exactement dans les lois pénales si cruellement injustes pour la classe des esclaves (1).

Le droit germanique ainsi que le droit pénal de tout le Moyen-Age et de l'ancien régime, soit qu'il fût appliqué aux esclaves et aux serfs, pour leur infliger des peines, dont les dominateurs étaient exempts, soit qu'il tolérât chez ceux-ci les actes les plus criminels et surtout s'il punissait les crimes contre l'État, il est évident qu'il a toujours sanctionné et appliqué un droit pénal de classe.

Lorsqu'a disparu la division formelle des classes, le droit pénal comme d'autres droits, d'autres institutions et d'autres manifestations de la vie individuelle et collective, n'a jamais cessé d'être faite au bénéfice d'une petite minorité et de se développer au profit de cette même minorité, à moins que l'intérêt de celle-ci ne se soit trouvé d'accord avec l'intérêt du grand nombre.

Il est donc naturel que la sous-division essentielle de l'humanité en

---

(1) Letourneau, *loc. cit.*, p. 392.

Digitized by Google

classes, telle qu'elle existe encore aujourd'hui, produise des effets semblables.

M. Ellero, conseiller à la cour de cassation de Rome dit : « En somme, tout le code civil et le code pénal sont en faveur du riche et contre le pauvre. Ils favoriseut le bourgeois et laissent le prolétaire sans protection » (1).

Et c'est réellement ce dont les studieux doivent convenir après un examen calme et réfléchi des institutions pénales modernes et de l'application qu'on en fait.

Que dire de cette formule générale : « La loi est égale pour tous »? Cette maxime, en s'appuyant sur une inégalité de fait, conséquence du mécanisme capitaliste, se résoud en un principe injuste pour la classe pauvre qui se trouve être dans des conditions favorables à l'activité criminelle, ce dont on ne tient pas compte en appliquant la loi.

L'homme né et élevé dans le bien-être, auquel l'instruction a été facile, est soumis aux mêmes lois que l'homme qui a grandi au milieu de toutes sortes de privations et dans l'inactivité qui le pousse au vice et ensuite au crime. Il s'ensuit donc que la maxime « la loi est égale pour tous » est à l'avantage exclusif de la classe la plus favorisée et au détriment de celle qui, sans l'avoir mérité, est la plus malheureuse.

On pourrait peut-être remédier à cette injustice en recourant aux circonstances atténuantes, mais celles-ci laissées presque toujours à la décision arbitraire des juges et confiées furtivemcnt aux codes, ne peuvent que bien peu corriger l'injustice du principe que je viens d'énoncer, principe si démocratique en apparence, mais qui l'est si peu en réalité.

La loi est égale pour tous, dit-on, mais est-ce une même chose de payer une amende ou de perdre des mois et des années de travail ? Est-il aussi difficile au propriétaire ou au capitaliste de payer une amende de 100, 200, 1,000 fr. qu'il l'est à l'artisan ou au prolétaire ?

Un homme qui vit de ses rentes souffre-t-il le même dommage que celui qui vit de son travail, s'il est condamné à quelques mois de prison ?

Et la famille du pauvre en ressent-elle les mêmes tristes conséquences que celle du riche, si son chef, son seul soutien, est enfermé dans une prison ?

Et en coûte-t-il autant à la famille du riche qu'à celle du pauvre de venir en aide à celui qui subit sa peine ?

---

(1) Colajanni, *op. cit.*, p. 658.

Digitized by Google

Un autre axiome juridique qui, par suite de l'application de la maxime : « la loi est égale pour tous », va au détriment complet de la classe pauvre, c'est que l'erreur de droit ne peut servir d'excuse et que personne ne peut invoquer à sa propre décharge l'ignorance de la loi pénale.

Si les codes n'avaient contenu que de grands crimes, jugés tels par la morale publique, cet axiome juridique n'aurait pas les conséquences que je viens de déplorer.

Mais si l'on considère que beaucoup de crimes ne sont rien moins que des créations conventionnelles absolues ou relatives à la gravité de ces mêmes crimes, on comprend qu'il est plus facile de rencontrer l'ignorance de la loi qui règle la peine chez les paysans, chez les ouvriers et chez les gens sans instruction et sans fortune, que chez les personnes qui, vivant dans un milieu cultivé, ont la facilité de prendre conseil des personnes compétentes et de savoir ainsi si un acte est punissable ou non.

Pour ce qui regarde cette inique présomption que chacun peut avoir connaissance de la loi pénale, je citerai ce que M. Menger écrit dans son bel ouvrage : *Le droit civil et le prolétariat* au sujet de l'ignorance de la loi civile (1).

Dès le temps des jurisconsultes romains qui, les premiers, établirent la maxime juridique suivante, « que l'ignorance du droit va au détriment de chaque individu » : l'équité d'une telle disposition, vu l'extension de la matière juridique a été, pour le moins, douteuse.

Aujourd'hui que les lois des nations civilisées occupent des bibliothèques entières, et que personne ne connaît pas même superficiellement l'entier système juridique de son pays, la présomption que chaque citoyen puisse avoir connaissance de toutes ces lois est la plus ridicule des suppositions et le dommage qu'il en revient par suite de l'ignorance du législateur de ces mêmes lois, se résout en une injustice des plus évidentes.

Et cette injustice vient surtout frapper, comme il est facile de le prouver, les classes infimes de la société.

Dès le commencement, la connaissance du droit a été bien plus répandue parmi les classes aisées que parmi les classes pauvres, et cela est arrivée en partie à cause de leur culture intellectuelle plus élevée et, en partie, parce que, en qualité de propriétaires, ces classes étaient plus intéressées à connaître la vie juridique.

---

(1) Casa Editrice. F. Bocca, 1895, traduction italienne, p. 10 e 17.

Digitized by Google

Et s'il leur manque les connaissances nécessaires pour résoudre les cas douteux, leur fortune leur donne la possibilité de recourir à temps aux conseils d'un avocat et de les régler en conséquence.

Ces observations ont été faites, comme je l'ai dit, à propos de l'ignorance de la loi civile et si elles répondent à celle-ci d'une manière satisfaisante, il n'y a personne qui ne puisse voir que ces observations, dans leur concept fondamental, s'appliquent aussi à l'ignorance de la loi pénale.

C'est dans l'intérêt particulier de la classe dominante, comme il est logique, que de graves peines frappent ceux qui se proposent de réformer radicalement les institutions politiques actuelles.

Et puisque ces institutions, en même temps qu'elles assurent la prééminence politique d'une classe, sanctionnent la prééminence économique d'où elles dérivent, les dispositions pénales qui cherchent à les protéger ne peuvent être, essentiellement, que des dispositions pénales de classe.

Il en est de même pour les aggravations de peine établies dans les codes contre tous ceux qui s'attaquent à des officiers publics et à des personnes revêtues d'une autorité quelconque, car ces aggravations sont destinées surtout à maintenir solide la constitution politique comme aussi la constitution économique.

Les peines que l'on inflige à ceux qui ne travaillent pas et aux vagabonds, frappent exclusivement les pauvres, qui sont naturellement les seuls à en souffrir. Et qui est-ce donc, si ce n'est le riche, qui se trouve protégé par les peines dont les gens qui ne travaillent pas et les vagabonds sont menacés?

Il serait trop long, quoique facile, de démontrer par un examen minutieux des législations pénales de chaque peuple, combien l'esprit de classe domine dans cette branche de nos instituts juridiques.

On peut synthétiquement affirmer, — en nous rapportant aux lois des différentes nations pour le contrôle de la vérité de nos assertions, — que, ces mêmes lois, plus ou moins, d'une manière ou d'une autre, se préoccupent, avant tout, de la défense rigoureuse de la propriété, surtout lorsqu'il s'agit des attentats commis contre elle par les individus apppartenant à la classe la plus infime; que ces mêmes lois favorisent l'escroquerie, la fraude, le vol commis par les individus appartenant à la classe bourgeoise, soit en soumettant, selon les différentes législations, leur répression à la poursuite privée, soit en leur infligeant des peines proportionnellement peu sévères; quelles élèvent ou clairement ou avec l'ambiguité de l'expression, au rang de crimes,

Digitized by Google

les actes les plus efficaces (grèves, associations pour la résistance, etc., etc.), par lesquels la classe des travailleurs tend à sa propre émancipation; qu'elles soumettent à la condition de la poursuite privée des actions spéciales, comme les séductions, les violences charnelles, les outrages à la pudeur, protégeant ainsi la luxure, les caprices et les passions des riches sans se soucier ni de l'honneur ni de l'intérêt des pauvres.

La lutte de classe dans la justice pénale, s'explique par les privilèges accordés à ceux qui possèdent, en opposition à ceux qui ne possèdent pas, à cause de la facilité avec laquelle les premiers peuvent confier à des avocats illustres la défense de leurs intérêts, ce que les seconds, à cause de leur pauvreté, ne peuvent faire.

La lutte de classe se manifeste par les complications qui surgissent dans la procédure et qui créent des obstacles très difficiles à surmonter pour ceux qui n'ont pas de fortune. Elle se manifeste aussi par la sévérité avec laquelle les crimes contre la propriété, préférablement à ceux contre les personnes, sont punis; par la corruption assez fréquente des magistrats en faveur des accusés riches; par l'impunité accordée aux criminels authentiques mais asservis à la classe capitaliste, dans la politique, dans les administrations et dans les banques; par les lois exceptionnelles instituées tout exprès pour abattre les adversaires, d'une façon plus rapide et plus arbitraire, et enfin, par les polices chargées de s'enquérir des faits et gestes de ceux qui cherchent à renverser l'État, et de les poursuivre, créant quelquefois des coupables, des attentats, pour en justifier la persécution.

Les lois pénales sont souvent bonnes en elles-mêmes et conviennent à tout le monde, mais c'est lorsqu'elles se traduisent en action qu'elles se résolvent en faveur des uns et contre les autres.

Souvent les lois ne peuvent être que ce qu'elles sont. C'est à cause de la plateforme de la division économique des classes sur laquelle ces lois reposent, qu'elles revêtent, malgré la volonté consciente du législateur, le caractère de dispositions et de privilèges.

D'une manière générale, il est démontré qu'aussi, dans le temps présent, le fondement du droit pénal et le but qu'il poursuit, c'est la conservation et la défense de la classe qui a constitué ce même ordre juridique pour la sauvegarde de son pouvoir économique.

Pour que le fondement et le but du droit pénal aient pour but la défense sociale, il est nécessaire que l'on arrive à la disparition des classes.

Et si tel est, comme le processus de l'évolution économique nous

Digitized by Google

l'indique, le but vers lequel l'humanité marche, la défense sociale est un principe qui continuellement devient. Et si la constitution de la société sans classes représente, par rapport à l'idée de l'organisme social, le désidératum le plus élevé, qui équivaut, partant, au désidératum absolu, le principe de la défense sociale peut se définir le fondement naturel du droit de punir.

ADOLFO ZERBOGLIO.

Pise. Novembre 1895.

Digitized by Google

Etudes d'économie rurale d'après M. Zolla [1]

(SUITE ET FIN)

IV

Une partie importante de la science agronomique a pour objet l'étude des rémunérations des diverses classes de producteurs. On trouve, sur cette question, d'intéressantes études dans le livre de M. Zolla. Examinons d'abord la *loi des salaires*.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il y a une augmentation générale sur les produits agricoles; quelles en furent les conséquences pour les classes rurales? « On voyait, en même temps, s'élever avec une prodigieuse rapidité le prix des fermages et jusqu'au loyer des maisons... *Seuls, les salaires ruraux et les gages n'avaient pas augmenté dans la même proportion*; cette étrange anomalie, dont la portée économique et sociale nous paraît remarquable, est un des traits caractéristiques de la première période de hausse, qui commence en 1765 pour finir en 1789. C'est après cette date que les salaires s'élèvent rapidement jusqu'au début de la Restauration » (p. 229-230).

La crise agricole, qui se manifeste d'une manière si intense, vers 1820, amène un abaisement des fermages; mais « les salaires restent stationnaires ou même continuent à s'élever légèrement » (p. 230).

Après 1850, les prix augmentent. « Aussitôt le revenu et la valeur des terres s'accroissent; suspendue à plusieurs reprises, de 1851 à 1860, l'échelle mobile disparaît en 1861; les droits sur le bétail ont été abaissés dès 1853; les importations s'accroissent... et pourtant les prix restent élevés. *Seuls, les salaires ruraux ne suivent pas la même marche.*

---

(1) Voir numéro de janvier.

Digitized by Google

Comme au XVIIIe siècle, ils restent assez longtemps stationnaires, ou s'élèvent lentement » (p. 233).

Mais on peut entrer davantage dans les détails de la loi des salaires et voici ce que M. Zolla nous apprend à la suite de M. Levasseur : dans les environs de Paris, les fermiers faisaient d'énormes bénéfices sur la culture; de 1848 à 1856, les salaires montèrent péniblement de 20 pour cent, mais le prix du pain s'était élevé de 50 à 66 pour cent; « en définitive, écrivait M. Levasseur, en 1858, la hausse des prix ne rendra pas à l'ouvrier des campagnes l'équivalent de ce qu'il recevait avant la cherté des vivres et, sans aucun doute, le changement lui a été jusqu'à présent peu favorable » (p. 235). Le salaire réel avait diminué au moment où la prospérité des fermiers était la plus grande. Dix ans seulement après la hausse des denrées, les salaires ont été portés à un taux plus raisonnable.

Le tableau ci-après établit une comparaison entre les prix des matières agricoles de M. Soetber et les salaires moyens français que M. Zolla emprunte à M. de Foville (p. 429) :

	Salaires		Prix
1851. . .	100	1847-1850. . .	100
1879. . .	141	1871 1875 . . .	144
1884. . .	156	1881-1885 . . .	137
1894. . .	156	1888.	98

Les chiffres de M. de Foville ne me semblent pas exacts (1); d'autre part, les coefficients de M. Sœtber ne conviennent pas exactement à la France; toutefois, il y a des rapprochements utiles à faire; ce qui est surtout remarquable, c'est la permanence des salaires relevés. Il y a une sorte de force d'inertie qui empêche le salaire de suivre les cours du marché.

Pour connaître le salaire effectif, il faudrait pouvoir rapprocher les prix des journées des prix de détail des marchandises; mais ce travail

(1) On trouve, dans le livre de M. Zolla (p. 430), les *gages* des quatre charretiers occupés dans une ferme de 135 hectares, voisine de Pithiviers; je donne les proportions décimales avec les proportions du prix du blé. Jusqu'en 1891, la ferme de Fresnes était soumise l'assolement triennal (froment, avoine, (jachères) :

Années :	1811-20	21-30	31-40	41-50	51-70	71-80	81-90
Gages. . . .	1	1,10	1,17	1,28	1,8	2,24	2,57
Prix du blé.	1	0,74	0,76	0,79	0,89	0,96	0,76

Digitized by Google

est fort difficile. Je ne crois pas que le problème soit susceptible d'être résolu par des moyennes générales.

A côté de la *loi des salaires* se place tout naturellement la *loi du loyer rural* sur laquelle M. Zolla fournit des résultats trés utiles. « Depuis le règne de Louis XIII jusque vers 1650 ou 1660, les loyers agricoles restent presque stationnaires. A partir de cette date, ils s'élèvent, au contraire, avec une extrême rapidité jusque vers 1680. On les voit ensuite s'abaisser aussi rapidement qu'ils s'étaient élevés et, à la fin du règne de Louis XIV, ils étaient retombés au niveau qu'ils avaient atteint sous Henri IV... Après 1715 et jusqu'en 1740 ou 1750, les revenus fonciers s'abaissèrent encore ou restèrent stationnaires (p. 415). Soudain, [la rente] augmente brusquement et monte d'un seul élan au-dessus même du niveau qu'elle avait atteint sous Louis XIV (1). Nous voici, maintenant, au XIXe siècle. Les progrès de la population, l'accroissement de la richesse générale, la paix, dont on peut apprécier les bienfaits sous la Restauration, vont-ils déterminer une hausse nouvelle?... Les fermages diminuent, au contaire; une véritable crise se déclare et, malgré le relèvement des tarifs douaniers, on voit s'abaisser, en même temps, le cours des produits et la valeur des biens-fonds. A partir de 1850, cette valeur augmente. Depuis 1851 jusqu'en 1879, le revenu des propriétés non bâties s'est accru en France, de 38 à 40 pour cent. Mais, c'est là une moyenne trompeuse. Cette hausse est considérable dans la moitié occidentale de la France..., elle atteint et dépasse même 100 pour cent dans certaines régions viticoles du Midi. Mais, en revanche, dans l'Est, on reste au-dessous de 15 ou 20 pour cent, lorsqu'il ne s'est pas produit une baisse comme dans la Haute-Marne, ou un véritable effondrement, comme dans le Comtat-Venaissin et le Vivarais » (p. 416).

Quelques chiffres de la page 421 permettent de compléter cet aperçu; dans l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Inférieure, la Vendée, les Deux-Sèvres,

---

(1) Un graphique de la page 417 montre les variations des prix de fermage des hospices d'Angers, du Mans, de Rouen et de Bourg. Les chiffres relatifs au chapitre Saint-Pierre de Montpellier doivent être mis à part. On constate les minima aux dates suivantes :

Angers	Le Mans	Rouen	Bourg
—	—	—	—
1720-1730	1740-1750	1750-1760	1750-1760

Durant le dernier tiers du XVIIIe siècle, les loyers doublent.

Digitized by Google

le Maine-et-Loire, la Mayenne, l'accroissement moyen a été de 73 pour cent; dans la Meuse, le Doubs, la Côte-d'Or et l'Yonne, seulement de 19 pour cent; dans le Jura de 2,2; dans la Haute-Marne, il y a une dépréciation de 5 pour cent. Tout le monde connaît les calamités qui ont amené les crises du Comtat et du Vivarais.

Les revenus des départements de l'Ouest ont surtout augmenté par suite de l'accroissement de consommation de la viande et par suite de la facilité des communications. Ce qui me semble se dégager de plus intéressant des comparaisons de revenus, c'est que le loyer n'a pas augmenté dans le rapport de l'augmentation des prix. Ainsi, s'explique la très grande prospérité des fermiers : c'est probablement à eux que revient la plus grande partie des bénéfices résultant des taxes destinées à relever les prix.

M. Zolla, s'appuyant sur les chiffres de M. de Foville, compare l'accroissement des salaires et l'accroissement de la valeur du sol depuis 1790; il donne les proportions suivantes (p. 429) :

Années	Valeur de la terre	Salaires
1790	100	100
1821	160	175
1851	255	231
1879	366	333
1884	357	370
1894	274	370

En France, on estime les loyers imposables à 2,645 millions pour les propriétés non bâties, et le produit de la terre a été évalué, en 1882, à 10 milliards et demi; le loyer serait de 24 pour cent du produit (p. 392). M. Zolla estime qu'il était, en 1789, de 40 pour cent. Tous ces chiffres ne m'inspirent qu'une confiance très médiocre.

A la page 427, on trouve des renseignements sur les changements survenus à la ferme de Fresnes, près de Pithiviers, depuis quarante ans; l'ancien loyer était de 65 fr., soit de 25 pour cent des travaux et fournitures par hectare; il est aujourd'hui de 84 fr., mais le rapport précédent est tombé à 12 pour cent environ.

Peut-on, comme le croit M. Zolla, conclure, de tous les rapprochements un peu artificiels, la loi suivante, qu'il oppose à celle de M. H. Georges : « A mesure que la richesse de la culture augmente, la part du produit brut réservée aux propriétaires diminue d'une façon relative. Loin de prélever sur les produits du travail de tous, une dîme plus abondante, le seigneur foncier de notre époque la voit diminuer

Digitized by Google

graduellement ? » (p. 433). Il faudrait, tout au moins, préciser davantage et dire si la part proportionnelle du *seigneur foncier* diminue ou augmente par rapport à la part du *seigneur industriel*. Les parts ne doivent pas être considérés *in abstructo*, mais en relation avec les normes du complexus social.

A mon sens, aucune formule générale ne peut représenter la marche d'un phénomène aussi complexe; il faut former des divisions, les définir par leurs principaux caractères et énoncer, pour chacune d'elles (ou pour des groupes analogues) des lois purement historiques; enfin, la science doit pénétrer plus avant et chercher à découvrir (si possible) les *causes scientifiques* de ces grandes différenciations.

Il serait facile de montrer qu'il y a des périodes où la proportion du propriétaire va en croissant, au moins dans certains pays; cela est très apparent surtout quand il s'agit de métayage, puisque l'élément essentiel du contrat est la détermination de cette proportion. M. Einaudi (1) a constaté que, pour les vignes, depuis 1870, les métayers de la plaine du Pô ont vu leur part descendre de moitié au tiers, au moins pour les bons terrains.

D'ailleurs, il faut faire ici une distinction très importante; car il y a, d'une part, à considérer la proportion affectée au capitalisme (propriétaire et fermier ensemble), et, d'autre part, les répartitions entre ces deux catégories d'individus. M. Zolla ne tient pas compte de ce point de vue; dans beaucoup de cas, le propriétaire est comme un obligataire à revenu variable, n'ayant qu'une action médiate; entre lui et la production se trouve la régie (le fermier).

Lorsque l'agriculture est en voie dépressive, la classe intermédiaire se trouve, généralement, bien armée pour se défendre et elle impose au propriétaire de lourds sacrifices; à ce moment, les économistes découvrent toutes sortes de vices au bail à ferme et chantent les louanges d'un métayage (2) perfectionné, qui constitue une régie co-intéressée. Dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, M. Zolla insiste beaucoup sur l'importance du nouveau métayage et il montre quels grands avantages peut en retirer le propriétaire intelligent. Dans une terre de 40 hectares du Limousin, dont il étudie la gestion, le métayer

---

(1) *Monografia economico-agraria del commune di Dogliani*, p. 9.

(2) Il me semble que la régie co-intéressée, sur laquelle insistent tant les agronomes contemporains, n'a de commun avec le métayage que le nom ; tout est changé dans la marche de la production.

Digitized by Google

arrive à gagner le double du salaire d'un paysan en plus de son entretien; quant au propriétaire qui recevait autrefois un fermage de 1,600 francs, il obtient maintenant 800 francs de plus, pour rémunération d'une avance égale à 10,000 francs seulement. Ce sont des calculs de ce genre que les agronomes présentent pour prouver la nécessité *d'associer d'une manière plus intime le capital et le travail;* on pourrait peut-être dire, avec plus d'exactitude, pour donner au propriétaire une part plus grande dans le produit en se passant d'un intermédiaire.

Dans les époques prospères, les propriétaires sont heureux de n'avoir pas à se mêler au mouvement du commerce rural et ils se contentent d'un revenu en légère augmentation sur le passé; ils achètent leur tranquillité; la part du fermier augmente alors beaucoup et c'est lui qui fait fortune. Cela s'est vu sous l'Empire et le régime impérial était fort populaire dans les pays de gros fermiers.

Si maintenant nous reprenons l'exemple de la ferme de Fresnes, nous trouvons les chiffres suivants, par hectare :

	Ancienne culture	Nouvelle culture
Fermage et impôts. .	65	84
Bénéfice du fermier. .	38	128
Totaux. . .	103	212
Salaires.	78	192
Matières.	78	292
Frais généraux . . .	41	74
Totaux	197	558
Produits. . . .	300	770

La part capitaliste représente, dans l'ancienne culture, 34 pour cent, et, dans la nouvelle, 27,5 des produits obtenus; il y a eu réduction, mais pas dans une très grande proportion (1); ce qui est vraiment tout à fait remarquable, c'est l'énorme différence qui existe entre les avantages du propriétaire et du fermier.

A Fresnes, le fermier était dans des conditions particulièrement favorables, parce qu'il venait apporter une industrie nouvelle et chan-

(1) La part capitaliste (y compris l'impôt) a augmenté un peu plus vite que les gages moyens; mais la différence des deux proportions est assez faible. J'ai déjà donné la variation des gages en parlant de la loi des salaires.

Digitized by Google

ger, de fond en comble, un système ancien de culture. Mais il serait intéressant de suivre dans une région bien déterminée la marche comparative des loyers et des profits.

Quand on considère les choses dans l'ordre de la concurrence, on peut encore observer que les parties en présence sont, rarement, dans des conditions comparables : il y en a une qui fait le prix et une autre qui marchande, pour finir par accepter les conditions de la première; — suivant les époques ou les régions, le marché des loyers peut donner la place prééminente au propriétaire ou au fermier. A l'heure actuelle, on trouve assez difficilement de bons fermiers dans la plus grande partie de la France et les propriétaires sont obligés de subir la loi de leurs intermédiaires. Il existe, au contraire, des cas où la concurrence est telle entre les locataires que ceux-ci sont obligés de se réduire au plus strict mininum.

Il faut conclure de tout ceci qu'il n'y a pas de loi générale des loyers de la terre (1). Il faut toujours demander quels sont les rapports économiques dans lesquels se font la production et l'échange. Le rapport de propriétaire à locataire est complexe et indéfinissable, d'une manière complètement objective au moyen d'éléments agronomiques.

Il me semble que, reprenant un rapprochement établi plus haut entre le propriétaire et l'obligataire, on peut dire que notre période comporte un plus grand éloignement du rentier et de l'atelier de production, que cet éloignement doit avoir, pour effet d'amener une baisse relative dans les loyers; mais ce n'est là qu'un point de vue insuffisant. On sait que la dépréciation des revenus mobiliers n'a pas été encore parfaitement expliquée ; à plus forte raison on ne peut exiger l'explication complète, par une raison simple, de la dépréciation des immeubles.

V

Il faudrait examiner, maintenant, les charges de l'agriculture; mais

---

(1) Je reproduis, à titre de renseignement et sans y attacher une grande valeur, les chiffres suivants donnés par M. Zolla pour l'Amérique, dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui :*

	Est	Centre	Sud	Ouest	Montagnes	Pacifique
Loyer . . .	45	51	35	33	49	40
Autres frais .	215	182	105	106	155	139
Rapport. . .	20	28	33	31	32	28 pour cent.

Digitized by Google

cela est fort difficile. M. Zolla consacre un grand nombre de pages à calculer la partie du budget payée par la population agricole; mais il est obligé de faire tant d'hypothèses qu'on ne peut attacher une grande importance aux résultats.

Je me borne à quelques indications : en 1887, l'administration des contributions a évalué à 191 millions le revenu imposable des bâtiments ruraux; d'autre part, l'ensemble des propriétés bâties dans les communes ayant moins de 2,000 habitants, aurait un revenu de 450 millions; M. Zolla évalue à 350 millions le loyer des habitations et bâtiments ruraux affectés à l'usage de l'agriculture (p. 64). Il évalue pour l'impôt des portes et fenêtres la part de la propriété rurale au cinquième (par simple estimation). Il trouve ainsi que la charge annuelle est :

	Principal	Centimes additionnels	Total
Propriété non bâtie .	103	141	244 millions
— bâtie . . .	11	14	25 —
Portes et fenêtres . .	8	9	17 —
			286 —

Les revenus correspondants sont évalués ainsi :

Revenus de la propriété non bâtie en 1879. . .	2.645 millions
A déduire 1/4 pour dépréciation ultérieure. . .	661 —
	1.984 —
Revenu de la propriété bâtie	350 —
	2.334 —

L'impôt serait donc de 12 pour cent; mais, quoi qu'en dise M. Zolla, tous ces chiffres ne méritent qu'une confiance extrêmement médiocre. Les personnes qui ont vu faire les travaux sur lesquels il s'appuie savent que les évaluations ont été établies par des procédés rapides de comparaison et en vue seulement de la perception de l'impôt proportionnel. Beaucoup d'employés croyaient faire une de ces statistiques qui vont se perdre dans les cartons ministériels et n'attachaient pas une grosse importance aux chiffres fournis. Prétendre tirer de tout cela, en y ajoutant encore d'autres hypothèses, des renseignements économiques, voilà ce que je ne saurais admettre. Enfin, et c'est un principe sur lequel il faut toujours revenir, les statistiques ne valent quelque chose que dans l'ordre des rapports en vue desquels on les

Digitized by Google

dresse; on ne peut en tirer que des résultats à peu près immédiats; utilisés comme des observations scientifiques d'une manière générale, elles ne donnent que des conclusions sans la moindre utilité.

M. Zolla ne semble pas, d'ailleurs, observer que les revenus imposables de l'administration des contributions directes ne représentent pas toujours à la campagne des revenus perçus en argent, de vrais revenus dans le sens vrai du mot. On se fait une idée très arbitraire de la vie des propriétaires fonciers, si l'on suppose qu'ils touchent par an — soit en argent, soit en matières — une somme de 2 milliards 334 millions. Il se peut que ce chiffre ne soit pas trop faux, mais alors il faut admettre qu'il résulte d'un heureux hasard; on voit assez souvent des coïncidences heureuses de ce genre se produire en statistique.

Notre auteur cherche ensuite à évaluer les charges qui pèsent sur la classe agricole en général; il y comprend les propriétaires, mais non plus à raison de leurs immeubles. Il établit une ventilation dans toutes les branches de l'impôt, d'après des appréciations, souvent ingénieuses, mais singulièrement arbitraires.

Les journaliers paient une partie de l'impôt foncier pour les maisons qui leur appartiennent, en dehors des exploitations rurales. M. Zolla leur attribue les 2/3 des sommes qu'il a affectées à la propriété bâtie; la même proportion s'applique à l'impôt des portes et fenêtres.

Il compte que la population agricole supporte un tiers de la mobilière et la moitié de la personnelle.

Pour les autres taxes, la répartition est encore plus douteuse; je la donne à titre de renseignement :

Voitures, chevaux, chiens	1/2
Droits de circulation des vins, de consommation des alcools	1/5
Droit de détail des liquides	1/10
Droit sur les bières	1/3
Droit sur le sel	1/2
Droits sur le sucre	1/3
Allumettes, bougies, vinaigre	1/3
Huiles	1/4
Tabacs et poudre	1/4
Chemins de fer et voitures	1/3
Domaines	1/3
Licences	1/5
Transmissions gratuites entre vifs et mutations (les immeubles non compris)	1/4

Digitized by Google

Baux	1/2
Polices d'assurance	1/4
Jugements, droits de greffe, timbre non porportionnel. . .	1/3

La population agricole paierait ainsi 662 millions en plus des charges proprement dites de la propriété rurale.

Les revenus à placer en regard de ces taxes seraient les suivants :

1° Le revenu des propriétés évalué à 2 millions 334 et réduit de la somme de 286 millions d'impôts, ce qui le ramène à 2,048 millions;

2° Les bénéfices des entrepreneurs de culture évalués, dans l'enquête de 1882, à 1,155 millions, réduits de 25 pour cent à cause de la crise et ramenés à 867 millions;

3° Les gages et salaires évalués en 1882 à 4,150 millions, qui ont peu diminué et que M. Zolla porte à 4 milliards.

On a donc un total de 6,915 millions, ayant à acquitter 662 millions de taxes, soit 9,5 pour cent (p. 137).

Un doute reste pour le mode d'imputation des droits de transmission des immeubles ruraux; doivent-ils être placés comme une surcharge des impôts ruraux, ou bien être ajoutés aux charges de la propriété proprement dite? Les économistes ne savent trop que dire, — suivant leur habitude (p.60). M. Zolla estime que ces impôts « grèvent l'ensemble des revenus des propriétaires et de la population des campagnes » (p. 137); en conséquence, il propose de les ajouter aux chiffres précédents. Le montant des droits de transmission et de mutation s'élève, pour les immeubles, à 145 millions, dont les deux tiers se rapportent probablement aux propriétés non bâties, ce qui donne 163 millions pour l'agriculture; et les charges fiscales sont ainsi élevées à 825 millions, soit à 11,9 pour cent de l'ensemble des revenns.

Quand on parle de l'ancien régime, on ne manque jamais d'ajouter aux impôts les rentes féodales; il faut, de même, tenir compte ici des créances hypothécaires, mais la statistique fournit fort peu de renseignements sur cette question. Dans la deuxième série des *Questions agricoles d'hier et d'aujourdhui*; M. Zolla cherche à se rendre compte de cette charge. Au 1er janvier 1877, la dette hypothécaire était de 14 milliards et demi, *très probablement*; répartissant cette somme entre la propriété bâtie et la propriété non bâtie, au prorata de leurs valeurs, on trouve, pour l'hypothèque rurale, 9 milliards et demi; le capital des terrains non bâtis était estimé, en 1879, à 95 milliards, mais il faudrait le réduire d'un quart. Cette dette ne pèse pas uniformément sur toutes les espèces de propriétés; en Prusse, on a trouvé qu'elle est propor-

Digitized by Google

tionnellement plus forte sur les grands domaines; il semble probable qu'il en est de même dans beaucoup de départements français.

Il faut, enfin, tenir compte des frais de justice, dont la réforme est si difficile. L'État pourrait faire abandon de droits de timbre et d'enregistrement importants sans soulager beaucoup le paysan. L'organisation des offices ministériels dans les campagnes cause des maux bien plus graves. M. de la Bouillerie (1) croit qu'il y aurait beaucoup à faire au point de vue du notariat, qui « ronge la petite propriété »; mais il se passera, sans doute, beaucoup de temps avant qu'on rachète ces offices. La charge qui résulte de ce chef sur la propriété est impossible à évaluer.

Aux yeux de M. Zolla, le principal de l'impôt foncier ne constitue pas une charge pour le propriétaire actuel, qui a tenu compte de cet impôt en achetant son domaine (p. 78). Cependant il trouve parfaitement juste de procéder à la péréquation de l'impôt foncier, sans qu'on puisse pénétrer exactement le motif de son avis.

Notre auteur se place à un point de vue qui me semble fort peu scientifique : il imagine, en effet, que la propriété rurale forme un tout homogène, dans lequel on peut, tout au plus, établir des classifications artificielles d'après l'étendue des domaines. Il existe, certainement, des domaines que l'on achète comme placement, que l'on traite comme une valeur de Bourse et pour lesquels il faut raisonner comme fait M. Zolla. Ce propriétaire est un simple prélibateur de rentes, qui a un intérêt très sérieux à ce que la terre donne des bénéfices, puisqu'il ne peut percevoir son fermage quand le fermier ne fait pas de bénéfices; mais il n'a pas un intérêt immédiat dans les productions. M. Zolla a raison quand il distingue les revenus et charges de la propriété-rentière des revenus et charges de la population agricole en général. Celui qui achète une terre fait comme celui qui achète des actions, il calcule le revenu net et on sait que les rentes françaises, exemptes d'impôt, ont un cours plus favorable à la Bourse que les obligations de chemins de fer.

Mais la question est de savoir si le législateur doit traiter toute la propriété en l'assimilant à ce type, ou bien s'il doit tenir compte des différences qui existent entre les divers modes de production. On se rappelle que M. Jaurès a fait une tentative dans ce sens pour obtenir le dégrèvement de l'impôt foncier en faveur des propriétaires qui cul-

(1) *Op. cit.*, p. 48.

Digitized by Google

tivent leur terre eux-mêmes. La discussion fut hâtive; personne n'était bien préparé : et des problèmes de ce genre ne peuvent être résolus par une Chambre, alors que le public n'en a pas compris toute la portée.

M. Jaurès n'est pas, d'ailleurs, agronome de son métier et il n'a pas, toujours, parlé le langage qui aurait pu agir sur les agriculteurs; il a montré, cependant, qu'il avait un sentiment très vif des souffrances des ruraux et il s'est fait l'interprète des doléances qu'ils émettent à chaque instant.

Les grands propriétaires ne sont pas favorables au dégrèvement; ils disent, comme M. de la Bouillerie (1), « le cultivateur trouvera plus de bénéfices dans les mesures qui ajouteront à l'hectare 20 francs de revenu que dans le dégrèvement qui enlèvera 2 francs d'impôt à cet hectare ». Mais on peut répondre que les droits de douane n'ont pu empêcher la baisse continue des prix et qu'il n'y a pas à faire un choix entre deux espèces de mesures. M. Jaurès eut le mérite de poser la question avec beaucoup de netteté et d'une manière nouvelle : il demanda que les 67 millions obtenus par la conversion fussent affectés à soulager une certaine espèce de propriété, celle qui est mise en valeur par la famille du propriétaire, celle que j'ai appelée *immédiate*. La surface qui aurait profité de cette mesure ne dépasse pas 8 millions d'hectares, et elle est répartie entre 3 millions de familles tout au plus. Si on avait limité la réforme aux petits cultivateurs de blé, on aurait obtenu une amélioration qui n'eût pas été, du tout, négligeable.

Les calculs de M. Zolla établissant que la taxe actuelle sur les blés étrangers revient à allouer une subvention de 351 millions, ce qui représente en moyenne plus de 50 fr. par hectare cultivé en blé; il établit, d'autre part, que la petite propriété ne profite presque pas (au moins d'une manière directe) de cette subvention. Pourquoi ne pas chercher dans la détaxe de l'impôt foncier un moyen de lui accorder un encouragement équivalent?

Il faut, d'ailleurs, observer que, dans une question de ce genre, il y a une très grande part à faire aux considérations morales. Un paysan, qui a beaucoup de peine à amasser, — en plus des provisions consommées par sa famille et des engrais, — une petite somme en numéraire

(1) *Op. cit.*, p. 54.

Digitized by Google

et qui l'amasse par l'addition de très faibles ventes, trouve l'impôt prodigieusement lourd et ne cesse de se plaindre (1). Tous les économistes ont fait observer que les impôts directs sont ceux qui excitent le plus de plaintes, parce qu'on peut en comparer le montant total aux acquisitions de numéraire faites dans l'année. Les impôts de consommation sont bien autrement commodes pour les hommes d'État, parce que le contribuable n'en aperçoit pas nettement l'importance.

Les hommes ne sont pas des appareils mécaniques, mais des êtres vivants, dont les états affectifs doivent être pris en considération. Les accroissements d'impôts sont des forces dépressives de la production agricole : c'est là un fait incontestable.

VI

M. Zolla est non seulement professeur à l'École de Grignon, il enseigne aussi à l'École libre des sciences politiques, où l'on élève en serre chaude les plus fines fleurs de l'administration. Là, on est moralement tenu de faire preuve d'anti-socialisme. Il a donc fallu consacrer un chapitre à l'éreintement des *mauvaises* doctrines. M. Zolla avait fait une conférence contre le socialisme ; il l'a revue et corrigée ; et il termine son volume par une prétendue réfutation des socialistes.

Ce chapitre serait fort intéressant si l'auteur, qui sait beaucoup et a beaucoup de jugement, avait étudié les théories socialistes ; malheureusement, il ne connaît guère que le livre de M. H. Georges, — qui n'est pas socialiste. Il ne dit pas un mot de M. Loria et de sa conception agraire ; il n'a pas entendu parler des luttes si vives suscitées en Allemagne par la discussion des idées émises par le parti français ; il ne connaît pas la position prise par Engels contre les partisans allemands du programme de Nantes. Il cite le livre de M. de Laveleye sur la propriété et deux phrases empruntées à des brochures de MM. Lafargue et Guesde ; mais comme il n'a qu'une idée très vague des thèses socialistes, il ne peut bien se rendre compte des distinctions qui sont familières à ses adversaires : quand ceux-ci parlent de petite propriété, ils n'entendent pas fonder la définition sur la surface ou la valeur ou la nature des cultures, comme il le croit ; ils disent seule-

(1) M. de la Bouillerie (*op. cit.*, p. 52) signale l'importance des petites sommes réclamées au paysan.

Digitized by Google

ment que le parti ouvrier ne prétend pas troubler la famille du paysan qui vit du sol comme l'ouvrier, artisan urbain, vivait de son petit métier; — c'est, d'ailleurs, ce que M. Lafargue avait exprimé, très clairement, dans cette formule qui semble énigmatique à M. Zolla : « Le petit champ est l'outil du paysan, comme la varlope est celui du menuisier » (p. 385).

La grande question est, en effet, de savoir dans quelle espèce de rapports entrent les propriétés au point de vue de la production et de l'échange; l'étendue des terres, l'importance des richesses ne sont pas des signes immédiats permettant de définir d'une manière directe des rapports économiques. L'allotment anglais peut constituer une ressource utile à l'ouvrier, mais il ne fait pas de lui un individu comparable au fermier ou au propriétaire chef de culture : il correspond au rapport de *clientèle rurale*; l'ouvrier est attaché au sol, et les grands domaines voisins trouvent une main-d'œuvre d'autant meilleur marché que les travailleurs tirent de leur allotment une partie de ce qui est nécessaire pour leur existence. Tout le monde sait que c'est grâce à l'existence de ce régime de petite propriété cliente que l'industrie prospère souvent dans les montagnes. L'étendue de l'allotment peut être beaucoup plus grande qu'en Angleterre; il n'est pas obligé de rester aux environs d'une acre pour conserver le même caractère économique. Un peu plus haut dans l'échelle se trouve le domaine qui ne peut être exploité convenablement que grâce aux ressources en argent fournies à la famille par des travaux supplémentaires : ici. c'est le travail extérieur qui devient l'accessoire après avoir été le principal; l'industrie des campagnes a longtemps fourni cet appoint en numéraire; d'autres fois les enfants de la maison vont gagner plus ou moins loin l'argent dont l'agriculture ne peut pas se passer. A l'autre extrémité, se trouve le domaine exploité comme une usine, exigeant d'énormes capitaux, de grandes opérations d'achat et de vente, où tout est évalué comme marchandise ; la viticulture méridionale fournit d'excellents exemples, et là on constate une anomalie qui frappe beaucoup tous les agronomes du nord de la France : de vastes domaines sont exploités par des sociétés anonymes et donnent des dividendes.

M. Zolla n'étudie point la question à ce point de vue; les statistiques, dont il se sert, ne lui fourniraient, d'ailleurs, aucun élément utilisable. Pour lui, le problème est encore posé comme autrefois; il s'agit de démontrer que la petite propriété est en voie de croissance. Voici comment il apprécie la position nouvelle : « Armer l'une contre l'autre, la classe de ceux qui possèdent parce qu'ils ont travaillé, et la

Digitized by Google

foule qui travaille pour avoir le droit de posséder un jour, abolir la propriété, menacer l'homme qui épargne, flétrir, *au nom d'une prétendue justice sociale*, celui qui est plus riche que son semblable, toute cette œuvre de haine et d'envie a pour conséquence fatale d'arrêter ou de ralentir le développement de la production » (p. 391). Et plus loin, il ajoute : « Avant de niveler les conditions en bouleversant un régime basé sur la propriété privée, il serait nécessaire de savoir avec précision si l'œuvre qu'on prétend accomplir par la violence n'a pas été déjà en partie réalisée par d'autres moyens. Que cherche-t-on, en définitive, si ce n'est d'assurer au plus grand nombre l'indépendance et le bien-être?... Mais est-il vrai que les propriétaires ruraux soient une minorité ? Si leur nombre déjà considérable tend à grandir encore, si la propriété n'est pas le monopole de quelques-uns et devient un droit que la majorité possède et exerce, comment pourrait-on démontrer la nécessité d'une expropriation violente? » (p. 393).

On voit que M. Zolla n'a, des problèmes socialistes, que l'idée vague qu'il peut avoir acquise en causant avec les *sommités* de l'École libre des sciences politiques; c'est insuffisant. Je ne discuterai donc pas ses thèses (1); mais je trouve dans ce chapitre d'intéressants renseignements économiques, qu'il n'est pas inutile de mettre en relief. J'ai déjà utilisé les chiffres qu'il donne pour montrer l'inexactitude de la théorie de M. H. Georges.

Les statisticiens ne peuvent se mettre d'accord sur la répartition du sol français. M. de la Bouillerie observe, avec raison, que les statistiques décennales sont dressées d'une manière très peu satisfaisante (2). Il est donc à peu près impossible de comparer les chiffres donnés aux diverses époques. M. Zolla dit que, de 1862 à 1882, le nombre des propriétaires cultivant exclusivement leurs biens est passé de 1 million 811,573 à 2,150,696, augmentant ainsi de 338,123, tandis que le

---

(1) Je me permets seulement d'observer ici que le raisonnement de M. Zolla se ramène à ceci : on attaque la propriété capitaliste; que celle-ci fasse face à l'ennemi en appelant à elle tous les auxiliaires qu'elle peut rencontrer dans la nation : les auxiliaires les plus précieux sont ceux qui *peuvent être amenés à croire* que leurs intérêts sont inséparables des siens; adressons-nous aux paysans qui ont un lopin de terre et tâchons de leur faire croire qu'ils sont propriétaires au même sens économique et social que nous. Mais si vraiment les paysans deviennent socialistes, comme le croit M. de la Bouillerie ? (*Op. cit.*, p. 22)

(2) *Op. cit.*, p. 9 et p. 11.

Digitized by Google

nombre des cultivateurs non propriétaires a diminué de 175,144 (p. 398).

La véritable méthode consisterait à faire des recherches dans les bureaux de l'enregistrement; ces études n'auraient pas besoin de porter sur toute la France; il suffirait de choisir les départements avec intelgence. En relevant les actes des notaires, on pourrait se rendre compte du mouvement de la propriété. M. de la Bouillerie dit (1) que, dans sa région, les acquisitions de la petite propriété contribuent à maintenir le prix de la terre; il a relevé, en 1893, chez un notaire de La Flèche, 37 ventes « faisant ressortir la valeur de l'hectare à 2,045 francs, valeur très considérable pour le pays. Lorsqu'il s'agit d'une closerie de 5 à 6 hectares en un seul bloc, les prix atteignent souvent 3,000 à 3,500 francs l'hectare ». Tant que la petite propriété joue ce rôle, renchérissant sur les prix, c'est qu'elle n'est pas dans la région en voie de décadence. D'ailleurs, M. de la Bouillerie nous apprend que, dans le canton de La Flèche, elle est en avance, au point de vue cultural, sur la grande, — qu'elle a les meilleures espèces de bétail, — qu'elle est moins atteinte par la crise agricole actuelle.

Il est clair que ce sont là des résultats locaux; mais c'est par des études locales qu'on peut arriver à comprendre quelque chose à l'agronomie; tout confondre dans une masse statistique, c'est se condamner à ignorer ce qui est vraiment vivant, c'est-à-dire les modes de production, pour ne conserver que le formel et le vide.

M. Zolla demande comment les capitalistes seraient assez fous pour « reconstituer de grands domaines sans se demander quel serait le résultat financier d'une pareille opération » (p. 398). Cependant, il est très visible que toutes les familles riches désirent la *grande terre*, alors même que cette terre donne un très faible revenu. Les capitalistes ne consacrent pas tout leur argent à des placements avantageux; il y a toujours une forte somme employée pour des satisfactions morales. Qu'il se soit constitué une *propriété somptuaire* en France, ce n'est guère douteux : il suffit de parcourir les départements voisins de Paris pour s'en rendre compte. On doit considérer comme un fait très remarquable l'intervention de M. de Ramel dans la discussion du projet de M. Jaurès sur le dégrèvement du foncier : le député royaliste demandait que l'on ne fît aucune réduction en faveur des forêts, parcs et propriétés d'agrément. C'était une protestation contre le nouvel état agri-

(1) *Op. cit.*, p, 37.

Digitized by Google

cole créé par le capitalisme; mais je crois qu'il faut entendre par propriété somptuaire non seulement les simples parcs et promenades, mais encore les fermes appartenant à de riches banquiers et ne produisant pas un revenu sérieux. La surface de ces domaines n'est pas négligeable dans certaines régions.

D'ailleurs, M. Zolla se trompe quand il considère la grande terre comme étant un mauvais placement; cela peut être pour la bourgeoisie moyenne (1) qui gagne à acheter des actions de chemins de fer; mais cela n'est pas exact pour les très riches capitalistes, qui ont tant de peine à trouver des placements sûrs pour leur argent. Jusqu'à la dernière crise agricole, on considérait la terre comme ne devant jamais perdre, sauf dans quelques régions exceptionnelles de la France.

La concentration n'est donc pas aussi impossible que le dit M. Zolla (2); mais elle a un caractère tout particulier, c'est qu'elle est généralement *externe*; elle est le fait de l'intervention d'un capitaliste étranger. D'autre part, tous les agronomes sont d'accord pour reconnaître que la grande propriété se trouve bien du voisinage de la petite et qu'elle a intérêt à la protéger. Rien de semblable n'existe dans l'industrie.

Il est essentiel de se rendre bien compte de trois principes qui dominent, à mon sens, toute cette question du lotissement rural :

1° Pour la très grande majorité des cultures, la petite propriété peut seule réaliser la complète utilisation des matières, *l'économie infinitésimale*, que la science s'efforce d'obtenir par le moyen des grandes machines dans l'industrie; — c'est là un fait qui a frappé tous les agronomes, qui ne se sont pas toujours rendu compte du pourquoi et qui ont peine à comprendre comment une pareille opposition formelle peut exister;

2° Pour la très grande majorité des cultures, le propriétaire est im-

---

(1) Dans le Midi, les gens ayant des titres de rente ont eu souvent bénéfice à acheter des terres pour avoir un grand domaine compact et à le planter en vignes.

(2) On peut observer ici que, pour des raisons analogues, probablement, le consolidé anglais s'est beaucoup concentré de 1855 à 1880; il y avait à la première date 19,956 personnes ayant 200 livres, ou au-dessus, de rente; le nombre est tombé à 15,633 en l'espace de 25 ans.

On néglige trop, dans toutes ces discussions, l'existence d'une forme spéciale de la propriété, de celle qu'on peut appeler la *propriété thésaurisée*, dont le revenu peut être très peu important. Cette propriété différente du simple trésor (complètement étranger aux rapports économiques) parait jouer un très grand rôle dans la société moderne.

Digitized by Google

propre à venir directement sur le grand marché des échanges; il a besoin de former des solidarités pour l'achat des matières et pour le crédit; — l'expérience montre que la grande propriété a autant besoin des Syndicats agricoles que la petite;

3° La petite propriété a un sentiment beaucoup plus net de la convenance de l'association pour les améliorations collectives que ne l'a la grande propriété.

Je ne m'arrête pas sur ces questions, parce que M. Zolla ne les a pas abordées et qu'elles exigent de longs développements (1).

VII

Je trouve dans ce chapitre une très singulière théorie empruntée à M. P. Leroy-Beaulieu, qui mérite d'être rapportée; voici comment raisonne le professeur du Collège de France: L'épargne française apporte tous les ans, à la Bourse, de 1,200 à 1,500 millions; on peut supposer que la propriété consacre 500 millions en travaux d'amélioration; de 1851 à 1874 le capital a donc augmenté de 11 milliards et demi; en calculant à un taux de 5 pour cent, cela fait 475 millions; le revenu a augmenté de 850 millions, dont il faut déduire 100 pour les impôts nouveaux, 75 ou 100 pour le supplément d'entretien. « Il reste donc à grand'peine la représentation équitable des capitaux qui ont été engagés dans la terre. Les propriétaires, pris dans leur ensemble et comme classe, sont donc rentrés simplement dans l'intérêt de leurs avances et n'ont rien retiré de plus » (p. 420).

Ce raisonnement n'est pas nouveau (2) et les admirateurs de M. P.

---

(1) Pourquoi la petite propriété immédiate ne suit-elle pas, — à l'époque actuelle et en France, — les mêmes lois historiques que l'industrie? Il y a, certainement, des raisons historiques à invoquer; mais il y a aussi des raisons d'ordre matériel, des raisons déduites de la notion même des forces employées. Ce dernier point de vue n'a pas été, je crois, mis en lumière jusqu'ici, à ma connaissance. Il faut espérer que les recherches faites actuellement en Allemagne, conformément aux décisions du Congrès de Breslau, amélioreront la science agronomique sur ce point.

(2) Je crois que ce sont les statisticiens lombards qui ont, les premiers, fait des inventaires de ce genre; ils ont évalué la dépense d'établissement des canaux de leur pays, ce que peuvent représenter les travaux de nivellement, de plantations, de bâtiments ruraux; ils ont capitalisé les frais d'en-

Digitized by Google

Leroy-Beaulieu peuvent se rassurer; le grand économiste ne s'est pas beaucoup cassé la tête pour trouver ce chef-d'œuvre ; les chiffres seuls sont de lui : M. Zolla les croit faux ; je suis aussi de cet avis. Souvent on fait le compte de tout ce qui a été dépensé sur la terre depuis l'époque la plus reculée, où l'on puisse remonter, et l'on trouve que le revenu net représente un intérêt bien faible pour un si gros capital. On pourrait appliquer cette manière de raisonner à toutes les industries et voir, par exemple, quel rapport existe entre le dividende des industries sidérugiques et le capital enfoui depuis un siècle en outillage et essais de toute nature. Il est vrai qu'on a l'habitude d'amortir dans l'industrie et qu'on se figure que l'amortissement ne doit pas exister dans la comptabilité foncière; cependant il faut bien l'introduire aussi pour avoir le droit de raisonner sur la terre comme sur une usine!

L'industriel sait que ses machines ne dureront pas longtemps, qu'elles seront démodées avant d'être usées; l'agriculteur croit à la perpétuité du capital, parce qu'il voit sous ses yeux les objets avec leurs formes et parce qu'il les entretient; mais ce n'est pas l'objet qui entre directement dans un ordre économique, c'est la place que son fonctionnement occupe dans un ensemble de relations.

Les routes et les canaux n'ont pas cessé d'être utiles parce qu'on a construit des chemins de fer; d'une manière générale, ils sont même plus fréquentés qu'autrefois; il n'en est pas moins vrai qu'ils ont fait leur temps, c'est-à-dire qu'ils sont englobés dans un système de communications plus large et qu'ils rendent d'autres services qu'autrefois. Un drainage reste toujours utile, comme transformation du sol; mais il ne constitue pas le dernier terme des changements; il n'est qu'un moment, dont l'importance a paru capitale, mais qui peut sembler, plus tard, accessoire; on ne le considère plus qu'à titre auxiliaire d'une culture plus scientifique.

Dans l'usine, l'outillage ancien est éliminé ; mais on peut soutenir, cependant, que l'outillage nouveau, obtenu par un perfectionnement scientifique, basé sur l'expérience des vieux appareils, contient ceux-ci d'une manière idéelle. Dans la terre, l'amélioration ancienne reste souvent visible (1); mais qu'importe que la permanence soit idéelle ou

---

tretien des ouvrages et ont trouvé à peu près la valeur vénale de la terre. Les calculs que j'ai sous les yeux sont antérieurs à la transformation contemporaine.

(1) Si on examine les choses de près, on ne tarde pas à voir que peu d'ojets offrent même ce prétendu caractère de permanence matérielle; les

Digitized by Google

matérielle, les rapports économiques sont toujours les mêmes : on est toujours en présence de plusieurs moments dans le développement de l'outillage : chaque moment fournit pour la formation du suivant, d'une part le moyen d'expérimenter, d'autre part les ressources pour créer. C'est en mettant de côté une partie des produits réalisés à la suite d'une amélioration que l'on peut préparer celle qui va suivre.

Les améliorations apportées au sol ont la même importance que la transformation plus apparente et plus facile à calculer de l'outillage industriel. Elles doivent être continues et on peut formuler la loi de progression de la manière suivante : « l'agriculture doit soutenir, à tout instant, un rapport constant avec les systèmes divers de production du pays ». Tout retard est fatal et bien difficile à rattraper : cela n'est que trop visible pour les industries protégées, dont les chefs se sont endormis dans l'indolence. Lorsque la grande propriété a été négligée durant une génération, il devient, presque toujours, impossible de la remettre à niveau, parce que les dépenses à faire en argent seraient excessives et que les augmentations du produit net seraient longtemps sans pouvoir payer les intérêts. D'ordinaire, l'intervention de la petite propriété immédiate sauve la situation.

M. Zolla estime que M. P. Leroy-Beaulieu a beaucoup exagéré en évaluant à 500 millions l'apport de la propriété à la terre ; il ne donne aucun chiffre et c'est vraiment dommage, parce que c'est sur ce terrain que la discussion scientifique aurait pu porter avec fruit. Le propriétaire-capitaliste maintient-il la terre suivant la *loi de progression*? Notre auteur n'a pas de doutes. « Le propriétaire est l'auxiliaire, le banquier, le directeur du cultivateur ; il veille, avec toute l'attention que commande le souci de ses intérêts personnels, à la bonne culture du sol et à l'accroissement de sa valeur intimement liée à sa productivité » (p. 432). C'est là une vue théorique ; bien peu nombreux sont les propriétaires qui dirigent les paysans (1) ; il est certain que beau-

---

fossés de dessèchement, les canaux d'irrigation, les plantations, les digues, etc., ont été tant de fois soumis à des grosses réparations qu'ils ressemblent bien au couteau de Jeannot.

(1) Je pense que M. Zolla a emprunté ce cliché à M. P. Leroy-Beaulieu ; cet économiste dit, en effet, que la grande propriété instruit la petite et la porte à adopter des procédés perfectionnés. M. de la Bouillerie conteste absolument cette théorie, en ce qui concerne la région qu'il habite : « La grande propriété ne montre rien à la petite, les grandes propriétés vivent dans la routine » (*Op. cit.*, p. 38).

Digitized by Google

coup d'entre eux prêtent aux paysans; mais de tous côtés s'élèvent des plaintes contre leurs usures et on réclame à grands cris des institutions de crédit agricole.

M. de la Bouillerie est loin d'être aussi optimiste que M. Zolla; il est d'avis qu'il faut former des associations de paysans; il voudrait que ces associations fussent constituées sous le patronage du parti conservateur. Les idées politiques de l'auteur ne nous intéressent pas; nous devons seulement profiter des précieux enseignements qu'il a tirés de son expérience. Il nous apprend que les paysans propriétaires ont de fortes tendances au socialisme et qu'ils sont parfaitement en état de s'organiser en syndicats pour se défendre contre l'usure, les accidents, etc. Il est donc possible d'espérer que la propagande socialiste, fondée à la fois sur l'intérêt corporatif et la poursuite des fins politiques ouvrières, peut amener de grands résultats dans nos campagnes.

CONCLUSION

Les discussions précédentes, longues et souvent fastidieuses, ne conduisent point à des conclusions bien positives; fort rarement on peut se hasarder à formuler des lois empiriques, d'une portée assez restreinte; plus rarement encore on peut définir avec précision les limites dans lesquelles ces lois peuvent être appliquées. Mais le lecteur n'aura pas perdu son temps, s'il a acquis le pouvoir de douter.

En matière d'économie rurale, on ne possède guère que des doutes; on n'a pas de bons éléments d'observation; les statistiques ne peuvent guère conduire qu'à des conclusions trompeuses (1); les problèmes sont tellement complexes qu'on ne sait comment les poser correctement; les bases scientifiques de l'agronomie sont encore trébuchantes.

Je crois que le livre de M. Zolla aurait beaucoup gagné à être moins

---

(1) Les faits les plus intéressants ne dépassent pas, le plus souvent, en effet, sur les grandes statistiques l importance des erreurs très vraisemblables. Il est surtout peu scientifique de mêler dans un même calcul des résultats extraits de statistiques différentes : c'est cependant ce qu'on fait tous les jours et ce que M. Zolla a dû faire, lui aussi, plus d'une fois. Les dénombrements de la population, les relevés de l'administration des contributions directes, les enquêtes décennales de l'agriculture, les renseignements périodiques fournis par les préfectures doivent être employés toujours séparément. Il est même impossible de réunir les chiffres donnés par deux statisticiens quand ceux-ci ne suivent pas rigoureusement les mêmes méthodes, en vue de fins très voisines.

Digitized by Google

dogmatique. L'auteur, en examinant les questions de plus près, s'apercevra qu'il a émis bien des conclusions douteuses. Il est à désirer qu'il étudie les problèmes socialistes ailleurs que dans les cours de ses collègues de l'École des sciences politiques; peut-être sera-t-il amené à reconnaître que le socialisme jette certaines lumières sur les parties obscures de l'économie rurale.

F.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

ENRICO FERRI. *L'Omicidio nell'antropologia criminale* (*omicida nato e omicida pazzo*) — *avec un Atlas antropologico-statistique.* — Turin. Bocca, 1895.

Ainsi que le titre l'indique, le gros volume récemment publié par M. Enrico Ferri étudie le phénomène de l'homicide dans l'anthropologie criminelle en tant qu'il est la conséquence plus spéciale et plus directe de l'organisation physiologique de celui qui l'accomplit.

Le criminel né et le criminel fou, tels sont les types pathologiques que le savant de Mantoue examine à fond. L'introduction parle de l'évolution naturelle de l'homicide, c'est-à-dire du meurtre chez les animaux, chez les races primitives et chez les sauvages.

Pour quiconque sait qu'il n'existe pas de solution de continuité dans l'enchaînement des êtres doués de vie, cette partie de l'ouvrage est très intéressante.

On y voit analysé le vaste champ des motifs déterminant le meurtre, dans le règne animal : la nourriture, l'amour, la défense, la cupidité, l'antipathie, la colère, etc., etc., et dans la société humaine primitive : la superstition, la piété filiale, la gourmandise, etc., etc. Après ces recherches, M. Ferri arrive à des conclusions multiples.

Je ne m'arrêterai qu'à celle-ci, d'ordre général et synthétique

« — Le meurtre a des racines, non seulement dans l'organisation humaine, mais aussi dans l'organisation animale ; il est l'effet des causes physio-psychiques, physiques et sociales. »

Cette conclusion, écrit l'auteur, détruit complètement deux illusions anti-scientifiques : la première, que ce crime, comme tant d'autres, puisse être rapidement et complètement extirpé de l'humanité, soit au moyen de peines sévères, soit par des innovations sociales, au lieu d'attendre que l'évolution physio-psychique de l'humanité, aidée et hâtée par les changements successifs du milieu social et des mesures que l'étude positive de l'homicide chez les peuples civilisés pourra lui suggérer, en produisent la graduelle diminution ; la seconde, que ce crime, comme tout autre crime, ne soit que l'effet, le *fiat* de la volonté humaine

Digitized by Google

douée du libre arbitre ou de liberté morale dans le choix du bien et du mal, ainsi que le répètent tous les criminalistes de l'école classique, sans exception, avec la philosophie métaphysique et traditionnelle.

Mais cette conclusion nous porte à un résultat d'une importance scientifique et pratique bien plus grand, car elle nous oblige à rechercher l'autre condition des *causes naturelles de l'homicide*, jusqu'ici complètement négligées par nos criminalistes orthodoxes.

Nous voilà donc arrivés à la seconde partie, c'est-à-dire à l'homicide diagnostiqué comme un fait biologique.

De la page 96 jusqu'à 195, c'est une série savamment compilée de données sur l'indice céphalique, sur la capacité crânienne, sur le diamètre frontal, sur la largeur bizygomatique, qui défile devant nous et étudie une suite d'autres mesures crâniologiques sur 1,771 criminels fous et normaux.

Il est inutile de rapporter, dans cette *Revue*, toutes les conclusions auxquelles les recherches de M. Ferri ont abouti : il suffit de rappeler celles qui nous apprennent à distinguer les homicides par leur caractère anthropométrique d'infériorité anthropologique et qui ont entre eux une ressemblance spéciale de type, malgré la diversité de leur origine technique.

Depuis la page 206 jusqu'à 236, on a des observations et des données sur les anomalies crâniennes et sur la physionomie.

Pour ce qui est des anomalies, M. Ferri a accueilli l'opinion énoncée par MM. Amadei et Corre, c'est-à-dire « que dans la crâniologie des criminels on peut trouver des éléments précieux qui marquent la différence entre la forme du crâne des criminels et celle des honnêtes gens (pour nommer ainsi les autres) »; mais, d'un autre côté, elle classifie ces malheureux individus dans la nombreuse famille de ces infortunés mal constitués, qu'on a appelés depuis dégénérés.

Dans les études que je fais depuis quelque temps sur les caractères dégénératifs du crâne, j'ai été amené à croire que certaines particularités morphologiques habituelles chez les criminels coïncident justement avec celles des personnes frappées de dégénération psychique et surtout d'imbécillité et d'épylepsie. »

Quant à la physionomie, une fois expliquée, la différence saillante qu'il y a entre l'anthropologie criminelle et la phrénologie, il apparaît avec évidence pourquoi il est naturel que le visage reflète la psyché.

L'auteur a résumé dans un tableau les principaux caractères physionomiques, retrouvés chez les 1,711 personnes qu'il a examinées, se rapportant enfin à un groupe de photographies comprises dans l'Atlas qui accompagne le texte.

Et puisque je viens de citer cet Atlas, je ne puis m'empêcher d'en relever l'importance et le mérite, qui, j'ose le dire, sont supérieurs au livre

Digitized by Google

lui-même. Outre les 36 figures qui dévoilent à l'observateur impartial des expressions typiques d'une grande vérité, ce qui confirme la corrélation positive entre la structure physique et l'état psychique, il y a dans cet Atlas des tableaux et des prospectus précieux contenant des données anthropométriques sur les individus examinés.

A ces tableaux et à ces prospectus sont unies des tables biologiques compilées avec le plus grand soin et avec des notes relatives aux anomalies crâniennes et de la physionomie, au tatouage, aux précédents héréditaires et personnels, aux conditions sanitaires à l'époque de l'examen, etc., etc.

Ces tables psychologiques sont très instructives et pleines de réflexions capables de satisfaire aux réponses particulières, aux interrogations, aux tendances, aux habitudes, aux manières d'être propres à certains individus, et par lesquels sont expliqués la logique, le sentiment et les affections de ces dégénérés.

De nombreux cartogrammes nous donnent la distribution géographique de l'homicide, tant par rapport au nombre qu'aux moyens et aux indices, avec des parallèles établis entre la distribution de l'homicide et d'autres crimes.

Je reviens au livre :

Quoique, d'après moi, ce que M. Ferri dit à l'égard du tempérament, comme synthèse de la personnalité, en s'appuyant sur la doctrine des tempéraments, depuis longtemps abandonnée et à laquelle il a apporté des modifications, soit parfaitement exact, je trouve qu'il nous dit trop peu de chose au sujet de l'homicide.

Les communications qu'il nous fait au sujet de la race, l'influence de laquelle doit être reconnue, non seulement par la science, mais aussi par la pratique, sont admirables, d'autant plus que les conclusions auxquelles on peut arriver peuvent être toutes différentes, selon qu'on affirme ou non que la race est un élément étiologique principal ou du moins important.

Une fois terminée l'étude sur la constitution organique des homicides, on passe à l'étude de leur constitution psychique.

Tout en restant rigoureusement scientifique, cette seconde partie de l'ouvrage de M. Ferri est bien plus attrayante et elle peut être lue avec plaisir et profit, même par les personnes simplement curieuses de posséder des notions de psychologie et de sociologie. Elle commence par la psychologie de l'homicide né, qui, dans des centaines d'exemples recueillis avec la patience d'un moine et une intelligence tassinomique peu commune, se déroule dans ses formes caractéristiques essentielles d'insensibilité, de superfluité, de défaut d'intelligence, de sens moral, et dans la prépondérance des appétits grossiers et brutaux.

L'homicide n'a, en général, aucune pitié pour ses propres victimes ;

Digitized by Google

très souvent, il est d'une extrême férocité dans l'exécution de son crime, et quelquefois, par un retour d'atavisme très marqué, il touche au cannibalisme. Après le délit, il est aussi apathique que s'il avait commis une pochade quelconque et s'endort d'un sommeil pacifique.

Insensibles pour les autres, les homicides le sont aussi pour eux-mêmes, et les analgésies que l'on observe dans ces hommes sanguinaires sont étonnantes.

De même, ils ne se soucient aucunement de leurs complices, que très souvent ils dénoncent ou qu'ils tuent.

Pendant le procès et au moment de la condamnation, ils se montrent en général ou cyniques, ou indifférents, ou vantards; ou bien ils cherchent à se défendre en se prévalant d'excuses qui, n'étant pas proportionnées au crime, indiquent par cela même le défaut de sensibilité chez ceux qui les croient des raisons suffisantes pour les absoudre de leur délit.

La manière dont ils expient leur crime, l'aplomb avec lequel ils supportent leur peine, l'effronterie même de raconter la cause qui l'a déterminé, sont de nouvelles preuves de l'anesthésie morale dont on a si souvent parlé.

On trouve néanmoins, bien que très rarement, des traits de bonté au milieu de tant de dépravation; l'amour idéal, les affections de famille, l'amitié, la générosité, la charité, la loyauté, la justice quelquefois naissent et se développent dans des cœurs pervertis, comme quelquefois dans les consciences les plus pures naissent et se développent des germes vicieux. Le criminel né, par son imprévoyance, atteste l'infériorité de son intelligence, et par cela même il commet une quantité d'imprudences capables de le jeter entre les mains de la police.

A partir de la page 540 jusqu'à la fin du livre, l'auteur expose la psychologie du criminel fou. Chez les fous, la délibération du crime peut se produire, soit par l'invasion lente de l'idée homicide, soit par une impulsion subite momentanée.

Dans le premier cas, c'est le phénomène de l'obsession qui se produit et l'individu qui en est la victime est dominé par l'idée fixe de tuer, qui s'empare de lui, qui l'agite et que souvent il combat par des précautions préventives réelles jusqu'à ce que, à un moment donné, elle revêt la forme impulsive et éclate par l'action criminelle.

Dans le second cas, on observe le phénomène de la vraie impulsion sans motifs déterminants, ou bien ayant un motif criminel ou légitime ou par effet d'hallucination ou d'illusion, en à cause de suicide ou de sacrifice comme s'ils y étaient déterminés par l'idée de sacrifier la victime pour la soustraire au malheur, au danger, à la douleur et à la damnation ou bien s'en préserver eux-mêmes.

Le maintien des homicides fous, avant le crime est caractérisé bien

Digitized by Google

souvent par la préméditation qui, de cette manière, vient à être démontrée possible dans l'aliénation mentale ; ce dont la plupart de ceux qui ignorent les lois de la psycho-pathologie, c'est-à-dire les magistrats et les juristes classiques, ne veulent pas convenir.

Outre la préméditation, la caractéistique de ces homicides fous est de ne se soucier aucunement des témoins de leurs crimes; ils l'accomplissent imprudemment devant eux ; ils n'ont pas de complices et ne s'arrêtent ni devant la divulgation de leur crime ni devant les menaces.

Au moment de commettre le crime, l'homicide fou est très agité ou bien devient si féroce qu'il atteint presque au cannibalisme, souvent à cette férocité est uni le pervertissement sexuel et la nécrophilie.

Après le crime, l'homicide fou présente un type semblable à celui de l'homicide né ou bien il incarne en lui un type spécial.

Les précédents de ces homicides peuvent être héréditaires ou personnels, soit qu'ils leur aient été transmis par des parents fous ou dégénérés, épileptiques ou idiots, etc., soit qu'ils les aient acquis par des habitudes alcooliques, par la vie déréglée, par le vagabondage, par des occupations instables, ou même par des antécédents bons et réglés.

Une preuve importante pour classifier ces homicides fous c'est la récidive dans le crime pour lequel ils ont été accusés ou bien condamnés.

Telle est l'œuvre de M. Enrico Ferri que j'ai tâché de résumer à grands traits.

Elle nous fait désirer très vivement la seconde partie de l'ouvrage qui traite de l'homicide déterminé par le milieu social externe.

ADOLFO ZERBOGLIO.

G. RUMELIN. *Problèmes d'économie politique et de statistique* (traduit de l'allemand par Ar. de Riedmatten), 1 vol. in-8 de VIII-327 pages, Guillaumin, éditeur, Paris, 1895.

Ce volume est formé de dix essais choisis dans un recueil d'études et discours du professeur Rumelin, mort en 1889 : il avait occupé depuis 1867 la chaire de statistique et de psychologie à l'Université de Tubingne. Le traducteur dit qu'on y « trouvera, sans doute, plus d'une formule originale, plus d'une pensée neuve, des vues morales profondes..., bien rarement quelque thèse hasardée ou dangereuse » ; il fait cependant des réserves expresses sur l'essai relatif à la surpopulation et à l'apologie des pratiques malthusiennes.

Je crois que l'on aurait bien amélioré le volume en supprimant deux essais assez médiocres sur « *la politique et la morale* » et sur « *la culture morale et la culture intellectuelle* ». Dans le premier, on trouve une dissertation assez confuse pour montrer que l'État, n'étant pas un

Digitized by Google

individu vivant en société, n'est pas soumis aux règles qu'il impose aux citoyens (p. 61); qu'il « fait et dépasse » le droit concret, que par suite il lui incombe de changer le droit défectueux, tout en étant soumis à l'idée de droit (p. 64). L'auteur profite de l'occasion pour discuter l'œuvre classique de Machiavel (p. 69-p. 71), et cette discussion ne s'élève pas au-dessus des dissertations morales ordinaires (1). Rumelin ne voit pas que l'écrivain florentin a voulu donner la dogmatique du pouvoir poursuivant ses fins propres, comme plus tard l'économie politique classique donnera la dogmatique du capitalisme poursuivant son enrichissement; il écrivait à un moment où, en fait, le pouvoir de l'État politique était libéré des freins moraux et se libérait des résistances féodales, tout comme les économistes devaient écrire pour une société industrielle émancipée de la morale traditionnelle et occupée à ruiner les législations ou les usages gênants.

Vouloir raisonner sur Machiavel au point de vue moral, c'est méconnaître le caractère et l'originalité si puissante du grand écrivain. Il importe même assez peu de savoir s'il a eu en vue l'affranchissement de l'Italie; Rumelin ne voit, « dans ce chapitre vanté, qu'un ornement oratoire, bien plutôt que la conclusion sérieuse d'un livre aussi choquant ». La question est d'ordre bien plus élevé.

Dans le second de ces essais, l'auteur recherche quel est l'effet de la culture intellectuelle; il nous apprend que, dans une enquête agricole, on demanda s'il y avait progrès moral; plusieurs réponses déclarèrent qu'il y avait regrès; « aucune, cependant, n'avait constaté un recul de l'instruction accompagné d'une amélioration des mœurs » (p. 223). Les adversaires de la culture demandent d'expliquer pourquoi « la diminution des délits ne marche pas de pair avec l'amélioration et la propagation de l'instruction populaire...; [pourquoi] les classes cultivées fournissent actuellement un plus fort contingent aux maisons de correction qu'il y a trente ou quarante ans » (p. 249). Ces problèmes ne sont pas résolus. La pensée de l'auteur est résumée dans cette proposition : « la moralité n'est pas directement enseignable...; mais, entre les moyens indirects qui l'encouragent et l'assistent, la culture de l'esprit occupe, sans doute, le premier rang » (p. 247).

Les théories éthiques de Rumelin sont fort paradoxales quelquefois : il se demande si on ne devrait pas être indulgent pour un récidiviste parce que son crime aurait, « pour excuse, un précédent psychique fatal », en vertu des lois de l'habitude (p. 273). Il répond par la négative : « L'acte

(1) Je ne pense pas que l'auteur eût une érudition étendue, car il se trompe manifestement, quand il expose l'éthique de Socrate : « il ne s'agirait que de montrer [aux hommes] le vrai bien et l'on peut les y conduire par leurs propres principes » (p. 226).

Digitized by Google

moral... ne peut jamais devenir automatique à la manière des actes que notre intellect et nos muscles finissent par accomplir inconsciemment à force de les répéter. Il est, *toujours à nouveau, libre, conscient, personnel*... L'acte moral est toujours l'acte le plus intime de notre vie spirituelle auquel, par sa nature même, tout mécanisme répugne. Les organes dépendants et au service du moi peuvent seuls devenir automatiques, non le moi lui-même directeur et central » (p. 274).

Cette théorie est empruntée à un essai sur l'*habitude*, écrit en 1879, qui semble, aujourd'hui, bien vieilli dans certaines parties; l'auteur trouve en nous deux principes : « le désir d'agir et le plaisir de changer », qui servent à expliquer, par exemple, « l'antipathie de l'homme naturel pour tout travail ». Le travail nous force à nous contraindre pour continuer nos occupations malgré la fatigue et exige que « nous fermions la route de notre conscience à l'attrait des autres organes qui réclament leur tour d'agir et de se satisfaire » (p. 260)...« Nos inclinations... nous porteraient vraiment à toujours jouer, à changer constamment d'idée et d'occupation, de sorte qu'aussitôt détendue ou lassée, chaque inclination fît place à une autre » (p. 261). Ceci rappelle beaucoup de rêveries de Fourier sur la *papillonne*.

Les observations suivantes sont ingénieuses : « La répétition facilite, éclaire, corrobore la *représentation* et l'*action*; elle affaiblit le *sentiment*... La répétition d'une action ou d'une représentation engendre l'*exercice* et l'*habileté;* celle des impressions du sentiment produit l'*habitude*. Il est inexact de dire qu'on apprend par habitude... L'exercice est une répétition à laquelle le progrés se joint; l'habitude n'enseigne qu'une négation, la patience (p. 262).

« Le nouveau est mal venu en tant qu'il nous oblige à réapprendre .. Le moi... ne préfère pas le vieux pour le vieux, mais à cause des incommodités du nouveau. C'est là le principe du conservatisme qui agit sur le développement des peuples comme sur la vie des individus » (p. 268).

« A côté du principe logique de la permanence des notions..., se place la *loi morale* (1), également générale, d'agir de même dans un même cas et non tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Mais cette loi ne

(1) L'auteur se demande, dans un autre essai, comment le mot *loi* peut avoir des sens si différents, qu'on puisse l'appliquer au « devoir d'aimer ses parents » et au « parallélogramme des forces ». Il répond : « La raison n'est pas seulement dans le sentiment commun d'une vague antithèse à l'arbitraire et au désordre... La loi morale... n'est ni un vain fantôme, ni une pure idéalité... Ce qui y trouve son expression, ce sont nos plus nobles forces psychiques, ce désir indéfini de posséder, pour notre moi et la totalité de notre expérience, un centre suprême et dernier, de rattacher l'infime fragment de notre vie individuelle à l'ensemble harmonieux du monde » (p. 28).

Digitized by Google

touche que le côté formel de notre pensée et de notre vouloir et ne garantit aucunement la légitimité de ce qui est pensé et voulu » (p. 269).

De l'action réciproque des hommes les uns sur les autres et du « désir d'un ordre plus stable dans la série des mobiles », naît une certaine régularité dans la vie. « La puissance de la *coutume* montre bien le profond besoin qui est en nous de l'ordre, de l'égal traitement du semblable, jusque dans les choses où l'arbitraire et le changement à volonté ne semblent préjudicier à personne. Ajoutez à cela l'attrait du commode et du facile... et nous comprendrons cette pression intime, cette contrainte qui nous fait parler de l'invincible puissance de l'habitude » (p. 271).

« Un droit coutumier se crée alors que les organes de l'administration de la justice, sans entente préalable ni intention préconçue, appliquent constamment aux mêmes faits une même solution, comme si elle découlait de la nature des choses... Ce qui va de soi pour tous est aussi réputé juste pour tous et devient ainsi l'expression de la volonté sociale » (p. 272).

On se préoccupe beaucoup dans les milieux français (au moins dans ceux qui renferment des *hommes éminents*) de déterminer l'origine psychologique des phénomènes sociaux. Nous trouvons ici des observations d'autant plus dignes d'être relevées que l'auteur n'hésite jamais à rattacher les sciences sociales au groupe plus général des sciences psychiques; il dit notamment : « Une loi sociale devrait exprimer la forme fondamentale élémentaire de l'effet d'ensemble (massenwirkung) des forces psychiques (1). Mais comment parvenir aux lois sociales si, en dehors des principes logiques, nous ne possédons guère encore de principes psychiques? Comment expliquer une résultante sans connaître les facteurs dont elle est le produit?... Dans le monde psychique, *ce qu'il y a de plus complexe, de plus enchevêtré, c'est l'individu*. . Les sciences sociales ne dépendent donc point uniquement de la psychologie; mais elles réagissent sur elle, dans une même mesure lumineuse et féconde » (p. 10).

On pourrait même, je crois, aller plus loin que Rumelin et dire que les phénomènes psychologiques normaux ne sont susceptibles d'une observation vraiment scientifique que dans la mesure où ils manifestent leur action dans l'ordre sociologique.

Rumelin n'est pas moins net quand il se trouve en présence de la théo-

---

(1) Il dit dans le même essai sur *la notion d'une loi sociale :* « la loi c'est la définition des forces » (p. 6) et « une loi psychique devrait nous présenter des forces psychiques dans la forme fondamentale, simple et toujours la même, de leur activité » (p. 7). Cet essai doit être considéré comme l'introduction du suivant : « *de la notion de peuple* », le plus important du volume par sa portée philosophique.

Digitized by Google

rie fantastique de l'*organisme*. « Le peuple serait-il, au lieu d'un genre, un individu, un être supérieur, comme nous semblons journellement l'admettre en parlant du caractère, de l'esprit, voire de l'âme de tel peuple? » (p. 32.).... « Nous ne pouvons parler de l'esprit, du caractère, de l'âme d'un peuple qu'au sens où nous parlons de l'esprit d'une époque, du caractère d'une contrée. de l'âme d'un poème..... L'idée de placer une psychologie des peuples..... à côté de la psychologie traditionnelle pourra difficilement se maintenir..... Il n'y aura jamais qu'une seule psychologie. Une personne morale sans le centre unitaire de la conscience sera toujours une pure imagination pour ceux qui ne peuvent se représenter une volonté sans un être voulant, une pensée sans un être pensant » (p. 48 et p. 49).

Voici comment l'auteur entend la genèse de l'*esprit objectif*. Tout à la base se trouve la tendance à se grouper, « à entrer dans un certain cercle qui s'affirme comme fermé aux regards des autres..... L'objet et la forme les plus immédiats de l'humaine sociabilité, c'est d'élever le sentiment individuel de soi-même à celui du groupe, ... de nous fondre en lui..... C'est par le groupe que des sphères d'idées s'affirment vigoureuses et indépendantes sous des formes fixes et capables de résistance » (p. 37). — En second lieu, quand nous nous mettons d'accord avec une autre personne sur une idée, il y a plus qu'une simple addition de deux forces. « Nous éprouvons pour notre idée un regain d'intensité, de clarté, de sûreté..... La confiance en l'idée commune grandit avec le nombre des adhésions. Et, pour nous servir d'une comparaison, en admettant qu'à chacune de nos idées, ou groupes d'idées, corresponde dans notre cerveau une image....., nous dirions que les idées solitaires n'y produisent que des images légères et vite envolées, les idées partagées des images fortes et résistantes, et qu'enfin les idées générales ou dominantes autour de nous s'y créent comme un *plexus* fixe et permanent » (p. 40). Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette loi agit surtout dans les questions d'ordre supérieur; « la confiance en notre propre jugement nous suffit dans les questions d'avantages ou d'intérêts personnels (1)..... Il en est tout autrement pour les *biens spirituels* » (p. 41). Les idées générales et morales finissent par apparaître sans leur origine subjective, comme si elles n'avaient « pas leur réalité dans la tête des individus, mais [flottaient] au-dessus d'eux dans les régions d'un monde supérieur des esprits » (p. 42). C'est donc à tort que Hégel sépare « ces puissances spirituelles de toute activité subjective et, supprimant toute mé-

(1) C'est pourquoi l'individualisme sera toujours la base de toute pensée chez les *marchands* et de toute philosophie chez les gens qu'ils paient pour philosopher en leur honneur. Les marchands comprennent toutes choses sur le modèle des relations propres aux *biens matériels*.

Digitized by Google

médiation, nous les fait apparaître comme des degrés supérieurs de révélation dans l'auto-développement dialectique de l'esprit absolu et leur enlève par là toute attache avec la réalité » (p. 43). Il faut aussi tenir compte des « *assises naturelles de toute sociabitité* : l'habitation commune, le langage, l'échange des besoins et des produits, les influences géographiques et l'hérédité des qualités ».

Rumelin fait, très heureusement, observer que sa théorie anti-idéaliste de l'esprit objectif explique les conflits qui existent entre les diverses tendances morales (1); « les biens idéaux..... peuvent maintenir et développer leur indépendance réciproque; l'un peut devancer l'autre ou s'en trouver dépassé; ces conflits..., par le désaccord pénible qu'ils mettent dans nos âmes avides d'harmonie, maintiennent l'humanité dans une fermentation constante et appartiennent ainsi aux plus puissantes impulsions de son progrès » (p. 43),

Le point de vue historique n'est pas franchement accepté par Rumelin; il émet cependant quelques doutes sur la valeur des axiomes de l'économie politique (p. 26), et il se demande si toutes lois sociales ne seraient pas hypothétiques et « s'il n'y aurait qu'un seul genre de grandes lois absolues, celles du développement de l'humanité » (p. 27). Je ne crois pas que, sur ce point, il ait dépassé les doutes du sens commun.

Une partie considérable du livre est consacrée à la statistique; les opinions de l'auteur ont ici une valeur tout à fait particulière. Je ne m'arrête pas sur les critiques adressées à l'école de Quételet, qui annonçait une loi sociale dès qu'elle avait « groupé des chiffres constants autour d'un certain centre » (p. 17). Tout le monde est d'avis, aujourd'hui, que ces constatations ne peuvent être appelées lois; ainsi, à propos des naissances de filles et de garçons, Rumelin dit : « Est-ce à dire qu'il y ait là un ordonnancement divin, comme le pense le premier inventeur de la chose, ou même une loi naturelle, comme disent les statisticiens modernes?... Ce qui nous manque ici, c'est bien plutôt précisément la loi; et cette loi ne peut être qu'une loi de la génération, à découvrir par la physiologie » (p. 19).

Je ne saurais partager, complètement, l'opinion de Rumelin quand il discute contre Quételet sur les écarts accidentels dus à la liberté (p. 22). Quételet s'est trompé certainement quand il a cru (d'accord en cela avec presque tous ses contemporains) que le *hasard* n'a qu'une seule

---

(1) Dans les théories idéalistes, ces conflits sont inexplicables, à moins de faire intervenir subrepticement la matière; mais alors on abandonne le terrain du vrai idéalisme pour venir aux théories sur la forme et la matière. Cf. les remarques de M. Plekanow sur la *Philosophie de Hégel* (*Ere nouvelle* nov. 1894, p. 260 - p. 264). Hégel est obligé de compléter ses thèses par des considérations matérialistes.

Digitized by Google

manière de se manifester : l'expérience seule peut nous apprendre dans quels cas la loi de probabilité est utilisable. On lui a beaucoup reproché d'avoir eu une idée étroite de la liberté (p. 23); il appelait liberté cette indétermination limitée qui se manifeste au moment de la réalisation d'un acte quelconque : cette indétermination paraît devoir se résoudre en plusieurs genres, tous *d'origine purement physiologique,* et donner lieu à des écarts conformes à la loi de Gauss. La vraie liberté est celle de *l'élection des motifs ;* mais M. Douglas-Galton a montré qu'elle n'agit pas aussi fréquemment qu'on pourrait le croire ; ses effets peuvent donc se trouver noyés dans une grande statistique ; et pratiquement Quételet a raison, dans presque tous les cas. Ce qui reste critiquable, c'est l'application de la notion de probabilité aux actes délibérés, aux jugements des tribunaux : l'expérience n'a pas prononcé sur ce point.

J'estime que Rumelin se trompe, gravement, dans son argumentation contre la *loi du grand nombre* (p. 15). Il lui semble étrange qu'il y ait les lois valables seulement dans les deux tiers ou les trois quarts des cas. Il s'agit évidemment de lois empiriques, c'est-à-dire de relations de coexistence ou de succession révélées par l'expérience. Il y a, à mon avis, dans sa thèse une confusion : je veux bien admettre que la formule trouvée sera « générale et sans exception » dans un certain sens, en tant qu'elle s'applique aux *fantômes mathématiques* imaginés par les statisticiens, pour tenir la place des réalités ; mais il faut bien ensuite comparer les résultats avec l'observation ; nous ne sommes pas maîtres de l'observation ; nous ne pouvons pas remplacer les mouvements réels par des mouvements expérimentaux enchaînés par un mécanisme ; les connexions qui existent échappent à notre puissance ; — heureusement il nous suffit d'avoir une certaine approximation, de savoir que dans un nombre considérable de cas l'écart ne dépassera pas un certain taux. C'est à cette condition, par exemple, qu'on peut utiliser les formules de mortalité pour calculer les primes d'assurance. Il n'est pas exact de dire que l'on traite « comme un être réel un groupe d'individus » (p. 16) ; nous marquons pour ce groupe une qualité et nous l'exprimons par un fantôme mathématique, capable d'entrer dans des calculs : c'est à l'observation qu'il appartient de dire dans quelles conditions les conséquences numériques obtenues sont utilisables.

Les deux dissertations de Rumelin sur l'*objet de la statistique* sont ingénieuses, mais elles n'abordent pas les grandes difficultés de méthode. Je dois, cependant, signaler le rapprochement que l'auteur établit entre la statistique et la météorologie (p. 106) ; cette observation est très importante et je crois pouvoir conseiller à tous ceux qui veulent s'occuper de statistique de s'y préparer par des études météorologiques approfondies : ils auront ainsi l'occasion de pratiquer des procédés de discussion qui leur seront d'un grand secours ; c'est ainsi qu'ils appren-

Digitized by Google

dront à comprendre que les périodes d'accroissement et de décroissance n'ont pas de causes déterminables dans le plus grand nombre des cas, — en dépit des préjugés populaires (1).

L'essai sur *la ville et la campagne* est l'un des meilleurs qu'on ait écrits sur ce sujet; Rumelin montre que la ville et la compagne ne constituent pas des genres placés en dehors des conditions économiques locales; la natalité et le nombre des mariages se distribuent suivant des lois très variables (p. 212). Il fait voir que les grandes statistiques brouillent tout; il faudrait, tout au moins, distinguer la ferme, le village, la petite et la grande ville (p. 218); mais rien ne vaut une bonne « monographie, qui éprouve tous les éléments »; elle est plus « instructive que tous les tableaux alignés qui partent de distinctions et de suppositions irréfléchies » (p. 213).

Trois mémoires sont consacrés à la population. L'un d'eux est très ingénieux; il a pour objet : « *la notion et la durée d'une génération* »; l'auteur considère cette durée comme « un des moyens les plus propres pour caractériser l'état social d'un peuple et le comparsr à un autre. Les peuples jeunes, grandissants, entraînés dans un progrès et une croissance rapides, ont, en principe, des générations courtes » (p. 167). Les deux autres sont fort intéressants par les préoccupations qui dominent l'esprit de Rumelin, surtout le second, écrit en 1881, et consacré à dénoncer le péril qui menace l'Allemagne par suite de sa « *surpopulation* ».

Dans l'essai sur les *théories de Malthus*, Rumelin disait d'une part que « tout peuple appelé à une haute culture développe plus rapidement ses revenus que sa population » (p. 178) et d'autre part que « la santé d'un peuple semble exiger un constant et notable excès des naissances sur les décès » (p. 191). Il engageait son pays à imiter la France (2) qu'il lui propose encore pour modèle dans son second essai; « les mariages y étaient, il y a cent ans, aussi féconds qu'ils peuvent l'être actuellement en Allemagne... Cette continence permet à la France de

---

(1) Peu de météorologistes cherchent aujourd'hui dans des phénomènes astronomiques les causes des périodes sèches, des chaleurs persistantes. Le nombre des gens qui rapportent tout à la lune va même en diminuant. Il n'est plus permis, aujourd'hui, de prétendre attribuer la figure d'un phénomène à une cause externe parce que cette figure n'est pas explicable par le calcul des probabilités. Le premier travail du statisticien consiste à étudier les types spéciaux propres au genre des phénomènes qu'il examine.

(2) Il y a un point sur lequel Rumelin a parfaitement raison; il estime qu'il est monstrueux qu'en Allemagne 30 p. cent des enfants meurent dans la première année, alors que la moyenne est de 20 p. cent dans l'Europe centrale (p. 198). Il voudrait aussi que le chiffre des décès pût être abaissé sur la population générale.

Digitized by Google

grandir son revenu national plus rapidement que sa population... C'est l'instinct intelligent qui fait des Français des malthusiens inconscients » (p. 317-p. 320). En Allemagne le revenu ne paraît pas augmenter aussi rapidement que la population (p. 284). Ce pays n'a pas, comme l'Angleterre, les ressources d'un énorme commerce colonial (p. 293, p. 300); il y a partout encombrement des carrières (p. 303); la grande industrie a bouleversé toutes les anciennes relations et amené la ruine des anciennes lois restrictives (p. 307). Ce qui rend le problème social insoluble c'est que le prolétariat ne cesse d'augmenter; il ne veut pas pratiquer la continence malthusienne, il menace de tout submerger; « ne serait-ce pas aboutir de gaieté de cœur à l'inverse de la solution darwinienne? » (p. 312).

Et quelle théorie propose le savant statisticien? « Il est impossible d'admettre que ce soit le droit de tout Allemand d'avoir, aux dépens de la société, autant d'enfants qu'il lui plaît » (p. 312). Il faudrait agir sur les masses en leur prêchant la continence française (p. 320), exiger des jeunes gens qui veulent contracter mariage avant trente ans des garanties de revenu assuré (p. 323), supprimer la recherche de la paternité (p. 324). Toutes ces ressources sont bien faibles et on vérifie ici, une fois de plus, cette vérité que les économistes ne peuvent aborder le problème de la population sans réduire à l'absurde tout le système social, qu'ils prétendent vouloir conserver et améliorer.

Ce volume est d'une lecture agréable, plein de renseignements utiles; si on n'y trouve pas des vues très originales, on y rencontre bien des réflexions intéressantes et des observations suggestives. Plus d'un lecteur impartial pourra se rendre compte que les *découvertes de la science sociologique française* ne sont pas de bien grandes inventions et que la genèse psychologique des phénomènes sociaux n'est plus à inventer, depuis trente ans au moins.

J. DAVID.

J. LOURBET. *La femme devant la science contemporaine*, 1 vol. in-18 de VIII-178 pages. F. Alcan, éditeur, Paris, 1895.

Ce petit volume a été critiqué d'une manière incisive par M. Faguet, dans les *Débats* du 12 décembre 1895. Le professeur de la Sorbonne fait observer que les philogynes contemporains veulent, tout comme les anciens amis des femmes, faire la cour au beau sexe; au lieu de leur adresser des sonnets et de vanter leurs grâces, ils célèbrent la science de leurs amies. Peut-être la nouvelle mode a-t-elle du bon, car il est plus difficile d'écrire un volume documenté sur la psychologie physiologique

Digitized by Google

que de rimer à la manière de Marino sur les beautés du corps de Marie de Médicis.

Le titre du livre devait être *Les femmes contre la science*; car, presque toujours, l'auteur plaide contre les déductions hâtives tirées par les savants d'expériences contradictoires ou insuffisantes. « Par la comparaison des activités visibles des germes chez les espèces inférieures avec les caractères de l'homme et de la femme dans la société actuelle, MM. Sabatier et Fouillée prétendent établir les bases d'une psychologie des sexes marquée au coin de la science : c'est abuser de l'anthropomorphisme » (p. 114).

Il est amené à argumenter souvent contre les psycho-physiciens, ce qui le conduit, insensiblement, à prendre parti dans les querelles des matérialistes et des spiritualistes; cela semble d'autant plus oiseux qu'il déclare que les deux écoles ne peuvent produire que des hypothèses (p. 64). Ses appréciations ne sont pas toujurs assez libres; ainsi, en y réfléchissant de plus près, il verrait que la thèse spiritualiste soutenue par M. A. Gautier, dans la *Revue scientifique* du 11 octobre 1886, ne mérite pas du tout l'épithète de remarquable (p. 17).

Il dit que « vouloir connaître exactement la valeur de la pensée au moyen de la psychophysique et de la psychométrie, c'est, du moins, en l'état présent de la science, une tentative absolument vaine » (p. 43); c'est vrai, mais que de considérations singulières données à l'appui de cette idée! L'auteur n'a qu'une notion très vague de la loi de Fechner (p. 40) et il n'a pas lu l'explication qu'en donne M. Mercier, le savant professeur de Louvain, à la suite de M. Wundt: « Ce que nous soumettons à la mesure, ce n'est pas la sensation comme telle, mais notre estimation de la sensation « *empfindungsschätzung* » (*Psychologie*, p. 147). Mais en France, il faut reconnaître que cette doctrine est restée à peu près inconnue.

Il est tout à fait regrettable de voir l'auteur faire appel à la télépathie et écrire que l'on a constaté des phénomènes d'après lesquels « les hommes peuvent communiquer entre eux sans l'intermédiaire sensorielle, telle que nous la concevons » (p. 43).

M. Lourbet semble, à tout instant, embarrassé quand il est en présence du moindre problème psychologique; il lui arrive même de présenter, à côté d'excellents arguments, des raisons un peu risquées : il fait une statistique des petits hommes (p. 25) pour prouver que le génie n'a pas besoin d'un corps très puissant et il vante, d'une manière un peu maladroite, les qualités mentales de certains eunuques célèbres (p. 126). M. Faguet s'est égayé de l'explication donnée de l'infériorité des femmes au point de vue de l'odorat; la femme se parfume « pour plaire à l'homme » et son sens olfactif devient moins subtil (p. 35). Mais pourquoi le parfum plait-il? et pourquoi choisit-on certains parfums? il eût

Digitized by Google

été intéressant de voir la question élucidée; M. Mantegazza a proposé, sur ce point, des hypothèses ingénieuses (*Physiologie de l'amour*, p. 150).

L'auteur combat vivement les gens qui veulent trop s'appuyer sur les « études contemporaines sur le cerveau » (p. 65). Il est étonnant qu'il n'ait pas fait mention de la théorie de M. Wallace, qui est si favorable à ses idées (*La sélection naturelle*, trad. franç., p. 352).

Il paraît difficile d'admettre la loi qu'il propose : « Plus l'être devient complexe, plus chacune de ses fonctions tend à se spécifier, à ne garder avec ses parentes que les liens de solidarité strictement nécessaires à l'harmonie de l'ensemble » (p. 134).

A signaler en terminant une lacune singulière dans la lecture de l'auteur : il ne connaît pas la *psychopathia sexualis* du professeur Krafft-Ebing, où se trouve le meilleur essai écrit jusqu'ici sur la psychologie de la femme.

M. Faguet dit que la question n'est pas d'ordre scientifique, mais d'ordre social; c'est bien aussi l'opinion de M. Lourbet. « Tout le problème se réduit à savoir s'il importe au progrès humain sous toutes ses formes que [la femme] soit une énergie spontanée et non un reflet. Les impatients se hâtent de décider; la philosophie scientifique ne conclut pas encore » (p. 170). Quant à lui, il est pour l'émancipation complète : « car la liberté est la mère de l'originalité, de la variété, de tout progrès, et d'ailleurs *tout individu a le droit d'être soi* » (p. 171).

Cette conclusion donne la clef de tout le livre; la question appartient à la métaphysique des mœurs et je ne puis m'empêcher de me reporter à une conférence de M. A. Desjardins sur les *ennemis des femmes*, publiée dans la *Revue féministe* des 5 et 20 décembre 1895. L'éloquent magistrat se place au même point de vue de M. Lourbet, mais d'une manière bien plus nette : il pose de suite, que le mouvement anti-féministe moderne est identique au mouvement anti-chrétien; Proudhon attaque Dieu et la femme. Il raisonne comme les apologistes et il s'efforce de montrer la faiblesse des arguments tirés de la science par M. Strindberg; la réfutation ainsi conduite, il reste maître de la place avec son hypothèse métaphysique, postulée dès le premier pas. M. Lourbet, n'ayant pas affirmé sa doctrine, se trouve désemparé quand il faut conclure : son œuvre est purement négative, tandis que M. Desjardins défend les droits de la femme tels qu'il les croit définis par le Christ, saint Paul, Tertullien et saint Jérôme (1).

---

(1) M. Desjardins dit qu'avec les amies de saint Jérôme commence le rôle théologique de la femme; il y aurait eu un intéressant chapitre à écrire sur l'influence des femmes dans le développement de la dogmatique, du culte et

Digitized by Google

Ne serait-il pas possible cependant de trouver dans l'investigation scientifique quelques indications positives? M. Lourbet n'a pas abordé franchement la question, parce qu'il était mal préparé pour étudier le rôle historique de la femme; le chapitre même qu'il a consacré aux rapports des actes et de l'intelligence est le plus faible du volume; il soupçonne à peine qu'il faut faire appel ici à des notions économiques. Ecrire l'histoire des rapports sexuels sans posséder en même temps l'histoire de la propriété, disait dernièrement un professeur du Collège de France, c'est une folie comparable à celle d'un architecte voulant construire d'abord le toit d'une maison. K. Marx nous a appris que c'est par le côté économique que ce problème doit être abordé : nous ne pouvons juger des réformes à faire dans le mariage que dans la limite où nous pouvons juger des changements à apporter dans l'économie.

D'après la bibliographie placée à la fin du livre, on voit que M. Lourbet n'a eu connaissance d'aucun ouvrage émanant de l'école socialiste, même du petit livre d'Engels sur *l'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, où les travaux de Morgan sont résumés et où se trouvent de si précieux aperçus sur la destinée de l'union sexuelle.

En résumé, le volume de M. Lourbet n'est pas aussi bien documenté que le dit M. Faguet, mais il est beaucoup plus intéressant qu'on n'aurait pu le croire d'après la mordante critique faite par le collaborateur des *Débats*.

X.

B. Croce, *Il concetto della Storia nelle sue relazioni col concetto dell'arte*, 1 vol. in-12 de 143 pages, E. Lœscher, éditeur, Rome, 1896.

La question discutée a paru bien subtile à beaucoup de personnes (p. 78); ne sommes-nous pas habitués à appeler *science* toute espèce de connaissance? Les positivistes ont mis la même confusion à la mode en Italie (p. 29); mais depuis que l'histoire est entrée pour une si grande part dans l'enseignement de la jeunesse, il est devenu nécessaire de savoir exactement ce qu'on enseigne et dans quel esprit il faut enseigner.

En plus de l'intérêt direct que présente la discussion, ce livre est curieux par l'état d'esprit qu'il nous révèle chez les penseurs italiens. C'est avec plaisir qu'on voit apprécier à leur juste valeur les puérilités spencé-

---

de la légende catholique. Il est malheureux que M. Lourbet n'ait pas examiné cette question, quand il a parlé des « femmes qui se sont illustrées dans la science, les lettres, les arts » (p. 85).

Digitized by Google

riennes, qui chez nous passent encore pour de profondes pensées : ce sont pour M. Croce « le symbole de la médiocrité philosophique de notre temps » (p. 19). Tout le monde approuvera également son appréciation de l'œuvre médiocre de Buckle (p. 35).

M. Croce a été considéré par quelques critiques comme hégélien (p. 94); il s'en défend, mais il est clair qu'il a une connaissance très étendue de Hégel et qu'il a beaucoup profité de cette lecture. Aujourd'hui la vraie manière d'être hégélien est de s'inspirer de l'œuvre du prodigieux maître ; on commence à reconnaître que la *philosophie de l'histoire* doit être sérieusement méditée pour pouvoir poser correctement les problèmes (p. 38). C'est, d'ailleurs, éclairé par un esprit hégélien que M. Croce a examiné l'esthétique (p. 94) et qu'il a pu soutenir que l'art est une connaissance (p. 132 et *passim*). Et à ce propos, je ne puis résister au plaisir de citer une belle formule de l'auteur ; il reproche aux hégéliens d'avoir méprisé le beau naturel : *non avvertivano abbastanza che nella contemplazione dello bello naturale avviene una specie di creazione artistica. Il bello di natura non è, come dicono essi, inanimato ; ma è, anzi, animato dallo spirito del contemplatore, ch' è perciò creatore* (p. 27 note).

L'histoire ne doit pas être confondue sur la préparation critique des matériaux historiques: cette préparation est analogue aux études recueillies par l'artiste (p. 61). Elle est « la représentation du développement, la représentation des choses humaines, en tant qu'elles se développent dans le temps » (p. 41); elle s'occupe des faits intéressants réellement arrivés (p. 56). L'artiste choisit les conditions de la représentation et construit ce qui est subjectivement vrai; l'historien s'en tient à ce qui est objectivement vrai (p. 60 note) ; le premier s'en tient à la réalité possible, le second s'attache à la réalité arrivée (p. 112 et *passim*).

L'auteur connaît tous les travaux faits sur les questions qu'il traite. Plus d'une fois il s'appuie sur l'autorité de notre éminent ami, le professeur Labriola (de Rome). Le livre est facile à lire, malgré l'aridité du sujet et l'intérêt est toujours soutenu.

Digitized by Google

LIVRES DÉPOSÉS

AU BUREAU DE LA REVUE

BENEDETTO CROCE. — Intorno alla storia della coltura (Extrait des *Atti* de l' « Accademia Pontaniana »), broch. de 18 pages, Naples, tipografia della regia università, 1895.

BENEDETTO CROCE. — Il concetto della storia nelle sue relazioni col concetto dell' arte, 2e édit. in-8, Rome, Lœscher, 1896.

JOHN RICHARDSON. — How it can be done or Constructive Socialism, in-18, Londres, Swan Sonnenschein, 1895.

J. MORRISSON DAVIDSON. — The Gospel of the Poor, in-8. — The Old order and the New, in-8. — Scotia recidiva. Home Rule for Scotland, in-8 — 3 volumes de la collection « Bellamy Library », Londres, Williams Reeves.

Résumé du rapport annuel (pour 1894) du Comité d'instruction primaire, section de la Société impériale économique libre à Saint-Pétersbourg, broch. de 22 pages, St-Pétersbourg, 1895.

MAX NORDAU. — Paradoxes psychologiques (traduit de l'allemand par A. Dietrich, in-18, Paris, Alcan, 1896.

LEONIDA BISSOLATI. — Che cosa è il socialismo ?, broch. de 8 pages, 1896.

UGO BERTOSSI. — Ribellione. Sonetti umani, con prefazione di Camillo Antona Traversi, broch. de 74 pages, Rocca S. Casciano, L. Cappelli, 1896.

A. HAMON. — On the definition of Crime, (extrait des Archives d'Anthropologie Criminelle, trad. anglaise), broch. de 16 pages, Londres, Tochatti.

A. HAMON. — Patrie et Internationalisme, broch. de 24 pages, Paris, bureau des « Temps Nouveaux », 1896.

FILIPPO VIRGILII. — Il problema agricolo e l'avvenire sociale, in-2, Palerme, Remo Sandron, 1895.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Lefrère.

Digitized by Google

2e Année. N° 3. Mars 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Progrès et Développement.

On trouve, en général, assez ridicule l'idée qui a dirigé Bossuet dans la rédaction du *Discours sur l'histoire universelle;* mais il n'est pas du tout certain que les progressistes contemporains aient apporté beaucoup de perfectionnements à cette théorie un peu enfantine de la Providence. L'opinion qui semble la plus répandue parmi les auteurs modernes est que la société marche forcément vers la *perfection*, vers un état heureux où la vie bonne se réalisera sans difficulté, vers un état caractérisé par l'accomplissement fatal de préceptes moraux réputés supérieurs. La Justice, l'Altruisme, la Solidarité, ou toute autre qualité, seront alors aussi automatiques que les réflexes de la vie végétative peuvent l'être aujourd'hui. Quelques écrivains croient s'élever beaucoup au-dessus des aspirations vulgaires en ne poussant pas leurs théories jusqu'au bout : mais les différences ne sont jamais grandes pour le logicien (1).

La grande différence entre les progressistes et les providentialistes consiste en ce que, pour les premiers, le moteur n'est pas extérieur et n'agit pas pour une fin extérieure : le mouvement dépendrait de la

(1) Bien souvent on remplace l'automatisme physiologique par deux autres conceptions du même genre : tantôt c'est l'extrême plaisir qu'on éprouve à faire ce que l'auteur trouve bon, — tantôt c'est l'extraordinaire facilité que l'on trouve à suivre la voie morale, si bien que le mal ne peut plus être qu'une exception sans importance sociologique.

Digitized by Google

nature humaine et serait rapporté à une Idée immanente. Marx ne faisait pas grande différence entre ces deux doctrines; il les traitait comme équivalentes, — au point de vue sociologique tout au moins. Dans sa critique des *Contradictions économiques* de Proudhon, il reproche à son adversaire de tout déduire de la volonté du génie social aspirant à réaliser l'égalité entre les hommes (1) : « Toute nouvelle catégorie est une invention du génie social, pour éliminer l'inégalité engendrée par l'hypothèse précédente. En résumé, l'égalité est l'intention primitive, la tendance mystique, le but *providentiel* que le *génie social* a constamment devant les yeux... Aussi la *Providence* est-elle la locomotive qui fait mieux marcher tout le bagage économique de M. Proudhon que sa raison pure et évaporée... Providence, but providentiel, voilà le grand mot dont on se sert aujourd'hui pour expliquer la marche de l'histoire. Dans le fait, ce mot n'explique rien. C'est tout au plus une forme déclamatoire, une manière comme une autre de paraphraser les faits » (2).

Dans l'avant-propos écrit par M. Palante en tête de sa traduction du livre classique de M. Ziegler (3), une partie de cette citation est reproduite, et le professeur français dit que l'évolution hégélienne, mystérieuse et fatale, peut satisfaire les Allemands et qu'elle constitue, pour l'école de Marx, « un moyen de se tirer d'embarras tout aussi commode que la Providence de Proudhon ». Je ne sais où M. Palante a vu que Marx croyait à une évolution fatale et prédéterminée.

Il ne me semble pas inutile de préciser un peu les idées qu'on peut se faire des vues de K. Marx sur les transformations, d'autant plus que le texte du *Capital* donne lieu à quelques difficultés d'interprétation.

Dans le sens exact du mot, il faut entendre *développement* comme synonyme de *formation épigénétique :* des choses nouvelles s'ajoutent aux anciennes, sortent de celles-ci et parfois les résorbent ensuite. On sait quelle peine l'embryologie a eue pour s'emparer de cette notion et la mettre en pleine lumière. Mais si la thèse un peu grossière de l'an-

---

(1) *Misère de la philosophie*, p. 111.

(2) Marx demande si « la transformation de la propriété en Écosse doit s'expliquer par la Providence, qui avait en vue de faire chasser les hommes par les moutons ». Dès qu'on entre dans le détail des choses, les théories du progrès deviennent incompréhensibles.

(3) *La question sociale est une question morale*, p. XIII.

Digitized by Google

cienne *involution* (1) n'a pu se maintenir en présence des observations de plus en plus précises des naturalistes, on ne peut pas en dire autant de celle plus subtile de l'information successive par une forme préexistante à ses manifestations sensibles. C'est ainsi que l'on a tant de peine à se faire une idée un peu scientifique (et matérialiste, au sens vrai de ce mot) de ce que peut être l'hérédité. Dans un article publié l'année dernière, M. Delage (2) faisait observer, à ce sujet, une anomalie assez curieuse : M. W. Roux a introduit, en embryologie, une notion très importante et d'une haute portée pour l'avenir, celle de la *mécanique du développement*, et cependant ce novateur « continue à croire à la prédestination des diverses parties de l'œuf » ; il semble cependant qu'il y ait là deux conceptions contradictoires dans toute la force des termes; si, en effet, tout s'explique par les forces élémentaires des cellules qu'on appelle *tropismes* et *tactismes* (3), à quoi peut servir cette *entéléchie*, cet acte premier de chaque partie de l'œuf? M. Delage pense que l'hérédité n'est plus désormais un *principe* capable de diriger le développement de l'embryon; « c'est un *résultat* nécessaire et nullement mystérieux. Comment cette ressemblance pourrait-elle faire défaut quand le point de départ, l'œuf, est semblable et que les routes suivies sont semblables aussi?... L'œuf est une structure extrêmement délicate qui est prise dans ce dilemme : rencontrer, à chaque instant, des conditions identiques à celles qu'a rencontrées l'œuf du parent à la phase correspondante et réagir à ces influences identiques par une modification identique et, par suite, suivre un développement identique, ou périr désorganisé. Si donc il a vécu, c'est qu'il a rencontré, à chaque moment voulu, ces conditions identiques, et il n'est pas étonnant que, identique, à l'origine, à l'œuf maternel et ayant suivi la même évolution, il soit arrivé au même but » (4).

---

(1) « Le rejeton existait tout formé, avec ses organes, ses appareils, sa forme, dans le germe, et la fécondation ne faisait que le déployer... Le germe était l'ébauche, la miniature de l'embryon. » (Cl. Bernard. *Leçons sur les phénomènes de la vie, etc.*, tome I, p. 316.)

(2) *Revue générale des sciences*, 30 mai 1895.

(3) Il y a *tropisme* quand il y a déplacement par flexion ou torsion (fleur se tournant vers le soleil), — *tactisme* quand il y a déplacement de lieu (cellules attirées ou repoussées par des excitants chimiques). Les personnes qui ont lu les livres de Sachs ont pu se rendre compte des efforts tentés depuis longtemps par la physiologie végétale pour fonder une mécanique de l'irritabilité cellulaire.

(4) Cf. une idée analogue dans Cl. Bernard (*Leçons sur les phénomènes de la vie, etc.*, tome I, p. 335).

Digitized by Google

Sans nous arrêter plus qu'il ne convient à ces théories biologiques, nous pouvons dire que la tendance de la science moderne est de considérer comme un résultat de causes matérielles ce que l'ancienne science considérait comme la manifestation d'un principe interne. Il n'est pas inutile d'observer, — pour l'instruction des auteurs qui cherchent à expliquer la société par la physiologie, — que la biologie est ici en retard très notable sur la sociologie. Car, en fin de compte, ces idées si neuves et encore si contestées présentent une analogie remarquable avec celles que Marx a appliquées à l'étude des transformations sociales. Les choses ne se meuvent point en raison d'un but à atteindre, — plus ou moins vaguement perçu — mais en raison des forces très réelles et très tangibles qui se manifestent dans la société comme des antagonismes intérieurs, n'ayant généralement aucune tendance consciente vers le résultat qu'elles produisent (1) et n'étant point la manifestation d'une idée.

La grande objection que l'on oppose à la conception purement matérialiste du développement est la même que celle que l'on retrouve aussi pour la question biologique de l'hérédité. Ce qu'il y a de plus frappant dans l'évolution vitale de l'être, c'est la ressemblance avec ses ascendants, et les naturalistes demandent qn'on pose d'abord comme loi fondamentale le principe de cette ressemblance. Tant qu'on reste dans le domaine empirique, il n'y a aucun inconvénient à tenir grand compte de ce phénomène, tout au contraire; mais l'empiriste ne se demande point si c'est un résultat ou un principe, laissant la question à traiter au physiologiste ou au philosophe; il ne tient compte du fait que dans la limite où ce fait l'intéresse pour ses recherches d'ordre tout pratique. D'ailleurs, l'empiriste sait parfaitement que cette ressemblance n'existe pas, au sens exact du mot; une partie de ses opérations d'élevage est justement fondée sur la dissemblance possible entre les parents et leur progéniture. Mais le philosophe idéaliste ne peut pas tenir compte de ces deux choses contradictoires : il faut qu'il opte pour la ressemblance ou pour la dissemblance : il choisit l'un ou l'autre de ces caractères, suivant les tendances générales de son système. Il emprunte des éléments à l'empirisme et les brouille.

---

(1) Dira-t-on, par exemple, que la royauté française était animée d'un esprit *démocratique* quand elle travaillait à ruiner le régime féodal et à développer l'administration hiérarchique?

Digitized by Google

En sociologie, la question se pose ainsi : « Comment les sociétés peuvent-elles évoluer à peu près de la même manière, en suivant des marches presque parallèles, si elles sont mues seulement par des causes prodigieusement variables? Les ressemblances de développement exigent la communauté d'un principe étranger aux conditions matérialistes. »

Mais cette uniformité existe-t-elle? On l'affirme plus qu'on ne la prouve; les hommes qui ont étudié avec soin et compétence les institutions des peuples barbares, comme M. Flach, ne cessent de nier ce plan unique de progrès; ils affirment, chaque fois que l'occasion s'en présente, la variété dans les ordres de succession des diverses formes sociales; ils ramènent, autant qu'ils le peuvent, toutes les explications à des études sur l'économie.

*
* *

Sur cette question, on a souvent cité une phrase de la préface du *Capital,* qui me semble avoir été généralement mal comprise. Marx explique à ses lecteurs *allemands* pourquoi il a pris pour thème l'histoire de l'Angleterre et non celle de l'Allemagne; c'est qu'il lui a semblé nécessaire de se placer sur le terrain où l'industrie capitaliste est arrivée au plus haut degré de perfectionnement, de même que le physicien cherche à réaliser la condition où les phénomènes (qu'il étudie) « se présentent sous la forme la plus accusée et la moins obscurcie par des influences perturbatrices ». Ce qu'il examine, ce n'est pas la situation de l'Angleterre, mais ce que produit la fabrique moderne, quand elle est en plein essor; il sait bien que cette méthode paraîtra paradoxale à bien de *bons esprits,* aussi ajoute-t-il : « Si le *lecteur allemand* se berçait de l'idée optimiste que les choses sont loin d'aller aussi mal en Allemagne, je serais obligé de lui crier : *De te fabula narratur.* Il ne s'agit point ici du développement plus ou moins complet des antagonismes sociaux qu'engendrent les lois naturelles de la production capitaliste, mais de ces *lois elles-mêmes,* des tendances qui se manifestent et se réalisent avec une nécessité de fer. Le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir ».

La pensée de l'auteur semble assez facile à saisir; il ne s'agit pas d'énoncer ici une formule générale sur la philosophie de l'histoire, mais de constater un fait relatif à la société contemporaine. Dans le *Manifeste du parti communiste,* Marx avait montré, à larges traits, que a grande industrie avait pour effet de détruire les anciennes structures

Digitized by Google

sociales, pour ne laisser en présence qu'une classe de capitalistes producteurs et une classe toujours plus forte de prolétaires; il annonçait que de cette forme simplifiée de la question sociale sortirait une révolution totale affranchissant le monde des anciennes servitudes.

Cette manière de poser le problème caractérise la pensée de l'école marxiste; mais le maître jugea que la question n'était pas épuisée par les thèses qu'il avait indiquées en 1847; il fallait montrer, d'une manière scientifique, l'évolution de la société moderne sous l'influence du capitalisme : c'est le tableau qui se déroule dans le *Capital*. La progression du prolétariat n'est pas une loi propre à l'Angleterre, voilà ce que Marx dit aux Allemands, portés à croire que leur patrie a des lois historiques spéciales tenant à la force ou à la pureté de la race. A l'époque où il écrivait sa première édition, la chose était de nature à être contestée; et il fait observer que déjà les représentants anglais à l'étranger ont commencé à reconnaître, en France et en Allemagne, des transformations analogues à celles qui se sont produites en Angleterre.

La conception d'une prolétarisation croissante sous l'effort de la grande industrie est généralement acceptée aujourd'hui, comme une loi historique caractéristique de notre temps, loi analogue à beaucoup d'autres lois qui ont dominé, plus ou moins complètement, l'histoire de l'Europe au Moyen-Age. Peut-être ne connaît-on aucune période offrant autant d'uniformité que la nôtre.

Le capitalisme est plus internationaliste et niveleur que n'ont été les coutumes militaires de l'ancienne noblesse. Il résulte de là que des institutions très semblables peuvent se produire dans des pays ayant des traditions fort distinctes, que des transferts peuvent s'opérer de l'Angleterre en France ou en Allemagne. Mais encore faut-il faire ici une première réserve, dont l'importance saute aux yeux : il n'est pas une seule institution de quelque importance ayant réussi à passer une frontière sans subir de très profondes modifications; c'est ce qui est de toute évidence pour tout ce qui touche à la procédure criminelle et au gouvernement représentatif.

On ne saurait expliquer ces différences, d'une manière suffisante, en disant que les pays considérés ne sont pas également avancés dans la voie du capitalisme. La grande industrie, en France et en Allemagne, a fait de si fabuleux progrès, qu'elle diffère bien peu, aujourd'hui, de ce qu'elle est en Angleterre : on devrait donc penser que les institutions ont dû se rapprocher; il ne semble pas qu'il en soit ainsi, ou tout au moins ce rapprochement est bien peu apparent quand on

Digitized by Google

va au fond des choses. Ce sont les modes d'expression qui se rapprochent plutôt que les réalités.

Mais nous pouvons bien mieux encore nous rendre compte des dissemblances intimes et profondes en examinant l'histoire du prolétariat, non pas d'une manière abstraite (1), mais dans ce qu'elle a de plus vivant, — je veux dire dans l'organisation militante des partis ouvriers. Il n'est pas douteux que la pratique offre un moyen de recherche bien plus exact et bien plus sûr que l'observation la plus subtile. C'est par la pratique, dit Fr. Engels, que l'on réfute toutes les *marottes philosophiques* (2).

Les partis ouvriers ont été amenés à s'émanciper de règles trop étroites et trop communes. Le *Manifeste* de 1847 renfermait des mesures « pour le cas d'un succès révolutionnaire du prolétariat »; voici ce qu'en pense aujourd'hui M. Labriola (3) : « Ces indications et ces conseils... ne forment plus, désormais, pour nous un ensemble de vues pratiques, pour lesquelles ou contre lesquelles nous devons prendre parti, à tout événement. Les partis politiques qui se sont constitués dans les différents pays, au nom du prolétariat et en les prenant pour base, ont senti et sentent, à mesure qu'ils naissent et se développent, la nécessité impérieuse d'adapter et de conformer leur progamme et leur action aux circonstances, toujours différentes et multiformes » (4).

Il est assez difficile d'expliquer ces différences en disant que le capitalisme n'est pas également avancé dans ces pays. On ne voit pas très bien à quoi on pourrait reconnaître les différences précises du developpement : on explique ainsi une chose visible par une hypothèse invérifiable, ce qui n'est pas très scientifique certainement.

---

(1) On peut voir, dans plusieurs articles de M. Aveling, que les ouvriers anglais n'entendent pas toujours leurs revendications dans le sens que leur attribuent les socialistes du continent (*Ère nouvelle*, nov. 1894, et *Devenir Social*, oct. 1895).

(2) *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande* (*Ère nouvelle*, avril 1894, p. 452).

(3) *En mémoire du manifeste du parti communiste* (*Devenir social*, juin 1895, p. 226).

(4) La préfaee mise par Fr. Engels en tête de la brochure de Marx sur « *la lutte des classes en France, 1848-1850* », renferme de très curieux et instructifs détails sur l'histoire des idées prolétariennes. On y voit, notamment, que la tactique suivie par les partis ouvriers ne dérive pas de règles posées d'une manière dogmatique, mais de circonstances historiques très particulières : nulle part, on ne pourrait saisir mieux que pour le parti socialiste allemand l'influence des conditions locales.

Digitized by Google

Marx dit aussi, — en comparant l'Allemagne à l'Angleterre, il y a de cela trente ans, — que son pays est affligé, « comme tout l'ouest de l'Europe continentale, et par le développement de la production capitaliste et aussi par le manque de ce développement ». Cette pensée est facile à comprendre, parce qu'en effet, à cette date, il y avait encore de ces différences dont personne ne s'avise de demander la définition précise : on en parle d'une manière un peu vague, mais tout le monde sous-entend les mêmes choses, en sorte qu'on se comprend. D'ailleurs, il ajoute : « Outre les maux de l'époque actuelle, nous avons à supporter une longue série de maux héréditaires... Nous avons à souffrir non seulement de la part des vivants, mais encore de la part des morts ». Voilà qui est très clair : la situation actuelle est non seulement conditionnée par le capitalisme, mais encore par les traditions historiques et les survivances juridiques. Il fait observer aussi qu'en Angleterre le développement de la grande industrie a amené l'établissement de lois nouvelles, faites en faveur de l'ouvrier, tandis que, sur le continent, de pareilles atténuations, — vraiment propres à la période capitaliste arrivée à sa maturité, — n'ont pas encore remplacé la vieille législation.

Je ne vois point qu'il soit possible de découvrir, dans tout cela, une théorie générale du développement suivant un plan. Marx emploie les expressions du langage courant, dans un sens facile à comprendre, mais il ne fait pas de théorie scientifique.

Encore moins serait-il possible de séparer du contexte et de prendre pour une formule métaphysique cette phrase : « lors même qu'une nation est arrivée à découvrir la piste de la loi naturelle qui préside à son mouvement, elle ne peut ni dépasser d'un saut, *ni abolir par des décrets* les phases de son développement naturel ; mais elle peut abréger la période de la gestation et adoucir les maux de leur enfantement ». De là faut-il conclure que nous suivons un plan prédéterminé? Mais où est la preuve, ou même le commencement de preuve dans toute l'œuvre de Marx? Le maître était beaucoup trop prudent pour affirmer de pareilles thèses sans démonstrations.

Si on se reporte à ce qui précède, on voit qu'il s'agit d'une question d'ordre pratique, comme dans le cas précédent, et non point d'une proposition générale de sa philosophie historique. Marx fait observer que les législateurs du continent, s'ils sont avisés, étudieront l'histoire d'Angleterre pour imiter sa législation sociale. Il n'est pas du tout indifférent pour les classes conservatrices que la lutte s'engage avec un prolétariat descendu à la barbarie ou un prolétariat élevé en

Digitized by Google

dignité morale, possédant une claire intelligence de son rôle. C'est pourquoi il donne « une place si importante à l'histoire, au contenu et aux résultats de la législation ouvrière sur les grandes fabriques » (1). Cette législation a eu pour résultat de commencer une éducation morale et intellectuelle de la classe ouvrière anglaise.

Marx, toujours prudent dans ses affirmations, ne reconnaît pas au législateur la possibilité de *résoudre la question sociale*, comme on dit parfois ; il maintient son point de vue de 1847 ; il faut que cette révolution soit l'œuvre du prolétariat arrivé à maturité ; le gouvernement ne peut pas décréter la transformation des hommes ; mais il peut rendre cette transformation plus facile (2) et moins brutale ; voilà tout ce qu'il dit ; c'est assez simple.

Il n'est pas inutile d'observer que cette *maturité* du prolétariat, ce développement complet du capitalisme (dont on parle souvent) ne peuvent être appréciés que par leurs résultats et n'ont, par suite, que la valeur d'expressions. Deux fois, on a pu croire que le moment était venu (3). Les expériences de 1848 et de 1871 ont montré que les militants s'étaient trompés ; et tout le monde reconnaît, aujourd'hui, la vérité générale d'un principe très nettement posé par M. Labriola (4) : « Il n'y a d'expériences historiques que celles que l'histoire fait elle-même ; on ne peut pas plus les prévoir qu'elles ne se font de propos délibéré et sur commande ».

L'écrivain italien fait observer encore qu'il ne faut pas prendre les conclusions du *Manifeste du parti communiste* dans un sens trop vulgaire (5) ; la société, arrivée à un point saillant de sa marche, « s'éclaire elle-même pour proclamer les lois de son mouvement. La prévision qu'indiquait le manifeste n'était pas *chronologique* ; ce n'était pas une prophétie ou une promesse ; mais c'était une *prévision morphologique* ». N'allons pas plus loin et ne cherchons pas à trop raisonner sur les temps futurs (6).

---

(1) Il faut noter ici que Marx reconnaît deux sortes de raisons pour développer cette législation, l'intérêt des classes riches et des *motifs plus élevés*.

(2) Il est assez remarquable qu'il demande surtout à la législation d'exercer une action indirecte, en écartant « tous les obstacles légaux qui peuvent gêner le développement de la classe ouvrière ».

(3) Cf. la préface de « *La lutte des classes en France*, 1848-1850 ».

(4) Art. cité, p. 226.

(5) Art. cité, p. 247.

(6) Les plus habiles se trompent ; et Marx n'a pas échappé à cette loi. N'avait-il pas annoncé que l'armée de Napoléon ne récolterait que des coups

Digitized by Google

∴

Il est manifeste que les transformations modernes ont été conditionnées par le développement de la grande industrie; c'est dans cette relation même que le caractère du développement épigénétique apparaît de la manière la plus complète; les machines se succèdent et l'outillage se complique à peu près comme un organisme croissant.

On s'est demandé souvent si ces transformations sont susceptibles d'être définies empiriquement; ainsi les statisticiens ont voulu savoir comment on peut comparer, en chiffres, les puissances productrices des principaux pays du monde, — sans même examiner si le principe d'une pareille comparaison avait un sens bien précis au point de vue scientifique. Dans la pratique, on est habitué, en effet, à combiner les nombres sans souci des exigences d'une science rigoureuse; il faut, dans bien des cas, résoudre, d'une manière quelconque, des problèmes numériques à peine susceptibles d'être définis, comme sont les suivants : répartir une dépense au prorata des degrés d'intérêt de chacun, proportionner l'impôt aux capacités, diviser une subvention d'après les besoins des ayants-droit, répartir une commande entre les membres d'un syndicat d'après leurs forces de production et leurs présomptions de clientèle, etc. Les statisticiens ont cherché à comparer les flottes des divers pays en tenant compte de la jauge, de l'armement et de la vitesse des navires; — ils établissent des prix moyens pour suivre les variations de la valeur (*index-number* de M. Sauerbeck); — ils calculent le capital représenté par la vie d'un homme suivant son âge. Je pourrais multiplier beaucoup les exemples (1); il ne semblerait donc pas absurde de combiner les principaux éléments de l'industrie pour en tirer un *indicateur de développement*. Je ne crois pas que la chose ait été faite.

On trouve, dans le *Capital*, un passage qui, — interprété d'une manière incorrecte, à mon sens, — peut paraître faire allusion à l'établissement d'un calcul de ce genre.

Marx fait (2) deux observations capitales : l'homme ne peut pro-

---

de bâton en guise de lauriers? (*18 Brumaire*, p. 120). Cette armée a fait, cependant, les guerres de Crimée et d'Italie!

(1) On pourrait rapprocher encore de tout ceci, d'une part, la manière d'établir les classements des animaux d'après les coefficients donnés à chaque membre, et, d'autre part, les nombreuses formules proposées pour évaluer la qualité d'un acier d'après les quantités de métalloïdes qu'il renferme.

(2) *Capital*, trad. franç., p. 77.

Digitized by Google

duire d'une manière notable sans un outillage, — tout outillage sert à produire un système meilleur.

Ainsi se réalise un développement par voie d'épigenèse. Quelle est la valeur de cet ensemble technologique dans l'histoire philosophique? L'homme n'a pas un rapport immédiat avec la nature; « le moyen de travail est une chose ou un ensemble de choses que l'homme *interpose* entre lui et l'objet de son travail, comme conducteurs de son activité. Il se sert des propriétés mécaniques, physiques, chimiques de certaines choses pour les faire agir comme forces sur d'autres choses, conformément à son but ». Si on lit avec soin tous les développements que Marx donne sur le procès du travail, on comprend, assez facilement, que ce *terme moyen* occupe une place bien plus grande que la matière première ou la matière fabriquée : c'est ce terme moyen qui détèrmine (en quelque sorte) tout le conflit de l'homme et de la nature, conflit qui se termine par l'asservissement de la nature à nos fins; aussi tronve-t-on assez naturelle cette observation de Marx : « Ce qui distingue une époque économique d'une autre, c'est moins ce que l'on fabrique que la manière de fabriquer, les moyens de travail par lesquels on fabrique. »

La difficulté est tout autre quand on passe à la phrase suivante : « Les moyens de travail sont les gradimètres du développement du travailleur et les exposants des rapports sociaux dans lesquels il travaille ». Si on prend cette formule d'une manière abstraite, — comme on semble l'avoir fait souvent, — elle est très obscure et elle semble signifier que le progrès dans la civilisation est mesuré par l'ensemble des moyens de travail.

Cette interprétation est de nature à étonner les personnes qui connaissent l'extraordinaire prudence scientifique de Marx; on ne voit pas qu'il ait cru même dire une chose d'une si haute importance, car il ne donne pas de preuves; et on ne voit pas du tout comment cette observation si grave dérive de ce qui précède.

Il faut noter aussi que dans le texte édité par Fr. Engels, il n'est plus question du développement du travailleur, mais du développement de la force de travail, ce qui ne permet pas de croire que Marx ait jamais songé à donner un moyen de mesurer la civilisation d'une époque. — Que la force de travail éprouve un développement épigénétique comme les moyens de travail, c'est ce qui semble à peu près évident.

Le terme de *gradimètre* est cependant resté et il prête à une certaine confusion, que je vais essayer de dissiper.

Digitized by Google

Il ne s'agit évidemment pas de mesurer le développement industriel en unités C. G. S., — et encore moins de se représenter ce développement d'une manière mécanique, comme nos combinaisons de mouvements locaux (1). L'idée de mesure est plus générale. Si l'on considère deux ensembles A et B, tels que : 1° B forme un système dont toutes les relations sont définies sans l'intervention de A; — 2° à chaque état de A correspond d'une manière univoque un état de B; — on peut dire que B mesure A. Le thermomètre fournit un exemple très simple de cette conception : les qualités assez vagues de chaud et de froid ont été mesurées par les degrés thermométriques, c'est-à-dire par le système de la dilatation d'un corps bien déterminé.

Il est évident que les inventions industrielles ne forment pas un système : en se bornant même aux plus notables, on voit se succéder sans ordre les perfectionnements portant sur toutes les parties de la technologie : machines-outils, métiers à filer, machines à vapeur, gazogènes, procédés métallurgiques, méthodes de fabrication chimique, dynamos, etc., tout cela se mêle dans le plus beau désordre qu'on puisse inventer. On ne voit aucune raison dans la succession des choses; il est impossible de trouver aucune relation capable de relier une locomotive et un bain électrolytique, par exemple.

Mais la notion de mesure est plus généralisable pour les besoins de la statistique. Si, du moins, l'ensemble B est parfaitement déterminé dans le temps, il peut encore servir à déterminer chronologiquement les positions correspondantes de l'ensemble A. Si l'on avait le moyen de calculer les *valeurs technologiques* de chaque époque, elles pourraient sûrement fournir des indications assez précieuses sur le système industriel pour qu'on pût les considérer comme mensuratrices. Mais j'ai déjà dit qu'aucune tentative n'a été faite dans ce sens.

Il est manifeste que Marx n'a pensé à rien de tout cela; cependant des interprètes ont cru pouvoir parler de son gradimètre, comme d'un moyen très acceptable et facile de mesurer la civilisation. La commodité du procédé surtout me tourmente.

Si on se reporte au reste de la phrase du *Capital*, on voit qu'il s'agit d'un problème encore plus complexe que celui dont j'ai parlé jus-

(1) On croit assez volontiers dans le public que cette représentation est nécessaire à la physique mathématique; c'est une grosse erreur; la science traite de plus en plus les problèmes thermiques sans aucune hypothèse mécanique et cependant on fait beaucoup de mesures sur les phénomènes de chaleur.

Digitized by Google

qu'ici : les moyens de travail sont les exposants des rapports sociaux. Il est bien clair qu'il s'agit de tout autre chose que d'une mesure.

Lorsque l'industrie était conservatrice, les innovations étaient rares et chaque système de travail finissait par contracter des rapports très intimes avec toute l'organisation économique de la société. Dans la *Misère de la philosophie*, Marx avait dit (1) : « En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production et en changeant le mode de production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous les rapports sociaux. La moulin à bras vous donnera la société féodale avec le suzerain, le moulin à vapeur la société moderne avec le capitaliste industriel ». Il est clair qu'il ne faut procéder que par grandes périodes : il serait ridicule de se demander ce que donnent le moulin à eau, le moulin à vent, la turbine, la meule américaine, etc. !

Dans le *Capital*, il cherche à resserrer étroitement le problème technologique ; non seulement il utilise surtout l'Angletrre ; mais dans ce pays même il s'occupe surtout de l'industrie cotonnière. Durant la période qu'il examine, période qui comprend le passage de la manufacture à la grande fabrique et le triomphe incontesté de cette nouvelle forme, il est assez facile de trouver des périodes bien liées chacune à une innovation importante dans la mécanique. Le lien qui unit la technologie avec les rapports sociaux dans lesquels on travaille, sont d'autant plus apparents à ce moment que les principaux progrès apportés dans l'outillage furent motivés par les incidents des luttes engagées entre les patrons et les ouvriers (2).

Mais aujourd'hui, avec notre industrie si complexe et si changeante, il deviendrait beaucoup moins utile de noter les *moments technologiques* (3) marquant les époques de développement de la force de travail. Une pareille tentative serait à peu près impossible dans le plus grand nombre des cas.

Ainsi, on se rend compte de ce que Marx n'ait point donné d'explication détaillées sur sa formule : il ne lui attribuait qu'une valeur historique et ne prétendait pas l'imposer pour des recherches autres que celles qu'il faisait dans le *Capital*.

---

(1) *Misère de la philosophie*, p. 100.

(2) Chaque grève importante donne naissance à un nouveau progrès dans la voie de l'automotisme. Cf. notamment *Capital*, p. 188.

(3) C'est ce qui justifie l'expression même de gradimètre ou indicateur du développement par voie d'additions successives, par voie d'épigénèse.

Digitized by Google

Le texte paraît aussi faire allusion à des époques dont l'histoire *écrite* est incomplète : « Les débris des *anciens moyens* de travail ont, pour l'étude des formes économiques des *sociétés disparues* (1), la même importance que la structure des os fossiles pour la connaissance de l'organisation des races éteintes. Ce qui distingue, etc. »

Les civilisations anciennes nous ont laissé deux genres de débris : des objets fabriqués (dont on s'est surtout occupé jusqu'ici) et des outils. Marx dit que ce sont les *outils* qu'il faut surtout étudier, on pourrait les comparer aux *dents* qui ont joué un si grand rôle dans les étude Cuvier.

Il est fort remarquable de noter que le maître n'ait donné ici aucune application aux époques classiques, non plus qu'au Moyen-Age; on voit dans une note de la page 162 qu'il aurait vivement désiré avoir une étude critique de la technologie; il signale l'extrême importance de travaux dirigés dans ce sens, et il dit : « L'étude des organes productifs de l'homme social, base matérielle de toute organisation sociale, ne serait-elle pas digne de semblables recherches?... La technologie met à nu le mode d'action de l'homme, vis-à-vis de la nature, le procès de production de sa vie matérielle, et par conséquent l'origine des rapports sociaux et des idées ou conceptionss intellectuelles qui en découlent. »

Cette note nous apprend plusieurs choses intéressantes : elle nous fait connaître, surtout, que Marx manquait des matériaux nécessaires pour formuler, d'une manière générale, la loi qu'on lui attribue.

Il ne s'agirait donc pas ici d'une loi, mais plutôt d'une méthode d'analyse qui, pour certaines époques, peut être très fructueuse. Mais je ne vois plus aucun moyen de l'utiliser, d'une manière un peu générale, pour notre époque.

*
* *

Dans une étude publiée dans cette revue, M. Ch. Bonnier considère les formules marxistes, comme ayant seulement une valeur temporaire (2) : « Marx a pensé et agi suivant son époque, lorsqu'à sa théorie et au monde extérieur il donnait pour base les phénomènes économiques ». Il dit plus loin (3) : « L'histoire ne peut montrer aucune période

(1) Dans la note il relève ce fait que les naturalistes ont été amenés à caractériser les époques préhistoriques par leur matériel d'armes et d'outils.

(2) *Devenir Social*, juillet 1895, p. 368.

(3) Art. cité, p. 370.

Digitized by Google

où les éléments économiques aient dominé si fortement les conditions sociales. Pour la *propagande socialiste*, la limitation de la conception matérialiste est sans danger : pour elle, il suffit que le temps, dans lequel nous vivons, réponde exactement à la caractéristique donnée par Marx : la machine de guerre est parfaite ». Enfin il ajoute, à la fin de son article : « Marx a renversé la théorie de Hégel ; de ce qui en formait la pointe, les phénomènes économiques, il en fait la base de sa conception historique. La négation de cette négation doit consister nécessairement en un autre renversement ».

Je ne vais pas aussi loin que M. Ch. Bonnier ; je demande, seulement, dans cette note, que l'on ne fasse pas dire à Marx des choses qu'il n'a pas dites, qu'on ne dissèque pas son texte en règles abstraites et qu'on ne donne pas à des formules d'une portée fort limitée les caractères de lois générales de l'histoire. Il me semble, surtout, nécessaire de rester fidèles à la pensée fondamentale du maître, en considérant que tout changement se fait en vertu de causes existant dans le milieu, par suite extraordinairement variables suivant les pays et les conditions de toute nature. On ne voit pas qu'il soit possible de considérer comme appartenant à Marx ni la théorie de l'unité du plan, ni la conception d'une mensuration possible du développement.

B.

Digitized by Google

La Science dans l'Éducation[1].

(Suite)

VI

J'ai appelé l'attention sur la distinction importante qu'il faut établir entre la partie formelle et la partie vivante de la science; nous devons discuter la question de plus près et voir si cette division suffit pour nos recherches.

Quand on examine d'une manière superficielle les formules communes, il semble qu'elles se divisent en deux catégories absolument distinctes : dans la première se trouvent certains préjugés qui ont le privilège de se manifester avec un ton de sentiment tout à fait indéniable; dans la seconde se classent des idées plus abstraites. Depuis longtemps on a cherché à justifier cette séparation en lui donnant une base physiologique et on a rapporté à la race, à l'hérédité, tous les jugements qui semblent s'imposer en vertu d'une action mystérieuse du tempérament. Les autres principes ont été considérés comme étant plutôt du domaine de l'intelligence et on les a opposés aux idées nationales comme des créations métaphysiques.

La discussion a porté principalement sur les principes de la Révolution; souvent on a prétendu qu'ils ne correspondaient pas aux aspirations de la France, qu'ils constituaient une création artificielle dont le succès était explicable par une sorte de mirage qui aurait trompé nos pères. Quelle était, du moins, la nature de ce mirage? on ne s'explique jamais très bien sur ce point : cependant, le problème a de l'importance, car la Révolution constitue un changement considé-

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

rable ! La solution à adopter nous importe beaucoup ici, car il est essentiel de savoir comment des abstractions, parfois très sèches, peuvent dominer assez l'esprit pour nous entraîner à lutter contre la réalité.

A l'époque où le libéralisme était incontesté, la difficulté n'existait pas, car on ne mettait pas, alors, en doute la puissance souveraine des idées, et l'œuvre de la Constituante était, par excellence, la réalisation du Vrai et du Bien dans le monde. Quelques esprits chagrins se demandaient s'il était nécessaire de s'arrêter exactement au texte sacré et s'il ne serait pas permis d'y faire subir quelques modifications pour éviter certains malentendus ou couper court aux exagérations des Jacobins; quelques-uns pensaient aussi qu'il serait nécessaire d'ajouter aux droits de l'homme une nomenclature de nos devoirs; on discutait même, gravement, sur la question de savoir qui des droits ou des devoirs possédaient, *en principe*, la priorité.

Malgré quelques réserves de détail, tout le public libéral était convaincu que les peuples civilisés avaient droit aux principes de 1789 et que toute mesure prise en violation est sans valeur obligatoire en conscience. On avait cru un moment même que tout être humain devait être traité sur le pied d'égalité; mais, les nécessités de la politique coloniale avaient amené nos démocrates à reconnaître (tout comme Montesquieu) que les races, dont le nez est écrasé ou le teint foncé, ne sont pas appelées au banquet des quatre-vingtistes.

Les écoles historiques et économiques ont, chacune de leur côté, attaqué la conception libérale et ont cherché à prouver que les principes de 1789 sont tout autre chose que ce qu'on pensait dans le monde vulgaire. Elles sont parvenues à montrer que la célèbre déclaration des droits ne doit pas être séparée de son contenu économique, sans lequel on s'expose à la comprendre à contre-sens. Sur ce point, la discussion n'est plus guère possible aujourd'hui; la Constituante a exprimé, sous forme de principes rigides et presque d'axiomes géométriques, ce qui lui a paru justifier les revendications historiques de la bourgeoisie : elle a dit en vertu de quelles règles elle entendait démolir l'édifice de l'ancien régime.

On a voulu aller plus loin dans cette voie et soutenir que les principes de la Révolution ne contenaient rien qu'une expression — pompeuse, métaphorique ou même symbolique, — de simples revendications économiques; si bien que la déclaration de 1789 ne représentait des droits que d'une manière fictive et ne traduisait que des intérêts sous une forme hypocrite. Ce qu'on avait considéré comme

Digitized by Google

exprimant un moment de la pensée, supérieure aux tendances nationales, aurait dû, au contraire, descendre à un rang tout à fait inférieur et être mis à côté des appétits du commerçant. De même que les conseils municipaux, désireux de faire marcher le commerce des spiritueux et d'augmenter les recettes de l'octroi, sont, parfois, pris d'une violente passion patriotique et d'un amour singulier pour le militaire; de même, la bourgeoisie de 1789 aurait, purement et simplement, fabriqué une utopie juridique, destinée à lui permettre d'acquérir des biens nouveaux et de s'adjuger la succession de la noblesse. Cette théorie a joui d'une grande faveur, parce qu'elle permettait de faire entrer, d'une manière très frappante, la matière historique dans un système qui semblait, jusque là, absolument vide. De là, on a été jusqu'à conclure que *chacune* des manifestations religieuses, politiques, juridiques, trouve *son explication* dans la situation économique d'une époque; c'est ce qu'on appelle, généralement, la théorie du *matérialisme économique* (1); elle ne différerait pas beaucoup, dans les applications, de la théorie du *matérialisme moral*, d'après laquelle les intérêts matériels gouvernent le monde (2).

A certaines époques, la liaison entre les diverses structures sociales est tellement intime, la pensée est tellement dominée par des préoccupations commerciales, qu'on a pu croire qu'un état d'esprit exceptionnel devait être *supposé* universel et servir à tout expliquer. Au fond, la question revient à ceci : « les intérêts économiques peuvent-ils seuls produire sur nous des émotions efficaces, capables d'entraîner nos déterminations? » L'histoire de la Révolution française, celle du mazzi-

---

(1) Il faut distinguer le *matérialisme économique* de K. Marx et l'*interprétation économique de l'histoire*, comme l'a dit le professeur A. Labriola (de Rome) dans un article qui constitue l'une des plus sûres et des plus subtiles interprétations de la pensée du maître (*En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juillet 1895, p. 340). Il convient d'observer que Marx n'a donné nulle part une exposition dogmatique de sa doctrine : il ne la croyait sans doute pas assez mûrie, et son extraordinaire probité scientifique lui interdisait de formuler ce dont il n'était pas absolument sûr.

(2) Ceci constitue un deuxième degré, que l'on a souvent franchi dans les écoles socialistes, au grand détriment de l'efficacité de la propagande. Ici on met en évidence le pur égoïsme conscient, tandis que l'interprétation économique de l'histoire peut se concilier avec la croyance des individus à leur altruisme. Les groupes peuvent poursuivre d'une manière égoïste et féroce leurs intérêts sans que leurs membres se rendent bien compte de ce qui se passe. Cette observation a été mise à profit par M. Gumplowicz.

Digitized by Google

nisme, suffiraient pour montrer qu'il n'en est pas ainsi; on y voit qu'assez souvent les *idées* ont eu assez de force pour l'emporter sur les intérêts. K. Marx dit, notamment, à propos de la Révolution (1) : « Si la société bourgeoise est sans héroïsme, elle eut cependant besoin de l'héroïsme, du dévouement, de la terreur, de la guerre civile et des luttes de nation à nation pour s'établir dans le monde. Et ses gladiateurs avaient trouvé, dans les âpres traditions classiques de la République romaine, l'idéal, les formes artistiques, les illusions personnelles dont ils avaient besoin pour se cacher à eux-mêmes, la portée étroitement bourgeoise de leurs luttes et pour tenir leur pensée à la hauteur de la grande tragédie historique... La résurrection des morts servait à grandir les nouvelles luttes..., à exagérer dans l'imagination le problème donné... Les révolutions avaient besoin de réminiscences historiques pour s'étourdir sur leur propre portée. »

Dans ce passage, nous voyons, très bien, comment les idées de la Révolution ont pu acquérir un ton de sentiment assez fort, produire des émotions assez intenses pour agir, au point de dissimuler, aux acteurs du drame, les conséquences les plus immédiates et les plus frappantes de la lutte engagée. La platitude de la société nouvelle constraste fortement avec l'héroïsme déployé.

On pourrait en dire tout autant pour l'Italie moderne : Cavour recueillit les fruits de l'agitation mazzinienne.

Mais dans toutes ces révolutions, il y avait des structures sociales formées historiquement, dans lesquelles des luttes de classes s'étaient développées; les idées ne se présentaient pas à l'état isolé; elles avaient été brassées depuis longtemps avec tout l'ensemble des conditions d'existence et elles étaient *incorporées aux classes*. La question de l'activité propre des idées n'est pas résolue pour cela; les prétendus principes métaphysiques de la Révolution étaient soutenus par des états affectifs tout à fait identiques à ceux qu'on trouve joints aux idées de races. La différence ne réside guère que dans les moyens d'expression employés : les idées de race ne sont d'ordinaire que des traductions populaires, les autres s'élèvent jusqu'à la dignité des formules dogmatiques arrangées par les savants. Mais cette différence ne peut nous donner le change, car nous examinons ici les états affectifs qui se développent et qui font agir indépendamment des aspect intellectuels qui peuvent

(1) *18 brumaire*, trad. franç., p. 13. Il fait également observer que les souvenirs bibliques ont eu une très grande influence sur les révolutions d'Angleterre.

Digitized by Google

se présenter : ces aspects sont pour la psychologie moderne tout à fait secondaires.

Il faut aller plus loin, il faut s'efforcer de trouver ce qui se passe quand on est en présence d'idées plus détachées que les idées révolutionnaires de la souche économique, n'ayant (en apparence au moins) aucun lien avec les luttes de classes. Dans les exemples historiques, on trouve toujours un mélange de plusieurs espèces de principes; il faut s'efforcer de les séparer, aussi complètement que le permet l'observation. Je rappelle ici une opinion de M. Brunetière, que j'ai déjà citée (1) : « ni l'enfance, ni la jeunesse ne sont capables de porter *l'ivresse dont la science étourdit d'abord ses néophytes* ». Cette constatation me semble être d'une importance capitale; il existe donc, suivant le savant directeur de la *Revue des deux mondes*, un état affectif particulier et très puissant capable de se développer par suite de l'enseignement scientifique : il s'agit d'un phénomène très marqué, puisque M. Brunetière, — qui connaît si parfaitement la valeur des mots — emploie l'expression d'*ivresse*. L'ivresse est le type des émotions qui nous déterminent d'une manière opposée à celle que produirait l'intérêt à peu près raisonné. Cet exemple est important, car la science, dont parle M. Brunetière, celle qui est enseignée à la jeunesse, est prodigieusent abstraite. Il existerait donc un ensemble des sentiments, très exaltés, capables de se produire en nous à propos d'actes purement intellectuels et de nous entraîner d'une manière irrésistible.

Comment se fait-il que cet *enthousiasme intellectuel*, ait pu être nié par tant de philosophes? Et si on en reconnaît l'existence, faut-il dire avec M. Fouillée que les idées sont des forces? L'erreur des psychologistes tient à ce que les sentiments intellectuels (2) sont d'une observation beaucoup plus difficile que les autres états affectifs : ils appartiennent à un cycle plus concentré, par suite moins accessible à la vue que nous avons sur notre propre corps; on pourrait dire qu'ils forment un ordre subjectiviste supérieur, se rapportant à la formation la plus intime du *moi*. On peut leur trouver pour caractère commun l'exaltation extraordinaire de la personnalité pensante.

Ce caractère apparaît de la manière la moins dissimulée dans ce que M. Brunetière appelle si bien l'ivresse produite par la science chez les

---

(1) *Op. cit.*, p. 86.

(2) J'emploie cette expression très impropre parce qu'elle est reçue et qu'elle est brève.

Digitized by Google

néophytes : le jeune homme s'imagine posséder la raison dernière de toutes choses, quand il entre dans l'étude scientifique et abstraite de la nature. Si nous descendons de quelques échelons, si nous nous plaçons dans la région mixte beaucoup plus étendue, nous voyons, avec non moins de clarté, cet orgueil exalté chez les hommes de la Révolution : une des causes les plus sérieuses des grands succès des armées révolutionnaires provient de ce que nos soldats avaient un mépris profond pour des êtres qu'ils regardaient comme des imbéciles. Dans un certain sens, la légende des baïonnettes intelligentes est vraie et archi-vraie; il faut l'entendre dans le sens subjectif : les hommes d'Augereau n'étaient certes pas d'une intelligence bien cultivée; mais ils avaient une extravagante confiance dans leur supériorité intellectuelle. Une étude détaillée que j'ai faite de la formation de l'esprit militaire dans une des années de 1794 m'a conduit à ce résultat de la manière la plus certaine.

Mais nous pouvons encore faire appel ici au témoignage si important des mystiques, qui est, presque toujours, décisif dans toutes les questions obscures de la psychologie. Les mystiques (1) n'ont jamais mis en doute l'existence de deux systèmes de sentiments, opposés de la manière la plus absolue; ils ont employé toute leur habileté, toute leur finesse de *médecins des émotions*, à ruiner chez leurs disciples ce qu'ils appellent la *superbe*, l'orgueil qui résulte de la science, la confiance dans les études régulières. Ce n'est point par des arguments qu'ils ont combattu l'esprit philosophique; on a été souvent étonné de la puérilité de certaines pratiques suivies dans les ordres religieux; c'est qu'il n'ont mis en usage que des moyens propres à agir sur les émotions; ils ne pouvaient songer à attaquer la science par le raisonnement; ils ont ruiné les sentiments de subjectivisme supérieur qui se forment pendant l'éducation scientifique, en leur substituant d'autres actions sentimentales, dont l'efficacité sur la vie organique était réputée grande.

Cette opposition se traduit encore, au dehors, par les luttes que les mystiques ont eues, presque tous, à soutenir contre les théologiens, gens très fanatiques de logique, très entêtés dans leurs déductions syllogistiques. Les docteurs opposaient aux rêveries de doux fanati-

(1) J'entends ici le mot mystique dans le sens étroit et historique; il a aussi dans la langue un sens plus large, qui permettrait de faire entrer dans la mystique cette ivresse intellectuelle.

Digitized by Google

ques, aux hallucinations de pénitents exaltés, aux révélations de gens ignorants, les textes de saint Thomas, les principes d'Aristote, les arguments fondés sur la physique du temps (1) : ils raisonnaient exactement comme font les savants contemporains quand on leur parle des miracles de Lourdes; souvent ils traitaient leurs adversaires d'insensés et les faisaient soigner comme fous (c'est-à-dire à coups de bâton). Mais les mystiques, de leur côté, étaient pleins de pitié pour des hommes aveuglés par la superbe, rendus incrédules par la science, ayant perdu la *foi vivante* à force détudier les livres. Ils se rendaient bien compte qu'ils ne pouvaient convaincre des savants soumis à un système sentimental si opposé au leur et si fortement lié à l'exaltation du *moi*. Aussi leur but a toujours été de produire, chez leurs disciples, le profond mépris pour l'orgueil qui peut résulter des avantages de la science.

Cette exaltation de la personne produit des effets sur lesquels M. Brunetière s'est amusé, malicieusement, à appeler l'attention; mais il est singulier qu'il n'ait pas mieux analysé le phénomène. Il dénonce, avec beaucoup d'esprit (2), l'intolérance des savants, leur manque d'esprit critique, leur confiance en eux-mêmes et leur crédulité; mais cette « étroitresse d'esprit » n'est pas rapportée par lui aux sentiments que je viens d'indiquer. Il se trompe encore plus gravement quand il dit que cette intolérance provient de l'éducation scientifique; on la trouve dans tous les systèmes ayant acquis la rigidité dogmatique grâce au développement de la partie formelle. « Nous autres, beaux esprits ou rhéteurs, historiens ou littérateurs, quand nous avons une opinion sur l'évolution du droit romain ou sur les origines de la féodalité, sur la formation de la langue française ou sur les caractères du romantisme, nous sommes toujours prêts à la corriger ou à la changer, pourvu qu'on nous en donne de bonnes et valables raisons ». Tout le monde sait que les théories nouvelles sur le droit, l'histoire, la philosophie, ont autant de peine à se faire jour que les opinions nouvelles sur l'histoire naturelle. Et la brochure de M. Brunetière nous en fournit une preuve topique; Flourens a été grotesque, je le recon-

(1) Le P. Surin, par exemple, n'a jamais voulu accepter la théorie thomiste de la perception, et il a toujours soutenu que la transmission de la pensée à distance était un fait expérimental. Les théologiens de son temps le trouvaient absurde.

(2) *Op. cit.*, p. 81.

Digitized by Google

nais, dans le livre qu'il écrivit contre Darwin; mais lui-même, qui possède une érudition bien autrement vaste que celle de Flourens, lui dont l'intelligence est si largement ouverte à toutes les idées modernes, ne traite-t-il pas M. Ribot (1) de demi-savant? Et pourquoi cela, s'il vous plaît? est-ce que M. Brunetière connaîtrait, chez nous, quelque professeur de psychologie possédant une science plus complète que M. Ribot? Il se soucie fort peu de ce détail, de même que Flourens se souciait fort peu de la valeur des théories de Darwin. La question est de savoir si un auteur plaît ou ne plaît pas aux gens qui se sont donné pour mission de juger les hommes et dont l'esprit est supérieur par définition (2). Dans l'espèce, il se trouve que M. Ribot est considéré à l'Ecole normale comme un *irrégulier*; M. Ollé-Laprune, qui est chargé de fermer l'esprit des élèves de cette école à toute idée sérieuse en philosophie, trouve que le cours de psychologie du Collège de France le gêne. En voilà assez pour que son collègue, M. Brunetière, injurie M. Ribot.

Faut-il voir ici un exemple de fanatisme développé par une éducation trop scientifique? M. Brunetière fait profession de ne pas frayer avec les savants et jamais personne n'accusera M. Ollé-Laprune d'avoir un excès de connaissances scientifiques!

VII

Ces recherches nous montrent comment la partie formelle de l'enseignement peut acquérir une importance si grande et se dissocie

---

(1) *Op. cit.*, p. 85.

(2) Il n'est pires fanatiques que les gens dont la science est tout à fait incertaine (comme les médecins, les anthropologistes, les sociologistes, les moralistes). C'est qu'en effet avec ces *savants* la discusion n'a pas de caractère objectif; on ne met pas en présence des théories, des thèses, des choses extérieures; contester leur *croyance*, c'est contester la dignité de leur personne.

On a cru parfois que le subjectivisme contemporain serait moins intolérant que l'ancien dogmatisme, c'est tout le contraire; il doute de la science, mais il ne doute pas de ses idées propres. Dans toute question, le subjectiviste n'examine pas de quel côté est la preuve scientifique, mais quelles conséquences on peut tirer de la proposition présentée pour les questions qui l'intéressent.

Digitized by Google

d'une manière si absolue de la philosophie de la nature. Tout le mystère dépend de ce sentiment d'exaltation de la personne, du fanatisme intellectualiste, dont je viens de parler. Ce qui est abstrait et formé d'abstractions devient ainsi plus sacré que tout le reste, et participe au culte que nous rendons à notre propre génie.

Le phénomène se développe d'autant plus facilement qu'il est moins apparent.

Nous allons maintenant chercher comment se forment les utopies et il nous sera facile de comprendre comment ces œuvres si personnelles peuvent susciter une croyance si absolue.

Le vrai, tel qu'il nous apparaît dans l'enseignement, est un ensemble de propositions très claires, très distinctes, très bien liées par la logique, capables de s'appliquer avec une assez grande approximation aux phénomènes du monde, tels qu'ils sont relevés avec nos sens aidés de nos instruments. Le réel est remplacé par ce deuxième ensemble de relevés et il n'est susceptible d'aucune science exacte. Au point de vue d'une métaphysique plus profonde, ceci est tout à fait superficiel et devrait être remplacé par la seule distinction scientifique, celle du milieu cosmique et du milieu artificiel; — mais ce sont là des idées qui n'ont pas encore pénétré dans l'enseignement.

La science formelle ainsi séparée de la nature et associée, — sans que nous y fassions attention, — au culte de notre propre esprit, il est tout naturel que nous apercevions mille défauts dans le monde réel, qui ne présente que trouble et ne produit que des douleurs. L'homme qui n'a pas une éducation élevée, qui est plongé dans la matière, qui n'élève pas ses pensées bien au-dessus des intérêts économiques, poursuit la transformation des choses, à l'aide des forces qu'il a sous la main, sans y chercher la moindre philosophie. Cette transformation lui apparaît comme très limitée, parce qu'il n'a en vue que son profit ou celui d'un très petit groupe. Sa raison trouve une pleine satisfaction dans un effort très limité. Mais il en est tout autrement de celui qui a goûté à des connaissances d'un ordre plus abstrait.

Celui-ci est habitué à ne jamais poser de problèmes sur le monde réel, mais sur un monde purement subjectif plus parfait (1) et plus vrai (comme plus conforme aux lois de l'esprit). Ce monde, — qu'on a

(1) Il est inutile de donner ici des références aux livres des métaphysiciens anciens et modernes.

Digitized by Google

parfois appelé métaphysique (1), — est le seul qui se prête, d'une manière complète, aux mouvements de l'intelligence. Ici tout est logique et si on aperçoit une légère incorrection, on peut toujours espérer la corriger, en étudiant de plus près le problème.

L'expérience actuelle de la physique mathématique nous montre que les hommes de science s'attachent avec un véritable acharnement à des fantômes tout à fait trompeurs, — comme l'éther de Fresnel, par exemple (2). A plus forte raison, doit-on s'attacher à des œuvres qui doivent produire le bonheur de l'humanité.

M. Ferrero (3) pense que l'homme est entraîné vers les constructions logiques par la paresse même de son esprit, ou, si on aime mieux, par le désir de consacrer aux recherches le moindre effort. « La logique pure, dit-il, fut préférée, à l'origine, à l'observation et à l'expérience, parce que c'était un processus psychologique moins fatigant. » Il est certain que les constructions vides, mais parfaitement arrangées, ont toujours joui d'un singulier prestige dans le monde; mais je ne crois pas que l'explication de l'ingénieux philosophe italien soit suffisante; il faut tenir compte, dans une très large mesure, de ce sentiment de subjectivisme, qui nous fait aimer et vénérer les produits de notre esprit.

Il existe dans la nature une complexité si extraordinaire et si peu déchiffrable, que, de tout temps, on a cru devoir faire une place au hasard : mais rien ne répugne tant aux habitudes de l'homme de science abstraite que l'idée du hasard (4). Laplace, dans les premières pages de son *Essai philosophique sur les probabilités*, affirme que toutes les choses se produisent suivant le type connu en astronomie. « Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour sou-

(1) Cette expression est exacte étymologiquement; mais elle est très malheureuse, parce qu'elle dénature complètement l'idée de métaphysique.

(2) Il y a eu, à ce sujet, dernièrement, une discussion bien amusante entre M. Ostwald, professeur à Leipzig et M. Cornu, professeur à l'École polytechnique.

(3) *Lois psychologiques du symbolisme*, trad. franç., p. 162.

(4) C'est là une des raisons, je crois, du discrédit dans lequel est tombé le vieux matérialisme des atomes adynamiques, agissant uniquement par le choc. Toute réalité se trouve ainsi remplacée par le *hasard* d'une balistique intercorpusculaire. Le matérialisme des naturalistes a un autre caractère.

Digitized by Google

mettre ces données à l'analyse, embrasserait, *dans les mêmes formules*, les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle... L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie, une faible esquisse de cette intelligence. »

Laplace admet, comme tous les savants de son temps, que nos investigations nous font participer par degrés quantitatifs à cette perfection de l'intelligence idéale; tous nos « efforts dans la recherche de la vérité tendent à [nous] rapprocher sans cesse de l'intelligence que nous venons de concevoir. » A chaque époque nous ajoutons quelque chose de définitif à ce qui était acquis déjà d'une manière définitive et nous nous élevons par des additions successives. Et l'illustre géomètre apprécie, comme je l'ai fait, le sentiment qui se développe dans l'homme durant ce travail : « Cette tendance, propre à l'espèce humaine, est ce qui la rend supérieure aux animaux; et ses progrès, en ce genre, distinguent les nations et les siècles et fondent *leur véritable gloire.* » On ne peut mieux proclamer la vénération pour les produits de la sience abstraite!

Tout ce qui ne tombe pas sous l'empire de la formule mathématique dépend de notre *ignorance*; c'est l'opinion que Laplace exprime sans la moindre hésitation; quand on ne savait comment expliquer (c'est-à-dire calculer) on a imaginé des causes finales ou le hasard, suivant que les phénomènes « arrivaient et se succédaient avec régularité, ou sans ordre apparent...; mais ces causes imaginaires... disparaissent entièrement devant la saine philosophie qui ne voit en elles que l'expression de l'*ignorance* où nous sommes de véritables causes (1). » On ne saurait donc avoir qu'un profond mépris pour les systèmes de connaissances qui échappent à l'exactitude rigoureuse des constructions logiques.

Quand il s'agit de la physique, on est bien obligé de subir, en maugréant, les ennuis de l'*ignorance* et de ne pas arriver à l'explication

---

(1) Dans ce texte il s'agit de causes qui permettent de calculer et de prévoir l'avenir, à la manière de ce qui se passe en astronomie. Il est clair que Laplace fait ici plus qu'une hypothèse hardie : il reconstruit le monde et fait une *utopie*, n'ayant d'autre raison que sa propre logique. Cette question a été reprise, il y a quelques années, lorsque M. du Bois-Reymond prononça son fameux discours sur *les limites de la connaissance de la nature* (Voir une discussion intéressante dans Lange, *Histoire du matérialisme*, trad. franç., tome II, p. 150-p. 172).

La théorie de ce qu'on appelle le *hasard* est encore à faire; on entend sous ce terme une masse de choses différentes les unes des autres.

Digitized by Google

totale. Mais quand il s'agit de phénomènes sociaux, la question n'est plus la même; nous ne sentons plus aussi fortement la résistance du monde extérieur et nous croyons qu'on peut éliminer cette partie troublée, qui, dans la physique, correspond à la région ignorée. De tout temps on a cru qu'il était plus facile de changer les hommes que de changer les choses : c'est même de ce préjugé que l'on part presque toujours, quand on raisonne sur l'éducation.

Les grandes découvertes des deux derniers siècles ont exercé une influence considérable sur le développement de l'esprit utopique : les inventions mécaniques possèdent le don d'exciter un enthousiasme parfois bien singulier, qui ressemble fort à celui que semblent avoir suscité les mystérieux métallurgistes dans la haute antiquité. On n'est pas loin d'admettre que si l'ignorance existe dans la philosophie de la nature, l'esprit est arrivé à réaliser d'une manière infaillible toutes les combinaisons dont il a sérieusement besoin (1).

C'est précisément cet état d'âme qui convient à la formation de l'utopie. La purgation complète des systèmes sociaux, l'élimination de tout ce qui est obscur, imparfait, inintelligible, telle est l'œuvre qui semble possible depuis deux siècles, depuis que l'homme ne cesse plus d'admirer les produits de son esprit et les victoires qu'il remporte sur la matière. On peut donc dire que l'éducation scientifique a exercé une grande influence pour le développement de l'utopie.

Tout le monde a été frappé, en lisant l'histoire du saint-simonisme et du fouriérisme, de voir ces doctrines si singulières être reçues avec un véritable enthousiasme par les élèves de l'École polytechnique. Je possède un volume de Fourier, provenant de la bibliothèque d'Abel Transon. On y trouve de curieuses réflexions manuscrites; ainsi, en tête, le disciple a reproduit une phrase de l'*Histoire de l'astronomie* de Bailly : « c'est donc en vain qu'on découvre des vérités; on parle à ses contemporains; ils n'écoutent pas ». Fourier est donc mis sur le même pied que Kepler! Et cependant ce volume (*Le nouveau monde industriel et sociétaire*) ne manque pas d'extravagances, ou du moins de propositions qui paraissent aujourd'hui bien extravagantes. Il semble même

(1) Je ne parle pas seulement ici des snobs dont se moque M. Brunetière, qui admirent si naïvement les joujoux d'Édison et les abattoirs de Chicago. Si on ouvre un ouvrage scientifique écrit il y a cent ans, on verra que l'auteur annonce, avec la plus grande confiance, qu'il va mettre ses lecteurs à même de résoudre des problèmes, dont la solution nous paraît d'autant plus éloignée que nous approfondissons davantage la matière.

Digitized by Google

que, dans leur premier enthousiasme pour d'aussi belles choses, les élèves de Fourier ne trouvèrent pas trop ridicules la transformation de la lune, le raffinement de l'atmosphère et toute cette physique cocasse. D'après les confidences de madame Coignet, Considérant n'aurait abandonné les rêveries de son maître qu'à un âge avancé.

Aujourd'hui, ont est devenu un peu moins ambitieux; on ne prétend plus commander, avec autant d'autorité, aux planètes; mais la réforme sociale paraît toujours dépendre de la liberté humaine et n'être limitée par rien de matériel. Il suffit de vouloir pour réaliser ce qui est construit par l'intelligence comme un modèle logique et parfait dans toutes ses positions. C'est en raison de ce caractère si hautement utopique que l'on voit les spiritualistes contemporains parler de Fourier avec beaucoup de respect : sa doctrine ne connaît aucun des obstacles que crée le matérialisme historique; elle nie même ceux qui résultent du matérialisme physique, prétendant soumettre le monde entier aux libres inventions des esprits ingénieux.

Il ne faut pas nous montrer trop exigeants, car si nous faisons un sérieux examen de conscience, nous trouvons qu'il y a, chez nous, toujours un utopiste qui sommeille. Nous avons beau savoir que le matérialisme historique oppose à nos efforts un obstacle aussi invincible que les plus rigides lois de la physique, nous ne pouvons avouer notre impuissance; — il nous semble que nous abaissons notre intelligence en reconnaissant la puissance des obstacles qui se trouvent devant nous.

L'utopie peut être conçue comme un double mouvement théorétique et pratique : dans le premier les choses sont remplacées par des symboles ayant perdu le lien qui les réunissait au réel et ayant acquis, — pour nous, — une véritable autonomie, parce que nous sommes habitués à les employer dans leur état de nudité complète; — et dans le second nous revenons au monde pour le juger et le refaire en conformité avec nos constructions subjectives. C'est une illusion que peuvent difficilement éviter les géomètres. On cite une assez belle collection de sophismes inspirés par cet esprit; on a plus d'une fois tiré des conclusions philosophiques des difficultés algébriques, comme si de simples symboles pouvaient nous apprendre quelque chose sur les lois du monde. Il y a eu des discussions célèbres sur la sommation des séries, sur l'infiniment petit, en vue de prouver la création *ex nihilo;* nous avons vu, de nos jours, M. Boussinesq prouver la liberté par des paradoxes mathématiques. Dans une ordre d'idées tout à fait analogue, les algébristes prétendent régenter la physique sous le prétexte fallacieux qu'ils

Digitized by Google

peuvent construire des équations qui ont (algébriquement) plus de généralité que celles de la géométrie analytique ordinaire : les trois dimensions du corps ne sont plus qu'un cas particulier d'une connaissance plus élevée, correspondant à des équations plus générales : le plus général dans l'organisation des symboles doit l'emporter sur ce qui est plus particulier, le renfermer et l'expliquer. C'est toujours le même principe, la même erreur structurale (comme dit M. Stallo) qui domine notre esprit : nous ne pouvons comprendre la réalité du réel qu'en la subordonnant à l'existence des caprices de notre imagination manipulant le formel.

Mais il ne faudrait pas considérer, comme beaucoup de philosophes modernes, cette erreur structurale comme inhérente à la *nature humaine* (1) et comme devant être prise pour base de la métaphysique : cette erreur est naturelle en ce sens qu'elle se présente avec beaucoup d'insistance, qu'elle dérive des causes profondes; mais il en est ainsi d'un grand nombre d'illusions. C'est ici que l'éducation peut intervenir pour empêcher nos sottises (2); malheureusement, c'est plutôt le contraire qui se produit, parce que l'enseignement est entièrement fondé sur le formel.

VIII

Quand on veut se rendre compte de l'influence de la science dans les utopies sociales, on se trouve en présence d'un ensemble si complexe qu'il semble impossible de s'y reconnaître. Cette difficulté tient à beaucoup de raisons et notamment à ce fait que les utopies ne peuvent pas être détachées du milieu dans lequel leurs auteurs ont vécu.

Pour peu qu'on étudie les idées sociales qui se sont produites en

---

(1) C'est un des procédés les plus chers à la métaphysique classique : au lieu de chercher la cause d'une illusion, on la déclare fondamentale et on construit dessus une philosophie. Cette méthode est parfaite quand on part de la *nature humaine* et de l'observation de l'*homme abstrait;* mais la vraie philosophie place l'homme dans le monde et le considère dans ses rapports pratiques avec la nature en général; elle cherche les causes des illusions et en formule les lois psychologiques. Le livre déjà cité de M. Ferrero est fort intéressant à ce point de vue.

(2) C'est ce que je tâcherai de faire voir dans la deuxième partie de cette étude.

Digitized by Google

France depuis le milieu du XVIIIe siècle, on est frappé des grands changements qui se manifestent dans la tournure d'esprit. Rousseau étai fort antipathique aux *philosophes*, mais pas tant par son caractère que par la nouveauté de son entreprise morale; son influence ne cesse de grandir à mesure qu'on avance vers la fin du siècle; et si elle subit une éclipse après le rétablissement du catholicisme, on peut dire que le principe moral du Génevois triomphe dans le nouveau catholicisme, qui vient prêcher la pitié, la charité, l'amour, et qui s'inspire tellement des harmonies de la nature. Voici une première période qui donne naissance à une série d'utopies très variées, mais toutes sœurs par le côté sentimental (et, comme on dit parfois, chrétien) (1).

Pendant les vingt premières années de notre siècle, on vit germer d'autres conceptions qui acquirent une grande popularité sous la Restauration : c'est alors que fourieristes et saint-simoniens viennent annoncer au monde comment on pourra sortir de la crise industrielle, ne plus être en proie à la misère en organisant le travail socialement et d'une manière intelligente. Il me semble difficile de ne pas être frappé de la différence énorme qui existe entre les points de vue des nouveaux réformateurs et ceux de leurs prédécesseurs. Les questions morales sont laissées de côté, d'une manière presque systématique, et les problèmes d'organisation des choses sont mis au premier rang. Ce sont bien encore des utopies, mais il est certain qu'elles ont certaines affinités avec les idées socialistes actuelles : c'est ce que tout le monde a observé, sans trop se rendre compte du pourquoi, peut-être. Des efforts considérables sont tentés pour comprendre les phénomènes économiques et pour se faire une idée des transformations qui peuvent se produire dans la société au moment où les conditions industrielles changent. Les circonstances étaient favorables pour faire des observations sur ce sujet : on a conservé de cette époque un certain nombre de formules plus ou moins heureuses, que l'on n'entend plus tout à fait dans le même sens que ceux qui les ont faites; elles ont le mérite d'exprimer d'une manière à peu près correcte, mais surtout très accessible et populaire, certains côtés formels de l'évolution (2).

---

(1) Dans sa thèse latine sur J.-J. Rousseau, M. Izoulet a bien mis en évidence l'évolution de l'auteur du *Contrat social*, qui part d'une idée gréco-romaine, engendrée par la lecture de Plutarque, et qui aboutit vers des formes pseudo-chrétiennes.

(2) Dans un mémoire du plus haut intérêt sur *l'anarchisme et le socialisme*,

Digitized by Google

Toute cette période me semble devoir être caractérisée comme étant surtout *scientifique*, par opposition à la précédente qui était *morale*. Sans doute, la division n'est pas susceptible d'être établie d'une manière parfaitement tranchée; les moments de l'esprit ne se séparent point dans le temps, comme le croyait A. Comte; mais l'essentiel est de savoir quel est le principe dominant.

Après l'échec de la révolution de 1848, se produit dans toute l'Europe une courte période de réaction, durant laquelle on ne cesse de parler d'odre moral, d'édification sentimentale; puis, après l'explosion de cette hypocrisie officielle, on voit se développer l'utopie libérale, qui domine tellement les esprits que l'Empire se croit obligé de donner, durant les dix dernières années de son existence, des gages au libéralisme. A ce moment on est tout aux Idées; le gouvernement est heureux de trouver un dérivatif aux préoccupations politiques des partis d'opposition; on ne discute pas son administration déplorable, l'insuffisance intellectuelle de ses ministres, l'incapacité professionnelle de ses fonctionnaires, le gaspillage des ressources nationales par la banque de bas étage qu'il protège; tout cela devient secondaire : on n'a qu'une seule préocupation, celle de savoir qui l'emportera du roi d'Italie ou du Pape. La question libérale transportée ainsi à l'extérieur permet à l'Empire de ne pas trop se trouver en conflit avec l'opinion.

La guerre de 1870 amène bientôt une autre période qui se caractérise plutôt par des préjugés scientifiques que par des utopies morales. Lorsque le parti républicain arrive au pouvoir, il se donne pour mission de répandre sur la France les bienfaits d'une instruction platement scientifique et Gambetta déclare qu'A. Comte a donné la philosophie de la République. C'est l'époque où l'opportunisme s'amuse énormément des vieilles barbes, des *guitares* libérales. Il fut décidé solennellement que les temps héroïques étaient clos et que le moment était venu de se lancer dans les opérations industrielles.

On pouvait se croire revenu aux beaux jours de l'Empire, puisque

---

M. Plekanow a bien fait voir ce qu'il y a de formel et, par suite, d'arbitraire et d'artificiel dans les idées de Saint-Simon; il ajoute que le comtisme est la caricature bourgeoise du saint-simonisme, ce qui me dispense de m'étendre sur cette utopie. Il a signalé très bien l'importance de certaines formules saint-simoniennes; mais peut-être n'a-t-il pas assez montré ce que Marx a ajouté de vie à ces formations. (La traduction de ce mémoire a paru dans la *Jeunesse socialiste*, nos 3 à 12.)

Digitized by Google

la même rage de spéculation sévissait parmi nos gouvernants; mais, quand on examine les choses de plus près, on voit que les différences étaient énormes. Contre le *fait impérial*, toute la partie intelligente de la nation protestait au nom d'une *idée de justice;* on opposait à la prospérité matérielle indéniable l'abaissement moral. Dès que le premier effroi de 1851 fut passé, la France se ressaisit et se trouva libérale : ce fut un assez singulier spectacle, dans certaines régions, que l'union de gens qui s'étaient combattus jadis avec le dernier acharnement et qui trouvaient, enfin, un terrain d'entente dans les utopies. Le régime opportuniste nous montre un genre d'union tout à fait contraire : les anciens partis s'aperçurent qu'ils avaient entre eux assez de points communs pour pouvoir s'unir; mais on ne se proposa plus un idéal moral; ils se lièrent sur le terrain des affaires et tous produisirent des sommités banqueroutières de même valeur. Depuis longtemps on n'avait eu un pareil culte des appétits insatiables, sans protestations sérieuses faites au nom du droit.

Ces diverses périodes se pénètrent, et surtout chacune d'elles est parfois préparée longtemps à l'avance. Ainsi l'utopie de Fourier est restée pendant bien des années dans l'ombre, avant d'exercer une influence sérieuse sur le monde; il ne serait peut-être pas injuste de diviser l'histoire du fouriérisme en deux périodes : celle qui précède et celle qui suit l'entrée de Considérant dans l'école sociétaire. D'autre part, chaque période a des survivances isolées : de l'avis de tout le monde, Taine vivait dans un temps qui n'était plus en communion d'idées avec lui; il avait cherché à donner une formule définitive de l'utopie libérale et il subordonnait toute la composition de ses livres à cette idée fixe; tous les faits historiques étaient appréciés, d'après leur analogie plus ou moins grande avec les formes qu'il construisait dans son esprit. Tout le développement *réel* de la France contemporaine était, pour Taine, opposé à un développement *possible;* c'est bien là un des caractères les plus nets de toutes les philosophies utopiques de l'histoire (1).

---

(1) Cf. ce que dit M. Labriola (de Rome) sur la manière dont l'histoire est exposée dans le *Manifeste du parti communiste:* « il n'avait aucun mot de louange et d'exaltation, d'invocation et de regret pour les deux déesses de la mythologie philosophique, la *justice* et *l'égalité*... L'histoire ne repose pas sur la distinction du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, et moins encore sur l'antithèse plus abstraite du possible et du réel, comme si les choses étaient d'un côté et si elles avaient d'un autre leurs ombres et leurs reflets

Digitized by Google

La compénétration des périodes va plus loin; il est rare qu'un système soit tout à fait pur; presque toujours, il renferme des incohérences; ainsi, pour se borner à un seul exemple, il n'est point parfaitement sûr que Fourier fût aussi libertaire qu'on l'a dit souvent de nos jours; sans doute, il cherche à montrer aux riches capitalistes et aux souverains qu'ils auraient de grands avantages à adopter le système sociétaire; mais il n'est pas convaincu que le peuple sera attiré par les seules forces spontanées; il y a des passages qui ne laissent aucun doute sur la pensée autoritaire du bon utopiste, qui n'aurait pas répugné à ce qu'il appelait « une issue violentée ».

A l'heure actuelle, on fait grand bruit d'une renaissance de l'idéalisme; il est certain que, dans certains milieux, règne un esprit très peu scientifique, que l'on parle volontiers de morale; mais peut-être la transformation n'est-elle pas encore aussi complète que le pensent certaines personnes. De ce qu'on est dégoûté du naturalisme cela ne prouve pas grand'chose; M. Zola aime à se considérer comme un représentant de la science et il a raison, quand on appelle science un ensemble de formules prises sans critique à droite et à gauche et réunies de la manière la plus artificielle par un habile metteur en scène; il représente bien ce qu'il y a de vide, de formel dans la culture scientifique; mais il ne peut prétendre avoir le monopole des romans fructueux. J'ai déjà eu occasion de dire que deux périodes aussi dissemblables, en apparence, que la dernière moitié du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe peuvent appartenir à un même groupe naturel.

Les formes artistiques que l'on prétendait fonder sur la science sont, aujourd'hui, jugées sévèrement et regardées comme de vastes exploitations de la sottise des gens qui n'ont reçu qu'une mauvaise culture. Mais il ne semble pas que la réaction ait beaucoup dépassé ce point. Tout en protestant, les prétendus idéalistes ne proposent rien pour amener un changement : leurs plaintes sont purement négatives.

Beaucoup de personnes croient que la période scientifique est finie parce que l'idée subjectiviste domine; mais c'est là une erreur qui tient à ce qu'on n'a pas examiné, d'une manière assez approfondie, le côté formel et abstrait de la science. Ce qu'il faudrait dire, c'est qu'à l'heure présente, certains résultats ridicules de l'enseignement in-

---

dans les idées ». (*En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juin 1895, p. 228.)

Digitized by Google

complet et formaliste se manifestent à tous les yeux. On proteste contre cette science étriquée et on appelle cela se lancer dans l'idéalisme : il y a toujours un sérieux inconvénient à employer les mots dans un sens si fort détourné de leur sens. Nous avons déjà vu que le néo-mysticisme se concilie parfaitement avec l'éducation scientifique et, cependant, on le considère comme une des manifestations les plus évidentes et les plus puissantes de l'idéalisme. Je ne veux pas entrer ici dans l'examen détaillé de la prétendue renaissance de l'idéalisme; je me borne à constater que cette renaissance ne s'est point manifestée encore par la constitution d'utopies sérieuses; c'est là un phénomène d'un intérêt tout particulier et dont la seule constatation suffirait à montrer que cette renaissance de l'idéalisme a été mal comprise par ceux qui la vantent.

L'étude approfondie de l'anarchisme contemporain pourrait donner lieu à de curieuses observations; que cette doctrine soit une vraie utopie, c'est ce dont personne ne s'avisera de douter. Tout le monde a été frappé du caractère étroit des thèses de MM. Kropotkine, Reclus, Grave, les *épigones* (1), comme les appelle M. Plekanow : son jugement est très sévère (2); ce « sont des abstracteurs de quintessence, qui ne savent que tirer, tant bien que mal, quelques pauvres conclusions de quelques principes momifiés... Ce sont des utopistes-décadents, frappés d'une anémie intellectuelle incurable. »

Ces auteurs construisent le monde avec des abstractions et se donnent beaucoup de mal pour dessécher et momifier les choses qu'ils étudient, pour n'en retenir que des formules sans vie. MM. Kropotkine et Reclus ont été, d'ailleurs, particulièrement préparés à cette œuvre, par la nature de leurs études; le premier est surtout un géologue, le second un géographe; il n'existe pas de systèmes de connaissances plus sèches que ces deux-là! Les anarchistes abusent de la statistique; ils ont un respect superstitieux pour les gros chiffres; ils aiment à manipuler les tableaux de production. La statistique banale est une excellente manière d'aborder les problèmes par le côté abstrait et formel : elle ne touche jamais le réel que par une voie indirecte et presque toujours métaphorique (3).

---

(1) Il est utile, je crois, de séparer très complètement ces épigones de Bakounine et de Proudhon, qui vivaient dans des milieux économiques fort différents du nôtre.

(2) *Jeunesse socialiste*, p. 144.

(3) C'est ainsi qu'on parle couramment en statistique de la tendance au crime, de la résistance à la mort.

Digitized by Google

L'idée même de composer un livre comme celui qui a fait condamner M. Grave est des plus étranges ; devant la cour d'assises l'avocat s'est efforcé de prouver que son client n'avait fait que reproduire des propositions paradoxales trouvées dans d'anciens auteurs. Construire une œuvre *sociale* sur l'état contemporain en se servant de formules coupées à droite et à gauche, ne pouvait amener qu'à faire un livre « énormément ridicule » (1), comme dit, avec raison, M. Plekanow.

Les gens de lettres qui s'extasient devant les *beaux gestes* et devant les glorifications du *moi* ne doivent pas être confondus avec les véritables anarchistes, qui sont des métaphysiciens faisant de la science sociale par de vieux procédés (2) ; si décharnées que soient leurs théories, elles sont scientifiques par la forme et c'est ce qui nous intéresse dans cette étude.

Il semble bien probable que, d'ici quelques années, on ne confondra plus du tout les diverses espèces d'anarchismes ; on voit dans l'article de M. Plekanow que déjà la séparation est bien tranchée entre les anarchistes individualistes et les anarchistes communistes ; les premiers sont traités de bourgeois par leurs frères ennemis (3). Quant aux gens de lettres admirateurs des *beaux gestes* anarchistes, ils n'ont jamais pu montrer une idée quelconque, produire une thèse personnelle ; et M. Hamon (4) rejette les esthètes qui, à l'imitation de MM. Tailhade ou Retté « se croient et se disent supérieurs à la masse humaine. »

M. Plekanow a, très exactement, montré l'origine de l'admiration de ces littérateurs pour l'anarchie (5) ; on cherche des fantaisies, des

---

(1) *Jeunesse socialiste*, p. 405.

(2) M. Plekanow considère des théories contemporaines sur l'anarchisme comme « une caricature du matérialisme métaphysique du XVIIIe siècle, qui n'a rien de commun avec le mouvement scientifique de notre temps ». (*Loc. cit.*, p. 405.) Il ne faudrait pas prendre trop à la lettre ce que dit ici l'éminent écrivain socialiste, car il y a beaucoup de savants qui en sont restés à ce moment de la pensée ; mais tout le monde comprend qu'ici le mot *science* est employé dans le sens éminemment philosophique que l'école de Marx lui a toujours conservé.

N'oublions pas non plus de rappeler que le matérialisme métaphysiqne du XVIIIe siècle, contre lequel M. Plekanow s'est souvent élevé, se lie avec une extraordinaire imagination et une passion violente de progagande. Ces deux caractères se retrouvent facilement chez les anarchistes contemporains.

(3) *Loc. cit.*, p. 403.

(4) *Psychologie de l'anarchiste professionnel*, p. 124.

(5) *Loc. cit.*, p. 452.

Digitized by Google

sensations nouvelles; « des écrivains et des artistes décadents se convertissent à l'anarchie et propagent la théorie dans des revues comme le *Mercure de France*, la *Plume*, etc... On devrait s'étonner si l'anarchisme n'avait pas trouvé d'adeptes dans la bourgeoisie française, la plus blasée de toutes les bourgeoisies. » On a vu des gens instruits admirer les « *déclarations de G. Etiévant* » bien que ce soit un factum parfaitement nul, (1) et déclarer (2) que Jean Grave est « une rare intelligence, et son livre piteux une œuvre profonde. »

Ce sont là des manœuvres surtout inspirées par le snobisme; il est de même de bon ton d'admirer Nietzche sans en avoir rien lu et se pamer devant les primitifs de Toscane, dont les incorrections sont réputées travail de génie.

J'ai déjà eu l'occasion d'appeler l'attention sur la formation d'un groupement considérable autour du noyau assez restreint des néo-mystiques; il s'agit d'un phénomène général que l'on retrouve partout : ce n'est pas la masse la plus nombreuse et la plus bruyante qui doit servir à déterminer la nature d'un mouvement social.

Enfin, pour caractériser la nature de l'anarchisme, on pourrait encore invoquer le témoignage des hommes qui ont figuré au premier rang, comme Vaillant et E. Henry : ils nous ont appris, par le menu, comment leur pensée s'était fixée, et ils croyaient bien représenter la science.

Il est donc très vraisemblable que la période scientifique n'est pas terminée, car il est certain que, s'il en était ainsi, on verrait cette transformation s'accuser très nettement dans l'anarchisme, tandis que les individualités marquantes semblent prendre à cœur de se donner des allures plus scientifiques de jour en jour.

IX

Il est très manifeste que les utopies ne peuvent pas se former au hasard; elles dépendent des conditions du milieu social qui les voit naître. Il faut, tout d'abord, mettre de côté les formes très personnelles de certaines rêveries isolées, dont l'interprétation est douteuse, parce

(1) *Loc. cit.*, p. 404.
(2) *Loc. cit.*, p. 452.

Digitized by Google

qu'elles n'ont pas eu de manifestations dans l'histoire. Il serait peut-être difficile de savoir quelle a été l'influence d'une fantaisie, comme celle de l'abbaye de *Thélème*. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le sens qu'il faut attribuer aux livres composés à l'imitation de la *République* de Platon; on a encore soutenu, il n'y a pas longtemps, que le livre de Morus n'est qu'une sorte de pastorale. Je crois, pour ma part, que les interprètes de Platon se sont trompés gravement sur la portée de son œuvre, dans laquelle il y a bien plus de *fantaisie voulue* que de véritables vues sociologiques et qui doit être surtout jugée comme un conte (1). Il me semble qu'une critique faite au point de vue économique d'un conte moral ne peut qu'en diminuer l'intérêt; je ne vois rien de plus mesquin et de plus plat que les objections adressées par Fourier aux rêveries du Télémaque. Il me paraît, d'ailleurs, fort douteux que le livre de Fénelon ait eu sur la Révolution l'influence fâcheuse que lui attribue l'inventeur du phalanstère. Ce qu'on trouve généralement de plus curieux dans ces ouvrages, c'est l'expression de dégoût pour les formes de la morale capitaliste et les usages nouveaux introduits par le monde marchand (2).

---

(1) Il resterait, dans cette hypothèse, à expliquer pourquoi Aristote a discuté si longuement les thèses platoniciennes : cela tient, à mon sens, à ce que le Stagirite entend la politique dans le sens démocratique grec et qu'à son époque les gens cultivés, se détachant de cette tradition et ne poursuivant aucun but social positif, dirigeaient contre les principes de la vie grecque des critiques tirées de l'œuvre de Platon : ils démontraient l'impossibilité d'avoir une cité rationnelle en conservant les lois traditionelles. La *République* opposait à la réalité civile l'idéal ecclésiastique : j'avais eu l'occasion de signaler le caractère ecclésiastique de certaines idées socratiques (*Procès de Socrate*, p. 7); mais je l'avais fait d'une manière très insuffisante. M. Platon, dans un article d'une rare pénétration sur le *socialisme en Grèce*, me semble avoir jeté un jour tout nouveau sur ces questions difficiles en montrant que la *République* est fondée « sur le renoncement à la triple concupiscence de la cupidité, de la sensualité et de l'égoïsme familial » et en rapprochant les idées platoniciennes des idées chrétiennes. (*Devenir social*, oct. 1895, p. 644.)

La *République* acquiert ainsi une importance historique bien plus grande que lorsqu'on la place parmi les utopies sociales; elle constitue la première exposition régulière de la vie ecclésiastique : celle-ci est encore mêlée avec la vie militaire. Dans Philon nous la trouvons dégagée et prenant la forme monastique. Ainsi se constituent, dans la culture grecque, les deux grandes divisions de la vie séculière et de la vie régulière du monde ecclésiastique chrétien.

(2) C'est sur ce point que portent quelques-unes des plus curieuses critiques de Fourier contre Fénelon : celui-ci avait condamné tout mensonge;

Digitized by Google

Si nous laissons de côté ces productions individuelles et si nous nous bornons à examiner les véritables utopies ayant occupé une place dans l'histoire sociale, nous nous trouvons en présence d'un problème du plus haut intérêt parce qu'ici l'éducation et l'économie se trouvent, en quelque sorte, en conflit. On a donc un champ très vaste pour examiner, d'une manière critique et dans les conditions les plus variées, le *matérialisme économique*. Il est clair que plus on s'éloigne des transformations *permanentes* opérées dans la société, et plus on se trouve placé dans le domaine du subjectivisme; et celui-ci s'agrandit encore à mesure que l'on étudie des écoles utopiques plus restreintes; on a donc divers degrés qui permettent de comparer l'influence des conditions économiques sur les conceptions humaines.

K. Marx nous apprend bien à distinguer ce que le matérialisme vulgaire confond, la constitution économique et la constitution juridique: il compare le premier ensemble à une infrastructure (1) « sur laquelle s'élève *ensuite* l'édifice juridique et politique, de telle sorte que le mode de production de la vie matérielle domine, *en général*, le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle ». Dans un très ingénieux commentaire de la théorie philosophique de Marx, M. Ch. Bonnier (2) fait observer que les liens qui existent entre ces deux formations ne sont pas toujours aussi serrés qu'ils se trouvent être, à l'heure actuelle, surtout en Angleterre, « où le mode capitaliste a presque atteint son apogée et où il domine tout, la religion comme la politique ». Il ajoute encore : « Les rapports économiques ont exercé, dans les temps précédents, aussi bien leur influence sur le développement et la formation de la société; mais ils n'étaient pas, comme à l'heure moderne, des facteurs déterminants. L'histoire ne peut montrer aucune période,

---

son adversaire répond : « Le beau galimatias qu'on verrait si les diplomates et les courtiers prenaient fantaisie de dire la vérité ».

(1) *Capital*, trad. franç., p. 32; col. 2, note. Cette citation donne lieu à plusieurs remarques : le texte allemand de la quatrième édition ne comprend pas le mot *ensuite;* je pense que Marx a fait ce changement parce qu'il a reconnu que le texte français pouvait être entendu dans le sens suivant : que la structure économique engendre la structure juridique. Il a reproduit, en conséquence, la phrase telle qu'elle était dans la *Critique*. Par contre, il a conservé *en général* qui ne se trouvait pas dans la *Critique*. Le mot *domine* correspond à l'allemand *bedinge*, littéralement, conditionne; dans une citation de ce passage dans la *Jeunesse socialiste* (p. 198), on a traduit *détermine;* c'est un contre-sens.

(2) *Devenir social*, juillet 1895, p. 370.

Digitized by Google

où les éléments économiques aient dominé si fortement les conditions sociales ».

Si on devait aborder l'étude du matérialisme économique par la méthode abstraite, suivie par les sociologistes, on devrait chercher comment les diverses classes d'utopies se modèlent sur les diverses périodes de la production capitaliste. Les observations faites dans le paragraphe précédent permettraient de faire des rapprochements intéressants; ainsi il est assez curieux que les utopies, que j'ai appelées morales, aient eu surtout du succès dans les périodes de grande appréciation des choses, alors que la prospérité semblait fixée comme une loi de développement; — d'autre part les utopies, que j'ai nommées scientifiques, correspondent plutôt à des époques de crises ou de stagnation des affaires. On pourrait même observer qu'à l'heure actuelle les efforts des tenants du nouvel idéalisme restent sans grand effet, que des utopies morales nouvelles ne passionnent plus personne, parce que, sans doute, les conditions économiques ne sont pas favorables. Cette manière de voir appliquée à l'histoire de l'anarchisme permettrait de mieux séparer que ne l'a fait M. Plekanow (1) les épigones contemporains de l'école antérieure et les élèves de M. Kropotkine des anarchistes purement littéraires.

Mais on ne peut obtenir, ainsi, que des inductions très utiles et très intéressantes; on ne voit pas la véritable nature des choses et c'est cette nature intime qu'il est essentiel de saisir ici. Il est clair que le succès d'une utopie tient à des affinités sentimentales, à la conformité des images dont elle se compose avec celles qui ont le don de nous émouvoir le plus profondément à une époque. Lorsqu'une classe est très peu préoccupée de ses moyens d'existence, lorsque l'avenir paraît en beau, lorsque la prospérité croissante donne tort aux avertissements des gens prudents et froidement raisonneurs, — alors les utopies morales ont un superbe succès. Mais, quand il faut continuellement penser au lendemain, quand on vit sous le coup de crises provoquées par les vices d'une production imparfaite en voie de changement, — alors on a moins confiance et on s'efforce de construire de grandes machines sociales capables d'assurer l'existence.

Comme toujours, on trouve au fond de ces mouvements de l'esprit un élément affectif. Ceci nous montre aussi pourquoi il y a tant d'in-

(1) M. Plekanow ne s'est guère occupé que de la filiation des idées : c'était déjà un travail d'une grande difficulté.

Digitized by Google

cohérences parfois dans les écoles d'utopistes (1) : c'est que, gouvernés à leur insu par des actions sentimentales, prenant les constructions de leur imagination excitée par le désir pour les bases objectives de toute logique sociale (2), — ils ne consentent pas facilement à sacrifier la moindre chose de ce qui plaît dans le milieu et ils ne voient pas toujours bien que ce qu'ils fabriquent est une déformation de la société où ils vivent.

Cela est très évident dans Fourier; on ne peut manquer d'être frappé des ressemblances singulières qui existent entre ses Harmoniens et les bourgeois du Directoire : ceux-ci sont idéalisés suivant leur idéal subjectif et transportés dans un pays de Cocagne où ils jouissent de tout ce qui faisait, à leurs yeux, la bonne vie. Beaucoup de fêtes, un luxe extravagant, une table offrant de grandes ressources aux gourmands (et Dieu sait si l'on était gourmand à cette époque !), de gros dividendes acquis en badinant, d'excellente musique au théâtre et à l'église (3), des bals magnifiques, un séristère d'amour offrant de larges ressources en filles faciles (4), etc.; tout cela est bien l'idéal assez grossier qui correspond aux sentiments de ce temps, où les officiers et les fournisseurs des armées, les nouveaux hauts dignitaires et les bourgeois enrichis par les spéculations sur les biens nationaux, n'avaient qu'un seul idéal, faire la noce autant et plus que les nobles d'autrefois.

Les utopistes qui prétendent faire œuvre de science surtout, puisent, dans le milieu; ils inventent très peu; ils s'illusionnent et croient in-

---

(1) Cette incohérence est très sensible parmi les anarchistes.

(2) C'est ainsi qu'ils s'imaginent découvrir les *aptitudes générales et courantes de la nature humaine* et juger l'histoire suivant leurs sympathies (Labriola, art. cité. *Devenir social*, juin 1895, p. 230). Cf. ce que dit M. Plekanow de la *nature humaine*, qui était pour les auteurs du XVIIIe siècle celle « d'un membre du Tiers-État plus ou moins idéalisé » (*Jeunesse socialiste*, p. 132).

(4) Dans le plan type il y a une église et un théâtre : le culte ne semble avoir d'autre but que de fournir des occasions de fêtes et des distractions; c'est bien de l'époque.

(3) Fourier n'a jamais complètement expliqué ses idées sur les rapports sexuels; je crois que le manuscrit des *Amours des saints* est resté inédit. Mais l'on peut juger à peu près ses inventions par les cours d'amour où se lient les sympathies d'amour occasionnel et le lever galant où se débrouillent toutes les intrigues de la nuit et où chacun s'empresse d'aller de grand matin pour étaler sa conquête souvent ignorée du public au moment du coucher, etc.

Digitized by Google

nover parce qu'ils s'efforcent de mettre leurs descriptions en opposition très saillante avec la réalité. Ils apportent beaucoup de soin à choisir des formules originales qui déroutent le lecteur. Fourier a dû une grande partie de ses succès à des artifices de langage; il était doué d'un talent très remarquable pour trouver des expressions imagées, symboliques; dans la masse de ses néologismes, il y en a d'étranges et beaucoup de médiocres; mais il y en a beaucoup qui sont restés avec raison, parce qu'ils rendent bien l'aspect de certains phénomènes très communs, vus avec le gros bon sens d'un brave bourgeois (1). *La forme l'a emporté sur le fond.* Mais n'en est-il pas ainsi dans beaucoup de circonstances? On a cru qu'on se trouvait en présence de nouveautés extraordinaires, parce qu'on lisait des mots nouveaux (2). C'est là une des conséquences du développement de la partie formelle dans l'éducation; les études scientifiques dirigées suivant la méthode ordinaire, ne peuvent manquer de développer cette illusion; on sait combien elle fut forte il y a une soixantaine d'années.

La dissolution des écoles des utopistes fournit encore d'utiles observations sur le matérialisme économique.

On peut poser en règle que si un processus est très difficile à connaître dans sa période de formation, s'il devient le plus souvent inintelligible considéré *in abstracto* dans sa période de plein épanouissement, il est bien plus accessible dans sa destruction. C'est ainsi que tant d'hommes distingués n'ont pu analyser le capitalisme d'une manière complète avant K. Marx, bien qu'ayant réuni la plus grande masse des matériaux que le maître devait mettre en œuvre. Il a fallu un effort du plus grand génie pour saisir la signification de ce développement.

Les utopies de Saint-Simon et de Fourier sont mortes, il y a déjà longtemps; les survivances formelles qu'on peut signaler nous inté-

---

(1) On peut aussi ajouter que Fourier avait l'esprit très mordant; beaucoup de ses formules doivent leur succès à la pensée sarcastique de leur ingénieux inventeur. Il est vrai que c'est de l'esprit souvent bien *épicier*.

(2) Les utopies peuvent être considérées comme des anamorphoses de la société; toutes les figures ont perdu leurs proportions; le grand est devenu petit, etc.; c'est comme si nous regardions le monde en le faisant réfléchir sur un miroir compliqué. Cette déformation peut avoir l'avantage de faire voir très nettement certains phénomènes qui restent ordinairement peu accessibles aux observateurs. Le néologisme de Fourier et quelques-unes de ses inventions extravagantes peuvent ainsi avoir été utiles à la science.

Digitized by Google

ressent peu pour notre sujet; ce qu'il est important de savoir, c'est comment les disciples se sont transformés de manière à faire disparaître les écoles. C'est le côté concret et vivant qu'il est important de bien voir dans cette évolution.

Les amis d'Enfantin se plaignaient de trouver la France si réfractaire aux grandes transformations industrielles; ils cherchaient de tous côtés des moyens capables d'entraîner leurs compatriotes; ils faisaient appel aux sentiments religieux pensant qu'une révolution, telle qu'ils la rêvaient, devait dépasser, en importance, celle que le christianisme avait produite (ou était censé avoir produite) dans le monde antique, changeant tous les rapports sociaux traditionnels et notamment créant une rénovation intérieure complète, à la manière des grandes religions ayant marqué dans l'histoire.

Lorsque les circonstances furent favorables, les disciples d'Enfantin s'aperçurent que le *nouveau christianisme* était une superfétation bien inutile et que les nouvelles conditions économiques leur permettaient de donner libre carrière à leur génie. Ils devinrent d'habiles administrateurs de grandes sociétés financières et ils se fondirent dans le monde capitaliste.

Le fouriérisme a eu une destinée analogue au fond, quoique moins brillante : les amis de Considérant s'occupèrent beaucoup de développer l'idée d'association; ils abandonnèrent les thèses trop subjectives de Fourier et subirent l'influence du milieu économique. Aujourd'hui il n'est pas rare d'entendre rapporter à cette école la propagation des banques populaires, des coopératives de production, de diverses combinaisons imaginées pour donner plus de garanties ou plus de bien-être aux travailleurs. Il y a là quelque chose de vrai, en tant que ces institutions dépendent des sentiments et des goûts de leurs associés; leur principe psychologique n'est pas la propriété des fouriéristes, mais ceux-ci ont, certainement, beaucoup travaillé à faire comprendre la haute importance de ces considérations.

Mais toutes ces sociétés — fort intéressantes, qui sont parfois, de véritables chefs-d'œuvre d'ingéniosité et dont les fondateurs sont des hommes dignes du plus grand respect, — sont-elles ou ne sont-elles pas des éléments parfaitement adaptés à la période capitaliste ? C'est là que réside la véritable question pour le philosophe. Les fouriéristes ont pu se faire illusion sur la portée d'une œuvre, au succès de laquelle ils ont apporté beaucoup de dévouement. Les socialistes n'ont jamais été dupes de pareilles illusions et ils ont toujours refusé de

Digitized by Google

considérer le mouvement coopératif comme un mouvement prolétarien capable de rendre la révolution totale inutile (1).

Je crois qu'aujourd'hui tout le monde est d'accord sur ce point et qu'on peut considérer comme acquise la dissolution du fouriérisme dans la masse des modes de production capitaliste.

Ainsi, à mesure que les utopistes saint-simoniens et fouriéristes se sont trouvés en contact plus direct avec la situation économique de la société de leur temps, les différences formelles ont vite cédé la place aux profondes affinités et on a vu clairement que, sous des dehors très paradoxaux parfois, il n'existait que des variantes de l'ordre capitaliste. La pression de l'économie a triomphé de l'idée.

X

L'esprit scientifique (tel qu'il est formé par notre enseignement actuel) est rebelle aux vues véritablement philosophiques sur les évolutions sociales. Il est, au contraire, très favorable aux conceptions auxquelles M. Labriola (de Rome) donne le nom de *socialisme unilatéral*.

Dans les problèmes que l'on est habitué à traiter dans les laboratoires ou dans les usines, on cherche à connaître la marche des phénomènes, à relier les grandeurs physiques observées par des règles et, ainsi armé, on s'efforce d'améliorer les appareils existants. Les hommes de science appliquent les mêmes principes à la société ; ils présupposent ainsi, toujours, l'existence de l'ordre capitaliste ; ils veulent faire disparaître ce que la majorité des citoyens considère comme mauvais, — sans trop se demander en quoi cette prétendue anomalie est moins justifiée que ce qu'ils conservent.

---

(1) Considérant prétendait avoir « démontré la légitimité du droit de propriété et d'héritage ».

Il est curieux de consulter une brochure de M. Alhaiza (*Historique de l'école sociétaire*) ; l'auteur est un des adhérents du fouriérisme mitigé d'H. Destrem ; on y voit quel mépris provoquent chez les survivants de ces écoles pré-socialistes les doctrines du socialisme contemporain. Le *Capital* est une compilation faite par un esprit simpliste (p. 112). A. Karr a donné depuis longtemps la formule du marxisme, il faut mettre le panier sens dessus dessous (p. 115). M. Lafargue est un sans-patrie, ayant une « aberration du sens moral » (p. 116), etc.

Digitized by Google

M. Labriola (1) a mis très bien en évidence le caractère de ces utopies dont le rôle grandit sans cesse. « Ces demandes réduisent les *choses* tenaces et résistantes de la vie réelle en autant de *raisonnements* et elles ont pour objet de combattre le capitalisme comme si c'était une machine à laquelle on peut enlever ou ajouter des roues et des engrenages... Le système économique n'est pas un tissu de raisonnements, mais un ensemble et un complexus de faits qui engendrent un tissu complexe des rapports. C'est une chose folle de prétendre que ce système de faits que la classe dominante a constitué à grand'peine, à travers les siècles, s'avoue vaincu, se détruise lui-même, pour faire place aux revendications des pauvres et aux raisonnements de leurs avocats ».

Depuis 1848 un grand changement s'est fait dans les esprits; à cette époque le socialisme d'État se concentrait sur le droit au travail que M. Labriola appelle un abracadabra et une absurdité économique. Alors l'imagination religieuse jouait un grand rôle dans les conceptions des utopistes; on peut dire que le droit au travail était bien une formule mystérieuse et magique; mais il faut ajouter que cette formule appartient au gnosticisme *capitaliste*. Le droit au travail suppose, en effet, qu'il y a des entrepreneurs d'industrie ayant des occupations par dessus la tête, incapables de suffire aux commandes, à côté desquels des ateliers publics peuvent encore trouver place. Qu'il y ait de larges débouchés, que l'industrie soit garantie contre les crises, et on verra les patrons accorder à leurs ouvriers tous les désiderata des socialistes d'État.

Aujourd'hui on est devenu plus modeste; les utopistes n'ont plus autant d'imagination qu'en 1848; les connaissances industrielles se sont beaucoup vulgarisées et on veut réformer la société par fragments plus petits qu'autrefois. Si les illusions religieuses ont disparu, l'esprit des inventeurs n'est pas plus libre : les illusions scientifiques propres à l'éducation formelle sont beaucoup plus développées que

---

(1) Les anarchistes sont à peu près seuls à faire exception à cette règle; mais leur doctrine renferme une singulière contradiction mise en évidence par M. Plekanow; il résume ainsi leur théorie : « Il y aura tout, — nul ne sera chargé de penser à ce qu'il y ait quoi que ce soit » (*Jeunesse socialiste*, p. 411). Ne pourrait-on pas se demander si l'anarchie ne serait pas à rapprocher ici des utopies de certaines sectes, dont l'existence serait impossible en dehors d'une société organisée d'après les principes opposés aux leurs? Ces sectes de fantaisistes vivent en parasites et se plaignent toujours.

Digitized by Google

jadis et on a limité les changements de manière à ne pas dépasser les limites au-delà desquelles l'erreur serait trop apparente. M. Labriola appelle dédaigneusement les nouveaux réformateurs, les pharmaciens de la question sociale.

Ces utopies ont un caractère commun : elles sont toutes basées sur *l'identification de la société à une usine capitaliste*. Les faiseurs de projets se posent comme des inventeurs d'appareils nouveaux ; ils partent des faits d'expérience ; ils se demandent comment l'industrie progresse et ne peuvent arriver à comprendre que ce qui est *bon* dans les ateliers soit *mauvais* dans les rapports sociaux. A. Smith avait déjà dit que la division du travail social ne diffère que *subjectivement* de la division du travail entre les ouvriers ; K. Marx a fait ressortir ce qu'il y a d'inexact dans cette thèse (1). « L'anarchie dans la division sociale et le despotisme dans la division manufacturière caractérisent la société bourgeoise ». Nos utopistes entendent changer tout cela et conserver le régime capitaliste, tout en créant dans la société des rapports purement fantastiques identiques à ceux qui ont fait leurs preuves dans les usines : toute anarchie doit donc disparaître.

« La grande industrie mécanique, nous dit K. Marx (2), achève la séparation entre le travail manuel et les puissances intellectuelles qu'elle *transforme* en pouvoir du capital sur le travail. L'habileté de l'ouvrier apparaît chétive devant la science prodigieuse, les énormes forces naturelles, la grandeur du travail social incorporées en système mécanique, qui constituent la puissance du *Maître*. »

Dans la société la routine, les usages reçus, paraissent de même bien misérables aux gens qui n'ont qu'une science abstraite et sont incapables de démêler la raison d'être historique des choses. Ils sont pleins de mépris pour l'ignorance de leurs concitoyens, et ils voudraient être appelés à les conduire comme on conduit des ouvriers. Dans l'usine, chaque transformation partielle amène une surveillance plus exacte, une lutte nouvelle entre celui qui sait et ceux qui ne savent pas. Ure a célébré en termes enthousiastes le noble ouvrage d'Arkwright, l'entreprise digne d'Hercule, accomplie par cet ingénieux barbier, grand voleur des inventions d'autrui, qui amena une si grande révolution dans l'industrie, bien moins par son génie que par son despotisme.

---

(1) *Capital*, p. 154 et p. 155.
(2) *Capital*, p. 183, col. 1.

Digitized by Google

C'est sur ce modèle que les utopistes contemporains imaginent les réformes sociales inspirées par la *science abstraite*. Tous leurs projets se traduisent par un extraordinaire *développement de la police* : les économistes ne manquent jamais de mettre ces sottises au compte du socialisme; et c'est à nous à rejeter les pharmaciens qui nous apportent (1) « tous quelque spécifique particulier pour éliminer tel ou tel mal social ; nationalisation du sol, monopole des grains entre les mains de l'État, impôts démocratiques, grève générale, etc. »

Les savants dont je parle, n'ayant pas fait d'études sociologiques, ignorant la théorie de la lutte des classes (ou même la niant (2) comme une invention indigne de la science), se trouvent manquer de toute idée *historique* sur le droit : ils ne pensent pas que les rapports sociaux se transforment par l'effet des efforts développés, d'une manière continue, dans les groupes en lutte sur un terrain juridique toujours provisoire. Cette manière de voir leur semble mesquine et routinière. Le droit, c'est, à leurs yeux, la volonté d'un préfet de police éclairé. Vainement essayerait-on de leur montrer que la législation ouvrière ne devient efficace que dans les pays où les classes populaires exercent une poussée assez forte pour obtenir protection légale et réelle. Vainement leur montre-t-on que là où il n'y a pas d'intérêts de classe, la police scientifique s'endort ou ne poursuit que les avantages personnels : l'histoire de l'exploitation des chemins fer est là pour fournir d'assez belles illustrations (3). Tout cela ne les émeut pas : ils ont réponse aux objections : la police n'était pas assez éclairée! Que répondre à des abstracteurs d'abstractions?

M. Labriola est dur pour ces fabricants de mesures policières (4) : « aux différentes formes d'utopisme idéologique et religieux, s'est joint, dit-il, une forme stupide : l'utopie bureaucratique et fiscale. »

Il y aurait vraiment un beau recueil de niaiseries à faire avec toutes les utopies policières de nos savants. L'une des dernières est due à un médecin de l'asile Sainte-Anne, qui voudrait que chaque citoyen eut un compte ouvert pour ses maladies, de manière à ce qu'il fût plus

---

(1) Labriola. Art. cité, p. 325.

(2) C'est le cas de M. J. Pioger, qui compare la sociologie de Marx à la physiologie des médecins de Molière (*La vie sociale, la morale et le progrès*, p. 121).

(3) De temps à autre, on parle en France de *renforcer* le contrôle des chemins de fer ; plus on le renforce, moins il marche.

(4) Art. cité, p. 339.

Digitized by Google

facile de suivre la marche des dégénérescences. M. Pioger, dans un livre récent, propose une nouvelle organisation sanitaire, d'après laquelle des *médecins éclairés* seraient chargés d'apprécier toutes les responsabilités qui peuvent dériver des relations sociales; on ferait disparaître sûrement ainsi l'alcoolisme, car (1) « chaque débitant serait pécuniairement responsable des conséquences de la boisson qu'il débite. »

Dans tous ces projets, il faut reconnaître deux choses : d'une part l'illusion propre de l'utopiste ignorant de la sociologie et, d'autre part, l'influence (inconsciente souvent) des intérêts de l'*intelligenz* (2). Ces projets se traduiraient, en effet, par d'importantes améliorations dans le sort de bien des pauvres diables qui ont fait des études scientifiques.

Il me semble inutile d'entrer dans de plus longs développements; ce que j'ai dit suffit, je crois, pour permettre d'étudier, d'une manière complète les critiques adressées à l'éducation scientifique. On voit que ces critiques ne portent pas toujours bien directement sur le rôle propre de cette éducation. La science, comme toutes choses, dépend grandement des conditions créées par le capitalisme, elle doit être étudiée en la mettant dans son milieu économique.

Pour conclure et pour contrôler, en même temps, les thèses précédentes, il faut chercher, maintenant, si le développement de l'industrie capitaliste ne fournit pas des moyens de sortir de la situation actuelle, — non point par une plate correction des abus, — mais par un processus qui utiliserait tout ce qui a été acquis durant la période actuelle. Ce que je vais examiner dans la deuxième partie de cette étude.

G. Sorel.

(*La suite à un prochain numéro*).

---

(1) *La question sanitaire*, p. 235. D'ailleurs le médecin-juge (serait-ce un souvenir des *Morticoles?*) ne serait tenu par aucun texte, parce que les textes favorisent les chicaneurs (p. 234).

(2) Il semble que cette dernière cause n'est pas la moindre dans les discussions si passionnées relatives à la police des mœurs. Il est bon de consulter sur cette question les livres du dr Fiaux et le journal protestant, dont j'ai parlé, le *Relèvement social*. Dans ce journal on trouve relevés, comme ils le méritent, les mensonges des médecins partisans de la prostitution réglementée et de la traite des blanches, qui en est la conséquence.

Digitized by Google

La question du fédéralisme et le particularisme cantonal en Suisse.

Dans quelle brume de grandeur et de poésie sont enveloppés le temps et les endroits qui furent le berceau de la Confédération Suisse. Brume nuageuse, tantôt grondante d'orage, déchirée d'éclairs d'alarme, annonçant les grandes luttes de l'indépendance, tantôt auréolée d'une tranquille paix pastorale. Quel cadre pour une sublime tragédie dont le dernier acte est la conquête d'une indépendance qui va devenir séculaire ; ces trois petits endroits : Schwitz, Uri, Unterwald, que dominent de gigantesques et majestueux sommets, que couvrent de sombres forêts, presque impénétrables, dont l'ombre, aux lointaines portées, s'étend sur les lacs aux beautés changeantes.

C'est là, sur les bords d'un de ces lacs, dont la surface s'argente doucement sous la caresse des blafards rayons lunaires qui jetaient une hésitante lumière sur la nuit du 7 novembre 1307, que trois hommes, représentant les trois endroits, vinrent jurer de vivre libres dans un pays affranchi.

Puis, au milieu de tout cela, la figure, légendaire sans doute, mais symbolique de Guillaume Tell, rude image, taillée à coups de hache, pour personnifier un peuple fruste, personnifier son sauvage amour de son sol abrupt et de tout ce qui s'y rattache.

Ce que l'on voit surtout dans les moments de danger, où la vie ordinaire est comme suspendue dans les cœurs, ce sont des mains qui se cherchent et dans la pression desquelles il y a la promesse des résolutions suprêmes. Ce sont les circonstances qui poussent ces hommes de hameaux, de bourgs divers dans les bras les uns des autres, c'est la nécessité de survivre qui leur fait chercher dans l'*union* la force de briser le joug que l'on fait peser de plus en plus sur leurs rudes épaules. Ils étaient habitués à certaines franchises ces bourgs, en vertu de chartes impériales qu'ils s'étaient fait octroyer; là avait été leur première école d'indépendance, cela avait dû être la source aussi de leur

Digitized by Google

conception de vie politique particulière, d'États minuscules spéciaux. Mais les malheurs communs font les causes communes. Pour se délivrer on se cherche, on s'unit, comme l'on disait dans un des premiers pactes d'alliance, le *freiländerbrief, pour suspendre toutes les redevances et services dus aux seigneurs.*

L'alliance *perpétuelle* des trois endroits : Schwitz, Uri, Unterwald se fait en 1291. C'est la pierre d'assise de l'union fédérale.

C'est l'union solide, serrée qui peut être la seule force de salut pour ces petits pays qui se débattent si péniblement pour échapper à l'étreinte étouffante.

On pourrait croire qu'elle sera cimentée jusqu'à l'unification presque; il n'en sera malheureusement pas ainsi.

* * *

La première grande victoire des jeunes alliés contre Léopold, dans les défilés de Morgarten (1315) amènera à l'union fédérale d'autres villes importantes comme Zurich, Berne, Lucerne. Ce n'est pas ce qui contribuera à resserrer les liens fédéraux. Ces villes étaient jalouses de tout ce qui étaient *elles* et, voulaient avant tout sauvegarder leur caractère spécial, leur allure particulière. Une clause de l'alliance avec Zurich (1351) en est vraiment l'expression.

« Et nous avons convenus de ce qui suit : soit que nous voulions tous ensemble ou qu'une des deux parties veuille s'allier séparément avec des seigneurs ou des villes, nous le pourrions faire... »

Ce sera, à peu de chose près, le type de toutes les alliances ou pactes fédéraux jusqu'en 1798. Et on cherchera tellement à le sauvegarder, ce caractère bien particulariste, étroit, que l'on déclarera que la majorité des alliés ne *pourra jamais rien changer à la nature des alliances.* Ces dispositions ne pouvaient guère être que des germes nuisibles qui ne cesseront d'enfanter des fruits malfaisants. Ne voyons-nous pas Zurich, dès 1355, séparer sa cause de celle des Confédérés et faire une paix séparée avec l'Autriche?

Ces dispositions ne changèrent pas, même après la grande bataille de Sempach (1386). Le principe fondamental de l'alliance des huit premiers cantons était celui-ci : devoir absolu d'assistance contre l'étranger; renonciation, dans le cas de différends entre Confédérés, à tous les moyens de contrainte auxquels recourent les États souverains; *en revanche, chaque État conserve pleinement le droit de faire la guerre et il peut demander aide aux autres,* mais non l'exiger.

Nous sommes même bien loin d'un État fédératif; ce n'est qu'une confédération d'États, qui va durer pendant des siècles.

Digitized by Google

Ce n'est pas ici le lieu de raconter ce que ce système d'alliance de petits pays, qui n'étaient même pas toujours alliés avec tous les autres (ainsi Berne ne l'était pas avec Lucerne, Glaris avec Zoug, etc.), produit des divisions, des déchirements profonds, des discordes qui sont des troubles anarchiques. Ce sont les villes qui, au nom de leurs intérêts particuliers, écrasent les campagnes; ce sont les campagnes, des cantons forestiers, qui, au nom de ces mêmes intérêts, sont prêts à se ruer sur les villes. Il faut avoir recours à la *paix intérieure* pour y mettre fin, comme celle de Stanz (1481). Mais cela ne suffisait pas. Les huit premiers cantons étaient naturellement jaloux de leurs prérogatives, avantages gagnés, à ce point que ce n'était pas volontiers et surtout sans restrictions qu'ils admettaient d'autres villes et pays dans l'alliance. Ils les admettaient à titre d'alliés et non à titre de confédérés, leur faisant subir des conditions souvent dures, un véritable protectorat.

Tout cela n'était guère susceptible de former un sentiment national ayant une base bien profonde dans les esprits. Un simple courant d'indisposition, passant sur une partie des États d'une semblable agglomération, devait en déterminer la dissolution, au moins partielle.

C'est ce qui se produisit pendant les luttes religieuses de la Réformation. Divers partis de Confédérés s'allient avec l'étranger de la même confession. On lève des troupes de part et d'autre pour se précipiter les uns sur les autres. Cela finira parfois par des paix factices, comme à Cappel, en 1529. Ce sont de larges déchirures mal fermées et bientôt rouvertes.

Puis viendra une confédération catholique d'un côté, et une confédération protestante de l'autre.

La fédération des États helvétiques tombe alors dans un état d'affaiblissement tel qu'une secousse peut la disloquer à jamais.

Mais la réunion des *États* alliés avait un autre germe mortel et honteux dans les flancs : c'étaient les bailliages, pays conquis ou achetés par les Confédérés ou par un seul canton; les habitants de ces bailliages n'étaient pas citoyens, mais sujets, soumis à une tyrannie, à une exploitation sans bornes. Cela dans une démocratie telle que la Suisse? pourrait-on s'écrier. Mais oui, dès le commencement les mœurs sociales étaient très patriarcales, même pour les sujets; puis, peu à peu, dans les villes, la haute bourgeoisie et les vestiges de l'ancienne aristocratie forment des autocraties plus intraitables que les précédentes. Chose que nous pourrions expliquer facilement, si le cadre de cette étude

Digitized by Google

nous le permettait : ce fut surtout dans les cantons ralliés à la réforme, au protestantisme, que cette autocratie — *obrigkeit* — régna en maîtresse incontestée; la vieille démocratie n'exista plus guère que dans les petits cantons catholiques.

Et ces autocraties s'étaient tellement concentrées, dans les mains de quelques familles, que dans le plus important de nos cantons, Berne, elle était dans le pouvoir de 72 grandes maisons. C'est ce qui faisait chanter aux lansquenets allemands, ennemis des Confédérés :

. . . . . .

Sy werind selbs gern herren, und sind un vil zu Grob.

. . . . . .

Oui, ces bourgeoisies voulaient être seigneuriales, au point de ne pas permettre aux cantons alliés de les nommer autrement que *seigneurie*, et le pouvoir qu'elles faisaient peser sur les sujets ne laissait rien à envier au servage maintenu par les nobles. Cet écrasement des sujets atteint son apogée au XVIIIe siècle, alors que certains pays se débarrassaient des derniers vestiges du féodalisme. Dès le commencement, les sujets avaient certaines franchises garanties par des chartes-lettres; peu à peu, les autocraties trouvent le moyen de les leur arracher. Les paysans suisses, qui ont des traditions de révolte, essayent de secouer les épaules pour se débarrasser du joug. Il y a un formidable mouvement : guerre des paysans, en 1663. Ce mouvement tente, à Sumiswald, de jeter les bases d'une nouvelle confédération populaire.

Elle fut dissoute dans le sang.

Dès lors, la réaction autocratique ne connut plus de bornes ; elle arracha les dernières lettres de franchise dans les supplices. Les autocraties cantonales arrivèrent à formuler, comme principe de droit public « que tous les pouvoirs cantonaux ne devaient pas hésiter — sans s'inquiéter s'ils avaient raison ou non — à se prêter main forte pour assurer la soumission des sujets ».

Quels germes de divisions mortelles cela devait déposer dans un organisme politique, qui avait à peine la prétention d'être national ! Ce n'était pas le pays, l'émanation du pays que les rudes travailleurs suisses devaient voir au-dessus d'eux, mais une ligue de pouvoirs autocratiques, faite pour les déchirer, dans sa pression meurtrière.

Cette situation devait également accentuer l'esprit particulariste des classes supérieures des cantons : elles avaient, grâce aux bailliages et à tant d'autres immunités spéciales, qui pouvaient parfois être communes avec d'autres confédérés, mais qui, enfin, créaient des privilèges bien particuliers. Pour les garder, il ne fallait pas augmenter le

Digitized by Google

nombre de ceux qui n'avaient aucun intérêt à les conserver. Les intérêts ne sont jamais mieux sauvegardés que par soi-même. Aussi voyons-nous constamment les classes privilégiées cantonales rester, désespérément, attachées au cantonalisme le plus étroit, à ce point que, déjà en 1499 (guerre de Souabe), les partis aristocratiques de Zurich et de Bâle étaient furieusement opposés à l'alliance fédérale.

C'est, sans doute, *une des raisons* pour lesquelles nous ne voyons pas en Suisse, jusqu'en 1798, apparaître même un véritable État fédéré. Il y a certains liens, comme le *Défensionnal*, sorte de constitution militaire, aussi souvent abandonnée que vraiment respectée par les alliés. Une sorte de droit coutumier fédéral, ciment bien friable pour résister à la morsure des divisions et des haines. Vis-à-vis de l'étranger, la Confédération n'a pas davantage l'allure d'un État compact. Ses frontières à peine définies, ses cantons toujours libres de conclure des traités avec des villes ou des souverains étrangers.

Dans cette situation, l'état de vie politique était, à peu de chose près si purement cantonale, que les Confédérés n'avaient pas senti le besoin de se donner une bannière commune, un signe de ralliement commun.

Notre devise nationale ne devait pas être : *un pour tous, tous pour un;* mais : *un par un et pour un.*

* * *

Ce n'est pas là un tableau bien susceptible de suggérer une impression admirative, enthousiaste.

Il est possible que certains de nos fanatiques de l'autonomisme à tout prix le trouvent admirable. L'État fédératif n'est déjà pas très rassurant à leurs yeux. L'idée qu'un certain nombre d'*États*, aussi minuscules qu'on peut les rêver, mais, d'après leur conception, devant être absolument souverains, abandonnent une parcelle de cette souveraineté, dans un but d'intérêt général, leur apparaît comme un danger qui frise la catastrophe.

C'est pourquoi la définition d'un des théoriciens de l'État fédéraliste, Jellinek : « L'État fédératif, en résumé, est un État dans lequel les pouvoir publics sont établis, de par la Constitution, en partage de ses fonctions entre lui et les États particuliers. Le pouvoir central s'en remet une quantité déterminée et remet le reste à ses membres, en les laissant libres de fixer les lois... et le mode de leur exécution. Cette liberté n'est soumise à aucun contrôle de la part de l'État, *qui l'a accordée*, pourvu que *les limites constitutionnelles soient respectées.* »

Digitized by Google

Ils préfèreraient, sans doute, la définition de Tocqueville : « L'État fédéral n'agit que dans un cercle restreint; il repose sur le principe du fractionnement de la souveraineté... La compétence de l'État fédératif est l'exception, et celle des États confédérés doit être la règle. »

Et encore, pour nos cantonalistes déterminés, cette définition pourrait bien ne pas paraître assez radicale, dans le sens de l'autonomisme.

Ce ne sont pas les définitions qui doivent nous importer le plus. Nous n'avons pas à entrer dans toutes les théories touchant l'État fédératif et à nous arrêter sur les subtibilités de ses théoriciens : les Calhoun, Laband, Waitz, Gierk et autres. Du reste, toutes ces dissertations, plus ou moins byzantines, ne signifient pas toujours grand'chose. La meilleure théorie, scientifiquement démonstrative, est encore, dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'enseignement des faits.

Or, en Suisse, les faits, comme nous venons de nous en apercevoir, n'ont guère confirmé que la compétence de l'État fédératif, en tant qu'expression de la volonté collective, doit être l'exception et celle des États particulies la règle. Ces faits ont si peu parlé en faveur du particularisme étroit, que je ne sais pas si on trouverait, en Suisse, des hommes éclairés, à l'esprit ouvert aux idées de leur temps, qui oseraient s'en faire les défenseurs. La conception purement de droit public du rôle de l'État fédératif se ressent elle-même de ces dispositions. Un des plus importants travaux publiés sur ce sujet chez nous et également connu à l'étranger est celui de M. E. Borel. Après avoir passé à travers son crible toute la littérature des théoriciens de la question qu'il dissèque, M. Borel en arrive à faire un plaidoyer éloquent en faveur du principe de l'indivisibilité de la souveraineté de l'État fédératif. Une des différences entre l'État unitaire pur et l'État fédératif, d'après M. Borel, c'est que ce dernier n'a pas besoin de se créer, comme est obligé de le faire l'État unitaire, des collectivités inférieures qui sont ses départements, districts ou autres subdivisions; l'état fédératif trouve les collectivités inférieures déjà créées, il leur accorde une certaine participation à l'exercice du pouvoir suprême mais il reste indivisible et ne se partage pas. Les collectivités de l'État fédératif inférieures ont une latitude législative que ne possèdent pas les municipalités d'un grand État unitaire. Partant de ce point de vue, M. Borel arrive à dire :

« Il n'y a pas entre l'État fédératif une différence de principes, mais une différence de *plus ou de moins*. »

Avec de pareils principes, on pourra, comme le fait l'auteur dont nous parlons, disserter pour démontrer qu'à côté d'eux le fédéralisme

Digitized by Google

est parfaitement possible, ils n'en sont pas moins la porte toute grande ouverte par où le centralisme va s'engouffrer. S'ils deviennent l'esprit d'une législation constitutionnelle l'État fédératif pourra subsister *de nom*, mais, dans le fond, ne sera qu'une *véritable fiction*.

C'est bien vers cette solution, que, malgré les pas timides en avant et les reculs momentanés, nous nous acheminons en Suisse.

Il y a plus d'un siècle que nous avons fait la première et énorme étape dans le sens du centralisme. Ce fut dans cette époque où les commotions de la Révolution française ébranlèrent, disloquèrent le sol sur lequel nos vieilles aristocraties étaient assises depuis des siècles, préparant ainsi un terrain conquis d'avance à l'armée révolutionnaire française, appelée par une foule de démocrates suisses pour faire sauter les dernières chaînes de servitude.

Avec ces vieilles bandes de la première République française, l'idée de la démocratie unitaire et égalitaire pénètre également.

Une Assemblée nationale est réunie à Arau au commencement de 1798 et à l'unanimité elle accepte une Constitution *nationale* qui déclare comme principes fondamentaux : « La République helvétique est une et indivisible. L'universalité des citoyens est le souverain. L'unité du pays et d'intérêt succède à une foule de liens qui attachaient au hasard des parties hétérogènes inégales, disproportionnées et asservies à des petites localités et des préjugés domestiques. »

Quoique saluée par le canon des troupes révolutionnaires, en marche dans une de leurs sublimes croisades pour la délivrance des peuples, le fait que cette Constitution de 1798, vers laquelle nous sommes déjà revenus et nous reviendrons davantage, fut acceptée sans opposition par l'Assemblée d'Arau, montre qu'elle n'avait pas que des adversaires dans notre pays. Mais aux yeux de beaucoup, aux yeux de ceux qui formaient le vieux tronc national, cette constitution avait le premier tort d'être écrite par les baïonnettes françaises dont la pointe était encore rouge du sang de nos vieux partis. Puis la transition d'un autonomisme complet à un centralisme absolu était trop brusque, ne tenait pas assez compte de certains vieux esprits locaux, que l'on ne déracine pas d'un seul coup. Tout cela détermina une série d'années de soubresauts, de convulsions qui motivèrent la médiation de Bonaparte, qui, en 1803, nous octroya, de concert avec les députés suisses, une Constitution qui consacrait de nouveau l'autonomie des cantons, tempérée par un pouvoir central dont les attributions étaient très limitées.

Mil huit cent treize. Le ciel impérial est bas et écrasant dans sa

Digitized by Google

noirceur; les légions qui sortirent des flancs de la fournaise révolutionnaire pour traîner l'incendie à travers l'Europe, les vieilles légions qui devinrent celles du Corse, sont rejetées sur le sol qui avait été le volcan d'où elles étaient sorties en lave irrésistible. Sourdement engluées dans les boues de la campagne de France, elles ont encore des spasmes terribles, après lesquelles et chaque fois, elles laissent la nuée des chasseurs qui les poursuivent, éventrés sur la terre défoncée. La Suisse que l'on avait proclamée sœur cadette de la première République et partie morale de l'Empire, fut rapidement inondée par l'invasion des coalisés, derrière lesquels nos vieilles autocraties relevèrent immédiatement la tête. Vint la Restauration, non pas la Restauration comme dans l'histoire européenne de notre siècle, mais notre Restauration à nous Suisses. « Cette triste époque d'impuissance et de stagnation politique » (Borel). Nous avons un pacte fédéral *octroyé à Vienne* et sans doute dicté par Metternich. Les aristocraties cantonales dominent, c'est-à-dire que le cantonalisme étroit est de nouveau en plein règne, à ce point que les cantons peuvent de nouveau conclure des capitulations militaires avec l'étranger monarchique.

La deuxième Révolution française de 1830 embrasera de nouveau la traînée de poudre que la première a laissée. Alors s'ouvre une période de crise violente, de convulsions politiques de 17 ans. Les révolutions partielles éclatent les unes après les autres, et les constitutions cantonales révisées dans un sens démocratique et d'égalité politique. Mais c'est le parti fédéral qui est lui-même visé, c'est le pacte que l'on veut plus *un*, plus démocratique et plus égalitaire. Dès 1832, des projets dans ce sens sont mis en évidence et s'imposent d'autant plus que l'on voit le pays de nouveau se fractionner, se scinder sous le souffle des discordes religieuses, on voit en 1845 le Sunderbund, la Confédération particulière des sept cantons catholiques montrer sa tête louche enveloppée d'une robe de jésuite.

Elle rentra sous terre sous le coup de la poigne démocratique. On ne s'était pas moins trouvé en face de deux nations dans la nation, deux nations profondément séparées. Cela donnait à réfléchir et faisait rêver d'unité.

On s'en approcha enfin de cette unité désirée si ardemment par tous les esprits pénétrés des idées modernes, des idées de démocratie avancée, on s'en approcha par la révision constitutionnelle de septembre 1848. Cette Constitution en passant par une tentative centraliste, faite en 1872, qui échoue, arrive, par une série de modifications, à la Constitution du 29 mai 1874, qui nous régit encore.

Digitized by Google

De par cette Constitution, la souveraineté absolue des cantons n'est plus guère qu'une fiction.

L'article 3 définit cette souveraineté de cette façon : « Les cantons sont souverains *autant que cette souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale* et, comme tels, ils exercent tous les droits, *qui n'ont pas été transportés au pouvoir fédéral* ».

Mais on sent que la préoccupation du *partage de la souveraineté* a présidé à l'élaboration de cette Constitution. Ainsi, toutes les affaires de déclaration de guerre, conclusion de paix, regardent exclusivement la Confédération, de même que le droit de disposer de l'armée, de l'organiser et de l'instruire.

La fourniture, l'habillement, les soins du matériel restent aux cantons, de même qu'une part dans la nomination des officiers.

Le pouvoir législatif fédéral est dans les mains d'un *Conseil national*, nommé proportionnellement au nombre des habitants de chaque canton; mais il a, comme contre-poids, le *Conseil des États* où les États (cantons) sont représentés, *quel que soit leur nombre d'habitants*, par deux députés.

Les décisions du *Conseil national* ne peuvent avoir force de loi si elles ne sont pas sanctionnées par le *Conseil des États*. C'est la garantie de l'esprit cantonaliste.

La Constitution déclare l'instruction publique gratuite et obligatoire pour la Suisse entière. *La Confédération pourra prendre des mesures contre les cantons qui ne se conforment pas à cette prescription.*

Mais, dans ces conditions, les cantons restent libres d'organiser l'instruction publique, dans leurs limites, comme ils l'entendent.

C'est la forme d'un partage de souveraineté, si ce n'est le fond.

*
* *

Dès lors, plusieurs révisions partielles sont intervenues, et, toujours on a fait des pas vers l'unification. Tel a été le monopole des alcools et l'assurance constitutionnelle fédérale contre les accidents et la maladie.

Et cette tendance se continue : nous venons d'assister à l'acceptation, par notre Assemblée fédérale, du principe de la Banque d'Etat, sans participation aucune du capital privé. Vient aussi la grande question de la loi contre les actionnaires de chemins de fer, qui nous conduit à la nationalisation de nos voies ferrées. Une grande commission extra-parlementaire n'est-elle pas instituée pour l'unification de notre code pénal; n'en sera-t-il pas de même pour notre loi fédérale

Digitized by Google

sur l'instruction publique, qui va prendre un caractère beaucoup plus centaliste par l'introduction des inspecteurs fédéraux?

Cette marche vers l'unification est d'autant plus sûre, d'autant plus inévitable qu'elle est la conséquence naturelle du progrès sur le terrain fédéral, le seul où il peut avoir de grandes et durables conséquences. Chaque réalisation progressiste nouvelle exige naturellement une nouvelle organisation fédérale et augmente les compétences fédérales.

C'est pourquoi les partis conservateurs tentent de dresser, pour arrêter la marche progressiste, une barrière infranchissable par l'entassement des préjugés cantonalistes particularistes, qu'en face de toute réalisation progressiste sur le point d'aboutir, ils excitent jusqu'au paroxisme.

Malgré cela, l'œuvre d'unification s'accomplit.

Certes, l'esprit d'autonomisme intransigeant ne cède pas le pied sans résistance. Il a une base de vieux préjugés dont il se fait des assises solides. Il a mieux que cela : il a sans doute une certaine justification, par des mœurs et des usages créés par la vie politique particulière de plusieurs siècles de tant de nos cantons, par la composition même de notre population, où trois races sont serrées les unes contre les autres et où il serait dangereux que l'une puisse se considérer comme écrasée par l'autre.

Une certaine somme d'autonomisme est, dans ce cas, une soupape de sûreté, presque indispensable à la vie de l'État.

Mais il devient dangereux et presque mortel à l'État, cet autonomisme, quand il engendre cet *esprit de clocher*, comme l'on dit en France, si dur, si égoïste envers tout ce qui n'est pas *soi*, cet esprit de particularisme, qui nous fait regarder, avec une instinctive défiance, non seulement tout ce qui est hors de certaines limites étroites, mais encore tout ce qui en vient. Ces dispositions sont dangereuses, car elles sont même antinationales. Elles sont dangereuses, car on en arrive, avec l'esprit particulariste étroit, à placer la conception nationale — comme cela a été tant de fois le cas chez nous — sur la surface restreinte d'un canton ou même d'une ville et de se tenir sur la défensive en face de tout le reste.

Quoi qu'on en dise, ces dispositions sont la conséquence presque naturelle de la conception et de la souveraineté absolue des parties confédérées d'un pays comme le nôtre. Uue fois qu'on la croit juste et nécessaire, cette souveraineté, qu'on la croit de droit, on veut la garder et ne la laisser entamer à aucun prix ; on ne veut pas la laisser se plier, même pour pouvoir accepter des liens de véritable solidarité

Digitized by Google

nationale, destinés à garantir en tous cas les intérêts du plus grand nombre. On veut rester *soi*, quitte à rester, par certains côtés, dans la tradition du Moyen-Age, comme certains de nos cantons arriérés qui ont fait de leurs frontières de véritables murailles dressées contre le progrès national et moderne.

C'est là le grand, l'immense danger de notre cantonalisme.

Que de mesures vraiment progressistes, humanitaires ont été repoussées par ce triste esprit, non pas parce qu'on pouvait les considérer comme mauvaises mais parce qu'elles venaient, comme l'on dit en un certain langage chez nous, de l'ours (de Berne). Et désignant Berne de cette façon, on entend bien désigner l'Assemblée Nationale. Ce fait se produit dans tant de cas, dans celui d'une tentative juste d'unification de notre système d'instruction publique et tout dernièrement encore, lorsque, à l'aide du monopole des allumettes, on voulait sauver une foule de malheureux et de malheureuses.

Mais si cette esprit néfaste est encore vivace, il est loin, comme je l'ai fait constater, d'être le maître absolu ; On peut même dire, d'une façon générale, qu'il perd du terrain chaque jour. Du reste, les partis progressistes, logiques avec leur rôle, lui font une guerre acharnée ; ils cherchent à répandre une saine éducation politique qui fait de plus en plus comprendre à notre peuple, que, s'il y a en bas le canton dont une certaine existence particulière se justifie, il y a en haut quelque chose de plus grand dans la solidarité et les intérêts de tous, c'est ce pays, la nation.

Cette conception vigoureuse triomphera, car elle a quelque chose de bien fort avec elle : ce sont les faits, les nécessités inéluctables.

Maintes fois les faits l'ont imposée et ce sont eux surtout qui finiront par nous entraîner sur la voie qui nous conduira à un organisme politique, de plus en plus logique et normal.

Les consciences éclairées, les esprits avancés, désireux de voir une large solidarité nationale se répandre sur notre pays, n'ont qu'à s'unir à eux.

LOUIS HÉRITIER.

Digitized by Google

Socialisme et droit privé [1]

1. — Depuis quelque temps déjà, en Italie comme à l'étranger, on parle d'une réforme intégrale de la législation privée actuelle, qui aurait pour objet de fondre dans un tout harmonique le droit civil et le droit commercial, et de promulguer un code unique de droit privé social.

La partie la plus considérable du premier volume de notre ouvrage est consacrée à la justification, positive et critique, de cette aspiration; nous pensons avoir démontré que le code de commerce et le code civil ne doivent plus être considérés comme deux codes séparés.

Dans ce court article, nous nous proposons d'indiquer les différents procédés de codification proposés par quelques auteurs, et nous montrerons que la réforme du droit privé doit s'inspirer de deux critères : critères individualistes et critères socialistes, le critère social devant avoir résolument le pas sur l'autre.

2. — Les tendances qui ont servi de base à la reconstitution législative, et qui ont, désormais, pris une large place dans la conscience scientifique des juristes sont au nombre de trois :

1° La tendance *scientifique* s'est fait jour la première. Elle se donne pour but la réforme du code civil, en prenant pour base la doctrine de l'*évolution* qui a triomphé des obstacles que lui opposaient les conservateurs du Code, les vieux juristes attachés à l'individualisme du code Napoléon, qui ne sut pas adapter à son époque les principes directeurs de la législation romaine. Cette tendance scientifique a aussi mené la lutte pour la réforme du code de commerce et elle a réclamé un code unique de droit privé.

---

(1) M. Alfredo Tortori vient de publier le premier volume d'un important ouvrage sous le titre : *Sociologia e diretto commerciale*, t. I, Torino, Bocca. Il a bien voulu résumer pour notre revue, dans l'article que nous publions, les principales conclusions auxquelles il est arrivé. N.D.L.R.

Digitized by Google

2° La tendance *économique*, qui rend toujours plus générale cette opinion que le phénomène économique est une partie substantielle d'un code, parce que celui-ci pourra fonctionner et se développer s'il est empreint d'esprit économique, il pourra être inutile ou dangereux si ses institutions ne sont pas conformes à l'esprit économique de la société dont il doit régler les rapports privés.

3° La tendance *sociale*, la dernière à apparaître, qui se propose sinon de faire disparaître, du moins d'apporter quelques adoucissements à la question sociale, qui est une question de justice et de rapport d'homme à homme, de la richesse à la population.

3. — Ces trois tendances nous montrent, sous des aspects différents, la nécessité de pénétration réciproque du droit privé, civil ou commercial, dans un *code unique de droit privé social*.

Il n'est plus possible de conserver un Code civil ou un Code de commerce, même si on les conserve tous deux, qui ne réponde pas aux exigences scientifiques et qui ne tienne aucun compte des nouveaux besoins économiques, soit en ce qui concerne la propriété, soit en ce qui concerne l'industrie et le crédit, et qui ne s'inspire pas des intérêts des classes ouvrières, pour protéger leur personne et leur capital-travail. Il ne peut et il ne doit pas y avoir, comme le dit M. Salvioli, un code civil fait uniquement pour la société bourgeoise, un code qui n'est que la législation d'une petite partie de la société, de celle qui a détenu dans ses mains la propriété foncière. Il ne peut et il ne doit y avoir, comme le dit M. Perrone, un code de commerce qui soit une législation de classe, qui offre en holocauste à certaines prétentions marchandes, les intérêts des consommateurs et qui arme contre le public ce capital commercial improductif qui opère de véritables spoliations, ou qui engendre des perturbations économiques, les crises et les faillites. Il nous faut, au contraire, un Code de droit privé qui veille aux intérêts de la classe qui ne possède ni propriété foncière ni capital, qui veille aux intérêts du producteur comme à ceux du consommateur, aux intérêts du capitaliste comme à ceux de l'ouvrier, aux intérêts du propriétaire foncier comme à ceux du paysan, aux intérêts de l'armateur comme à ceux du matelot, aux intérêts de ceux dont les appartements sont inondés de lumière et vivent une vie agréable, comme aussi aux intérêts de ceux qui souffrent et vivent dans des taudis humides et qui ont, cependant, le droit de protéger leur personne dans le contrat de travail, de protéger la formation des petits capitaux dans les maisons de crédit, de défendre la vie de leurs enfants employés dans l'industrie, d'être aidés dans la transformation

Digitized by Google

des capitaux et de la culture de la terre, en faisant des contrats de société, de métayage, de colonat partiaire à des conditions également profitables à l'économie individuelle et à l'économie nationale.

4. — La science du droit privé ne peut pas ne pas tenir compte de toutes ces tendances qu'elle s'efforce d'unifier dans une vaste synthèse, pour permettre plus facilement au législateur la solution de tous les problèmes, suivant les exigences scientifiques, économiques et sociales de la vie contemporaine.

Cette œuvre a été entreprise par tous ceux qui croient à la nécessité de la confection d'un *code privé social*, qui « ait pour objet la détermination des rapports de droit, qui développe l'activité individuelle intégrée dans toutes les sphères de l'activité sociale, à laquelle l'homme est lié par suite du développement de la civilisation » (1).

5. — Après avoir examiné les raisons scientifiques qui militent en faveur de la confection d'un code de droit privé social, essayons de rechercher les procédés de codification proposés par quelques écrivains. Les uns sont partisans de la *disjonction*, d'autres de la *bissection*, d'autres de l'*unification*, d'autres enfin de la *révision*.

6. — Le critérium de la *disjonction* caractérise les propositions faites par Ahrens et par M. Pisanelli.

Ahrens (2), et après lui M. Pepere (3), veulent enlever au droit privé l'organisation de la famille, sans le droit successoral, et proposent de faire un code spécial, auquel ils donnent précisément le nom de code privé social, du droit de propriété en soi et dans ses modifications, en y faisant rentrer toutefois le droit des obligations dans tous ses rapports avec la vie économique privée, avec le droit successoral, le droit industriel, le droit commercial et pour partie le droit maritime.

M. Pisanelli partage en partie cette opinion. Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat italien dans la séance du 15 juillet 1863, il disait, en présentant le projet du livre Ier du Code civil :

« Je me suis demandé s'il n'aurait pas fallu mettre à part toutes les dispositions qui composent d'ordinaire le livre Ier. J'y étais amené par une vue scientifique qui m'est chère depuis longtemps. L'idée fondamentale du Code civil c'est l'idée de la propriété, et toutes ses dispo-

(1) Vadalà Papale. *Per un codice privato sociale*, § V.

(2) Ahrens, *Encyclopédie* de Holtzendorf, p. 58 et 57.

(3) Pepere, *Enciclopedia e metodologia del diritto*, Naples, 1878, p. 114 et 216.

Digitized by Google

sitions sont en relation étroite avec les biens. Le livre premier du Code, au contraire, se rapporte au droit de famille, et il m'a toujours semblé que ce livre premier forme un ensemble de lois spéciales et intermédiaires entre le Code civil et la loi constitutionnelle. Le Code civil concerne l'individu; le livre premier du Code, la société familiale; la loi constitutionnelle, la société politique. Toutefois, puisqu'il n'est pas niable que les dispositions qui concernent la famille sont en relation étroite avec le droit privé, et puisque jusqu'ici on a eu l'habitude de comprendre ces dispositions dans le Code, je n'ai pas voulu m'écarter du système généralement admis dans les autres Codes. »

De là il résulte que Ahrens comme M. Pisanelli demandent qu'on fasse une séparation nette entre le droit privé des personnes et le droit privé des choses : un Code qui s'occupe des individus en tant que membres de la société familiale, et un autre Code qui s'occupe des individus dans leurs relations avec les biens et qui règle l'activité industrielle des individus.

Cette *disjonction* du droit privé distinguerait nettement les institutions qui concernent les personnes et les institutions économiques, et faciliterait l'évolution du droit privé.

Partant de ce point de vue, quelques auteurs ont voulu détacher de ce livre premier les droits qui concernent l'état et la capacité des personnes, la jouissance des droits civils et en faire une loi spéciale (1); d'autres voudraient distinguer l'activité juridique patrimoniale et la répartir dans un Code rural, un Code industriel, un Code spécial de législation sociale, un Code forestier, etc. (2).

Les vues de tous ces écrivains sont très louables, mais nous ne pouvons les partager. Ayant admis que l'activité génésique et l'activité industrielle sont inséparables et doivent se coordonner organiquement afin d'avoir cet *æternus commensus*, cette *proportio* qui est la raison du droit, le droit privé ne peut admettre aucune subdivision; les systématisations partielles et spécifiques doivent être l'œuvre du juriste praticien et non pas du législateur.

7. — L'idée de la *bissection* domine les propositions des partisans

---

(1) Melucci. *Metodo e questioni di diritto civile*, Turin, 1884, p. 127.

(2) Albini. *Sulla necessità di un codice rurale*, Udine, 1883. — Gauwain. *Législation rurale*, Paris, 1890. — Rabbeno. *Corso di scienza dell' amministrazione sociale*. Florence, 1884. — Cottarelli. *Codici della proprietà industriale* : I. *Le privative industriali*. — Marescotti. *La legislazione sociale e le questioni economiche*, Milan, 1887.

Digitized by Google

du *Code unique des obligations*, et elle est principalement représentée par M. Vivante.

Pour eux le Code de commerce doit entrer, comme élément constitutif, dans l'organisme commun du droit privé. Celui-ci comprendrait à la fois un droit à l'état *statique* : la jouissance des droits civils, l'état et la capacité des personnes, la famille, la propriété et ses démembrements, et un droit à l'état *dynamique* : le droit contractuel (dans son sens le plus large) et le droit successoral.

C'est une opinion qui recueille beaucoup de suffrages et l'on évite ainsi le dualisme qui existe aujourd'hui entre la législation civile et la législation commerciale dans la réglementation des institutions et des matières les plus importantes du droit privé.

8. — L'idée de l'*unification* est celle de tous les partisans de la théorie organico-évolutive du droit; ses principaux représentants sont MM. Cimbali et Vadale Papale.

D'après eux le Code civil et le Code de commerce doivent se pénétrer réciproquement, et se compléter par l'adjonction de toutes les lois spéciales qui ont aujourd'hui leur raison d'existence parce qu'elles complètent le Code civil et le Code de commerce. Il faudra toutefois mettre en harmonie les principes juridiques généraux qui gouvernent le développement de ces deux activités humaines essentielles, de façon à enlever aux normes juridiques le caractère individualiste ou de classe dont elles sont revêtues aujourd'hui, et leur donner un caractère social, déterminé par l'évolution du concept de justice et du concept de morale. Puis, par l'abrogation des institutions juridiques atrophiées, et par la modification de celles qui, au lieu de faciliter l'équilibre social, y mettent obstacle et ne conduisent pas à cette *proportio hominis ad hominem*, si désirée, former un Code qui réponde mieux aux fins *sociales*.

C'est un système qui est accepté par tous les juristes qui ont une culture économique et qui savent comprendre la raison du mouvement socialiste, parce qu'ils pensent que, de cette façon seulement, l'état moderne pourra accomplir sa fin, et répondre à sa raison d'être.

9. — Le système de la *révision* groupe les timides, tous ceux qui craignent qu'une refonte complète des institutions civiles ne se fasse au désavantage de la société. Ce groupe comprend les romanistes qui ont su comprendre les nouvelles tendances sociales, MM. Delogu et Brugi par exemple, et les juristes du *falso vedere*.

D'après eux, les codes devraient être modifiés, tout en conservant les

Digitized by Google

bases romaines, dans ces partis qui exigent des réformes urgentes, reconnues d'*utilité évidente*.

M. Delogu s'exprime ainsi : « la réforme du Code civil ne pourra être que partielle... Et cependant, tout en conservant les bases fondamentales du Code actuel, il est de toute nécessité de le réformer partiellement là où les dispositions particulières ne correspondent plus aux besoins actuels du peuple ou se trouvent en désaccord avec le nouveau droit public » (1).

10. — Tels sont les éléments externes qui caractérisent les différents systèmes proposés pour la formation d'un Code privé social; l'élément interne répartit les jurisconsultes en deux classes : les *individualistes* et les *socialistes*.

Si nous nous demandons de quels critères doit s'inspirer la réforme du Code privé, nous ne pouvons sortir du dilemme, individualisme ou socialisme, et nous devons nécessairement répondre que ses critères seront *individualistes* ou *socialistes*.

11. — Quelques personnes pensent que le caractère du Code privé doit demeurer essentiellement individualiste et que les critères dont la réforme doit s'inspirer doivent être *individualistes*.

Delogu s'exprimait ainsi : « Je ne crois pas qu'il soit difficile de montrer que le social ne doit pas être prépondérant dans un Code civil, parce que cela nous ferait sortir, à mon avis, de la définition même du droit civil ou privé. Il est impossible de ne pas admettre la vérité et la clarté de la distinction présentée par Ulpien, entre le droit public et le droit privé : *Publicum jus quod ad statum rei romanæ spectat; privatum quod ad singulorum utilitatem; sunt emin quaedam publice utilia quaedam privatim*. Il résulte de là, d'une façon évidente, que le droit privé règle les rapports d'utilité privée, que cette utilité intéresse les personnes physiques et naturelles ou qu'elle intéresse les personnes collectives et sociales... Le droit public, au contraire, a pour objet direct le bien-être de l'organisme social et pourvoit à la conservation et au perfectionnement de la société elle-même. Cependant, tout ce qui concerne les rapports de l'État et des individus, l'équilibre entre les différentes classes sociales, la sécurité publique, la sauvegarde des institutions politiques, l'harmonie entre les différentes nations, la garantie du droit objectivement considéré, tout cela

(1) Delogu, *Codice privato e codice sociale* in *Antologia giuridica*. Ve année, fasc. I, § XI, p. 17 et suivantes.

Digitized by Google

rentre dans le concept et dans les limites du droit public. Par conséquent, sans examiner d'une façon plus analytique et plus détaillée, la distinction entre le droit privé et le droit public, on peut affirmer avec certitude que le droit privé a pour caractéristique l'individualisme et que le droit public est caractérisé par l'idée d'utilité sociale. Cela ne fait pas que l'organisme social ne tire aucun profit d'un bon système de législation privée, et que le droit privé ne trouve sa meilleure sauvegarde dans le meilleur système des lois d'ordre public » (1).

Ce raisonnement n'est pas convaincant : la question est effleurée, mais elle n'est pas discutée, et la démonstration n'est pas faite. Même en admettant que le droit privé règle les rapports d'utilité privée, M. Delogu ne voit-il pas que c'est une raison *sociale* qui amène le législateur à imposer le concours pour les dépenses de réparation de la chose commune, pour la prescription de l'action en rescision du contrat de vente pour lésion grave? N'est-ce pas une raison *sociale* qui a conduit le législateur à distinger la parenté de l'alliance, les différents degrés de parenté, à obliger les parents les plus proches à accepter la tutelle du mineur, à régler l'imputation des biens? N'est-ce pas une raison *sociale* qui fait que le législateur a exigé que les vignes atteintes par le phylloxéra soient arrachées? etc.

Sans doute, il est vrai que ce qui caractérise le droit privé c'est l'individualisme. Cependant, du temps d'Ulpien à nos jours, cet individualisme a beaucoup perdu de sa rigueur.

Le droit romain considérait l'autorité comme la base de toutes les institutions, et chacun pouvait agir contre une autre personne pourvu qu'elle ivoquât un droit en sa faveur; de là la maxime : *nullus videtur dolo facere qui jure suo utitur*, qui trouvait, d'ailleurs, des restrictions dans l'édit du préteur et chez les jurisconsultes en ce qui concerne les rapports de voisinage.

Dans le droit moderne, l'individu est considéré dans ses rapports avec l'ensemble plutôt qu'en lui-même; le droit privé veut partout cimenter l'alliance de l'intérêt général et de l'intérêt particulier ; *il n'y a presque pas d'institution*, dit M. Brugi, *qui admette une affirmation trop nette de l'individu*. Partout apparaissent les droit des tiers, l'intérêt de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du crédit, du transport, etc... L'égoïsme a fait de grands pas vers l'altruisme, l'individualisme vers le socialisme.

---

(1) Delogu, *op. cit.*. § 12.

Digitized by Google

On a dénié toute raison d'être au socialisme juridique, mais sans succès. Si M. Menger demande, par exemple, que le Code civil cesse de régler, par des normes juridiques unilatérales, les biens matrimoniaux, il le demande dans l'intérêt des classes inférieures, des prolétaires, pour lesquels le droit de la femme sur les biens du mari n'est pas garanti; si Secrétan demande que le Code civil laisse au testateur une liberté plus grande, c'est dans l'intérêt des classes non possédantes pour lesquelles la succession légitime est une cause permanente d'appauvrissement; si M. Salvioli demande que le Code civil règle, d'une façon plus complète, le contrat de travail, c'est dans l'intérêt de la classe ouvrière, qui souffre et qui est exploitée, parce qu'elle n'est pas protégée par la loi; si M. Gianturco demande une loi qui réprime l'usure, c'est dans l'intérêt social; si MM. Santangelo et Pandolfi demandent la constitution des biens de famille, c'est pour conserver à la société la famille agricole; nous pourrions citer encore un très grand nombre d'autres normes juridiques qui ont pour but de tempérer l'individualisme. Tous ces juristes veulent que l'altruisme prenne la place de l'égoïsme, parce qu'alors la morale individuelle cédera à la morale sociale et le Code pourra défendre l'*utilité sociale* en réalisant l'*utilité individuelle*.

12. — Le critère de la *socialité* doit être, d'après nous, la clef des réformes à introduire dans la législation de droit privé.

Nous avons démontré ailleurs que le droit a un fondement économique et une fonction sociale. Si ce fondement et cette fonction, pour le droit privé en particulier, se spécifient toujours davantage à mesure que l'homme progresse intellectuellement, moralement et socialement, on devra reconnaître avec nous que toutes les institutions de droit privé, ayant une base économique formée de matériaux et de ciments différents de ceux qui sont propres au système économique contemporain, qui repose essentiellement sur la grande industrie et le capitalisme, ou ayant une fonction sociale imparfaite ou contradictoire qui arrête le développement des organismes sociaux, particuliers et col-collectifs, ou en rend l'activité plus difficile — doivent être modifiées, afin de les modeler sur la nature économique contemporaine et les faire servir à de hautes finalités sociales.

13. — La famille et la propriété reposent, en droit romain, sur l'égoïsme le plus pur; le législateur de 1804, qui inaugure le système juridique bourgeois, a rendu la famille et la propriété plus oppressives encore — étant donné les antagonismes de classe que la Révolution française a développés. Le socialisme scientifique a démontré que ces

Digitized by Google

institutions juridiques ne sont pas organisées de telle sorte qu'elles assurent l'ordre social. N'est-ce pas folie pure de vouloir maintenir les normes juridiques qui les régissent?

Il ne nous semble pas qu'il soit bien difficile de réaliser, en ce qui concerne la famille, l'idéal des récents théoriciens du socialisme scientifique, qui soutiennent que la femme doit être élevée au même niveau que l'homme, moralement et économiquement, parce qu'une fois mise à ce niveau elle agira plus librement et avec une responsabilité plus grande de ses propres actes qu'elle ne le fait aujourd'hui. L'homme alors ne recherchera plus en elle que la compagne de sa vie, et non pas l'associé d'une entreprise lucrative, l'ancre de sauvetage après une vie orageuse. Le mariage prononcé par le maire et bénit par le prêtre ne sera plus le signe nécessaire de l'honnêteté (1).

Il ne nous semble pas qu'il soit difficile de réaliser les vœux de ceux qui pensent que le socialisme s'efforce de créer un type familial qui répondra mieux aux idées d'humanité, de justice économique et de progrès psychique (2), en s'appuyant sur cette hypothèse que la famille, comme toutes les autres institutions sociales est organisée de telle ou telle façon suivant les conditions de la société elle-même. La famille, disent-ils, aura un caractère individualiste moins prononcé, et au lien anthropologique du sang on substituera le lien sociologique de la solidarité. La famille conservera, sans doute, la forme inorganique parce que cette forme d'union sexuelle concilie le mieux les intérêts de l'espèce et ceux des parents, c'est la forme d'union sexuelle la plus parfaite sociologiquement.

Elle comprend en effet les éléments essentiels sur lesquelles se fonde le progrès de toute société humaine, l'attachement, le respect, la bonté. L'homme, organe de l'activité extérieure, possède le pouvoir temporel ; la femme chargée de l'activité intérieure, prend soin de la première éducation des enfants, et là où elle est seule reine, elle représente l'autorité spirituelle, le pouvoir modérateur. L'homme assure l'*ordre* par la *production* économique et par la *force*; la femme en assure la permanence par le bon usage de la production du mari et par l'amour. Les liens de famille aujourd'hui relâchés par suite du mercantilisme qui caractérise l'institution du mariage, en tant qu'institution

(1) Armelani, *Consolato operaio*, Scansano, 1893, chap. V.

(2) Corradino, *La famiglia nello stato socialista* (in *Critica sociale*, 1890, n° 12, p. 187). — Malon, *Le socialisme intégral*, Paris, 1892, 1re partie, ch. VII.

Digitized by Google

bourgeoise, comme aussi par la nécesssité pour les conjoints et les membres de la famille de se séparer pour vivre, se renforceront sous l'influence de la même éducation intellectuelle et morale, des mêmes sentiments, des croyances et des aspirations communes (1).

Il ne nous semble pas qu'il soit difficile de réaliser les vœux de ceux qui demandent que dans la famille future, « les enfants se développent sous la dépendance exclusive du père et de la mère pendant toute la durée de leur éducation et de leur incapacité de travail producteur », de ceux qui espèrent qu'un jour « l'Etat n'interviendra plus dans les familles que pour demander aux parents et aux enfants les sacrifices indispensables à la communauté, en particulier, le service militaire tant qu'il restera nécessaire », de ceux qui espèrent que la dépendance des fils cessera au moment où ils quitteront le toit domestique pour fonder une nouvelle famille, et celle des filles au moment de leur mariage quand elles abandonnent l'habitation commune. Cet affranchissement matériel ne rompra pas, comme le prétendent les adversaires, les rapports d'affection, de déférence, de protection, de conseil, de secours qui doivent continuer à exister entre les membres de la famille, même s'ils vivent séparés (2).

Il ne nous semble pas difficile de satisfaire ceux qui proposent de limiter la légitime aux fils du *de cujus*, et qui demandent que le surplus de l'hérédité soit dévolu à la classe sociale la plus déshéritée, constituée en association ouvrière afin qu'elle s'en serve dans l'intérêt de l'humanité, ou à la commune ou à des institutions charitables qui en disposeront au profit des pauvres (3).

Nous ne pouvons pas ne pas admettre qu'une révision de la législation du droit privé s'impose, et nous ne pouvons pas ne pas admettre que « si le droit est un produit historique, s'il est un phénomène naturel qui jaillit des conditions historiques des peuples, de leur organisation économique et de la nécessité de protéger les intérêts de la classe dominante », et si le moment historique actuel a évolué moralement, intellectuellement et socialement au point de compor-

---

(1) Bresson. *Les trois évolutions intellectuelles, morale et sociale*, Paris, 1888, p. 458.

(2) Bresson. *Op. cit.*, p. 289-290.

(3) Armelani. *Consolato operario*, Scansano, 1893, p. 146. — Polacco, *Gli inabili al lavoro e l'obligazione alimentare fra congiunti* (in *Scienza del diritto privato*, 1894, fasc. 4.) — Tortori, *Limitazione del grado di parentela nelle successioni legittime* (in *Scienza del diritto privato*, 1893, fasc. 2-3).

Digitized by Google

ter des innovations, qui nous donnent un droit plus voisin et mieux adapté à sa base économique et à sa fonction sociale, il est logique de soumettre à l'examen le droit vieilli, de rechercher la nature économique et la fonction sociologique des institutions juridiques actuellement en vigueur, d'en faire la critique à la lumière des idées nouvelles, des besoins nouveaux et des nouvelles conditions sociales, et de rechercher ce qu'il faut *conserver*, ce qu'il faut *supprimer* et ce qu'il faut *modifier*.

Pour notre part, nous pensons que, *pour le moment*, étant donné l'évolution sociale actuelle, pour mettre plus d'harmonie entre les intérêts et les fonctions sociales des classes possédantes et ceux des classes non possédantes, pour amener la paix entre la phalange de la classe possédante et l'armée de la classe ouvrière, pour réaliser le mieux possible le sublime idéal du droit, la *proportio hominis ad hominem*, l'*æternus æquale commensus*, il faut *adapter* les institutions fondamentales du système juridique actuel aux vues du socialisme scientifique par une limitation sociale plus étroite de la *liberté* individuelle, par l'extension de la *responsabilité* individuelle, soit en ce qui concerne l'activité *génésique* soit en ce qui concerne le développement de l'activité *industrielle*. La théorie proposée par M. Santangelo (1), nous semble une théorie de transition, qui organisera juridiquement la société sur la forme actuelle la plus développée sociologiquement, c'est-à-dire sur cette forme dans laquelle les institutions juridiques sont basées non pas sur le *chacun pour soi* mais sur le plus complet *mutuellisme* (2); nous y voyons la théorie qui servira à réaliser la théorie de Marx.

14. — La codification du droit privé, faite par des juristes et des législateurs pénétrés de l'esprit sociologique, aura une utilité incalculable et sera certainement féconde.

Quand par exemple, une responsabilité plus grande fera supporter aux hommes tout le poids de leurs relations soit avec la femme qui est unie à eux par un lien juridique, soit avec une femme non mariée, quand l'égalité des droits des enfants nés hors mariage et celle des enfants nés dans le mariage, ou par l'action en recherche de la paternité, ou par une organisation plus parfaite de l'obligation alimentaire entre conjoints, ou par une nouvelle organisation de la tutelle qui corrige les

---

(1) Santangelo Spoto, *Individualisme et collectivisme*, in *Revue d'économie politique*, mai 1893.

(2) Malon, *Le socialisme intégral*, Paris, 1892, 1re partie, ch. VII et VIII.

Digitized by Google

mauvais effets de la puissance paternelle et de la tutelle, sera réaliser alors l'action des parents, possédants ou non possédants, sera plus avantageuse à l'éducation économique et morale des enfants; alors disparaîtra le dualisme qui distingue les enfants légimes des enfants illégitimes, dualisme qui frappe ceux-ci depuis leur naissance, et rend ceux-là d'autant plus orgueilleux et dédaigneux que leur situation sociale est économiquement plus forte; alors les cas de séduction seront plus rares et la prostitution cessera; et les mariages ne seront plus le résultat de calculs économiques, mais d'attractions sympathiques : à la sélection vicieuse et imparfaite sera substituée la sélection naturelle.

Lorsque, par l'institution des biens de famille, sera transformé le régime dotal, et sera garanti contre l'imprévoyance du chef de famille, le patrimoine nécessaire à la conservation du conjoint et des enfants, base nécessaire au développement de l'économie familiale; lorsque par des réformes économico-juridiques, comme la réduction du degré successoral, la suppression du principe du partage forcé en nature, etc., on aura fortifié l'économie et la fonction sociale de la famille, non pas comme une institution vague et indéterminée, mais comme une institution ayant une personnalité juridique propre, capable d'acquérir, de transmettre, de posséder concurremment avec ses membres pris individuellement; quand une responsabilité plus grande fera supporter aux propriétaires tout le poids de leur activité industrielle — quelle que soit sa nature — librement développée sur leurs biens ou sur ceux des autres, par la coordination sous un principe commun unique des différentes formes de propriété individuelle, oit de biens matériels, soit de biens immatériels, par l'adaptation convenable du principe juridique de la communauté de la propriété de la terre et de la socialisation par une forme socialement parfaite de collectivisme, par une coordination plus équitable des principes généraux des obligations, par une révision du système contractuel, et en particulier du contract de location d'ouvrage et de service en tenant plus de compte des besoins des classes ouvrières, par un développement plus harmonique du système de garantie, etc., la *lutte des classes* — cet épouvantail des gens à courte vue — deviendra petit à petit un souvenir d'école, et la *domination bourgeoise* un souvenir historique. Les hommes mettront dans leurs relations moins de considérations pécuniaires; alors cessera cette lutte qui est actuellement, dans toutes les branches de l'activité humaine, la loi sociologique suprême; à la concurrence sera substituée la coopération; le mercantilisme intéressé et égoïste sera remplacé par le mercantilisme désintéressé et altruiste.

Digitized by Google

15. — Il faut enfin reconnaître que la conception de l'homme isolé est une conception fausse, comme celle d'un droit privé qui régirait exclusivement les individus *uti privati et singuli*. On ne peut pas séparer l'individu de la collectivité, l'utilité de l'individu ne peut pas être séparée de l'utilité de l'ensemble; l'homme est un être éminemment social, il ne vit pas une vie exclusive, mais il vit de la vie des autres; tous ses rapport ont des liens de dépendance avec la forme et la vie de la société dans laquelle il vit et dont il fait partie; et par conséquent les normes de sa conduite sont caractérisées par le milieu social; le droit ne se soustrait pas à ce milieu. Le *droit privé* a un caractère social, et ce caractère tend à prédominer.

16. — Les doctrines du socialisme scientifique luttent maintenant pied à pied avec l'individualisme quiritaire et bourgeois; les théories darwiniennes et spencériennes ont donné au socialisme une nouvelle orientation. On a démontré qu'il n'y a aucune contradiction entre le socialisme et le darwinisme; on a démontré comment Marx complète Darwin et Spencer. La loi irréfutable du *sur-travail* découverte par Marx, la théorie marxiste que le phénomène économique forme la base et la condition de toutes les autres manifestations humaines et sociales, et que par conséquent la morale, le *droit*, la politique ne sont que des phénomènes dérivés du facteur économique, selon les conditions de chaque peuple, à chaque phase de l'histoire et à chaque bien de la terre, la loi historique de la lutte de classe qui veut que chaque groupe social et chaque individu agisse selon son intérêt économique, tout cela ne permet pas à l'individualisme de conserver ses positions, et il devra nécessairement se démocratiser, se socialiser.

La loi du sur-travail a expliqué d'une manière positive comment le capitaliste peut accumuler des richesses sans travailler. Cette loi est comme la clef qui a permis d'ouvrir la porte rouillée de la tour dans laquelle le libéralisme économique s'est enfermé depuis des siècles. Le dogme de la propriété privée a été détruit. On a vu que les normes juridiques qui règlent les rapports entre le capitaliste et les ouvriers doivent être modifiées; qu'il faut changer l'orientation de la société, qu'il faut par conséquent changer l'organisation de la propriété individuelle, non pas en opérant un *partage*, comme le croient quelquefois les adversaires, de bonne ou de mauvaiee foi, mais en la rendant collective. La terre, les moyens de production doivent être socialisés, non pas par un décret, mais successivement, en faisant reconnaître par la loi la fonction *sociale* de la terre et des moyens de production,

Digitized by Google

chaque jour, chaque heure à mesure que la propriété perd son caractère individuel pour acquérir un caractère social.

La théorie que le phénomène économique est la base et la condition de toutes les autres manifestations humaines et sociales a amené cette conviction que l'homme est le résultat des conditions innées et acquises de son organisme physiologique vivant dans un milieu donné; que, par conséquent, les rapports sociaux et les lois qui doivent les régler sont différents suivant les différentes sociétés. Comme l'organe varie avec la fonction, à mesure que le progrès social fait varier les fonctions de l'homme, en soi et dans le groupe, le droit, en tant qu'il est sa norme régulatrice, doit varier lui aussi.

La théorie de la lutte des classes conduit à cette conséquence que toutes les classes sociales sont poussées à faire des lois, à établir des institutions, à consacrer des coutumes et des croyances qui répondent à leur utilité directe ou indirecte. De là ce perpétuel mouvement qui pousse les hommes et les groupes à changer le droit existant et à l'adapter aux nouveaux intérêts sociaux.

Les gouvernants et les législateurs — conservateurs par nature, individualistes de naissance et par la force des lois et des coutumes — ont l'intuition des erreurs du système individualiste et socialisent petit à petit les institutions et le droit.

Les routes, les chemins de fer, les postes, les télégraphes, les téléphones, les musées, les galeries de tableaux, les bibliothèques sont autant de substitutions de propriétés et de fonctions sociales à des propriétés et à des lois autrefois individuelles; l'éclairage public, les jardins publics, l'eau potable distribuée par les fontaines publiques, l'instruction primaire et en partie aussi l'instruction secondaire, le service public des pompes à incendie, etc., sont autant d'exemples de socialisation des moyens de jouissance et de production.

Et d'autre part, petit à petit, une série toujours croissante de lois spéciales, dictées par l'impérieuse nécessité des temps augmentent la sphère du droit privé; la plus grande partie constituent autant de dérogations et d'exceptions aux règles purement individualistes de la législation actuelle du droit privé, qui sont le produit des conditions économiques, sociales, juridiques de la période actuelle. A côté de ces lois spéciales, afin de donner satisfaction aux nouveaux intérêts et aux nouveaux besoins sociaux, des lois récentes — auxquelles on donne le nom de *lois sociales* — créent des institutions nouvelles destinées à consacrer l'existence, le fonctionnement, les rapports et la protection des personnes et des biens.

Digitized by Google

C'est par ce processus que les idées nouvelles mises en avant par le socialisme scientifique s'infiltrent dans le droit en vigueur. Mais il est bien évident que ces conquêtes partielles, en devenant plus nombreuses, finiront par déposséder complètement les deux Codes du droit privé, soit parce qu'elles augmentent de jour en jour les antinomies entre la loi générale et la loi spéciale, soit parce qu'elles augmentent les contradictions entre le droit ancien et le droit nouveau. Il est donc indiscutable que le besoin de coordonner le droit ancien et le droit nouveau autour d'un principe scientifique unique imposera la nécessité de la codification du *droit privé social :* un Code qui règle tout le droit privé qui est né des nouvelles relations économiques et sociales : un droit qui régisse toutes les manifestations juridiques du milieu social contemporain : un droit qui, se débarrassant de toutes les normes qui consacrent les privilèges de la bourgeoisie recueille tout ce peut apporter le qui bien-être et la paix sociale.

En un mot, nous voulons que notre droit privé prenne un aspect moderne et qu'il ne soit plus la reproduction archaïque d'une série de rapports juridiques non adaptés à notre temps; nous voulons que notre droit privé revive dans le nouveau milieu, résumant en lui toute la complexité des aspects de la vie contemporaine; nous voulons que notre droit privé tienne compte de l'utilité de l'ensemble et de celle des individus, conformément aux données nouvelles de la science juridique positive.

Nous ne demandons pas la révolution du droit civil, ni celle du droit commercial. Nous demandons que l'un et l'autre soient réunis, et que la législation coordonne et organise les nécessités nouvelles qui se manifestent dans la vie sociale contemporaine et qu'ignoraient les âges antérieurs.

« Nous concluons avec M. Vadalà Papale que notre désir ne peut pas être considéré comme une utopie par tous ceux qui ne nient pas le progrès législatif. »

ALFREDO TORTORI.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

ANDRÉ LICHTENBERGER, *Le Socialisme au* XVIII*e siècle, étude sur les idées socialistes dans les écrivains français du* XVIII*e siècle avant la Révolution.* Paris, Félix Alcan, 1895, in-8° de 468 pages avec table alphabétique.

Le Socialisme au XVIII*e siècle* est une thèse qui fut présentée l'année dernière à la Sorbonne. Le jury se composait moitié d'historiens, moitié de philosophes. Les historiens se déclarèrent satisfaits, mais les philosophes reprochèrent à M. Lichtenberger d'avoir laissé à chaque socialiste du XVIII*e* siècle son individualité, d'avoir mis en chapitres les hommes et non les idées. A quoi M. Lichtenberger répondit qu'il avait voulu faire œuvre d'historien et qu'il avait exposé les faits comme il les avait rencontrés : il avait donc groupé les doctrines quand elles étaient réellement issues les unes des autres : preuves, les chapitres V, VI et VII sur Rousseau et ses disciples, le chapitre XI sur les philanthropes, le chapitre XIV sur les critiques de la législation criminelle, etc... Si tous les autres chapitres ne dépendent pas étroitement les uns des autres, c'est qu'au XVIII*e* siècle les théoriciens sont presque toujours isolés; il fallait donc exposer les théories les unes après les autres au lieu de les confondre dans une synthèse artificielle. Par exemple, avec qui mettre le curé Meslier, dont le fameux *Testament* n'a été publié dans son intégrité avec ses cris de révolte vraiment anarchistes, qu'en 1864, car Voltaire, en 1762, n'en avait fait paraître que les parties antireligieuses, réimprimées par d'Holbach en 1772 et par Sylvain Maréchal en 1789? Sans doute c'est le cas d'isolement le plus extraordinaire. Mais si l'on reste au point de vue historique, il est bien difficile de mélanger les écrivains du XVIII*e* siècle dont les théories se rapprochent le plus au jugement d'un philosophe. Ainsi Morelly et Mably, communistes tous deux, ne sont pas contemporains et le deuxième en date ne paraît pas avoir été l'élève du premier. A côté d'eux, certains prophètes du communisme, comme dom Deschamps, ont été tout à fait isolés. Le mieux était donc de laisser à chacun de ces penseurs sa personnalité, et de s'appliquer à faire bien saisir les

Digitized by Google

doctrines en mettant en relief leurs traits caractéristiques; par ce procédé le lecteur était amené lui-même à comparer, à rapprocher, à opposer les théories, sans jamais oublier la séparation entre les théoriciens; ainsi l'ouvrage, sans déformer la vérité historique, prenait une véritable unité. Telles sont les qualités du livre de M. Lichtenberger.

Je vais essayer de les montrer non point dans sa thèse tout entière, mais dans les chapitres sur les précurseurs du communisme qui forment la partie la plus considérable et une des plus importantes de l'ouvrage.

Les deux précurseurs les plus importants sont Morelly, avec le *Naufrage des îles flottantes* ou *Basiliade du célèbre Pilpaï* (1753), surtout avec le *Code de la nature* (1755), et Mably avec les *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768) et le traité *De la législation ou Principe des lois* (1776).

Leurs principes sont les mêmes : l'homme, d'après eux, a droit au bonheur. « Vous êtes fait, écrit Mably, pour travailler à votre bonheur, vous devez le préférer à tout; c'est là votre règle, c'est là votre boussole! » Or, l'homme est naturellement bon et capable de faire à la fois son propre bonheur et celui de ses semblables. Pourquoi dans notre société ne voyons nous que vices, que souffrances matérielles et morales? C'est qu'entre l'homme et son bonheur s'interposent comme un écran les lois qui établissent l'inégalité, source de la corruption des forts et de la haine des faibles. « Ces lois, dit Morelly, je ne cesse de le répéter et on ne saurait trop le redire, en établissant un partage monstrueux des productions de la terre et des éléments mêmes, en divisant ce qui devait rester dans son entier ou y être remis, si quelque accident l'avait divisé, ont aidé et favorisé la ruine de toute sociabilité. »

« Otez la propriété, dit encore Morelly, l'aveugle et impitoyable intérêt qui l'accompagne, faites tomber tous les préjugés, les erreurs qui les soutiennent, il n'y a plus de résistance offensive ou défensive chez les hommes, il n'y a plus de passions furieuses, plus d'actions féroces, plus de notions, plus d'idées du mal moral. » Mably juge de la même façon. « Plus j'y réfléchis, écrit-il, et plus je suis convaincu que l'inégalité des fortunes et des conditions décomposent pour ainsi dire l'homme et altèrent les sentiments naturels à son cœur. »

On voit que cette critique de la propriété privée est catégorique ; on remarquera qu'elle est fondée uniquement sur *la morale* et non sur *les faits économiques*, qu'elle est une protestation d'un philosophe contre les vices en général et non une revendication des classes inférieures contre les souffrances que leur impose la constitution présente de la société.

Tous les théoriciens du XVIIIe siècle qui peuvent être considérés comme précurseurs du socialisme resteront à ce point de vue dans leurs critiques du présent et dans leurs constructions pour l'avenir. Lorsque

Digitized by Google

Morelly présente un plan de société communiste dans son *Code de nature*, il a pour objet « de proposer et résoudre cet excellent problème : trouver une situation dans laquelle il soit presque impossible que l'homme soit dépravé ou méchant. » Et Mably écrit : « N'est-il pas certain que la politique doit nous faire aimer la vertu, et que c'est là le seul objet que doivent se proposer les législateurs, les lois, les magistrats. » Par conséquent Morelly, Mably et leurs disciples se proposent de faire régner la vertu par la suppression de l'inégalité et de la propriété. Voyons leurs projets.

Morelly a construit un plan de société future fondée sur la communauté des biens. C'est la quatrième partie du *Code de la nature*, celle qui a pour titre : « Modèle de législation conforme aux intérêts de la nature ». Voici les « Lois fondamentales et sacrées qui couperaient racine aux vices et à tous les maux d'une société ». Il y en a trois : « 1° Rien dans la société n'appartiendra singulièrement ni en propriété à personne que les choses dont il fera un usage actuel, soit pour ses possessions, ses plaisirs ou son travail journalier. — 2° Tout citoyen sera homme public, sustenté, entretenu aux dépens du public. — 3° Tout citoyen contribuera pour sa part à l'utilité publique, selon ses forces, ses talents et son âge ; c'est sur cela que seront réglés ses devoirs, conformément aux lois distributives ». Ces lois distributives sont très nombreuses ; elles sont renforcées de « lois édiles », de « lois de police », de « lois conjugales », de « lois pénales » et de beaucoup d'autres ; je ne cite que les titres brefs. Il y aura des lois pour fixer les jours et les heures du travail ; il y aura des lois somptuaires obligeant chacun à posséder un vêtement de travail et un autre de fête. D'autres prescriptions détermineront le nombre des personnes s'appliquant aux sciences et aux arts. On se soumettra aux « lois des études qui empêcheront les égarements de l'esprit humain et toute rêverie transcendante ». Enfin « toute la philosophie morale s'appuiera sur le système des lois et en montrera la bonté ».

Pour assurer l'observation de ces lois, on instituera un très grand nombre de magistrats, de chefs de famille, de tribu, de cités, de provinces. A la tête un Sénat de nation constitué par délégation des Sénats de chaque cité et un Conseil suprême, pouvoir exécutif, constitué par délégation des Conseils de cités. A la base, il y aura un « maître perpétuel » par dix ou vingt ouvriers de chaque corps. « La formule de tout commandement public sera : la raison veut, la loi ordonne ». Quiconque, sans exception « aurait tenté par cabale ou autrement d'abolir les lois sacrées pour introduire la détestable propriété » sera renfermé toute sa vie comme fou furieux et ennemi de l'humanité dans une prison.

Morelly espérait-il la réalisation de ce projet de société future ? On ne le sait pas. Lui-même fait l'aveu suivant : « Il n'est malheureusement que trop vrai qu'il serait comme impossible de former de nos jours une

Digitized by Google

pareille république ». Nous n'avons pas assez de détails sur sa vie pour savoir quelle fut au juste sa pensée. Il vécut dans une obscurité telle que presque tous ses contemporains ignorèrent son nom et attribuèrent son *Code de la nature* à Diderot.

Mably, beaucoup plus connu, considéré comme un des premiers publicistes de son époque, fit une critique aussi hardie que celle de Morelly, mais ne proposa pas de solution à la manière de Platon ou de Morus. Sans doute, il considère l'inégalité et la propriété privée comme la source de tous les maux. « Établissez, écrit-il dans ses *Doutes aux Économistes*, la communauté des biens, et rien ensuite n'est plus aisé que d'établir l'égalité des conditions et d'affermir sur ce double fondement le bonheur des hommes. » Mais il considère le communisme comme un paradis perdu où l'humanité ne rentrera jamais. « Si le moindre rayon d'espérance frappait notre raison, ne devrions-nous pas aspirer à cette heureuse communauté de biens, tant louée, tant regrettée par les poètes, que Lycurgue avait établie à Lacédémone, que Platon voulait faire revivre dans sa République, et qui, grâce à la dépravation des mœurs, ne peut être qu'une chimère dans le monde? » Dans la pratique, Mably est fort timoré. Nous le voyons à l'œuvre lorsque les Polonais et les Corses, voulant être gouvernés conformément aux principes de la raison, s'adressent à Mably en même temps qu'à Rousseau pour avoir les principes d'une Constitution. Mably affirme alors qu' « aucune force humaine ne pourrait tenter aujourd'hui de rétablir l'égalité sans causer de plus grands désordres que ceux qu'on voudrait éviter. » Il déclare que la propriété une fois établie, il faut « la regarder comme le fondement de l'ordre, de la paix et de la sûreté publique ». Et il ajoute : « Toute loi sera sage aujourd'hui qui tendra à ôter à nos passions quelque moyen ou quelque prétexte de blesser les droits de la propriété, même la plus légère. » — « A Dieu ne plaise, Monseigneur, dit-il au duc de Parme, que, sous prétexte de produire le plus grand bien, c'est-à-dire de rendre les fortunes égales, je vous invite à porter une main sacrilège sur les biens de vos sujets. »

« Telles sont les doctrines sociales de Mably, dit M. Lichtemberger (p. 245). Il est peut-être l'exemple le plus frappant de la forme sous laquelle se présente le plus souvent le socialisme au XVIIIe siècle. C'est une doctrine morale, basée sur la philosophie du bonheur et la morale utilitaire et qui s'appuie sur l'antiquité mal comprise. Elle dédaigne d'étudier avec précision les maux de la quatrième classe et les remèdes; elle ne montre les premiers qu'en tant qu'arguments destinés à prouver la dégénérescence de l'homme, et les autres qu'en tant qu'ils peuvent ramener l'homme à sa destinée primitive. . . . . .

. . . Mably, par un long système de législation, crut à la rigueur possible de ramener les hommes dans un état de civilisation analogue à

Digitized by Google

celui des républiques anciennes. Morelly seul, acceptant les bienfaits de la civilisation, les jugea peut-être conciliables avec une société communiste; et s'il pense la sienne impossible pour le présent, il en trace hardiment le plan et lui croit une chance d'existence dans l'avenir. C'est par là qu'il est infiniment supérieur aux deux autres (à Mably et à Rousseau) au point de vue de l'histoire du développement du socialisme. »

Comment le communisme a-t-il été transmis de Morelly et de Mably à Gracchus Babeuf? M. Lichtemberger l'a montré suffisamment, mais il n'a pas exposé la filiation d'une manière assez évidente. Tous les faits qui la caractérisent se trouvent dans son livre, mais séparés en plusieurs chapitres sous divers titres, « Rétif de la Bretonne » (p. 206-220), « Projets de communauté » (p. 336-344), « La théorie de la propriété » (p. 382-388), « Les illuminés » (p. 406-411), et enfin « Le socialisme prérévolutionnaire », qui forme la dernière division de l'ouvrage.

C'est peut-être ici le seul cas où le reproche adressé à M. Lichtenberger d'avoir tenu trop de compte des individualités dans ses divisions a quelque fondement. Il a bien réuni, en tête du chapitre XII, « le Socialisme et la Littérature », une foule de témoignages des dernières années du siècle, établissant que la littérature communiste vit et se développe.

Il fallait réunir aussi les écrivains de cette littérature, ceux qui étudient et qui louent les communautés agricoles des paysans auvergnats ou des quakers de Pensylvanie, ceux qui édifient, sous le nom de peuplades sauvages ou de citoyens de l'antiquité, des systèmes plus ou moins analogues à ceux de Morelly, enfin les illuminés qui semblent pousser le sentiment de fraternité jusqu'à l'égalité anarchique. Au milieu de cette littérature, commence, vers 1787, l'éducation communiste de Babeuf, tracée par M. Lichtenberger avec une excellente précision (p. 442-446). Au milieu de cette littérature commence aussi l'éducation des socialistes mystiques de 1790-1791, Nicolas de Bonneville, l'abbé Fauchet, qu'il eût fallu peut-être rapprocher de François Boissel (p. 446-450). Au milieu de cette littérature, enfin, apparaît en 1787 un projet de nationalisation du sol, beaucoup plus socialiste que les lois agraires, alors à la mode, c'est celui de Gosselin. M. Lichtenberger l'a fort bien analysé (p. 433-440). C'est un plan qui ressemble d'une manière frappante, dans les principes généraux et jusque dans les détails d'application, à ceux que présentaient alors en Angleterre Thomas Spence et Ogilvie, précurseurs de Henry George et de Russell Wallace.

Parmi tous ces précurseurs du communisme, on s'étonnera sans doute de ne pas voir figurer J.-J. Rousseau. C'est que Rousseau n'est pas un communiste, c'est qu'il n'est même pas un critique catégorique de la propriété. C'est ce que M. Lichtenberger a établi, dans ses chapitres V et VI, avec une abondance de citations caractéristiques et de rapproche-

Digitized by Google

ments lumineux. Sans doute, Rousseau, dans le *Discours sur l'Inégalité*, paru en 1753 comme la *Basiliade*, se place au même point de vue que Morelly. Il critique l'inégalité et la propriété au nom de la morale. C'est le sens de la fameuse tirade : « Le premier qui ayant enclos un terrain, etc..... » Mais Rousseau, de sa critique, ne tire aucune application. Sollicité, en même temps que Mably, de donner les principes d'une constitution à la Pologne et à la Corse, il s'exprime ainsi :

« Il suffit de faire entendre ici ma pensée, qui n'est pas de détruire absolument la propriété particulière, parce que cela est impossible, mais à la renfermer dans de plus étroites bornes, de lui donner un frein qui la contienne, la dirige, qui la subjugue... Je veux, en un mot, que la propriété de l'État soit aussi grande, aussi forte, et celle des citoyens aussi petite, aussi faible qu'il est possible. » Rousseau explique qu'il parviendra à ce résultat au moyen d'impôts sur les revenus. M. Lichtenberger multiplie les citations qui prouvent que Rousseau n'était pas communiste. Voici la plus frappante, titrée du traité *De l'économie politique*. « Le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits du citoyen. » Dans l'*Émile*, le précepteur explique à l'élève que le droit de propriété est fondé sur le travail; c'est la doctrine des économistes. L'idéal de Rousseau c'est une médiocrité de fortune générale qui, supprimant le luxe en haut, assurant le bien-être en bas, ferait partout fleurir les vertus; il s'imaginait que tel avait été le régime des cités antiques et surtout de « cette Sparte que je n'aurai jamais citée, écrivait-il à d'Alembert, pour l'exemple que nous devrions en tirer. »

Voilà où aboutit, dans les écrits de Rousseau, la doctrine de la propriété.

Or, c'est Rousseau qui a le mieux exprimé les tendances sociales de son époque : c'est lui qui a compté le plus de disciples. Les uns sont des écrivains hostiles au luxe, réclamant des lois somptuaires et des impôts sur les gros revenus et les grandes propriétés. La question du luxe est traitée à part dans le livre de M. Lichtenberger (p. 400-406). — La catégorie la plus nombreuse des disciples de Rousseau se compose de philanthropes de tout genre. L'un des chapitres les plus neufs et les plus définitifs de M. Lichtenberger est consacré à ceux de ces philanthropes qui ont traité la réforme de la législation criminelle. M. Lichtenberger montre que le célèbre ouvrage de Brissot, intitulé : *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol considérés dans la nature et dans la société*, est simplement un plaidoyer destiné à prouver que la société n'a pas le droit de pendre les voleurs, comme on le faisait sous l'ancien régime, et qu'elle ne peut réprimer le vol qu'après lui avoir enlevé toute excuse par une bonne organisation de l'assistance publique.

Digitized by Google

« Ayons donc des pauvres, s'écrie Brissot, et n'ayons jamais de mendiants ! Voilà le but où doit tendre une bonne administration ! »

Quand ces audacieux critiques de la propriété sortent de la morale métaphysique et passent sur le terrain de la pratique, ils ne sont que des réformateurs philanthropes et quelquefois démocrates.

En somme, le communisme du XVIIIe siècle n'est que le point de vue de quelques moralistes, c'est une forme vide. La question sociale, les revendications prolétariennes commenceront à être encadrées dans cette forme par Babeuf, qui crée la tradition suivie par les socialistes de 1830. Avec eux la doctrine prend un contenu, mais elle reste encore mystique et se fonde sur la fraternité et l'amour du prochain.

Le socialisme positif, le socialisme « armé, comme disait Lassale, de toute la science de notre époque », le socialisme qui répond aux affirmations des économistes par des faits économiques est toutefois en germe dans ce XVIIIe siècle, qui a commencé à ramener la pensée du ciel sur la terre et qui fait la transition entre la métaphysique des âges précédents et la science positive de notre temps. Déjà les économistes eux-mêmes voient que la liberté du commerce et de l'industrie, comme ils l'entendent, réduira l'ouvrier au salaire de famine. La loi d'airain des salaires est formulée par Quesnay en ces termes : « Le prix du salaire, et, par conséquent, les jouissances que les salariés peuvent se procurer, sont fixés et réduits au plus bas par la concurrence extrême qui est entre eux. » Turgot a répété cette loi sous diverses formes. Mais Quesnay, Turgot et les économistes voient là des conséquences inéluctables des « lois naturelles ».

Ils ont été attaqués sur ce terrain même par quelques-uns de leurs contemporains, notamment par Linguet et par Necker.

Les attaques de Linguet, commencées en 1767 par la *Théorie des lois civiles*, portent principalement sur le sort que fait à l'ouvrier le développement de la grande industrie. Dès que la féodalité eut été brisée, dit-il, « la société se trouva divisée en deux portions, l'une des riches, des propriétaires de l'argent qui, l'étant aussi par conséquent des denrées, s'arrogèrent le droit exclusif de taxer le salaire du travail qui les produisait, et l'autre des journaliers isolés... » Linguet a fort bien montré qu'il n'y a pas d'égalité dans la lutte entre le capitaliste armé de son argent et de ses machines, et le salarié qui a besoin de travailler chaque jour pour vivre. Le salarié, dit-il « n'a à vendre, en effet, que le loyer de ses bras, dont on peut se passer deux jours, trois jours; et on lui vend du pain dont il ne peut se passer vingt-quatre heures ».

Necker juge et parle de la même façon quand il soutient la nécessité de l'intervention de l'État dans son *Traité sur la législation et le commerce des grains* (1775). « Ce n'est pas l'impôt, dit-il, qui écrase le travailleur. Supposons qu'un homme gagne 20 sols par jour et en paye un

Digitized by Google

d'impôt. Si on supprimait cet impôt, la journée ne tarderait pas à être réduite à 19 sols par le propriétaire usant de sa puissance, et rien ne serait changé pour l'ouvrier. »

Tous deux, Linguet et Necker, ont vu et décrit en termes non équivoques la lutte de classes amenée par la division de plus en plus nette entre capitalistes et salariés; tous deux, ils ont remarqué l'accumulation des capitaux qui précipite cette division.

Mais l'un et l'autre concluent à la nécessité du despotisme éclairé. Ils comptent parmi les précurseurs du socialisme d'État, qui, dès le XVIIIe siècle, apparaît en face de la doctrine économique du Laissez-faire.

Nous n'avons suivi qu'une partie des faits réunis dans le livre de M. Lichtenberger. Tout ce qu'on peut rattacher au socialisme dans les conceptions du XVIIIe siècle a été traité par lui avec le même souci d'exactitude et la même clarté.

On voit quelle est sa méthode : une exposition tout à fait objective, où la personnalité de l'auteur ne s'affiche pas par des plaidoyers et des réquisitoires, mais se manifeste par des définitions très scrupuleuses et la concentration des détails autour du fait ou de la doctrine caractéristiques. Dans ce qui précède, on a pu juger que M. Lichtenberger a une conception très juste et très complète du socialisme positif contemporain et qu'il a très bien démêlé les traits généraux du communisme du XVIIIe siècle en les compant à ceux du socialisme contemporain. Le livre donne exactement tout ce que promet son titre. Il est fait avec un soin qui se manifeste jusque dans les détails de la bibliographie. C'est un ouvrage historique essentiel et un excellent instrument de travail.

A. MÉTIN (1).

G. RENARD. *Critique de Combat*, 1 vol. in-12 de 390 pages, Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1895.

Ce volume est formé par la réunion de quarante-trois articles parus dans divers journaux et revues, presque tous en 1894 : un seul est ancien (*la renaissance de l'idéalisme*); l'auteur a cru devoir le reproduire « parce qu'il peut aider à dater un des tournants du siècle » (p. 314);

---

(1) Dans le cours qu'il professe au *Collège libre des sciences sociales* sur l'histoire des doctrines révolutionnaires, notre collaborateur, M. A. Métin a pris cette année pour sujet : « les mouvements populaires et les théories sociales extrêmes, à Paris depuis la convocation des états généraux de 1789 jusqu'après la répression de la conspiration communiste de Babeuf ». Nous espérons pouvoir donner prochainement à nos lecteurs un résumé de ce cours. N.D.L.R.

Digitized by Google

il a d'ailleurs une importance considérable, comme on le verra plus bas et il avait été inséré dans le *Semeur* du mois de janvier 1888. Trente articles sont consacrés à la littérature.

M. G. Renard n'est pas un polémiste et on a peine à comprendre le choix du titre belliqueux mis sur ce livre : sa critique est, presque toujours, empreinte d'une grande bienveillance.

Il est fort difficile de se faire une idée exacte des conceptions sociologiques de l'auteur, qui semble se soucier médiocrement de soumettre les opinions à une sévère critique scientifique. A propos du livre de M. Weill sur Saint-Simon, il écrit : « Saint-Simon et la France ont vu nettement le côté moral ; Karl Marx et l'Allemagne ont vu surtout le côté économique. Ce sont deux vues partielles qu'il faut *compléter* l'une par l'autre » (p. 93). Ces appréciations sont déjà bien contestables ; il est vrai que le mot *moral* est si vague qu'il peut prêter à bien des équivoques ; — mais comment opérer cette fusion ? « Le socialisme de demain, qui ne doit être ni français ni allemand, saura se faire assez large pour réunir en lui ce que chacune de ces deux doctrines contient de juste et d'inattaquable » (p. 94). Il est d'ailleurs impossible de trouver dans l'article aucune indication sur ce que ces doctrines contiennent de juste et d'inattaquable.

M. Renard aurait eu, cependant, une excellente occasion pour donner un échantillon de son *latitudinarisme*, puisqu'il dit contre M. Weill : « je ne serais pas embarrassé pour lui montrer, non pas *la loi unique* qui résume l'évolution humaine, mais *des lois* aujourd'hui démontrées » (p. 92). Très malheureusement il ne cite aucune de ces lois démontrées, ce qui empêche de savoir ce qu'il peut entendre par le socialisme large.

On trouve aussi chez lui une conception du *socialisme libertaire* « qui veut des hommes plus libres dans une société plus solidarisée » (p. 169). Je crois que le socialisme libertaire est inclus dans le socialisme large ; mais tout le monde conviendra, avec moi, que cette formule ne brille point par la clarté ; elle ajoute plutôt de l'obscurité à de l'obscurité.

Il y anrait beaucoup à dire sur ces formules qui laissant de côté d'une manière systématique, la matière historique et posant les contradictions actuelles comme des entités éternellement mises en présence, prétendent se baser sur le *besoin du vrai* et défendre (1) « non pas les intérêts du prolétaire, mais les intérêts de l'être humain, de l'homme en général, de l'homme qui n'appartient à aucune classe ni à aucune réalité et qui n'existe que dans le ciel embrumé de la fantaisie philosophique. » Ceci nous ramène au *vrai socialisme* dont parle si ironiquement K. Marx

(1) *Manifeste du parti communiste*, III, C.

Digitized by Google

dans le *Manifeste du parti communiste*. Bien que niant l'histoire, ce socialisme évolue en raison des modifications qui se produisent dans la matière économique et aujourd'hui il prend des allures moins pompeuses qu'en 1847. M. Kautsky (1) signala les formes nouvelles qu'il revêt à l'heure actuelle en Allemagne : toute le monde veut la *réforme sociale*, c'est-à-dire que tout le monde cherche une formule latitudinaire rendant les antinomies économiques plus supportables. M. A. Labriola (de Rome), fait observer que l'orientation prolétarienne (2) « semble dure aux sentimentaux, parce qu'elle est trop vraie, trop vériste et trop réelle » et qu'il en résulte (3) « une floraison de pharmaciens de la *question sociale*, qui tous ont quelque spécifique particulier pour éliminer tel ou tel mal social. » En France, l'école de la *réforme morale* se propose le perfectionnement de ce qui existe et la correction des abus par la bienveillance, la charité, l'accomplissement du devoir social, les œuvres de prévoyance, les fondations inspirées par le sentiment de solidarité, l'amélioration des conditions matérielles de la vie du miséreux au moyen de sacrifices librement consentis par les riches. Tout cela rentre-t-il dans le socialisme large et libertaire? Si on veut traduire les actions des réformateurs moraux en formules on arrive, en effet, à des expressions à peine distinctes de celle que je trouve dans le livre de M. Renard (4).

La pensée personnelle de l'auteur se trouve peut-être d'une manière plus exacte dans l'article du *Semeur*, dont j'ai signalé l'intérêt exceptionnel. On y lit ceci : « Il y a seulement deux ou trois ans, quiconque invoquait parmi les socialistes le droit, le sentiment, la justice idéale, était sûr d'être honni et bafoué. Le bonheur de l'humanité, chimère, utopie! La fraternité, guitare! Il était convenu qu'il fallait s'occuper uniquement d'intérêts matériels; que *la question sociale était la question du ventre*, qu'on ne devait compter pour la résoudre que sur la force et la science » (p. 323).

Voilà déjà bien des difficultés accumulées dans ces quelques lignes; le mot *sentiment* est pris ici pour « l'ensemble des affections tendres qui

---

(1) *Le socialisme et les carrières libérales, Devenir social*, juin 1895, p. 268. Les *réformateurs* allemands veulent surtout *moraliser la lutte des classes* et *débarrasser la démocratie socialiste de la brutalité prolétarienne.*

(2) *En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juillet 1895, p. 333.

(3) Même article, p. 325.

(4) Beaucoup des personnes appartenant aux écoles réformatrices se déclarent, d'ailleurs, très indifférents sur les questions doctrinales : *ils n'ont pas peur des idées;* — c'est que la pratique leur a révélé le peu de danger offert par les formules latitudinaires.

Digitized by Google

sont dans le cœur de l'homme » (c'est le neuvième sens de ce mot dans Littré); — mais comment les affections tendres peuvent-elles se placer entre le droit et la justice idéale? Comment peuvent-elles constituer un ensemble ayant une existence propre? Ne sommes-nous pas ramenés aux chimères sentimentales et à la conscience de Rousseau?

M. Renard parle avec un superbe dégoût de la question de ventre; je ne crois pas que l'on puisse accepter une économie sociale fondée sur l'alimentation; cependant je comprends qu'on puisse tirer de cette hypothèse des conséquences intéressantes, comme on en a tiré de la dogmatique de l'égoïsme. Le philosophe doit montrer en quoi les hypothèses de ce genre sont faibles et dans quels cas elles conduisent à des solutions inacceptables.

Notre auteur ne se place pas à ce point de vue critique; il oppose à *l'économie intestinale* une formule fort peu intelligible. « Ecoutez maintenant l'un des chefs du socialisme actuel (1) : O sainte et trois fois sainte Pitié! s'écrie Malon. Vertu mère, vertu régénératrice et réparatrice, sois notre déesse, reçois notre culte! »

Si vraiment cette formule caractérise le mouvement latitudinaire et sentimental par opposition au mouvement économique et scientifique, il semble fort difficile de tracer une ligne de démarcation bien nette entre les partisans de la réforme morale et religieuse et les propagateurs du socialisme large. Si on devait aller au fond des choses, on serait peut-être amené à croire que les premiers ont l'esprit plus laïque, plus libre que les seconds, qu'ils ont, tout au moins, des tendances plus rationalistes.

Je n'exagère pas du tout le sens des paroles de Malon, car M. Renard nous en fournit lui-même le commentaire le plus indiscutable par ce qui suit immédiatement : « *Cet élan mystique*, dit-il, *est loin d'être isolé* » et il cite un extrait d'une lettre adressée par une demoiselle exaltée aux rédacteurs de la *Revue socialiste* réunis à un banquet : cette correspondante recommandait la méditation d'une pensée de M. Secrétan,

---

(1) M. Labriola (de Rome) dit : « Nous pouvons laisser la *quintessence* à l'illustre M. Schäffle, auquel nous laissons volontiers aussi la fameuse phrase : *la question sociale est une question de ventre*. Le *ventre* de M. Schäffle a fait de longues années assez belle figure dans le monde au grand avantage des dilettantes du socialisme et pour le bonheur des policiers. » (*En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juin 1895, p. 244). Il n'est pas probable cependant que cette incisive et tranchante critique soit inspirée par la lecture de Malon! Les personnes qui connaissent quelque peu l'esprit du savant professeur romain n'auront jamais idée de faire une pareille hypothèse : la révolution décrite par M. G. Renard a été localisée dans quelques cerveaux; elle n'a pas eu la généralité qu'il lui attribue.

Digitized by Google

qui n'est pas beaucoup plus claire que les fragments d'Héraclite : « L'amour sans la justice est un mensonge; mais la justice sans l'amour reste une abstraction irréalisable. » Pour qu'il ne reste aucun doute sur la pensée, M. Renard ajoute : « *C'est encore la théosophie donnant cette fois la main au socialisme.* »

Il est donc bien exact de dire que le nouveau socialisme *ailé* (comme dit la théosophe citée) est plus loin du socialisme prolétarien que de la *réforme morale.* Celle-ci s'efforce, en effet, de se fonder sur une appréciation bien *humaine* des choses; elle prétend s'en tenir à une philosophie spiritualiste, sans allures transcendantes.

L'alliance du socialisme et de la théosophie ne me semble pas très recommandable, non plus que celle qu'on a voulu lui faire contracter avec le spiritisme (1). Quand on publiera une bonne biographie de Malon, il y aura de curieux problèmes à se poser au sujet de l'influence qui a pu être exercée sur sa pensée par l'occultisme (2).

M. Renard est, presque toujours, sous le charme d'une préoccupation singulière, celle de découvrir partout des socialistes inconscients : le socialisme et beaucoup de doctrines indépendantes de lui, parfois même contradictoires avec lui, possèdent pas mal de points de détail communs. Ainsi, les tendances de M. Pujo et de ses amis de l'*Art et la Vie* n'ont rien, absolument rien de socialiste : la société bourgeoise est soumise à une « critique impitoyable » (p. 172), mais par des artistes qui ne comprennent pas que l'émancipation doit sortir de l'évolution capitaliste et qui ont horreur de l'idée prolétarienne. Ce que ces jeunes auteurs appellent le travail, n'a rien de commun avec la production industrielle; — je me demande quel rôle pourraient jouer ces aimables littérateurs dans une société socialiste; — leur place est dans les rangs d'une anarchie éthérée ou dans ceux d'une aristocratie.

Mais voici une singulière inconséquence de la part de M. Renard : lui qui se montre si habile pour découvrir des traces microscopiques du socialisme, qui consacre un article à l'almanach de M. Argyriadès (pensant, avec raison, qu'il n'a point le droit de laisser de côté aucune manifestation de la pensée socialiste), — il n'a pas trouvé un mot à dire sur la tentative faite par M. Diamandy pour établir, à Paris, une revue marxiste. *L'Ere Nouvelle* a vécu du mois de juillet 1893 à la fin de 1894; les rédacteurs du *Devenir social,* qui avaient été déjà les collaborateurs

(1) Il existe une assez intéressante littérature sur cette question ; consulter, par exemple, l'échange de vues qui a eu lieu au commencement de 1895 entre la *Revue socialiste* et la *Revue immortaliste,* et surtout l'article publié dans cette dernière par M. Chaigneau, mai 1895.

(2) Malon paraît avoir eu des relations très intimes avec des occultistes célèbres de Paris.

Digitized by Google

de M. Diamandy, auraient été bien aises de connaître l'opinion de M. Renard sur l'œuvre de leur ami.

Ce volume est fort intéressant, car l'auteur a été appelé à diriger la principale revue socialiste existant en France; il appartient aux premiers tenants de l'idéalisme; et s'il a reproduit l'article du *Semeur*, c'est qu'il voulait montrer qu'il avait été une des *cigognes de l'idéalisme* (pour parler comme M. de Voguë); — or, ce qu'on appelle idéalisme aujourd'hui n'est pas autre chose qu'une résurrection du bon vieux spiritualisme de la bonne vieille Sorbonne, de ces belles doctrines qui consolaient les nobles âmes vers 1830. N'est-il pas curieux de voir, à l'heure actuelle, un des hommes les plus en vue des groupes révolutionnaires français, se montrer si ardent dans la défense de thèses que l'on avait regardées, longtemps, comme appropriées aux seules lectrices du *Correspondant*? N'est-ce pas là un phénomène bien plus curieux encore que l'évolution pseudo-chrétienne de M. Brunetière?

Le livre de M. G. Renard doit être médité par ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées contemporaines : c'est un des meilleurs documents que l'on puisse consulter sur notre époque.

G. Sorel.

J. Pioger, *La question sanitaire, dans ses rapports avec les intérêts et les droits de l'individu et de la société.* — 1 vol. in-18 de 239 p. V. Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1895.

On trouve dans ce volume des études d'hygiène et des dissertations sociologiques; celles-ci ne sont pas toutes fort intéressantes et ressemblent fort aux déclamations des anarchistes sur la *Vie*; « ce qui survit à l'universelle destruction, ce qui s'impose de plus en plus au milieu du désarroi général, c'est le besoin de vivre, c'est la conscience de soi » (p. 10). Si ce livre n'avait été signé par un ami de Malon, quelques personnes n'auraient pas manqué d'y voir une théorie juridique de l'estomac; « nous ne voyons rien qui soit plus fécond, ni plus *réconfortant* pour l'humanité que cette conception toute moderne de la nutrition » (p. 207); et quelle est cette conception? La réponse est à la page précédente : « toute atteinte à la nutrition... a pour conséquence une répercussion sur la vitalité et sur ses manifestations, c'est-à-dire sur les fonctions physiologiques et sur les facultés psychiques. *Tout le secret de la vie est là.* » Mais comme tout se résume dans la science de la vie, tout se ramène à un bon fonctionnement des organes digestifs (1).

---

(1) Je ne cite que ces passages que j'ai pris au hasard; il y en a beaucoup d'autres toujours écrits dans le même esprit. Cela n'empêchera point les

Digitized by Google

L'auteur ne cesse d'invoquer « les révélations de la science de la vie »; mais quand on examine les choses de près on s'aperçoit que ces bruyantes révélations se réduisent à des notions qui n'ont rien de moderne et que le monde possède depuis les temps reculés de la médecine grecque. Il y a beau temps qu'on connaît l'inconvénient que présentent les habitations mal aérées; « la fréquence et la similitude des accidents morbides dans les mêmes familles » (p. 119) sont prises en grande considération par tous les gens prudents; — je ne crois pas que les sociétés industrielles aient eu beaucoup de peine à découvrir que les hommes jeunes et valides produisent « plus dans le même temps et avec les mêmes frais qu'un individu débilité par l'âge ou par la maladie » (p. 23). Ces sortes de *révélations* abondent; il y en a même de plus naïves encore.

La physiologie travaille avec beaucoup d'ardeur, j'en conviens, à mieux préciser les notions acquises par l'expérience; mais elle n'a guère réussi encore, aujourd'hui, à fournir des données utilisables pour la pratique et susceptibles de servir de base à des règles juridiques. Ainsi, par exemple, sur la question de la limitation de la durée du travail, M. Pioger écrit : « la fixation de la durée du travail à huit heures est susceptible de fortes objections et ne semble pas proche d'être réalisée » (p. 157). Quelles sont ces objections? Quelles indications peut fournir la science sur ce point? il n'en dit mot. Cependant c'est un des points sur lesquels les physiologistes ont émis la prétention de faire la leçon aux socialistes; dans la préface de la traduction du livre de M. Mosso sur la fatigue, M. Langlois écrivait à propos des réclamations formulées contre les longues journées : « C'est, nous n'hésitons pas à l'affirmer, aux physiologistes à y répondre. Les ouvrages socialistes les plus célèbres, même ceux de Karl Marx, n'ont pas abordé avec méthode cette étude ». Mais la réponse se fait toujours attendre.

M. Pioger dit bien à la page 140 : « les forces que l'homme peut employer au travail de l'atelier ont des limites qui ont pu être calculées ». Cette phrase et les dix-neuf lignes qui suivent sont copiées *littéralement* (1) dans une conférence faite en 1890 au congrès tenu à Limoges par l'Association française pour l'avancement des sciences : dans cette conférence M. Napias rapportait (2) une expérience intéressante de

---

amis de M. Pioger de dénoncer à l'indignation publique les *grossiers* personnages qui réduisent la question sociale à une question de ventre. A la page 76, faisant allusion à un article célèbre de M. Brunetière, il dit : « Toutes les déclamations qu'on oppose à la science ne tiennent qu'à l'ignorance ou au défaut de compréhension de la *vraie* science, de la *seule* science; de la *Science de la vie* ». Voilà M. Brunetière, bien remis à sa place!

(1) Il a cependant fait un changement : au lieu de : « il suffit que je dise », il a mis « il en résulterait ». Il n'y a aucune référence à la source.

(2) Compte-rendu, premier volume, p. 344.

Digitized by Google

Pettenkofer et Voit sur les équilibres d'oxygène et les conclusions que M. Hœgler (de Bâle) en a tirées pour montrer la nécessité du repos hebdomadaire. M. Pioger a omis de copier la partie relative à l'absorption d'oxygène durant la nuit, ce qui rend sa note inintelligible : tout le monde se doute bien que le travail produit des déficits, mais la question est de savoir s'ils se réparent dans la journée totale, et comment ils se réparent grâce à une suralimentation et à un repos convenables.

Il faut ajouter malheureusement que la théorie simple de Pettenkofer et Voit sur les équilibres de l'oxygène a été contestée ; elle est « abandonnée par les auteurs eux-mêmes », comme nous l'apprend M. A. Gautier dans son livre classique sur la chimie biologique (1) ; en sorte qu'il n'y a rien à conclure de ce que M. Pioger a copié dans M. Napias.

Je ne comprends vraiment point que M. Pioger ait écrit (à la suite, il est vrai de M. Manod) que le monde doit à Pasteur la découverte de ce principe, qu'il faut éloigner les immondices de nos maisons ! « De cette découverte, c'est nous qui avons l'honneur ; mais jusqu'ici ce sont surtout les étrangers qui en ont eu les bénéfices » (p. 174). Il me semble, cependant, que les ingénieurs anglais n'avaient pas attendu les recherches de Pasteur pour poser les principes de l'assainissement et réaliser d'admirables exemples, qui sont encore étudiés aujourd'hui avec fruit.

Les grandes questions de l'hygiène, considérée au point de vue social, se rapportent à la physique industrielle et à la statistique : c'est encore ce que les Anglais ont compris depuis bien longtemps ; et il aurait été bon de rappeler ici quelques-uns de leurs principes. Il n'est pas inutile d'observer que la science n'a pas encore donné les moyens de dépasser les résultats *pratiques* auxquels ils sont parvenus avec leurs filtres à sable, — dont on se moquait fort dans les livres, il y a quelques années (2).

« *Dorénavant*, dit M. Pioger, la santé *constituera* de plus en plus un intérêt public » (p. 39) ; il y a près de cinquante ans que cela est entré dans la pratique anglaise.

Notre auteur semble, d'ailleurs, très peu au courant de ce qui se passe

---

(1) Page 511. Cf. également dans le même volume, les expériences de M. Chauveau (p. 311) et celles de M. Richet (p. 510) A propos de l'excédent d'acide carbonique trouvé en plus de ce que peut fournir l'oxygène absorbé, M. Gautier dit « qu'il se fait une série de transformations chimiques exothermiques, d'où résulte de la chaleur sans accession d'oxigène ; c'est encore l'une des preuves en faveur de la production de l'énergie anaérobie chez les grands animaux ». La question est beaucoup plus complexe que ne l'admettaient les savants hygiénistes de Munich.

(2) Cf. un article de M. Daremberg dans les *Débats* du soir, 22 septembre 1895, *sur les égoûts et l'eau potable à Paris*.

Digitized by Google

en fait d'hygiène. Il s'élève avec force, contre l'insuffisance de la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres (p. 94) ; cette loi est défectueuse ; mais il en existe une autre qui donne aux maires des pouvoirs énormes en matière de constructions neuves, et c'est là un point très important, car presque partout on établit des maisons insalubres dans les nouveaux quartiers (p. 89).

Le décret-loi du 26 mars 1852 oblige, dans certaines grandes villes, chaque propriétaire à soumettre à « l'administration un plan et des coupes cotés des constructions qu'il projette et se soumettre aux prescriptions qui lui sont faites dans l'intérêt de la salubrité ». Comment applique-t-on cette législation? Le plus souvent elle reste lettre morte.

Voici maintenant une omission plus singulière encore : M. Pioger croit qu'il n'existe point de législation destinée à assurer la salubrité des ateliers (p. 156 et p. 229). Une loi du 12 juin 1893 a cependant prescrit qu'un décret fixerait « les mesures générales de protection et de salubrité applicables [aux manufactures, fabriques, usines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances], notamment en ce qui concerne l'éclairage, l'aération ou la ventilation, les eaux potables, les fosses d'aisances, l'évacuation des poussières et vapeurs » et que si le besoin s'en fait sentir, des mesures particulières seraient prises pour certaines industries. On ne peut demander davantage au législateur. Le décret du 10 mars 1894 renferme beaucoup de dispositions excellentes : mais sera-t-il appliqué convenablement ? C'est là toujours où réside la difficulté des mesures de police.

L'auteur croit que les nomenclatures d'établissements insalubres sont encore celles de 1810 (p. 230) ; cependant elles sont constamment modifiées.

Il n'eût pas été inutile de montrer que les transformations de l'outillage ne peuvent guère s'opérer convenablement que dans la grande industrie, employant un mécanisme très développé. C'est un point de vue économique qu'il ne faut pas négliger.

Une notion très importante est entrée dans la science depuis un certain nombre d'années, c'est celle des maladies évitables. En première ligne se trouve la variole et la fièvre typhoïde (p. 179 et p. 183). Il est assez singulier d'observer, à ce sujet, que l'épidémie du camp du Pas-des-Lanciers est expliquée de deux manières différentes à la page 152 et à la page 180 : d'après le médecin principal Duchemin elle fut due à la fatigue, sans importation par les soldats ; d'après M. Brouardel, la maladie fut importée par un bataillon venant de Lorient. Qui faut-il croire ?

Parmi les maladies très évitables se trouve la rage, à peu près inconnue en Allemagne, mais fort répandue chez nous, à ce qu'il semble. M. Pioger ne dit rien de cette question, qui a cependant son importance, ne fût-ce que pour montrer ce que l'on peut espérer des mesures de

Digitized by Google

police individuelle en France. Il me semble difficile de croire que la nomination de nombreux vétérinaires-inspecteurs nous débarrasse de la tuberculose (p. 59); on sera probablement amené à soumettre tous les animaux à cornes à des épreuves périodiques par la tuberculine. Il est facile de comprendre que ce genre d'épreuves générales n'appartient pas au même ordre d'idées que la visite des viandes au fur et à mesure de leur mise en vente. Il aurait été intéressant de trouver ici quelques renseignements sur les nouveaux procédés d'investigation, que l'on a appliqués aussi aux chevaux morveux.

M. Pioger a un chapitre sur l'alcool; il dit là-dessus de fort bonnes choses et signale l'erreur des savants qui avaient adopté « la fatale croyance en la vertu vivifiante, tonique et réparatrice de l'eau-de-vie » (p. 75). Mais que faire? La science nous montre là « les dangers de nous abandonner sans frein à nos appétits » (p. 76); et après!

L'auteur a cependant un remède qui s'applique à tout : il s'agit d'étendre indéfiniment la responsabilité et de donner à l'article 1382 du Code civil de nouvelles applications, grâce à une bonne loi en trois articles, qu'on pourrait résumer dans le second : « Toute atteinte à la santé entraîne une responsabilité en dommage-intérêt, dont la connaissance appartient aux autorités sanitaires » (p. 231). Il croit qu'on pourra faire ainsi disparaître l'alcoolisme (p. 235), qu'on aura « trouvé le précieux talisman qui nous protègera contre le mauvais génie de la fraude et de la falsification » (p. 45). Toutes les difficultés relatives au travail excessif ou malsain seront également résolues par le même procédé (p. 162).

Si M. Pioger avait consulté les ouvrages écrits par les gens qui ont étudié les questions d'une manière scientifique, il aurait vu que le système des procès en responsabilité est universellement considéré comme suranné (1). Les problèmes sociologiques ne se résolvent point par des déclarations vagues sur le droit.

L'opinion de M. Pioger sur le « rôle sanitaire du mariage » me semble bien difficile à préciser. Il reproche aux législateurs d'avoir « tout prévu, tout pesé, tout jugé, sauf l'intérêt sanitaire de leurs époux et de leurs enfants » (p. 111); mais lui-même ne conclut pas; le seul remède qu'il me semble proposer est la vulgarisation de ses opinions.

La question du surmenage intellectuel est traitée, également, d'une manière très confuse; aucune observation n'est citée pour prouver qu'on fait trop travailler (en moyenne) le cerveau; le rapprochement que fait l'auteur entre les enfants des collèges et ceux des ateliers ne repose sur aucun fondement (p. 145). Ce qui est vrai, c'est qu'on hébète les jeunes gens par des méthodes fastidieuses (p. 136, note 2); le nervosisme, dont

(1) Cf. particulièrement le livre de M. Jay : *Etude sur la question ouvrière en Suisse.*

Digitized by Google

on parle fort, et l'épuisement qu'a décrit M. Mosso s'observent surtout chez les parlementaires, les hommes de Bourse, les gens appelés à se produire en public. L'expérience du passé nous montre qu'on peut apprendre bien plus de choses que nous n'en apprenons : combien peu nombreux sont les savants contemporains ayant l'érudition des humanistes de la Renaissance, et les écrivains ayant lu autant que les hommes de lettres du XVIIIe siècle !

En résumé, ce petit livre renferme beaucoup de thèses personnelles et contestables; l'auteur n'est pas fort au courant des questions dont il parle; il n'a fait aucun effort pour se montrer vraiment *objectif*, comme on devrait être pour rédiger un volume de vulgarisation.

G.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

FABIAN TRACTS (*Brochures de la Société Fabienne*), n° 67 et 3e éd. du n° 27

1° MRS SIDNEY WEBB. *Women and the factory Acts* (Les femmes et les lois sur les manufactures) Londres, Fabian office 276 Strand, février 1896, 15 p. in-8°, 0 fr. 10. — Madame Webb, auteur du *Co-operative movementin Great Britain*, et collaboratrice de M. S. Webb dans la définitive *History of Trade unionism*, 1894, qui fut analyseé et louée comme il convenait par M. W. Steed, dans *l'Ère nouvelle*, a rédigé dans la présente brochure un habile plaidoyer en faveur de l'extension à toutes les catégories de travailleurs-femmes, de la loi qui limite les heures de travail pour quelques-unes de ces catégories. La brochure, comme la plupart des Fabian Tracts, s'adresse à la classe moyenne et cherche à convaincre les bourgeois qu'il est nécessaire d'abandonner le laisser faire manchestérien et de faire intervenir l'état dans les rapports entre ouvriers et patrons. La partie la plus intéressante de la démonstration de Madame Webb est celle où elle prouve aux ladies patronesses d'œuvres charitables, qu'en défendant le travail à la maison, elles soutiennent l'exploitation de la femme par le systéme de la suée. — L'effet de l'application générale de lois sur les heures de travail développera le travail en manufacture aux dépens du travail en chambre. Le premier travail est théoriquement plus facile a contrôler, il amène la formation de syndicats qui font des travailleurs réunis une force, tels sont, d'après Madame Webb, ses principaux avantages.

Digitized by Google

2° WHAT TO READ, *a list of books for social reformers* (Que lire, biblio graphie des réformateurs sociaux), *ibid.*, 3e édition, janvier 1896, in-8° de 44 p. 0 fr. 60. — L'édition précédente de cette bibliographie a été signalée dans l'étude que j'ai consacrée aux publications de la *Fabian Society*, dans le *Devenir Social* d'avril 1895. L'édition actuelle a été fort exactetement mise au courant.

La bibliographie indique, avec le prix, les dernières éditions de tous les ouvrages importants relatifs à la sociologie, publiés en langue anglaise.

Voici les divisions générales de l'ouvrage. I. Index par noms d'auteurs. — II. Liste par matières, 1° Histoire Sociale, 2° Théories Sociales, 3° Problèmes sociaux, essais de solutions, 4° Socialisme, 5° Choix de documents parlementaires anglais, 6° Élections.

Le classement et le choix des ouvrages a été fait avec beaucoup de serupulè, la disposition matérielle est claire, l'impression très nette. Des caractères plus gras, signalent les ouvages dont la lecture est essentielle, et ce choix fait de la bibliographie fabienne un instrument encore plus pratique. Le lecteur français verra par cette bibliographie que tous les livres sociologiques de quelque importance publiés en français, sont presque immédiatement traduits en anglais. Quadd la réciproque existera-t-elle? Nous en sommes encore très loin.

A. M.

MARIA DERAISMES (Mlle). Œuvres complètes. Tome II. *Ève dans l'humanité. Les droits de l'enfant.* 1 vol. in-12 de v-377 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1895.

Ce volume est bien supérieur au précédent, dont il a été rendu compte dans le numéro de janvier 1896; l'ensemble des essais dont il se compose est intéressant et les questions traitées sont plus vivantes. On ne peut pas dire que les arguments soient capables de convaincre beaucoup de monde, parce que l'auteur se tient bien trop souvent dans les régions d'un vague idéalisme; la *nature* joue un rôle énorme dans les raisonnements, et on n'a plus une grande confiance dans cette manière de faire de la sociologie.

Mlle Deraismes voudrait rétablir « la femme d'après le plan de la nature » (p. 133). — « La nature a fait les races, les espèces, les sexes : elle a fixé leurs destinées. C'est donc elle qu'il faut observer, consulter, qu'il faut suivre... La femme a un cerveau, il doit être cultivé » (p. 285). — « L'infériorité des femmes n'est pas un fait de la nature, c'est une invention humaine » (p. 23).

« Que doit-on entendre par mœurs? l'usage de la vie, conformément aux lois de la nature et à certains principes supérieurs de justice » (p. 33).

Digitized by Google

— « La morale est la mise en pratique des principes ratifiés et adoptés par la conscience » (p. 274).

Ces citations permettent de bien comprendre l'esprit du livre.

Mlle Deraismes a parfois des illusions singulières; ainsi elle croit que « le suffrage universel ne laisse pas de place à l'esprit de coterie » (p. 236); — que la femme exerce un rôle pacificateur dans le monde (p. 276).

Elle se préoccupe beaucoup de savoir pourquoi, dans l'existence de l'homme, l'amour illégal se pose en face de l'autre et provoque de plus grandes passions (p. 61); elle ne voit là que l'effet d'un mauvais équilibre du cerveau (p. 55), paralysé par l'orgie et le *cigare* (p. 64). Elle croit que si la femme était plus instruite, son mari, trouvant en elle un camarade, pouvant causer avec elle de ses affaires, serait moins soumis aux tentations (p. 70).

L'idéal de l'auteur est très pur (et peut-être un peu trop *intellectualiste*); elle voudrait voir régner une grande pureté de mœurs, nécessaire pour empêcher les nations de disparaître (p. 40 et p. 50). « L'amour libre est une fiction : et pour peu qu'on l'observe, c'est la pire des chaînes... L'individu, dans la recherche de sa seule satisfaction, glisse de plus en plus, sur la pente de l'égoïsme » (p. 50).

Mlle Deraismes présente souvent des observations très judicieuses et pose des questions fort intéressantes. Par exemple, elle remarque qu'au théâtre les « personnages chargés de figurer la vertu... sont plus sots les uns que les autres » (p. 45); elle voit là une preuve de la dissolution des mœurs; c'est une explication bien maigre. Elle dit que les historiens ont pris l'habitude d'exalter les femmes qui, dans l'histoire, ont représenté la simple *séduction*; c'est la cause du prestige de Marie Stuart (p. 183); — cela tient, d'après elle, à ce que « les hommes se figurent être d'autant plus forts que la femme est plus faible »; ils aiment donc mieux parler de Marie Stuart que d'Élisabeth. Je ne crois pas la raison convaincante.

Voici un argument qui me paraît bien paradoxal en faveur du droit politique des femmes : celles-ci ont concentré leurs aptitudes dans le sein de la famille et c'est ainsi qu'il y a « antagonisme entre la famille et la société » (p. 290).

Il y a dans ce livre d'excellentes pages sur la misère de la femme dans les ménages ouvriers, sur le peu de sollicitude que montre pour elle la magistrature (p. 160), sur la protection à accorder aux enfants, sur la scandaleuse exploitation des ouvroirs religieux (p. 346).

Mlle Deraismes prit part au congrès tenu à Paris le 10 avril 1880, sous la présidence de Schœlcher, sur la police des mœurs; elle y prononça un discours rempli de généreuses pensées, mais qui montrait chez elle une bien faible connaissance de son sujet. Elle n'avait pas l'esprit porté vers les études critiques et économiques.

Digitized by Google

J. SAUTAREL, *Philosophie du déterminisme. Réflexions sociales*, 1 vol. in-18 de 273 pages. Stock, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume est le huitième de la collection anarchiste, constituée par l'éditeur sous le nom de « bibliothèque sociologique »; il se compose d'un mémoire sur le déterminisme et de divers essais (de la vie; du ciel; préjugés sociaux; du travail; passé, présent, avenir; le pourquoi de nos actions). La lecture est très pénible, parce que l'auteur ne met aucune méthode dans ses expositions et qu'il écrit dans une langue trop alambiquée, parfois trop apocalyptique; il dira, par exemple, à propos des résignés : « la flegme congénitale de leurs facultés cérébrales, cognitives, empêche [leur cerveau] de gravir ces sphères intellectuelles où l'âme consciente n'aspire dès lors qu'à la Liberté, qu'à la satisfaction complète de ses désirs renouveaux » (p. 170).

Il ne faudrait pas chercher ici une thèse nouvelle sur le déterminisme, la contingence et la nécessité des futurs; l'auteur n'a, d'ailleurs, lu aucun livre sur ces questions. Je crois que sa conception est à peu près ce que je vais exposer; — si je me trompe, ce n'est pas faute d'avoir cherché à comprendre.

Le déterminisme, c'est l'action de l'Inconscient; l'homme se pose comme un être d'opposition; l'humanité se divise en maîtres et en opprimés; l'autorité est l'origine de tous nos maux. Mais nous résistons à cette situation; nous avons un Idéal qui « nous fait insurger » (p. 159). Nous avons le devoir de « manifester toutes les propriétés que la nature confine en nous » (p. 140). — « Les lois que Darwin put arracher à la nature démontrent que *rien ne doit entraver* les actions individuelles » (p. 215). L'Inconscient, en produisant l'individu, produit aussi la loi d'égoïsme, sans laquelle il n'y a pas d'individu (p. 109). La volonté est, chez chacun de nous, la « résultante de processus nerveux coordonnés pour la sanction d'une action nécessitée, intéressant *le bien-être de l'individu* » (p. 67). Lorsque le moment de l'*autorité* aura été dépassé, l'homme retrouvera son unité : « la loi de solidarité ou d'association pour la lutte vitale que le Christ pressentit » (p. 30) ne sera plus méconnue. L'homme aura alors l'intelligence complète du monde; l'infinie sagesse de la nature inconsciente sera conciliée avec notre existence individuelle et consciente.

Mais un doute surgit dans l'esprit de M. Sautarel, qui se demande si l'humanité ne pourrait pas disparaître au lieu d'atteindre cette conciliation; « l'homme serait-il inadaptable par sa constitution inachevée dans son milieu d'évolution? » (P. 257.) Je ne vois pas de réponse.

Quand cela se produira-t-il? Quand les hommes régénérés iront-ils se promener « parmi les bois touffus et converser avec leurs sœurs muettes : les plantes? » Peut-être une nouvelle période glaciaire viendra-t-elle interrompre la vie (p. 262).

Digitized by Google

L'auteur se console en pensant qu'on ne peut nier « la marche, le développement de l'espèce humaine vers l'inconnaissable, comme se développe le chérubin à travers l'adolescence et la maturité individuelles » (p. 262).

On pourrait se demander si l'anarchie ne devrait pas être reportée à cette période de la Jérusalem nouvelle; mais il paraît que « les sciences bio-psychologiques modernes l'expliquent comme l'élément nécessaire au développement progressif » (p. 30).

Il faut que dans notre esprit réside une force nous poussant dans cette voie, c'est la *curiosité* : l'explication est bien aristocratique, comme presque toutes les théories anarchistes. Ainsi donc, « semons le pourquoi salutaire qui fera graviter vers la Révolution tous les opprimés, qui sauront, enfin, que le bonheur est en eux et fêteront la gloire posthume de ceux qui les firent s'affranchir du Mal qui les eût détruits, dans des volcans inénarrables » (p. 273). C'est par ce précepte que se termine ce livre curieux à plus d'un titre.

M. Block, *Annuaire d'économie politique et de statistique*, 1 vol. in-24 de 919 pages. Guillaumin, éditeur, Paris, 1895.

L'utilité de cet annual est si grande que les éditeurs ne pourront manquer d'accueillir avec plaisir les critiques de détail que les lecteurs leur soumettent. Il ne semble point que ce volume soit très bien proportionné; on y trouve beaucoup de lacunes. Ainsi, il faudrait faire une place plus large aux questions d'hygiène; pour Paris, tout au moins, les décès devraient être classés d'après leurs causes. Les statistiques relatives aux sociétés coopératives et aux banques populaires sont bien mesquines. Pour l'Allemagne on cherche vainement quelques indications sur les lois sociales de prévoyance. La situation des grandes sociétés de crédit est indispensable à connaître. Les opérations des principales compagnies de navigation sont aussi intéressantes que celles des compagnies de chemins de fer. Les renseignements relatifs à la Bourse sont insuffisants : il faudrait donner l'importance des affaires traitées et, — pour les valeurs de premier ordre, — les accroissements ou diminutions durant l'année : le tableau des plus hauts et plus bas cours ne suffit pas.

D'un autre côté, que d'inutilités ne pourrait-on pas faire disparaître! Des rapports officiels sont reproduits avec tout leur bavardage. Qu'importent les ennuis qu'éprouvent les vérificateurs des poids et mesures p, 457)? Les réflexions prudhommesques sur le divorce et les exhortations à la sévérité donnés aux magistrats par le ministère ne sont pas à leur place dans un annuaire de statistique; encore bien moins peut-on comprendre qu'on ait inséré une reproduction d'un article de journal

Digitized by Google

dénonçant le *charlatanisme* des compagnies étrangères d'assurances (p. 348), etc.

On peut signaler aussi quelques petites améliorations à apporter dans les dispositions : ainsi les *index-number* seraient mieux placés aux variétés avec les bilans des Banques de France et d'Angleterre que dans les statistiques d'Angleterre.

Je trouve, à la page 856, une singulière coquille : j'y vois figurer parmi les membres de l'Académie des sciences morales, un des rédacteurs du *Devenir Social*, aux lieu et place de M. A. Sorel.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Jacques Sautarel. — Philosophie du déterminisme. Stock, Paris, 1896 (in-18).

What to read. A list of books for social reformers. 3e édit., Londres, Fabian Society, 1896 (broch. de 44 pages).

Maria Deraismes. — Œuvres complètes (Ève dans l'humanité. Les droits de l'enfant). Paris, Alcan, 1896 (in-12).

Henry E. Chambers. — Constitutional history of Hawaii (John Hopkins university studies). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1896 (in-8).

G. Audiffrent. — La liberté spirituelle. Paris, Ritti, 1895 (broch. de 26 pages).

G. Pioger. — La question sanitaire dans ses rapports avec les intérêts et les droits de l'individu et de la société. Paris, Giard et Brière, 1895 (in-18).

Edmond Biré. — Mémoires et souvenirs (1789-1830). La Révolution, l'Empire et la Restauration. Paris, Victor Retaux, 1896 (in-8).

Le Baron de la Hennière. — Pas d'épiscopat. A peine des évêques. E. Dentu, 1896 (in-18).

Abbé H. Gayraud. — L'antisémitisme de Saint-Thomas d'Aquin. 3e édit., E. Dentu, 1896 (in-12).

Thaddens P. Thomas. — The city government of Baltimore (John Hopkins university studies). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1896 (in-8).

G. de Molinari. — Comment se résoudra la question sociale. Paris, Guillaumin, 1896 (in-18).

Dott. Angelo Mauri. — I cittadini lavoratori dell' Attica nei secoli v et iv. a. C. Milan, Hoepli, 1895 (in-8).

G. d'Avenel. — Le mécanisme de la vie moderne. Paris, A. Colin, 1896 (in-18).

André Réville. — Les paysans au Moyen-Age, xiiie et xive siècles. Paris, Giard et Brière, 1896 (broch. in-8 de 63 pages).

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Leffr[illegible].

Digitized by Google

2e Année. N° 4. Avril 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Historique du Premier Mai.

I

Chaque année, à l'occasion du Premier Mai, reparaissent les versions les plus diverses sur l'origine de cette manifestation et sur ses précédents. Aussi m'a-t-il semblé qu'il ne serait peut-être pas inutile de faire l'histoire du Premier Mai sans autre souci que celui de la vérité cherchée en remontant aux sources, et non en suivant de confiance tel ou tel récit antérieur.

N'étant guidé dans ce travail que par le désir d'être exact, en dehors de toute autre préoccupation, je serais très reconnaissant à tous ceux qui pourraient me fournir des documents précis de nature à me permettre ultérieurement de le compléter ou de le corriger.

Je vais, selon l'ordre chronologique, examiner tout d'abord les précédents ou, du moins, les faits qui ont été ou peuvent être véritablement envisagés sous cet aspect, en rappelant que c'est seulement l'historique particulier du Premier Mai, et non l'historique général du mouvement des huit heures, qui est ici en cause.

Que le premier mai ait été ici et là, ou soit encore depuis longtemps dans tel pays un jour de fête étranger au socialisme, ce fait ne saurait être raisonnablement cité comme un précédent; c'est une simple coïncidence qui peut avoir d'heureux résultats pour le mouvement socialiste du pays où elle se produit, et voilà tout. Ce cas a été celui de la Suède; mais, dans le rapport envoyé au Congrès international de Zu-

Digitized by Google

rich par le parti socialiste suédois, Branting qui l'a noté, a eu bien soin de ne le faire qu'à cet unique point de vue.

Une rencontre de date n'est pas un précédent; ne l'est pas davantage « la fête de l'avenir » inventée par Auguste Comte qui, d'après un mot très juste de Renan, n'a eu d'autre mérite que de mettre en mauvais français des vérités depuis longtemps connues, et avec le fatras duquel le socialisme moderne n'a heureusement rien à voir.

Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la similitude de date dans des buts différents, c'est, quelle que soit la date, la similitude dans la pensée inspiratrice. Aussi ne saurait-on légitimement voir un précédent du Premier Mai, que dans les jours qui ont été consacrés à une fête ou à une manifestation spéciale aux travailleurs en tant que travailleurs et à leurs revendications.

En Australie, la colonie de Victoria, où la journée de travail pour les adultes est de huit heures depuis le 21 avril 1856, a fêté depuis lors cette date. L'anniversaire de la fixation légale de la journée à huit heures est devenu la fête annuelle des ouvriers de Melbourne, et le 21 avril a été reconnu par le gouvernement comme jour férié.

Il y a longtemps que les ouvriers de langue allemande des États-Unis, éprouvant le besoin d'un jour de repos plus gai que ne l'était pour eux le repos du dimanche, avaient pris l'habitude de chômer chaque année le premier lundi de septembre; ce sont de simples raisons climatériques qui leur avaient fait choisir cette époque. A l'origine, cette journée fut entièrement consacrée à l'amusement, à des excursions à la campagne; au bout de quelques années, une partie du *Labor day*, du « jour des travailleurs », fut réservée à la propagande en faveur de l'organisation ouvrière, sans souci désormais de la nationalité des intéressés ou des participants.

Ce résultat était déjà atteint au moment où les ouvriers de langue anglaise, qui ne se préoccupaient en rien de cette date, organisaient, de leur côté, des défilés, tantôt pour une revendication, tantôt pour une autre, mais surtout pour la limitation de la journée de travail à huit heures. Finalement — il y a de cela une quinzaine d'années — les jours, séparés jusque-là, des manifestations des uns et des autres, se confondirent en une seule fête annuelle, celle du premier lundi de septembre.

II

Les choses étaient ainsi lorsque, en octobre 1884, la quatrième convention annuelle, tenue à Chicago, des *Federated Trades* (titre

Digitized by Google

officiel : *Federation of organised Trades and Labor Unions of the United States and Canada*) ou syndicats ouvriers fédérés, organisation formée en 1881 de sociétés ouvrières dont les tendances correspondaient à l'esprit des Trade Unions anglaises, résolut d'imposer la journée de huit heures à partir du 1er mai 1886.

Cette résolution portant « que, à partir du 1er mai 1886, la journée normale de travail serait fixée à huit heures et que toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet », fut renouvelée à la convention suivante tenue à Washington en décembre 1885, où il fut expressément entendu qu'aucune hausse de salaire ne serait réclamée en même temps que la réduction du temps de travail, et que la résolution relative à cette réduction serait soumise à la signature des employeurs.

Ce qui était décidé là, ce n'était pas une manifestation ni une fête dans le genre de celles qui avaient lieu le *Labor day*, le premier lundi de septembre, et qui ont lieu en Europe le premier mai, mais bien l'inauguration d'un régime nouveau dans les conditions du travail. Les *Federated Trades* des États-Unis voulant la journée de huit heures et, d'ailleurs, persuadées, d'une façon générale, qu'elles pouvaient réaliser des réformes par leur seule action sur le terrain économique, — dans leur convention de 1885 elles repoussèrent une proposition tendant à la constitution d'un parti politique ouvrier — votaient que, à dater du 1er mai 1886, la journée de travail serait limitée à huit heures; la grève devait être déclarée partout où cette résolution ne serait pas acceptée par les employeurs.

Le premier mai 1886, dans la pensée de ceux qui choisirent cette date, devait être, par conséquent, le point de départ, soit du régime des huit heures chez les employeurs qui se soumettraient à la décision prise à Chicago, soit de la suspension du travail chez ceux qui refuseraient de s'y soumettre. Et, si cette date fut choisie, il est à présumer, étant donnée la disposition d'esprit de ceux qui la choisirent, que cela tint à ce qu'il existait alors, comme pratique commune à différentes places, l'habitude, pour les locations, baux, contrats, etc., de faire commencer et finir l'année à un jour déterminé par l'usage. Or ce jour était, j'en ai la certitude pour l'État de New-York et la Pensylvanie, le 1er mai, qui était connu sous le nom de *Moving day*. Quoique toujours pratiqué, le *Moving day* tend, paraît-il, à perdre l'importance qu'il a eue et qu'il avait encore il y a douze ans.

Si ma supposition est fondée, ainsi que me porte à le croire l'impossibilité à laquelle je me suis heurté de me faire donner un motif

Digitized by Google

quelconque de ce choix, les délegués à la convention de Chicago, ont en fixant ce jour, obéi tout simplement à la même pensée qu'en établissant un assez long délai entre l'époque du vote de la résolution (octobre 1884) et celle de sa mise à exécution (1er mai 1886).

Par ce délai et par le terme même de ce délai — les engagements partant du 1er mai avec, le cas échéant, modification dans les prix convenus jusqu'à cette date — toute surprise était évitée aux capitalistes. De la sorte ils ne pouvaient arguer, contre la modification réclamée par les travailleurs, de leurs contrats conclus sur la base des anciennes conditions de travail, puisqu'ils avaient la possibilité de dresser leurs plans conformément aux conditions nouvelles pour les contrats à conclure.

Si donc la convention des *Federated Trades* tenue à Chicago en 1884, a été la première assemblée ouvrière qui ait mis en avant la date du premier mai, et si la persistance de cette assemblée, ou celle d'une organisation similaire, dans la désignation de cette date est devenue, en fait, cause que ce jour a été choisi par les travailleurs des deux mondes pour l'affirmation solennelle de la communauté de leurs revendications et de la solidarité de leurs efforts, ce n'est pas de la convention de Chicago que sort le Premier Mai; ici et là la pensée inspiratrice ne fut pas la même.

Ce qui — en démontrant l'exactitude de ma thèse — établit la différence existant entre le premier mai tel qu'il a été conçu en Amérique et le premier mai tel qu'il est sorti des délibérations du Congrès de Paris, c'est la résolution suivante que prit, dans l'été de 1885, c'est-à-dire alors qu'avait déjà été votée et adoptée par diverses organisations ouvrières la proposition relative au 1er mai 1886, l'organisation centrale des unions des métiers allemandes fondée à New-York en mars 1882, la *Central Labor Union :*

« Considérant que différents jours de l'année sont consacrés par la loi comme jour de repos en mémoire d'événements importants,

« Et considérant qu'il n'en est aucun qui se rapporte à une démonstration ouvrière,

« La *Central Labor Union* déclare le premier lundi de septembre de chaque année *Labor day* et décide que ce jour sera observé comme jour de repos.

« Nous demandons à toutes les organisations centrales de travailleurs dans tous les États-Unis de s'unir à nous pour exécuter dans sa lettre et dans son esprit la présente résolution. »

Ainsi, après comme avant le vote du premier mai américain, ce qui,

Digitized by Google

en Amérique, ressemble le plus au Premier Mai du Congrès de Paris, c'est ce que les Américains appellent le *Labor day*; et le *Labor day*, le « jour des travailleurs », a été fixé au premier lundi de septembre par ceux-là mêmes qui étaient partisans du mouvement décidé, pour le 1er mai 1886, à la convention de Chicago. En effet, le 25 avril 1886 — le dimanche qui précéda le 1er mai — eut lieu une démonstration de la *Central Labor Union* en faveur de l'inauguration, bon gré mal gré, du régime des huit heures à partir de cette date.

Le mouvement qui avait pour but de faire commencer au 1er mai 1886 ou la fixation du travail quotidien à huit heures dans tous les États-Unis, ou la grève générale à défaut de l'acceptation de cette fixation, avait acquis une certaine extension.

Pendant les mois qui précédèrent le 1er mai, on multiplia les démonstrations, promenades dans les rues et meetings en plein air, et quelques unions de métiers obtinrent satisfaction; cependant ces succès restèrent isolés. Aussi, le 1er mai, en vertu de la résolution prise, de nombreuses grèves éclatèrent dans tous les États-Unis. A Chicago, notamment, quarante mille hommes cessèrent le travail. Cette grève durait depuis quatre jours quand, le soir du 4 mai, éclatèrent les bombes qui devaient être si utiles aux exploiteurs capitalistes. Là, comme il est arrivé depuis chez nous, cette explosion fut, en effet, le signal d'une réaction sauvage. Le mouvement ouvrier de grève fut enrayé, un peu plus tôt seulement, il est vrai, mais dans des conditions plus défavorables, qu'il ne l'aurait été sans elle.

En décembre 1886, à une convention tenue à Columbus (Ohio), les *Federated Trades* fusionnèrent avec des corps de métiers hostiles à l'attitude et à l'influence des chefs des Chevaliers du travail, et l'*American Federation of Labor* se trouva ainsi fondée. Néanmoins, pendant deux ans, les conditions de lutte et les conditions économiques furent si mauvaises qu'il ne put plus être question d'un mouvement général pour les huit heures. Il est à noter que, dans sa convention de 1887 à Baltimore, l'*American Federation of Labor* recommanda l'observation générale du jour de fête ouvrière du premier lundi de septembre.

Cependant, grâce surtout à l'exemple et à l'action des typographes allemands, des cigariers et de différentes sections des ouvriers du meuble et du bâtiment, qui figuraient en nombre dans l'*American Federation of Labor*, celle-ci, à sa convention de St-Louis, en décembre 1888, se résolut à une nouvelle attaque pour l'obtention de la journée de huit heures, à la suite d'un rapport que lui présenta sur cette question son comité spécial. De ce rapport assez long qui fut

Digitized by Google

approuvé par la convention, je donne la seule partie pouvant être considérée comme importante; j'en dois la traduction à mon ami Édouard Fortin.

« .... Qu'il soit décidé que nous demandions aux travailleurs organisés, d'un bout à l'autre du pays, de faire tous leurs efforts pour réaliser une réduction dans le nombre des heures de travail de la classe ouvrière. Votre comité vous fait très respectueusement la recommandation suivante : que le prochain conseil exécutif prépare pour le 22 février 1889 (*Washington's Birthday*) des meetings simultanés dans toutes les cités du pays, ces meetings devant être tenus par les orateurs qu'aura désignés l'autorité du conseil exécutif; que le 4 juillet (*Independence day*) la même action soit continuée sous le contrôle du conseil exécutif, et que le premier lundi de septembre 1889 (*Labor day*) une action semblable soit reprise, pour être suivie, à la date du 22 février 1890, d'une autre série de grands meetings simultanés sur la question. Cela terminera la période d'agitation. Le conseil exécutif devra aussi recueillir des statistiques de toutes les organisations, afin de connaître le nombre d'heures de travail prévalant dans les dites organisations, le nombre des membres intéressés, la situation financière et, approximativement, la quotité de l'appui financier qui serait jugé nécessaire. Le conseil exécutif préparera enfin des circulaires imprimées qui devront être expédiées à toutes les maisons industrielles du pays, leur demandant de se réunir en conférence avec des représentants de notre organisation, afin qu'un arrangement amiable pour la réduction des heures de travail puisse être conclue, si possible.... »

Le compte rendu mentionne ensuite, sans commentaires explicatifs, le fait suivant :

« Le délégué Applehagen propose un amendement fixant la date au 1er mai 1890, cette proposition l'emporta à une grande majorité.

« La motion pour approuver le rapport du comité et pour fixer la date d'inauguration de la journée de huit heures au 1er mai 1890, fut déclarée adoptée par 38 oui et 8 non, sur 51 délégués, au milieu de vives acclamations et d'applaudissements enthousiastes. »

Par l'extrait du rapport reproduit plus haut, on constate aisément que l'état d'esprit était, dans la convention de St-Louis de 1888, le même que dans la convention de Chicago de 1884 : on visait autant que possible à une entente amiable avec les capitalistes. Ma supposition relative au motif du choix, fait en 1884, de la date du 1er mai, se trouve, il me semble, ainsi corroborée; si cette date a été de nouveau choisie en 1888, — le compte rendu, je l'ai déjà dit, ne contient à ce

Digitized by Google

sujet aucun renseignement, aucun détail, — elle a pu l'être cette seconde fois, d'ailleurs, simplement parce qu'elle l'avait déjà été une première.

La convention tenue en décembre 1889 à Boston, persévérait dans la résolution votée l'année précédente à St-Louis et acclamait, pour en assurer le succès, la proposition suivante :

« Le conseil exécutif est autorisé à désigner une ou plusieurs corporations qui sont le mieux prêtes pour imposer le travail des huit heures à partir du 1er mai 1890, et toutes les associations fédérées sont requises de verser 10 cents par semaine et par membre, du 1er mars 1890 jusqu'à ce que la victoire ait été remportée. »

Le choix du conseil exécutif tomba sur les charpentiers et menuisiers en bâtiment.

Chose curieuse, de même que la convention de Washington de 1885, qui précéda la première tentative de la limitation de la journée de travail à huit heures à partir du premier mai, la convention de Boston de 1889, qui précéda la seconde tentative, repoussa formellement la constitution d'un parti ouvrier politique.

Il est bien évident que, en dehors de la date, il n'y a rien dans tout cela qui ressemble au Premier Mai. Ni dans l'une ni dans l'autre des deux tentatives, il ne s'agissait, en effet, aux États-Unis, d'une démonstration quelle qu'elle fût, manifestation ou fête, aboutissant, en même temps qu'à la revendication commune de certaines réformes, à l'affirmation, par la classe ouvrière d'un ou de plusieurs pays, de sa communauté d'idées et de sentiments; il s'agissait de la réalisation même par une masse ouvrière, luttant strictement sur le terrain économique, d'une réforme générale, ici de la réduction à huit heures de la journée de travail. En 1888 comme en 1884, on croyait pouvoir atteindre cette réalisation à l'aide d'une entente — finalement déterminée par la menace de grève ou même par la grève — avec les capitalistes. Seulement, alors que la cessation de travail devait, en 1886, comprendre tous ceux qui n'auraient pas obtenu de bon gré la journée de huit heures, dans tous les métiers, elle devait, en 1890, se limiter à une ou deux corporations : on espérait réussir par morceaux ce qui avait échoué en bloc.

En résumé, nous avons pris aux États-Unis non l'idée du Premier Mai, mais uniquement la date. L'idée, on va le voir, a eu son origine en France.

Digitized by Google

III

En 1886, à la suite d'un congrès tenu au mois d'octobre à Lyon, fut constituée la « Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France ». Le deuxième congrès national eut lieu en octobre 1887, à Montluçon, et le troisième siégea à Bordeaux-Bouscat, du 28 octobre au 4 novembre 1888.

En séance publique, le 4 novembre, ce dernier congrès ratifia, sur la dixième question à l'ordre du jour : « Des moyens à employer pour assurer l'application des mesures votées dans les congrès de la Fédération », la résolution suivante, adoptée en commission le 2 novembre, sur l'initiative du citoyen J. Dormoy, de Montluçon, aujourd'hui maire de cette ville ;

« Considérant :

« Que depuis bien longtemps les organisations ouvrières ont réclamé, en toutes circonstances, les réformes suivantes :

« Limitation de la journée de travail à huit heures,

« Minimum de salaire,

« Interdiction du marchandage,

« Responsabilité des patrons en matière d'accidents,

« Mise à la charge de la société de l'enfance, de la vieillesse et des invalides du travail,

« Suppression des bureaux de placement,

« Abrogation de la loi sur l'Internationale,

« Législation internationale du travail, — etc. ;

« Considérant que jusqu'ici les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent, et qu'il importe de faire cesser enfin cette situation en présentant nos revendications sous une nouvelle forme, sous la forme collective, générale, plus imposante ;

« Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble, il y a lieu de concentrer toute l'action des syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres ;

« Décide :

« 1° Le dimanche matin 10 février prochain, tous les syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer, soit à la

Digitized by Google

préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie de leur commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes :

« (*a*) — Limitation à huit heures de la journée de travail,

« (*b*) — Fixation d'un minimum de salaire, correspondant dans chaque localité au coût normal de la vie, au dessous duquel aucun patron ne pourra faire travailler ses ouvriers.

« 2° Le dimanche 24 février, la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière.

« 3° Tous les délégués présents au Congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce mouvement d'ensemble en vue de la date fixée. »

J'ai tenu à donner intégralement cette résolution, car c'est de là qu'est réellement sorti le Premier Mai. Pour la première fois, en effet, on trouve ici ce qu'on trouve également, on le verra tout à l'heure, dans la résolution relative au Premier Mai, l'idée d'une pression à exercer par la classe ouvrière, non plus sur les patrons comme en Amérique, mais sur les pouvoirs publics.

Un congrès socialiste réuni à Troyes du 23 au 30 décembre 1888, adhéra sans réserve à la résolution ci-dessus prise à Bordeaux. Le fait important, le fait incontestable est que, tandis que la convention de St-Louis, dont le vote relatif au premier mai déterminera le choix de cette date par le Congrès international de Paris, ne devait se tenir qu'en décembre 1888, dès le 2 novembre de cette même année une manifestation nationale ressemblant beaucoup plus, je viens de l'expliquer, au Premier Mai que la tentative nationale américaine, était décidée en France.

La manifestation eut lieu telle qu'elle avait été convenue : le 10 février, les délégués des organisations ouvrières et socialistes allèrent déposer leurs revendications concernant la réduction de la journée de travail à huit heures et l'établissement d'un minimum de salaire, entre les mains des autorités et, deux semaines après, le 24 février, — jour anniversaire de la révolution de 1848 — accompagnés cette fois par des groupes nombreux de citoyens, ils allèrent chercher la réponse. En dehors de Paris, cette manifestation eut lieu dans plus de soixante villes et fut particulièrement importante à Roubaix, Lille, St-Quentin, Reims, Troyes, Montluçon, Roanne, Lyon, Toulon, Marseille, Cette, Toulouse, Bordeaux, Limoges et Nantes.

Le succès de cette manifestation et surtout le retentissement qu'elle eut dans la presse socialiste et ouvrière des divers pays, suggéra l'idée

Digitized by Google

de tenter une manifestation analogue, internationale cette fois, et, sur la proposition du citoyen Raymond Lavigne, secrétaire du Conseil national de la Fédération des syndicats, siégeant alors à Bordeaux, où avait eu lieu le dernier congrès, ce conseil décida qu'il serait soumis au Congrès international ouvrier socialiste convoqué à Paris du 14 au 21 juillet 1889, un projet ainsi conçu :

« Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du Congrès international de Paris. »

On peut constater maintenant ce que j'ai affirmé plus haut, c'est que, avec son idée de pression à exercer par voie de manifestation sur les pouvoirs publics, ce projet a été indéniablement inspiré par la décision prise à Bordeaux le 2 novembre 1888 et ne l'a été que par elle; or ce projet est devenu, sans qu'il y ait été changé un mot, le premier paragraphe de la résolution du Congrès international de Paris sur le Premier Mai.

IV

Avant de déposer ce projet du Congrès, mais décidé de toute façon à le déposer, puisqu'il avait mandat formel de le faire, Lavigne le soumit à divers délégués, en premier lieu à Guesde et à Lafargue, et enfin à Liebknecht et à Bebel, dont l'opinion était utile à connaître pour le sort du projet, les socialistes allemands subissant alors le régime du petit état de siège. Liebknecht et Bebel approuvèrent cependant sans hésitation le projet Lavigne; mais, étant donné le régime sous lequel ils vivaient, ils conseillèrent d'ajouter la phrase suivante :

« Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays. »

L'invitation était si légitime, si raisonnable, que, avant le dépôt du projet, cette phrase, devenue le troisième et dernier paragraphe de la résolution du Congrès de Paris, fut adjointe au projet Lavigne donné plus haut. Le projet composé ainsi de deux paragraphes, fut déposé et remis au bureau du Congrès qui, en 1889, à Paris, a fait, pour tous les projets soumis au Congrès, office de commission.

Tel qu'il était à ce moment, le projet ne fixait aucune date pour la

Digitized by Google

manifestation; or la fixation de cette date a fait précisément l'objet d'une phrase intercalée entre les deux dont il vient d'être question, et formant, de la sorte, le deuxième paragraphe de la résolution officielle du Congrès.

Voici ce deuxième paragraphe :

« Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'*American Federation of Labor*, dans son congrès de décembre 1888 tenu à St-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. »

Je ferai remarquer tout d'abord que cette phrase contient une erreur manifeste : on n'a qu'à se reporter, pour en être convaincu, et à la phrase constituant le projet Lavigne et à l'extrait, cité textuellement, du rapport adopté par le congrès ou la convention de St-Louis.

La manifestation prévue par le projet Lavigne, c'est-à-dire par le premier paragraphe de la résolution relative au Premier Mai 1890, est une mise en demeure adressée aux pouvoirs publics de réduire légalelement à huit heures la journée de travail. Ce qu'avait préparé pour le 1er mai 1890 la convention de St-Louis, au contraire, ce n'était pas une manifestation, c'était le début de conditions nouvelles de travail pour les patrons qui se soumettraient d'eux-mêmes, et le début d'une lutte économique, par suspension du travail, contre les patrons récalcitrants. Là tentative de pression sur les pouvoirs publics, ici tentative de pression sur les patrons ; là lutte transportée sur le terrain politique, ici lutte cantonnée sur le terrain économique.

Ceci bien compris, d'où est venu ce deuxième paragraphe? C'est, dans cet historique du Premier Mai, le seul détail que je ne puisse préciser d'une façon à peu près certaine. La chose s'est passée sous mes yeux, puisque je faisais partie du bureau du Congrès; malheureusement mes souvenirs sont en défaut sur ce point et, jusqu'ici, aucun de ceux que j'ai interrogés n'a pu me donner formellement le renseignement exact qui me manque.

Je serais, pour mon compte, assez porté à croire que ce paragraphe a été dû accidentellement à une intervention américaine. Cette intervention a-t-elle été celle d'un délégué américain, ce n'est pas impossible. Celui-ci apprenant de quoi il était question, aurait tout naturellement parlé de ce qui avait été voté au congrès de St-Louis; ses explications sur le caractère du mouvement américain auraient été plus ou moins nettes ou plus ou moins bien saisies, et on ne se serait attaché qu'au fait de la date : l'erreur commise dans le deuxième paragraphe pourrait s'expliquer ainsi.

Digitized by Google

Mais, s'il y a eu intervention d'un délégué des États-Unis, je ne pense pas que ce délégué ait été le citoyen Busche, comme on l'a dit souvent, et voici pourquoi.

D'abord Busche ne faisait pas partie du bureau, ensuite j'ai pu constater une confusion manifeste chez quelques-uns de ceux que j'ai questionnés et qui mettaient en avant le nom de Busche : ils s'appuyaient, en effet, pour soutenir leur opinion, sur ce que, à la dernière séance du Congrès, séance où les résolutions furent votées, Busche avait pris la parole et formulé une proposition qui avait été adoptée; et, rapprochant ce fait du rappel de la décision américaine contenu dans notre deuxième paragraphe, ils en concluaient que Busche était l'auteur de la proposition sur le Premier Mai.

Busche a bien pris la parole à la dernière séance et formulé une proposition, cette proposition a bien été adoptée, mais — et c'est là qu'est la confusion — cette proposition, insérée à la page 23 de la brochure renfermant les résolutions du Congrès (Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant, Paris, 1889) ne concerne nullement le Premier Mai ; elle vise uniquement l'insuffisance de la lutte économique comme moyen d'émancipation de la classe ouvrière, et préconise la conquête du pouvoir politique par le suffrage universel. Sans parler le moins du monde de la convention de St-Louis, elle combat indirectement la tactique admise par cette convention.

Je ne puis pas affirmer et je n'affirme pas que, si un délégué américain est intervenu au sujet du Premier Mai, ce délégué n'est pas Busche ; mais je prétends que, si c'est Busche, cela n'a pu être fait par lui qu'en conversation particulière, et que n'avoir, pour soutenir que c'est Busche, d'autre argument que le fait de sa proposition, équivaut à l'absence de tout argument.

Le seul délégué américain qui ait fait partie du bureau a été le citoyen Ahles; or celui-ci inscrit pour parler et ayant, par suite d'absence volontaire, manqué deux fois son tour de parole, se fâcha parce qu'on ne lui donna pas la parole aussitôt qu'il lui plut d'être présent et quitta, le 18 juillet, le Congrès où il ne reparut plus; le bureau, n'ayant certainement pas encore, à cette date, délibéré sur les résolutions, n'a pu recevoir, au sujet du Premier Mai, une communication du citoyen Ahles.

En dehors de la proposition, tout à fait étrangère au Premier Mai, déposée à la dernière séance par Busche en son nom et au nom de son collègue américain Miller, il y a eu, sur les États-Unis, un rapport de Busche et un rapport de Kirchner. Le rapport de Busche ne contenait,

Digitized by Google

ni de près ni de loin, aucun renseignement intéressant pour le point qui nous occupe. Dans le rapport de Kirchner se trouve à cet égard un seul passage que je donne textuellement d'après le procès-verbal officiel du Congrès. Parlant des différentes organisations ouvrières des États-Unis, Kirchner dit :

« A mon avis, l'organisation la plus importante, celle qui donne le plus d'espérance pour l'avenir, est l'*American Federation of Labor*. Elle est formée de syndicats ouverts dont l'esprit et les tendances rappellent les anciennes Trade Unions anglaises. Pour le moment elle combat encore sur le terrain du système salarié, c'est-à-dire qu'elle revendique une réduction de la journée de travail et une augmentation des salaires.

« C'est cette fédération qui a pris l'initiative du mouvement nouvellement inauguré en faveur d'une journée normale de huit heures.

« Pour moi, il est hors de doute que les plus intelligents des chefs de cette organisation ont déjà reconnu l'insuffisance du but que nous venons d'indiquer; mais ils croient prématuré d'aller plus loin dans la direction du socialisme. C'est d'en bas que viendra une pression dans ce sens, et, après avoir éliminé les éléments réfractaires, l'*American Federation of Labor* proclamera d'ici peu, avec le prolétariat conscient du vieux monde, la lutte de classe. »

Il n'y a là, on le voit, qu'une allusion assez vague au mouvement américain.

Enfin, le procès-verbal de la troisième séance du Congrès, tenue dans la soirée du 15 juillet, renferme la mention suivante :

« Le citoyen Hugh Mac-Gregor — tel est le nom qui figure dans le manuscrit original français; dans la traduction publiée en allemand il y a Georg M. Hugh — lit une adresse de sympathie de l'*American Federation of Labor*, signée de son président Samuel Gompers, expliquant pourquoi, absorbée par le mouvement des huit heures, la Fédération n'a pu se faire représenter au Congrès, et recommandant l'union avec le congrès possibiliste ainsi que la plus grande prudence dans les résolutions à prendre. »

Est-ce dans cette communication, simplement résumée dans le procès-verbal, que se trouvait et qu'a été prise la date du 1er mai? C'est fort possible; mais ce qui est certain, c'est qu'elle ne contenait aucun projet de résolution, c'est que personne, en Amérique, n'a jamais songé à faire au Congrès international de Paris la proposition d'imiter dans les autres pays ce que la convention de St-Louis avait décidé pour les États-Unis. J'en ai la preuve irrécusable dans un extrait d'un

Digitized by Google

article de la *New-Yorker Volkszeitung* reproduit (n° 17, p. 129) par la *Journée de huit heures* qui a été publiée en Suisse, pendant près de deux ans, conformément à une résolution du Congrès international de Paris. Voici l'extrait en question :

« A l'occasion du Congrès de Paris qui s'approchait, le président Gompers avait modifié son opinion négative et trouvé nécessaire — même sans mandat officiel de la convention de 1888 — d'envoyer un délégué à Paris...

« Gompers a agi alors correctement et avec une sage tactique. Toutefois, les fruits qu'il a ainsi poussés à maturité ont été encore bien plus considérables et bien plus loin qu'il ne s'y attendait et que nous pouvions espérer nous-mêmes. *Ce que le délégué de la fédération demandait des ouvriers européens, était simplement l'appui moral du mouvement américain pour la journée de huit heures. Cet appui a été accordé avec une extension inattendue.* »

Or si, dans la liste des délégués au congrès qui a voté le Premier Mai, ne figure aucun représentant de l'*American Federation of Labor*, on a vu il y a un instant qu'au début de la troisième séance, il avait été donné lecture d'une lettre du président de cette fédération. Le citoyen qui a fait cette lecture a-t-il siégé au congrès possibiliste ? Je ne le sais pas. J'ai consulté les procès-verbaux de ce congrès insérés dans le journal le *Prolétariat*. Le numéro du 20 juillet 1889, après la liste des délégués sur laquelle figurent, pour les États-Unis d'Amérique, les trois noms suivants : Will S. Waroly, Paul J. Bowen, M. Max Georgei, publie le procès-verbal de la séance du mardi matin 16 juillet où se trouve mentionnée, dans un état récapitulatif du nombre seulement des délégués par pays, la présence de quatre délégués américains. D'autre part, j'ai noté tout à l'heure que le nom du citoyen qui a lu la lettre de Gompers, n'était pas écrit de même dans le manuscrit français et dans la traduction allemande; le dernier nom cité, d'après le *Prolétariat*, M. Max Georgei, désignerait-il, par hasard, d'une nouvelle façon ce même citoyen? Étant données les mauvaises écritures et les coquilles trop fréquentes, il n'y aurait absolument rien d'impossible.

Mais, d'une manière ou d'une autre, ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans les procès-verbaux du *Prolétariat*, il n'est question ni de l'*American Federation of Labor*, ni d'une manifestation quelconque pour la journée de huit heures, soit aux États-Unis, soit ailleurs.

Cependant, quoique, en ce qui nous concerne, le nom du citoyen qui vint lire la lettre du président Gompers, n'ait jamais figuré dans la liste des délégués à notre congrès où il ne parut que pour cette lec-

Digitized by Google

ture, il n'en est pas moins fort probable, d'après l'extrait précédent du journal américain, qu'il était parlé, dans cette lettre, de la convention de St-Louis et de sa décision pour le 1er mai 1890.

Il est très admissible en ce cas que le bureau ait de lui-même, sans intervention d'aucun délégué américain, choisi le 1er mai ; et l'erreur commise dans la rédaction du deuxième paragraphe de la résolution, s'expliquerait ici aussi par le défaut de renseignements précis sur la nature exacte du mouvement américain.

Sachant uniquement, sans détails, qu'il devait y avoir le 1er mai aux États-Unis quelque chose en faveur de la journée de huit heures, on devait être d'autant plus porté généralement à s'imaginer que ce quelque chose serait une manifestation plus ou moins semblable à celle qu'on avait en tête, que, au su de tous, les démonstrations de ce genre, promenades et meetings, sont habituelles aux États-Unis. Et, projetant une manifestation internationale pour un même jour, on devait tout naturellement, dès l'instant qu'il y avait quelque part choix définitif d'une date accepter cette date sans discussion sous peine de restreindre soi-même, par un choix différent, ce qu'on avait précisément surtout en vue d'universaliser.

Sans pouvoir, je le répète, rien affirmer à ce sujet, je serais assez porté à croire que les choses se sont passées ainsi et que le renseignement qui a motivé le deuxième paragraphe de la résolution et, par conséquent, le choix du 1er mai, a été puisé dans la lettre du président Gompers.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que — et l'extrait précédent de la *New-Yorker Volkszeitung* le prouve — il n'y a eu aucune proposition venue d'Amérique. Le citoyen Lavigne a été si bien reconnu comme le premier auteur de la résolution ayant abouti au Premier Mai, que le compte rendu officiel du Congrès, rédigé en français, mais dont la traduction allemande a été seule publiée (*Protokoll des internationalen Arbeiter-Congresses zu Paris.* — Nürnberg; Wörlein et Cie, 1890) dit expressément page 123 :

« Le citoyen Lavigne dépose, au nom de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, une proposition relative à une grande manifestation de nature à hâter la mise en pratique des résolutions du Congrès » ; suit le texte de la résolution sur le Premier Mai, telle qu'elle a été adoptée par le Congrès, et dont j'ai déjà donné les trois paragraphes séparément.

La *Journée de huit heures*, publication que j'ai eu plus haut l'occasion de mentionner (no 13, septembre 1890, p. 100), a reproduit un extrait

Digitized by Google

de la *Wiener Arbeiter-Zeitung* dans lequel on trouve ce passage :

« C'est le citoyen Lavigne, le secrétaire du conseil national de la fédération, qui a proposé d'organiser la grande manifestation internationale du 1er mai. »

En outre, dans la *Neue Zeit* (année 1892-93, 1er vol., n° 14, p. 437), un article de Bebel sur « la fête de mai et sa signification » débute ainsi :

« Au Congrès international ouvrier de Paris en 1889, une résolution fut votée sur la proposition du français Lavigne qui la déposa au nom du conseil national des syndicats et groupes corporatifs de France »; suit le texte de la résolution officielle.

En définitive, l'origine du Premier Mai me paraît établie d'une manière incontestable : c'est de la manifestation nationale faite en février 1889, que provient l'idée d'une manifestation internationale; c'est le citoyen Lavigne qui a, le premier, formulé cette idée, mais sans fixation de date. La date, la date seule, est d'origine américaine; si je ne puis actuellement désigner celui qui, en la circonstance, mit en avant, relativement à cette date, le mouvement projeté aux États-Unis pour le 1er mai 1890, je serais assez disposé à penser que nous avons eu ce renseignement par la lettre du citoyen Gompers lue à la troisième séance du Congrès. Mais, même cela accordé, il est établi que la lettre du citoyen Gompers indiquait tout au plus la décision prise pour les États-Unis, et qu'elle n'invitait nullement le Congrès à prendre une décision plus ou moins semblable pour les autres pays.

Enfin, il n'y a eu au Congrès ni discussion, ni demande de modification, soit sur la proposition elle-même, soit sur la date. J'ai eu l'honneur de présider la dernière séance (20 juillet), celle où les résolutions ont été présentées et votées. Le Congrès avait admis, pour éviter toute perte de temps et pour être certain d'aboutir, que le président lirait chacune des résolutions adoptées par le bureau — qui, pendant tout le Congrès, avait fait office de commission — et qu'on passerait au vote, sur le texte lu, sans discussion ce jour-là. Une fois que le Congrès aurait, dans ces conditions, voté pour ou contre les résolutions du bureau, il devait être appelé à se prononcer sur les amendements et sur les propositions diverses dus à la seule initiative de délégués. Les choses ainsi convenues, je me suis borné, comme président de cette dernière séance, à faire rigoureusement exécuter ce que le Congrès lui-même avait décidé.

Le bureau travaillant encore aux résolutions au moment où la séance fut ouverte, il me fallut, au lieu de suivre l'ordre dans lequel

Digitized by Google

les questions figuraient à l'ordre du jour, suivre celui dans lequel les résolutions furent prêtes et me furent transmises. Aussi le Congrès vota-t-il d'abord sur la quatrième question, puis sur la troisième, puis sur la première et la deuxième réunies, et finalement sur la proposition Lavigne relative au Premier Mai.

Cela fait, sans la moindre discussion ce jour-là, je le répète, nous passâmes aux propositions diverses et aux amendements. Le Congrès vota, par exemple, alors la proposition Busche, tout à fait étrangère, nous l'avons vu, au Premier Mai; il accepta ensuite deux amendements ayant pour but de faire ajouter, l'un la suppression du marchandage, l'autre la suppression des bureaux de placement, à la résolution déjà votée sur les première et deuxième questions; il repoussa enfin l'amendement d'un délégué français tendant à adjoindre la grève générale à la manifestation — votée — du 1er mai.

S'il avait été demandé — fût-ce par un seul délégué — une autre date que le 1er mai pour la manifestation internationale, il aurait été procédé à cet égard ainsi que pour les autres amendements; or, le procès-verbal officiel est là qui corrobore mes souvenirs, il n'y a rien eu de semblable. La proposition relative au Premier Mai a été lue tout de suite telle qu'elle a été adoptée avec les trois paragraphes donnés plus haut; et, en dehors du projet de grève générale, aucune demande de modification, absolument aucune, n'a été formulée, ni au moment de la lecture et du vote, où une demande de ce genre n'aurait pas plus été à ce moment admise par moi pour cette question que pour les autres, ni après le vote complet des résolutions, alors qu'on aurait eu toute liberté de la faire et de la défendre, comme ç'a été le cas pour le marchandage, les bureaux de placement et la grève générale.

Il est donc faux de dire qu'il a été mis en avant d'autres dates que le 1er mai pour la manifestation internationale; il est également faux de prétendre que le Congrès de 1889 n'a pas eu conscience de l'importance de sa décision : je pourrais citer tel rédacteur d'un grand journal bourgeois, qui, ne croyant pas à l'avenir d'une pareille résolution, souriait de la confiance du Congrès en son propre pouvoir, et prenait ce qu'il appelait notre exagération en ironique pitié. Les faits se sont chargés de démontrer que, tout en nous doutant de ce que nous faisions, nous n'exagérions rien et que nous avions plus que lui une conscience exacte des choses.

Digitized by Google

V

Ce que le Congrès de Paris de 1889 avait voté, ce n'était pas une manifestation annuelle, c'était une manifestation pour le 1er mai 1890 seulement. D'où est venue la périodicité de cette manifestation ?

Sa périodicité a été définitivement établie le 22 août 1891 par le Congrès ouvrier socialiste international de Bruxelles, dont voici, à cet égard, la résolution :

« Le Congrès,

« Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes,

« Décide :

« Qu'il y a lieu d'avoir une démonstration unique pour les travailleurs de tous les pays,

« Que cette démonstration aura lieu le 1er mai ;

« Et recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible. »

Mais la question avait été spontanément résolue, théoriquement d'une façon générale, et pratiquement pour le 1er mai 1891 en particulier, par les congrès nationaux des divers pays. J'ai cherché à établir l'ordre chronologique des différents vœux ou décisions exprimés à ce sujet; si je commets involontairement quelque erreur ou quelque omission, je serais très heureux qu'on voulût bien me la signaler.

Dès le 1er mai 1890, ainsi que je le constatais dans le compte rendu de notre première manifestation internationale (*La journée de huit heures*, n° 8, 23 juin 1890, p. 58), à une réunion tenue à Toulouse, « l'assemblée a émis le vœu qu'il y ait dorénavant, le premier mai, célébration annuelle d'une grande fête internationale du travail ».

En août 1890, le congrès socialiste scandinave, où des délégués danois étaient présents, tenu à Christiania, conseille le renouvellement de la manifestation.

Le congrès du parti socialiste espagnol, tenu à Bilbao du 29 au 31 août 1890, émet un avis favorable au maintien de la fête du 1er mai.

Le huitième congrès national du Parti ouvrier français, tenu à Lille les 11 et 12 octobre 1890, estime qu' « il y a lieu de renouveler, le 1er mai 1891, la manifestation internationale de 1890 ».

Digitized by Google

Le congrès du parti socialiste allemand, tenu à Halle du 12 au 18 octobre 1890, vote : « Dorénavant, le 1er mai sera, pour les ouvriers, un jour férié qui, conformément à la décision du congrès ouvrier international de Paris, sera fêté suivant les habitudes et les conditions de chaque contrée ».

Le quatrième congrès national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, tenu à Calais du 14 au 19 octobre 1890, se prononce « pour la manifestation du 1er mai 1891 ».

Un congrès des ouvriers de l'industrie textile d'Autriche, tenu à Brünn les 1er et 2 novembre 1890, proclame le premier mai jour férié ouvrier; d'autres congrès ouvriers, tenus un peu plus tard en Autriche, par exemple le congrès des ouvriers sur métaux et des ouvriers des forges, qui siégea également à Brünn fin décembre, exprimèrent la même opinion.

Le congrès du parti ouvrier italien, tenu à Milan les 2 et 3 novembre 1890, pense que « le 1er mai doit être un jour férié pour les ouvriers du monde entier ».

Le congrès de la démocratie socialiste de Hongrie, tenu à Budapest les 7 et 8 décembre 1890, dit que le 1er mai de chaque année sera jour férié ouvrier.

Au premier congrès des organisations ouvrières du Portugal, tenu à Lisbonne au commencement de janvier 1891, le 1er mai est reconnu comme fête ouvrière générale.

Enfin, au congrès de la fédération des corporations ouvrières de la Suisse, tenu à Zurich les 24 et 25 janvier 1891, « l'assemblée des délégués déclare le 1er mai jour férié ».

Ainsi, le renouvellement du Premier Mai a été l'œuvre spontanée des divers congrès nationaux pour 1891, et l'œuvre du congrès international de Bruxelles pour les autres années. La décision de ce dernier congrès a été confirmée par le Congrès international de Zurich qui, dans sa séance du 11 août 1893, vota la résolution suivante :

« 1° Le Congrès renouvelle la décision prise par le Congrès de Bruxelles, décision ainsi conçue : (Suit le texte donné plus haut.)

« 2° Le Congrès adopte l'amendement suivant :

« La démocratie socialiste de chaque pays a le devoir de faire ce qu'elle peut pour parvenir à la réalisation du chômage, et d'encourager toute tentative faite dans ce sens par les différentes organisations locales.

Digitized by Google

« 3° Le Congrès décide de plus :

« La manifestation du 1er mai pour la journée de huit heures doit en même temps affirmer en chaque pays l'énergique volonté de la classe ouvrière de mettre fin par la révolution sociale aux différences de classe, et ainsi de manifester par la seule voie qui conduit à la paix dans l'intérieur de chaque nation et à la paix internationale. »

Tel est, jusqu'à ce jour, aussi consciencieusement qu'il m'a été possible de le faire, l'historique du Premier Mai.

Après avoir rappelé (I) les seules manifestations qui puissent être à juste titre invoquées comme précédents, j'ai indiqué l'origine de la date (II) aux États-Unis, puis l'origine de l'idée (III) en France; j'ai montré ensuite (IV) comment, sur une initiative française, avait été internationalisée l'idée française et l'avait été, par suite, la date américaine; j'ai dit enfin (V) de quelle façon était devenue annuelle une fête ou manifestation qui n'avait été, tout d'abord, prévue que pour une seule année.

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! » ont écrit Marx et Engels, et le Premier Mai est la consécration de cette union. Chaque année, à l'époque du Premier Mai, que la classe ouvrière réussisse ou non à chômer son jour de fête, alors même que rien n'est modifié à son attitude des jours de labeur qui enrichissent les capitalistes, ses maîtres, ceux-ci frissonnent dans l'appréhension clairvoyante de leur dernière heure, devenue chaque fois un peu plus proche. Ils savent ce que l'entente consciente, même silencieuse, du prolétariat signifie, ils sentent que leurs jours sont comptés, qu'il leur faudra bientôt disparaître, et leur satisfaction annuelle comiquement étonnée de se trouver encore debout le lendemain, ne compense pas l'effarement que le Premier Mai tous les ans ramène. L'horloge qui sonne la dernière heure du condamné à mort, n'a pas besoin de changer son timbre habituel pour rappeler à celui qui va mourir que le moment fatal s'avance.

Prolétaires, fêtez le Premier Mai partout où il vous est possible de le faire; ce jour-là, c'est votre propre fête que vous célébrez. Mais s'il ne vous est pas possible, par suite des conditions odieuses de votre travail actuel qui vous enlèvent libéralement toute liberté, de la célébrer en public d'une manière ou d'une autre, rien n'est perdu pour cela. Personne ne peut empêcher que vous ne songiez tout spéciale-

Digitized by Google

ment en ce jour à vos frères de tous les pays, victimes comme vous, et, comme vous, aspirant à la même délivrance; personne ne peut empêcher ce que le retour régulier de cette affirmation plus ou moins comprimée de solidarité internationale implique : l'espérance pour vous, l'épouvante pour vos exploiteurs. Et cela suffit à commander de toute manière le maintien du Premier Mai.

GABRIEL DEVILLE.

Digitized by Google

Quelques survivances dans les temps modernes

INTRODUCTION

Les phases de l'évolution de l'humanité. — Les intellectuels et le règne de la coutume. — Deux procédés d'adaptation. — Vie historique et ceux qui restent en dehors d'elle. — Les trois éléments de la vie sociale. — Le Problème de l'histoire scientifique. — Rôles différents des faits analogues, Exemples. — Deux sortes de phases de l'évolution sociale. — Déterminisme et initiative individuelle. — Plan de cet article.

Les pages qui suivent forment une partie d'une étude sur les survivances en général et sur leur rôle aux différentes périodes de l'histoire. Cette étude elle-même doit entrer, selon le plan de l'auteur, dans une esquisse de l'histoire considérée d'un point de vue particulier. C'est pourquoi il est peut-être utile qu'avant d'entrer de plein pied dans l'étude du groupe spécial de faits, qui forment l'objet de ces pages, le lecteur ait quelque idée du point de vue général de l'auteur.

L'histoire, comme processus, n'est pour lui qu'une phase dans l'évolution de l'humanité, et une grande partie de cette dernière — la plus grande même — est restée et reste en dehors de la vie historique. De longs siècles se sont succédé avant que *l'humanité préhistorique* élaborât dans son sein, çà et là, par suite de circonstance favorables, des groupes d'*intellectuels* qui s'opposèrent au règne absolu et universel de *la coutume*, qui dominait les hommes par la seule raison qu'elle existait comme coutume. Ces intellectuels essayèrent de juger cette coutume et de ne l'accepter que si elle était trouvée bonne; le plus souvent même ils tentèrent de la modifier suivant leurs *intérêts*, leurs *passions*, plus tard selon leurs *convictions*. Au sein de l'humanité qui s'*adaptait* servilement au milieu naturel, intellectuel et social existant, apparaissent alors des hommes qui prennent pour tâche d'*adapter* ce milieu à leurs désirs et à leur *idéal*, idéal fort barbare d'abord, mais se perfectionnant dans la suite. Cette infime minorité d'intellectuels

Digitized by Google

fut la première à vivre de la *vie historique*. Elle fut le plus souvent écrasée et disparut sans laisser de traces. Mais, exceptionnellement, des circonstances favorables lui permirent de vivre, d'acquérir une influence sur la société, dont elle faisait partie, et il y eut des *peuples historiques*, dont le développement eut lieu non plus sous l'influence absolue ou prépondérante de la coutume, mais sous celle des intérêts, des passions ou des convictions. Autour de ces peuples historiques continuaient et continuent d'exister des *peuples restés en dehors de la vie historique*. Au sein des peuples historiques il y eut d'importantes classes de *déshérités de la civilisation*, classes vouées à la lutte continuelle pour l'existence qui les privait de la possibilité d'entrer dans la vie historique. Les classes dominantes elles-mêmes, dans leur majorité, continuèrent d'appartenir aux *sauvages civilisés*, profitant du comfort d'une civilisation plus ou moins avancée, mais dépourvues de toute tendance à adapter leur milieu à un idéal quelconque, dépourvues même de tout idéal social et guidées dans leur existence de sauvages par les seules coutumes, habitudes ou modes, régissant sous leurs formes diverses les Botocudos comme les boulevardiers de Paris ou de Berlin.

L'évolution historique des intellectuels et des sociétés soumises à leur influence présente une série de phases que *l'histoire artistique* s'applique à ressusciter et à peindre, et que *l'histoire scientifique* a le devoir d'analyser et de comprendre. Cette dernière trouve, à chaque époque et dans toute société, les éléments suivants, dont la combinaison et l'influence mutuelle donnent la clef de presque tous les problèmes historiques. C'est d'abord l'élément traditionnel, hérité par les générations humaines des générations précédentes. Il apparaît tantôt comme *élément nécessaire* pendant plusieurs époques consécutives, mais, le plus souvent, il devient une *survivance* pernicieuse, qui empêche le développement rationnel et normal des nouveaux problèmes sociaux. Ce sont ensuite les *problèmes caractéristiques* de toute société (qu'elle soit composée d'un seul peuple ou qu'elle soit formée de la combinaison de peuples et d'États indépendants) pour chaque phase déterminée de son évolution. Ce sont, enfin, les *germes de l'avenir*, embryons des problèmes sociaux futurs. Ces derniers sont à peine remarqués ou complètement ignorés par les générations qui les ont vu surgir, mais l'historien philosophe découvre, dans cet état embryonnaire, un des phénomènes les plus intéressants et les plus difficiles à expliquer de sa science.

Il s'agit d'arriver à comprendre, pour toute société et pour toute époque de son développement, la combinaison précise de ces trois élé-

Digitized by Google

ments, leur influence mutuelle, le rôle enfin qu'ils ont joué dans l'élaboration des phases consécutives de l'histoire, et dans leur processus. C'est ce qui constitue, pour nous, le véritable problème général de l'histoire, considérée comme science.

Arrêtons-nous un moment sur quelques points de cette combinaison.

Les mêmes faits sociaux peuvent jouer tantôt le rôle d'éléments nécessaire et tantôt celui d'une survivance; car, tel fait, favorable à la solution des problèmes caractéristiques d'une époque donnée, devient, à une autre époque, en face des nouveaux problèmes caractéristiques de cette époque, un élément de dissension et un motif de désorganisation sociale. Il est probable, par exemple, que l'enthousiasme religieux, qui a surtout pour point de départ des rites obligatoires et qui put lutter avec succès contre la paresse intellectuelle du sauvage primitif, bien qu'il ait toujours, plus ou moins, un caractère pathologique, était un élément nécessaire pour une société composée de sauvages, car il est douteux qu'il existât alors d'autres mobiles assez puissants pour triompher de la paresse d'esprit générale. Mais déjà, pour la période des grandes religions nationales ou universalistes, riches en problèmes métaphysiques et moraux, l'influence prépondérante des rites était en contradiction avec les tendances philosophiques de cette période et ne saurait être considérée que comme une survivance, partout où cette influence dominait. Plus tard, du jour où l'idée d'une civilisation laïque commença à s'élaborer dans le monde moderne, tout élément religieux, soit intellectuel soit affectif, mais surtout rituel et surnaturel, ne fut qu'une survivance pernicieuse en contradiction avec tous les éléments nécessaires à la vie sociale. De même, le luxe barbare dont le sauvage entourait son roi-fétiche et celui, plus raffiné, qui caractérisait la cour de Louis XIV, formaient un élément nécessaire pour une combinaison sociale qui était fondée sur l'idée d'un être mi-humain, mi-divin, ou pour celle qui transportait à la personne d'un monarque absolu le sentiment de piété dont la civilisation du Moyen-Age avait entouré l'Église. Ce luxe correspondait au problème de la construction de l'État semi-religieux du nègre ou de celui de l'absolutisme laïque comme première phase de l'évolution politique des temps modernes. Il servait à consolider cette phase. Mais cette magnificence ne fut qu'une survivance en contradiction avec tous les problèmes de l'époque, lorsque son objet ne fut aux yeux des penseurs que le premier magistrat d'une société laïque, l'un des contractants dans le pacte social fondamental, ou lorsque la souveraineté devint,

Digitized by Google

pour ces penseurs, l'attribut des assemblées délibérantes du peuple dans sa totalité.

Les phases consécutives de l'évolution sociale, sous l'influence des trois éléments qui viennent d'être indiquées, présentent, nous semble-t-il, deux formes caractéristiques revenant tour à tour comme tendances dominantes. Chaque fois que les *intellectuels* d'une époque particulière et que les groupes sociaux soumis à leur influence sont parvenus à modifier l'état social précédent, la nouvelle société se pose le problème de créer une nouvelle civilisation coutumière durable, considérée comme incarnation d'un idéal social définitif. Si la société contient véritablement des germes sains et vigoureux du progrès, ces *essais de création de nouvelles coutumes* définitives ne réussissent pas et ne peuvent réussir. Un nouvel idéal social surgit. Une *époque de transition* commence au nom de cet idéal pour aboutir à un nouvel essai d'établissement d'un ensemble de coutumes durables. Il y a quelque raison de croire que, dans le cours de l'histoire, l'opposition de ces deux formes caractéristiques, qui se répètent et qui naissent l'une de l'autre, s'amoindrit et qu'en même temps elles se suivent plus rapidement. En modifiant les formes sociales, les penseurs et les hommes d'action arrivent à une conscience plus claire de ce fait, que les modifications accomplies ne sont que des bases pour des modifications ultérieures au nom d'un idéal futur plus large. En luttant contre les maux d'un état social donné, les acteurs de cette lutte acquièrent, de plus en plus, la conviction qu'il ne s'agit pas seulement d'une victoire momentanée, mais d'un triomphe durable. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter ici à ce problème particulier.

Il serait utile peut-être d'indiquer encore la différence des rôles joués par les intellectuels, acteurs nécessaires de tout courant de la vie historique des sociétés humaines, dans les deux cas principaux qui se présentent dans l'histoire au moment d'une transformation sociale, surtout aux époques de transition.

Pour certains peuples, arrivés à une certaine phase de leur évolution, les intérêts, les passions et les convictions collectifs, évoluant normalement sous l'influence des conditions économiques et politiques, déterminent, d'une manière presque automatique, la marche des événements. Le déterminisme historique s'affirme alors d'une manière si évidente, que les intellectuels de l'époque ne forment que l'élément social exprimant le plus clairement et le plus consciemment la voie que suit fatalement la société. Leur rôle se borne à s'adapter au cours des événements et de le faciliter, mais l'historien-philosophe a le droit

Digitized by Google

de dire que ce cours n'aurait subi probablement presque aucune modification, si les individus, dont l'histoire a buriné les noms à cette époque étaient remplacés par d'autres, ou si nulle individualité ne s'était trouvée là pour remplir leur rôle.

Mais il y a d'autres cas où les circonstances obligent les intellectuels à un autre genre d'action. Alors les conditions économiques et politiques ne peuvent pas produire des résultats automatiques et immédiats. La société ne possède pas, dans son passé, la préparation nécessaire pour que le mouvement devienne et reste collectif. La question du jour s'incarne d'abord dans une idée poussant à une action déterminée. Les hommes de cette idée deviennent les organes nécessaires du mouvement historique. C'est par leur intermédiaire inévitable qu'agit le déterminisme de l'histoire. Avant de s'organiser comme mouvement historique réel, le progrès prend la forme d'une poussée d'idées, se concentrant d'abord dans une minorité d'intellectuels pour devenir plus tard une force sociale. Dans ce cas, la personnalité des individus formant les nœuds du réseau historique de l'époque acquiert une plus ou moins grande valeur pour la conception scientifique de cette époque. On ne pourrait pas alors rationnellement éliminer cet élément de la combinaison historique. La puissance de l'idée dans ces individus, l'énergie de leur activité, deviennent des forces sociales. C'est au nom de cette puissance et de cette énergie que l'histoire les juge, que les contemporains s'inclinent devant eux ou les vouent à l'anathème, que se dresse devant eux-mêmes leur devoir social et le but de leur existence. Le déterminisme historique et l'influence des conditions économiques et politiques sur tous les phénomènes sociaux gardent dans ce cas, pour l'historien, leur rôle déterminant, comme ils le gardent toujours, mais il constate qu'alors ces mobiles fondamentaux prennent une forme particulière.

Partant du point de vue qui vient d'être exposé, l'auteur se propose ici de donner un aperçu succint du jeu des éléments nécessaire, des survivances, des problèmes d'actualité et des germes de l'avenir dans quelques domaines de la période moderne de l'histoire (depuis le XVIIe siècle). Il ne compte pas s'arrêter sur les survivances des périodes précédentes de l'évolution humaine (période zoologique, antéhistorique, période des civilisations isolées et celle des religions universalistes). Mais il voudrait attirer l'attention du lecteur sur quelques problèmes déterminés de l'évolution historique des temps modernes. Il s'agit surtout de certains éléments prenant une forme déterminée comme actualités historiques aux différentes époques des temps mo-

Digitized by Google

dernes et apparaissant tantôt dans le rôle d'éléments nécessaires, tantôt dans celui de survivances nuisibles, lorsqu'ils ont cessé d'être des problèmes d'actualité. L'auteur n'oublie pas qu'en dehors des époques et des domaines de la pensée humaine qui font surtout l'objet de cette succinte étude il y en a d'autres tout aussi remarquables et intéressants par leurs survivances ou par leur rôle d'éléments nécessaire durables : c'est particulièrement le cas de la période préhistorique en général; c'est celui du domaine primitif des religions (surtout pour les survivances de l'animisme); c'est aussi le cas du domaine de l'art et d'autres encore. Mais j'ai cru préférable de me borner à une partie d'un champ d'idées trop vaste pour être, dans son ensemble, l'objet d'un article de revue : il est à craindre que les lecteurs le trouveront peut être trop long.

CHAPITRE I. — QUESTIONS GÉNÉRALES DE CETTE PÉRIODE CONCERNANT LES SURVIVANCES.

Traits caractéristiques de la période. — Les époques consécutives. — Modifications plus rapides et éléments de confusion. — (Note : Exemples tirés de cette période et des précédentes). Courants simultanés. — Apparition consécutive des trois courants. — Chacun d'eux est, au point de vue des autres, une survivance. — Les cinq époques de l'histoire moderne.

Essais tendant à organiser une nouvelle forme de civilisation coutumière durable. — Epoques de transition. — Survivance de ces époques dans celles qui les suivent.

Les germes d'avenir. — Eléments nécessaires et survivances.

I

La période de la civilisation laïque moderne se distingue radicalement, par la combinaison des forces qui y agissent, des grandes périodes qui l'ont précédée dans l'évolution de l'humanité : la période préhistorique, la période antécritique et celle des religions universalistes. Il était peu probable, en effet, que les survivances, les problèmes caractéristiques de telle ou telle époque et les germes de l'avenir, qu'on peut observer dans cette civilisation moderne, n'eussent pas acquis un caractère nouveau sous l'influence des nouveaux facteurs, dont l'action peut être constatée. Nous voyons la méthode scientifique s'établir et se consolider dans les habitudes de raisonnement des intellectuels avancés. Les motifs religieux sont sciemment écartés dans le travail de transformation sociale et dans celui de la détermination des buts particuliers de l'existence, et nous voyons se manifester dans ces deux

Digitized by Google

processus une tendance à remplacer les procédés empiriques par des procédés rationnels. Nous constatons, enfin, le fait d'une certaine unité entre tous les intellectuels et même une portion considérable des masses restées jusqu'ici en dehors de l'influence de ces derniers : cette unité se produit dans le domaine de la vie pratique sur la base des intérêts économiques communs, qui créent l'industrie universelle, les spéculations embrassant tous les marchés du monde, les formes de travail s'étendant à tous les pays; elle se produit dans le domaine de la pensée théorique sur la base des buts identiques qui se posent devant tous ceux qui veulent savoir et comprendre.

La période de la civilisation laïque a dû présenter, — et a présenté en effet, — une série de phases consécutives ou de courants historiques simultanés, au sein desquels on peut distinguer non seulement des survivances des temps préhistoriques et antécritiques, et de l'âge des religions universalistes, mais encore nous voyons chacune des phases successives de la civilisation laïque présenter des survivances des phases antérieures de la même période, et dans cette période des éléments de certains courants historiques apparaître au milieu d'autres courants, absoluments étrangers, sinon opposés aux premiers. Nous voyons se succéder rapidement quelques essais tendant à établir une nouvelle civilisation coutumière. C'est d'abord celle qui est caractérisée par les problèmes de l'absolutisme laïque; c'est ensuite celle où domine la concurrence économique du monde bourgeois; et à chaque fois ces essais provoquent une série d'élans tout aussi énergiques qui caractérisent les époques de transition; ce sont celles des despotes-réformateurs, des révolutions purement politiques, et enfin celle du socialisme. Dans toutes ces phases, il s'agit de remplacer les formes de la civilisation coutumière qui est en train de s'établir par d'autres, souvent très différentes de celles qui les ont immédiatement précédées. La distinction chronologique des phases avec leurs particularités est ainsi, pour un observateur attentif, inévitablement repoussée au second plan par la considération de leur lien logique. Des germes des courants historiques qui arrivent à dominer beaucoup plus tard apparaissent à des époques antérieures, dont le caractère général est entièrement différent. Des individus appartenant aux types qui caractérisent des phases différentes de l'évolution des problèmes théoriques et sociaux se trouvent être des contemporains. La période toute entière est caractérisée par la rapidité de plus en plus grande avec laquelle les époques de transition viennent remplacer celles où ont lieu les essais de l'établissement des formes d'une nouvelle civilisation coutumière

Digitized by Google

durable. Elle est caractérisée par l'apparition contemporaine et par l'influence réciproque des courants historiques appartenant aux phases différentes de l'évolution. Elle présente, par conséquent, une certaine confusion de phénomènes de différents ordres. Il est difficile pour l'historien d'écarter complètement cette confusion ; cependant aucun penseur ne peut se refuser à l'essayer, s'il est soucieux de comprendre les traits vraiment caractéristiques de chaque époque, ainsi que sa dépendance du passé qui meurt et de l'avenir qui est sur le point de naître.

Comme exemple de cette confusion chronologique des différentes phases de l'évolution, on peut citer ce fait que Louis XIV — représentant typique de l'absolutisme de la première couche était le contemporain de Pierre Ier — représentant tout aussi typique de ces despotes réformateurs qui caractérisent surtout la seconde moitié du XVIIIe siècle. Un autre exemple : le « Contre un » et les levellers anglais avec leurs théories politiques révolutionnaires ont même précédé Louis XIV. Rappelons-nous aussi qu'au sein du socialisme contemporain subsistent encore des « socialistes chrétiens », qui tendent à rattacher le courant historique le plus moderne à celui qui ne constituait un élément nécessaire qu'à l'époque où les problèmes de la civilisation laïque n'étaient pas encore nettement posés.

Il ne faut pas oublier, cependant, que la même difficulté existe, quoique moins prononcée, dans l'étude de toute la série des périodes précédentes. Le commencement de celle de la pensée critique et de l'apparition sur la scène historique de l'idée universaliste remonte incontestablement (et non seulement sous forme de germes, mais très nettement) aux premières écoles philosophiques de la Grèce.

Cependant plusieurs siècles plus tard, et malgré toute l'influence de l'hellénisme, nous avons devant nous la République romaine et l'Empire romain ; or, c'est justement la tentative la plus considérable qui ait été faite en vue de créer un ordre social réalisant dans les rapports entre les peuples et les individus le type d'une civilisation non universelle, mais égoïste. Un exemple analogue nous est fourni par l'Amérique, où ce type s'était conservé dans son intégrité jusqu'à Cortez et Pziarre. De même, le début de l'époque des religions universalistes remonte à plusieurs siècles avant que leur domination ait été assurée par Asoka aux Indes et par Constantin à Bysance. Il est douteux qu'au temps de Dioclétien on eût pu prédire avec plus d'assurance le triomphe prochain du labarum qu'on ne peut le faire maintenant pour le socialisme.

Les difficultés qui se présentent lorsqu'on veut écarter la confusion

Digitized by Google

de plusieurs courants historiques simultanés et classer les phénomènes qui s'y rapportent, augmentent surtout pour les époques plus rapprochées de nous. L'enthousiasme révolutionnaire, purement politique, de la fin du XVIIIe siècle provoque, à côté de certains phénomènes appartenant directement à ses tendances d'actualité, deux courants historiques nouveaux. C'est d'abord la tentative d'établir la civilisation coutumière bourgeoise et capitaliste basée sur la concurrence des intérêts; c'est ensuite la transformation de l'enthousiasme révolutionnaire politique en enthousiasme révolutionnaire socialiste. Dans ce cas, il est encore plus difficile de séparer dans cette combinaison de phénomènes chronologiquement simultanés, ceux qui se rattachent à chacun de ces trois courants, ou même d'établir leur dépendance génétique.

Les difficultés ne sont cependant pas invincibles. En examinant d'un peu plus près les trois dernières époques de la période actuelle, nous verrons d'abord que les courants qui les caractérisent se suivent, quoique rapidement, mais dans un ordre génétique déterminé. De plus, les partisans de chacun de ces courants (qui sont considérés ici comme des époques consécutives) sont obligés, par la logique même de leurs conceptions sociales, d'apprécier leur propre rôle ainsi que celui de leurs adversaires du point de vue de la différence qu'il y a entre des éléments nécessaires et des survivances.

Il paraît incontestable que c'est le réveil de l'enthousiasme politique vers la fin du XVIIIe siècle qui doit être considéré comme le plus ancien des trois courants dont il s'agit. De nouveaux problèmes bien définis étaient posés : ce n'est plus le culte quasi-mystique du pouvoir absolu qui domine parmi les intellectuels, ni l'idéal du despote-réformateur, — serviteur bénévole de la nation; ces mobiles sont remplacés par le problème d'une transformation politique accomplie, d'une façon consciente, par le « peuple » lui-même. Cette voie fut considérée comme la seule possible pour réaliser le progrès pour l'humanité. Dans toutes les époques suivantes, y compris la nôtre, nous voyons beaucoup d'intellectuels et de nombreux groupes qui les suivent considérer comme le problème social ultime la réalisation des tendances politiques révolutionnaires de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, tendances à peine modifiées pour eux par les problèmes sociaux nouveaux. De quelle façon ces partisans des programmes purement politiques peuvent-ils considérer la lutte actuelle, de plus en plus vive, entre les représentants de la civilisation coutumière bourgeoise et ceux de la transformation socialiste? C'est, à leurs yeux, en ce qui concerne les masses une survivance des illusions des jacqueries et des guerres des paysans

Digitized by Google

d'autrefois, et, en ce qui concerne les intellectuels, une survivance des utopies de Platon et de Thomas Morus. C'est, pour eux, une démoralisation de la société, une erreur funeste et pathologique, dont il convient de se débarasser pour continuer le processus normal (à leur point de vue) de l'évolution des formes politiques.

En même temps que s'affaiblissait l'enthousiasme révolutionnaire, commençaient à apparaître sur la scène de l'histoire, en rangs de plus en plus serrés, les représentants, les promoteurs et les défenseurs des nouvelles tendances sociales, que la bourgeoisie s'efforçait et s'efforce encore d'établir et de soutenir dans le monde civilisé sous forme de coutume et de mode. On peut les formuler comme tendant à la domination absolue d'une minorité, en possession des forces économiques et d'une culture supérieure, sur les masses, qui n'ont d'autre rôle que celui d'être une condition nécessaire pour l'évolution de la civilisation de plus en plus raffinée de cette minorité. Un défenseur convaincu de la civilisation bourgeoise considère l'enthousiasme politique des révolutionnaires, qui modifient les institutions et même des constitutions entières en vue de servir par ce moyen la cause du progrès, uniquement comme une illusion du temps passé, un manque de compréhension en ce qui concerne la prédominance des processus économiques sur tous les autres. D'un autre côté, les attaques subies par les bases de la civilisation bourgeoise de la part des socialistes, ne sont autre chose, pour les défenseurs de cette civilisation, qu'une tendance au retour vers la barbarie, une survivance du communisme préhistorique, dont la civilisation a débarrassé l'humanité grâce à la concurrence des individus supérieurs. Ce courant de civilisation bourgeoise se distingue radicalement par ses caractères et de l'enthousiasme politique du premier des courants dont il s'agit et des problèmes du socialisme. Mais ces différences n'empêchent pas de constater d'une part que, l'idéal de la civilisation bourgeoise ne pouvait se développer que sur la base du radicalisme politique qui avait détruit le prestige de l'absolutisme et, de l'autre, que le socialisme contemporain est la manifestation logique de la protestation de la classe ouvrière et d'une portion des intellectuels avancés contre les formes déjà établies ou tendant à s'établir de la civilisation coutumière bourgeoise.

Trois particularités caractérisent le courant socialiste actuel. Ce sont d'abord des tentatives faites pour aboutir à une solution des problèmes légués par le courant purement politique de la fin du XVIIIe siècle, tentatives qui excitent un enthousiasme égal à celui qui animait les radicaux politiques de l'époque de Danton. C'est, ensuite, la conviction

Digitized by Google

que les partisans de la civilisation bourgeoise ont posé ces problèmes d'une manière essentiellement erronée et que cette manière de les poser exige non seulement une critique sévère du point de vue théorique, mais encore une protestation énergique dans la vie réelle. C'est, enfin, l'affirmation que cette critique théorique et cette protestation effective doivent avoir pour point de départ la prédominance des intérêts économiques sur les intérêts politiques, — c'est-à-dire justement l'argument principal que le bourgeois capitaliste invoquait en faveur de son droit logique et effectif à la domination dans la société actuelle. Une fois ces caractères distinctifs établis, un socialiste convaincu, pour qui le courant socialiste est le seul normal des trois, ne peut considérer les éléments des deux autres, lorsqu'il les constate dans la lutte sociale actuelle, autrement que comme des éléments *nuisibles* qui apportent la désorganisation et la démoralisation dans la marche normale des événements. Il s'efforce nécessairement de démontrer que ces éléments ne sont que des *survivances* des processus qui, autrefois, avaient des raisons suffisantes pour être des mobiles historiques pour l'humanité, mais qui sont devenus depuis des éléments nuisibles.

Ainsi, à l'époque de l'histoire moderne la plus rapprochée de nous, nous constatons d'abord l'existence de trois courants, différents les uns des autres et par leurs formes coutumières et pas leurs idées dirigeantes. Ces courants existent simultanément côte à côte, mais représentent, logiquement, trois forces absolument différentes, aussi différentes que s'ils étaient séparés par des siècles. Lorsque nous rencontrons des défenseurs de l'absolutisme dans les rangs des hommes politiques du XIXe siècle, ou que dans l'activité des socialistes apparaissent les formes coutumières et les idées des révolutionnaires purement politiques et celles des défenseurs des habitudes mentales et des intérêts de la bourgeoisie, ces faits doivent être considérés comme des éléments de désorganisation et de démoralisation tout autant que les éléments appartenant à la période des civilisations nationales s'isolant dans leur égoïsme, constatés comme survivances au sein des sociétés qui ont proclamé nominalement l'unité universaliste de l'humanité.

Nous constatons ensuite que tous les partisans éclairés de l'un ou de l'autre de ces courants, une fois admise leur existence simultanée à notre époque, sont logiquement obligés d'appliquer aux études sociales de leur temps les catégories des *survivances* et des *éléments nécessaires*. Ils sont obligés d'admettre que les éléments nécessaire de l'un d'eux, s'ils pénètrent dans les groupes sociaux appartenant à un autre courant, agissent comme des obstacles à leur évolution normale, c'est-à-

Digitized by Google

dire de la même façon que les survivances d'une époque agissent dans l'époque suivante.

Nous constatons enfin que ces formes sociales succèdent l'une à l'autre dans un ordre génétique réel. Ce n'est pas uniquement d'un point de vue logique que les tendances politiques révolutionnaires donnent naissance à la conception de la civilisation coutumière bourgeoise dans son rôle d'opposition à ces tendances, et au socialisme ouvrier et scientifique dans celui de leur continuation sur un nouveau terrain; mais encore, comme fait réel, les deux tendances indiquées plus haut ont précédé dans l'histoire l'apparition du socialisme actuel.

C'est pourquoi nous nous croyons en droit de parler non seulement des différents courants, mais aussi des « phases » consécutives de la civilisation laïque moderne et des « survivances » des époques antérieures de cette période au sein des époques postérieures.

Comme schème abstrait, nous pouvons considérer cette période comme formée de cinq époques que nous désignons de la façon suivante :

1° L'absolutisme laïque gardant certains caractères du prestige mystique de l'Église, qu'il s'approprie;

2° L'époque des despotes-réformateurs qui se proposent comme but le bonheur de leurs sujets, mais en excluant toute initiative de la part de ces derniers et en employant uniquement les moyens de l'absolutisme et de la bureaucratie considérée comme agent civilisateur;

3° Le mouvement révolutionnaire ayant pour but le bien du « peuple » considéré comme un tout indivisible et arrivant à la possession du pouvoir et de tous les moyens de la civilisation;

4° La tentative d'établir une civilisation coutumière bourgeoise ayant pour base la conscience du fait que « le peuple », considéré d'abord comme une unité indivisible, contient en fait deux classes dont les intérêts sont directement opposés et les rôles sociaux essentiellement différents : d'un côté, c'est la minorité qui, dominant dans le domaine des faits économiques, est guidée par le principe de la concurrence et forme l'organe du pouvoir politique et des tendances civilisatrices de l'époque; de l'autre, ce sont les masses exploitées qui, sous la pression de cette exploitation même, créent tous les moyens de la civilisation moderne ;

5° Le mouvement socialiste ayant pour but de faire cesser cet antagonisme des classes au profit de la coopération de tous les travailleurs.

Digitized by Google

Cette suite d'époques dont l'ordre inverse aurait été impossible, nous montre deux tentatives d'établissement d'une civilisation coutumière stable et deux époques de transition où domine la protestation contre les défauts de ces civilisations.

Deux faits historiques de la période dont il s'agit peuvent être considérés comme appartenant à la première catégorie.

Ce sont d'abord les formes sociales de l'absolutisme laïque qu'illustre le travail intellectuel dans les différents domaines de la pensée humaine, que l'absolutisme ne considère pas comme dangereux : travail critique de la science traitant des questions abstraites, travail de la philosophie conciliante, dans la mesure du possible, envers les survivances des croyances religieuses; créations esthétiques produites dans l'atmosphère des Mécènes de la cour et des coteries qui en dépendent.

Plus tard, c'est la domination de la bourgeoisie capitaliste. Elle est parfaitement indifférente aux idées. Elle tend à faire de la science exclusivement la base d'une technique puissante, favorable à l'augmentation des profits des entrepreneurs; de l'art une amusette pour les sauvages d'une culture supérieure ou une source de production de formes raffinées dépourvues de tout contenu; la philosophie, enfin, se trouve dirigée consciemment ou inconsciemment vers un abaissement extrême de l'idéal pratique et vers l'atrophie de la volonté individuelle dans toutes les sphères de la vie, hors celle des jouissances inférieures et du souci de s'enrichir. De ce même point de vue on peut considérer comme des époques de transition celle des despotes-réformateurs et la période révolutionnaire; l'une eut pour agent le pouvoir traditionnel, l'autre le droit du « peuple ». A ce moment, on a parfaitement reconnu l'opposition entre la civilisation laïque moderne et la civilisation coutumière précédente de l'Église. L'absolutisme, sous toutes ses formes, est reconnu incapable de servir d'instrument au progrès social. Une scission caractéristique s'est produite entre la pensée scientifique et la pensée métaphysique. Dans le domaine de l'art, enfin, on voit surgir des problèmes sociaux, qui, de nos jours mêmes, ne peuvent pas encore être considérés comme complètement élucidés, ni dans la façon de les poser, ni dans celle de les résoudre.

Nous reconnaissons le même caractère d'époque de transition à celle où nous vivons, époque caractérisée par la protestation théorique et pratique contre la civilisation coutumière bourgeoise capitaliste, telle qu'elle tend à s'établir. Il y a lutte dans tous les domaines de la vie et de la pensée; cette lutte est encore loin de son terme et ses phases

Digitized by Google

futures ne peuvent être prévues qu'avec plus ou moins de probabilité. Cette lutte présente un enchevêtrement très complexe des traits caractéristiques de notre époque, des survivances incontestables du passé et des germes probables de l'avenir.

Les éléments mêmes du plan schématique indiqué plus haut, nous obligent de présumer que pendant toute cette période il y a eu des survivances de chacune des époques précédentes au sein de celles qui lui succédaient. Une autorité n'admettant aucun contrôle pouvait exister à côté des protestations contre le pouvoir absolu; le monde bourgeois donnait naissance à des formes nouvelles de la bureaucratie et du militarisme, ne le cédant en rien au fonctionnarisme et aux amusements militaires des autocrates, et ces formes étaient quelquefois inévitables; le milieu socialiste conserve par ci par là dans son sein des traces des tendances bureaucratiques et des survivances rituelles, tout autant que le positivisme — des éléments religieux, etc. On ne doit pas cependant ignorer que d'autres éléments, tout en remontant aux époques antérieures, ont conservé dans des époques postérieures leur rôle d'élément nécessaire. Telle est la critique scientifique qui, incontestablement, a établi ses bases solides dès le début de l'évolution de la civilisation laïque; de même le besoin de la discipline, héritage de l'ancienne bureaucratie qui s'efforçait à l'époque des despotes-réformateurs de jouer un rôle civilisateur, fut accepté par tous les partis progressifs; de même l'enthousiasme des révolutionnaires politiques de la fin du XVIIIe siècle forma un legs vivace, transmis aux socialistes révolutionnaires de notre époque, etc.

Pour l'époque la plus récente dont l'examen puisse être abordé par l'histoire scientifique, une question surgit, qui pour les époques antérieures se trouve résolue toute seule. Nous connaissons actuellement les faits et l'état social qu'ils préparaient, et pour cette raison il nous est possible de reconnaître *les germes d'avenir* qu'ils contenaient. L'avenir qui nous attend reste complètement conjectural. S'il en est ainsi, avons-nous quelque raison d'admettre que tel ou tel trait de l'histoire récente forme l'un des germes de cet avenir conjectural?

On peut observer que la même difficulté se présente dans le cours de l'étude de tous les phénomènes qu'on ne saurait ni constater directement ni contrôler par l'expérience. Cela n'empêche cependant pas les penseurs d'avoir recours, dans ces cas, à des hypothèses et de s'en servir pour grouper et classer les faits, pourvu que l'hypothèse satisfasse aux conditions fondamentales de toute hypothèse scientifique.

Digitized by Google

Elle doit, comme telle, embrasser un nombre plus ou moins considérable de faits et de phénomènes réels, n'être en contradiction avec aucun d'eux et ne pas introduire dans l'étude, comme substance ou comme faits réels, des formules générales et des notions abstraites. Dans le cas de la question dont il s'agit actuellement, on pourrait, dans une certaine mesure, se guider d'après les considérations suivantes : si nous voyons une certaine forme coutumière ou une certaine direction de la pensée manifester dans le courant des périodes et des époques précédentes une tendance à se fortifier, nous pouvous admettre avec une probabilité suffisante, que l'avenir aussi leur réserve un rôle plus ou moins considérable; si, au contraire, une autre forme coutumière ou une autre tendance de la pensée dont on ne pourrait nier l'importance considérable dans le passé, montrent des signes d'atrophie de plus en plus manifestes, il y a probabilité qu'elle tend à disparaître. Mais en se servant de ce critérium il faut être, bien entendu, très circonspect quant aux anomalies temporaires et épisodiques de la marche de l'évolution ou quant à la ressemblance superficielle des phénomènes se rapportant en réalité à des phases fort différentes de cette évolution.

Il s'agit donc de déterminer, en partant de ce point de vue, quels sont, dans les différentes époques de la période en question, les éléments nécessaires qui ont continué pendant les époques postérieures à leur apparition à avoir une influence favorable sur la résolution des problèmes caractéristiques de ces époques; ce qui doit être considéré comme une survivance remontant aux phases antérieures de la civilisation laïque et ne pouvant apporter que des retards et des éléments de désorganisation dans l'évolution normale des phases suivantes; enfin, ce qu'on peut, avec plus ou moins de probabilité, déterminer comme *germes d'avenir*, réalisé seulement en partie ou qui attend encore sa réalisation.

CHAP. II. — SURVIVANCES DANS L'ÉVOLUTION DES FORMES SOCIALES.

Transformisme social. — L'Époque de l'absolutisme laïque. — L'Etat et l'Église. — Produits logiques de l'époque. — Leurs survivances. — Epoque des despotes réformateurs. — Les devoirs du souverain et la bureaucratie. — La critique inévitable. — Contradictions. — L'idée de l'État comme règne du droit. — Les germes de l'époque révolutionnaire. — Survivances. — Eléments nécessaires : enthousiasme social et droits absolus de la critique. Époque des révolutions politiques. — Essai de créations sociales. — Empirisme révolutionnaire. — L'Idée du bien du peuple. — Les trois courants.

Digitized by Google

Époque de la civilisation coutumière bourgeoise. — Le Capitalisme. — Principes et contradictions. — Bourgeoisie et démocratie. — Évolution fatale des éléments hostiles.

Époque du socialisme. — Continuation du courant révolutionnaire. — Critique du passé. — La série des idées sacrées. — La solidarité et les formes de la lutte. — (Note : Les nationalités). — L'évolution de l'universalisme. — (Note : Les bases de l'universalisme moderne). — Éléments nécessaires et survivances. — Le socialisme d'État. — Le fétichisme des chefs. — L'influence du milieu bourgeois. — (Note : Les bases et les conditions du socialisme ouvrier et du socialisme scientifique). — Autres bases et conditions. — Leurs conséquences. — Les masses et les intellectuels. — L'exclusivisme ouvrier. — Les moyens de lutte puisés dans la société bourgeoise.

Les germes d'avenir. — La famille et l'Etat. — Les intérêts et les convictions. Essais de construction rationnelle des formes sociales.

A chaque phase de la nouvelle civilisation laïque comme à toutes les époques historiques en général, les traits dominants de cette phase se manifestent par la destruction ou par la création de formes et d'institutions sociales nouvelles. Celles qui ont pu s'adapter aux traits dominants de la nouvelle époque ont pu quelquefois conserver dans l'histoire, ne fut-ce que partiellement, le caractère *d'éléments nécessaires*. D'autres n'ont pu s'adapter et ont constitué des survivances plus ou moins nuisibles. La création, la destruction, la modification, dont il vient d'être question, se réalisent par des procédés purement empiriques ou s'appuient sur une critique plus ou moins rationnelle.

A l'époque de l'absolutisme laïque, nous pouvons constater un fait caractéristique : on essaye de faire passer dans l'état laïque l'idéal de la société religieuse tel qu'il a été élaboré au Moyen-Age dans l'Europe occidentale ; en même temps on essaye de réduire l'Église occidentale, qui avait lutté si longtemps, avec des péripéties si dramatiques, pour la domination politique et économique sur le monde laïque, à la fonction d'un organe soumis de l'État laïque, comme le fut l'Église à Byzance et en Russie, où cette lutte historique n'a pas eu lieu. Pour atteindre simultanément ces deux buts on avait à lutter contre deux obstacles très difficiles à vaincre. Au début du XVIIe siècle, l'Église était encore soutenue par la tradition dans le domaine de la pensée théorique et dans celui des coutumes, mais à ce moment elle fut obligée de céder le pas à l'État sous l'influence des protestations énergiques de la pensée critique qui avait sapé son autorité. L'État, qui revendiquait cette autorité pour lui-même, était obligé en premier lieu de soutenir la force de la tradition, car c'était cette tradition autoritaire

Digitized by Google

qui servait d'appui au pouvoir absolu du monarque, mais il devait en même temps s'y opposer, dans la mesure où cette tradition pouvait fournir des armes à la survivance des principes religieux. Pour atteindre ce dernier but, l'État ne pouvait pas ne pas favoriser la pensée critique en tant qu'elle tendait à ébranler l'idéal religieux dans toutes ses manifestations, et il tenait au contraire à réprimer soigneusement toute velléité de diriger contre le souverain absolu de l'État laïque cette même critique qui l'aidait à subjuguer l'Église. Ces deux obstacles à l'établissement d'une civilisation coutumière, dominée par le principe de l'absolutisme laïque, ne pouvaient, avec le temps, que devenir plus puissants. Plusieurs courants historiques d'ailleurs contribuaient à les renforcer : les habitudes sociales se pénétraient de plus en plus de l'élément laïque dans le domaine de la pensée et dans celui des formes de la vie de tous les jours ; les classes et les institutions qui avaient aidé l'absolutisme dans son émancipation de la domination de l'Église comprenaient de mieux en mieux qu'elles pouvaient s'emparer *elles-mêmes* d'une plus ou moins grande partie du pouvoir qui se trouvait alors entièrement entre les mains du souverain ; une nécessité logique enfin poussait la pensée critique à ne s'arrêter devant rien.

La domination de l'absolutisme laïque avait eu pendant toute sa durée des conséquences logiques et inévitables, dans le domaine de la pensée et dans celui de la vie pratique Elle devint la base de l'idéal mystique du roi « par la grâce de Dieu », disposant sans contrôle de toutes les forces de la société, de la vie et des biens de ses sujets ; cet idéal identifiait le bonheur du peuple avec le décor majestueux qui entourait le monarque ; la vie politique des sujets avec le fonctionnement sans entraves de l'administration à l'intérieur du pays, et avec l'étendue des domaines du monarque au dehors ; le bien-être économique de l'État — avec la richesse du trésor du roi. Tant qu'il en était ainsi, on pouvait considérer comme *éléments nécessaires* pour cette époque beaucoup de traits qui choqueront plus tard l'historien : c'était d'abord le luxe de la cour, avec ses gaspillages extravagants de la richesse du pays ; c'était la soumission démoralisatrice des sujets aux caprices insensés et immoraux du monarque ; c'était l'exploitation de la population par les fermiers de l'État, le despotisme des intendants du roi ; c'était enfin le chœur servile des poètes, des artistes et des savants, glorifiant et flattant par les moyens à leur disposition le régime du roi-soleil. Peut-être faudrait-il y ajouter la domination de la théorie mercantiliste attribuant à l'argent et à la balance commerciale la signification prédominante dans la vie écono-

Digitized by Google

mique et subordonnant tous les phénomènes de cette dernière à une inexorable tutelle gouvernementale.

Tous ces caractères, intimement liés à l'essence même de l'absolutisme laïque sous sa forme primitive, sont devenus, lorsqu'ils se manifestèrent dans des époques postérieures, des survivances nuisibles. Cependant la conscience de leur incompatibilité avec les problèmes de ces époques postérieures ne s'est éveillée dans la société que graduellement.

Cela a eu lieu d'abord, et plus complètement que pour tout le reste, pour le caractère mystique du pouvoir. Mais sur ce point, de nos jours même, il n'est pas très difficile de signaler des survivances dans certains discours de l'empereur d'Allemagne, où cependant le Reichstag existe. Nous y trouvons des tentatives de revêtir le costume pompeux de l' « oint » de Dieu (ou même de jouer le rôle préhistorique d'un roi fétiche dont les prières magiques obligent le soleil de dissiper les nuages sur les bords de la Baltique, comme l'ordre de Josué l'arrêtait autrefois dans son cours, et comme il est dominé maintenant encore par les enchantements d'un sorcier nègre).

A l'époque qui suit, c'est-à-dire à l'époque des despotes-réformateurs, s'élèvent des protestations contre le luxe insensé des cours. Elles ne trouvent cependant que peu d'écho parmi les contemporains comme aussi dans les cours et auprès des monarques des époques suivantes, dont l'existence même n'est de nos jours qu'une survivance qui ne s'explique que par la paresse de la pensée et le manque d'énergie dans la lutte des intellectuels contre la coutume.

La tradition qui tend à renforcer dans la société l'élément bureaucratique et à protéger les financiers, — héritage de l'absolutisme laïque primitif — a résisté avec plus de force encore dans les époques qui ont suivi.

Nous allons voir tout à l'heure que la bureaucratie, qui, à l'origine de l'absolulisme laïque, s'est manifestée d'une façon très déterminée comme l'organe le plus influent de la vie politique, avait essentiellement modifié son caractère à l'époque suivante en y apparaissant dans son nouveau rôle, comme un élément nécessaire. Ce nouveau rôle, à ce moment, aurait dû être progressif, mais le principe bureaucratique dans son essence était en général aussi opposé au progrès que les despotes.

Dans toutes les époques qui se sont depuis succédées jusqu'à nos jours, les éléments sociaux où se manifestait l'influence des formes bureaucratiques de la vie, ont été et sont restés non seulement enne-

Digitized by Google

mis de tout progrès en général, mais encore des obstacles à la solution des problèmes sociaux qui surgissaient à chacune de ces époques en particulier. Il en était ainsi au milieu des tempêtes des révolutions politiques, à l'époque de l'indifférentisme politique de la bourgeoisie capitaliste, et il en est de même au sein des organisations socialistes actuelles. Le seul élément utile, transmis par le bureaucratisme aux époques postérieures, fut le type d'un groupe de combat embrassant des individus solidaires mais surtout fortement disciplinés, ce qui les rend plus aptes à lutter avec succès pour les principes progressifs.

Les financiers des grandes fermes d'État, les nababs coloniaux et les spéculateurs du temps de Law, protégés par les tendances mercantilistes des Cromwell, des Colbert et de leurs successeurs immédiats n'étaient que des précurseurs des manieurs d'argent des phases plus modernes, et on peut dire que, pendant toute la période dont il s'agit, ils ne faisaient que se modifier d'une manière superficielle. L'époque des despotes-réformateurs les considérait comme ses auxiliaires, aussi bien pendant l'influence des idées du mercantilisme et de son héritier, le protectionnisme actuel, que pendant la prédominance de l'école économique plus moderne du libre-échange. Les révolutions politiques n'ont pas pu préserver les sociétés des crises économiques, des banqueroutes des États, et des spéculations des fournisseurs pour les armées des républiques et des nouveaux Césars. Des crises encore plus vastes et des spéculations encore plus audacieuses devinrent l'élément le plus nécessaire et le plus essentiel du règne de la bourgeoisie. Le courant socialiste seul se mit en lutte ouverte contre cet élément richement épanoui pendant toutes les époques précédentes de la civilisation laïque. Aussi toute trace de cet élément au sein d'une organisation socialiste est-elle une survivance, dont l'action démoralisatrice ne peut être jugée avec trop de sévérité.

L'évolution des idées, dépendant d'une façon indirecte des formes sociales nées aux premiers temps de l'absolutisme laïque, présente une variété de phases plus grande. La servilité à son égard dans le monde des savants, des artistes et des poètes était naturelle à l'époque de la conception mystique du pouvoir et à celle des despotes-réformateurs. Ces derniers, même aux yeux de leurs contemporains les plus avancés, passaient pour des représentants de la civilisation dans un milieu où régnaient des coutumes privées de tout sens. Cette servilité devint une survivance aux époques suivantes. Cependant, plusieurs traits de l'idéalisation postérieure du « peuple » (au sein duquel on ne distin-

Digitized by Google

guait pas les deux classes ennemies dont il se compose), provoquée par les tendances des révolutions politiques, permettent de rattacher cette idée métaphysique à la conception mystique qui était naturelle au Moyen-Age pour l'Église et pendant la première époque de la civilisation laïque, pour « l'oint de Dieu ». De plus, dans la servilité plus raffinée, mais moins sincère, envers le capital, qui caractérise la civilisation bourgeoise moderne, nous constatons aussi peut-être un nouvel avatar de l'ancienne glorification du Roi-Soleil, de Pierre Ier et de Catherine II.

A l'époque des despotes-réformateurs nous observons un trait caractéristique qui semble lui être commun avec l'absolutisme de l'époque précédente : le pouvoir absolu du monarque ou de son ministre. Ce pouvoir manifeste, cependant, certaines particularités complètement absentes de l'idéal de l'époque précédente. L'absolutisme de cette époque doit trouver sa justification dans le devoir qui incombe au prince : réaliser les réformes qui ont pour but le bonheur du peuple. La bureaucratie doit servir d'instrument à ces réformes. Elle n'est plus désormais un instrument aveugle du pouvoir aussi docile que l'étaient les croyants de l'Église, qui acceptaient sans raisonner les dogmes incompréhensibles et les rites établis. Elle est devenue un auxiliaire *conscient* de ce pouvoir, *dans la mesure* où ce dernier constitue un moteur du progrès et de la civilisation. Par conséquent, dans la combinaison des éléments nécessaires de cette époque, nous constatons simultanément l'absolutisme et une critique de son activité civilisatrice devenue pour lui désormais obligatoire. Nous constatons la conception d'un organisme bureaucratique sévèrement discipliné et distinct de la société dépourvue d'organisation; mais, à côté de cette conception, nous voyons s'en établir et s'en fortifier encore une autre : l'idée que la nouvelle bureaucratie doit être un agent civilisateur, se différenciant de la société comme un agent civilisateur se diversifie du royaume de la coutume. Chaque membre de cette bureaucratie civilisatrice voit se dresser devant lui l'exigence morale d'avoir une *conviction personnelle* qui, seule, peut donner à un « fonctionnaire » ami du progrès le droit de prendre place dans les rangs des intellectuels de la bureaucratie.

De là deux contradictions fondamentales qui empêchèrent les représentants les plus avancés de cette époque d'élaborer un idéal déterminé d'une civilisation stable (comme l'était celui de la civilisation coutumière de l'Église et celui de l'absolutisme laïque). Ces contradictions provoquaient, au contraire, une lutte pour un avenir meilleur,

Digitized by Google

quoique peu précis, et engendraient ainsi un processus historique aboutissant à une époque de transition. La critique, d'abord, fut appliquée inévitablement non seulement aux buts civilisateurs *en concordance* avec l'absolutisme, mais à l'essence même de ce dernier, et nécessairement surgit la question : la réalisation des buts civilisateurs en général est-elle possible en dehors de l'action autonome de la société, par l'effet exclusif de décrets du pouvoir absolu? Or un pouvoir soumis à la critique ne saurait rester absolu.

La seconde contradiction a eu pour base le rôle double que jouait la bureaucratie civilisatrice. D'un côté elle représentait une force civilisatrice en face de la société, supposée inerte; elle formait donc non seulement un organisme social distinct de la société en général mais directement opposé; cette opposition engendrait et fortifiait l'idée que les intérêts et les buts conscients de la société et ceux de l'État étaient contradictoires. D'un autre côté cette opposition même rendait de plus en plus difficile sinon impossible pour la bureaucratie, séparée de la société, la tâche de comprendre et de réaliser le bien du peuple, et sapait par conséquent son rôle civilisateur. La critique avait devant elle la survivance de l'idée d'une raison directrice supérieure, inhérente à la personne du monarque, en face des opinions enfantines des sujets dirigés par lui. Fatalement il y eut chez les représentants du pouvoir une tendance au retour à sa conception mystique, tandis que chez les sujets se développait la tendance contraire à considérer le soin de réaliser le bien public comme incombant à *la société elle-même*. Cette dernière voyait se dresser devant elle un dilemme redoutable : il fallait ou bien se guider sur des survivances d'une époque définitivement disparue, ou bien modifier, par voie révolutionnaire, les rapports existants entre le pouvoir et la société.

Aussi voyons-nous deux ordres différents de phénomènes se développer devant nous. Les uns tendent à limiter la critique de l'ordre social; ils exigent de la bureaucratie et des sujets en général non plus le dévouement aux idées de réforme, mais une soumission absolue à l'autorité, et s'appliquent à entourer cette dernière d'une auréole de magnificence et de majesté. Ce sont là des survivances de l'époque précédente. Mais, à côté d'eux, d'autres phénomènes bien différents créent de nouveaux organes pour la critique et pour la transformation des formes sociales, de nouvelles branches du travail de la pensée critique dans le domaine des sciences sociales; ils rapprochent la bureaucratie de la société et étendent les fonctions de cette dernière. Les phénomènes de ce second ordre produisirent un effet fort contraire

Digitized by Google

à la volonté des réformateurs d'en haut et à celle des intellectuels sympathiques à leurs réformes et se considérant comme auxiliaires de ces réformateurs. Ils devinrent un instrument de destruction de l'absolutisme et formèrent un germe qui, désormais, se développera avec une énergie toujours croissante pour aboutir à une nouvelle époque de transition, à l'époque *révolutionnaire*. Le problème du bien du peuple, qu'on essaye de réaliser au moyen de décrets et de mesures politiques, élément nécessaire à l'époque des despotes-réformateurs, reste tout aussi imminent pour les révolutionnaires politiques nouveaux; mais il se pose maintenant à un point de vue entièrement différent, au point de vue de l'*État règne du droit*.

La dualité et les contradictions que nous venons d'indiquer ont eu pour conséquence ce fait, que l'activité des intellectuels avancés qui soutenaient l'absolutisme réformateur tout en employant les armes de la critique la plus large, fut dirigée avec le plus d'énergie contre toutes les autres survivances des époques précédentes. Les mœurs sapent les survivances du principe familial. La philosophie détruit celles du cléricalisme et de la morale traditionnelle. La science se pose des problèmes sociaux entièrement nouveaux. A l'origine de la civilisation laïque elle se bornait aux phénomènes mécanico-chimiques, abandonnant à l'État les questions humanitaires, et opposant, dans les académies et les sociétés savantes, ses adeptes, qui formaient une sorte de clergé laïque, à la foule en grande partie illettrée. Maintenant, elle tend à appliquer sa critique successivement à tous les problèmes sociologiques, tant juridiques qu'économiques ou politiques, et se propose pour but nouveau la vulgarisation des produits de la pensée philosophique et scientifique. Presque tous les éléments nécessaires de l'époque deviennent des germes et des précurseurs de l'*époque révolutionnaire*.

Les éléments nécessaires de l'époque des despotes-réformateurs présentent des destinées très différentes quant à leur manifestation dans les époques suivantes.

Certains d'entre eux passent dans ces dernières sous forme de survivances, incapables de s'adapter aux problèmes nouveaux. Le principe de l'absolutisme réformateur est reconnu comme incompatible avec l'idéal du règne du droit que tendent à réaliser les révolutionnaires politiques de la nouvelle époque. Il est de même incompatible avec le règne de la bourgeoisie, qui, par la nature même de ses tendances, exige, pour les individus et les groupes, une liberté complète de se faire concurrence en vue de l'enrichissement et ne laisse à l'État qu'une

Digitized by Google

fonction policière : celle de sauvegarder cette liberté. Il est d'autant plus incompatible avec les buts que se propose le socialisme, qui tend à remettre toutes les manifestations existantes de l'autorité entre les mains de la masse des travailleurs, soit sous la forme d'une dictature du prolétariat — tant que ce dernier aura à lutter contre une opposition suffisamment forte et nombreuse, — soit sous la forme d'une coopération n'ayant besoin d'aucune manifestation de l'autorité — une fois que cette opposition sera définitivement écrasée. La notion de la bureaucratie civilisatrice organisée, opposée à la société, devient une survivance tout aussi nuisible partout où elle se manifeste, à côté des problèmes caractéristiques des époques suivantes : problème de l'autonomie du peuple, à l'époque des révolutions politiques; problème de la subordination des intérêts politiques de l'État et de l'administration aux intérêts économiques des capitalistes qui se font concurrence et qui n'ont nullement besoin d'avoir recours à une bureaucratie officielle; enfin problème de l'autonomie demandée par les socialistes en faveur des sections ouvrières, et limitée uniquement par les décisions des congrès formés par les délégués des ouvriers eux-mêmes. La tradition bureaucratique ne constituait un élément nécessaire pour l'époque des révolutions politiques qu'autant que la bureaucratie se composait de fonctionnaires élus par le « peuple », ou demeurait sous son contrôle constant et absolu, et formait ainsi l'organe de la société *toute entière*. Pendant le règne de la bourgeoisie capitaliste, cela n'avait lieu qu'autant que l'administration se bornait à sa fonction policière : sauvegarder la liberté de la spéculation, et obéissait dans son activité aux rois de la Bourse, comme elle obéissait autrefois à l'arbitraire du roi et de ses ministres. Pour les socialistes, enfin, cette tradition n'était vivante qu'autant qu'elle apportait à l'organisation socialiste militante une discipline nécessaire pour lutter avec succès contre des adversaires puissants.

Il y a eu cependant d'autres éléments essentiellement nécessaires qui, s'étant développés à l'époque des despotes-réformateurs, sont devenus les moteurs les plus caractéristiques des révolutions politiques, et qui, après avoir passagèrement diminué de vitalité sous le règne de la bourgeoisie, tendent désormais à prendre, dans la lutte du socialisme contre ses adversaires, une influence sinon prédominante au moins dans une certaine mesure directrice.

C'était d'abord *l'enthousiasme pour une idée*, enthousiasme qui animait les Pierre Ier et les Pomball, les légions de leurs collaborateurs et admirateurs sincères au XVIIIe siècle, la littérature des partisans de la lumière et des adversaires de « l'infâme » et, enfin, les précurseurs

Digitized by Google

immédiats de la Révolution. Cet enthousiasme devint le mobile principal pour les militants de l'époque suivante. Nous le respirons dans les discours prononcés dans les clubs, à la Constituante, à la Convention. Ces discours nous semblent trop pompeux; leurs métaphores et leurs antithèses remontaient quelquefois à Cicéron; mais les contemporains y entendaient l'écho du choc du couperet de la guillotine. Le même enthousiasme fut transmis aux métaphysiciens de cette époque dont les systèmes abstraits, qui embrassaient l'univers et la société, étaient consciemment destinés à remplacer les religions mourantes.

Il fut transmis aux poètes du romantisme, profondément convaincus que le monde des créations esthétiques peut servir de guide ou de modèle pour le choix et la poursuite de tous les buts de la vie réelle. Il fut légué, enfin, par ces précurseurs aux socialistes, aussi bien à ceux qui s'étaient arrêtés à l'espoir utopique de transformer le monde par la parole et par la création des communes modèles de Owen, de Fourier et de Cabet, qu'à ceux qui ont compris désormais la nécessité de la lutte de classes pour les prolétaires organisés de tous les pays, en vue de la coopération embrassant l'humanité toute entière, coopération comprise comme base du socialisme scientifique.

C'était ensuite la reconnaissance du *droit absolu de la critique* dans tous les domaines de la pensée, de la vie et du droit, pour un individu énergique, d'essayer la transformation du système tout entier des idées et des formes existantes au nom de son idéal personnel. C'était au nom de ce droit, plus ou moins bien formulé ou parfois seulement instinctivement compris, qu'agissaient aussi bien les destructeurs de la Russie moscovite et les persécuteurs des jésuites, que les collaborateurs de l'Encyclopédie et les partisans de la convocation des États généraux. C'était ce droit, qu'à l'époque des révolutions politiques on inscrivait en France dans les déclarations et dans les constitutions, en lui donnant pour commentaire l'exécution du roi et la propagande des principes républicains à la pointe des baïonnettes. C'était lui qui s'incarnait en Allemagne en système d'idéalisme subjectif et objectif, où la monarchie et la république, le cannibalisme et le dogme de la Trinité jouent un rôle qui n'est ni plus ni moins important que celui attribué au syllogisme dans un raisonnement ou au zéro dans la conception du monde réel et transcendant. La bourgeoisie aussi s'est appropriée ce droit, cette bourgeoisie pour laquelle tous les anciens motifs de la solidarité sociale et toutes les formes et les formules des anciennes croyances et des buts pratiques d'autrefois n'étaient que des matériaux fictifs plus ou moins propres à servir à l'établis-

Digitized by Google

sement d'une civilisation coutumière, basée sur la liberté de la lutte pour l'enrichissement. Le socialisme a étendu ce même droit absolu de la critique aux bases économiques du capitalisme et à toutes ses superstructures.

Cependant, ni l'enthousiasme ni l'admission du droit absolu de la critique n'apportaient à la société, par la nature même de ces mobiles, une connaissance et une compréhension suffisantes des problèmes sociaux et des forces sociales; en même temps, le manque de cette connaissance et de cette compréhension empêchait de devenir rationnelle toute tentative de création de nouvelles formes sociales en se contentant de tentatives empiriques, vieux procédé qui remonte à l'origine de l'histoire et qui se répète à toutes les époques jusqu'à nos jours.

Sans doute, les réformateurs politiques et les révolutionnaires de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, avaient devant eux une expérience beaucoup plus vaste de la vie historique que leurs ancêtres. Ils connaissaient aussi, soit les tentatives littéraires, faites en vue de traiter les questions politiques générales, de La Boëtie, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, etc., soit les travaux spéciaux dans le domaine du droit naturel et des questions économiques particulières. Tant qu'il s'agissait des réformes calculées à loisir par les whigs ou les tories des ministères de la Grande-Bretagne, ou de celles de Turgot et de Necker dans la France monarchique, ces réformateurs étaient obligés de ne toucher qu'avec beaucoup de précautions au régime traditionnel; les erreurs et les exagérations de l'empirisme ne pouvaient avoir aux yeux des contemporains un caractère très tranché, de même qu'elles ne l'ont pas aux yeux de l'historien de nos jours. Mais ensuite vint l'époque où cet enthousiasme, qui prenait pour point de départ le droit absolu de la critique dans le domaine des réformes sociales, a définitivement rompu avec toute tradition et a placé devant les peuples le problème de la reconstruction *totale* de la société, d'après les idées et les idéals devenus des dogmes impératifs. Alors il devint manifeste que l'enthousiasme ardent des révolutionnaires politiques n'avait guère pour base une étude sociologique sérieuse et plus ou moins complète. Ce défaut de base scientifique aboutit à des faits d'autant plus tragiques ou étranges que la conviction, apportée par les militants de cette époque de transition dans leur activité, était plus énergique. Nous trouvons chez les contemporains à la fois une prévision lumineuse des nouveaux problèmes de la centralisation et du fédéralisme dans le domaine de la transformation sociale et une application fanatique du principe du « salut public », comme aussi des modes ridicules où on prenait pour

Digitized by Google

modèles de l'activité individuelle et sociale des formes ayant appartenu à des milieux complètement disparus. Les nouvelles grandes formules historiques : « liberté, égalité, fraternité », devenues des commandements de la nouvelle profession de foi politique, permirent à des hommes convaincus et pleins d'abnégation de se sacrifier et de sacrifier les autres pour réaliser ce qu'ils considéraient comme une vérité politique absolue. Mais ces mêmes formules permirent aussi facilement à d'autres individus et à des classes en voie de formation de devenir, au nom de la liberté de la concurrence, des exploiteurs légitimes des masses.

De l'autre côté de l'Océan, on vit surgir la tentative empirique la mieux réussie de la fondation d'une république fédérative selon un type, inconnu aussi bien du monde antique que du Moyen-Age, et qui était, aux yeux de beaucoup d'enthousiastes politiques de tous les pays, un chef-d'œuvre parfait de création sociale. Cependant, ce régime renfermait aussi, dans son essence même et dès son origine, toute la pourriture de l'activité des politiciens professionnels, combinée avec une exploitation colossale des masses, dont l'Amérique actuelle cherche vainement à se débarrasser.

Aux yeux des intellectuels avancés des capitales européennes d'alors, la révolte des paysans qui avaient suivi Pougatcheff, révolte qui embrassa tout un tiers de l'empire de la Sémiramis du Nord, ne pouvait être qu'un mouvement passager, un brigandage désordonné, tandis que les historiens de notre temps sont obligés de la considérer comme un mouvement qui indiqua, dès la fin du XVIIIe siècle, les questions menaçantes et prépondérantes de l'époque suivante. C'était notamment cette question agraire, devant laquelle s'arrête perplexe le parti social démocratique actuel lui-même. Ce n'est que maintenant que l'historien commence à sentir que les « Jacqueries » du Moyen-Age, la révolte des paysans en Angleterre, les guerres des paysans du XVIe siècle, le « brigandage » des Razine et des Pougatcheff en Russie, et les difficultés d'élaboration des programmes agricoles actuels aux congrès ouvriers nationaux et internationaux, ne sont que des manifestations des tentatives empiriques de résoudre un problème sociologique qui, de nos jours seulement, arrive à être posé d'une façon scientifique et critique.

C'était encore l'empirisme qui dominait la création fébrile des nouvelles formes sociales en France, au XVIIIe siècle, qui attira l'attention du monde entier, et celle des historiens des époques suivantes. C'est peut-être là l'exemple le plus frappant de création empirique.

Digitized by Google

Les constitutions se succédaient rapidement, depuis les essais d'une monarchie démocratique jusqu'à la législation de l'Empire napoléonien. L'idée de la fraternité universelle dans son évolution aboutissait à l'application inexorable de la guillotine à la solution des questions sociales. A côté de la propagande armée des idées démocratiques se développait l'enthousiasme tout aussi fort et tout aussi sanguinaire des Chouans, qui se battaient pour le roi et pour l'Église. A la tentative empirique de la création d'un clergé constitutionnel succédèrent d'autres tentatives tout aussi empiriques : « le culte de la Raison », celui de « l'Être suprême » de Robespierre, la caricature de la théophilanthropie, enfin, le Concordat, par lequel le représentant du catholicisme du Moyen-Age sanctionnait le césarisme révolutionnaire. C'est l'enthousiasme politique de cette époque et sa foi profonde dans le droit de la critique et dans le droit de réaliser cette critique dans les faits, combinés à une connaissance et à une compréhension très incomplètes des problèmes les plus essentiels qui se dressaient devant la société, qui paraît nous donner la clef de la combinaison compliquée des événements qui se sont succédés.

C'est là que nous trouvons peut-être l'explication du mélange d'éléments hétérogènes que nous observons à cette époque, mélange de grands principes et d'idées puériles; la conscience élevée de la fraternité des individus et des peuples à côté de la cruauté révoltante de certains procédés sociaux; la facilité étonnante avec laquelle les hommes sincères et désintéressés envoyaient à l'échafaud leurs meilleurs camarades de la veille; l'apathie avec laquelle les défenseurs militants des grandes idées se transformaient en sénateurs de Napoléon, souvent sincèrement désillusionnés sur les moyens qu'ils employaient encore récemment dans leur politique. Ces notions fondamentales elles-mêmes, qui provoquaient l'enthousiasme, avaient été confuses; lorsque les efforts ne furent pas couronnés de succès, ce qui en apparaissait, c'était surtout le revers de la médaille, une démoralisation d'autant plus profonde qu'on était parti d'abord de plus haut; la confusion des idées n'arrivait pas seulement à affaiblir en fait le courant révolutionnaire politique qui avait caractérisé cette époque, mais elle devait nécessairement avoir ce résultat.

A la base même de cette combinaison vague des notions se trouvait l'idée du bien du « peuple » que voulaient servir les despotes-réformateurs de l'époque précédente, aussi bien que les tribuns révolutionnaires qui les avaient remplacés. Ces derniers étaient convaincus que le peuple pourra jouir de ce bien lorsqu'il aura conquis le droit de se

Digitized by Google

gouverner lui même et c'est ce postulat que défendent encore de nos jours ceux qui appartiennent à ce courant intellectuel. Les événements ont démontré leur erreur. Les divers procédés empiriques qu'on employa pour arriver à ce gouvernement du peuple par lui-même, non seulement n'aboutirent pas à la réalisation du bien du peuple, mais ne purent même pas calmer les tempêtes révolutionnaires. Les vagues des tourmentes politiques continuaient à s'élever les unes après les autres et témoignaient ainsi de la continuation de la période révolutionnaire; elles prouvaient que la question du « self government » était posée d'une façon en même temps trop étroite et trop exclusive et que les réformes juridiques seules ne suffisent pas à la résoudre. Les faits montraient, d'abord, que le bien politique du peuple, c'est-à-dire son accession juridique au pouvoir, était loin de coïncider avec le bien être économique général. On constata, en second lieu, que la notion du « peuple » se divisait en deux autres. Dans la lutte contre les intérêts des classes privilégiés et contre la bureaucratie de l'absolutisme surgit une classe particlière, la bourgeoisie, comme représentant et dirigeant le peuple. Elle se considérait elle-même comme l'élément essentiel et même le plus important du « peuple » et, était considérée comme telle, paraît-il, par les masses elles mêmes. Mais la société élabora dans le cours de son développement économique un progrès colossal de la technique, de l'industrie, du commerce, des affaires de Bourse. La bourgeoisie est devenue une minorité dominante de possesseurs des instruments de production, de détenteurs de la plus-value. En raison du caractère même de son activité économique, elle exploite la majorité des travailleurs de ce même « peuple » dont elle n'était dorénavant qu'une partie. Cet état de choses fut la cause de la différenciation, dans le cours de la dernier époque de l'histoire, des trois courants dont il a été question dans le premier chapitre. Ceux-là seulement, parmi les théoriciens et les militants, se sont arrêtés aux moyens purement politiques et juridiques de la réalisation du bien-être général, qui se cramponnèrent résolument aux survivances de l'idéal brillant, mais confus, de la lutte pour la « liberté » au milieu de la subordination économique des masses, pour « l'égalité » au milieu de leur exploitation légale par une minorité de possesseurs des instruments du travail, pour la « fraternité » entre les classes, dont la lutte devenait pour les histoiriens qui voulaient réfléchir la base même de l'évolution passée et présente. Ceux des intellectuels qui étaient plus sensibles au sens réel des problèmes de l'époque se groupèrent en deux courants qui imposaient à l'activité

Digitized by Google

créatrice de nouvelles formes sociales, des buts entièrement différents et bien moins vagues. Ces deux courants avaient un seul élément commun : ils considéraient les formes politiques et juridiques comme dépendant des formes de la vie économique. Mais, dans le domaine de cette dernière, ces deux courants dressaient, l'un en face de l'autre, deux idéals directement contradictoires.

(*A suivre*). P. LAVROFF.

Digitized by Google

La Science dans l'Éducation[1]

(DEUXIÈME PARTIE)

XI

Les questions que j'ai à traiter, dans cette deuxième partie, présentent des difficultés très grandes. Ce n'est pas que l'on n'ait proposé beaucoup de réformes et de méthodes; mais on possède bien peu d'observations sérieuses; — les meilleurs auteurs sont fort gênés quand il leur faut fixer la position des problèmes éducationnels.

On dit, souvent, que l'éducation a une fin sociale : M. Brunetière insiste beaucoup sur ce point, qui ne serait guère contestable si on pouvait préciser le sens des termes; mais ce n'est pas chose facile. L'auteur donne quelques exemples pour expliquer sa pensée : si on développe les exercices athlétiques, c'est pour assurer la bonne santé de la race, malgré certains inconvénients pour les particuliers (2); — on nous habitue à nous contraindre, à suivre les usages du monde, de « peur de contrarier, effaroucher ou blesser les autres » (3); — enfin, « la patrie et la société ont le droit de nous élever pour elles », de former des citoyens et des soldats (4).

Les deux derniers exemples choisis par M. Brunetière peuvent être définis comme des exercices d'adaptation aux rapports généraux existant dans la société; le premier a un caractère spécial : on se propose, en effet, d'imposer une sorte de cure hygiénique à la race pour la soulager de ses pertes accidentelles. Il me semble qu'il n'aurait pas été inutile de mettre en évidence cette grosse différence : d'un côté, on

---

(1) Voir le numéro de mars.
(2) *Op. cit*, p. 12.
(3) *Op. cit.*, p. 14.
(4) *Op. cit.*, p. 16.

Digitized by Google

impose l'obligation de suivre une mode commune; de l'autre, on combat les abus normaux de la vie commune.

Ordinairement, on considère le premier système éducatif, — par adaptation à un ordre prédéterminé, — comme matérialiste, lorsque ce cadre est celui qui corresopnd presque exactement à l'état social existant, aux rapports développés historiquement. Il ne faudrait considérer l'autre système comme idéaliste que tout autant qu'on poserait le développement de la vigueur physique comme une forme de la nature humaine. Si on se place au point de vue de M. Brunetière, c'est-à-dire si on se borne à voir dans la gymnastique un moyen de guérir des maux engendrés par l'exercice ordinaire des facultés, tel qu'il est réglé par nos usages, — on doit considérer cette partie de l'éducation comme étant fondée sur une vue matérialiste et empirique.

L'éducation chinoise est, pour M. Brunetière, un exemple complet de ce que devrait être l'éducation scientifique, — si on était parfaitement conséquent avec les principes. Il rappelle, à la suite de Tocqueville, quelle fut l'admiration des économistes du XVIIIe siècle pour la Chine (1). « Ce gouvernement imbécile et barbare leur semble le modèle le plus parfait que puissent copier toutes les nations du monde... Ils se sentent émus et comme ravis à la vue d'un pays... où toutes les places sont obtenues par des concours..., qui n'a pour religion qu'une philosophie, et pour aristocratie que des lettrés. » Plus loin, il ajoute, avec le plus grand mépris : « Si vous voulez savoir ce que c'est qu'une civilisation sans métaphysique, étudiez la Chine ! L'angoisse métaphysique n'a jamais tourmenté les fils de Confucius, mais aussi, ce sont les Chinois ! » (2)

Nous nous trouvons ici en présence d'une société, qui, loin d'avoir nié l'Idée, lui a donné, tout au contraire, une place capitale dans son système social entier. On a tout réduit en formules figées ; on a décidé que la sagesse du monde ne pouvait dépasser un certain moment de la pensée parfaitement déterminé ; on a largement dogmatisé en se basant, d'ailleurs, sur l'expérience de gens intelligents et habiles, sur le bon sens moyen ; on a construit un ensemble qui paraît très satisfaisant aux Chinois depuis de longues années. Toute tentative d'émancipation a été étouffée au nom des principes posés; l'idéalisme s'est adapté, d'une manière absolue, à une routine et lui a donné l'aspect d'une philosophie arrivée à sa parfaite maturité.

---

(1) *Op. cit.*, p. 31.
(2) *Op. cit.*, p. 78.

Digitized by Google

Cela nous semble ridicule, parce que nous avons puisé dans la culture gréco-romaine cette prénotion si importante, qui a dominé tout le développement des institutions modernes, qui nous fait toujours considérer le présent comme une très pauvre esquisse de ce qui pourrait être. Nous avons puisé, dans cette éducation, deux conceptions qui, certainement, doivent paraître fort absurdes à plus d'un philistin : 1° d'une part, nous nous contraignons à subir l'exigence de règles jugées douteuses et nous traitons comme définitif ce qui est provisoire; 2° d'autre part, nous ne cessons de protester contre ce qui est, de faire des projets de réforme, qui ont pour effet de rendre supportable l'existence, projet que l'on considère, d'abord, comme contradictoires avec les rapports sociaux principaux et que l'on accepte, ensuite, comme des conditions de leur consolidation temporaire. Cette extraordinaire confusion a fait, longtemps, le désespoir des sociologistes : les écoles catholiques soutenaient que le droit était impossible à concevoir sans un *absolu actuel* et ils opposaient à leurs adversaires l'impossibilité où ils se trouvaient de constituer une théorie immuable.

Les vues de K. Marx, sur le conditionnement de la pensée par les lois des rapports de production, peuvent nous apporter de grandes lumières. Nous ne vivons pas dans un pays théorique, mais dans un pays soumis au régime capitaliste, où la concurrence se donne libre carrière. Les économistes, infidèles à leur méthode ordinaire ont surtout porté leur attention sur les côtés psychologiques de cette situation et ils ont beaucoup insisté sur l'importance de l'esprit d'entreprise; ils ont cherché à combattre toutes les manières de voir reçues par la tradition, quand elles sont contraires à cet esprit; ils ont demandé que toute l'éducation soit dirigée de manière à favoriser les modes de penser conformes à une extension de la concurrence.

Il y aurait beaucoup à dire sur la théorie psychologique des économistes; il faudrait analyser l'esprit d'entreprise et ne pas considérer cette prétendue *faculté* comme une chose réelle, comme un principe capable de produire quelque chose à l'extérieur ou même de provoquer des sentiments quelconques. Que l'on groupe des choses très diverses sous cette rubrique, iln'y a pas d'inconvénient, tant qu'on se tient sur le domaine empirique; mais il y en a de graves lorsqu'on met les choses sens dessus dessous et que l'on considère le prétendu esprit d'entreprise comme la cause de tout développement industriel.

Si nous cherchons à déterminer les caractères dominants de la production industrielle contemporaine, non point en recourant à une psychologie fantaisiste, mais en prenant pour point de départ des

Digitized by Google

signes bien objectifs, nous devons dire, avec Karl Marx (1) : « L'industrie moderne ne considère et ne traite jamais comme définitif le mode actuel d'un procédé. Sa base est donc révolutionnaire, comme celle de tous les modes de production antérieure était essentiellement conservatrice. Au moyen de machines, de procédés chimiques et d'autres méthodes, elle bouleverse, avec la base technique de la production, les fonctions des travailleurs. »

C'est là ce qu'il est vraiment important de noter dans les lois empiriques de la production contemporaine. Nous voyons même facilement que ce régime mobile et fluent de l'industrie n'est pas prêt de finir ; il existe encore un assez grand nombre d'industriels attachés aux vieilles pratiques, persuadés que la fabrication doit donner normalement tant pour cent de bénéfices et désireux de voir arriver l'époque où auront disparu tous ces bouleversements transitoires de l'outillage : alors tout sera fixé, comme jadis ; on ne se ruinera plus à poursuivre des perfectionnements illusoires; la stabilité étant acquise, la question sociale pourra être résolue par un système donnant satisfaction à tous les intérêts (2).

Les économistes n'ont pas assez de railleries pour ces retardataires, qui jugent l'industrie moderne avec des préjugés empruntés au passé et qui dans le siècle de la machine à vapeur pensent comme du temps des corporations. Tous les grands praticiens savent, en effet, que les bénéfices importants ne viennent guère de la bonification possible à faire sur la production normale; pour gagner de l'argent, il faut se trouver, pour quelque temps, en possession d'un procédé qui n'a pu encore être généralisé (3). Les fabricants anglais sont, presque tous, familiers avec cette manière de penser et ils n'hésitent jamais à faire de lourds sacrifices pour s'assurer une avance dans l'exploitation d'une nouvelle méthode; ils perdent parfois beaucoup, mais l'espé-

---

(1) *Capital*, p. 210, col. 2.

(2) C'est là un point de vue qui se retrouve chez presque tous les « pharmaciens de la question sociale » (pour parler comme M. Labriola). Les économistes supposent, toujours dans leurs polémiques contre les socialistes, que ceux-ci pensent l'industrie sous la forme ancienne et stable : ils demandent comment l'invention se produira et, surtout, se réalisera ; ils font observer que l'étatisme est peu compatible avec le progrès : ce dernier point est exact.

(3) « Le travail d'une productivité exceptionnelle crée dans un temps donné plus de valeur que le travail social moyen du même genre. » (*Capital*, p. 137, col. 2.)

Digitized by Google

rance d'une riche moisson de sur-bénéfices les attire avec une force irrésistible. Ils aventurent des sommes considérables dès qu'ils croient avoir quelque chance de gagner : — le progrès est pour eux synonyme de loterie. Il serait peut-être juste de dire que l'esprit d'entreprise, célébré par les économistes, ne diffère guère de l'esprit d'aventures; — on ne voit donc pas trop comment le premier caractériserait une haute culture et le second les sociétés sauvages.

Quand on examine au point de vue scientifique les transformations qui se sont produites, on arrive à constater une singulière contradiction. Toutes les fois qu'on veut arriver à opérer un classement méthodique dans les procédés apparentés, on est étonné de voir que le génie humain n'a utilisé qu'un nombre très restreint de combinaisons. C'est à ce résultat que parvient M. Reuleaux dans les considérations finales de sa *Cinématique :* par sa méthode il est parvenu à ramener les machines les plus nombreuses à un très petit nombre de types ; il se demande même, avec une certaine anxiété, si les ressources de l'esprit se trouvent aussi limitées qu'il semble au premier abord, à la suite de la nouvelle doctrine.

Mais l'éminent professeur ajoute : « La hauteur à laquelle nous sommes parvenus nous permet d'embrasser du regard tout le domaine de la cinématique et de comparer la partie que nous avons explorée avec celle qui ne l'est pas encore. Dans cette dernière, nous pouvons constater qu'une série de problèmes extrêmement étendue s'offre à l'esprit d'investigation. »

En effet, lorsqu'on cherche à obtenir une théorie scientifique de certains mécanismes, ne rentrant pas dans la catégorie des plus ordinaires, on se trouve en présence d'une variété presque infinie de formes nouvelles (1).

C'est à peu près la même situation qu'en chimie, lorsque des produits (naturels ou trouvés accidentellement) sont soumis à des schémas ouvrant de vastes horizons pour la découverte de corps nouveaux ; on sait combien des vues de ce genre ont été fécondes.

On peut poser comme loi directrice de la pensée industrielle les deux principes suivants :

1° Tout procédé doit être considéré, au moment même où on l'adopte comme provisoire ;

---

(1) C'est ce qu'il montre par l'exemple de ce qu'il appelle les *chaînes à roue planétaire,* obtenues par une généralisation très simple du mécanisme connu de Watt.

Digitized by Google

2° Tout perfectionnement ouvre des vues nouvelles sur un avenir de plus en plus étendu de procédés nouveaux.

On pourrait même se demander si ce ne sont pas là deux *acquisitions définitives* dues à l'expérience de l'époque capitaliste ; en tout cas, ce sont des lois dont l'application doit durer si longtemps qu'il est à peu près inutile de se demander quelle est leur véritable nature.

Nous voyons apparaître une autre conséquence d'une très haute importance pour la question qui nous occupe ici. Il est impossible de fixer d'une manière tant soit peu exacte les transformations futures; nous avons des vues très larges sur l'avenir, mais nous ne savons raisonner, pratiquement, que du présent ou de ce qui va venir immédiatement. Personne ne s'aviserait de dire quelle sera la machine à vapeur dans un siècle. Au moment où un appareil semble, en effet, arrivé à un haut degré de perfection, si bien que nous pouvons espérer le connaître dans toute son évolution, il survient quelque révolution, qui bouleverse les principes reçus par les savants.

La manière de penser idéaliste apparaît ainsi comme une absurdité, puisqu'elle prétend s'appuyer sur une connaissance de l'avenir dont l'expérience montre l'impossibilité. Il n'est donc pas vraisemblable qu'une *science liée à l'industrie* soit capable de nous imposer le joug auquel sont soumis les Chinois.

La *grande confusion* sur laquelle j'ai appelé l'attention plus haut et que j'ai rapportée à la culture gréco-romaine, cette grande confusion, qui constitue le moteur peut-être unique du progrès en Europe depuis la chute de l'Empire romain, — se retrouve exactement dans la manière de penser du savant issu de l'industrie. Nous arrivons à ne plus pouvoir comprendre une immobilité quelconque, dans n'importe quel ordre de la pensée ou de l'action.

Mais on aurait une idée tout à fait inexacte de la pensée technologique actuelle si on la croyait identique à la vague et vulgaire évolution qui répond à tout et qui sert à dissimuler tant d'ignorance jointe à tant de présomption. Il y a à la fois des suites évolutives et des sauts révolutionnaires (1) ; c'est là ce qui apparaît de la manière la plus nette et sous une forme presque grossière dans la pratique de l'industrie moderne : les sauts révolutionnaires de la métallurgie ont laissé assez de ruines dans toute la France pour qu'il soit inutile d'en

(1) Cf. ce que dit M. Plékanow (*La philosophie d'Hégel, Ere nouvelle*, nov. 1894. p. 276), sur ces deux formes de changement.

Digitized by Google

parler (1). Les philosophes peuvent, dans leurs chaires, argumenter pour ou contre les divers procédés de progrès : les dures lois de la pratique marquent leur passage par des traces plus fortes et plus durables que les terribles guerres entre nations.

Plus nous allons, plus nous reconnaissons le caractère révolutionnaire de l'industrie moderne « qui ne cesse de révolutionner la division établie en lançant sans interruption des masses de capitaux et d'ouvriers d'une branche de production dans une autre ».

XII

Avant d'aller plus loin, il est bien essentiel d'examiner une grave objection que M. Brunetière adresse à l'éducation scientifique (2). « Parce qu'ils manquent du sentiment ou du sens de la *relativité des faits,* beaucoup de savants manquent d'esprit critique, et manquant d'esprit critique, leur confiance en eux-mêmes n'a d'égale que leur crédulité. *C'est une suite comme inévitable de l'éducation scientifique.* Elle déshabitue les esprits du doute : et le catholique le plus convaincu des vérités de sa religion n'y croit pas plus obstinément que le savant à l'infaillibilité de ses expériences et de ses calculs. N'avons-nous donc tant attaqué la *superstition* que pour la déplacer? Et n'aurions-nous brûlé les anciens dieux que pour en adorer, sur de nouveaux autels, de nouveaux et de plus tyranniques » ?

Il semblerait que dans une même société il ne saurait exister une contradiction aussi forte que celle dont il est question ici : d'une part la technologie (et la science à sa remorque) est en voie de *transformation révolutionnaire,* non interrompue; d'un autre côté on continue à se montrer aussi fanatique dans la défense des *opinions* scientifiques qu'ont pu être les inquisiteurs du Moyen-Age loin de la défense des *dogmes* (3).

---

(1) Le procédé Bessemer ruine les pays où l'industrie du fer était florissante, quand ils ne peuvent se procurer les minerais purs d'Espagne et d'Algérie à bon compte; les prix de l'acier s'avilissent; on voit les usines s'élever dans le Midi; puis le procédé Thomas ramène la prospérité dans les régions ayant des minerais d'alluvion à bas prix et provoque une nouvelle dépréciation.

(2) *Op. cit.,* p. 81.

(3) M. Brunetière compare les *savants* contemporains à Calvin et Torquemada (p. 85) et rappelle que c'est au nom de la *science* que Peter a tant combattu Pasteur. Puisque le nom de Pasteur vient ici, il n'est pas sans intérêt

Digitized by Google

On pourrait dire, peut être, que les savants si intolérants et si sûrs de leurs opinions ne sont pas mêlés à la pratique, que renfermés dans leurs laboratoires, ils vivent loin de ce bouleversement incessant du monde. Cela n'est vrai qu'en partie : car parmi les plus fanatiqnes se distinguent les médecins habitués à voir la thérapeutique changer de fond en comble à courts intervalles, tout comme l'industrie. Paul Bert (1) nous apprend que Cl. Bernard « se montrait fort sceptique au regard des médecins » et n'avait guère pour eux plus de respect que n'en avait eu Molière. Il y avait chez lui, suivant l'expression de son disciple, une « apparente contradiction entre sa foi scientifique et son incrédulité pratique ».

Cl. Bernard était parvenu à un si haut degré de la pensée que, tout naturellement chez lui, se formait cette séparation, dont la véritable nature n'a pas été, je crois, comprise très bien par Paul Bert. Pour parvenir à un tel état d'esprit, il faut être un homme de génie comme Cl. Bernard, à moins qu'on n'ait reçu une éducation préparant à cette manière de penser (2). Or, c'est ce résultat que peut atteindre la science fondée sur l'industrie et éclairée par la critique métaphysique sur sa propre nature.

Nous ne résoudrons pas la difficulté à la manière des subjectivistes, en considérant qu'un doute universel porte également sur toutes choses ; ce serait nier la science, par la seule raison qu'on rencontre une difficulté dans la théorie de la connaissance. L'exemple de Cl. Bernard est là, d'ailleurs, pour nous montrer que le doute pratique peut se concilier parfaitement avec la certitude théorique. Les révolutions techno-

---

de signaler un curieux exemple de ce fanatisme scientifique dont parle M. Brunetière : en 1875, M. Letourneau publiait dans la collection Reinwald un manuel de biologie, avec cette belle devise : *pro veritate;* le livre IV débute par un chapitre sur la génération spontanée où sont rapportées les expériences de Joly, Pouchet, Pennetier, Musset ; il n'y est point question de Pasteur ! Cependant, à la page 326, il est fait allusion à « quelques expériences chimiques contestables » qu'on oppose à la doctrine des générations spontanées : il s'agit sans doute des expériences de Pasteur. Et dire que ce livre est écrit (d'après la préface) pour « éveiller l'amour et le respect de la science ! »

(1) Cl. Bernard, *Science expérimentale*, p. 31 ; Cl. Bernard ne comprenait pas qu'on pût transporter ses découvertes « dans le domaine des applications thérapeutiques ».

(2) Je suppose, bien entendu, que les illusions de l'amour-propre ou de l'intérêt professionnel ne viennent pas encore obscurcir l'esprit.

Digitized by Google

logiques nous fournissent une illustration, aussi large qu'on peut la désirer, de cette distinction fondamentale : bien loin d'ébranler les bases de la physique ou de la chimie, elles servent, au contraire, à agrandir les deux ordres du savoir : car elles sont appuyées sur des découvertes scientifiques et elles provoquent de très grandes recherches, tant expérimentales que théoriques, sur les problèmes qu'elles mettent en évidence (1).

Ce qui est mobile c'est le mode de solution à adopter pour obtenir certains résultats désirés (et plus ou moins mal définis); c'est, en définitive, ce qui touche à l'art. Ce qui est susceptible d'être fixe, c'est la science proprement dite; mais cette division est insuffisante, car M. Brunetière insiste (2) : « Royer Collard aimait à dire qu'il n'y a rien de plus méprisable qu'un fait, et par hasard, je le redirais volontiers après lui ». Il cite une expérience de Vulpian, rectifiée par Cl. Bernard, et il ajoute : « Telle est la nature de beaucoup de faits réputés scientifiques. Toute leur réalité ne consiste souvent que dans la maladresse ou dans l'étourderie de l'observateur, mais ils n'en passent pas moins pour des faits jusqu'à ce qu'on en ait démontré l'inexistence; et, en attendant, il faut voir de quel air les savants traitent ceux qui ne les admettent que jusqu'à preuve du contraire ».

Cette observation est encore parfaitement exacte; rien n'est difficile comme de faire comprendre le doute aux mystiques, aux spirites et aux propagateurs de nouvelles thérapeutiques. M. Brunetière renvoie à une des pages les plus importantes de Cl. Bernard (3). « Un fait brut n'est pas scientifique et un fait dont le déterminisme n'est point rationnel doit de même être repoussé de la science... Sans doute, il existe dans la science un grand nombre de faits bruts qui sont encore incompréhensibles..., je veux dire qu'ils doivent être gardés en réserve, en attendant, comme *faits bruts* et ne pas être introduits dans la science, avant qu'ils soient *fixés dans leurs conditions d'existence par un déterminisme rationnel.* »

Ce qui permet d'introduire un *fait* dans le domaine scientifique, ce n'est donc pas sa constatation plus ou moins vraisemblable, mais c'est

---

(1) Cela est très manifeste dans l'histoire de la machine à vapeur. Watt base ses inventions sur des lois physiques nouvelles; mais quelle riche moisson de découvertes en thermologie n'a pas provoqué la pratique des machines à feu ?

(2) *Op. cit.*, p. 80, note.

(3) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 313.

Digitized by Google

la possibilité de l'envisager comme une manifestation due à un déterminisme rationnel. Nous savons, d'autre part, par de très nombreux exemples, ce que Cl. Bernard entendait par déterminisme; c'était la production expérimentale dans des conditions parfaitement déterminées et d'une manière infaillible. C'est alors que nous sommes *maîtres des phénomènes* (1). On pourrait encore dire que les faits scientifiques sont ceux qui sont produits par des mécanismes ayant une marche et des formes déterminées d'une manière absolue (2).

Le fabricant compare les matières premières, les matières ouvrées, les dépenses en combustible, main-d'œuvre, etc.; mais il y a une seule chose qu'il ne prend pas en considération dans tous les calculs, c'est le mécanisme considéré en lui-même. Il sait que le rendement est de tant pour cent et ce résultat brut lui suffit pour diriger, en temps normal, sa maison. Quand on vient lui expliquer les défectuosités de ses appareils, les améliorations qu'il serait bon d'apporter à ses méthodes, il ne comprend pas grand'chose et vous répond en vous montrant ses prix de revient et vous citant quelques aphorismes que l'expérience est supposé lui avoir suggérés. Il croit savoir par la pratique quels sont les points défectueux de sa fabrication et il trouve, d'ordinaire, qu'on ne lui présente pas les remèdes qu'il jugerait efficaces pour supprimer ces défectuosités. C'est toujours au *fait* qu'il a recours pour répondre; et on sait que rien n'est brutal comme un fait!

Le savant, au contraire, ne se contente point de connaître, d'une manière approximative, l'état initial et l'état final; il s'intéresse bien davantage au mécanisme qui produit le changement et il n'accepte comme scientifique un phénomène que tout autant qu'il a pu s'assurer du caractère rigoureusement déterministe des conditions du mouvement. Le nombre des observations, l'autorité des observateurs, sont des détails fort secondaires : il faut savoir si l'expérience a été faite avec un dispositif mécanique parfait. C'est l'outil qui sert de mesure à la valeur scientifique du phénomène produit, — cet outil interposé entre l'homme et l'objet de son travail (3).

---

(1) *Leçons sur les phénomènes de la vie, etc*; tome I, p. 339.

(2) Les lois mathématiques peuvent être assimilées à des mécanismes au point de vue dont il est question ici.

(3) *Capital*, p. 77, col. 1. K. Marx fait observer aussi, dans la même page, que le produit fabriqué est bien moins intéressant à connaître pour le sociologiste que l'outillage employé pour le produire; — il se place au point de vue de la philosophie appuyée sur la science. Mais les auteurs, qui nous décri-

Digitized by Google

Les hommes qui ne suivent pas les principes de Cl. Bernard opèrent comme l'industriel; ils ne s'occupent de connaître l'outillage que d'une manière imparfaite et ils sont dupes de toutes sortes d'erreurs. On les voit accepter avec une confiance absolue, puis rejeter quelques années après, les opinions les plus étranges, — exactement comme les fabricants, après avoir refusé des appareils nouveaux (jugés détestables par eux), se félicitent plus tard de les posséder.

L'industrie ne peut plus se maintenir facilement sur le terrain conservateur. Il y a cinquante ans, rien n'égalait la confiance en eux-mêmes des patrons, des contre-maîtres; les résultats de leur pratique leur paraissaient placés au-dessus de toute contestation. Mais aujourd'hui on n'a plus une foi si aveugle aux faits bruts; la pression aiguë de la concurrence, la menace de la ruine, arrachent beaucoup d'industriels à leur somnolence. Il faut bien reconnaître qu'il y a de grands progrès réalisés et nous voyons ici, d'une manière très nette, comment les habitudes économiques influent sur nos sentiments : aujourd'hui les chefs de maison sérieux ne se laissent plus aussi facilement devancer par leurs concurrents d'Allemagne ou d'Angleterre; avant même que la nouveauté ait pénétré dans la pratique, chacun d'eux s'efforce d'être au courant. On pourrait dire que l'esprit de progrès devient chaque jour plus dominant chez nous.

Il ne suffit point d'avoir découvert, par les rapprochements précédents, l'analogie profonde qui existe entre les procédés de la science et de l'industrie, d'avoir identifié le fait brutal et le rendement pratique, dont se contente le patron routinier. Une analogie de cette nature ne nous servirait pas encore beaucoup, parce qu'elle est impuissante à agir contre les puissances affectives, qui nous trompent et nous empêchent de comprendre la distinction d'un fait brut et d'un fait vraiment scientifique; — toutefois, cette analogie nous met sur la voie des moyens à employer pour combattre la crédulité des savants. Dans le laboratoire, les deux espèces d'opérations sont dévolues au même individu : c'est la même personne qui expérimente et raisonne sur les conséquences de ses expériences; il lui est assez difficile de comprendre la grande différence qui existe entre des phénomènes, égale-

---

vent avec tant de détails les œuvres antiques, ne s'occupent guère de nous expliquer leur mode de construction : je dois cependant signaler d'importants efforts faits dans la bonne voie par MM. Perrot et Chipiez, qui ont généralement cherché à fonder l'histoire de l'art sur les conditions de la facture.

Digitized by Google

ment constatés, provoquant le même degré de croyance, — dont les uns doivent entrer dans la science, dont les autres doivent rester dehors. Nous savons que des physiciens d'une habileté consommée, comme M. Crookes, ont pu se laisser prendre aux rêveries enfantines d'une petite fille et, malgré toutes les précautions les plus minutieuses et les plus classiques, ont été dupés par Hume.

Dans l'usine, la division du travail est plus avancée : l'administrateur et le technicien sont séparés et, le plus souvent, sont en lutte ouverte; le premier se plaint constamment qu'on ne découvre pas de solutions (satisfaisantes à son point de vue commercial) aux problèmes tels qu'il se les pose et que les procédés nouveaux qu'on lui soumet ont pour effet de tout bouleverser au lieu de tout améliorer. Les grandes sociétés ayant un haut personnel de fonctionnaires, ayant par suite certaines analogies avec l'État, présentent cette lutte sous une forme très aiguë; — il faut avoir le caractère parfaitement fait pour pouvoir travailler pour leur compte.

La constatation des faits bruts et la discussion scientifique des moyens de production se trouvent ici reportées sur deux catégories d'individus en conflit; — ce conflit ne permet pas le moindre doute sur la séparation des opérations intellectuelles. C'est là une acquisition importante de la fabrique capitaliste; sans doute, l'analyse psychologique aurait permis de trouver ces résultats; mais elle ne possède pas la puissance de conviction que l'on tire de l'observation directe des phénomènes tangibles; elle ne pourrait pas nous montrer deux opérations séparées matériellement.

Quant au remède à apporter à cette situation, il n'y en a qu'un seul; il faut nous faire passer par des épreuves où se manifestent cette division, de manière à provoquer chez nous des sentiments en rapport avec la réalité. Ici, je fais appel à l'autorité de K. Marx qui, parlant de R. Owen, dit (1) « que le système de fabrique a, le premier, fait germer l'éducation de l'avenir, éducation qui unira, pour tous les enfants au-dessus d'un certain âge, le travail productif avec l'instruction et la gymnastique, et cela, non seulement comme méthode d'accroître la richesse sociale, mais comme *la seule et unique méthode de produire des hommes complets* ».

Il me semble donc inutile de chercher dans l'éducation scientifique isolée un remède à l'erreur signalée par M. Brunetière; cette erreur pourra être évitée par une minorité; mais elle sera l'apanage de la

(1) *Capital*, p. 209, col. 2.

Digitized by Google

très grande majorité. Le directeur de la *Revue des deux-mondes* fait même, à ce sujet, une remarque pleine d'exactitude; c'est que les grands savants (1) qui ont fait *eux-mêmes* leur éducation scientifique « ont quelquefois l'art d'en éviter les dangers, mais [qu'ils] n'en transmettent pas toujours le secret à leurs élèves ». Ainsi, avec sa haute expérience des hommes, il constate ce fait, — assez décourageant semble-t-il, — que la science ne possède pas de moyens pour se guider elle-même, que la méthode ne s'enseigne pas et ne se transmet que rarement, même d'un maître à un disciple!

Cet aveu d'impuissance vaut la peine d'être relevé; mais la solution que propose M. Brunetière est peu satisfaisante, et elle est empreinte des vieilles théories : il faudra éviter les abus, doser l'éducation scientifique à petite dose et faire de la littérature. Mais je ne sais point comment, par ces procédés, on arrivera à distinguer le fait brut donné à la manière de l'observation vulgaire (celle à laquelle l'éducation littéraire habitue) des faits scientifiques, — comment on arrivera à subordonner toute son intelligence à la considération d'un *déterminisme rationnel*, dont on ne trouvera aucune trace dans les habitudes de la vie pratique.

Le remède indiqué pourrait bien tendre à produire un effet tout différent de celui qu'on attend. Car il pourrait arriver que l'éducation littéraire développât, — comme cela se produit le plus souvent, — un sentiment exagéré du *moi*, d'où résulte une confiance excessive dans la sûreté de nos observations et l'impossibilité de nous soumettre aux conditions objectives de la science. Ou bien, il pourrait encore arriver que nous tombions dans une variété quelconque de scepticisme : dans ce cas encore nous nous trouverions embarrassés pour faire la distinction, qui exige à la fois la croyance scientifique à l'absolu et la croyance pratique au relatif.

La solution que j'ai indiquée ne donne prise à aucune de ces critiques; elle ne demande, d'aillenrs, aucun sacrifice, aucune atténnation de l'instruction scientifique; elle dépasse le moment de la science pure et donne une synthèse de toutes les contradictions dans l'unité vivante de la science et de l'industrie.

*
* *

On fait, en ce moment, les plus grands efforts pour sauver du naufrage quelques débris de la vieille tradition littéraire. Il ne semble pas

(1) *Op. cit.*, p. 85.

Digitized by Google

qu'il soit possible d'arrêter le mouvement qui entraîne toute l'Europe moderne; M. Brunetière constate, avec tristesse (1), que depuis dix ans on a parcouru beaucoup de chemin dans la voie nouvelle. Je suis bien d'accord avec lui quand il déplore les méthodes adoptées dans les lycées; mais qui aurait osé proposer un plan d'éducation unissant le travail productif et l'instruction? Le moment n'est pas encore venu, sans doute; les vieilles formes momifiées s'imposent encore; mais il est possible que d'ici peu d'années on soit dégoûté de l'enseignement moderne (2) et peut-être alors fera-t-on un pas dans la voie indiquée par les socialistes.

Cette chute du classicisme serait une chose très malheureuse, si *l'esprit chinois* devait dominer l'Europe, s'il n'existait plus de principe assurant la perpétuelle mobilité des choses. Mais la solution donnée par K. Marx doit nous rassurer pleinement : l'éducation peut, aujourd'hui, s'appuyer sur l'industrie et y puiser une force révolutionnaire toujours jeune pour assurer le changement.

Il semble, d'ailleurs, à tout le monde plus facile de faire la réforme dans les écoles du peuple que dans celles de la bourgeoisie : celle-ci, par suite de certaines obligations historiques, résiste et cherche à ne pas trop entrer dans le véritable cycle de la production : tant pis pour elle.

K. Marx demandait aux partis ouvriers de profiter de leur puissance politique pour (3) « introduire l'enseignement de la technologie, *pratique et théorique, dans les écoles du peuple* ». Il voyait là un moyen d'amener la disparition de l'ancienne division capitaliste du travail. C'est dans cette voie qu'il faut entrer d'une manière résolue; et, peut-être, n'y a-t-il pas, à l'heure actuelle, de question plus grave en Europe. La bourgeoisie perd les qualités que lui donnait le classi-

---

(1) *Op. cit.*, p. 21.

(2) Je considère cet essai comme étant le plus grand danger qui menace la véritable éducation populaire; les résultats ne sont pas encore très apparents, mais déjà on peut constater que cet enseignement est peu favorable au développement du genre d'esprit que la culture gréco-romaine avait produit. Si on n'y prend garde, les conservateurs trouveront là, peut-être, ce qu'ils cherchent, c'est-à-dire le vrai moyen de produire l'esprit chinois, — qui convient si parfaitement au démocrate petit-bourgeois. Mais, d'autre part, la vieille éducation produit encore des hommes capables de résister, en attendant que la science, appuyée sur l'industrie, soit en état de dominer la pensée.

(3) *Capital*, p. 211, col. 1.

Digitized by Google

cisme; elle reçoit une éducation bâtarde et sans portée sociale : elle perd le véritable sens du mouvement; elle oppose les plus vives résistances aux réformes qui pourraient la rajeunir, par une éducation scientifique et industrielle. Les forces du prolétariat peuvent donc s'accroître doublement, par ce qu'il gagne et par ce que perd la classe antagoniste.

Mais comment réaliser, d'une manière sûre, cette transformation? On doit avoir une extrême défiance de la politique éducationnelle des petits-bourgeois démocrates; il serait d'une haute importance de rendre les écoles du peuple indépendantes du pouvoir et de les mettre sous la direction d'hommes du peuple. K. Marx s'est exprimé sur ce point, avec une puissante énergie, dans sa lettre sur le programme de Gotha (1). Bien qu'il eût surtout en vue l'Allemagne, je crois que sa pensée s'étendait à toute intervention du gouvernement. Il est manifeste, d'ailleurs, que l'éducation ne peut produire les effets que je lui attribue que si elle est donnée dans la *vraie industrie* et non dans une industrie bâtarde, organisée par le prétendu socialisme d'État. On a assez ridiculisé les écoles d'agriculture et les singuliers procédés qu'on y apprend, pour qu'on ne transporte pas dans la fabrique ce qui a si mal réussi dans le travail des champs.

Si j'avais à formuler des conclusions pratiques, je demanderais que des sociétés ouvrières pussent s'organiser avec un bon outillage, grâce à une subvention du gouvernement et de la commune, et qu'elles fussent chargées du soin d'enseigner. Les dépenses seraient certainement plus faibles que celles que l'on fait actuellement : on trouverait des maîtres connaissant les questions à traiter et n'exigeant que de faibles rétributions, alors que, le plus souvent, les professeurs sont incapables d'enseigner les connaissances pratiques et n'ont d'autre mérite que d'appartenir à des coteries. Nulle part, l'étatisme ne se montre aussi nul et aussi dangereux que dans l'enseignement populaire. « L'Etat a rudement besoin d'être éduqué par le Peuple », comme disait K. Marx dans sa lettre de 1875.

XIII

Le fanatisme scientifique, dont se plaint M. Brunetière, a pour principale origine la foi aux hypothèses, qui ressemble d'une manière

(1) Traduite dans la *Revue d'Économie politique*, 1894, p. 168.

Digitized by Google

frappante à la foi aux utopies, dont il a été si souvent question dans la première partie de ces études. Nous retrouvons là encore ce sentiment personnel si marqué, qui nous empêche de voir la réalité, parce que nous avons identifié notre dignité et le prestige d'une croyance.

On a vu plus haut M. Letourneau dédaigneusement qualifier *d'expériences chimiques contestables* les admirables recherches effectuées par Pasteur, c'est que son esprit était dominé par le dogme de la génération spontanée : et ce dogme lui apparaissait comme nécessaire parce qu'il ne pouvait pas s'en passer pour expliquer le monde d'après la méthode qu'il avait adoptée. Il est vrai que bien des personnes (et je suis du nombre) ne voient aucune utilité à donner de pareilles explications; mais il y a toujours beaucoup de gens désireux de lire une genèse complète de la terre; et tant qu'il en sera ainsi il y aura des *constructions artistiques* destinées à satisfaire ces désirs. Les systèmes de ce genre peuvent être intéressants ; mais il faudrait ne pas les donner comme des systèmes scientifiques : ils ne sont susceptibles d'aucune démonstration même dans le domaine du *probable objectif;* il faut les placer à leur véritable position, c'est-à-dire dans le domaine de l'art. Suivant les idées courantes, les modes d'une époque, ils obtiennent des succès temporaires; le choix que l'on fait entre les diverses combinaisons dépend uniquement des goûts de chacun. On est pour une genèse ou pour une autre, comme on est partisan de la musique italienne ou de la musique allemande, admirateur de Rembrandt ou de Raphaël.

Le vulgaire, qui aime toujours à croire que le plus général est le plus vrai, s'imagine volontiers que ces théories ont une grande influence sur la science ; il n'en est rien. Ainsi, par exemple, ce qu'on appelle l'hypothèse de Laplace n'est d'aucune utilité dans la mécanique céleste : le grand géomètre l'a développée dans une note de l'*Exposition du système du monde*, livre destiné à faire connaître au grand public les principaux résultats de l'astronomie. Depuis lors, il a été prouvé que l'idée de Laplace ne permettait pas de donner l'explication de tous les mouvements (1); M. Faye a proposé une autre manière de

(1) Déjà du temps de Laplace la théorie de la nébuleuse était insuffisante; on ne sait trop pourquoi il a laissé de côté les corps célestes qui le gênaient : peut-être, simplement, parce qu'il n'attachait pas grande importance à cette question. On a dit, parfois, que par l'hypothèse de Laplace la conception artésienne des tourbillons est rentrée dans la science et sert de base à la mécanique céleste : c'est un comble!

Digitized by Google

comprendre les choses; — mais tout cela est sans aucune influence sur l'astronomie.

En général, on peut considérer comme à peu près indifférentes pour la science toutes les hypothèses sur les origines du monde; c'est pourquoi Cl. Bernard attachait une si faible importance aux idées nouvelles de Darwin. Il disait (1) que le naturaliste n'avait pas besoin de choisir entre les « façons différentes de comprendre l'histoire du passé et l'établissement du régime présent. » Les leçons de Magendie l'avaient rendu singulièrement méfiant, et il avait toujours gardé une allure sceptique en présence des idées trop manifestement détachées de la science expérimentale; mais peut-être sa doctrine n'est-elle pas des plus claires sur ce point.

Cl. Bernard propose de se maintenir dans un juste milieu (2) : « Il y a un double écueil à éviter; car si l'excès des particularités est anti-scientifique, l'excès des généralités crée une science idéale qui n'a plus de lien avec la réalité... Il faut admirer sans doute ces vastes horizons entrevus par le génie des Gœthe, Oken, Carus, Geoffroy-Saint-Hilaire, Darwin; » mais il ajoute que toutes ces « généralisations morphologiques sont trop superficielles et dès lors insuffisantes pour le physiologiste »; il reconnaît cependant qu'elles peuvent avoir leur utilité pour le naturaliste et fournir « des clartés qui nous dirigent ».

Sa pensée se montre avec plus de précision quand il examine comment on arrive à instituer les recherches expérimentales (3); « à ce moment les hypothèses sont indispensables et leur utilité est précisément de nous entraîner hors du fait et de porter la science en avant... elle nous font découvrir souvent des faits nouveaux que nous n'aurions pas aperçus sans elles. » Fréquemment on déduit une conséquence d'une théorie; cette déduction est « néanmoins encore une hypothèse qu'il faut vérifier par l'expérience. Ici, en effet, les théories ne nous représentent qu'un assemblage de faits antérieurs *sur lesquels s'appuie l'hypothèse*, mais qui ne sauraient lui servir de démonstration expérimentale. »

On est amené à distinguer trois sortes d'hypothèses, quand on veut donner quelque précision à cette critique. A une extrémité et, en dehors de la science, se trouvent les hypothèses dont l'influence est nulle sur la destinée de l'expérimentation : ainsi il est fort indifférent

(1) *Leçons sur les phénomènes de la vie*, etc.; t. I, p. 332.
(2) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 158.
(3) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 285.

Digitized by Google

de savoir comment la vie a commencé à apparaître sur notre globe (1), si la terre a été incandescente et si elle renferme un noyau central en fusion, si les espèces animales dérivent chacune d'un couple ou si elles sont sorties de groupes nombreux (2), etc., etc. Toutes ces hypothèses cosmogoniques n'ont d'autre valeur que celle d'une œuvre artistique.

A l'autre extrémité se trouvent des *hypothèses inférieures*, qui se bornent à tenter l'explication d'un groupe de faits plus ou moins étendu; c'est surtout à celles-là que fait allusion Cl. Bernard dans le passage cité ci-dessus; d'ailleurs, par les exemples qu'il donne, on voit qu'il ne s'agit que de thèses vraisemblables sur la nutrition ou sur l'action de certaines parties du système nerveux.

Mais, entre ces deux régions se trouvent, en grand nombre, les *hypothèses supérieures*, qui participent aux caractères des deux domaines signalés. On ne peut pas dire qu'elles sont seulement des positions provisoires, comme les hypothèses inférieures, des théories admises un peu à la hâte, qui sont destinées à être remplacées par des formules fondées sur un déterminisme parfait (3). Elles sont d'un ordre moins approximativement scientifique; elles tiennent des constructions artistiques; elles dépendent de l'expérience en ce sens qu'elles ne doivent pas, — autant que possible, — donner des résultats contraires aux faits; mais elles n'en dépendent point comme les hypothèses inférieures, qui sont susceptibles d'être entièrement absorbées dans un mécanisme expérimental, de manière à passer à la dignité des thèsés scientifiques. Les idées que l'on se forme sur le transformisme appartien-

---

(1) Il faut bien distinguer ici qu'il y a deux systèmes sur la génération spontanée : depuis les expériences de Pasteur peu de gens croient qu'elle existe dans le monde actuel : mais beaucoup de naturalistes admettent qu'elle a pu exister à l'origine; sous cette forme la théorie constitue une hypothèse invérifiable d'aucune manière. Depuis quelques années on a proposé aussi de supposer l'existence d'organismes ayant pu vivre à des températures que les êtres vivants aujourd'hui ne peuvent supporter.

(2) Ce dernier point de vue a été préconisé par Agassiz (*De l'espèce et de la classification en Zoologie*, trad. franç., p. 265).

(3) « Les idées et les théories admises dans l'*état actuel* de la science biologique, ne représentent que des vérités restreintes et précaires... Il faut fonder la critique expérimentale en créant des méthodes rigoureuses... qui permettront d'établir des observations d'une manière indiscutable et feront disparaître les *erreurs de faits qui sont la source des erreurs de théories* » (*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 300).

Digitized by Google

nent (presque toutes) à cette catégorie : Cl. Bernard les regardait comme indifférentes, parce qu'il les trouvait extra-expérimentales; mais il est évident, aussi, qu'elles ont sur la pensée une influence très considérable.

Il est bien certain, par exemple, que les recherches contemporaines sur l'embryologie ont été fortement surexcitées par les théories des transformistes ou même, d'une manière plus générale, par les conceptions des écoles qui ont pris pour objet de la zoologie l'étude de la composition générale des êtres vivants (1).

Il est également certain que l'élève de Cuvier et celui de Geoffroy Saint-Hilaire ne devaient pas diriger leurs études d'après les mêmes principes et que ces directions tenaient aux vues théoriques des deux grands maîtres. Comment comprendre autrement la lutte acharnée qui s'engagea et qui ne saurait être expliquée par les seuls sentiments de vanité? Personne, aujourd'hui, ne conteste que les propositions fondamentales de Cuvier soient des hypothèses : l'auteur n'a jamais essayé d'en fournir une démonstration, qu'il savait impossible.

Si l'on considère des hypothèses plus élevées que celles-ci, celles de l'école de Oken, on ne peut nier, encore, qu'elles n'aient eu une influence très considérable sur la science, en appelant l'attention sur des relations qu'on n'aurait pas découvertes par les voies des inductions terre à terre. Et comme le fait bien observer M. E. Perrier (2), il semble que M. Hœckel, qui professe comme Oken à Iéna, fasse souvent entendre « une sorte d'écho lointain de sa voix ».

Il n'est pas du tout indifférent pour le naturaliste, appelé à débrouiller le chaos apparent des relations multiples, qui existent dans la nature vivante, de suivre une voie ou une autre. C'est ainsi que depuis longtemps déjà, presque tous les zoologistes prennent position sur le transformisme, le composant et le modifiant suivant les besoins de leurs recherches personnelles. Il est clair que l'on étudiera des relations bien distinctes suivant l'idée qu'on se fera des *parentés* des êtres : un élève d'Agassiz s'attachera à des questions autres que celles qui intéressent un élève de M. Hœckel. « Pour Erasme Darwin, dit

---

(1) M. E. Perrier a bien signalé cette dépendance (*La philosophie zoologique avant Darwin*, p. 259 et p. 268). Il fait notamment ressortir l'influence exercée sur les recherches de Serres par des idées offrant une très grande analogie (l'auteur trouve même *un peu trop de ressemblance*) avec celles des *philosophes de la nature*.

(2) *Op. cit.*, p. 170.

Digitized by Google

M. E. Perrier (1), comme pour Lamarck, les animaux acquièrent des organes en vue de la satisfaction de tel ou tel besoin; pour Charles Darwin, ces organes apparaissent accidentellement; la sélection naturelle conserve et perfectionne ceux qui sont utiles et laisse s'éteindre ceux qui ne le sont pas ». Voilà deux points de vue fort différents et qui conduisent à faire des recherches dans des directions divergentes. La préoccupation de Lamarck est toujours portée sur les besoins et les habitudes (2). On ne retrouve plus ces éléments psychologiques chez les *philosophes de la nature*, dont l'esprit est appelé vers les lois de complication, de représentation du tout dans ses parties, de répétition, d'association, etc. Il n'y a pas, à vraiment parler, de théorie du transformisme; mais il y a une série d'hypothèses transformistes, (3) mettant chacune en évidence un système particulier de relations.

Dans les sciences physiques nous trouvons des hypothèses du même genre et, au moins, aussi importantes. Au XVIIIe siècle on crut que tous les phénomènes devaient s'expliquer par des forces centrales, déterminables par des fonctions des distances existant entre les points d'application. Cette explication a eu une très billante carrière; elle a inspiré les créateurs des recherches mathématiques sur les corps élastiques; elle a conduit Coulomb a donner une théorie de l'électricité qui était encore reçue il y a quelques années; aujourd'hui, on a beaucoup moins de confiance dans cette hypothèse : les élèves de Faraday ont introduit d'autres manières de considérer les phénomènes, en vue de tenir compte de la découverte capitale de leur maître sur le pouvoir inducteur spécifique (4).

---

(1) *Op. cit.*, p. 51.

(2) M. E. Perrier a bien fait ressortir les analogies qui existent entre Erasme Darwin et Lamarck. Il relève aussi l'erreur de ceux qui croient, avec M. Hœckel, que Lamarck a tout expliqué par des forces naturelles (*Op. cit.*; p. 84).

(3) Je ne sais trop pourquoi, en France, on croit que Lamarck a inventé *le transformisme*; il serait plus exact de dire que l'école de Cuvier a été novatrice en faisant triompher momentanément la fixité des espèces; Hégel dit (§ 249 de la *Philosophie de la nature*) que de son temps l'opinion dominante dans la science est celle de l'évolution et il combat ces vues de l'école de Schelling.

Il ne faut pas oublier que la *Zoonomia* d'E. Darwin a paru de 1793 à 1796, les livres de Schelling de 1797 à 1799 et que la *Philosophie Zoologique* est de 1809. L'originalité de Lamarck consiste dans les conceptions très partculières qui s'est faite du transformisme.

(4) Les idées anglaises ont aujourd'hui triomphé, sauf pour l'enseignement élémentaire.

Digitized by Google

En optique, la science a déjà usé un nombre très respectable d'hypothèses. Les ondulations étaient fort peu soutenables jusqu'à l'époque où Fresnel proposa de supposer le mouvement transversal et non plus longitudinal (1); l'hypothèse newtonienne fut alors abandonnée par tout le monde. Mais aujourd'hui la théorie de Fresnel n'est plus à la hauteur et, comme le dit M. Ostwald (2), elle « a été enterrée sans bruit, pour faire place à la théorie électro-magnétique ». Hertz a fini par ne plus voir dans les équations de l'optique autre chose qu'une définition des relations mathématiques qui conditionnent tout changement relatif à la lumière. On a objecté que l'esprit a besoin de représentations physiques pour se diriger; je suis bien aussi de cet avis et pense que les hypothèses ont une très haute importance pratique, mais encore faut-il ne pas les confondre avec la science elle-même.

Depuis que la thermodynamique est bien constituée, on attache peu d'importance aux anciennes théories des gaz parfaits, qui ont exercé une influence historique considérable, et on néglige de plus en plus l'hypothèse cinétique, malgré les brillants résultats qu'elle avait donnés; — il ne semble pas que cette dernière représention ait dit son dernier mot; elle semble être encore en état d'ouvrir des horizons nouveaux; mais personne n'y voit plus qu'une manière commode d'aborder des problèmes.

La chimie pourait fournir des exemples au moins aussi intéressants. La doctrine de Berzélius a dirigé tous les savants jusqu'au moment où Dumas fit ses grandes découvertes. On a voulu, plusieurs fois, se passer de toute hypothèse et se borner à donner des formules brutes; mais l'expérience a toujours montré l'utilité des hypothèses sur la constitution des corps. Les théories n'ont pas manqué et se sont compliquées de plus en plus, jusqu'à la stéréochimie, qui date d'hier et qui n'aura, sans doute, pas une destinée plus longue que les autres.

Je pourrais multiplier les exemples : nous trouverions toujours une succession d'hypothèses qui finissent par être confondues avec la science, jusqu'au jour où un auteur propose un autre moyen plus commode de représenter les faits. Leur chute a lieu, presque toujours, peu de temps après le moment de leur triomphe incontesté : l'enseignement les adopte comme base lorsqu'elles ont acquis un certain droit de cité par une longue habitude (3); mais pendant cette période préparatoire, d'autres idées ont commencé à germer et ont fait leur chemin.

(1) Il paraît qu'Arago ne put jamais accepter cette théorie.

(2) *Revue générale des sciences*, 15 novembre 1895.

(3) L'enseignement est toujours en retard sur la science.

Digitized by Google

Deux opinions considérables se sont manifestées dans ces dernières années, avec beaucoup de force à propos des hypothèses. Les subjectivistes considèrent toutes les théories comme équivalentes et ne voient dans la science que des moyens ingénieux de résoudre les problèmes, comme je l'ai déjà dit. Pour eux, tout est donc hypothèse et ils n'attachent d'intérêt qu'à la partie purement abstraite et mathématique, parce que celle-ci est, tout à fait, détachée de la nature. D'autre part, on prétend, dans une autre école, rejeter les hypothèses d'une manière complète, comme des choses inutiles ou même dangereuses : mais comme on ne peut pas s'en passer, on est amené à donner le nom de science à ce qui devrait être traité d'hypothèse : il n'y a aucun avantage à établir une confusion de ce genre.

Quelques physiciens de premier ordre pensent que les hypothèses sont d'utiles auxiliaires pour l'esprit; mais ils veulent qu'elles (1) « ne contiennent rien de plus, ni rien de moins que les phénomènes à représenter ». Mais alors elles ne peuvent pas être constituées et, si elles peuvent l'être, elles ne fournissent aucun secours pour trouver du nouveau. Cl. Bernard disait, avec bien plus de raison (2) : « Quand on entre sur un terrain neuf, il ne faut pas craindre d'émettre des vues hasardées afin d'exciter la recherche dans toutes les directions. Il ne peut pas rester dans l'inaction par une fausse modestie fondée sur la crainte de se tromper.... Ce qui est important, c'est d'avoir ouvert une voie nouvelle, car, ce qui ne périra jamais, ce sont les faits bien observés que les théories éphémères ont fait surgir. »

Mais l'expérience nous montre aussi, tous les jours, combien il est difficile d'étudier la nature avec un esprit vraiment scientifique, de faire des expériences incontestables, quand on a des idées fixes. Cl. Bernard insiste beaucoup sur ce point et recommande vivement de conserver sa liberté; et c'est fort difficile, parce que le savant manque, presque toujours, d'esprit critique, comme le dit M. Brunetière. On pourrait citer ici des exemples sans nombre : des hommes qui ont fait preuve, dans des travaux nombreux et complexes, d'une grande perspicacité, se laissent prendre aux prétendues expériences des médiums : dans bien des cas, quand on va au fond des choses, on découvre que les faits les plus extravagants ont été admis parce qu'ils concordaient avec une hypothèse que le savant avait à cœur de voir se véri-

(1) Formule de M. Ostwald (*Revue générale des sciences*, 30 décembre 1895).

(2) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 289.

Digitized by Google

fier. Cette observation me semble très applicable à M. Wallace, qui avait été conduit, par ses spéculations sur la philosophie de la nature, à admettre l'existence d'esprits ; — et aux savants qui ont accepté les idées de Despine sur la perception (1). Ils voient des choses qui existaient déjà formées dans leur imagination.

L'expérience montre que l'éducation scientifique ne renferme aucun moyen pour nous permettre de bien comprendre le rôle des hypothèses; on pourrait faire observer, encore ici, que l'esprit critique ne manque pas aux savants qui ont fait leur éducation eux-mêmes; mais cette constatation ne fait que confirmer la règle, qui se rapporte à la généralité et non à des exceptions.

*
* *

La pratique industrielle doit être encore appelée une fois au secours de la science, pour donner des habitudes, des manières ordinaires de penser, capables de nous défendre contre l'influence pernicieuse des hypothèses.

Dans l'industrie, il existe une classe de gens dont le rôle est de faire des hypothèses et qui ne sont pas confondus avec les savants. A l'origine de la grande fabrique, Ure était frappé de cette division qui lui semblait anormale (2). « Quelque éclairés que soient les propriétaires des *factories* en Angleterre (et certes ils peuvent soutenir la comparaison, tant sous le rapport du *talent* que sous celui de l'opulence, avec l'aristocratie foncière (3) de tous les pays), ils pourront retirer un immense avantage de l'étude méthodique des éléments de leur prospérité. La plupart des machines qu'ils emploient aujourd'hui contiennent les applications les plus parfaites de la physique et de la chimie, applications qui, étant suffisamment approfondies, les mettraient à même de *comprendre la partie opérative de leur industrie aussi bien que la partie commerciale* et les mettraient ainsi sur leurs gardes contre les

(1) Cela me paraît tout à fait évident pour les expériences faites à Naples par la célèbre Eusapia. A consulter notamment l'article M. Lombroso (*Spiritisme et psychiâtrie*) dans les *Annales des sciences psychiques*, 1892, p. 140-p. 151.

(2) *Philosophie des manufactures*, trad. franç., tome I, p. 66.

(3) Le livre de Ure est une longue apologie des filateurs de coton anglais et une justification de leurs pratiques, attaquées alors à la fois par les démocrates et par l'aristocratie foncière. Ure se montre toujours hostile et agressif quand il parle des tories.

Digitized by Google

innovations hasardées que des spéculateurs audacieux s'efforcent continuellement de leur faire adopter. » Il fait observer aussi que les directeurs des usines ne sont pas, d'ordinaire, beaucoup plus forts que les capitalistes sur la mécanique et que plus d'une transformation coûteuse a seulement pour objet de substituer « quelque nouvelle machine très compliquée à un mécanisme plus simple, mais d'une *apparence moins agréable.* ». Les propriétaires ne peuvent exercer leur autorité, à cause de *leur ignorance.*

L'expérience n'a pas été très favorable, sur ce point, aux idées de Ure : les capitalistes ne sont peut-être pas tout à fait aussi ignares que de son temps; mais la division a continué à exister entre la science du technicien, la pratique de l'administrateur et les spéculations du commerçant. L'origine de l'évolution capitaliste manifeste la supériorité du marchand, qui devient le patron et supprime l'ancien maître des corporations (1); la situation n'a pas changé.

Il existe toujours dans le monde une classe de gens qui raisonnent sur les profits et pertes que peuvent donner les opérations à long terme : ils font des hypothèses sur le mouvement des affaires et subordonnent leur conduite à ces hypothèses. La première qualité du vrai spéculateur est une confiance absolue dans le plan qu'il a arrêté : rien ne doit le faire hésiter dans l'application; la moindre faiblesse amènerait sa chute immédiate. Cette complète subordination de l'esprit à une œuvre de pure imagination, nous l'avons déjà trouvée en parlant des utopies et en examinant le danger des hypothèses scientifiques : elle dépend d'un seul et même état affectif; — et, en effet, les spéculateurs ont, à un degré parfois grotesque, le sentiment de leur importance et le culte de leur génie.

La critique socialiste n'a pas cessé d'insister sur le caractère *marchand* de la nouvelle direction industrielle; il est vraiment puéril d'aller comparer le propriétaire de fabriques (2) à l'architecte et ses employés aux ouvriers dirigés par un chef qui possède *l'idée de* l'ouvrage à faire et qui en connaît les causes et les moyens. « Il exerce dans l'usine une véritable principauté »; il possède la « triple supériorité d'intelligence native, de science acquise, de prudence innée et voulue. »

---

(1) *Misère de la philosophie*, p. 132.

(2) « Serons-nous socialistes? » par le P. Schwalm, dans la *Revue thomiste*, mars 1895, p. 18. Cet article est intéressant; mais l'auteur n'a jamais lu une page du *Capital* ou de tout autre ouvrage de K. Marx; il ne connaît le maître que de seconde main et c'est insuffisant.

Digitized by Google

On peut établir un parallélisme assez exact entre l'état actuel des choses et l'organisation du travail à des époques despotiques : je comparerais volontiers une grande fabrique aux thermes de Caracalla. Personne ne s'avisera de nier le génie de l'artiste qui a élevé ce prodigieux monument, objet de l'admiration de tous les architectes; personne ne songe à le confondre avec les mouleurs de briques et les pilonneurs de béton, qui ont été ses instruments : pour lui on peut dire : *habet officium rationis*, et des autres *habent rationem instrumenti* (pour parler comme le P. Schwalm). Mais que dirons-nous de l'empereur imbécile, qui eut le caprice de faire construire une chose dont il ne pouvait comprendre la structure, le bel agencement, la science et la valeur artistique? Allons-nous considérer l'architecte comme l'exécuteur des volontés de ce souverain ridicule? Evidemment ce serait un paradoxe par trop grotesque; — et cependant, sans l'intervention de Caracalla le chef-d'œuvre n'aurait jamais existé.

L'industrie capitaliste opère, exactement, comme cet empereur : elle utilise des procédés et des forces dont elle ne comprend pas la nature; elle ne vit pas dans le domaine de la science; elle n'entre pas dans les rapports fondamentaux de la production; elle reste en dehors et, comme dit naïvement Ure (1), « le capital enrôle la science à son service ».

Ceci ne nous empêche pas de reconnaître que, dans l'état actuel des choses, le spéculateur capitaliste ne soit un individu d'une très grande importance. Les économistes ont chanté ses louanges sur tous les tons; et sans lui, l'industrie ne tarderait pas à se momifier. C'est parce qu'il n'intervient point dans les ateliers régis par l'État, qu'il ne peut produire là son action révolutionnaire, que l'étatisme est une forme sociale si pauvre et si peu progressive. Cela a été écrit cent fois et il est inutile de revenir sur ces banalités.

Non seulement, dans l'industrie, les fonctions du spéculateur et du technicien sont séparées, mais elles se trouvent, le plus souvent, en opposition. Le premier se considère, en effet, comme le véritable directeur, comme l'être supérieur sans lequel rien ne pourrait se faire; c'est en son honneur que la théorie des talents a été, surtout, construite, et il entend obtenir, pour son génie, un nombre très respectable de salaires (2). Le spéculateur a la prétention de retirer une rémuné-

(1) *Op. cit.*; tom II, p. 140.

(2) « La foi naïve au génie déployé *a priori* par le capitaliste dans la division du travail ne se rencontre plus que chez des professeurs allemands, tels que Roscher, par exemple, qui... lui accorde plusieurs salaires diffé-

Digitized by Google

ration immédiate de son talent, avant que le capital n'ait pu produire aucune plus-value; il entend, en effet, *tenir boutique d'idées;* il les estime à haut prix et il prélève, d'avance, leur valeur (1) sur l'argent qui lui passe entre les mains. Dans la pratique actuelle des affaires, les bénéfices sont escomptés longtemps à l'avance : l'inventeur d'hypothèses fait une première répartition entre lui et les auxiliaires dont il a besoin (2), laissant ensuite les techniciens et les administrateurs se débrouiller comme ils peuvent avec une industrie surchargée d'emprunts.

L'étatisme présente une autre forme de l'opposition; en effet, dans beaucoup de branches d'industrie, il y a lutte entre l'exploitation de l'État et celle des capitalistes : ceux-ci mènent, quand ils sont menacés, des campagnes très vives contre leurs adversaires et ne manquent pas de faire ressortir le rôle qu'ils jouent pour vaincre l'inertie des administrations hiérarchisées et scientifiques.

J'ai dit, plus haut, qu'à l'heure actuelle les savants se rattachent de plus en plus aux écoles réformatrices qui prennent pour principe le développement de la police administrative. Les capitalistes résistent avec la dernière énergie à toutes les intrusions de l'autorité dans leurs affaires; la lutte dépasse, — comme cela se produit toujours, — les limites étroites de la question en litige et elle arrive rapidement à s'engager entre deux doctrines : d'après l'une, le progrès dépend de l'intervention grandissante de groupes savants, procédant d'une manière scientifique et imposent leurs théorèmes; — d'après l'autre, un pareil régime empêcherait toute innovation sérieuse et on ne peut comprendre la marche en avant là où elle n'est pas motivée par l'émulation en vue du profit immédiat. Ce ne sont pas seulement des discussions qui s'engagent ainsi; ce sont des luttes très ardentes entre des intérêts; c'est assez dire que la division des fonctions dont je parle est tout ce qu'il y a de plus réel et de plus tangible.

Nous avons donc le droit de dire que la pratique de la vie industrielle nous rend facilement intelligible une distinction que la science ne peut établir, d'une manière satisfaisante, dans la pratique. Il ne

---

rents » (*Capital*, p. 158, col. 1, note 2). Le spéculateur trouve toujours des apologistes pour réclamer, en sa faveur, la rémunération de son talent.

(1) On pourrait dire que c'est la quatrième puissance de la valeur (Cf. *Misère de la philosophie*, p. 7).

(2) Hommes de Bourse, journalistes, experts, etc.

Digitized by Google

s'agit pas, seulement, de faire comprendre, d'une manière plus exacte, la nature des hypothèses ; pour cela, une étude critique de l'histoire industrielle pourrait, peut-être, suffire ; il faut que nous participions à la vie de l'usine dans toute sa réalité, de manière à pouvoir acquérir des manières de penser en opposition avec la confiance aveugle dans les hypothèses.

J'arrive donc à la même conclusion que précédemment : une éducation scientifique vraiment complète ne peut être donnée que dans l'atelier, où se fait un travail réel dans les rapports de la production réelle.

La nécessité est, ici, bien plus grande encore que dans le cas où il s'agit seulement de faire ressortir la nature des *faits* scientifiques, parce que des causes puissantes agissent sur nous pour nous faire subir le joug des hypothèses.

(*La fin à un prochain numéro.*) G. Sorel.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

G. DE GREEF. — *L'évolution des croyances et des doctrines politiques*. 1 vol. in-16, 330 pages. Paris, Alcan; Bruxelles, Mayolez, 1895.

I

Cet ouvrage se divise en deux parties bien distinctes. La première est formée par la réimpression de deux leçons d'ouverture d'un cours dont le reste du livre a dû constituer le développement. C'est l'exposé des principes de sociologie générale auxquels les travaux de l'auteur l'ont conduit, et l'indication de la place qu'occupe cette dernière étude dans une œuvre déjà très vaste. La seconde partie est consacrée aux faits sociologiques que l'auteur appelle croyances et doctrines politiques, et à leurs relations avec les autres faits sociologiques.

Ainsi cette première partie est « une préface plus étendue (1) ». On sait quelle méthode d'enseignement préconise M. de Greef. Il veut que « l'ordre dogmatique de la science soit un mélange de l'ordre historique et de l'ordre logique » (2). On comprend dès lors qu'il ait tenu à situer sa propre doctrine dans l'histoire générale du progrès logique et chronologique de la science sociale (3). Il fait une rapide esquisse, trop rapide, de la succession des croyances et surtout des doctrines. Au stade empirique et religieux de la croyance, a succédé la phase métaphysique de la politique, et enfin depuis Comte et les socialistes, la politique est entrée dans sa période positive. Désormais « la Politique est une science » (4). La loi des trois états domine cette évolution; mais

(1) *Evol. des Croy.*, etc., p. 17, note.
(2) *Lois sociologiques*, Paris, Alcan, 1893, p. 29.
(3) *Evolut.*, etc., p. 69.
(4) p. 122.

Digitized by Google

M. de Greef ne la reconnaît vraie que pour les phénomènes scientifiques, pour eux seuls (1). Aux « systèmes sociaux » aux synthèses, toujours métaphysiques, et pourtant toujours de moins en moins vagues qui se sont succédés depuis Aristote jusqu'à Stuart Mill, la sociologie, a substitué l'etude « des organes et des fonctions », « des institutions politiques ». Elle a ainsi constitué une politique, excluant « tout procédé subjectif ». Et celle-ci permettra l'avènement d'un régime démocratique et vraiment progressif (2).

Mais M. de Greef n'est pas un théoricien de la politique active; s'il est bien convaincu du rôle pratique de la sociologie, il lui faut une recherche proprement sociologique « de sociologie générale ». Le biais, par où les phénomènes politiques apparaissent plus spécifiquement sociaux, c'est sous l'aspect de croyances et de doctrines politiques. Et l'auteur s'efforce de bien marquer la distance de la croyance et de l'institution (3). L'une est la chose, l'autre l'idée de la chose. Toutes deux de même espèce, elles ont la correspondance de la représentation, du motif, à l'acte. « La croyance et la doctrine sont des phénomènes politiques » (4), mais elles ne le sont pas au même titre que les organe politiques eux-mêmes. La politique c'est le système de coordination des organes sociaux, des fonctions sociales. Mais ces fonctions sont celles « d'un superorganisme », ce sont des fonctions conscientes : « des systèmes d'idées et de représentation constituant une volonté collective » de même qu'un système « de représentation, de délibération et de choix », constitue une volonté individuelle. « L'organisation politique n'est pas la force collective », « c'est la volonté collective » (5), ce sont aussi les manifestations matérielles de cette volonté, « les formes politiques », et la politique a précisément pour objet l'étude de ces formes, de ces moules de l'action sociale. Ici, la pensée flotte un peu, et on a besoin de forcer sa précision pour pouvoir la suivre. Car quand on a défini la volonté collective, un système « de représentation et de délibération » après avoir ainsi négligé, comme « moins intéressant » (6) l'organe, le pouvoir exé-

(1) p. 90.

(2) *Lois sociologiques*, p. 131-150. — Cf. *Introduction à la Sociologie*, Paris, 1886, I, p. 30. — Cf. *La Constituante et le Régime Représentatif*, Bruxelles, 1892, p. 200.

(3) p. 124.

(4) p. 6. préface.

(5) p. 88, p. 8, p. 9. — Cf. *Introd. à la Sociologie*, II, 362-412 et I, p. 164.

(6) *Evolut. des doct.*, etc., préface, p. 11.

Digitized by Google

cutif, il devient difficile de tracer une ligne bien nette de démarcation entre la volonté collective d'une part et les croyances et doctrines politiques, d'autre part. Ces dernières sont, pour M. de Greef, « ces états collectifs de conscience dont la fixation et la coordination relativement stables déterminent dans une large mesure l'action volontaire des sociétés, c'est-à-dire leur conduite et leur gouvernement » (1). La distinction est toute de nuance. « Les doctrines et les croyances sont la pensée sociale mise en rapport avec les formes politiques (2). » Elles sont « l'atmosphère ambiante, plus ou moins idéale, où les institutions qui y sont baignées se forment et se déforment » (3). Les doctrines ne sont que « des croyances passées de l'état de réflexe, instinctif et vague à une condensation, à une précision et à une fixité raisonnées et conscientes » (4). Elles sont le fond sentimental et instinctif quand il s'agit de croyances, intellectuel quand il s'agit de doctrines, de la volonté collective. Les étudier ce sera étudier la source même de la politique, ce sera faire, selon les expressions de l'auteur « une étude de l'Ame de l'histoire politique de l'humanité » (5). Car « la sociologie n'est pas seulement une Volkerspsychologie, mais il y a une psychologie collective (6) ». « De plus, ce sera « une branche de la sociologie générale », « un véritable cours de sociologie générale, politique et historique », parce que la politique et surtout son fond psychologique est en rapport avec tous les phénomènes sociaux que M. de Greef a classés hiérarchiquement. Enfin ces recherches par le caractère abstrait de leur méthode concret, de leur but, formeront transition naturelle entre la sociologie abstraite et les projets de réalisation politique. Voilà pourquoi l'auteur situe son livre entre ses travaux de sociologie générale et les originales théories politiques qu'il a exposées dans son livre sur « la Constituante et le Régime Représentatif » (7).

Aussi le problème que pose la seconde partie de l'ouvrage est-il d'une extrême généralité, à la fois théorique et pratique. C'est le déterminisme sociologique et c'est l'avenir des démocraties actuelles

---

(1) I, p. 12, préface.
(2) p. 74. Cf. *Introd. à la Sociologie*, I, p. 110.
(3) p. 90.
(4) p. 74. Cf. p. 7 et 8, préface.
(5) Préface, p. 13.
(6) Préface, p. 11..
(7) Préface, p. 13.

Digitized by Google

qui sont en jeu. A vrai dire la relation de ces deux choses n'apparaît guère à qui n'est pas un peu familier avec la pensée de l'auteur. Mais la démocratie ne triomphera que par la suppression de tout absolu gouvernemental (1). Telle est la condition de l'établissement d'un système politique juste : représentation égale de tous les intérêts sociaux, délibération sereine des actes nécessaires pour les coordonner (2). Et cette suppression de l'absolu ne peut être l'œuvre que du positivisme, de la sociologie, formant ce mélange de socialisme, de libéralisme, de traditionalisme qui est l'idéal politique de l'auteur (3).

Rien n'est plus propice à pareille entreprise, selon M. de Greef, que l'étude qu'il a choisie. On vient de voir avec quelle nécessité les doctrines se sont succédées pour aboutir à la sociologie positive. Il en a été de même des croyances ; la pensée collective a subi, là encore, une évolution nécessaire. Partout les rapports de la politique avec la morale, la science, l'économie politique, se vérifiéront tels que les faisaient prévoir les principes de la sociologie abstraite : interdépendance des phénomènés sociaux, prédominance du facteur économique (4). « L'unité et l'homogénéité fondamentales de toutes les structures primitives (5) », conséquence du petit nombre de facteurs simples qui les conditionnent ; l'accroissement nécessaire de coordination politique à forme religieuse ou militaire (6) nécessitée par l'augmentation de la masse sociale et la sélection guerrière ; la naissance enfin, au sein d'un pouvoir purement exécutif, d'organes délibératifs : savoir, la création de conseils délégués par le souverain, origine des représentations d'intérêts (7) ; la persistance de certaines formes communautaires favorables à l'établissement d'une organisation sociale supérieure (8) ; telles sont les différentes thèses que l'auteur énumère plutôt qu'il ne développe, dans des pages trop courtes pour l'intérêt des questions.

Ce même intérêt fait regretter que M. de Greef nous ait apporté de ses thèses des preuves incomplètes. Le reste du livre est consacré à l'étude des croyances politiques de trois sociétés, il serait plus exact

(1) Préface, pp. 14, 15, p. 73 ; p. 111, p. 114.
(2) *La Constituante et le Régime*, etc., p. 107.
(3) *Ib.* Préface, *ib.*, p. 200. — *Evolut. des doct.*, etc., p. 115.
(4) p. 92 et suiv.
(5) p. 113, p. 117.
(6) p. 135.
(7) p. 296-8.
(8) p. 164-190.

Digitized by Google

de dire de trois civilisations distinctes : de l'ancien Pérou, de l'ancien Mexique, de l'Égypte. Les doctrines, M. de Greef en a retracé l'évolution depuis la Grèce jusqu'à nos jours. Les croyances, il les étudie parce qu'il lui est impossible de les étudier réellement dans les sociétés primitives. Elles y sont confuses, mêlées à toute une masse d'idées empiriques et religieuses. La « pensée directrice » de ces collectivités « n'est pas directement observable par suite de son état de confusion et n'est connue que par les manifestations actives (1) », c'est-à-dire par les institutions. La confusion est moindre avec les sociétés d'un ordre plus élevé. A vrai dire il s'agit toujours de croyances, aucun corps de doctrines rationnelles n'étant formé, mais les phénomènes sont suffisamment différenciés pour être observés à part. Voilà pourquoi M. de Greef nous fait un tableau très vif de l'histoire de chacune de ces sociétés : remarquant la forme totalement communiste de l'État Péruvien (2) ; le développement de la délégation des pouvoirs au Mexique ; la lutte, en Egypte, entre la croyance religieuse et la croyance politique parallèle la lutte des grands prêtres et des Pharaons ; signalant enfin, avec une particulière prédilection, les destinées contemporaines de l'Égypte, où des pouvoirs extranationaux, puis internationaux, toujours purement exécutifs, ont succédé depuis deux mille ans au pouvoir national, religieux et despotique des dynasties égyptiennes.

II

L'exposé de ces preuves soulève immédiatement les objections. L'ordre des critiques qu'il faut adresser au livre de M. de Greef, va donc être précisément l'inverse de celui de l'exposition.

Il faut d'abord reconnaître les qualités historiques du récit. Mais si nous rendons toute justice sur ce point à la valeur du travail, c'est pour faire remarquer, comme par antithèse, les défauts de la méthode. M. de Greef s'est peu reporté aux sources. Sauf Garcilasso de la Vega, il ne connaît, sur le Pérou, aucun des auteurs espagnols

(1) p. 129.

(2) M. de G. indique avec grande justesse les analogies entre la cité du Soleil de Campanella et de l'empire des Incas. S'il est certain que Campanella n'a pas connu le livre de Garcilasso, au moment où il écrivait, il a pu connaître trois autres auteurs, tout aussi illustres à cette époque : savoir, outre Cieza de Leon que cite M. de G. : Francisco de Xeres, Zarate, Jose Acosta.

Digitized by Google

du XVIe siècle : la citation d'Acosta est empruntée à Prescott, et il ne s'est servi : ni de Zarate, ni de Cieza de Leon. Aucun texte pictographique du Mexique n'a été lu par lui (1). Il n'a compulsé ni le *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum* de Brugsch, ni le *Corpus Papyrorum* de Revillout. Les bibliographies sont peu utiles, et chose plus grave, inexactes : les livres de Bancroft et de Charlevoix, cités à propos du Pérou, l'un inexactement, l'autre incomplètement, se rapportent tous deux à l'Amérique du Nord (2). Les erreurs sont nombreuses : ainsi au lieu de Reville on trouve Révil, à propos du Mexique; et à propos de l'Égypte, M. de Greef mentionne le livre de Renoug au lieu de M. le Page Renouf.

Je sais que je demande beaucoup à M. de Greef, mais le public a maintenant de ces exigences pour la documentation historique. Et c'est avec raison qu'il les a. Une lecture des textes ou des livres originaux eût préservé l'auteur de quelques erreurs de détail, de certaines hypothèses inutiles et hasardées, comme celle de l'origine asiatique du peuple mexicain. Elle l'eût surtout préservé d'une fausse impression. Car en histoire les impressions sont quelque chose. Elle lui eût imposé jusqu'à l'évidence le sentiment du rôle immense de la religion dans les croyances politiques ; et lui eût ainsi épargné la plus grave lacune que nous retrouvions dans son livre. M. de Greef indique bien à plusieurs reprises cette diminution de l'absolu gouvernemental, cette décadence de la divinité du roi, du droit divin, il la remarque surtout à propos de l'Egypte. Mais il néglige ce qui a été un fait : la forme religieuse de toutes les croyances politiques des sociétés dites primitives, et la persistance très grande de cette forme dans la vie politique des sociétés déjà très supérieures qu'il étudie (3). Il est vrai de dire qu'attribuer un tel rôle à la religion était particulièrement difficile pour M. de Greef qui ne voit pas dans les phénomènes religieux des phénomènes sociaux distincts, qui les répartit entre les autres phénomènes : scientifiques

---

(1) On trouvera une bibliographie très complète des travaux sur l'Ancien Mexique dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen d'Harassowitz*, Leipzig, décembre 1895 et janvier 1896 : Art. *Maya Litteratur*.

(2) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France* (Paris 1744); Bancroft, *The Native Races of the Pacific States of North America*.

(3) Cf. Frazer, *The golden Bough*, Londres 1890 (p. 109 à 121 et 149 à 213) où sont étudiées un grand nombre de pratiques concernant la divinité du roi.

Digitized by Google

d'une part, moraux de l'autre (1), qui croit à l'origine politique et artistique de la religion (2). Mais il y avait là une question de fait, peut-être une telle constation eût-elle obligé M. de Greef à modifier son système.

D'autre part, ces tableaux historiques, quelqu'attachants qu'ils soient, sont médiocrement utilisables pour le sociologue. Tout est décrit, mais sans un ordre fixe ni surtout rationnel. Les croyances politiques ne sont pas seules étudiées ni leurs seuls rapports avec les autres phénomènes sociaux. Elles n'apparaissent que de loin en loin; les institutions purement politiques, l'histoire tiennent la plus grande place dans le récit. Il n'y a pas une convergence de preuves, il y a des remarques intéressantes, mais sporadiques.

Aussi l'hiatus apparaît-il béant entre les conclusions générales de l'auteur et des preuves ainsi disposées La composition du livre en est la cause. Si l'ordre des faits est peu fixe, si la recherche dévie, c'est parce que M. de Greef n'a pas bien délimité ni les phénomènes politiques, ni les croyances politiques. C'est une définition insuffisante des phénomènes politiques que de les rapprocher des volitions individuelles, pour parler de volonté collective, trouver un stade réflexe (croyance) et un stade intellectuel (doctrine) à cette volonté. La croyance fait ainsi corps avec l'institution, et ne peut être étudiée qu'à travers elle; la doctrine, elle, définitivement séparée des institutions, ne se retrouve que dans les systèmes politiques. De telle sorte que la croyance ne se distingue pas des institutions, et que la doctrine s'en distingue trop, ce qui produit toute la confusion du livre. D'autre part, des analogies n'expliquent pas. « La représentation » ou, pour parler comme tout le monde, l'idée dans la conscience n'est pas « la représentation » parlementaire dans la société; le mouvement, l'exécution physiologique n'est pas comparable au pouvoir exécutif. La première définition que donnait M. de Greef des phénomènes politiques était meilleure quand il les appelait : « un système de coordination ». Seulement il a voulu la développer à l'aide de comparaisons; pour souder une histoire de doctrines à une sociologie positive. Une analyse directe lui eût peut-être donné plus de résultats.

Ce n'est pas que les conclusions générales ne subsistent. Elles ont une tout autre substructure qui est la méthode sociologique même.

---

(1) V. *Tableau des phénomènes sociaux*, Introduction à la Sociologie, t. I, p. 214.

(2) *Transformisme social*, p. 44.

Digitized by Google

On peut dire que celui-ci n'avait pas plus besoin de démontrer historiquement la légitimité de sa méthode, qu'il n'avait besoin de démontrer ainsi ses idées sur le progrès (1). Ces psychologies collectives sont nécessairement vagues, parce que ce sont des analyses d'idées et que les idées sont trop loin des faits ; et si on veut les considérer comme des faits, elles-mêmes, ces histoires d'idées sont nécessairement trop abrégées pour être exactes. Il fallait ne pas s'attarder, s'encombrer de psychologie : une étude historique et sociologique des institutions eût été bien préférable, et M. de Greef a vu ce qu'est une institution politique, et à quoi elle correspond. Il devait avancer. C'est surtout en fait de science que la démonstration du mouvement se fait en marchant. M. de Greef était sur une bonne voie. Il y avait un effort louable vers les faits, vers une sociologie positive et rationnelle. L'effort subsiste et n'a pas été inutile. Evidemment les difficultés d'une telle science sont infinies, mais toute science en est là. Plus que toute autre, la sociologie a besoin de travaux spéciaux et positifs. Dans le cas présent, il fallait renoncer à ces considérations trop générales, tellement loin des faits que la division du livre de M. de Greef, beaucoup plus tranchée que ne l'a fait paraître le compte-rendu, le rend un peu disparate.

Et alors, on aurait pu, probablement, ranger délibérément, comme M. de Greef, les formes sociales selon une évolution progressive, remarquer, toujours avec l'auteur, l'identité de cette évolution dans des sociétés historiquement sans lien, mais, alors, renoncer à ces spéculations sur la croyance, motif de la politique, se cantonner dans l'étude des formes politiques, de leur caractère. En s'attaquant ainsi aux faits, ont eût vu fonctionner, à l'état embryonnaire, des institutions politiques purement économiques et sociales : il n'y a que des chefs de chasse, de pêche et de guerre ; — puis une fois fixées, la forme religieuse revêt les institutions comme elle colore toute la vie sociale ; — puis cette forme régresse, l'État se constitue, devient de plus en plus juridique, et enfin, laissant à mesure l'individu lui échapper, l'État se réduit à son rôle d'organe politique, dans la division du travail. On serait arrivé à des conclusions analogues à celles de l'auteur, avec une méthode différente.

M. M.

---

(1) V. Revelin. Discussion doctrinale du livre de M. de Greef : *Le Transformisme social. Devenir social,* 1895, juillet.

Digitized by Google

F. VIRGILII. *Il problema agricolo e l'avvenire sociale.* 1 vol. in-12 de 293 pages, R. Sandron, éditeur, Palerme, 1895.

L'auteur est professeur de statistique à l'Université de Sienne; on lui a reproché de s'être occupé de questions étrangères à sa profession; on a relevé avec aigreur quelques légères incorrections dans l'exposé des théories agricoles. Mais il faut bien admettre que les statisticiens ont le droit de s'occuper d'agronomie et qu'ils ne sont pas tenus, pour faire cela, d'apprendre les détails de la chimie : on trouve des erreurs bien plus fortes que celles de M. Virgilii dans les livres écrits par les agriculteurs savants : je reprocherais plutôt à l'auteur d'avoir un respect superstitieux pour les académiciens et de ne pas oser critiquer les gens illustres : il accepte avec admiration tout ce qu'ils disent et ce n'est pas prudent en agriculture!

Je ne conseillerais donc pas à un praticien de considérer ce livre comme un bon guide agricole: — l'auteur n'attache aucune importance à la nature physique du sol arable et ne considère le fumier de ferme qu'au simple point de vue chimique (p. 57 et p. 64); — il admet comme évidente, sans aucune preuve, l'identité du mode d'action des engrais dans les terres fraîches du climat tempéré et les terres sèches du midi (p. 202); — ce qu'il dit sur la supériorité des superphosphates sur les phosphates est tout à fait douteux (p. 82); — il accepte les rêveries scientifiques de M. E. Gautier (p. 218); — il croit qu'il est possible d'irriguer presque toute l'Italie (p. 205); — il fonde de belles espérances sur l'emploi de l'effluve électrique en agriculture (p. 241). Tout cela est plus grave que de confondre deux espèces microscopiques (1).

---

(1) M. Virgilii paraît croire, à la page 126, que les bactéries qui assimilent l'azote sont également capables d'opérer la nitrification : je ne vois pas que ce soit là un bien grand crime pour un *laïc;* je lui reprocherais plutôt de dire que ces bactéries se trouvent en abondance dans le sol, tandis qu'à la page 204 il dit qu'il peut être utile de les semer.

Il croit que la nitrification a été découverte par M. Schlœsing après l'assimilation de l'azote : c'est le contraire; il a été induit en erreur par ce fait que M. Schlœsing fils a repris, contrôlé et complété les expériences de M. Hellriegel.

Sur la question des phosphates, consulter un article de M. E. Sorel (*Revue générale des sciences* du 15 octobre 1895). L'état physique joue un rôle considérable dans la question et « dans nombre de cas il est plus avantageux d'employer une dose massive de phosphate minéral lentement assimilable ». L'auteur de cet article a fabriqué des superphosphates en grande quantité et il a l'expérience pratique de ces questions.

Digitized by Google

Je crois qu'il était fort inutile de surcharger ce volume par des dissertations sur des questions d'ordre purement agricole.

La question agronomique est plus intéressante. Dans tous les pays d'Europe on se préoccupe du rendement du blé. En Italie, on récolte en moyenne 10 hectolitres par hectare, tandis qu'en France on atteint 15 hectolitres (p. 30 et p. 41); il semble qu'il serait très possible d'amener la moyenne italienne à ce dernier chiffre tout au moins : la production normale pourrait ainsi passer de 46 millions environ à 69 millions d'hectolitres, ce qui donnerait (pour une population de 31 millions d'habitants) 2 h. 22 par tête. — En France on estime la consommation à 2 hect. 50.

M. Virgilii calcule que 10 hectolitres de blé enlèvent au sol 25 kil. 78 d'azote (p. 78); il faudrait donc trouver des engrais supplémentaires renfermant 59,294,000 kilogr. d'azote, représentant en argent (à 1 fr. 30 le kilog.) une somme d'environ 77 millions de lires (1). Il faut aussi fournir au sol de la potasse et de l'acide phosphorique : savoir (par 10 hectolitres de blé) :

Potasse.....	13 k. 40 à 0 fr. 50	6,70	
Acide phosphorique	10 k. 73 à 0 fr. 70	7,51	
		14.21	
tandis que l'azote coûte.....	25 k. 78 à 1 fr. 30	33,51	soit 2,35

fois le prix des deux autres matières (2). Il y aurait donc un immense intérêt à pouvoir se dispenser d'acheter l'azote.

M. Solari, agronome italien, a proposé, à la suite de longues recherches, une méthode qui a donné d'excellents résultats. Avant que les travaux de M. Hellriegel eussent fait découvrir le mécanisme de l'assimilation de l'azote par les racines des légumineuses, il était parvenu (par des raisonnements tirés de sa pratique) à la même conclusion (p. 116) et il avait fondé sur cette théorie une méthode de culture. Au lieu de *restituer* au sol ce qu'il lui a pris, il lui donne tout ce qu'il lui faut (en potasse, phosphate et chaux) pour faire une récolte de trèfle et une récolte de blé (3); — c'est ce qu'il appelle la loi d'*anticipation* (p. 131). Le fumier

(1) Je ne comprends pas bien le calcul de M. Virgilii, d'après lequel il y aurait, à l'heure actuelle, un déficit de 347,000 tonnes d'azote chaque année (p. 79).

(2) Je me sers des prix donnés à la page 133; à la page 80 l'azote est coté 1 fr. 50 le kilo.

(3) Pour avoir normalement 100 quintaux de trèfle et 20 de froment, il donne 4 quintaux de superphosphate à 15-16 pour cent, — 4 de chlorure de potassium à 50 p. cent, — 4 de plâtre, ce qui lui coûte environ 150 livres pour deux ans (p. 133 note).

Digitized by Google

de ferme lui rend à peu près 80 pour 100 de l'azote fourni par le trèfle (et emprunté à l'air du sol). Ainsi se trouve résolu le problème de produire l'azote nécessaire sur le fonds même (p. 116).

Cet excellent praticien a, d'ailleurs, examiné de près les conditions culturales et il a posé, depuis longtemps, ce principe (fondamental dans l'agronomie moderne) : « laisser le sol le moins longtemps possible dépourvu de plantes » (p. 187).

Le livre de M. Virgilii renferme beaucoup de détails sur les diverses applications faites en grand par M. Solari et ses imitateurs.

Comme cela arrive toujours, on n'a pas manqué de dire que c'était du vieux neuf; on a cité les *Géorgiques*; mais il paraît qu'il y a bien des vieilleries ayant besoin d'être retrouvées. Je crois utile de faire connaître ici un assolement analogue, très remarquable, suivi dans le Roussillon. On sème du blé le 1er novembre que l'on récolte avant le 1er juillet; immédiatement après on sème du maïs; en le binant vers le 15 août on y sème du fourrage d'hiver; on le récolte le 15 novembre; le fourrage d'hiver est pacagé; puis on en coupe les trois quarts au 15 avril pour être remplacé par des haricots; le reste est coupé au 1er juin et remplacé par une autre qualité de haricots; ces légumes sont récoltés au 20 septembre et on recommence. Pour la commodité des cultivateurs les champs forment deux soles égales. C'est un système très perfectionné, exigeant un arrosage très assuré. Cette pratique se poursuit depuis de longues années et elle justifie bien les vues de M. Solari; mais elle montre aussi l'extrême importance de l'état physique du sol.

M. Virgilii présente un certain nombre d'observations générales qui intéressent surtout l'Italie; mais elles offrent aussi une réelle utilité pour nous.

a) En agriculture, la production des objets chers doit être subordonnée à l'extrême perfectionnement de la production des objets d'alimentation nécessaires (p. 12); — il faut observer, toutefois, qu'un pays agricole doit avoir des articles d'exportation pour acheter ses engrais chimiques, lorsqu'il n'a guère de phosphates nationaux (comme en Italie, p. 13).

b) La production du froment est anormale en Italie, parce qu'elle croît plus lentement que la population (p. 16). Ce phénomène empêche la régression des grains inférieurs, qui continuent à fournir les principales ressources pour l'alimentation du paysan.

c) A l'heure actuelle, avec une population de 106 habitants par kilomètre carré, le problème malthusien se pose, d'une manière urgente, en Italie; il s'agit de savoir si, comme l'affirment beaucoup de savants, la terre ne manque pas (p. 43-p. 47).

d) C'est une illusion que d'espérer grand'chose de la mise en culture des terres abandonnées, et on a tort d'attendre tant de merveilles de l'exploitation de la campagne romaine (p. 208 et p. 222).

Digitized by Google

e) On obtient un résultat plus immédiat et plus sûr en portant ses efforts sur les terres déjà assez bonnes au lieu de défricher (p. 207 et p. 221).

f) Pour réussir dans la suppression des latifundia et la colonisation intérieure, il ne suffit pas de donner aux paysans des terres, de les protéger par des lois, d'assurer l'hygiène de l'habitat et de la boisson, il faut encore leur donner une formule agricole permettant d'augmenter la fertilité du sol (p. 273). Cette observation peut être considérée comme une loi à peu près absolue de l'agronomie; il ne faut pas oublier que le morcellement des biens nationaux en France a coïncidé avec une grande transformation des procédés de culture.

g) Les propriétaires devraient revenir aux champs et diriger l'exploitation d'une manière scientifique (p. 110). Dans cette prévision, l'auteur voudrait voir installer des instituts agronomiques supérieurs (p. 149). Ceci semble appartenir de plus en plus au domaine de l'utopie, car M. Virgilii constate qu'il existe, à l'heure actuelle, une tendance à faire dériver toutes les ressources du côté somptuaire et citadin (p. 20).

h) Il serait fort utile d'annexer des champs d'expériences aux écoles primaires; et M. Luzzati a soutenu que le salut de l'agriculture sortira de la démocratie rurale, guidée par les maîtres élémentaires (p. 167).

A la fin du volume, l'auteur a cherché à formuler, d'une manière peut-être un peu trop mathématique (par théorèmes et corollaires), les conséquences qui doivent dériver de l'extension du système Solari. Mais ces propositions ne sont pas toutes cohérentes; en effet, tantôt M. Virgilii suppose que les opérations se font avec le système actuel de rapports entre les prix, — ce qui suppose que le système n'a pas transformé toute l'Italie; tantôt il raisonne sur une transformation totale, entraînant un bouleversement des prix actuels (p. 225-p. 252). Il est clair que si le rendement moyen passait de 10 à 20 hectolitres (comme l'espère l'auteur), les prix du blé ne pourraient se maintenir au taux actuel. Mais l'intérêt des propositions de M. Virgilii est encore grand parce que l'agriculture met toujours bien des années à changer ses méthodes. L'une des conséquences importantes du système Solari consiste dans l'augmentation notable de la main-d'œuvre (p. 240). En Italie, la dépression des prix a eu pour effet de déprimer la main-d'œuvre, puis a agi sur l'intérêt des capitaux : la nouvelle agriculture ferait disparaître ces inconvénients (p. 245); le profit de l'entrepreneur de culture s'accroît aussi (p. 248); les capitaux qui ont abandonné la terre pour l'industrie reviendraient à la terre, au grand profit de tout le monde (p. 253); les ouvriers n'émigreraient plus autant vers les villes (p. 255).

Qui peut prévoir les conséquences énormes qui résulteraient d'un doublement de la production moyenne dans un grand pays agricole? Il est certain que tous les rapports sociaux actuels seraient bien améliorés et

Digitized by Google

les prévisions de M. Virgilii (qui paraissent d'abord un peu optimistes) sont peut-être encore bien en dessous de la vérité.

En résumé, ce livre fourmille d'observations intéressantes; les erreurs qu'il renferme sont faciles à rectifier et M. Virgilii a rendu un réel service à l'agriculture en faisant ressortir l'importance des travaux de M. Solari.

F.

MAX NORDAU. *Paradoxes psychologiques* (tradult de l'allemand par A. Dietrich). 1 vol. in-12 de VII-178 pages. F. Alcan, éditeur, 1896.

Ce volume se compose de sept essais, où l'auteur donne libre carrière à sa verve et à son goût pour l'originalité; mais, souvent aussi, l'originalité existe plutôt dans la manière pittoresque d'exposer que dans les idées mêmes; M. Nordau, malgré l'extrême variété de ses occupations, est resté médecin et aliéniste; comme beaucoup de ses confrères, il découvre, par la physiologie, des lieux-communs qui ne méritent pas toujours l'honneur d'être reproduits comme d'extraordinaires et lumineuses innovations.

Est-il bien nouveau de venir parler de l'incertitude des connaissances acquises par l'expérience? « D'où savons-nous qu'il y a une vérité objective, absolue? » (p. 177.) Le choix des arguments employés pour rajeunir ce paradoxe n'est pas heureux : « Les gens demi-cultivés seuls, qui reçoivent crédulement et sans défiance leurs connaissances de la main de compilateurs et de vulgarisateurs inexacts, croient posséder des vérités certaines et inattaquables; mais les vrais savants, qui puisent les *faits* à la source de l'observation même, savent qu'il n'y en a peut-être pas un de si certain, qu'on ne puisse avoir sur lui deux avis différents » (p. 162); et, comme preuve, M. Nordau nous apprend que les astronomes n'ont pu mesurer exactement la durée exacte de la rotation diurne! Ne parlez pas à M. Nordau de lois naturelles; « c'est un agréable jeu de mots que nous avons imaginé pour nous tromper sur l'ennuyeux et insupportable vide de notre ignorance » (p. 139). — « L'astronome qui, en vertu de la loi de gravitation de Newton, calcule une orbite planétaire, et le nègre du Congo, qui est persuadé que les Européens habitent le fond de la mer et en émergent pour venir chez lui, ... pratiquent absolument la même activité intellectuelle..... Nous disons, il est vrai : l'astronome a raison, le nègre du Congo a tort. Mais quel est notre criterium? » (p. 152.)

Dans toutes nos investigations scientifiques, nous « sacrifions tranquillement le phénomène à la loi, nous faussons celui-là pour sauver celle-ci..... et nous contraignons notre aperception à s'adapter à notre invention » (p. 119). Ce sont là des thèses qui sont bien usées. Mais que

Digitized by Google

dire de celle-ci : « Comme moyen d'approcher de la vérité, on considère l'analyse du phénomène..... L'analyse ne conduit peut-être pas à l'essence du phénomène, mais elle le détruit sûrement » (p. 174)? Il donne l'exemple suivant : je vois un soldat, je veux l'analyser et j'arrive à ne plus trouver « qu'un peu d'oxygène, de carbone, etc., qui pourrait aussi bien provenir d'une nébuleuse cosmique que d'un cigare de la Havane ». Il est trop manifestement clair, ici, que le mot analyse est employé d'une manière anti-scientifique : car analyser c'est chercher comment certains rapports, appartenant à une classe donnée, se manifestent dans un cas déterminé; si on voulait connaître la composition chimique du corps simple de l'individu, l'analyse ci-dessus serait bonne, mais elle n'est bonne que pour cela; il y a quantité d'autres analyses que celle-là.

M. Nordau sous-entend continuellement une théorie métaphysique assez singulière; il croit que la connaissance porte uniquement sur des impressions sensorielles, sur des sortes d'espèces sensibles produites, on ne sait comment, dans les *organes isolés* et n'ayant entre elles aucune relation : l'âme verrait ces suites d'êtres, sans pouvoir saisir entre eux une unité, et elle ferait l'unité subjectivement pour sa convenance. C'est ainsi qu'il peut écrire : « Nos sens nous enseignent que les phénomènes sont indépendants et limités chacun pour lui-même et n'ont entre eux aucun rapport perceptible » (p. 141). Mais notre corps est bien quelque chose et une chose qui, d'une part, produit la synthèse des sensations, et, d'autre part, appartenant au monde réel, lie les impressions reçues dans les organes aux relations générales de la nature matérielle. La matière est ici, comme partout, la dernière base de toute la réalité. De quel droit, enfin, sortant du domaine sensible et s'élevant au domaine intelligible, M. Nordau peut-il énoncer une formule métaphysique s'il n'existe pas, dans le monde, des rapports objectifs, des formes jointes à la matière, capables de donner une réalité au raisonnement?

Il ne me semble pas que le savant aliéniste soit particulièrement heureux quand il raisonne sur la psycho-physiologie. Il ramène l'attention à un phénomène vaso-moteur (p. 120), ce qui est fort probable à mon avis, mais ce qui est fort contesté par M. Wundt; quelques explications n'auraient donc pas été inutiles ici; — quand il a longuement discuté sur les fibres, les cellules et la circulation du sang, il dit que l'attention se porte uniquement sur les phénomènes « qui se manifestent le plus fortement, qui excitent le plus nos sens » (p. 123). Cette formule serait fausse si on la prenait à la lettre, car l'expérience montre que la *force* n'est pas l'élément le plus important souvent (sinon toujours); c'est l'état affectif qui est surtout à considérer, comme dans l'association des idées.

A plus d'une reprise on saisit chez M. Nordau l'influence prépondérante de conceptions empruntées à la métaphysique de la Volonté; c'est surtout remarquable dans l'*histoire naturelle de l'amour*. « Tout indi-

Digitized by Google

vidu humain a le sentiment instinctif et inconscient des qualités que doit posséder l'individu du sexe opposé, pour que, par sa réunion avec lui, ses propres qualités se conservent et s'exaltent dans ses descendants (1) » (p. 25). — « Le désir amoureux est l'aspiration vers une incarnation de l'idéal intérieur; l'amour, la persuasion qu'en a trouvé cette incarnation; l'être aimé, la projection au dehors de l'idéal » (p. 26). — A l'état normal « l'imagination reçoit cette représentation des profondeurs mystérieuses des cellules et des tissus » (p. 37).

Dans la pratique, on trouve tant d'exemples montrant que cet idéal vient du dehors, que M. Nordau a dû se préoccuper de l'objection. Cela tient à ce que, parfois, « l'organisme n'écoute plus ses voix obscures, mais celles des poètes »; dans les grandes villes, où tout le monde est plus ou moins dégénéré, les gens « n'aiment pas avec le contre sexuel, mais avec la mémoire » (p. 38). C'est là une théorie qui ne peut paraître claire qu'aux aliénistes, habitués à mépriser l'observation.

Comment expliquer l'attraction souvent irrésistible des dégénérés l'un pour l'autre (2)? Bien souvent même des personnes, que tout le monde juge saines, ressentent une puissante attraction pour des êtres ayant quelques caractères dégénératifs, et semblent être poussées à l'amour par ces caractères mauvais. M. Nordau le reconnaît lui même, puisqu'il reproche à la femme son érotisme anti-médical : « La dégénérescence maladive, qui fait d'un homme le jouet de la femme et la victime de ses propres excitations, lui paraît le signe de la véritable virilité, et son imagination donne au héros d'amour, comme attributs extérieurs, des joues pâles, un regard langoureux et un front rêveur, traits qui ne sont pas précisément les attributs de la santé et de la robustesse viriles » (p. 35). Et cependant, à quelques pages plus haut, il nous a dit que « la femme a un idéal [parfaitement] élaboré de l'homme qui lui est organi-

---

(1) Dans la *Psychologie de l'amour*, M. G. Danville expose une théorie analogue à celle de M. Nordau ; celui-ci avait la priorité, puisque les *Paradoxes* ont paru en allemand en 1886; la thèse de M. Danville est plus satisfaisante, parce qu'elle tient compte, dans la formation de cet idéal, des éléments représentatifs restés à l'état subconscient et nés de la sensation : l'instinct sexuel intervient seulement pour fixer et consolider les associations. (*Op. cit.*, p. 104.)

(2) Il y a, notamment, une forme très intéressante de cette attraction; on a demandé : « Pourquoi certains signes de dégénérescence produisent-ils l'excitation érotique *suffisante* chez des gens exclus de l'amour normal? » (*Ere nouvelle*, juillet 1894, p. 309.) Les démonologistes avaient déjà constaté le fait à propos de la fascination. N'est-ce pas au même ordre d'idées qu'il faut rapporter, en partie, le préjugé répandu parmi les *uranistes*, d'après lequel ces homosexuels se reconnaissent entre eux (Cf. Moll, *les perversions de l'instinct sexuel*, trad. franç., p. 108)?

Digitized by Google

quement nécessaire, de l'homme qui la complète » (p. 29). Il est vrai que les mauvaises lectures et la dégénérescence des grandes villes offrent des ressources admirables pour tout expliquer.

Voici une autre conception, peut-être encore plus curieuse, sur la Volonté : « La femme a le sentiment instinctif qu'elle n'a pas le droit de se tromper,... que cette erreur entraînerait le gaspillage d'une quantité énorme de travail organique. Elle reconnaît sûrement aussi qu'elle ne s'est pas trompée, si elle a trouvé l'homme nécessaire et elle est alors plus facilement prête à sacrifier sa vie que l'homme en question » (p. 29 et p. 30). Quant à l'homme, comme il se trompe plus facilement, il est plus inconstant !

Dans une étude sur l'*esthétique évolutionniste*, M. Nordau a recours à la même hypothèse métaphysique sur la Volonté. « Les sensations du plaisir sont celles qu'éveillent les impressions ou les représentations d'impressions qui sont favorables à la conservation de l'individu ou de l'espèce » (p. 51). Il en donne des preuves singulières : si nous fuyons les mauvaises odeurs, c'est que nous parvenons ainsi à fuir les charognes en putréfaction où pullulent les microbes (p. 54); — le vin a eu jadis une action bienfaisante chez les primitifs et l'alcool a profité de cet instinct pour s'introduire (p. 57).

M. Nordau est bien inspiré quand il rattache l'idée du beau à un sentiment sexuel. « On ressent comme beauté chaque impression qui, d'une façon quelconque, soit directement, soit par association d'idées, excite le centre sexuel le plus élevé du cerveau » (p. 64). Mais il ne tire pas un parti suffisant de cette thèse, parce qu'il est trop simpliste et qu'il ne cherche pas à bien définir ce genre spécial d'excitation, qui est fort distinct de l'excitation érotique. Et puis il retombe vite dans la métaphysique de la Volonté, et il dit : « La femme est la représentante des qualités héréditaires dans l'espèce; c'est elle qui est chargée spécialelement de sa conservation. Elle ressent plus fortement que l'homme les impressions qui agissent sur les représentations de la sexualité et de la maternité. Elle a, au plus haut degré, le sentiment du beau et notamment du joli, qui, bien plus encore que le beau, s'adresse à un sentiment spécifiquement féminin, celui de l'amour pour les enfants (1) » (p. 68). Par contre, il se trouve que le beau a été presque toujours conçu sous une forme appropriée aux instincts sexuels de l'homme, parce que celui-ci « en sa qualité d'organisme plus vigoureux, peut transmettre, par suggestion, ses propres conceptions à la femme » (p. 65).

C'est encore dans le même ordre d'idées qu'il faut apprécier la théorie

(1) Cette conception de l'association d'idées qui relie le joli à l'enfance se manifeste par des expressions curieuses, comme les soins maternels pour des objets jolis (p. 66); mais il ne faut pas aller trop loin dans cette voie.

Digitized by Google

de la douleur. « Elle est une des *institutions* les plus bienfaisantes et des plus utiles de la nature » (p. 91); elle ne saurait être remplacée par une acuité plus grande de nos sensations devenues capables de nous conduire seules (p. 93).

Enfin, je rapporte ici une curieuse conception métaphysique de l'optimisme. « Ce que nous nommons optimisme est simplement la forme sous laquelle notre propre force vitale, le processus vital de notre organisme arrive à notre conscience. Nous sentons l'activité vitale dans chaque cellule...; nous croyons à un avenir parce que nous le sentons dans les profondeurs de notre être; nous espérons, parce que nous avons la conscience que nous durerons encore » (p. 111). Ce passage montre combien les thèses monistes sont devenues populaires en Allemagne.

Dans ce volume abondent des remarques ingénieuses, mais aussi souvent bien contestables. Je ne m'arrête pas à la guerre que fait M. Nordau aux romanciers, qui vivent dans un milieu de dégénérés (p. 17) et qui ne fabriquent que des romans pathologiques.

M. Nordau a grand raison quand il se moque de la vieille esthétique unitaire qui veut ramener à un seul genre des groupes très variés (p. 50); — il fait de très fines remarques sur ce qui est sublime, charmant et adapté au but (p. 58-p. 63); mais le sujet n'est qu'effleuré; — il me semble dans l'erreur quand il écrit : « primitivement, le sentiment du beau n'est provoqué que par les phénomènes naturels » (p. 68); il semble plutôt que nous avons grand besoin d'un entraînement pour comprendre la nature; il faut que nous l'animions de notre propre esprit (1).

Je ne crois pas l'auteur plus heureux quand il dit, dans son essai sur la *symétrie* : « Toute œuvre humaine symétrique est la réalisation d'une image schématique de la mémoire, de phénomènes de la nature insuffisamment observés. Cette œuvre appartient aux débuts de l'activité artistique humaine... La symétrie dans l'art, après avoir été un phénomène primitif, réapparaît chez les nations régressives et dans les périodes de décadence » (p. 130). Où a-t-il vu que le temple grec pourrait « se retourner comme du bon drap, sans que son aspect changeât ? » (p. 116). M. Nordau est ici bien incompétent.

Voici maintenant quelques observations vraiment fort ingénieuses :

« Une possibilité si faible qu'aucun homme en possession de ses sens ne hasarderait un pas sur elle, suffit encore [à l'homme] pour servir de base aux plus somptueux châteaux en Espagne et le plonge dans un état d'attente qui avoisine la fidélité » (p. 103).

« Une probabilité [très faible], évidemment insuffisante pour nous ins-

(1) Cf. la curieuse remarque faite à ce sujet par M. B. Croce (*Il concetto della storia*, p. 27) en réponse à l'école hégélienne.

Digitized by Google

pirer de la crainte, est suffisante pour éveiller en nous des espérances » (p. 105).

On est plus optimiste quand on a à faire un choix personnel que lorsqu'on donne un avis ; dans ce cas « l'élement purement subjectif de l'optimisme ne fausse pas notre calcul » (p. 107). — Et le fameux intérêt personnel des économistes ?

« L'homme a le don merveilleux d'accepter les conditions naturelles qu'il ne peut pas absolument changer..., en leur souriant, de les trouver nécessaires et agréables et de s'y complaire tellement qu'il n'a pas même le désir de les échanger contre d'autres, même en s'en forgeant de bien meilleures » (p. 97). — Recommandé aux hédonistes.

« Le mécontentement est la cause de tout progrès... Le fait qu'on formule plus ou moins clairement une critique, implique la pensée que les conditions ressenties comme insupportables sont susceptibles d'un changement en bien... Lorsqu'on pense nettement ou que l'on pressent obscurément que les choses pourraient devenir meilleures, on a déjà réalisé potentiellement l'amélioration » (p. 94).

« Nous sommes heureux de nous faire des illusions... Au vieillard nous attribuons le passé, à l'enfance l'avenir d'un être idéal (p. 108)... Nous ne convenons des faits désagréables que quand ils nous crèvent les yeux, et encore pas toujours » (p. 109).

« En règle générale, nous voyons seulement ce que nous avons vu et ce que nous nous attendons à voir » (p. 147).

« Le plupart des hommes sont des observateurs inexacts, parce qu'ils ne sont pas capables d'un degré d'attention suffisant... Dès qu'une hypothèse paraît, ils construisent une image des phénomènes..., ils ne voient plus partout que des faits qui semblent conformes à leur hypothèse » (p. 149).

On apprend beaucoup en lisant les livres de M. Nordau; la critique de ses opinions n'est jamais inutile et purement négative. Il est d'autant plus regrettable de voir un esprit si distingué employer tant d'ingéniosité à développer des lieux communs de *philistin* sur la connaissance, manifester pour la bonne digestion un enthousiasme prudhommesque et en venir même à parler parfois des femmes avec un accent de mufle (1) ! Mais malgré tous les défauts qu'on pourra signaler dans ce petit volume,

---

(1) Je ne fais pas seulement allusion à l'invective un peu louche sur la *parisienne* (p. 4); il n'y a là qu'un manque de délicatesse de pinceau; mais je serais curieux de trouver une interprétation supportable à une autre invective lancée contre la femme en général : « La vigueur robuste, qui, dans la fière appréciation de sa valeur propre, estime aussi haut l'hommage rendu que l'hommage reçu, elle la regarde comme une brutalité repoussante » (p. 35).

Digitized by Google

on s'y attache avec passion, parce que les pires paradoxes ne peuvent détruire ce qu'a de vivant et de solide l'œuvre d'un esprit de tout premier ordre.

B.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Émile de Laveleye. — Le gouvernement dans la démocratie (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), 2 vol. in-8, 3e édit., Paris, Alcan, 1896.

René Worms. — Organisme et société (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8, Paris, Giard et Brière, 1896.

Maurice Hauriou. — La science sociale traditionnelle, in-8, Paris, Larose, 1896.

Léon Say. — Contre le socialisme, in-18, Paris, Calman Lévy, 1896.

Vilfredo Pareto. — Cours d'économie politique (professé à l'Université de Lausanne) t. I, Lausanne, Rouge; Paris, Pichon, 1896.

Saint-Just. — Œuvres politiques de Saint-Just. Discours et rapports recueillis et mis en ordre par Hippolyte Buffenoir. 2 vol., Paris, A. Guyot, 1895.

Paul de Lilienfeld. — La Pathologie sociale (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8, Paris, Giard et Brière, 1896.

Léon Valras. — Éléments d'économie politique pure, 3e édit., in-8, Lausanne, Rouge; Paris, Pichon, 1896.

Georges Weil. — L'école saint-simonienne. Son histoire, son influence jusqu'à nos jours. (*Bibliothèque d'histoire contemporaine*), in-12, Paris, Alcan, 1896.

Gabriel Deville. — Principes socialistes (*Bibliothèque socialiste internationale*), in-18, Paris, Giard et Brière, 1896.

A. Guilleminot. — Femme. Enfant. Humanité, in-12, Paris, Giard et Brière, 1896.

Paul Berton. — Liguons-nous contre le socialisme, in-12, Paris, Giard et Brière, 1896.

Angiolini Cabrini. — Le camere del lavoro in Italia, broch. de 31 pages, Gênes, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

Digitized by Google

2e Année. N° 5. Mai 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Le mythe de l'Immaculée Conception.

Etude de mythologie comparée.

Dans une étude sur le mythe d'Adam et d'Ève parue dans la *Revue Socialiste* et dans un autre article publié par une revue de Londres (*Times*, septembre 1890), j'ai essayé de me servir des faits connus sur les sociétés primitives, nouvellement étudiées, pour expliquer la légende biblique d'Adam et d'Ève et l'homérique et inexpliquable épithète de *tritogeneia*, *ter renata*, trois fois née, que l'Illiade et les hymnes orphiques donnent à Athena.

Je vais, dans cette étude, appliquer la même méthode à la légende chrétienne de la Vierge Marie, mère du Christ.

I

Tout d'abord il faut se demander si le christianisme est la seule religion qui possède le mythe de l'immaculée conception.

On retrouve ce mythe dans les religions des principaux peuples du bassin méditerranéen, et on pourrait peut-être ajouter de tous les peuples.

Trois déesses grecques, Junon, Minerve et Diane, portaient l'épithète de *partheneia*, virginale (1). Cependant Junon eut plusieurs

(1) Je me sers des noms latins pour les divinités de l'Olympe grec, parce qu'ils sont plus connus, bien qu'il soit aussi erroné de les désigner ainsi que de donner le même nom de *Dieu* au Jehovah Juif, au Père éternel chrétien et à l'entité métaphysique panthéiste.

Digitized by Google

enfants et Minerve, la vierge par excellence, fut plusieurs fois mère. D'après Cicéron et Aristote, elle avait mis au monde Apollon *patrôos* (protecteur des pères); Vulcain, en cette circonstance, avait été son mari, ou plutôt son violateur, ce qui ne l'empêchait pas de partager avec elle son temple sur l'acropole d'Athènes; les fêtes des *lampadephories* étaient célébrées en l'honneur de Minerve et de Vulcain. — Neptune, en sa qualité de dieu marin, se permit un grand nombre de viols, la déesse athénienne fut une de ses victimes; mais la Terre fut assez complaisante pour porter dans son sein le fils de Minerve et de Neptune, Erichthonius. Malgré ces enfants, la déesse continuait à recevoir l'épithète de vierge; et son temple sur l'acropole, l'*Erechtheum*, était consacré à Minerve *métro-parthenos*, la vierge-mère. Elle était même une déesse tutélaire des femmes violées, fort nombreuses dans les tribus primitives de la Grèce, comme dans les tribus australiennes. Aethra, violée par Neptune dans l'île de Sphérie, éleva un temple à Minerve *apaturia* (décevante); quand Hercule eut triomphé de la reine des Amazones, il lui consacra la ceinture qu'il lui avait enlevée; le jour de leur mariage, les fiancées de Trézenne faisaient hommage à Minerve de leurs ceintures.

Dans la tête des Grecs, l'idée de virginité et de maternité ne s'excluaient pas. Nous verrons tout à l'heure que vierge-mère signifiait mère sans le concours de l'homme, comme c'est le cas pour la vierge-mère Marie : mais dans les temps primitifs cela voulait dire mère sans être mariée. C'est ce qui explique ce passage des *Euménides* d'Eschyle, dans lequel Minerve dit que « quoique l'homme a tout son cœur, elle n'a jamais consenti à accepter le joug du mariage ». En Grèce, on appelait fils de vierge (*parthenias*), le fils d'une fille non mariée. La femme était censée vierge tant qu'elle n'était pas mariée.

La Grande Mère des dieux, dont le culte, répandu dans l'Asie antérieure, pénétra en Italie dans le cours du IIe siècle avant Jésus-Christ, était également une vierge-mère, comme Minerve. « La mère des dieux, dit l'empereur Julien, est la déesse qui enfante et qui a commerce avec le grand Jupiter, qui engendre et organise les êtres avec le père de tous; cette *vierge* sans mère s'assied à côté de Jupiter, parce qu'elle est réellement la mère de tous les dieux. » Ainsi qu'on le verra plus loin, le grand Jupiter tenait une position très humble vis-à-vis d'elle; il n'était pas son époux, mais son Joseph. La mère des dieux restait toujours vierge, malgré sa nombreuse progéniture, parce qu'elle n'était pas mariée.

Assurément, l'idée de vierge-mère devait avoir pris naissance à

Digitized by Google

l'époque où le mariage par couple, par paire, dit Morgan, remplaçait le mariage par groupe ou par clans : une femme alors restait vierge quoique mère, tant qu'elle n'avait pas été liée par une union monogamique. Minerve et la Mère des dieux, qui appartiennent à la plus antique génération divine, devaient être les divinités des Grecs et des Phrygiens alors qu'ils avaient des mœurs maritales analogues à celles des peuplades polynésiennes.

Plus tard, sans doute, le mot de vierge-mère prit un autre sens et signifia mère sans l'intervention de l'homme. Junon se glorifiait d'avoir eu Mars et Hébé, sans le secours d'aucun mâle ; c'était sa manière de répondre à Jupiter qui se targuait d'avoir donné naissance à Minerve. Isis, la grande déesse d'Égypte, inscrivait fièrement sur ses temples : Je suis la mère du roi Horus et personne n'a relevé ma robe.

Si des bords de la Méditerranée, nous passons à l'extrême Nord, en Finlande, nous retrouvons le même mythe. Dans le *Kalevala*, le poème national des Finnois, il est parlé de trois vierges qui sont fécondées par l'air. Isnatar, la « belle vierge », chante : « Je suis la plus ancienne des femmes, je suis la première mère des humains, j'ai été cinq fois épouse et six fois fiancée, » mais elle restait toujours vierge, elle n'avait qu'à divorcer pour redevenir vierge. Les Argiens prétendaient que leur déesse *poliade* (protectrice de ville), Junon, allait tous les ans se baigner à la fontaine Canathos, à Nauplie, pour recouvrer sa virginité. Peut-être que les femmes d'Argos se baignaient à la fontaine Canathos pour divorcer.

Ce qui prouve bien que, comme toujours, les dieux ne faisaient que reproduire les mœurs des humains, c'est que les mortels avaient également le privilège des conceptions immaculées. Le vieux barde du *Kalevala*, Wänamoinen, est le fils de la vierge Luounotar, fille d'Ilna, mère des héros, qui a été fécondée par la mer. Une inscription de Sargon, un des plus anciens rois de la Chaldée, que Lenormand fait remonter à 3,800 avant Jésus-Christ, dit : « Sargon, roi puissant, roi d'Agadé, moi! — ma mère me conçut sans la participation de mon père. »

Les femelles des animaux possédaient aussi le privilège des conceptions immaculées. Les juments de Rhésus, « plus blanches que la neige et plus rapides que l'air, » étaient fécondées par le zéphyr, au bord de la mer. Borée, le vent du nord, remplissait cette fonction pour les cavales d'Erichthonius. Les juments de Cappadoce, du Tage, et d'autres lieux, procréaient de cette curieuse façon.

Horappolon nous dit que le vautour qui, dans les hiéroglyphes

Digitized by Google

égyptiens, représente la victoire, symbolise aussi la mère, parce que dans l'espèce des vautours il ne se trouve pas de mâle, et que pour être fécondées, les femelles n'ont qu'à exposer leurs organes sexuels au vent du nord.

II

L'homme, jaloux de cette prétention de la femme de se passer de lui pour perpétuer l'espèce, affirma que lui aussi pouvait procréer sans le secours de la femme. Jupiter, dans l'Olympe, enfanta Minerve. Saint Augustin a conservé dans la *Cité de Dieu* un vers de Soranus, dans lequel ce dieu est appelé « le père et la mère des dieux ». Des médailles de Mylassa représentent Jupiter barbu et orné de deux mamelles découvertes.

Noum, un des dieux du Panthéon égyptien et un des agents de la création, pondit de sa bouche un œuf qui donna naissance à Phtah, créateur des astres.

Le scarabée, d'après saint Clément d'Alexandrie, symbolisait dans l'écriture hiéroglyphique, le soleil et le père. « Il représente, dit Horappolon, l'être né d'un seul être, parce qu'il s'engendre lui-même et qu'il n'est pas porté dans le ventre d'une femelle. Voici de quelle manière il procède. Il prend la fiente de bœuf, qu'il roule avec ses pattes de derrière pour lui faire prendre la forme ronde, qui est celle du monde. Son petit globe ainsi formé, il le cache sous terre.... le vingt-neuvième jour il l'ouvre et le jette dans l'eau.... et il sort alors un nouveau scarabée.... Le scarabée symbolise le père, parce qu'il naît du mâle seul ; le monde, parce que le globule où l'embryon se forme a la figure du monde, et l'homme, parce qu'il n'y a pas de scarabée femelle, disent les Egyptiens. »

* * *

Poussé par le désir de dépouiller la femme de sa grande fonction de génératrice, l'homme prétendit qu'elle ne jouait que le rôle passif de réceptacle. Dans les *Euménides*, Apollon se charge d'exposer la théorie masculine : « Ce n'est pas la mère qui engendre ce qu'on appelle son enfant; elle n'est que la nourrice du germe versé dans son sein. Celui qui engendre, c'est le père. La femme, comme un dépositaire étranger, reçoit d'autrui le germe, et quand il plaît aux dieux, elle le conserve. La preuve de ce que j'avance, c'est qu'on peut devenir père sans qu'il soit besoin de mère : témoin Minerve, la fille de Jupi-

Digitized by Google

tre. Elle n'a point été nourrie dans les ténèbres du sein maternel. »

Un mythe grec montre tout le mépris que les hommes et les dieux avaient pour la fonction procréatrice de la femme. Jupiter, Neptune et Mercure, pour récompenser Œnopion, un des fils de Bacchus, de l'hospitalité qu'il leur avait donnée, lui dirent de formuler un vœu. Il demanda un fils et les trois dieux urinèrent dans la peau du bœuf qu'on avait tué pour les régaler, l'enterrèrent, et neuf mois après naquit Orion, que Jupiter plaça au ciel.

*
* *

Ces mythes nous révèlent que les peuples primitifs ont de très vagues notions sur la procréation des êtres et que les deux sexes, à un moment du développement historique, entrèrent en rivalité pour savoir lequel des deux jouait le rôle important dans l'acte de la génération.

Les dieux, non satisfaits de dépouiller les déesses de leur rôle dans l'acte de la génération, prirent leurs formes, leurs costumes et leurs attributs. Ils s'habillèrent en déesses. Il y avait, à Lacédémone, un Apollon vêtu en femme et portant dans ses mains l'arme des amazones, le bipène; Jupiter, le roi de l'Olympe, ne croyait pas déroger à sa grandeur en prenant ce déguisement féminin, ainsi que le prouvent diverses médailles où il est habillé en femme, avec des bandelettes et des mamelles; l'aigle, son oiseau symbolique, était pour compléter le déguisement et lui donner le caractère de mère. L'aigle est très voisin du vautour, le symbole d'Isis, mère; on a pu confondre les espèces d'un pays à l'autre; des espèces intermédiaires, telles que le gypaète, le vautour-aigle, sont communes. L'aigle, de même que le vautour et les autres oiseaux de proie, offrent, dit-on, cette particularité que les femelles sont plus robustes et plus audacieuses que les mâles.

Ce changement de sexe n'avait pour but que de déposséder les déesses de leur temple. Le dieu y entrait timidement sous le déguisement féminin pour s'y faire adorer et finissait par expulser les divinités féminines. Dans le temple d'Hérapolis la statue de Jupiter se trouvait à côté de celle de Junon, mais on lui rendait un culte secondaire; en lui offrait des sacrifices en silence, sans les chants et les sons de flûte que l'on prodiguait à sa compagne; lorsqu'on promenait leurs statues hors de l'enceinte sacrée, c'était celle de la déesse que l'on transportait la première. Apollon avait eu plus de succès à Delphes, qui avait été le temple de la Terre et de ses filles les Titanides, Thémis et Phébé (Eschyle. *Les Euménides*). Pan lui ayant appris l'art de prédire, il se rendit à Del-

Digitized by Google

phes, tua le serpent Python, qui gardait la caverne, s'affubla du nom de Phébus et s'empara de l'oracle.

C'était, en effet, pour déposséder les femmes de leurs biens et du rang supérieur qu'elles occupèrent dans la famille matriarcale, que les hommes, puis ensuite les dieux, jouèrent la comédie du changement de sexe et de *la couvade* (accouchement simulé).

Les femmes répondirent à ces attentats contre leurs droits et leurs biens en simulant les attributs de l'autre sexe. Il y avait à Chypre une statue de Vénus barbue : les hommes lui faisaient des sacrifices vêtus en femmes, et les femmes vêtues en homme. Saint Augustin rapporte qu'on adorait à Rome une Fortune barbue. Isis et plusieurs déesses d'Égypte étaient représentées avec les organes sexuels de l'homme : Isis avait pris pour symboles le vautour et le scarabée pour prouver qu'elle possédait les deux sexes. Les hymnes orphiques donnent à Minerve les épithètes de mâle et de femelle (*arsen kai thélus*); Baal, que les Israélites adorèrent, était aussi une divinité bisexuée; aussi la traduction grecque des Septante l'appelle tantôt *le*, tantôt *la* Baal. La divinité finit par être hermaphrodite, comme le lièvre qui, d'après Pline, réunit les deux sexes. La troisième hymne religieuse de l'évêque de Ptolémaïs, Synessius, dit de l'esprit infini :

Tu es le père, tu es la mère,
Tu es le mâle, tu es la femelle.

III

Eusèbe traitait dédaigneusement le culte égyptien de « sagesse de scarabée », et cependant le mythe de la Vierge Marie n'est qu'une réminiscence du bord du Nil.

Osiris était représenté sur la terre par le bœuf Apis : mais comme Osiris avait été conçu par sa mère Isis sans l'intervention d'aucun dieu, sa représentation terrestre devait également naître d'une vache vierge sans le secours d'aucun mâle. Hérodote nous apprend que la mère d'Apis était fécondée par un rayon de soleil et, selon Plutarque, par un rayon de lune. Des inscriptions hiéroglyphiques confirment cette origine céleste : « Sois-moi propice, dit une stèle de Memphis, ô Apis vivant, toi qui n'a pas de père. »

Jésus, comme Apis, n'avait pas de père, et avait été conçu par un rayon descendu du ciel. Apis était un bœuf, mais il représentait un

Digitized by Google

dieu, qui avait pour représentation l'agneau. Or, Osiris est souvent représenté avec une tête de bélier. Le dieu égyptien Osiris était devenu international chez les peuples méditerranéens, sous les noms d'Adonis, d'Atys, de Thammuz, dont la mort était pleurée dans le temple de Jéhovah par les femmes de Jérusalem (*Ezéchiel*, VIII, 14).

La déesse syrienne, dont le culte s'introduisait un peu partout, était tombée du ciel dans un œuf couvé par une colombe; alors qu'elle habitait les montagnes de Phrygie, (beaucoup de déesses primitives avaient vécu d'abord dans les bois et sur les rochers, Minerve par exemple) la déesse syrienne s'appelait *Mâ*, qui en phrygien signifie mère et brebis. L'intervention de la colombe dans le mythe chrétien lui donne un cachet asiatique : dans l'Asie-Mineure la colombe, était en grande vénération en souvenir de Sémiramis et de sa mère Décerto.

La religion nouvelle, qui devait devenir le christianisme, se formait avec les mythes de tous les peuples brisés et mélangés par la domination romaine; elle prenait leurs symboles; l'arbre, par exemple, représenté en Egypte par un cyprès, l'était en extrême Orient par une croix. C'est précisément parce que la religion chrétienne était un composé informe des mythes en circulation qu'elle put convenir à des peuples divers.

Dans les premiers siècles il était difficile de distinguer les chrétiens des sectateurs des autres cultes, dont ils avaient assimilé les mythes. C'était à s'y tromper : aussi l'empereur Adrien, écrivant à un de ses préfets, disait : « Cette Égypte que tu me louais, je l'ai trouvée légère et inconséquente..... Ceux qui adorent Sérapis (1) sont chrétiens et les évêques chrétiens sont dévoués à Sérapis... Un patriarche est arrivé en Égypte, les uns l'ont dit adorateur de Sérapis, les autres du Christ. » — Osiris, ainsi que Jésus, avait dû souffrir et mourir afin de mériter l'honneur de partager avec sa mère Isis les hommages des mortels.

*
* *

Le mythe de l'immaculée conception n'est donc pas une invention du premier siècle du christianisme, mais un mythe des plus antiques : il a dû être élaboré alors que l'homme, pour s'emparer des biens et de l'autorité de la femme dans la famille matriarcale, réduisait son rôle

(1) « La plupart des prêtres égyptiens, dit Plutarque, veulent que le nom de Sérapis soit composé de ceux d'Apis et d'Osiris, fondés sur ce point de doctrine que Apis est l'image la plus belle d'Osiris » (*de Iside.*)

Digitized by Google

dans la procréation, et que la femme répondait à ces attentats contre ses droits et sa fonction en prétendant qu'elle n'avait pas besoin de l'intervention de l'homme pour concevoir.

La renaissance du mythe de l'immaculée conception se produisait au moment où la société antique chancelait sur ses bases : la famille patriarcale s'écroulait et la femme du monde gréco-latin s'émancipait du lourd joug marital qui pesait sur elle depuis des siècles. Les religions féminines de l'époque matriarcale, dans lesquelles les déesses dominaient les dieux, qui s'étaient perpétuées en Égypte et en Asie-Mineure, s'introduisaient et se répandaient dans les nations, où même depuis longtemps les dieux masculins avaient dépossédé les déesses de leurs antiques prérogatives. C'était la revanche, annoncée par Prométhée, qui devait « dépouiller Jupiter de son sceptre et de ses honneurs » (Eschyle).

Mais le triomphe fut de courte durée. Les femmes perdirent de nouveau les droits qu'elles commençaient à reconquérir. La religion chrétienne qui, reprenant et mettant en grand honneur le mythe de la vierge-mère, semblait devoir aider les femmes dans leur émancipation, se transforma et devint un instrument d'oppression. On ne disputa plus à la femme son rôle dans la procréation, mais on fit plus, on essaya de la dépouiller de sa qualité d'être humain. Un concile s'assembla pour discuter si la femme n'était pas un animal inférieur, privée d'âme ; et c'est seulement à la majorité d'une voix que l'Église chrétienne, fondée sur l'antique mythe féminin de l'immaculée conception, décida que la femme avait une âme tout comme l'homme.

PAUL LAFARGUE.

Digitized by Google

Histoire des manifestations de mai pour la journée légale de huit heures en Angleterre.

Un rapide compte-rendu sur l'origine et le développement de la grande manifestation de mai à Hyde-Park en faveur de la journée légale de huit heures peut être intéressant au point de vue historique. Il sera aussi intéressant en ce qu'il mettra en évidence deux points qui doivent être présents à l'esprit quand il s'agit de quelque mouvement avancé en Angleterre, — du moins jusqu'à maintenant. L'idée première de toute marche en avant est toujours, au début, conçue par une petite minorité et repoussée par la masse de la classe ouvrière. Mais avec de l'énergie et de la persévérance, la minorité, graduellement, finit par triompher de l'opposition, ou, ce qui est pire, de l'inertie de la majorité. Et quand une fois les ouvriers anglais ont adopté une idée nouvelle, ils s'y attachent et la propagent avec une énergie et une ténacité qui ne sont pas inférieures à celles de leurs frères des autres pays.

La question d'une journée de travail légale de huit heures était dans l'air depuis quelque temps. Mais, négligeant les premières tentatives dans cette voie, et nous occupant seulement du mouvement très circonscrit et important de ces dernières années, pour pénétrer dans la genèse de ce mouvement, nous devons remonter au Congrès international des ouvriers socialistes qui se tint à Paris du 14 au 21 juillet 1889. Ce Congrès vota la résolution suivante : « Manifestation internationale du 1er mai. Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail... Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'*American Federation of Labour*, dans son Congrès de décembre 1888, tenu à Saint-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les con-

Digitized by Google

ditions qui leur seront imposées par la situation spéciale de leur pays. »

Le premier pas pour exécuter ces résolutions fut fait en Angleterre par la *Bloomsbury Socialist Society*, qui, en janvier 1890, vota une résolution pour célébrer le 1er mai 1890. A peu près en même temps, 23 janvier 1890, la *Gas workers and General Labourers Union* (Association des ouvriers gaziers et similaires), vota une résolution analogue. Ces deux sociétés se réunirent alors, et un comité composé de cinq membres de chacune fut nommé pour organiser une manifestation le 1er mai. J'ai sous les yeux un document historique : la première invitation en Angleterre à une conférence sur ce sujet. Cette circulaire mentionne la résolution de Paris, et au nom de la *Gas workers and General Labourers Union* et de la *Bloomsbury Socialist Society*, demande aux diverses associations de la classe ouvrière, d'envoyer des délégués le dimanche 16 mars « pour examiner les mesures à prendre pour faire réussir la manifestation du 1er mai et la rendre universelle en Angleterre ». Cette circulaire est signée par W. Thorne, secrétaire général de la *Gas wokrers and General Labourers Union*, et par W. Bartlett et T. Wardle, tous deux membres de la *Bloomsbury Socialist Society*. Soixante-quinze délégués assistèrent à la réunion. Le nombre relativement grand de délégués, qui fut de quatre-vingt-quatorze à la réunion suivante, et l'enthousiasme et l'énergie déployés dans cette circonstance, furent dus, en grande partie, au fait que les ouvriers Londonniens étaient encore sous le coup de l'émotion de la grève des docks et de la grande victoire des gaziers, qui avaient obtenu, non par une disposition légale, mais par pression sur leurs employeurs, la journée de huit heures. Les gaziers, qui avaient obtenu la journée de huit heures par une entente commerciale, furent assez avisés pour se rendre compte qu'il leur serait assez difficile de la conserver sans une sanction légale et furent les premiers à prendre part au mouvement « légal », quoique ne travaillant déjà que la journée de huit heures.

A une réunion du 6 avril 1890, les quatre-vingt-quatorze délégués, qui tous avaient des instructions précises de leurs associations pour choisir soit le 1er mai, soit le premier dimanche de mai, comme jour de la manifestation, décidèrent à une majorité considérable de prendre le premier dimanche de mai. Il est inutile de dire que les délégués des associations socialistes étaient tous pour la date choisie au Congrès de Paris, c'est-à-dire le 1er mai, jour de semaine. Mais conformément aux habitudes de la classe ouvrière anglaise, à sa lenteur relative et à son excès de prudence dans l'adoption d'une idée nouvelle, les

Digitized by Google

Trades Unions et autres associations non adhérentes au socialisme, trouvèrent mieux de faire la manifestation un dimanche, ce qui signifiait, naturellememt, pas d'interruption de travail. La circulaire d'invitation à cette réunion importante du 6 avril fut également signée des trois noms cités plus haut. Un comité central fut élu par les quatre-ving-quatorze délégués pour organiser la manifestation.

Jusqu'à présent, le *London Trades Council* (Conseil des métiers de Londres), qui est supposé représenter les organisations ouvrières de Londres, n'avait pas pris part aux délibérations et s'était tenu soigneusement à l'écart. Mais quand ses membres virent la rapidité et l'extension remarquable de ce mouvement, ils s'éveillèrent à la pensée qu'ils devraient faire quelque chose. Le 10 avril, c'est-à-dire trois mois après que le premier pas eut été fait, le *London Trades Council* se décida à son tour à faire une démonstration en faveur de la journée de huit heures, mais sans employer le mot important de « loi ». C'était quelque chose d'avoir obligé ce corps, même malgré lui, à entrer dans la voie de l'action, fût-ce celle comparativement très atténuée, de se déclarer favorable au principe des huit heures. Malheureusement, le *London Trades Council* agit sans consulter le Comité central, qui avait travaillé sérieusement depuis quelques semaines, et avait pris toutes ses mesures. En conséquence, en 1890, il y eut deux cortèges à la manifestation du 4 mai, deux séries de tribunes, deux résolutions. La résolution votée aux tribunes du *London Trades Council* portait : « Que le présent grand meeting des travailleurs de Londres, trouvant que la longueur du temps de travail dans certaines industries est cause de chômage, d'où il résulte une grande misère et une démoralisation sociale, croit que le meilleur moyen d'atténuer de tels maux est de réduire le nombre d'heures de travail à un maximum de 48 par semaine; félicite cordialement les camarades d'autres pays qui demandent la même chose; invite vivement tous nos compatriotes à ne pas cesser leurs efforts qu'ils n'aient réussi à faire établir cette limite par tous les moyens légitimes en leur pouvoir, et, comme premier pas dans cette voie, engage le gouvernement du pays et les corps constitués locaux à fixer immédiatement ce nombre d'heures pour tous les genres de travaux sous leur contrôle; engage vivement les ouvriers des diverses industries à faire tous leurs efforts pour obtenir cette réduction des heures de travail dans les emplois gouvernementaux et locaux, et, de plus, qu'aucune loi pour la construction de chemins de fer, tramways, canaux, etc., ne soit sanctionnée par le gouvernement

Digitized by Google

à moins qu'elle ne contienne une clause réduisant les heures de travail à huit par jour. »

La résolution du Comité central était : « Cette grande assemblée (*mass meeting*) reconnaît que l'établissement d'une journée de travail internationale de huit heures pour tous les travailleurs est le premier pas vers l'émancipation finale des travailleurs et signale aux gouvernements de tous les pays la nécessité de fixer la journée de travail à huit heures par la loi. »

De plus, la *Social Democratic Federation*, qui n'avait pas su trouver de suite sa voie, et se joindre au Comité central, s'était réunie au *London Trades Council*, qui lui avait attribué deux tribunes où fut votée l'excellente résolution suivante : « Ce meeting soutiendra énergiquement l'établissement légal des huit heures par jour ou 48 par semaine comme maximum de travail dans tous les métiers ou industries, mais en outre s'engage à travailler de tout son pouvoir pour arriver à la propriété collective des moyens et instruments de production de la richesse par la communauté toute entière, seul moyen d'émanciper complètement le peuple de l'esclavage industriel actuel. »

On pourra se faire une idée de la façon dont chaque Comité était composé par ces faits; que le cortège du *London Trades Council* comprenait : *General trades; Clothing trades; leather trades; printing and paper trades; cabinet and fancy trades; building trades; metal trades; et shipping trades*, comptant en tout 80 métiers Dans le cortège du Comité central, se trouvaient, entre autres organisations, les suivantes: *The Gas workers and general Labourers Union; Horse hair and fibre workers union; Amalgamated union of electrical operatives; London carmen's trade union; Amalgamated union of operative Tailors; Spitalfields market porters' union; International boot finishers society; International waiters section Federation of trades; Metropolitan and provincial pianoforte makers; National labour union; Postmen's union; Coach, bus and van union; Labour league; Umbrella makers and mounters union; International Stick and Cane dressers' Society; Millers' national union; National federation of labour union; London and Southern Counties labour league and Kent and Sussex labourers union; Photographic cabinet makers union; Women's union; Printers, warehousemen and cutters union; Coal porters union; United cap makers society; Hebrew cabinet makers society; Stick and Cane Dressers union; Fancy box makers; Covent garden porters; House Painters and decorators union; Shop assistants union; Bloomsbury socialist society; Printers' labourers' union; Stone masons and paviours; Amalgamated protective union of hammermen, enginemen, helpers and general labourers;*

Digitized by Google

Tramways and omnibus employees union; South Norwood labour union; National federation of all trades and industries; Clickers union; Fabian Society; Mill Sawyers union; Working machinists; Navvies union; Box makers; Fulham Branch laundresses and general labourers union; les clubs suivants : *Cobden, Acton, Stratford, Mildmay, Newington, Rolherhithe, Spitalfields, East Finsbury, Central Finsbury, North Lambelh, Star Fulham, Patriotic, North Camberwell, Communistic, Holborn Gladstonian, Borough of Marylebone, Borough of Battersea, New road, Woolwich, Croydon, Bow and Bromley, Bermondsey, Gladstone, Borough of Shoreditch, Hackney, Deptford, Goldbourne, Peckham, South London and Battersea demonstration Committee and the following branches of the Social Democratic Federation : Battersea, Wandsworth, Greenwich.*

L'année suivante, le 25 janvier 1891, un meeting de délégués fut convoqué par les anciens membres du Comité central de 1890. Il fut décidé de manifester de nouveau le 1er dimanche de mai, quoique les organisations plus avancées combattissent ardemment pour choisir le 1er mai. Il fut aussi décidé que le *London Trades Council* serait invité à se joindre au Comité. Ceci fut obtenu, et un comité composé de cinq membres du Comité central, qui prit le nom de Comité de la manifestation, et de cinq membres du *London Trades Council* fut désigné.

Ce Comité de dix membres travailla et prit les mesures nécessaires pour avoir un cortège unique, une seule série de tribunes, une seule manifestation et une seule résolution le dimanche 3 mars 1891. J'ai sous les yeux la circulaire de ce Comité réuni. Elle est signée George Shipton, représentant le *London Trades Council*, Edward Aveling, représentant le Comité de la manifestation. Par conséquent cette année, « les organisations avancées » amenèrent une heureuse fusion entre elles et les organisations plus retardataires. Et non seulement ils arrivèrent à cela, mais obtinrent que la résolution ne serait pas celle à l'eau de rose du *London Trades Council* en 1890, mais celle plus ferme du Comité central de cette même année, contenant le mot très important de « loi ». Ainsi l'énorme manifestation de 1891 se déclara tout d'un bloc pour le grand principe d'obtenir la journée de huit heures, non par la simple action des *Trades Unions*, mais par une action parlementaire.

En 1892, les premières mesures prises furent les mêmes qu'en 1891. Un Comité de manifestation fut formé, qui de nouveau demanda la coopération du *London Trades Council*. Malheureusement ce dernier corps avait décidé de se charger de tout cette année-là, et de supporter toutes les dépenses. Un peu plus tard, mais presque trop tard, il

Digitized by Google

invita le Comité de manifestation à se joindre à lui, en sorte qu'il n'y eut encore qu'une manifestation et une résolution, ainsi conçue :

« Ce meeting, considérant que l'établissement d'une journée de travail internationale de huit heures pour tous les travailleurs est le pas le plus important vers l'émancipation complète de la population industrielle, signale instamment au gouvernement la nécessité de présenter et de faire sanctionner par le Parlement une résolution qui donne une autorité légale à la journée de travail de 8 heures; le Comité d'organisation présentera par une députation cette requête au gouvernement le 2 mai 1892. »

En 1893, bien que le *London Trades Council* eût tout d'abord voulu tout organiser, son déficit important de l'année précédente l'obligea finalement à tout organiser en commun avec le Comité de la manifestation, et la manifestation, toujours le 1er dimanche de mai, fut par suite unique. Cette année-là le premier dimanche coïncida avec le 1er mai, et beaucoup d'entre nous espérèrent que cela aiderait à fixer la manifestation de 1894 au 1er mai, jour de semaine. Mais, hélas, nous avions encore compté sans le conservatisme de l'ouvrier anglais. Une fois encore, ce fut un dimanche, le 6 mai 1894, qu'eut lieu la manifestation, dans les mêmes conditions qu'en 1891 et 1893. Le Comité réuni de cette année fut encore composé de cinq membres du *London Trades Council*, et de cinq membres du Comité « plus avancé » de la manifestation, ces derniers, prenant, comme d'ordinaire, la part la plus active. De plus, cette année, le Comité de la manifestation, trouvant qu'étant donné l'immense succès des manifestations la question de la journée légale de huit heures était passée du domaine de la manifestation dans celui de la politique pratique, essaya d'entraîner le Comité réuni à ajouter à l'habituelle motion des huit heures un paragraphe en faveur du suffrage universel. Ils ne réussirent pas avec le Comité réuni, mais à leur propre tribune passèrent une seconde résolution ainsi conçue : « Considérant que la classe ouvrière peut seulement arriver à obtenir son émancipation économique et sociale en s'emparant de la machine politique pour le moment entre les mains de la classe capitaliste; considérant qu'en Angleterre, des dizaines de milliers d'ouvriers et toutes les ouvrières actuellement ne peuvent pas voter et prendre part à une action politique, cette grande assemblée (mass meeting) de travailleurs se déclare pour le suffrage universel et s'engage à user de tous les moyens pour l'obtenir. »

En cette même année 1894, un autre pas important fut fait, dont l'initiative fut prise pas la *Social Democratic Federation*. Ce fut de faire

Digitized by Google

une manifestation le 1er mai, jour de semaine. Dans les années précédentes, une ou deux tentatives avortées furent faites dans cette voie par un socialiste convaincu, sinon très bien équilibré, John Williams, qui avait été emprisonné pour « la cause », et aussi par une poignée d'anarchistes. Mais ces tentatives tombèrent dans le ridicule. Néanmoins, en 1894, la *Social Democratic Federation*, à son grand honneur, fit une réunion de délégués pour prendre en considération une manifestation le 1er mai. Il n'y avait pas d'hostilité contre la manifestation du premier dimanche, et en fait, tous ceux qui prirent part à celle du 1er mai prirent part également à celle du dimanche. Mais on jugea que le temps était venu de réunir les plus avancés à la date choisie par la majorité des ouvriers du continuent. En conséquence, une manifestation eut lieu le 1er mai 1894, qui était un mardi. Certainement ce n'était pas une manifestation nombreuse et importante, mais c'était un commencement, et bien que quelques-uns regrettassent de ne pas avoir eu avec nous dans les premières années du mouvement des manifestations de mai, les ouvriers de la *Social Democratic Federation*, nous devons néanmoins leur être reconnaissants pour avoir organisé, en 1894, la première manifestation du1er mai en Angleterre.

L'année dernière 1895, il y eut pour la seconde fois deux manifestations, l'une le dimanche 7 mai, l'autre le lundi 1er mai. Cette année, quelques-uns d'entre nous, qui avions été dans le mouvement dès le début, y compris ma femme, Éléanor Marx Aveling, et moi, comprirent qu'il était temps de mettre toute l'énergie et toute l'influence dont nous pouvions disposer au service de la manifestation du 1er mai. Les manifestes du dimanche avaient fait leur temps. Nous combattîmes ardemment au Comité de la manifestation et à la « Ligue de la journée internationale de huit heures » pour persuader les ouvriers de faire tous leurs efforts pour la manifestation du 1er mai. Nous ne réussîmes pas complètement, mais nous comprîmes qu'individuellement nous devions nous consacrer à cette manifestation du 1er mai. Il n'y avait naturellement aucune hostilité contre celle du dimanche, et l'un et l'autre nous y prîmes la parole; mais nous nous mîmes au service du Comité qui organisait le 1er mai, et non au service du Comité du dimanche.

Il est difficile de prévoir dès maintenant (fin de janvier) ce qui se passera cette année. Sans aucun doute il y aura une manifestation le 1er mai. La *Social Democratic Federation* y travaille déjà. Il est incertain qu'il y en ait une autre le dimanche, mais dans le cas où elle aurait lieu, sa réussite est encore plus incertaine. La chose est usée,

Digitized by Google

elle a rempli merveilleusement son but ; à présent il faut un nouveau pas en avant, et il faut espérer que toutes les associations de travailleurs suivront le mouvement de la *Social Democratic Federation*, et seront toutes, cette année, pour le jour de semaine (1).

Pour conclure, quelques notes sur le développement du mouvement des huit heures légales dans les Congrès des *Trades Unions* présenteront un intérêt historique. On se souvient que les Congrès des *Trades Unions* sont composés des délégués des *Trades Unions* de partout en Grande-Bretagne et Irlande. A Dundee, en 1889, une motion fut présentée « que ce Congrès invite le Comité parlementaire à proposer la motion suivante : « que le maximum des heures de travail pour tous métiers soit de huit. »

A la fin, elle fut repoussée par 88 voix contre 63. A Liverpool, en 1890, le président du Congrès, dans son discours, se déclara nettement pour une loi des huit heures. Dans le débat sur le rapport du Comité parlementaire, la discussion la plus vive eut lieu à propos de la négligence dont les membres du Parlement adhérents aux *Trades Unions* auraient fait preuve pour la loi de huit heures relative aux mineurs. Plus tard, la motion suivante fut proposée : « Que, dans l'opinion du Congrès, le temps est venu de prendre des mesures pour réduire les heures de travail dans tous les métiers à huit par jour, ou à un maximum de quarante-huit heures par semaine ; et que, tout en reconnaissant le pouvoir et l'influence des organisations de métiers, le Congrès pense que la méthode la plus rapide et la meilleure pour obtenir cette réduction en faveur de tous les ouvriers est une disposition législative. Le Congrès, en conséquence, invite le Comité parlementaire à prendre immédiatement des mesures en vue de poursuivre cet objet. »

On proposa l'amendement suivant : « Que, dans l'opinion du Congrès, il est de la plus grande importance qu'une journée de huit heures soit assurée immédiatement à tels métiers qui peuvent le désirer, ou auxquels cela peut s'appliquer, sans nuire aux ouvriers employés dans ces métiers ; en outre, il pense que réserver cette question importante au

---

(1) Au moment où je corrige ces épreuves (30 avril), je puis ajouter que nous aurons cette année la plus grande manifestation qui ait jamais été faite à Londres. Il n'y aura pas de manifestation le premier dimanche de mai, et le *London Trades Council* a décidé de préparer un meeting monstre, à Hdye-Park le dimanche 26 juillet, le jour d'ouverture du congrès ouvrier socialiste international, en faveur de la paix universelle.

Digitized by Google

Parlement Impérial, qui est nécessairement, de par sa situation, en opposition avec les droits du travail, ne pourrait qu'éloigner indéfiniment cette réforme très nécessaire. »

Le vote sur l'amendement donna : pour, 173; contre, 181. Majorité contre, 8. Lorsque la motion primitive fut mise aux voix, le vote fut : pour, 193; contre, 155. Majorité, 38.

A Newcastle, en 1891, la motion suivante fut proposée : « Que, dans l'opinion du Congrès, le temps est venu où le Gouvernement du Royaume-Uni devrait s'efforcer d'effectuer, d'accord avec tous les Gouvernements étrangers, une réduction internationale des heures de travail à huit heures par jour, et, en outre, demande la convocation d'une conférence internationale sur ce sujet. »

On opposa l'amendement suivant : « Que, dans l'opinion du Congrès, il est impossible d'établir l'uniformité internationale des heures, sans causer de graves préjudices aux ouvriers des districts et des centres où les conditions naturelles sont moins favorables pour se procurer les moyens de subsistance. Il ne peut, en conséquence, approuver cet appel à l'établissement d'une journée universelle de huit heures. »

Le vote sur l'amendement donna : pour, 136; contre, 302. Majorité contre, 166. Au moment de mettre aux voix la motion primitive, on proposa de la faire précéder de la suivante : « Le Congrès affirme de nouveau la décision du Congrès de l'an dernier, relative à la journée légale de huit heures. »

Au vote, cette addition passa par 232 contre 163. Majorité, 69. Plus tard, au même Congrès, on en vint à mesurer les forces des deux groupes de délégués qui voulaient respectivement une loi imposant, et une loi autorisant les huit heures. La motion « obligatoire » était ainsi conçue : « Que la législation concernant les heures de travail sera obligatoire pour tous les métiers et emplois, sauf lorsqu'une majorité des membres syndiqués d'un métier ou emploi s'y opposerait par un vote au scrutin. » La motion « autorisant » était ainsi conçue : « Que, dans l'opinion du Congrès, toute loi pour la réduction des heures de travail aurait le caractère d'une autorisation, et ne serait pas rendue effective sans le consentement des deux tiers au moins des membres syndiqués d'un métier. »

Le vote fut : pour la motion « obligatoire », 285; contre, 183. Majorité, 102. Lorsque cette motion importante, qui rendait la journée légale de huit heures obligatoire pour chaque métier, à moins que la majorité du métier protestât, fut finalement mise aux voix, il y eut : pour, 341; contre, 73. Majorité pour, 268.

Digitized by Google

A Glasgow, en 1892, les « autorisants » firent une autre tentative. Ceci fut proposé : « Que le Congrès pense que le temps est venu où les ouvriers de tout métier ou emploi dans lequel la majorité des ouvriers syndiqués désirent avoir une journée de travail de huit heures, ou quarante-huit heures par semaine, pourrait s'assurer cet avantage par disposition législative, et invite le Comité parlementaire à présenter et soutenir une loi au Parlement à cet effet. »

L'amendement suivant fut opposé à cette motion par les avancés : « Que le Comité parlementaire présente une loi limitant les heures de travail à huit par jour, ou quarante-huit par semaine dans tous les métiers et emplois, laquelle loi devra contenir une clause permettant aux membres syndiqués d'un métier ou emploi protestant par scrutin de dispenser ce métier ou emploi des effets de cette loi. » Vote : pour l'amendement, 205 ; contre, 155. Majorité, 50.

A Belfast, en 1893, la même motion fut proposée et passa par 97 voix contre 18 ; majorité, 79.

A Norwich, en 1894, une motion concernant seulement les boulangers fut proposée, et aussitôt adoptée à l'unanimité : « Que le Congrès invite le Comité parlementaire à présenter une loi à la Chambre des Communes fixant les heures de travail dans les boulangeries à huit par jour ou quarante-huit par semaine. »

Mais les avancés ne pouvaient être satisfaits sans l'affirmation nouvelle du principe général, et ils proposèrent d'insérer les mots « et les autres métiers et emplois ». Le vote fut : pour l'insertion de ces mots, 256 ; contre, 5. Majorité, 251.

Enfin, à Cardiff, en 1895, la motion suivante fut proposée : « Que le temps est venu où les heures de travail devraient être limitées à huit par jour pour tous les métiers et emplois dans le Royaume-Uni, et que le Comité parlementaire soit invité à rédiger une loi conforme à la présente motion, en vue de la faire voter au Parlement pour qu'elle devienne une loi du pays. » Et une proposition d'ajouter une recommandation en faveur d'une grève générale ne fut appuyée par personne. La motion primitive fut d'abord votée à mains levées. Pour, 182 ; contre, environ 50. Il y eut quelque désordre, c'est pourquoi je ne puis donner les nombres exacts. Sur une réclamation que le vote dût être pris d'après le nombre d'ouvriers représentés par chaque délégué, on procéda au vote ; pour huit heures par jour à fixer par la loi, sans qu'il fût question que les ouvriers pussent y échapper (remarquez que dans cette motion, il n'y a rien concernant la possi-

Digitized by Google

bilité pour un métier d'éviter la loi par un vote de la majorité) — 625,000 contre 222,000. Majorité pour, 403,000.

Les notes précédentes sur les motions et les votes au Congrès des *Trades Unions* confirment, je pense, ce que je disais au commencement de cet article, à savoir : que les ouvriers anglais sont lents à saisir une idée avancée, y sont toujours opposés d'abord, mais que si elle est réellement forte, ils savent avec le temps la saisir, s'y attacher et la mettre en avant. Et ce qui les unit sur des sujets relativement secondaires, des mesures provisoires, comme la journée légale de huit heures, les actes de fabrique du passé, la lutte pour les enfants du présent et de l'avenir, les unit et les unira fortement dans leur conversion au socialisme. Pour le moment, malgré le fait qu'aux récents congrès des *Trades Unions*, des motions des *Trades Unions* ont été votées, la grande masse des ouvriers anglais sont tout au plus indifférents au socialisme. Beaucoup des plus capables parmi eux sont nettement hostiles. Et probablement une très grande proportion de ceux qui, à Cardiff, l'an dernier, et en d'autres endroits les années précédentes, ont voté des motions collectivistes, n'ont qu'une très vague idée de ce qu'elles signifient. Cependant nous avons en Angleterre le commencement d'un mouvement socialiste, commencement dont nous devons grandement remercier le programme et l'enseignement économique de la *Social Democratic Federation*. Mais, encore un peu de temps, et l'enseignement scientifique du socialisme, et la claire perception de la lutte de classes s'empareront des ouvriers anglais. Et lorsqu'ils se seront attachés à ces principes, leur constance et leur énergie feront d'eux une fois de plus les plus précieux alliés dans la grande lutte, les meilleurs et les plus forts combattants dans la grande armée du prolétariat. Que ceci n'est pas un rêve et que le temps où ce sera réalisé est bien plus proche que beaucoup ne pensent, cette rapide histoire du mouvement pour la loi de huit heures en Angleterre, et des merveilleuses enjambées faites en six ans, en donne une forte et réconfortante preuve.

EDWARD AVELING.

31 janvier 1896.

Digitized by Google

Quelques Survivances dans les temps modernes.

CHAPITRE II (*suite*) (1).

Les *intellectuels de la bourgeoisie* ne cessaient et ne cessent d'écrire sur leurs drapeaux les devises de « liberté, égalité, fraternité », ou de « l'harmonie de l'ordre et du progrès » ; ils demandent une étude scientifique des questions d'économie sociale; ils proclament pour l'art la nécessité d'idéaliser les vertus civiques et familiales, etc. Mais tout cela ne leur sert que d'instrument plus ou moins utile, ou ne forme que des décors plus ou moins attrayants de la civilisation coutumière bourgeoise. L'élément essentiel et réel de cette civilisation, qu'on peut désigner de la façon la plus exacte par le terme de « régime capitaliste », ce fut, dès l'origine et plus tard, la tendance à donner pour base au régime l'accumulation et la concentration des richesses. Ce problème, une fois posé, a eu des conséquences inévitables ; l'enthousiasme social, la question des droits de l'homme et du citoyen, en même temps que la critique théorique et pratique des formes sociales, devinrent des survivances qui portaient préjudice aux moyens rationnels de la concurrence économique générale. L'idée du règne du droit comme base de l'État, opposée par l'époque précédente à l'absolutisme traditionnel, se transforma également en survivance, dans la mesure où cette idée tendait à protéger les masses contre l'exploitation capitaliste et où elle leur reconnaissait le droit de se défendre contre cette exploitation par des moyens légaux ou révolutionnaires. Le règne du droit, qui tendait à s'établir dans le nouvel État bourgeois, devait être, d'après les souhaits de la bourgeoisie, un état policier qui sauvegarderait par la force militaire l'ordre, c'est-à-dire la domination de la classe qui possédait les instruments de travail, et légaliserait, même dans leurs formes les plus révoltantes, les contrats

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

entre cette classe et la masse exploitée. Aux époques de transition des despotes-réformateurs et des révolutions politiques succéda une nouvelle tentative de l'établissement d'une civilisation stable, de la *civilisation bourgeoise*. Elle eut pour base des formes sociales et des habitudes mentales hostiles à tout enthousiasme social, et n'admettant la critique que dans le domaine de la concurrence économique entre des forces sociales légalement reconnues. Les concurrents étaient entièrement libres de proclamer hypocritement, quand cela pouvait les servir, les principes de la liberté, de l'égalité, du patriotisme, de l'humanité, de la justice, de la sincérité dans les procédés intellectuels et dans la réalisation de ces idées. Les intellectuels de la bourgeoisie s'efforçaient de donner à cette civilisation le plus de stabilité possible. Ils la soutenaient par toutes les forces traditionnelles de l'État bourgeois, à qui ces forces avaient été léguées par la dictature révolutionnaire des enthousiastes politiques, par la dictature bureaucratique des despotes-réformateurs, par l'organisation policière qui avait servi à la défense de l'idée sacrée, quoique laïque, de l'abolutisme et, enfin, par l'organisation essentiellement sacrée de l'Église. Ils soutenaient aussi cette civilisation par le dogme philosophico-sociologique, d'après lequel le progrès ne peut avoir lieu dans l'humanité que par l'intermédiaire d'une minorité civilisatrice, dont l'activité progressive exige que le travail des masses soit employé à soutenir et à renforcer cette minonorité, à augmenter le confort de son existence et son loisir intellectuel.

L'essence même de cet État bourgeois impliquait des contradictions : les croyances politiques des époques passées survivaient en lui à côté de l'idée qui servait de base à la nouvelle phase sociale, de l'idée de la subordination des problèmes politiques et juridiques aux phénomènes économiques. La tendance inavouée à épuiser les forces de la majorité ouvrière au profit des exploiteurs, organes de la civilisation, et de contribuer ainsi à la dégénérescence de cette majorité, formait la base du nouveau régime à côté de l'affirmation hypocrite de l'idéal de l'époque de l'enthousiasme politique. De plus, des phénomènes d'un autre genre se produisirent fatalement : c'étaient les phénomènes de la dégénérescence intellectuelle et morale (en partie aussi physique) des classes dominantes elles-mêmes. En même temps et d'une façon aussi inévitable, ces classes commençaient à avoir la conscience de plus en plus nette que leur confort et leur développement étaient des produits de l'exploitation des masses. La stabilité de la civilisation bourgeoise coutumière devint irréalisable dans ces conditions, et cette civilisation

Digitized by Google

fut obligée malgré son nouvel idéal très précis, de conserver de nombreuses survivances des époques précédentes et d'élaborer les germes des courant destinés à la saper dans sa base même.

Étant un produit logique et nécessaire des tendances démocratiques, la bourgeoisie n'a pas pu faire autrement que d'inscrire sur son drapeau les principes de la démocratie. Mais, lorsqu'elle manifesta la tendance à établir une civilisation stable en vue de sa domination comme classe, elle fut obligée, non seulement de combattre toutes les tendances démocratiques comme protégeant les masses contre son exploitation, mais elle dut soutenir le militarisme — survivance de l'ancien absolutisme; elle dut pactiser avec lui sous la forme du césarisme ; elle dut créer, pour résister aux ouvriers et aux enthousiastes de l'idée, une nouvelle bureaucratie. Cette dernière ne possédait plus aucune trace de l'enthousiasme de la bureaucratie qui avait servi les despotes-réformateurs, et encore moins de celui de la bureaucratie révolutionnaire ne formant qu'un tout avec la société. Elle fut, au contraire, pénétrée juqu'à la moëlle par l'indifférentisme politique, par la passion des sinécures, par la routine du fonctionnarisme, et surtout par la préoccupation exclusive des profits personnels, préoccupation devenue plus forte même qu'à l'époque des intendants de l'absolutisme. C'est précisément dans les formes sociales qui tendaient à s'établir maintenant, que tous les éléments nécessaires des époques antérieures se manifestèrent comme survivances.

En même temps s'élaboraient, au sein de ces formes mêmes, les éléments d'un courant théorique et pratique qui leur était hostile. C'étaient les artisans et les petits possesseurs des instruments de travail qui disparaissaient devant les manufactures et les vastes usines, où les prolétaires n'apportaient que leurs bras, où l'ingénieur spécialiste travaillait en qualité de salarié, pendant que le profit allait à celui qui n'avait même aucune notion de l'industrie qui l'enrichissait. C'était la propriété individuelle qui était ruinée par les krachs, périodiques d'abord, chroniques ensuite, et par l'extension des entreprises soumises au régime des sociétés par actions. C'étaient les différentes branches des entreprises particulières qui passaient l'une après l'autre à une entreprise collective. C'était le problème de l'organisation du travail qui se dressait devant les penseurs, d'abord en vue de consolider et d'augmenter les profits de l'entrepreneur, mais plus tard surtout comme une arme de combat pour les travailleurs. Ce fut, enfin, l'apparition des adversaires du régime capitaliste sortis des rangs de la bourgeoisie elle-même; elle avait justifié sa domination, basée sur le travail d'autrui,

Digitized by Google

par sa prétention d'être la minorité civilisatrice, nécessaire au progrès de l'humanité; désormais, on vit de plus en plus souvent des intellectuels adhérer au courant qui lui était hostile, considérer tout le régime bourgeois actuel comme une survivance nuisible et nier même pour la bourgeoisie le droit à l'existence comme classe distincte.

Ce dernier courant a embrassé la fraction des intellectuels de notre temps, qui a arboré le drapeau du *socialisme*. Elle a eu pour caractère distinctif, non plus la négation de l'époque de l'enthousiasme politique révolutionnaire, qui avait donné naissance aussi bien aux intellectuels de la bourgeoisie qu'à ceux du socialisme, mais la continuation du travail de l'époque révolutionnaire sur le terrain d'une compréhension plus claire et plus rationnelle de ses problèmes. La critique du passé, qui poussait, comme nous l'avons vu, les militants de l'époque des révolutions politiques à rompre avec ce passé, dans la conviction présomptueuse qu'ils pouvaient créer quelque chose d'entièrement nouveau, amenait désormais la portion avancée des intellectuels à considérer le passé comme une série de phases préparant le présent. A ce point de vue, chacune de ces phases fournissait des éléments nécessaires à la phase suivante dans la mesure où elle remplissait cette fonction de préparer l'avenir; elle donnait, au contraire, naissance à des survivances nuisibles dans la mesure où elle considérait les problèmes sociaux *qui la caractérisaient* spécialement comme épuisant tous les besoins de la société humaine en général, et où elle voulait poser une limite au processus de l'évolution sociologique.

A ce point de vue, toutes les périodes qui ont précédé l'avènement du socialisme et toutes les époques principales de l'histoire de l'humanité peuvent être considérées pour l'époque, au-delà de laquelle l'historien ne peut faire que des conjectures, en même temps comme contenant des éléments nécessaires (presque jamais cependant purs de tout mélange) et comme étant la source de survivances qui tendent à affaiblir, à dénaturer, ou à combattre radicalement le courant socialiste.

Le socialiste, qui veut comprendre l'histoire, considère les idées sacrées et inviolables qui, à chaque époque, créent une force directrice, dominant toutes les fluctuations de la pensée et de la vie, comme une série logique de phases consécutives d'une évolution, série dont les derniers termes ont gardé pour notre temps le même rôle dominant. Ce fut d'abord, au berceau même de l'humanité, l'idée sacrée de la coutume, et successivement l'idée de la nationalité isolée et égoïste, avec ses rites et ses légendes particuliers; l'idée de l'État juridique, État qui réunissait tous les peuples qui lui étaient soumis sous des lois

Digitized by Google

communes, étroitement liées aux croyances rituelles; l'idée d'une Église universelle, soumettant tous les peuples et toutes les classes à la source surnaturelle des révélations mystiques; l'idée du pouvoir laïque de l'État, représenté d'abord par la personne du monarque absolu, réalisé ensuite par le règne du droit ayant en vue le bien-être général du peuple; et ce fut enfin l'avènement de l'idée que tous les peuples civilisés sont fatalement liés entre eux par des rapports économiques qui déterminent tous les autres domaines de la vie sociale. De même, devant les intellectuels de nos jours se dresse l'idée sacrée de la *solidarité* sociale, solidarité consciente et impliquant des devoirs de morale sociale; à la lumière de cette idée, la conception même d'une société non solidaire devient impossible — car ce ne serait plus une société — et la critique ne saurait s'appliquer qu'aux moyens, par lesquels l'humanité peut établir cette solidarité dans les limites les plus larges. Pour les partisans de *cette* idée sacrée moderne, toutes celles qui l'ont précédée ne constituent des phases préparatoires qu'autant qu'elles ont contribué à établir et à étendre la solidarité consciente dans l'humanité; c'est ce rôle qu'ont joué successivement la coutume, l'unité nationale, l'unité juridique ou l'unité mystique de l'Église, comme aussi la soumission à un pouvoir unique ou l'idéal d'un règne du droit; enfin l'établissement d'un lien nécessaire entre les peuples sur la base de l'industrie universelle et d'un marché universel. Mais ce rôle d'éléments préparatoires disparaît dès qu'une de ces idées du passé exige à nouveau sa réalisation concrète dans la société socialiste, c'est-à-dire à l'époque où a été déjà élaboré l'idéal de la solidarité consciente. Cette exigence entre alors en contradiction sociologique avec la conception fondamentale du socialisme, d'après laquelle la solidarité consciente ne peut avoir pour base, ni dans le présent, ni dans le passé, ni dans l'avenir, aucune des idées sacrées d'autrefois, qui ont été condamnées par la critique et dont la domination n'a été et ne pouvait être que temporaire.

Les socialistes tendent à réaliser la nouvelle idée de la société solidaire dans le milieu actuel, dont les formes coutumières et les tendances intellectuelles lui sont hostiles; c'est pourquoi la lutte des classes est pour nous la dernière phase de cette hostilité organisée qui existe entre les organismes collectifs depuis l'apparition de l'inimitié des clans primitifs. On fut d'abord ennemi de l'étranger parce qu'il n'était pas du même sang; ensuite, parce qu'il appartenait à une nationalité qui avait d'autres coutumes; plus tard, parce qu'il était sujet d'un autre État, parce qu'il était soumis à d'autres lois; enfin, parce

Digitized by Google

que les intérêts économiques différaient. Pour les socialistes de nos jours, le problème fondamental, c'est la lutte de classe entre les représentants du travail et les possesseurs du capital, entre les ouvriers producteurs et les exploiteurs du travail d'autrui. Ce problème est étroitement lié à celui qui l'a précédé — au problème caractérisé par l'établissement de la civilisation bourgeoise : la lutte pour les intérêts économiques ; mais ce problème se pose désormais d'une manière complètement différente. L'hostilité des intérêts se manifestait dans la société bourgeoise par la concurrence générale des individus et des groupes, en sapant dans l'organisme social toute solidarité consciente qui implique des devoirs moraux; désormais, l'hostilité des intérêts aboutira ou tendra à aboutir à cet autre problème, organiser sur la base d'une coopération consciente le prolétariat ouvrier comme une force solidaire et unique, et diriger cette force contre l'existence de tous les parasites individuels et collectifs qui se nourrissent du travail d'autrui. Dès que cet antagonisme actuel des classes est constaté comme le produit historique de toutes les formes antérieures de l'antagonisme, la manifestation de ces diverses formes *en dehors* des rangs socialistes est une chose parfaitement naturelle. Mais il en est autrement pour les socialistes : il s'agit, pour eux, d'organiser les ouvriers de notre époque; c'est cette organisation qui forme leur but social essentiel; ils y tendent inévitablement, car c'est une exigence de la lutte des classes; et de plus, d'une manière consciente, en répondant à l'appel historique : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » C'est pourquoi toute manifestation des formes passées de l'antagonisme *dans le milieu* des socialistes n'est pour lui qu'une des survivances les plus nuisibles. C'est à ces survivances qu'il oppose le principe de l'internationalisme dans le sens le plus large de ce terme. Aucun ouvrier, conscient de sa classe, n'est un étranger pour un ouvrier socialiste. Toute trace de l'hostilité de races, de clans, de nations au sein d'une organisation socialiste est un élément qui sape la solidarité et retarde la victoire du régime socialiste sur le régime bourgeois.

Les socialistes ne nient pas le rôle historique ou même actuel de la race, de la tradition généalogique, de l'unité de coutumes nationales, de même qu'ils ne nient rien de ce qui existe et possède des bases historiques. Mais ces conditons inéluctables du milieu social, tel qu'il existe, ne constituent qu'un terrain sur lequel peut s'exercer, dans des conditions plus ou moins favorables, l'activité de chaque individu, ayant en vue la propagande, l'agitation ou l'organisation. Les principes du socialisme ne

Digitized by Google

sont pas hostiles aux revendications des opprimés, que ce soit une nationalité, une race, même un organisme politique indépendant, créé par l'évolution historique; mais ces problèmes particuliers ne peuvent jamais constituer pour un socialiste le but exclusif, ou même principal, de son activité; ils ne peuvent y entrer strictement qu'autant qu'ils contribuent à la lutte du travail contre le capital et autant qu'ils fournissent un meilleur terrain pour la propagande socialiste en aidant à l'organisation internationale des différents groupes ouvriers, au sein desquels existe déjà un lien établi par la communauté de langue, de coutumes ou de formes juridiques. C'est précisément en vue des buts *socialistes* que les socialistes sont obligés, dans certains cas, de se servir de l'arme de la lutte pour la défense d'une nationalité opprimée, d'un État menacé dans son indépendance; qu'ils sont obligés même de prendre part consciemment aux luttes des États entre eux, si l'un d'eux offre, par ses formes juridiques, de meilleures chances au socialisme pour étendre son domaine, pour affermir son organisation et pour élucider ses problèmes. Mais tout en participant à cette activité préparatoire à la grande lutte du travail contre le capital, tout socialiste convaincu n'a pas le droit d'oublier, même pour un instant, que c'est l'union internationale des partisans du travail contre ceux du capital qui doit le guider dans son activité sociale. Tout ce qui est capable de saper cette union dans le présent ou dans l'avenir, tout ce qui apporte des éléments de discorde dans le monde du prolétariat universel, qui est en train de s'organiser, tout ce qui peut rendre moins évidente la fraternité des ouvriers, est une survivance nuisible aussi bien pour une collectivité que pour un individu socialiste. L'antisémitisme et l'idée de la domination d'une nationalité sur une autre, l'aversion traditionnelle envers le nègre et les mesures coercitives contre la concurrence des ouvriers chinois, tous ces phénomènes funestes de notre temps constituent, dans presque toutes leurs manifestations, un élément qui sape le socialisme, et dans ses principes théoriques et dans les phénomènes affectifs auxquels il donne nécessairement naissance; cependant, ce sont ces derniers qui permettent aux socialistes d'aujourd'hui d'apporter dans la lutte pour leur idéal le même enthousiasme que celui qui animait jadis les partisans de la liberté politique, de l'égalité politique et de la fraternité politique, montant à l'échafaud pour défendre l'idéal de leur temps.

L'internationalisme socialiste réprime tous les anciens motifs d'hostilité pour établir avec d'autant plus d'évidence et de fermeté l'antagonisme fatal entre le travail et tous les organismes sociaux, au sein desquels une partie des membres de la société puise ses moyens d'existence et de développement dans le travail d'autrui. Mais en même temps cet internationalisme établit un critérium pour la distinction

Digitized by Google

de formes et des limites dans lesquelles cette hostilité est rationnelle et même indispensable. Il ne manque pas, d'ailleurs, à ce point de vue de précédents dans l'histoire. Nous constatons que le principe de l'universalisme préparant cet internationalisme socialiste passe, comme élément nécessaire, à travers toute une série de civilisations historiques. Cet élément se trouve à l'état de *germe* dans l'idéal fruste des barbares préhistoriques qui prétendaient subjuguer et exploiter tous les peuples *étrangers*. Cet universalisme rudimentaire élargit son domaine à l'époque déjà historique des conquêtes des Ramsès et de Nabuchodonosor; il conserve presque tous les traits de cet idéal préhistorique dans l'hégémonie des cités grecques les unes sur les autres, dans la domination de la République romaine sur le monde antique presque tout entier, dans les idéals absolutistes de Louis XIV, de Napoléon ou de Bismarck. Dans le domaine de la pensée, — dont il sera question ailleurs, — l'idée de l'universalisme apparaît pour la première fois *d'une façon consciente* sous la forme d'une solidarité dans le monde des idées entre les hommes arrivés au même niveau intellectuel; plus tard, c'est une organisation réelle (celle de l'Église) reliant tous les hommes d'une même croyance, qui lui sert de base; ou bien c'est l'idéal d'un État universel où tous les sujets sont unis par leur soummission à un droit commun et unique pour tous. De nos jours, ces deux dernières conceptions universalistes — l'idéal d'une Église universelle, et celui de l'État universel — semblent s'être écroulées définitivement; l'hostilité des nations et des États isolés modernes atteint son point culminant. Cependant, c'est justement de nos jours que le principe de l'universalisme, loin de périr, se manifeste sous l'aspect d'une force organisatrice indépendante, ignorant les frontières des États et les hostilités nationales, et, dans son action puissante, tantôt armant les uns contre les autres les éléments sociaux, survivant à leur rôle nécessaire dans le passé tantôt en créant de nouveaux.

Les motifs les plus divers introduisaient, dans des milieux contenant de forts éléments d'hostilité religieuse, politique et sociale, des besoins de solidarité universaliste, tout en sapant la solidité des organismes sociaux particuliers. Les sectes religieuses ennemies s'étaient établies dans l'Europe nouvelle d'une façon qui était loin de coïncider avec la distribution des nationalités et des États. Les conquêtes des territoires étrangers, faites par les monarques absolus et rapaces, apportaient, dans les différents États particuliers, un élément d'instabilité et de discordes intestines, tandis qu'elles faisaient naître dans les groupes des sectaires des différents pays le sentiment de la solidarité, et éveillaient parmi les

Digitized by Google

sujets d'un même État, mais appartenant à des nationalités différentes, un sentiment commun d'oppression et de mécontentement. La création du marché universel et de l'industrie universelle fit naître la concurrence dans le milieu des spéculateurs d'un même pays et posa en même temps des buts universalistes à la classe capitaliste, dont le rôle politique acquérait une importance de plus en plus grande. Les israélites, persécutés, opposèrent à leurs persécuteurs de tous les États une union nationale et traditionnelle solide. A l'époque de la lutte des États isolés et à celle des Mécènes officiels, les hommes de pensée, savants et hommes de lettres, créèrent la « république internationale de la science et de la littérature ». Cette « république » était désormais beaucoup plus large que les écoles universalistes des philosophes grecs et comprenait son universalisme d'une manière bien plus nette que les propagateurs préhistoriques des contes, des fables, des mythes et des fabliaux qui ont créé le folk-lore universel, avec ses simitudes frappantes et sa propagation plus surprenante encore. A la veille même de l'époque révolutionnaire qui servit de base à l'élaboration de l'idéal bourgeois et à l'organisation du socialisme, la ligue internationale des « francs-maçons » surgit comme un précurseur dans le monde bourgeois du futur internationalisme ouvrier.

Le socialisme fut obligé d'accepter cette tradition universaliste dans son essence, comme un élément nécessaire, tout en se préservant soigneusement de l'influence des survivances qui y étaient rattachées.

Tels étaient d'abord les procédés traditionnels ou empiriques que présentait l'histoire dans la création des nouvelles formes sociales. Certaines traditions purement empiriques ont subsisté dans ce domaine jusqu'à l'époque de notre socialisme moderne, après s'être combinées, depuis l'État préhistorique, avec toutes les phases de l'évolution politique des peuples : avec celle de l'État, qui établissait une loi commune pour tous, avec celle de l'État ecclésiastique, de l'État absolutiste, de l'État règne du droit, enfin avec la phase de l'État soutenu par l'enthousiasme révolutionnaire. Telle était, par exemple, la tradition qui admettait que l'autorité, par le fait seul qu'elle est l'autorité, est capable d'établir des formes et des institutions aptes à devenir des éléments nécessaires et vivaces de l'évolution sociale. Telle était de même une autre tradition acceptant comme axiome que la terreur politique en général, largement pratiquée, est capable d'être un procédé utile pour établir et pour consolider, dans une société quelconque, une manière de penser et d'agir déterminée : ces illusions étaient en harmonie avec le régime général de l'absolutisme

Digitized by Google

ecclésiastique et laïque, mais, dans toutes les époques qui ont suivi, elles furent, dans la plupart des cas, fort dangereuses et même directement funestes aux partis politiques, qui se laissaient guider par elles; on ne peut admettre leur innocuité que dans des cas tout à fait exceptionnels. Ces illusions manifestent particulièrement leur caractère contradictoire à l'époque du socialisme qui, par son essence même, est hostile à tout empirisme. Aussi est-ce un terrain fort dangereux pour son évolution rationnelle que lui présente le *socialisme d'État*, qui agit par des décrets d'en haut; et c'est le même cas encore pour la propagande par le fait de l'anarchisme moderne, qui croit préparer la victoire de la solidarité de tous les travailleurs en terrorisant la société actuelle par des actes qui ne sont autre chose, en réalité, que des survivances des traditions guerrières des temps les plus reculés. Le socialisme d'État est, pour le socialisme, un phénomène d'autant plus pathologique, que la forme politique dont on attend des décrets bienfaisants est plus inférieure; la terreur anarchiste l'est d'autant plus que le groupe qui s'arroge le droit de combattre la société par le revolver ou par la dynamite est plus petit, et que la situation des victimes, contre lesquelles est dirigée l'action terroriste, a moins de valeur pour la lutte des classes.

En dehors de ces catégories générales des traditions et des procédés empiriques dans la création des formes sociales, on est obligé de considérer comme nuisibles, sinon directement dangereux, pour le socialisme qui vise à une base scientifique, tous les moyens non rationnels de la lutte des classes, qui sont entrés dans les habitudes sans aucune critique spéciale, par le fait seul qu'ils sont établis et qu'ils forment le noyau d'une coutume, fût-ce d'une coutume socialiste. Ce qui surtout constitue un danger, c'est l'existence dans ces procédés d'un état d'esprit qui caractérisait le croyant d'une religion universaliste à l'égard des dogmes de sa foi.

Un autre danger du même genre peut être constaté si l'on transporte sur les principaux chefs dirigeant la lutte socialiste l'adoration fétichiste qui, aux époques précédentes, était en harmonie avec le sacrement mystique des prêtres de l'Église, avec le culte civil du monarque, incarnant dans sa personne l'idée sacrée de l'unité de l'État, mais se trouve en contradiction non seulement avec l'idéal socialiste de la dictature des masses, mais déjà avec le problème du gouvernement du peuple par lui-même, posé par l'époque des révolutions politiques. On peut en dire autant de l'introduction dans les organisations socialistes ouvrières de l'élément bureaucratique si on lui donne un

Digitized by Google

rôle prépondérant et directeur. Ce rôle était tout à fait naturel à l'époque de l'absolutisme, lorsque ses partisans considéraient les multitudes, soumises à ce pouvoir, comme ayant besoin d'une tutelle, et même à l'époque des réformes venant d'en haut, lorsque la bureaucratie tendait à s'identifier avec la minorité pensante. Mais pour les époques suivantes, cet élément ne fut un élément nécessaire que dans un sens restreint et tout à fait déterminé : il renforçait la discipline sévère, nécessaire pour tout parti militant. Mais ici encore, le socialisme, par son essence même, exige, d'une façon impérieuse, que les chefs du mouvement, dans leurs rapports avec les masses organisées, restent soumis à cette discipline autant que les masses elles-mêmes.

Il faut peut-être considérer le milieu bourgeois comme offrant les survivances les plus dangereuses et les plus difficiles à écarter du sein d'une société socialiste. Ce milieu embrasse toutes les formes économiques, politiques, juridiques et, en général, coutumières, au sein desquelles les socialistes sont obligés d'agir actuellement, mais qui appartiennent presque entièrement au courant bourgeois, le plus hostile aux problèmes du socialisme. Ici, à chaque pas, devant les groupes qui adhèrent ou qui ont déjà adhéré au courant socialiste, se dresse cette question : jusqu'à quel point est-il indispensable pour eux de se servir dans la mêlée sociale des formes et des procédés d'origines très diverses, mais que la bourgeoisie a moulés à ses intérêts de classe dominante. Il peut être tout aussi dangereux, si ce n'est impossible, dans ces conditions, de s'abstenir radicalement de l'emploi des moyens d'action qui impliquent en apparence la reconnaissance du régime bourgeois, que de se soumettre d'une manière inconsidérée à leur influence et de porter par là atteinte à l'extension de l'action socialiste, à l'augmentation des forces, mais surtout à la sincérité du travail social fait en vue des buts socialistes. Ces dernières difficultés et ces derniers dangers se rapportent, d'ailleurs, plutôt à la question des survivances des formes coutumières bourgeoises et des types individuels bourgeois (questions qui seront traitées plus loin), qu'à celle de la création de nouvelles formes sociales favorables au socialisme dont nous nous occupons en ce moment.

Ce qui suit peut servir d'illustration à ce qui vient d'être dit :

Le socialisme ouvrier a formulé ses problèmes de transformation sociale dès son apparition sur la scène historique par ces deux principes : « prolétaires de tous les pays, unissez-vous » et « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Ces principes

Digitized by Google

supposaient par essence plusieurs conditions : d'abord l'existence de masses considérables prolétarisées, entièrement dépourvues des instruments de production qui leur étaient nécessaires; ensuite la tendance chez ces ouvriers prolétaires à s'organiser, tendance créée par le processus même de la production capitaliste et par son régime; ils supposaient, enfin, l'existence des formes juridiques et politiques permettant aux ouvriers de s'organiser en vue de la lutte pour leur émancipation. Ces conditions réalisées, l'organisation sociale n'était plus qu'une affaire de temps et devenait le résultat du processus pour ainsi dire automatique de l'histoire, presqu'en dehors de l'influence des idées; le mouvement ouvrier n'avait besoin que d'une manière fort restreinte de l'élucidation de son sens par le socialisme scientifique ou de l'action personnelle sur les masses des individualités dirigeantes, apportant à ce mouvement leur enthousiasme, leur abnégation et leur énergie. Mais ces conditions n'étaient et ne sont pas à l'époque actuelle réalisées ni pour le monde ouvrier tout entier dans les nations civilisées, ni surtout pour tous les États qu'embrasse le domaine de la civilisation moderne. L'unique domaine où elles existaient, c'était à peu près celui du travail dans les fabriques et les usines, où on a pu introduire le machinisme avec ses moteurs puissants, et cela seulement dans les États où la lutte politique avait précédemment créé des constitutions avancées. C'est pour ce domaine que le socialisme scientifique a établi sa théorie et en a logiquement déduit avec une précision et une largeur d'idées remarquable, son programme politique; ce programme recommandait de profiter de certaines formes sociales existantes, de s'abstenir par rapport à d'autres et de lutter contre les troisièmes Mais on ne peut pas borner arbitrairement l'histoire à tel ou tel domaine; elle envahit tous ceux qu'elle rencontre sur son chemin. Des questions surgirent qui concernaient les ouvriers des branches de travail où les formes de la production n'avaient pas préparé leur solidarité et leur organisation, ou ceux d'entre eux qui ont conservé en partie, ou même totalement, la possession des instruments de production. La question ouvrière devint la question du jour dans des pays où la reconnaissance des droits du peuple à participer à la vie politique est fort restreinte ou n'existe même pas; dans les pays où la séparation des castes conserve encore une grande vigueur; dans les pays, enfin, où l'absolutisme politique reste encore la règle. Quelle doit être par rapport à ces questions l'attitude des socialistes conscients, énergiques et dévoués, d'accord avec leurs principes fondamentaux, théoriques et pratiques? Ne faudrait-il pas considérer comme une survivance la tendance à admettre sans critique pour des cas nouveaux des procédés de conclure, une fois acceptés dans un cas particulier et devenus une habitude de l'esprit? Ne serait-ce pas un dogmatisme suranné qui se niche dans un monde nouveau, lorsque quelques penseurs socialistes de notre temps soutiennent, par exemple, que

Digitized by Google

la voie historique qu'ont suivie — et que ne pouvaient ne pas suivre — les masses des ouvriers des grandes usines de certains pays, reste obligatoirement l'unique et inévitable voie pour les ouvriers de toutes les branches de travail et pour tous les pays?

Les faits ont déjà prouvé que dans des branches de travail où le capitalisme, loin d'établir une solidarité parmi les ouvriers, semblait, au contraire, provoquer entre eux une concurrence illimitée (comme c'était le cas pour les ouvriers de docks), une lutte organisée et aboutissant à une victoire était possible, mais dans ce cas devint nécessaire une action énergique des individus poussés à la lutte par des idées déjà acquises et passées à l'état de convictions pratiques. Partout où des artisans possédant encore leurs instruments de travail sont obligés de lutter contre le machinisme, ils descendent rapidement au rang de prolétaires; partout où le capital trouve avantageux de s'appliquer à l'agriculture, les paysans possesseurs de l'instrument de travail sont remplacés par des journaliers prolétaires. Et cependant ne serait-ce pas un *dogme,* cette affirmation, avancée comme un axiome, que *tous* les artisans possesseurs des instruments de travail et *tous* les paysans cultivant de leurs bras leur lopin de terre, ne sauraient obtenir un accès au règne de la coopération socialiste qu'après avoir passé par le purgatoire du prolétariat qui apporte au marché ses bras — état auquel étaient arrivés presque tous les ouvriers des usines au moment où commença la propagande du socialisme scientifique? Ces travailleurs qui n'utilisent que des outils élémentaires vivent très mal du produit de leur travail personnel, ils sont incapables de s'organiser par leurs propres forces et le capitalisme n'a en rien contribué à leur organisation. Cependant, tout espoir d'échapper à l'état de prolétaires serait-il perdu pour eux? Ne pourraient-ils pas, en dehors de cette pénible voie, trouver des auxiliaires énergiques et utiles dans les hommes de l'idée poussant à l'action, dans les hommes de l'enthousiasme social? Les convictions de ces combattants se sont élaborées, sans doute, comme une superstructure sur la base du socialisme pratique des ouvriers; mais. une fois élaborées, ces convictions ne pourraient-elles pas devenir des forces historiques, aptes à organiser les artisans et les ouvriers agricoles dans des groupes coopératifs socialistes en profitant de telle ou telle condition locale existant dans divers pays? N'y aurait-il pas là une voie possible en dehors de leur passage par le prolétariat? Peut-être la question agraire, qui agite maintenant si puissamment les organisations socialistes et qui présente des difficultés si considérables pour ceux qui ne comprennent l'histoire moderne des ouvriers que sous le type de l'évolution du travail dans les usines, présentera-t-elle moins de difficultés pour ceux des militants qui luttent pour l'idée socialiste en dehors des « dogmes » pratiques et qui apportent leur dévouement au secours des ouvriers incapables de s'organiser spontanément.

Digitized by Google

On peut en dire autant de la lutte politique en vue de faire aboutir les revendications du socialisme ou même d'en préparer le triomphe. Ce n'est qu'une soumission aveugle à des modèles d'autrefois et une croyance dogmatique par rapport à des exemples empiriques, qui peut pousser certains socialistes d'un pays, où la plus grande partie de la population est privée de tous droits politiques, à refuser de prendre part à la lutte pour ces droits, par ce motif qu'il s'agit d'un principe bourgeois. Et de même, lorsque dans un autre pays, où la tradition politique servit de base à toutes les réformes progressives dont les socialistes auraient pu profiter, une fraction des socialistes s'oppose obstinément au triomphe du parti libéral, mais purement bourgeois, sur ses adversaires, affaiblit, par conséquent, le parti le plus libéral et devient un allié inconscient des conservateurs les plus nuisibles (comme cela s'est passé pendant les dernières élections anglaises). On ne peut, enfin, considérer les faits autrement, lorsque, dans un Empire absolu, où la destruction de l'absolutisme forme une condition *sine qua non* de tout progrès, certains socialistes élaborent un programme politique, d'après lequel la propagande militante doit être dirigée exclusivement vers les ouvriers, nonobstant que ces derniers ne possèdent ni le moyen de s'organiser par leurs propres forces, ni de se créer une politique rationnelle pour lutter contre l'État policier et bourgeois. Dans un tel pays, l'unique moyen de la lutte contre l'absolutisme serait peut-être la création d'un parti révolutionnaire, recruté parmi les intellectuels sur la base des convictions acquises, et la propagande du socialisme faite par ces intellectuels socialistes et révolutionnaires parmi les masses comme doctrine théorique et en même temps comme point de départ d'un parti politique.

Dans ces derniers cas nous avons devant nous toute une série de dogmes : d'abord celui du développement fatal du régime économique socialiste et de la dictature du prolétariat au sein du régime capitaliste; ensuite celui de l'émancipation des travailleurs accomplie exclusivement par les efforts des travailleurs eux-mêmes; enfin celui de l'inutilité de l'initiative individuelle tendant à modifier ce processus fatal, à abréger certaines de ses phases, à en écarter certaines autres. Ces dogmes forment un ensemble traditionnel qui, à première vue, paraît s'appuyer sur des considérations très puissantes : c'est d'abord la constatation que telle fut de fait la marche historique du socialisme pour les ouvriers de fabrique; c'est ensuite, dans la théorie, la doctrine du déterminisme philosophique et celle qui ramène dans leur origine la majorité des phénomènes historiques, sujets à une analyse tant soit peu exacte, à l'influence des modifications survenues dans les formes de la production et de l'échange. Cependant, cette souche primitive donne naissance en même temps à deux phénomènes distincts : si, d'un côté nous observons une modification pour ainsi dire automatique de la situation des masses, soit

Digitized by Google

dans leurs moyens de lutte pour l'existence, soit dans leur conscience de classe, nous constatons de l'autre l'élaboration chez les intellectuels des convictions qui aboutissent à une activité de plus en plus consciente et mieux calculée en vue de la réalisation de ces convictions. Si dans certains pays et dans certaines branches de la production la croissance du courant socialiste se produit presqu'entièrement sous l'influence d'événements où la volonté individuelle ne joue qu'un rôle bien faible, dans d'autres, au contraire, les intellectuels et leur activité calculée ont joué et ne pouvaient inévitablement ne pas jouer un rôle important, non seulement comme auxiliaires ou en cherchant à élucider le sens des mouvements des masses, mais aussi comme initiateurs de telle ou telle phase de ces mouvements. Sans doute, le déterminisme historique règne toujours : il a dominé, lorsque des milliers d'ouvriers s'organisaient dans les fabriques de coton et dans les mines, lorsqu'on voyait s'élaborer les Trade-Unions, surgir les congrès internationaux, ou même lorsque le cerveau de K. Marx créait le *Capital*. Mais c'est par suite de la domination d'un déterminisme tout aussi inéluctable que les groupes antigouvernementaux des intellectuels russes devenaient successivement d'abord des libéraux politiques, ensuite des socialistes propagandistes, enfin des socialistes révolutionnaires. Une partie de cette évolution s'accomplissait à une époque où la modification des formes de production et d'échange était (avant 1861) en Russie très peu considérable, mais où une influence dominante et fort puissante parmi les intellectuels russes progressistes appartenait à un courant d'idées venu des autres pays, plus avancés sous le rapport des réformes politiques, et dans la dernière phase (socialisteré-volutionnaire) de leur évolution, les intellectuels progressifs russes tendaient à devenir l'organe intermédiaire nécessaire entre les produits de la transformation sociale s'accomplissant dans un sens socialiste à l'Occident (création des sections ouvrières, des unions professionnelles, des congrès internationaux), et le monde ouvrier russe, pour lequel les conditions juridiques rendaient impossible non seulement cette création de nouvelles formes sociales, mais même toute activité autonome dans ce domaine. L'élément d'idée qui avait agi dans le courant de l'histoire par l'intermédiaire des intellectuels poursuivant des buts conscients, fut plus d'une fois un chaînon intermédiaire, normal et indispensable du développement du socialisme au même degré qu'il le fut aux phases historiques précédentes. Ceux qui nient la possibilité pour le socialisme de tel ou tel pays de passer par la phase des conspirations politiques, organisées par des intellectuels-socialistes, ou par celle de la commune agricole, modifiant ses formes et leur infusant un contenu nouveau, pourraient aussi bien nier les métamorphoses des insectes, parce qu'elles n'entrent pas dans le processus de l'évolution des vertébrés, ou chercher

Digitized by Google

dans l'histoire russe l'époque de la chevalerie et des croisades par cette seule raison qu'elle a eu lieu dans l'Europe occidentale.

C'est précisément le rôle des représentants des intellectuels dans les mouvements populaires des époques révolutionnaire et socialiste qui donne naissance aux survivances citées plus haut et aux dangers qui en découlent.

L'affaiblissement de la discipline au sein d'un parti peut mener à la négation de toute organisation solide, de toute soumission de la minorité à la majorité (c'est-à-dire à l'anarchisme au sens propre du mot). Il peut, dans tous les cas, diminuer les moyens de tactique du parti du travail dans la lutte des classes actuelle. Mais un soin excessif à renforcer cette discipline peut produire et produit en effet le culte des individus qui ressuscite en grande partie la disposition d'esprit caractéristique des périodes précédentes. L'exemple le plus frappant de cette tendance nous est fourni, peut-être, par le culte de la personnalité de Lassalle par ses partisans, avant leur réunion, au congrès d'Eisenach, avec les marxistes en un parti socialiste allemand unique. Mais des traces plus ou moins marquées de ce culte envers les chefs subsistent incontestablement dans certaines autres organisations socialistes.

Les masses ouvrières élaboraient dans leur sein un contingent d'intellectuels dirigeant la lutte contre le capital, ou elles s'assimilaient dans leur organisation des intellectuels amenés au camp socialiste par l'évolution de leurs convictions. Dans l'un et dans l'autre cas il était difficile d'éviter le même danger : c'était celui d'opposer ces deux éléments les uns aux autres, en transportant dans le milieu socialiste la notion de la division du travail en travail intellectuel et travail musculaire, car le monde socialiste avait hérité cette notion des époques précédentes où elle avait formé la base de la division des castes d'abord, des classes ensuite. Les conditions de l'agitation du parti, de la propagande du parti, de la création d'une presse du parti, qui existent pour l'activité des socialistes au sein du monde bourgeois, n'ont eu que trop souvent pour regrettable conséquence la formation d'une bureaucratie socialiste et de politiciens socialistes, à l'exemple même des types de la société bourgeoise. Mais dans bien des cas tout aussi regrettables, il a fallu constater une hostilité des groupes des ouvriers du travail manuel, non seulement contre les orateurs professionnels des meetings et les reporters des journaux socialistes, mais en général contre ceux des socialistes qui n'avaient pas l'habitude du travail physique et que des fanatiques bornés considéraient comme des parasites du mouvement ouvrie . Cette hostilité des ouvriers contre les discours inutiles et la presse à phrases ronflantes de la bourgeoisie soi-disant révolutionnaire transportée dans le milieu socialiste lui-même devient ici un élément d'autant plus nuisible que, les formes de la lutte entre les deux courants

Digitized by Google

hostiles étant essentiellement déterminées par le régime existant de la société bourgeoise, la lutte au moyen des meetings et de la presse était et reste tout aussi indispensable que celle qui avait et qui a lieu à l'aide de la formation des unions professionnelles ou à l'aide des grèves. Cette hostilité devint tout à fait contradictoire aux problèmes les plus essentiels du socialisme dans certains pays. C'étaient ceux qui n'étaient pas encore arrivés à la domination du régime des grandes usines aboutissant fatalement et automatiquement à l'organisation des prolétaires, dans des conditions juridiques relativement favorables. Dans ces pays, les intellectuels, par leur propagande théorique, fournissaient, comme nous venons de l'indiquer, un organe intermédiaire indispensable au mouvement social. A eux incombait presqu'exclusivement la lutte contre les restes de l'absolutisme, du régime des castes légales ou contre le militarisme, la lutte, enfin, contre les idées arriérées de la société en général sur les rapports politiques et sociaux. Autant un politicien poussant les masses à la lutte politique et laissant de côté les questions économiques représente un élément essentiellement nuisible au mouvement socialiste, autant on est obligé de considérer comme un élément tout aussi nuisible la propagande des idées tendant à exclure du mouvement socialiste la fraction des intellectuels qui, par suite de ses habitudes et des conditions de son existence, ne peut prendre part à ce mouvement, au moment présent, qu'en employant l'arme de la parole et des idées. Il est indubitable que le socialisme tend essentiellement vers un régime où chaque individu prendrait part aussi bien au travail musculaire qu'au travail cérébral, mais, dans l'état de choses actuel, la formation de ces individus *complets* n'est qu'une exception, et conséquemment il faut utiliser toutes les forces socialistes, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent, pour la lutte contre le courant bourgeois.

C'est ce même « état de choses actuel » qui impose aux socialistes, pour leur action, un milieu créé par l'absolutisme, par la bureaucratie, par la lutte pour le pouvoir des partis purement politiques, enfin par les mœurs bourgeoises. Ce milieu a fourni à l'État qui se dit « le règne du droit », le parlementarisme et le code actuel ; aux Empires absolus, la bureaucratie policière, les décrets de satrapes, des organes élus impuissants devant l'arbitraire administratif et une littérature tout aussi impuissante devant la censure; aux pays tant centralisés que fédéraux, embrassant une population à nationalités différentes ou bien unifiées, il a fourni également le régime capitaliste et les formes de la lutte pour l'existence et pour le lucre déterminées par ce régime.

Tout cela, c'étaient des produits de l'évolution d'un ordre de choses *non* socialiste que le socialisme doit un jour — et c'est pour lui un problème de l'avenir — élaguer ou adapter aux normes socialistes. Il s'en

Digitized by Google

suit qu'au point de vue socialiste, ce sont des survivances, nuisibles pour les buts socialistes, qui n'ont conservé qu'une portion minime des éléments nécessaires.

Une organisation socialiste doit les considérer uniquement comme des armes plus ou moins commodes — et quelquefois tout à fait incommodes — de la lutte pour les buts socialistes. Désormais, la possibilité ou l'opportunité de s'en servir ne sont plus déterminées par les principes communs aux socialistes de tous les pays et hostiles par leur essence même à *toutes* ces survivances, mais par le rôle que telle ou telle forme sociale joue dans un pays donné, considéré à un point donné de son développement social et en présence de la combinaison actuelle des forces sociales et des circonstances historiques. Ainsi, le parlementarisme était une forme d'opposition dans le royaume de Prusse avant 1866; il l'était dans le second Empire français, et il l'est encore, en partie, dans l'Empire allemand actuel, où des éléments de l'absolutisme se sont conservés. Il était et il reste une forme de conservatisme bourgeois dans la France et dans l'Angleterre actuelles. Le « zemstvo », les avocats, les professeurs et les littérateurs en Russie, ont été des forces d'opposition contre l'arbitraire et la bureaucratie et peuvent le redevenir dans un moment *d'excitation de l'esprit public*. Mais, sous leurs formes légales actuelles, ils ne présentent aux intellectuels avancés qu'une arme tout à fait sans valeur dans la lutte pour le progrès, par suite de la démoralisation du libéralisme russe pendant les deux dernières décades.

C'est pourquoi il est si difficile pour les socialistes de discuter, d'une manière générale, certaines questions de tactique qui se dressent devant eux : un individu isolé ou un parti plus ou moins compact doit-il se servir dans son action de telle ou telle forme légale créée soit par l'absolutisme, soit par la lutte purement politique, soit par les intérêts de la bourgeoisie ? Les socialistes ne devraient-ils pas s'abstenir radicalement de prendre part au fonctionnement de ces formes ? Me proposant de revenir sur cette question dans le IVe chapitre, en ce qui concerne les influences coutumières indirectes et le développement des individus plus ou moins aptes à lutter dans les conditions données, je me bornerai ici à quelques lignes touchant le degré d'utilité que peut présenter pour le socialisme, comme parti politique, de se servir de telle ou telle arme de combat, existant dans le milieu où le socialisme doit agir. Chaque cas présente, le plus souvent, ses particularités, mais il est possible, je crois, de les généraliser de la façon suivante. Dans certains pays et à certaines époques, une forme politique se trouve être, par la combinaison des circonstances, une forme d'opposition au régime politique et économique du pays donné. Il faut dans ce cas méditer attentivement la question : ne peut-on pas se servir de *cette* forme de l'opposition politique et économique pour élargir et renforcer la lutte pour les buts socialistes ? Dans

Digitized by Google

d'autres pays ou dans une époque différente, la même forme ou une forme semblable est devenue, au contraire, par le cours des événements, gardienne de l'ordre général existant dans un État donné et des rapports économiques établis dans une société donnée, ou bien elle est absolument incapable, par suite de raisons de fait ou par suite de l'état moral des partis, de jouer un rôle d'opposition important. Dans ce cas, il serait d'autant plus dangereux et incertain de s'en servir comme d'une arme pour la lutte socialiste, que le rôle de cette arme est essentiellement plus conservateur ou que son impuissance de jouer un rôle d'opposition est plus manifeste.

Nous avons indiqué en quelques lignes, à la fin du premier chapitre, les rapports existant entre la compréhension de l'histoire et les germes, plus ou moins hypothétiques de l'avenir, qui existent dans la société actuelle. Quels sont donc les phénomènes de la transformation sociale qui peuvent être rangés dans cette catégorie de germes d'avenir?

L'évolution de la famille et de l'État paraît indiquer d'une façon très déterminée une tendance à des modifications, où ce qui dominera sera plutôt l'atrophie des formes actuelles et non leur croissance ou l'augmentation de leur vigueur. C'est pourquoi il est difficile de répondre même approximativement aux questions suivantes : quels éléments de l'organisme légal et économique de la famille actuelle ou de l'organisme politique actuel de l'État ont des chances de subsister dans l'avenir? Sous quelle forme se manifesteront dans cet avenir les besoins d'affection exclusive entre les individus de sexe différent ou de celle entre les générations différentes, ces besoins que la famille moderne s'efforce de satisfaire d'une façon bien insuffisante? En quoi consistera la satisfaction du besoin de protection pour les individus et pour les groupes à l'époque où la concurrence éonomique et la tendance à la domination politique seront réduits à un minimum qu'il nous est difficile même de concevoir? On peut dire avec plus d'assurance que la religion, comme mobile de l'activité sociale, n'a aucune chance d'établir sa domination sous une forme rappelant l'Église du Moyen-Age ou le khalifat, même si on laisse de côté la question (qui ne nous occupe pas ici) des résultats de la lutte entre la pensée théorique scientifique et la pensée religieuse. Si on emploie le terme « religion » dans ces considérations sur l'avenir probable de l'humanité, il s'agit d'un état d'esprit qui n'a que très peu de rapports non seulement avec les buts pratiques d'un animiste de la Nouvelle-Zélande, d'un contemporain de Caton le censeur ou de saint Bernard, mais aussi avec le

Digitized by Google

sentiment religieux du membre de la congrégation la plus libérale des dissidents actuels, émancipés des Églises de la majorité.

On peut considérer comme beaucoup plus discutable la question, de savoir si dans l'avenir les transformations sociales dépendront plutôt des intérêts économiques ou des convictions morales. On ne peut nier que ce sont précisément les intérêts économiques qui, en devenant pendant le cours entier de l'histoire de plus en plus conscients et de mieux en mieux compris, ont fait tarir toutes les autres sources primitives de la création des nouvelles formes sociales. Pendant l'époque récente ils sont devenus le but exclusif de l'évolution de la bourgeoisie et le terrain fondamental de la guerre des classes que lui ont déclarée les socialistes, qui considèrent cette lutte des classes comme l'élément principal de l'histoire comprise scientifiquement. Les exigences générales de la logique nous forcent donc à conclure que la satisfaction aussi complète que possible des intérêts économiques d'un nombre aussi grand que possible des travailleurs doit former dans l'avenir le but prépondérant et vital de la société. Cependant il y a ici avant tout quelques points particuliers à considérer.

Les convictions morales, lorsqu'elles se sont différenciées des prescriptions de la coutume, des commandements de la religion et de la loi coercitive, ont été un phénomène tardif et jusqu'à présent elles n'ont joué et ne jouent un rôle directeur que dans l'activité d'une petite minorité d'intellectuels. Mais lorsque une fois elles eurent conquis une place — si petite quelle fût — dans l'histoire, elles y ont joué un rôle important tant parmi la majorité composée comme elle l'a été de tous temps de sauvages d'une culture avancée, que dans la petite minorité dont nous venons de parler. Pour la majorité dont il s'agit les formules de la morale ont servi le plus souvent de masque hypocrite ou de motifs à la mode. Quant à la petite minorité des héros de l'humanité, c'est précisément à leur culte de l'idée qu'ils ont dû la place qu'ils ont occupée dans la série de ces héros. Partout où la marche automatique des événements ne déterminait pas tous les détails du courant historique, partout où, pour soulever les peuples ou des classes opprimés une action consciente des intellectuels fut indispensable, c'étaient précisément les hommes guidés par des convictions morales qui ont formé le chaînon intermédiaire nécessaire. Ici chefs, là martyrs. Tantôt utopistes dont se moquait le vulgaire; tantôt agents puissants de l'histoire. On constate que dans le passé ils formaient des exceptions, mais cette dernière condition ne peut-elle pas, ne doit-elle pas changer? Lorsque la concurrence des intérêts aura été remplacée

Digitized by Google

par la coopération, le soin des intérêts économiques ne perdra-t-il pas sa particularité caractéristique? Une fois le besoin du bien-être matériel de la grande majorité satisfait, le régime futur ne se présentera-t-il pas comme un produit des intérêts supérieurs qu'il serait douteux, peut-être, de qualifier d'économiques? Ces intérêts supérieurs ne se rapprocheront-ils pas, objectivement, de ce que nous appelons motifs moraux, et, subjectivement, ne se présenteront-ils pas aux hommes de cette époque future comme des *convictions?* Ne serait-elle pas probable l'hypothèse que la différence entre les motifs matériels et les convictions idéales atteindra alors un minimum que nous ne pouvons nous représenter qu'avec difficulté? Et cette probabilité n'augmenterait-elle pas si nous considérons qu'il s'agit ici, sous le rapport économique, d'un travail énergique en vue des intérêts matériels non plus d'individus ou de groupes égoïstes, mais de ceux de l'humanité dans son entier, comme un tout, uni et solidaire, travaillant en coopération avec ensemble dans le sens du développement général? L'imagination semble se refuser à distinguer ce travail conscient du culte le plus devoué dévoué de l'idéal moral..

Il est bien entendu, d'ailleurs, que nous restons ici dans le domaine de l'hypothèse.

Comme c'est l'extension de plus en plus grande du domaine de la pensée scientifique qui forme le trait caractéristique de toute la période récente de la nouvelle civilisation laïque, il est très naturel de rencontrer de plus en plus souvent, dans le domaine de la création des nouvelles formes sociales, des tentatives de passer des procédés empiriques aux procédés rationnels. Pour l'époque du socialisme, le problème de l'action rationnelle dans cette sphère entre, en qualité d'élément essentiel, dans la conception et dans la pratique du socialisme scientifique. C'est pourquoi, ici surtout, nous devons considérer avec attention les survivances et les éléments nécessaires dans l'évolution de la pensée théorique de cette période, cette pensée déterminant, dans beaucoup de cas, directement ou indirectement, l'évolution des problèmes de la transformation sociale. C'est à quoi sera consacré le chapitre suivant.

(*A suivre*). P. LAVROFF.

Digitized by Google

La Science dans l'éducation [1]

DEUXIÈME PARTIE (*fin*).

XIV

M. Brunetière prétend que l'éducation scientifique rétrécit l'esprit, spécialise trop les facultés intellectuelles sur des fins trop limitées, tend nécessairement à prendre un caractère professionnel, fort peu favorable au progrès de la société. Ce reproche est fondé en grande partie, quand on examine les méthodes vraiment déplorables qui servent dans l'enseignement contemporain. De toutes parts on entend se plaindre de la trop grande et trop hâtive spécialisation; et, s'il était possible que les hommes fussent d'accord quand ils emploient les mêmes formules, il n'y aurait qu'à se féliciter d'une pareille unanimité; — malheureusement, il n'y a peut-être pas deux personnes pour entendre cette question de la même manière.

Il faut, tout d'abord, discuter la pensée de M. Brunetière; car elle n'est point parfaitement claire. Pour bien entendre sa thèse, il faut se reporter aux idées de nos pères sur la nature humaine : aujourd'hui, les philosophes ne sont plus d'aussi naïfs idéalistes qu'autrefois, ils ne prétendent plus élever des constructions éthiques dominant le temps et l'espace, donnant la pleine mesure de l'humanité soumise uniquement à la raison. Actuellement, on veut bien tenir compte des conditions de la vie, mais on les considère comme étant des obstacles contre lesquels lutte la *nature humaine :* celle-ci est analogue à l'ancienne *force vitale,* elle fait effort pour produire ses effets malgré les lois du monde matériel. Il faut donc bien consacrer une partie considérable de son temps aux diverses nécessités professionnelles; mais ce n'est pas une raison pour négliger l'essentiel, l'humanité.

M. Brunetière dit ces choses bien mieux que je ne pourrais faire (2) :

---

(1) Voir le numéro d'avril.

(2) *Op. cit.*, p. 50.

Digitized by Google

« C'est par les idées générales que nous sortons de nous-mêmes, que nous nous *dégageons de notre spécialité professionnelle*, que nous nous élevons au-dessus de notre condition d'un jour... C'est par elles, enfin, que nous communiquons les uns avec les autres, et en ce sens on peut dire qu'elles sont le lien de la société. Nos idées particulières nous divisent; nos idées générales nous rapprochent et nous réunissent... Nos idées particulières, c'est nous, c'est ce qu'il y a de plus individuel et, par conséquent, de plus excentrique en nous; mais nos idées générales, c'est ce qu'il y a de vraiment *humain* et, par conséquent, c'est en nous ce qu'il y a de vraiment *social*. »

Sa pensée est encore éclaircie par une note de la page 51; il se réfère à Montaigne, qui disait « que chacun de nous portait en soi la *forme de l'humaine condition* », et il déclare que l'éducation a pour objet de dégager cette forme. « Dans la mesure où nous sommes affectés par les mêmes objets, les uns d'une manière *normale*, les autres d'une manière *anormale*, l'éducation s'efforce de ramener ou de réduire la seconde à la première. Ou encore, elle se propose de déterminer le type de l'*humaine condition* et de procurer à chacun de nous les moyens de s'y conformer ou d'y tendre... Il nous faut soumettre quelque chose de nous-mêmes à une vérité conçue comme antérieure, comme extérieure, comme supérieure à nous; et c'est de cette vérité que les idées générales s'efforcent d'être l'expression. »

La citation est un peu longue, mais elle était nécessaire pour bien préciser la thèse de l'auteur; il est manifeste que, s'il n'avait craint de donner à ses idées une tournure trop métaphysique, il aurait rapporté toute cette théorie à une philosophie idéaliste. L'homme évolue (1); mais il évolue en cherchant à réaliser le principe qu'il porte en lui et dont les puissances passent successivement à l'acte par un labeur incessant de l'humanité s'efforçant de sortir de l'animalité et de s'affranchir du joug des besoins matériels. Ce n'est pas là une théorie banale; mais, pour l'utiliser aux questions d'éducation, il faut savoir comment se forment les idées générales, qui sont l'expression (pour chaque époque) du principe humain.

L'auteur proteste (2) contre « tant de bons plaisants » qui confondent

---

(1) Il ne faut pas oublier que M. Brunetière est transformiste et qu'il a proposé de fonder un vaste et lumineux système moral sur la doctrine évolutive. Cet essai est, sans contestation, l'une des plus remarquables productions de cet esprit si original.

(2) *Op. cit.*, p. 48.

Digitized by Google

les idées générales « avec les idées vagues et banales ». Il ajoute en note que, dans l'éducation, l'important n'est pas ce qui a été appris, mais ce qui *reste;* « c'est la curiosité d'esprit...; ce sont les comparaisons et, par suite, les réflexions... suscitées dans le cerveau d'un lycéen du dix-neuvième siècle. Voilà le vrai profit d'une éducation libérale, et voilà ce que j'entends sous le nom d'*idées générales*. On ne les obtient que par comparaison et elles ne s'enrichissent que du nombre, de la diversité, de l'étendue de nos observations *personnelles*. »

On ne peut manquer d'être frappé ici d'une singulière contradiction : d'une part, les idées générales sont le produit d'une abstraction personnelle (assez rare, je crois), et, d'un autre côté, elles constituent le terrain commun sur lequel nous nous rencontrons tout naturellement : si nous nous entendons facilement grâce à l'intervention de certaines notions conrantes, c'est que celles-ci ont pu être imposées à la grande masse du public comme des vérités antérieures, extérieures et supérieures, comme l'auteur l'a dit fort bien lui-même. Il est difficile de comprendre qu'une chose puisse être à la fois extérieure et intérieure, s'imposer comme une contrainte et sortir de nos réflexions *personnelles*.

Je sais bien qu'avec un peu de bonne volonté, il est possible de résoudre la difficulté grâce aux ressources infinies que procure l'idéalisme aux gens ingénieux. Un idéaliste n'est jamais embarrassé, et ici il répondrait que par notre travail personnel nous arrivons à percer le voile qui nous dissimule ce fonds commun de la nature humaine : comme celle-ci évolue, les pensées sociales ne sont jamais fixées d'une manière invariable ; les groupes les plus avancés découvrent ce qui demain sera le patrimoine commun.

Les philosophes, qui n'ont pas de si hautes prétentions et qui se bornent à constater ce qui existe dans la psychologie expérimentale, considèrent les choses à un point de vue un peu plus précis. Ils disent que les idées communes sont celles qui nous dispensent de réfléchir d'une manière personnelle, qui nous permettent de vivre sans avoir à faire d'efforts. M. G. Le Bon, dans un essai fort ingénieux, dit (1) : « Tous les mots, toutes les formules ne possèdent pas la puissance d'évoquer des images ; il en est qui, après en avoir évoqué, s'usent et ne réveillent plus rien dans l'esprit. Ils deviennent alors de vains sons, dont l'utilité principale est de dispenser celui qui les emploie de

(1) *Psychologie des foules*, p. 91.

Digitized by Google

l'obligation de penser. Avec un petit stock de formules et de lieux communs appris dans la jeunesse, nous possédons tout ce qu'il faut pour traverser la vie sans la fatigante nécessité d'avoir à réfléchir sur quoi que ce soit (1). »

Sans doute, ces prénotions ne sont pas sorties de terre; elles viennent des hommes; elles sont nées d'un travail original et personnel; — mais elles n'ont pu acquérir leur popularité qu'en perdant leurs caractères primitifs, en devenant anonymes et flottantes, si bien que leurs créateurs ne les reconnaissent plus toujours pour leurs quand ils se trouvent en contact avec elles. Cette évolution psychologique a été souvent décrite, et il n'est pas nécessaire de beaucoup insister sur ce point.

Mais si l'on connaît assez bien cette transformation de l'idée vivante en abstraction ou en symbole, on n'a pas toujours une conception bien nette de ce que sont les idées générales, chez les hommes de haute valeur, c'est-à-dire chez ceux qui sont parvenus à se former vraiment des manières de penser par leurs réflexions personnelles. M. Brunetière nous engage à recourir à Cl. Bernard pour apprendre de lui ce que sont les idées générales. Je crois le conseil excellent; mais au lieu de chercher la solution dans l'œuvre écrite du grand physiologiste, il me semble plus scientifique de la chercher dans sa vie elle-même. Cette recherche est relativement facile, grâce à la notice si intéressante que Paul Bert a écrite sur son maître et qui a été reproduite dans la *Science expérimentale* de Cl. Bernard. Cette notice est d'autant plus précieuse que l'auteur n'avait, en la composant, aucune préoccupation dogmatique; il a raconté ce qu'il avait vu, sans prendre garde (semble-t-il) à l'importance plus ou moins grande des détails.

Le livre auquel M. Brunetière renvoie toujours est l'*Introduction à l'étude de la médecine exprimentale* (2), « qui, dans le secret des laboratoires, n'a certainement pas exercé moins d'influence que l'opuscule de Descartes sur la direction de la pensée de son temps ». Il est important de savoir comment il a été composé.

Jusqu'en 1865, Cl. Bernad (3), « se contentait d'énumérer dans une narration peu ordonnée ses impressions de laboratoire »; et P. Bert

(1) On trouve beaucoup de développements sur cette question dans le livre de M. Ferrero : *Lois psychologiques du symbolisme*. La loi du moindre effort joue ici un très grand rôle.

(2) *Op. cit.*, p. 49.

(3) *Science expérimentale*, p. 26.

Digitized by Google

observe que Patin aurait été fort étonné s'il avait lu ces premiers ouvrages, lui qui félicitait le savant professeur d'avoir créé un style nouveau pour la science; — mais Patin n'avait lu que la célèbre *Introduction* et quelques fragments publiés vers la même époque.

Voici comment P. Bert nous raconte l'enfantement du livre fameux; tous les détails qu'il donne doivent être pesés. « Une maladie longue et grave... le condamna à l'inaction physique. Il dut quitter son laboratoire, quitter Paris même, et redemander au pays natal la santé et la vie. Ces longs mois d'isolement et de repos rendirent à son esprit toute sa liberté. Pour la première fois, il eut le temps de méditer et de mettre en ordre, sur le papier, le résultat de ses réflexions solitaires. L'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* frappa d'étonnement et d'admiration les esprits cultivés... Le style même en fut fort remarqué; sa saveur originale mit en goût jusqu'à l'Académie française. »

Nous trouvons ici une transformation profonde de la personne physique, par suite d'une longue maladie : on sait que des crises de ce genre ne sont pas rares avant que l'esprit prenne vraiment possession de lui-même et s'émancipe de la tyrannie des notions ou des usages communs. Puis vient, pour la première fois, un travail très solitaire, une critique très personnelle. Jamais livre n'a davantage appartenu à un homme que celui qui fut ainsi écrit; et ce n'est pas sans raison que l'originalité du style fut remarquée, car il n'existe rien qui dénote mieux l'émancipation d'un auteur que son style. Vers la même époque parurent deux des opuscules les plus précieux du maître, au moins aussi remarquables que son grand livre par la forte originalité de la pensée et de l'expression : « *la physiologie du cœur* » est du 1er mars 1865, et « *le progrès dans les sciences physiologiques* » du 1er août de la même année.

Sur la fin de sa vie, Cl. Bernard tenta un effort suprême ; il essaya de s'élever encore plus haut et donner à la physiologie un modèle de haute synthèse philosophique, dans ses *Leçons sur les phénomènes de la vie commune aux animaux et aux végétaux*. Ce grand testament de sa pensée ne semble pas avoir été, d'ailleurs, goûté par le grand public, bien que la lecture en soit facile : on en trouve rarement des citations et M. Brunetière, qui aime, cependant, à se référer à Cl. Bernard, ne paraît pas avoir lu ces pages admirables, où l'*Introduction* est complétée et précisée. Plus le génie du grand physiologiste s'élevait vers les idées supérieures, plus il devenait personnel et plus il était *isolé*.

Lorsque Gambetta prononça cette phrase célèbre : « la lumière qui vient de s'éteindre ne sera pas remplacée », il ne se doutait probable-

Digitized by Google

ment pas qu'il exprimait une vérité rigoureuse. Cl. Bernard n'a point laissé d'école après lui; il a même eu beaucoup de peine à se faire comprendre de ses contemporains. P. Bert disait, déjà en 1878 (1) : « Ses écrits peuvent et ont pu servir, à tour de rôle, à tous les soutenneurs de thèses. » Toute sa vie, il avait combattu avec la plus grande énergie les vitalistes; contre les premières théories de la fermentation soutenues par Pasteur, il avait écrit (2) : « La vie ne peut jamais servir d'explication à rien. *J'insiste sur ce point,* parceque j'ai vu des *chimistes* invoquer parfois eux-mêmes la vie pour expliquer certains phénomènes physico-chimiques... J'ai quelquefois entendu dire que [la] propriété [de la levure de bière] de dédoubler le sucre était due à la *vie* propre du globule. C'est là une explication vitale qui ne veut rien dire. » Et cependant on nous présente aujourd'hui Cl. Bernard comme ayant régénéré le vitalisme. M. Brunetière lui-même (3), qui connaît bien ses auteurs, a parlé du *néo-vitalisme* fondé par cet adversaire de toute théorie vitaliste! Si un homme aussi instruit et aussi sagace que le directeur de la *Revue des deux mondes*, n'a pas compris Cl. Bernard, on peut bien penser que peu de gens ont mieux réussi que lui, — dans le grand public lettré.

J'ai donc bien le droit de dire que Cl. Bernard est un isolé, un solitaire, qui n'a pas reçu grand'chose du milieu (4) et qui ne lui a pas transmis non plus beaucoup. Ses idées générales n'ont pas pu devenir des idées communes et, certainement, elles constituaient bien ce que M. Brunetière appelle une chose excentrique, le séparant de la société contemporaine.

* * *

Où trouverons-nous donc l'expression de cette nature humaine, qui doit servir de base à l'éducation? Je suis vraiment étonné que M. Brunetière ait mis tant de façons pour nous l'apprendre. Il semble avoir eu peur (lui qui ne manque pas de crânerie cependant) de trop préciser. Je trouve, cependant, une précieuse indication dans une note de la page 21; il prend la défense de l'éducation classique; il regrette le temps où l'étude de la langue latine faisait le fond de l'en-

(1) *Science expérimentale,* p. 29.

(2) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale,* p. 351.

(3) *Revue des Deux-Mondes* (1er mai 1895, p. 158).

(4) J'entends, cela va sans dire, du milieu général : il ne s'agit pas du milieu restreint des physiologistes.

Digitized by Google

seignement secondaire. « Elle occupait le temps que l'on emploie maintenant à s'indigérer de notions prétendues scientifiques;... elle retardait le moment de se spécialiser, qui est toujours celui de rétrécir ou de borner nos horizons; et elle servait puissamment l'éducation morale en détachant l'enfant de la préoccupation des intérêts matériels. Le grec était bien moins utile, parce que les Grecs ont pu avoir d'autres dons, plus éminents et plus rares; il n'ont pas eu, au même degré que les Romains, le sentiment de la Patrie, de l'État et du Droit. »

Je pourrais contester cette dernière affirmation; mais je ne m'arrête pas à une querelle d'érudition; ce que je veux relever seulement c'est l'esprit dans lequel M. Brunetière conçoit l'éducation classique : il voit dans la culture latine, bien dirigée, un moyen de nous façonner suivant la véritable idée de la nature humaine. On pourrait bien lui demander par quel singulier miracle les Romains ont pu créer une éthique résistant à l'évolution; mais il pourrait nous répondre qu'il y a dans l'art des types *prophétiques* (1), et que les éducateurs ne nous mettent pas en relations avec la vraie Rome, mais avec une Rome arrangée pour nos besoins modernes, grâce à un choix judicieux des éléments prophétiques.

La nature humaine n'est, en réalité, que le type produit par notre longue évolution dans des cadres artistiques et juridiques empruntés à l'antiquité. Toutes les dissertations de M. Brunetière reviennent à demander qu'on soumette les enfants à une discipline leur rendant familières les idées de Patrie, de l'État, de Droit, telles qu'elles ont été façonnés par notre histoire, en s'attachant fortement à ce qu'il y a de plus puissant et de mieux exprimé, c'est-à-dire aux modèles donnés par les bons auteurs latins.

Tout ce qui s'éloigne de ce type lui paraît constituer une sorte de *diminution de tête*, une déchéance sociale (2).

*
* *

Cl. Bernard était, certainement, un des hommes les plus spécia-

---

(1) J'emploie cette expression par analogie avec une formule célèbre d'Agassiz (*De l'espèce et de la classification en zoologie*, p. 183).

(2) Il y aurait lieu d'examiner ici la cause profonde de cette opinion; on la trouve assez facilement en réfléchissant que, pour M. Brunetière, être *vraiment homme* c'est appartenir à la haute bourgeoisie lettrée. La question est de savoir si les goûts et les intérêts d'une oligarchie de ce genre doivent servir de base à un système d'éducation.

Digitized by Google

lisés (1) qui aient marqué dans la science contemporaine ; mais aussi il a été, en France, le plus grand maître de la pensée ; nul plus que lui n'a ouvert des horizons nouveaux à la spéculation philosophique, bien que toujours ses théories semblent être uniquement conçues en vue de la physiologie. Son discours de réception à l'Académie française, forme comme un chapitre de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

La spécialisation peut donc n'être pas si mauvaise ; de nombreux exemples pourraient être cités pour montrer que bien des savants auraient gagné à rester dans la sphère de leurs premières recherches. Je choisis un seul exemple, et il me semble d'autant meilleur que Pasteur fut un savant incontesté. Plus d'une fois ce grand observateur a voulu, — selon le conseil de M. Brunetière, — montrer qu'il participait aux idées communes, qu'il avait bien la forme de l'humaine condition : un de ses admirateurs les plus passionnés a réuni, à l'occasion de son jubilé, « quelques-unes des pensées maîtresses de son âme ». Cet essai ne me semble pas heureux ; on y trouve des platitudes dans le genre de celle-ci : « En fait de bien à répandre, le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque » ; — etdes envolées métaphysiques d'une naïveté énorme, comme celle-ci : « La notion de l'infini dans le monde, j'en vois pourtant l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini. »

Toutes ces pensées, *si élevées*, auraient pu être signées vicomte Melchior de Vogüé, et elles sont juste à la hauteur de l'intelligence de cet académique résonnateur. Quel bénéfice, un homme comme Pasteur a-t-il retiré de s'être mêlé à ce monde médiocre, de faux penseurs, qui rangent des mots, pour épater les bonnes dames ? Pasteur aurait mieux fait de ne pas donner tant d'importance aux idées générales, entendues à la manière de M. Brunetière. La spécialisation ne lui aurait pas nui.

---

(1) P. Bert nous apprend que son maître fut tout étonné d'être nommé sénateur (*op. cit.*, p. 29). Il dit plus loin : « Rien dans cette vie si pure, si harmonieuse, n'a été détourné du but principal. Épris de littérature et de philosophie, Claude Bernard n'a rien perdu comme physiologiste à ses nobles passions : *toutes*, au contraire, *lui ont servi dans le développement de la science avec laquelle il s'était identifié* » (p. 33).

Digitized by Google

XV

Dans les recherches qui vont suivre, je laisserai de côté toute considération aur la nature humaine, pour m'attacher à une méthode vraiment objective, appuyée toujours sur le développement industriel (1). Jamais je ne considérerai comme une solution satisfaisante un projet qui aurait pour effet de revenir en arrière. Il faut que les règles à suivre soient tirées de la pratique de la grande industrie la plus perfectionnée et qu'elles aient en vue un perfectionnement encore plus avancé des moyens de travail.

Cette méthode est celle de K. Marx : je crois utile de la justifier par quelques exemples tirés du *Capital*, afin de bien préciser sa portée et de déterminer l'esprit dans lequel il faut faire ces recherches difficiles.

Il y avait certainement bien des années qu'on avait pu constater les abus de l'autorité paternelle; les principes moraux des grands philosophes ne datent pas d'hier, et cependant il n'y a pas longtemps qu'on s'est aperçu — législativement au moins, — des actes que l'on juge aujourd'hui incompatibles avec la nature humaine (2). La grande industrie a eu besoin de la main-d'œuvre à bon marché obtenue par l'emploi de femmes et d'enfants : elle a mis à profit l'autorité paternelle pour se procurer cette force de travail; les abus anciens sont devenus beaucoup plus nombreux, plus graves, et ils ont frappé l'esprit davantage parce qu'ils ont été concentrés. Mais cela n'a pas suffi pour amener la transformation du droit; il a fallu que ce phénomène se produisît avec une intensité exceptionnelle dans un pays où les fabricants étaient engagés dans une lutte avec l'aristocratie foncière. Dans ces conditions, les législateurs en vinrent à considérer que l'enfant avait besoin

---

(1) Les théories qui vont être exposées ici se trouvent déjà, en grande partie, dans un article publié à propos du livre de M. Garofalo (*Devenir social*, nov. 1895); j'ai cru devoir y revenir encore une fois, parce que la question de méthode est capitale.

(2) Il n'est pas inutile de constater le moment où une théorie arrive à ce point de maturité qu'elle est rapportée à la *nature humaine*; cela veut dire qu'elle n'est plus considérée comme une dépendance du moment historique; elle est devenue une *acquisition* définitive, qu'on ne discutera plus et qui servira de base à des théories ultérieures.

Digitized by Google

de protection. Lorsqu'on fut entré dans cette voie, on alla plus loin et on transforma (1) « une loi d'exception pour les filatures et tissanderies mécaniques en loi de la production sociale ». A l'origine on trouvait les plus grandes difficultés pratiques à l'application des mesures protectrices proposées : mais les progrès de l'outillage permirent de les vaincre. Aujourd'hui que la question est pleinement résolue, on néglige tout le côté historique ; on ne se demande plus qu'elles ont été les causes et les conditions de cette grande œuvre juridique ; on cherche à donner une interprétation morale au principe de la protection des enfants ; mais cette interprétation, — dont je ne conteste pas le moins du monde l'utilité, tout au contraire, — ne peut servir de démonstration et encore moins d'explication historique.

Oubliant maintenant les circonstances qui ont amené les lois sur les fabriques, nous faisons du principe de la protection une règle, qui doit recevoir son application dans toutes les provinces du droit ; c'est ainsi que sortant de l'usine, le législateur a été amené à se préoccuper des enfants *moralement* abandonnés et à remplacer l'autorité paternelle, si souvent abusive, par une tutelle organisée dans un but social.

Le processus juridique est beaucoup moins avancé, en ce qui concerne la femme ; mais nous devons retenir nne observation importante que fait K. Marx : le maître ne pense point que le travail collectif doive être interdit à la femme ; la réforme ne doit pas consister dans un retour vers des formes économiques anciennes ; il s'approprie une pensée émise par l'auteur d'un rapport anglais (2) : « le travail de la fabrique peut être pur et bienfaisant comme l'était jadis le travail domestique ».

Le chapitre X du *Capital* est consacré à la lutte pour la limitation de la journée de travail, lutte qui fut si longue en Angleterre ; la loi intervint par mesures isolées en prenant pour base quelques industries exceptionnelles. Il ne faut pas oublier que durant la période la plus remplie de réformes, l'industrie fut particulièrement prospère, ce qui facilita beaucoup les transformations faites. La nouvelle fabrique s'accommoda fort bien de règlements qui auraient paru impraticables vingt ans auparavant et (3) « les pharisiens de l'économie poli-

(1) *Capital*, p. 212, col. 1.
(2) *Capital*, p. 212, col. 1, note 2.
(3) *Capital*, p. 127, col. 2.

Digitized by Google

tique se mirent à proclamer que la découverte nouvelle et caractéristique de leur science était d'avoir reconnu la nécessité d'une limitation légale de la journée de travail ». Aujourd'hui une notion curieuse est entrée dans nos habitudes intellectuelles; les Anglais nous ont familiarisés avec la notion du capital-vie, qu'il faut ménager et qui représente une valeur estimable en chiffres (1); nous ne sommes pas éloignés du jour où pratiquement on arrivera à réduire le travail dans les grandes usines à huit heures.

Je ne crois pas que l'on fût parvenu à faire entrer dans la pratique des idées si fort éloignées des principes courants, si on s'était borné à raisonner sur la fraternité, la solidarité, l'altruisme; il fallait des forces très réelles dont l'action fût appuyée d'une part sur des abus révoltants et d'autre part sur des transformations de l'outillage, capables de s'adapter aux nouveaux procédés de travail (2).

Les nouvelles formes de l'industrie moderne ont attaqué profondément l'ancienne division du travail (3), « lançant, sans interruption, des masses de capitaux et d'ouvriers d'une branche de production dans une autre ». Plus moyen de rester fixé à une spécialité de métier, comme autrefois (4); « les catastrophes même que fait naître la grande industrie imposent la nécessité de reconnaître le travail varié comme une loi de la production moderne; et il faut à tout prix que les circonstances s'adaptent au fonctionnement normal de cette loi. C'est une question de vie ou de mort ».

Ici, il est question de l'ouvrier, et le problème ne sera pas discuté plus amplement ici (5); les questions relatives au travail manuel et à son organisation présentent, en effet, plusieurs parties très obscures; on ne saurait en parler d'une manière incidente. Je me borne à une seule observation qui a une importance d'ordre général. Le texte français du *Capital* porte qu'il faut remplacer « l'individu *morcelé*, porte

(1) Je n'attache certes pas une grande valeur scientifique à cette manière de présenter les choses; mais il me semble que cette méthode d'illustrations caractérise une conception éthique fort éloignée de l'ancienne liberté du marché où se louent les forces de travail. Cf. *Capital*, p. 103, col. 1. et p. 116, col. 2 et note.

(2) En France, on fit bien, en 1848, un décret sur les journées de travail; mais quand a-t-il été appliqué? On l'a retrouvé, en quelque sorte, dans ces dernières années.

(3) *Capital*, p. 210, col. 2.

(4) *Capital*, p. 211, col. 1.

(5) J'y reviendrai dans un article sur la *division du travail*.

Digitized by Google

douleur d'une fonction productrice de détail, par l'individu *intégral*, qui ne donne, dans les fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses *capacités* naturelles ou acquises ». Cette phrase n'offre pas un sens très satisfaisant (1); le texte de la dernière édition allemande me semble plus facile à comprendre; il faut remplacer « l'individu *morcelé*, simple porteur d'une fonction sociale de détail, par l'individu *totalement développé*, pour lequel des fonctions sociales différentes sont des modes d'activité ». La correction a une importance très considérable.

K. Marx fait observer que la bourgeoisie a cherché à réaliser pour elle les avantages de l'éducation polymorphe et il ajoute(2) : « Savetier reste à ta savate ! Ce *nec plus ultra* de la sagesse du métier et de la manufacture devient démence et malédiction le jour où l'horloger Watt découvre la machine à vapeur, le barbier Arkwright le métier continu et l'orfèvre Fulton le bateau à vapeur. »

Depuis que le maître écrivait son livre, l'industrie n'a pas cessé de se transformer avec une intensité de jour en jour plus grande. Dans une même branche, les bons ingénieurs sont appelés à étendre continuellement leurs connaissances. La mécanique est devenue, malgré sa complication apparente, une des parties les plus simples des sciences industrielles. La métallurgie ne cesse d'être révolutionnée de fond en comble et les procédés vont toujours en se diversifiant pour s'adapter aux conditions particulières des minerais. Mais, de plus, l'ingénieur métallurgiste est obligé de se livrer à des études qui n'ont qu'un rapport fort lointain avec la chimie, qui formait jadis sa principale spécialité scientifique. La clientèle pose tous les jours des problèmes nouveaux : elle a besoin de qualités de métaux qu'on ne pratiquait pas autrefois; on ne peut plus se borner aux anciennes notions générales : il faut faire des recherches continuelles sur les propriétés élastiques des corps et sur leur constitution moléculaire. Pour étudier l'acier, le métallurgiste a recours au microscope, tout comme le naturaliste : on ne se contente plus des appréciations assez vagues d'aspect de cassure, on veut pénétrer davantage dans la connaissance de l'organisation complexe du métal. Les expériences assez grossières sur la rupture tendent, de plus en plus, à être complétées par des études de haute précision sur les déformations élastiques.

---

(1) C'est ce texte que j'avais côté dans un article sur la « *Superstition socialiste* » de M. Garofalo (*Devenir Social*, nov. 1895, p. 744).

(2) *Capital*, p. 211, col. 2.

Digitized by Google

Enfin, d'une manière générale, l'électricité pénètre partout : il n'est plus possible de rester en arrière sur ce point. La métallurgie électrique est entrée dans la pratique, non seulement pour les métaux riches, mais pour le cuivre. Des recherches se font, avec une grande ardeur, pour transformer la fabrication des produits chimiques, au moyen des mêmes méthodes nouvelles.

On se demande, souvent, comment il sera possible de parvenir à satisfaire aux conditions de la nouvelle industrie. C'est qu'ici les intérêts du capitaliste sont très éveillés; la moindre erreur lui coûte terriblement cher; une fausse direction amène la ruine complète d'une affaire.

Les procédés nouveaux présentent presque tous deux caractères; ils ne peuvent manifester toute leur supériorité qu'avec une production intensive et, d'autre part, ils se prêtent très difficilement à une étude scientifique faite sur des appareils de petite dimension. C'est ce qui explique l'hésitation de certains patrons en présence des innovations qu'on leur propose; ils ont peur et attendent qu'un voisin ait fait l'essai; cette prudence les amène souvent à se laisser distancer par un rival plus hardi et plus chanceux, qui récolte les grands bénéfices. Il faut donc pouvoir connaître les questions d'une manière bien plus exacte que jadis et il faut en connaître un bien plus grand nombre (ou du moins être en état d'en traiter scientifiquement un bien plus grand nombre, ce qui n'est pas tout à fait la même chose).

* * *

Qu'il faille, dans l'organisation future, beaucoup plus de science que par le passé, voilà ce qui est incontestable pour tout le monde aujourd'hui. D'après nos adversaires, le socialisme aurait nié cette vérité et se figurerait l'industrie de l'avenir sur le modèle des anciennes formes barbares employé par les Bachkirs, décrits par Le Play. « La production socialiste, dit le P. Schwalm (1), convient à l'enfance des arts mécaniques, où tout le monde, sans être grand clerc, peut également tour à tour se trouver *architector* ou *manu-artifex*. » Cette manière de poser la question suppose que toute division du travail doit disparaître par suite de la disparition du capitalisme et que le socialisme a une recette pour produire sans science, avec un outillage savant. Bien des gens ont, d'ailleurs, compris le problème de la même manière, et il

(1) *Serons-nous socialistes?* (*Revue thomiste*, mars 1895, p. 21).

Digitized by Google

ne semble pas douteux que, pour bien des radicaux, la formule de l'*éducation intégrale* ne signifie pas autre chose que ce mélange de toutes les fonctions et ce passage de tous aux diverses positions dans l'atelier : s'ils ne s'inspirent pas des Bachkirs, ils s'inspirent très visiblement de la tradition politique des démocraties antiques. Mais dans la Cité grecque, la division du travail n'avait, pour ainsi dire, pas de raison d'être à une époque où l'instruction libérale consistait en récitations de poèmes héroïques et en chants de prières nationales, et où l'éducation avait pour base les exercices gymnastiques en commun. J'ai montré ailleurs (1) quelle influence le mode de faire la guerre (aux temps antérieurs à la sophistique) avait eue sur le sentiment d'égalité : la division du travail n'existait, qu'à l'état rudimentaire dans la vie du citoyen, dans les rapports politiques; les anciennes démocraties ne comprenaient que cette division appelée *physiologique* par K. Marx, fondée sur les différences d'âge et de sexe.

Le P. Schwalm commet une singulière erreur, quand il écrit ce qui suit (2) : « La grande équivoque collectiviste ne semble [être] qu'une inconcevable illusion. Dans sa notion confuse du travail à la machine, elle ne voit que l'acte de chauffer un foyer, d'ouvrir un robinet, de pousser un levier, de mener un train de wagonnets. Elle oublie ceux qui conçoivent, organisent, développent, écoulent cette production à force de science et d'art. » Cette conception lui semble tellement monstrueuse, qu'il se demande comment K. Marx a pu l'adopter; — mais il ne l'a pas adoptée du tout. Voici, en effet, ce qu'il dit (3) : « Tout travail social en commun, se déployant sur une assez grande échelle, réclame une *direction* pour mettre en harmonie les activités individuelles. Elle doit remplir les *fonctions générales* qui tirent leur origine de la différence existante entre le mouvement d'ensemble du corps productif et les mouvements individuels des membres indépendants... Un orchestre a besoin d'un chef. Cette fonction de direction, de surveillance et de *médiation devient la fonction du capital* dès que le travail qui lui est subordonné devient coopératif, et comme fonction capitaliste, elle acquiert des caractères spéciaux. » La question serait de savoir si cette *fonction générale* ne peut être conçue qu'avec le caractère

(1) *Procès de Socrate*, p. 168. La sophistique eut pour effet de modifier totalement les sentiments civiques en développant l'inégalité de culture (p. 174).

(2) *Art. cité*, p. 21.

(3) *Capital*, p. 143, col. 2.

Digitized by Google

spécial capitaliste; c'est ce que le P. Schwalm aurait dû examiner. C'est à lui qu'on pourrait justement reprocher d'avoir une notion confuse du travail moderne, car il confond le marchand, le directeur technique, l'ingénieur, le théoricien : le patron englobe toutes ces *personnes économiques!* La division est parvenue, aujourd'hui, bien plus loin qu'il ne croit dans le monde industriel; et, sur ce point, l'écrivain dominicain aurait eu pas mal à apprendre dans le *Capital* (1).

Je ne m'occuperai donc pas d'une société comme celle que le P. Schwalm imagine être la société rêvée par les socialistes, — dans laquelle les inventions scientifiques seraient arrêtées pour toujours, les machines seraient construites par routine et conduites par des êtres d'une grande simplicité intellectuelle. Je prendrai pour base, dans ce qui va suivre, les divisions actuelles du travail, en cherchant à savoir comment elles se sont tranformées depuis un siècle et à découvrir les *lois historiques* qu'elles manifestent.

Il en est de la division du travail comme des machines; son action est double (2). « Il faut du temps et de l'expérience avant que les ouvriers, ayant appris à distinguer entre la machine et son emploi capitaliste, dirigent leurs attaques non contre le moyen matériel de production, mais contre son mode social d'exploitation. » De même, à propos de la division dans les manufactures, K. Marx avait écrit (3) : « Elle se présente et, comme un progrès historique, une phase nécessaire dans la formation économique de la société et comme un moyen civilisé et raffiné d'exploitation. »

XVI

Les grandes institutions scientifiques françaises ont reçu leurs formes à peu près définitives au commencement de ce siècle; à cette époque,

---

(1) Aristote pense la division du travail en citoyen grec; il pose comme nécessaire le couple *obéissance-commandement* (*Politique*, liv. Ier, chap. II, § 9). Le P. Schwalm ne voit pas que le problème est aujourd'hui d'une autre nature. La division conforme aux principes de la production par machines est purement technologique (*Capital*, p. 182, col. 1).

Cf. aussi *Capital*, p. 144, col. 1. Le capitalisme joue un double rôle »; il y a procès de production coopératif et procès d'extraction de plus-value; » mais ces deux choses ne sont pas inséparables.

(2) *Capital*, p. 185, col. 2.

(3) *Capital*, p. 158, col. 2.

Digitized by Google

la division du travail était fort peu développée, et elle était surtout rudimentaire dans le corps des ingénieurs militaires, qui a joué un si grand rôle à la fin du XVIIIe siècle. Dans le plus grand nombre des places, ces ingénieurs étaient obligés de faire les travaux d'arpentage, de métrage, les dessins de détail pour l'exécution; car ils n'avaient généralement que des auxiliaires très insuffisants. Mais il leur fallait aussi, bien souvent, faire exécuter leurs projets par des trimardeurs; ils devaient former des contre-maîtres, faire faire leur chaux et leurs briques, et remplir toutes les fonctions d'un entrepreneur moderne. Quand on consulte les livres écrits pour eux, on voit quelle était la variété de leurs occupations : on y trouve des dissertations sur les bonnes proportions des ordres d'architecture et sur la manière de préparer le mortier. Des nécessités du même genre existent encore pour les ingénieurs militaires modernes envoyés aux colonies : aussi, les cours qui leur sont faits ont-ils gardé un caractère encyclopédique; mais, ce qui était la règle autrefois, est devenu exception.

Au XVIIIe siècle, l'enseignement scientifique n'était pas organisé comme aujourd'hui, et les collèges offraient très peu de ressources à ce point de vue. Les livres d'algèbre et de mécanique n'avaient pas encore été arrangés pour l'instruction facile des débutants; ils étaient d'une lecture fort difficile et souvent repoussante. On sentait donc, très vivement, à cette époque, le défaut des connaissances mathématiques d'ordre un peu élevé. Et ce fut une des raisons qui amenèrent à constituer l'École polytechnique, avec ses programmes surchargés de mathématiques.

On cherchait, vers le même temps, à se faire une idée synthétique des connaissances humaines : on le faisait dans un esprit qui nous paraît, aujourd'hui, bien singulier, avec l'idée de la fixité et du conservatisme (1). Dans l'*Encyclopédie*, on crut faire œuvre géniale en recueillant les recettes des ouvriers d'état, et présentant aux gens du monde un *Manuel Roret*, arrangé à leur usage! On ne concevait encore que d'une manière très confuse, — si confuse même qu'on n'en pouvait guère tirer parti, — le moyen de créer des sciences par la coordination méthodique des technologies. Monge travaillait dans ce sens; mais son influence ne s'exerça qu'après la Révolution et par l'enseignement que lui et Hachette donnèrent à l'École polytechnique.

(1) Diderot croyait que la mécanique ne pourrait guère dépasser le point où l'avait amené d'Alembert.

Digitized by Google

On considérait alors comme incontestable que tout art a pour base une science; on entendait cette formule dans le sens idéaliste, c'est-à-dire qu'on considérait les arts comme des extériorisations des sciences, des *applications* des principes abstraits. Il était donc de la plus haute importance de constituer un corps de ces principes qui dominent toutes les applications, d'en former une masse unique dont la connaissance pût préparer à toutes les fonctions industrielles. C'est ce que l'on essaya (et que l'on essaie encore) de faire à l'École polytechnique : les programmes se sont développés, mais sont restés marqués toujours du même signe originel. On peut même citer cette institution comme un des plus curieux exemples des survivances d'un autre siècle (1).

La construction des chemins de fer amena une grande transformation dans la manière de travailler; les entrepreneurs devinrent des personnages économiques importants; ils ne furent plus seulement des embaucheurs et des employeurs d'ouvriers; ils eurent un personnel technique et instruit de contre-maîtres et de commis, connaissant très bien la construction, l'organisation des chantiers et l'établissement de l'outillage spécial.

Il se monta de grands établissements pour faire des ponts en fer, et leurs ingénieurs rédigèrent eux-mêmes leurs projets. Ce fut un très grand changement de toutes les idées : un pas considérable venait d'être fait en vue d'une division plus étendue du travail, division qui existait déjà en Angleterre pour d'autres causes. L'intervention des ingénieurs-constructeurs, avec lesquels on traite à forfait, ne cesse d'augmenter en France, et l'expérience tend à montrer que c'est une très heureuse innovation. Un ingénieur, qui passera toute sa vie dans un port, pourra acquérir une expérience très exacte des travaux propres à ce port et les connaître dans tous les détails : dans un sens, il aura une connaissance intégrale; mais de quoi? d'un coin de son métier. En Angleterre, il y a longtemps qu'il n'en est pas ainsi : les ingénieurs de l'État ou des grandes sociétés ne dirigent l'exécution que d'une manière très générale : ils n'embrassent pas tout un travail, mais ils ne se spécialisent pas non plus dans des routines; il n'est pas

(1) Ainsi, on y enseigne la coupe des pierres et des charpentes, l'architecture; ce sont des survivances de l'ancien enseignement des ingénieurs militaires; mais on n'y apprend pas la résistance des matériaux, dont tous les élèves auront besoin; elle leur servirait beaucoup plus que la perspective; mais c'est une science trop moderne.

Digitized by Google

rare de voir, chez nos voisins, des hommes qui ont eu à projeter beaucoup de ports et qui, par leur pratique personnelle, ont pu apprécier, d'une manière générale, les difficultés des problèmes de ce genre : que soit, au contraire, un homme qui a passé sa vie à Dunkerque ou à Marseille?

D'autre part, l'ingénieur-constructeur, en se spécialisant sur une partie de la construction, sait aussi beaucoup plus que s'il était demeuré attaché à une œuvre complète; il voyage, il compare, il acquiert une masse de connaissances pratiques que l'on ne peut acquérir que par le contact personnel avec les choses.

Un des grands motifs de toute division du travail, est la nécessité d'acquérir une expérience personnelle; on retrouve le même principe de division un peu partout : c'était celui de l'ancienne manufacture et même du vieux métier. Il y a, dans toutes choses, un fond de routine, une masse non scientifique, que l'homme ne peut acquérir que par l'apprentissage et par son adaptation à des fonctions particulières. A mesure que la science acquiert un plus vaste domaine, cette masse tend à se réduire; — mais nous n'avons qu'à constater ici son existence et son influence; — quant aux limites dans lesquelles cette influence s'exerce et à leurs lois, c'est un problème hérissé de difficultés.

L'Angleterre et l'Amérique nous montrent une division encore plus avancée du travail, division d'une très haute importance, mais difficile à acclimater en France, par suite de nos préjugés scientifiques. Malgré tous les efforts que l'on a tentés pour vulgariser les connaissances mathématiques, les théories physiques, les rendre accessibles à tous les hommes ayant une certaine culture, — il est bien difficile aux ingénieurs de se tenir au courant. Cependant, plus ils vont et plus ils sentent la nécessité d'utiliser toutes les ressources que fournissent les découvertes modernes. M. Brunetière dit (1) : « Où sont, aujourd'hui, la physique, la chimie, la physiologie d'il y a trente ans seulement, et qu'en connaissons-nous pour les avoir étudiées au collège et depuis oubliées? Précisément, ce qu'il en faut pour nous défier de leurs découvertes récentes, y résister d'abord et trop souvent n'y rien comprendre. » On pourrait en dire autant de bien d'autres choses, et notamment des mathématiques : sans doute, les théorèmes ne sont pas devenus faux; mais ils ont vieilli tout de même, parce qu'ils ne fournissent plus de méthodes suffisantes pour résoudre, d'une ma-

(1) *Op. cit.*, p. 86.

Digitized by Google

nière commode, les problèmes qui se présentent dans la pratique. On aura beau se montrer plus exigeant, chaque année, pour les examens des écoles, on ne pourra pas faire que des gens occupés dans l'industrie puissent consacrer une partie de leur temps à suivre les progrès des mathématiques. Le plus souvent, ils n'en ont pas le goût et il vaut, presque toujours, mieux qu'ils emploient ce temps à se perfectionner dans leur métier.

En Angleterre, les ingénieurs n'ont pas la prétention d'être des savants et de tirer leur pratique de la science; mais ils savent à qui s'adresser pour résoudre les difficultés théoriques. Cette collaboration est une cause de très grands progrès dans l'art des constructions. Lorsque la division du travail n'existe pas, il s'établit un conflit entre les tendances du théoricien et celles du praticien : l'expérience personnelle acquise exerce une action inhibitive très puissante (1) sur l'intelligence et empêche de poursuivre des idées qui doivent être examinées d'une manière absolument complète au point de vue de la science mécanique; presque toujours l'homme qui a reçu l'éducation mixte se montre hésitant, ne va pas jusqu'au bout, n'est pas bien sûr de la valeur des approximations dont il se sert (2); fait, en un mot, de la très mauvaise besogne, qu'il prend, naïvement, pour de la science, parce que ses conceptions sont présentées avec un appareil mathématique important. Lorsque la division est opérée, chacun développe, d'une manière complète et indépendante, les conséquences des ordres de connaissances qu'il possède.

Les chemins de fer nous montrent, par le faible progrès qu'ils ont fait, une intéressante illustration de cette doctrine. Dans tous les pays, les ingénieurs de la traction sont des hommes fort distingués, animés d'un esprit remarquablement progressiste, toujours à la recherche de

---

(1) Il ne faut pas oublier que les associations d'idées qui forment l'expérience du praticien appartiennent au domaine subconscient pour la plus grande partie, et sont fortement réunies par des liens d'ordre affectif : ce sont les circonstances émotionnelles qui ont accompagné l'observation qui leur ont donné leur rang dans les opérations psychologiques. C'est donc ici l'état affectif qui lutte contre l'intelligence.

(2) Il faut toujours faire ces calculs par approximation; mais des choses qui paraissent imperceptibles au praticien peuvent avoir une importance énorme dans le résultat définitif. On montre facilement dans la résistance des matériaux que des hypothèses simplifiées, qui ont paru très naturelles à des praticiens distingués, amènent à se tromper du simple au double dans des cas nouveaux.

Digitized by Google

perfectionnements à apporter à la locomotive. Comme ils possèdent des connaissances scientifiques étendues, ils ne sentent pas d'une manière aussi vive que les constructeurs la nécessité de la division du travail : ils ont essayé de résoudre, eux-mêmes, tous les problèmes qui se présentent dans leur métier : je veux bien rendre hommage aux efforts très méritants qu'ils ont faits, mais ils ont échoué dans leur œuvre : ils ont obtenu des formules empiriques bonnes pour consolider la routine, mais ne permettant jamais de raisonner scientifiquement sur les problèmes. Ainsi, on chercherait vainement dans les livres spéciaux ou les revues des théories supportables sur la stabilité des mouvements en courbe (1), sur la vaporisation, sur l'utilisation de la vapeur, sur la résistance de l'air, etc. On a fait des recherches d'un grand intérêt, mais toutes ces recherches manquent de véritable méthode scientifique et trop souvent même de critique.

* * *

Les philosophes qui se proposent la réalisation intégrale de la nature humaine ne manqueront pas d'observer que les nouvelles formes de la division du travail ne résolvent pas le problème qu'ils ont trouvé posé dans leur imagination. Il peut même sembler à quelques-uns que l'on n'obtienne ainsi qu'un émiettement plus grand encore et qu'on marche à une réduction de plus en plus grande de la valeur de l'individu. Il n'est donc pas inutile de mieux préciser le caractère réel des diverses formes de divisions existantes.

On peut dire, dans un certain sens, que l'ancienne occlusion de l'individu dans un métier bien déterminé constituait une synthèse professionnelle et locale : l'homme parcourait toutes les phases de la production ou de la transformation, faisant ainsi appel à un très grand nombre de techniques. Aujourd'hui, cette intégration n'existe plus : il y a rupture de l'ensemble et mise à part des diverses techniques; mais celles-ci ne sont plus seulement des modes particuliers de faire, ce sont des connaissances raisonnées s'étendant sur une très grande étendue de professions et de méthodes locales. La synthèse est ici faite sur la base des raisons scientifiques communes.

---

(1) Ayant voulu, il y a quelques années, me rendre compte de cette question si importante, je n'ai rien trouvé de satisfaisant : j'ai essayé d'exposer la difficulté principale, mais je crois que peu de personnes ont compris de quoi il s'agissait et ont vu l'importance de la théorie de Bernouilli sur les supports à mouvements pendulaires (*Revue scientifique*, 9 décembre 1893).

Digitized by Google

La division technique met l'individu en état de s'affranchir, — dans une large mesure, — des conditions particulières de la production et des crises : il n'est plus attaché à un lieu et à une tradition, il peut voyager et il lui est facile de se tenir au courant de tout ce qui se fait de neuf dans sa partie.

M. Brunetière peut attribuer à un tel homme un esprit étroit, mais il faudrait, tout d'abord, s'entendre sur ce qui constitue la largeur de l'esprit. Si l'étroitesse d'esprit réside surtout, — et cela semble être l'opinion de M. Brunetière, — dans l'absence de critique (1), dans une confiance immodérée dans les formules, dans la naïve superstition des faits, on peut affirmer, hardiment, que la division technologique du travail agit d'une manière très puissante pour combattre ces tendances, qui me semblent tout aussi fâcheuses qu'elles peuvent paraître au directeur de la *Revue des deux mondes*. En effet, par ce procédé, qui brise l'ancienne unité professionnelle, l'homme tend à perdre tout contact, d'ordre affectif, avec le *fait;* il prend une position sceptique en présence de tout ce qui n'est pas susceptible d'être traité scientifiquement. Enfermé jadis dans les préjugés développés par son apprentissage et par ses habitudes de la vie journalière, il considérait les choses par rapport au processus de la production qu'il avait appris à pratiquer; tout changement lui semblait une fatigue et un ennui. Aujourd'hui, il ne considère les choses que par rapport à d'autres qui appartiennent à des processus extrêmement variés; il ne les compare point comme éléments d'une usine déterminée, mais comme cas particuliers d'un système scientifique, soumis à des lois qu'il s'efforce de pénétrer. Ses occupations et l'éducation (qu'il *doit* recevoir pour le mettre à même de bien remplir sa fonction), l'amènent à considérer le particulier comme ayant peu d'importance par soi-même et ne tirant son intérêt que de la loi (2).

Ure avait déjà signalé le caractère nouveau d'une *division supérieure* du travail; mais l'application qu'il avait faite était si paradoxale qu'on a pu la trouver un peu singulière. Il a écrit une brillante apologie des métiers automatiques et a opposé l'ouvrier de la *factorie* à l'ouvrier de la manufacture attaché à une seule besogne pour toute sa vie; le premier peut changer de machines sans inconvénient, parce que l'habi-

(1) *Op. cit.*, p. 79 et p. 82.

(2) En fait, l'éducation actuelle n'est pas encore dirigée dans cet esprit, mais l'éducation est toujours en retard.

Digitized by Google

leté manuelle à acquérir n'est pas grande (1). « Lorsqu'il transfère ses services d'une machine à une autre, il varie sa tâche et *développe ses idées en réfléchissant aux combinaisons générales* qui résultent de ses travaux et de ceux de ses compagnons... Combien les artisans du Lancashire sont supérieurs en vigueur et en intelligence aux ouvriers qui travaillent manuellement à Londres! Ceux-là sont familiarisés avec presque toutes les combinaisons physico-mécaniques; ceux-ci ne connaissent presque rien au-delà de la sphère étroite de leur tâche journalière. »

Il est certain que Ure exagère ici, appliquant à tous les fileurs de coton, ce qu'il avait pu voir pour quelques-uns (1); mais la question n'est pas de savoir ici si les machines ont amélioré le sort de l'ouvrier; ce qu'a très bien observé l'auteur anglais, c'est la propriété de la division technique, qui se fonde sur la généralisation des idées et qui, à son tour, engendre cette généralisation.

Ce qui est exceptionnel dans l'atelier de filatures de coton, devient, au contraire, normal dans les professions requérant l'emploi d'une intelligence cultivée scientifiquement.

Ici comme dans le cas d'une divison moins avancée et examinée plus haut, la limite se trouve dans la routine qui s'impose encore sur tous les points où la science n'a pu pénétrer. J'entends ici le mot *routine* dans un sens très large, dans le sens d'associations subconscientes capables de nous diriger tout aussi bien que les associations conscientes et raisonnées. Le praticien sait beaucoup de choses pour les avoir vues et il ne peut les bien savoir qu'à la condition de son passage à travers la pratique : il n'existe aucun moyen de définir, de classer et même de décrire correctement une masse énorme de phénomènes; or, ce sont justement les phénomènes les plus utiles pour nos opérations journalières que nous avons le plus de peine à comprendre et à systématiser.

La condition ancienne qui enfermait le travailleur au métier dans une zone assez étroite, à cause de l'*apprentissage des mouvements*, n'est

---

(1) Ure est coutumier du fait : c'est ainsi qu'à la page précédente il dit que l'ouvrier des fabriques n'a qu'un *exercice agréable* (p. 99); dans le tome II, p. 52, il calcule que les fileurs et rattacheurs ont neuf heures d'inaction sur douze, et il dit : « Dans ces intervalles, les fileurs s'occupent souvent à lire »; — or, ces intervalles sont formés de très petites fractions ayant trois quarts de minute (pour les forts numéros du fil), séparés par un travail d'un quart de minute (p. 54). Ces lectures doivent être bien difficiles !

Digitized by Google

pas détruite; elle subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force; mais cette condition limitative a changé son mode d'intervention dans le monde.

En fait, les limites sont aujourd'hui assez étendues, parce que le nombre des opérations à apprendre peut être assez limité. Ainsi, dans les diverses recherches que l'on fait dans les laboratoires, l'apprentissage préliminaire n'exige pas la connaissance de tous les appareils, mais seulement l'habitude de monter et d'utiliser des combinaisons assez peu nombreuses. Si on excepte quelques instruments, qu'il faut acquérir de spécialistes, presque tous les dispositifs peuvent être faits par des ouvriers d'une habileté moyenne, mais soigneux. Dans un laboratoire, monté d'après de bons principes, on voit les mêmes employés s'occuper des choses les plus diverses, faire de bactériologie, de la chimie biologique, des déterminations de tension de vapeur, des expériences destinées à lever les doutes qui surgissent dans des fabrications industrielles très diverses.

Les appareils qu'ils ont à monter et à surveiller ne varient pas assez en raison de la variété des recherches pour qu'ils se trouvent jamais déroutés.

Tout le monde sait, d'ailleurs, que les grands résultats obtenus par Pasteur viennent de ce qu'il a abordé des problèmes, — réservés jusque-là surtout aux naturalistes, — après avoir acquis une capacité particulière d'expérimentateur en chimie et en minéralogie (1). Il ne serait même pas difficile de montrer que dans toute sa carrière, il a transporté certaines prénotions empruntées à sa préparation primitive (2) ce qui ne l'a pas empêché de se montrer singulièrement original. S'il n'avait pas eu la routine du physicien-chimiste, il serait probablement passé à côté de ses découvertes les plus importantes, comme tant d'autres avaient fait avant lui, faute d'avoir expérimenté avec toute la rigueur convenable. Ses adversaires étaient des hommes fort distingués, sans doute; mais il leur manquait la sûreté dans la construction et la manipulation des instruments.

XVII

Ce que j'ai dit sur les divisions supérieures du travail, n'épuise pas

(1) Il faisait partie de la section de minéralogie à l'Académie des sciences. Son successeur a été un géologue.

(2) C'est ainsi qu'il a longtemps attaché une importance exagérée à la morphologie et cru à la spécificité absolue des ferments.

Digitized by Google

encore le sujet; nous avons vu en lutte la routine et la science, ou aussi, les puissances inconscientes et affectives d'un côté et l'intelligence de l'autre. Si nous nous arrêtions ici, il semblerait naturel de conclure que les efforts doivent tendre à réduire à rien le premier élément et à donner au second toute la prépondérance. Allons-nous revenir à l'idée toujours si populaire, qui fait de la science pure l'origine vraie de toute la pratique? Faut-il donner aux plus hautes abstractions physiques et mathématiques la prééminence dans l'enseignement?

L'évolution de l'industrie va nous fournir, sur ce point, des lumières tout à fait inattendues

J'ai dit qu'on avait cru bon, autrefois, d'écrire des manuels pour les routines des métiers; ces manuels peuvent quelquefois être utiles, pour aider à se souvenir de choses qu'on a vues, et qu'on a en partie oubliées. Mais on a été conduit à écrire des manuels d'un genre tout différent. Les besoins de la navigation avaient amené à constituer, dans tous les pays maritimes, des bureaux chargés de publier des tables destinés aux calculs des marins : on ne peut demander à ceux-ci d'être des géomètres très habiles, en général; on a donc divisé le travail : avec une routine assez facile à retenir, on peut faire tous les calculs de la navigation astronomique, sans avoir autre chose que des connaissances très élémentaires en mathématiques. Quant à l'emploi des instruments de mesure, c'est une autre routine qui appartient à l'éducation sensorielle et motrice, l'autre étant plutôt rapportée à l'intelligence; en fait, l'intelligence ne joue ici qu'un rôle très effacé et je préfère nommer ce groupe psychologique la *routine cérébrale*.

Une division du travail exactement semblable a donné lieu aux recherches faites par de savants géomètres et mécaniciens sur la balistique; les résultats de leurs études ont été transformés en tables et en formules.

Ce n'est là qu'une forme peu étendue et pauvre de la haute division du travail; celle-ci ne cherche pas à descendre à une routine cérébrale tout à fait basse; elle s'adresse à des gens ayant des connaissances de géométrie, de cinématique, de physique plus étendues. Pour eux on a écrit des manuels qui résument, d'une manière excellente, tout ce que les théories mathématiques les plus subtiles ont produit. Pour se mettre au courant de l'électricité, il serait tout à fait oiseux de lire les livres les plus savants, écrits il y a une trentaine d'années; il est assez inutile de se casser la tête à apprendre les démonstrations

Digitized by Google

fort compliquées des théorèmes (1); quand on a un bon manuel, on peut se passer de tout cela : avec quelques exemples et quelques expériences, on se met parfaitement au courant.

En France, nous avons encore quelque peine à comprendre l'importance de cette transformation, qui peut avoir des conséquences d'une si grande portée dans l'enseignement. Les Allemands ont beaucoup mieux compris que nous quelles ressources énormes fournit cette division du travail, pour les usines; aussi leurs manuels ont-ils une réputation parfaitement méritée. Grâce aux procédés mis à la portée de dessinateurs et de calculateurs des ateliers, on peut résoudre, sans difficulté, des problèmes de mécanique devant lesquels beaucoup d'ingénieurs auraient jadis reculé à cause de la complexité des questions mathématiques soulevées.

Les manuels bien faits ne consistent plus seulement en recueils de tables et en instructions sur la manière de s'en servir; ils renferment la substance abstraite des sciences les plus élevées, considérées avec leurs derniers développements. Ils ne servent pas seulement à donner des solutions toutes faites à certains problèmes d'usage très fréquent, qui doivent être traités d'une manière en quelque sorte automatique; ils fournissent encore des moyens pour aborder beaucoup d'autres problèmes connexes, au moyen de combinaisons empruntées à une mathématique élémentaire.

Ces livres, qui rendent les plus grands services, nous font voir, très clairement, une division remarquable des sciences. Il y a, tout d'abord, un ensemble de signes idéogrammatiques, formant une langue spéciale, qui a besoin d'être apprise; et il n'y a pas meilleur moyen de l'apprendre que celui qui met les signes en rapport avec les choses dans les opérations les plus habituelles; il y a longtemps qu'on a signalé la convenance de ne pas enseigner les langues vivantes d'une manière purement abstraite et c'est bien le cas d'appliquer ici cette règle. Quand on veut aborder l'étude de l'électricité en expliquant les unités, on est très embarrassé; et l'élève ne retient que des mots jusqu'au moment où il est assez avancé pour savoir manipuler les formules. Il est essen-

(1) Je sais bien que l'on fait grand usage de démonstrations simplifiées; on s'imagine élever l'esprit de l'élève en dénaturant la science et sacrifiant beaucoup de sa rigueur. Il n'y a pas de *voie royale;* acceptons la division du travail; j'aime mieux qu'on me donne un énoncé (rendu clair par des exemples) que de me tromper par une médiocre démonstration.

Digitized by Google

tiel d'apprendre les langues scientifiques par l'application à des phénomènes, comme on apprend l'anglais et l'allemand au moyen de petites conversations.

Il existe une deuxième couche plus élevée, qui correspond à une partie des mathématiques élémentaires (mais à une très petite partie de ce qui est appelé de ce nom dans notre enseignement universitaire). Dans toute cette étude, la démonstration doit être reléguée au second plan; elle doit être considérée surtout comme un moyen de faciliter la mémoire en faisant assimiler les opérations par le moyen d'une décomposition, ou, si l'on veut comme un moyen de remplacer une règle brute par un processus aboutissant à la règle et la rendant plus accessible à l'esprit. Tout le monde sait que les savants contemporains se sont aperçus que les notions de l'arithmétique n'étaient pas aussi simples qu'on le croit souvent; ils ont voulu épurer cette science et ont fait quelque chose de très difficile. Il serait ridicule d'embarrasser la marche de l'enseignement par ces arguties : les anciennes démonstrations étaient déjà passablement compliquées et ne servaient pas à grand'chose.

L'observation m'a montré, depuis longtemps, que la prétendue rigueur des théorèmes mathématiques n'est pas comprise par le jeune homme, qui retient seulement le processus des opérations qu'on lui montre. Lorsqu'on lui pose ensuite un problème, il fait appel à sa mémoire et il cherche à suivre un chemin analogue à l'un de ceux qu'on lui a rendus familiers par l'enseignement. Il n'y a point de règle générale pour arriver à une solution; mais on ne demande aux élèves que des questions ayant de grandes analogies (pour la voie à suivre) avec les questions du cours; et avec quelques tâtonnements, on arrive à bon port. La situation est la même que celle du mécanicien, auquel on propose une difficulté cinématique; il n'a aucun moyen pour la lever directement; il lui faut procéder par l'énumération de tous les mécanismes possibles, en vue de faire un choix et d'arriver, au moins, à une solution indirecte. En fait, on ne procède pas d'une manière aussi longue : les inventeurs heureux sont ceux qui ont la chance de tomber, par hasard, sur une combinaison pas trop éloignée de celle qui peut convenir; ils transforment et perfectionnent jusqu'au moment où ils sont passés d'analogie en analogie à des formes parfois bien différentes de celles qu'ils ont d'abord découvertes.

Autant la démonstration est oiseuse, — comme moyen de preuve, — autant le processus de combinaison est utile pour ceux qui ne veulent pas se consacrer à l'étude spéciale des mathématiques. Malheureusement, on a, presque toujours, fait tout le contraire : on surcharge la

Digitized by Google

mémoire de formules très compliquées, que l'élève devra soigneusement repasser, jusqu'au jour où il aura fini ses dernières épreuves : et alors? il s'empresse de tout oublier. On se demande à quoi peuvent avoir servi tant d'efforts.

Les grands chefs de l'enseignement universitaire ne manquent pas de répondre : « à former l'esprit » ; mais ils seraient bien aimables s'ils consentaient à fournir quelques essais de justification. Sur ce point, M. Brunetière a pleinement raison : des abstractions ne forment pas l'esprit (1). A vrai dire, on ne sait rien et on donne des lieux communs en guise de démonstrations; on continue à suivre des routines, sans motifs bien sérieux (sauf un seul peut-être : on n'aime pas à changer). De plus, les professeurs trouvent tout naturel d'enseigner la science, dans les formes qui conviennent au système qui leur convient : si bien que la division du travail est ici utilisée à rebours; on impose aux élèves (dont la minorité continue des études dans l'esprit du professeur) de s'adapter à un régime qui n'a aucun rapport avec le rôle qu'ils devront jouer dans le monde! Voilà une singulière méthode.

On dit parfois que ces méthodes apprennent à travailler : ceci est encore affirmé comme un axiome, mais on n'entre pas dans les explications, pour ne pas avoir de difficultés. Je ne comprends guère comment on peut apprendre à travailler en suivant une discipline fort opposée à celle qui correspond à celle qu'on suivra dans la vie. Je crois plutôt que cette formule se rapporte à un état qui a disparu depuis longtemps déjà : au commencement de ce siècle on trouvait utile de mettre l'esprit des élèves en éveil et de leur faire ressortir l'insuffisance des routines industrielles. L'éducation mathématique put alors paraître un bon moyen pour ne pas se laisser dominer par les préjugés de tout genre, enseignés par les recueils de procédés traditionnels. En faisant ressortir l'importance de la démonstration, on donnait aux jeunes gens un profond mépris des choses qui ne peuvent pas se démontrer.

Quand l'élève a achevé ses cours, que lui reste-t-il? Il lui reste cer-

(1) Il va sans dire que cela n'est pas spécial aux mathématiques; si je prends les exemples dans cet ordre de connaissances, c'est que la division du travail y est bien plus facile à saisir. On peut même observer que les mathématiciens possèdent, à un bien plus haut degré, l'esprit sceptique que les autres savants : ce sont les naturalistes qui ont cet esprit le moins développé.

Digitized by Google

taines notions assez vagues sur les problèmes qui peuvent être résolus et ceux qui dépassent les forces de la science, et un souvenir des livres où il pourra trouver des questions analogues à celles qui se présentent à lui dans la pratique. Quand il a besoin d'avoir recours à ses livres, il lui revient quelques souvenirs, qui lui permettent d'utiliser, dans une assez faible mesure, les ressources de la science. Mais que tout cela est maigre! Quel avortement!

Si, au contraire, la division du travail était poussée aussi loin dans l'enseignement qu'elle se manifeste dans l'industrie avancée et éclairée (1), tout l'effort du professeur aurait pour objet d'apprendre à l'élève, non pas beaucoup de belles preuves syllogistiques, mais la manière de combiner toutes les propositions faisant partie du programme pour résoudre des problèmes. Je ne disconviens pas que cela exigerait de la part des professeurs beaucoup de travail, parce que nos livres ne sont pas faits en vue de cette manière d'instruire. De même qu'en cinématique il n'y a pas un très grand nombre de formes utilisées, de même aussi en mathématiques il n'y a qu'un petit nombre de combinaisons vraiment fécondes. Le but du maître devrait être de faire ressortir les méthodes et de les faire *pratiquer* aux élèves. Quelques-uns le font; ils ne sont pas très brillants, mais ils forment beaucoup de bons élèves, et c'est l'essentiel. La question n'est pas de surcharger la mémoire par des démonstrations qui frappent, grâce à leur imprévu, mais de *fournir un outillage intellectuel*, riche en conséquences (2) et de développer une *routine intellectuelle*.

Quant au troisième degré de la science, il sera réservé, tout naturellement, aux gens peu nombreux qui se spécialisent dans les recherches abstraites. Il est manifeste que peu nombreux sont les hommes qui peuvent réussir dans cet ordre de recherches; elles exigent, en effet, une tournure tout à fait particulière de l'esprit. Les mathématiciens ressemblent, d'une manière frappante, aux inventeurs; comme eux, ils produisent sous l'influence d'une sorte de génie mystérieux et ne

---

(1) Je crois que l'on peut considérer comme une intéressante manifestation d'un nouvel esprit la création par M. Laisant de l'*Intermédiaire des mathématiciens*, journal composé de questions et de réponses. Il y a là une division du travail, qui peut être féconde, si ce journal peut répondre aux besoins des gens ayant à résoudre des problèmes industriels.

(2) Il n'est pas inutile d'observer que c'est en cela que consiste surtout la gloire de Monge; il a systématisé dans des méthodes générales tous les procédés que les géomètres avaient donnés (un peu au hasard) pour la coupe des pierres et la charpente : il a tiré de là une science.

Digitized by Google

sont pas susceptibles d'être préparés par un système éducatif quelconque. Formant une minorité infime, ils échappent à toute méthode de formation; je ne crois pas qu'on ait jamais songé à former de grands capitaines, des César et des Napoléon (1).

D'ailleurs, rien n'est encore aussi obscur que la théorie des mathématiques; on n'a pu encore fixer ni l'objet, ni le principe de ces genres de recherches. On se trouve en présence de difficultés qui paraissent se rencontrer toutes les fois qu'on a à raisonner sur des abstractions scientifiques, ayant perdu la tradition de leur origine.

On ne manquera pas de faire observer que cette nouvelle division du travail a pour effet de constituer une classe très importante de gens (sinon par leur nombre, du moins par leurs fonctions) qui ne représentent guère l'idéal de l'homme complet, puisqu'ils sont retenus dans une spécialité, qui présente, au sentiment vulgaire, une très grande réduction des facultés humaines. Tout le monde connaît assez la vie de quelques savants célèbres pour comprendre que ces hommes illustres auraient fait triste figure en dehors de leur chaire. Rien ne ressemble moins à un *homme intégral* que Cauchy ou que Poisson; cependant on aura quelque peine à faire croire que ce sont des hommes morcelés. C'est à eux que me semble bien s'appliquer le passage que j'ai déjà cité du *Capital* : on peut bien dire que ce sont des *individus totalement développés*. Car, en effet, dans le domaine si étendu de la mathémathique, rien ne leur est étranger. Si quelques-uns se sont enfermés dans une partie limitée, c'est que leurs goûts solitaires, les convenances de leur enseignement, ont produit cette limitation; mais, quand les circonstances sont favorables, ils abordent, avec une égale aisance, tous les problèmes, dans n'importe quelle partie de la science. Les livres de M. Poincarré peuvent servir à illustrer cette thèse; quelque soit le sujet qu'il soit appelé à traiter dans son enseignement si prodigieusement varié, on le trouve toujours à son aise et toutes les questions semblent lui être également familières. C'est que chez lui la division du travail a été amenée à son plus haut degré : dans tous les problèmes physiques, il saisit, immédiatement, ce qui rentre dans sa *technique* et il le traite, laissant tout le reste de côté.

---

(1) M. Brunetière dit : « Il y a beaucoup de sortes d'hommes. On peut se proposer de former des athlètes; on peut se proposer de former des gens du monde; et si nous connaissions une manière infaillible de former des saint Vincent de Paul, évidemment on ne l'emploierait pas quand on voudrait former des César et des Napoléon » (*Op. cit.*, p. 4).

Digitized by Google

L'expérience nous apprend une chose très importante : ces hommes n'ont pas besoin d'avoir passé par des écoles appropriées à leur genre d'études; il vaut mieux pour eux qu'ils se forment d'une manière autonome et qu'ils n'aient pas subi un long apprentissage suivant des méthodes qui n'ont rien de commun avec les méthodes qu'ils suivront dans leurs travaux. Ce petit groupe de savants vit surtout par la puissante originalité des procédés; et il y a tout profit à laisser à de tels individus la pleine possession de leur originalité : on doit les comparer aux artistes, que l'enseignement académique gêne plus qu'il n'aide.

Il est évidemment absurde de créer des programmes en vue de la formation de ces spécialistes, qui doivent se former eux-mèmes, et de faire perdre un temps précieux aux élèves qui ont vraiment besoin d'apprendre et qui ne doivent jamais devenir des savants. Ce qui est vraiment objet d'enseignement, c'est, comme je l'ai dit plus haut, l'art de se servir des instruments fabriqués par les spéculatifs. Cela réduit singulièrement ce qu'il faut apprendre. Mais aussi cela permet d'étendre l'instruction hors des limites qu'on lui trace habituellement et de la développer d'une manière considérable sans surcharger la mémoire : car il est inutile de se mettre dans la tête ce que l'on trouvera facilement dans les manuels.

Je sais bien qu'on objectera que le mode de travail par l'intermédiaire de manuels et dictionnaires engendre le psittacisme et n'est bon qu'à développer la classe trop nombreuse déjà des demi-savants. Cette objection serait fondée si on considérait les choses d'une manière abstraite, si on supposait ces livres faits pour les gens du monde, qui ont une teinture de toutes les connaissances et cherchent des formules. Mais j'ai toujours supposé que l'éducation n'était pas séparée de la pratique industrielle et je lui ai donné pour but de familiariser l'élève avec le maniement d'un nombre restreint de combinaisons, de lui inculquer d'une manière systématique la *routine intellectuelle* nécessaire pour résoudre les problèmes. C'est sous la réserve de cette subordination que je donne une si haute importance aux manuels.

D'ailleurs, qui dit division du travail dit aussi coordination dans un ordre déterminé; je ne m'occupe donc pas de ce que peuvent fournir le manuel et le dictionnaire dans un ordre tout différent de celui qui a été considéré.

Ici on pourrait se poser la question de savoir de combien de parties peut se composer la technologie : le problème est insoluble d'une manière générale; l'expérience peut seule nous apprendre dans quelles

Digitized by Google

limites nous pouvons étendre nos routines et avec combien de combinaisons nous pouvons nous familiariser. Les diverses professions scientifiques se trouvent ainsi séparées, non pas tant par la nature des théories qu'elles élucident que par ce qu'elles renferment de non-scientifique. Si cette limitation n'existait pas, on pourrait, peut-être, admettre *l'unité de la science*, thèse qui a été chère aux philosophes.

Nous retrouvons donc encore l'influence si considérable des phénomènes psychologiques étrangers à la vie intellectuelle proprement dite, que nos pères considéraient comme étant à peu près négligeables.

Comme je l'ai dit plus haut, la division dans la manufacture avait la même source que celle que nous trouvons dans la science. La ressemblance est si grande qu'on peut aussi dire (1) : « Si l'ouvrier est accommodé à l'opération, l'opération est déjà d'avance accommodée à l'ouvrier. »

XVIII

En suivant pied à pied les principes de l'investigation par la voie que K. Marx nous a ouverte, nous sommes parvenus à nous faire une idée de ce que peut donner une instruction technique, théorique et pratique, au milieu de l'industrie réelle. Mais une objection se présente, objection d'une très haute importance, et qu'il n'est pas possible de lever complètement ici. J'ai appuyé tous mes raisonnements sur les conséquences que produit, dans un esprit réfléchi, la participation à la lutte industrielle, — telle qu'elle est en toute vérité. Mais n'ai-je pas sous-entendu une condition? Ne peut-on pas dire que l'expérience de beaucoup de pays très avancés dans l'industrie ne montre pas des résultats analogues à ceux que j'ai décrits? Ces conflits, dont j'ai parlé et qui servent de base à toute ma doctrine, ne peuvent-ils pas se produire sans entraîner les conséquences importantes que je leur ai attribuées?

Je n'entends pas diminuer la valeur de l'objection; j'en reconnais toute la portée. Les mêmes arguments peuvent se présenter dans toutes les investigations de la sociologie. Il n'est pas non plus exact de supposer que la ruine de la petite industrie ou de la petite culture

(1) *Capital*, p. 165, col. 1. Sur la manière dont la science se substitue à l'ancienne routine, Cf. *Capital*, p. 210, col. 2.

Digitized by Google

doit produire mécaniquement les effets qui ont été décrits dans le *Manifeste du parti communiste*, pour l'Europe occidentale. Il faut qu'il se fasse un travail de réflexion tout particulier dans l'esprit : la raison des petites gens ne développe point, en tous temps et en tous lieux, les mêmes idées et les mêmes sentiments. C'est ce que l'histoire nous a appris par un nombre énorme d'exemples connus de tout le monde.

Pour que les résultats dont je parle existent, il faut qu'il se forme une synthèse déterminée entre diverses connaissances; il faut que la pratique et la théorie s'enchaînent d'une certaine manière; il faut que nous établissions un ordre particulier entre nos manières de comprendre les choses au milieu desquelles nous vivons, dont nous vivons — et nos règles de conduite et nos modes de sentir. Cet ordre est une *métaphysique*.

Quelle que soit la méthode que l'on suive pour aborder les problèmes, on arrive toujours, en dernière analyse, à reconnaître la nécessité d'une philosophie, ayant pour rôle de réunir les diverses sciences, d'en dégager des principes et de se poser au-dessus de la simple connaissance. Il est bien évident que si on dirige l'éducation d'une certaine façon, il sera possible de présenter les phénomènes de la vie économique sous un aspect tout différent de celui que j'ai supposé exister de lui-même. C'est ce que M. Brunetière voudrait voir essayer, en utilisant les ressources que peuvent donner les méthodes purement littéraires; mais le jeune homme, qui a reçu ainsi un bagage considérable de sophismes sur l'unité des sentiments nationaux, sur la moralisation de la lutte, ne tarde pas à trouver que les choses sont bien différentes de ce qu'il avait cru; l'éducation ne lui sert guère qu'à perdre son temps et gaspiller son énergie, parce qu'il ne voit pas la réalité et qu'il n'a pas assez de connaissances pour saisir les liens cachés.

L'hypothèse que j'ai dû faire dans le cours de mes études est l'hypothèse d'une éducation suivant les principes d'une philosophie socialiste, mettant en évidence tous les conflits, au lieu de chercher à en atténuer le sentiment.

Je suppose donc, toujours, que le développement industriel (y compris l'éducation qui en forme une partie essentielle), est toujours accompagné d'une élucidation philosophique complète des rapports sociaux dans lesquels se fait la production. Il serait vraiment inutile de mentionner cette hypothèse fondamentale si certains auteurs, plus habiles polémistes que sagaces critiques, n'avaient imaginé que le

Digitized by Google

marxisme est fondé sur une mystérieuse et mécanique influence de formes économiques sur l'individu, réduit à n'être plus qu'un organe, sans valeur morale. Il est résulté de là de très nombreux préjugés dans le public, qui croit, en effet, que le socialisme n'a qu'une éthique et une métaphysique de la connaissance tout à fait insuffisantes (1).

Cette sottise, propagée par les représentants d'un prétendu socialisme français et sentimental, donne une idée très fausse, non seulement de la théorie marxiste, mais encore des méthodes d'investigations et de discussions dues à K. Marx. Le maître entend, bien toujours, que jamais on ne séparera la théorie et la pratique; il s'est toujours efforcé de rendre les rapports sociaux parfaitement intelligibles et il n'a jamais compris qu'il pût être question d'une économie dépourvue de philosophie. L'affranchissement de l'homme comporte, comme première condition, une idéèle identification de la matière et de l'esprit dans le milieu artificiel, une complète intelligibilité de toute opération, une parfaite illumination du monde économique par la pensée.

Dès lors qu'une pareille réforme est réalisée, qu'importe que l'homme emploie son activité dans une direction ou dans une autre; toutes les professions également pénétrées par la pensée deviennent également humaines. M. Brunetière a peur que l'éducation professionnelle ne tue l'enfant au profit immédiat de ses parents, désireux de le voir gagner sa vie rapidement (2); cette crainte est parfaitement fondée, dans l'état actuel et absurde de l'enseignement; cette spécialisation me semble aussi misérable qu'à mon contradicteur; mais la question est de savoir si nous n'avons pas adopté nos procédés éducationnels uniquement dans l'intérêt de la société capitaliste, et si cette situation doit toujours durer (3).

Bien que j'aie déjà appelé, plusieurs fois, l'attention sur la conception de l'éducation intégrale, je crois devoir y revenir encore une fois en terminant, pour montrer l'extrême différence qui existe entre le point de vue anarchiste et le point de vue socialiste. L'idéal de

---

(1) C'est pourquoi ces *grands* penseurs ont voulu le compléter, sans l'avoir compris. Cf. dans la préface du récent livre de M. G. Deville (*Principes socialistes*, p. xx-xxv) une énergique protestation contre ces polémistes.

(2) *Op. cit.*, p. 54.

(3) Ce serait le cas d'examiner à ce point de vue l'*étatisme*, qui tend, lui, à transformer le travailleur en machine, qui abrutit ses fonctionnaires et qui est antipathique à toute élucidation scientifique des rapports sociaux. L'étatisme se pose donc, ici, en contradiction absolue avec le socialisme; cette contradiction n'est pas, d'ailleurs, une exception.

Digitized by Google

M. Kropotkine est fort voisin de celui du paysan russe, qui fabrique tout chez lui et se suffit, sachant tout faire dans sa maison. L'homme intégral de la société rêvée serait mieux armé, mieux préparé, plus habile que le moujik; mais les rapports sociaux seraient toujours ceux qui correspondent à un *agrégat* de moujiks devenus savants et possesseurs d'outils très perfectionnés; chacun serait encore une sorte de Robinson; toute division du travail serait attentative à la dignité de la nature humaine. Elle serait, d'ailleurs, contraire aux lois de la psychologie des anarchistes; M. Robin (de Cempuis) considère, en effet, comme déséquilibré tout individu qui n'est pas uniformément développé dans toutes les directions : chaque pas en avant doit consister dans une prise de possession des cercles concentriques qui symbolisent pour lui le système des connaissances et des activités humaines (1).

K. Marx (2) opposant les idées anciennes aux idées modernes sur la division du travail, ne trouve rien à objecter à la conception de Platon, d'après laquelle les hommes doivent se répartir l'œuvre sociale, en raison de leurs aptitudes spéciales. « Son point de vue principal, c'est que l'ouvrier doit se conformer aux exigences de son œuvre et non l'œuvre aux exigences de l'ouvrier » (3). — « Le machinisme, à quelques exceptions près, ne fonctionne qu'au moyen d'un travail socialisé en commun. Le caractère coopératif du travail y devient une nécessité technique dictée par la nature même du moyen. »

Il est bien vrai que, dans ce passage, K. Marx parle du machinisme qu'il oppose, en raison de son *objectivité*, à la manufacture, où tout ré-

---

(1) Les anarchistes oublient de nous dire sur quelles lois expérimentales se fonde cette psychologie singulière; je crois qu'en voici l'explication : on considère qu'il n'y a d'essentiel et d'important dans un système de connaissances que la partie susceptible d'être mise sous une forme abstraite et on suppose que l'intelligence (en sa qualité d'entité purement spirituelle) peut absorber autant d'abstractions que la nature peut en fournir; — dans ces conditions, grâce à une théorie intellectualiste et spiritualiste, poussée à l'extrême, on ne voit plus de difficulté à imposer à l'esprit un mouvement uniforme dans toutes les directions de l'activité. L'instrument est chose secondaire; le corps un *accessoire* qu'il faut entretenir comme on entretient un outil; la véritable réalité humaine est intellectuelle et elle n'a d'autres limites que les limites mêmes du connaissable. Cette théorie a pour elle la tradition philosophique française; et c'est une raison pour laquelle on la trouve encore si puissante, malgré les progrès accomplis par la nouvelle psychologie, — qui revient à l'ancienne conception unitaire.

(2) *Capital*, p. 158, col. 2 et p. 159, col. 1.

(3) *Capital*, p. 167, col. 2.

Digitized by Google

sulte de la coopération, — et que, plus haut, j'ai rapproché la division technologique et scientifique de la division manufacturière du travail. Il n'y a cependant aucune difficulté; en effet, ce qui fait la grande différence signalée par K. Marx, c'est que, dans l'ancienne organisation du travail, le cadre n'est pas constitué d'une manière fixe en dehors de l'ouvrier; aujourd'hui, au contraire, « la grande industrie crée un organisme de production complètement objectif ou impersonnel, que l'ouvrier trouve là, dans l'atelier, comme la condition matérielle toute prête de son travail ». La division de la science, en ses diverses parties, est bien fondée sur les conditions subjectives de notre personnalité, mais elle est figée et consolidée d'une manière rigide par le moyen des institutions éducationnelles, par les livres employés, par les méthodes suivies dans l'enseignement. Celui qui étudie se trouve en présence d'une organisation aussi tenace, aussi objective, aussi *chose* que peut être l'ensemble des machines qui garnissent un atelier (1).

C'est pourquoi nous pouvons appliquer, sans aucune hésitation, les principes que le développement du machinisme moderne nous a révélés dans l'industrie. Nous ne devrons donc pas considérer la science subjectivement par rapport à chaque individu, mais la traiter comme une chose ayant ses divisions acquises et relativement fixes. Les connaissances humaines seront donc examinées en les rapportant à cette organisation extérieure et impersonnelle de la science. L'homme totalement développé sera donc celui qui possèdera d'une manière totale une branche de la science.

Si la conception des anarchistes est, en grande partie, basée sur les mœurs des peuples primitifs, elle correspond aussi, très bien, à la pensée des aristocraties. Dans une société où existe un groupe de beaux esprits, n'ayant pas à se préoccuper des nécessités de la vie, élevés au-dessus des conditions économiques, affranchis des basses préoccupations matérielles, il est tout naturel qu'on ait grande pitié de gens qui croient nécessaire de limiter le champ des recherches pour les rendre plus fructueuses. Les beaux esprits écoutent un instant le spécialiste, quand il vient leur montrer les découvertes récentes et les leur illustrer par de belles expériences; mais ils le considèrent comme un être

(1) Dans une étude antérieure, j'ai essayé de montrer comment la science et le machinisme étaient liés de la manière la plus intime : j'ai dit que « l'invention mécanique ne diffère de la science que par le mode d'exposition. » (*Ere nouvelle*, mai 1894, p. 399). L'expression n'est peut-être pas tout à fait exacte, mais l'idée est facile à saisir.

Digitized by Google

incomplet; aux seuls sont des hommes *complets*, parce qu'ils ont des vues sommaires sur *toutes* choses.

A quoi pourraient bien servir ces *hommes complets* dans une société qui travaille et qui a tant de peine à suffire à ses besoins toujours croissants. Au XVIIIe siècle, il y avait des biens d'Église, qui servaient à entretenir des parasites littéraires : je doute fort que les ouvriers contemporains se sentent portés à faire du surtravail, en vue de permettre à nos poètes anarchistes une existence supérieurement intellectuelle. Savoir parler de tout, voilà l'idéal de la société bourgeoise, héritière de l'ancienne aristocratie; — savoir à fond sa partie, voilà l'idée prolétarienne. Il est difficile de trouver une opposition plus tranchée.

La conception que j'ai développée est basée sur la coordination de tous les efforts en vue d'une production sociale; elle suit pied à pied le développement industriel dans sa marche ascendante et ne subordonne point ce qui est à ce qui devrait être au gré des poètes.

Renoncer de gaieté de cœur aux acquisitions si péniblement acquises, ne point tirer parti de la division du travail si lentement développée, ce serait renoncer à toute idée scientifique sur l'éducation. Le socialisme ne se préoccupe point, en effet, comme l'anarchisme, de construire un monde idéal pour de purs esprits, de savoir ce qui paraîtrait le plus *beau* aux hommes sensibles et pleins d'imagination; — il ne se propose point de réaliser, dans le monde, la *vraie notion* humaine. Son but est beaucoup plus modeste; il cherche à dégager les lois de l'histoire moderne pour comprendre les changements qui se produisent autour de nous et utiliser l'expérience acquise à la préparation d'un avenir mieux outillé pour la lutte. Il serait contraire à ses principes de ne pas utiliser tout l'outillage que lui fournit la science industrielle; — il serait peu convenable, pour l'anarchisme, de subordonner l'esprit à la matière, l'Idée aux misérables conditions de l'économie.

Ce que l'analyse socialiste découvre de vicieux dans l'organisation contemporaine du travail, c'est l'aspect capitaliste, c'est la division *aristocratique*, que nous savons, aujourd'hui, parfaitement distinguer de la division purement technologique (ou scientifique). D'ailleurs, nous ne raisonnons que sur des choses susceptibles d'être représentées d'une manière parfaitement claire dans le monde : nous comprenons bien la disparition des classes, mais nous ne saurions nous représenter un système de travail sans division technique, sans apprentissage des diverses parties, sans union de la routine et de la pure science. Libre aux gens d'une puissante imagination de construire une société future

Digitized by Google

libre de tout cela; il n'y a pas de discussion scientifique possible sur des créations de ce genre.

C'est donc dans la voie d'une division scientifique du travail, éclairée par la philosophie socialiste des rapports sociaux, que me semble devoir s'orienter l'éducation contemporaine, — si on veut que cette éducation soit féconde et que la science produise ce qu'elle peut donner.

G. Sorel.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

RODOCANACHI (E.). *Les Corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire Romain*. 2 vol. in-4°, Paris, A. Picard, 1894.

C'est un titre beau et séduisant que celui qui figure sur les deux magnifiques quartos de M. Rodocanachi, sorti des presses de Chamerot et Renouard, en vente à la librairie Picard. Comme le dit l'auteur dans sa préface (IV), c'est de Rome qu'il s'agit, d'une ville unique dans les annales du monde; il semble que les corporations qui s'y sont développées ne pouvaient manquer d'avoir une physionomie particulière. C'était le cas où jamais de poser et, s'il se pouvait, de résoudre le problème des rapports existants entre les corporations du moyen âge et celles du bas empire.

L'ouvrage ne tient peut-être pas malheureusement ce que promet le titre. Sur l'époque antérieure au grand mouvement corporatif du XIIIe siècle, à peine trois ou quatre pages de renseignements isolés, d'indications sans lien; et en ce qui concerne l'époque suivante jusqu'à l'abolition des jurandes et maîtrises par Pie VII en 1801, l'historien juriste est loin de trouver dans les développements de l'auteur, intéressants parfois, de quoi pleinement contenter sa curiosité. — L'érudit doit aujourd'hui choisir entre ces deux tâches : explorer les archives, publier avec méthode et critique des documents inédits; ou s'essayer, peut-être prématurément, à la construction économique, juridique ou psychologique des époques qu'il étudie. M. R., c'est là le vice le plus sensible de son livre, n'a pas su prendre son parti de suivre l'une ou l'autre voie. La construction économique et juridique est à peu près totalement absente; à peine trouve-t-on esquissée en quelques traits vagues l'histoire générale des corporations à Rome. Et en fait de textes, sur lesquels on puisse travailler, nous n'avons que la mention des manuscrits à consulter pour chaque corporation, et la très courte analyse des principaux statuts.

Que l'auteur ne nous a-t-il donné dans ces deux magnifiques quartos, ces statuts eux-mêmes! M. R. aurait ainsi fait œuvre réellement utile. Au lieu de ces précieux textes, une simple analyse pouvant tout au plus

Digitized by Google

servir de répertoire et de table des matières. On voit la différence et on partagera nos regrets.

Pour bien faire comprendre la voie suivie par M. R. et sa méthode, je prendrai ce que M. R. dit d'une ou deux des plus importantes corporations de Rome : celle des boulangers, par exemple (p. 87). A peine cinq pages d'historique; puis l'analyse des statuts sous les rubriques suivantes, toujours les mêmes pour toutes les corporations : Admission, — administration, — pouvoir des officiers, — devoirs des membres, — devoirs sociaux, — devoirs réciproques, — devoirs envers le public, — devoirs religieux.

Prenons encore la corporation des bergers assermentés, une des corporations, semble-t-il, des plus curieuses. Historique, — statuts, — admission, — administration, — création des officiers, — fonction des officiers, — devoirs des membres, — devoirs sociaux, — devoirs religieux, — dérogation aux statuts.

Parfois des indications qui donnent l'éveil, qui excitent au plus haut point la curiosité. On tourne la page, impatient de l'explication, rien. L'auteur ne paraît pas s'être autrement ému.

A propos des bergers je lis, p. 36 : « Ils ne relevaient que de la juridiction du chef de la douane, ils avaient le droit de conduire librement leurs troupeaux sur les territoires qui leur étaient dévolus, sans que les propriétaires ni les chefs de district, barons, podestats, ducs, princes ou marquis puissent leur imposer de redevance, de péages, ni les molester en aucune façon; ils pouvaient même faire circuler les grains dont ils avaient besoin; ce qui, on le sait, était plus ou moins défendu pour les autres citoyens romains. Le président de l'annone désignait aux bergers la quantité de moutons ou d'agneaux qui étaient nécessaires à l'alimentation de la ville, et ils étaient obligés de les amener à Rome au fur et à mesure des besoins. » — N'est-ce pas là curieux? Quelle belle matière à recherches ! Que de belles explications à donner de cet état de choses si original et si étrange : ces bergers chargés de l'alimentation de la ville de Rome! Ces propriétaires qui ne peuvent leur imposer de redevances de dépaiscence sur leurs terres. — C'est cela qui est intéressant.

Et encore : « La Chambre urbaine exigeait une redevance de 2 florins pour chaque centaine de moutons; le gros bétail : bœufs, vaches, buffles, était taxé à raison de 4 solidi par tête. Pour assurer la perception de cette taxe, des contrôleurs étaient chargés, aux approches de l'été, lorsque les troupeauv abandonnaient la plaine pour regagner les hauteurs de la Sabine, de dénombrer les troupeaux au passage des ponts qui conduisaient vers la montagne... On tirait au sort tous les ans 12 citoyens romains qui remplissaient le rôle de contrôleurs. Les bêtes non déclarées par les propriétaires avant la Noël appartenaient par moitié à la

Digitized by Google

ville et aux contrôleurs ». Pourquoi ce recrutement des contrôleurs parmi les citoyens romains? Ne faut-il pas voir là des survivances directes des institutions de la Rome du bas empire? Mais ce n'est pas notre affaire de nous mettre aux lieu et place de l'auteur.

Il nous faut remercier M. R. d'avoir montré le chemin et facilité la tâche à ceux qui viendront après lui. Grâce à lui, on sait où trouver les différents manuscrits des statuts des corporations romaines. Espérons qu'un érudit compétent, — ou M. R. lui-même, — nous donneront bientôt dans un format commode ces textes précieux. Ce jour-là, M. R. aura rendu à la science un signalé service dont nous ne serons pas le dernier à la féliciter. Les modèles, pour de telles publications, ne manquent pas. M. R., qui a beaucoup de lecture. connaît sans doute mieux que nous le bon livre de M. Fagniez sur *l'Industrie et la classe industrielle à Paris au* XIIIe *et* XIVe *siècle* (1877), et également la publication de M. G. Schmoller. *Die Strassburger Tucher und Weberzunft. Urkunden und Darstellung. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Weberei und des deutschen Gewerberechts vom* XIIIe-XVIIe. *Strasburg, 1879, in-4°.*

G. PLATON.

L. SAY. *Contre le Socialisme*, 1 vol. in-18 de 253 pages, Calmann Lévy, éditeur, Paris, 1896.

M. L. Say est un des hommes rares avec lesquels la discussion est vraiment agréable; c'est un causeur charmant, qui a beaucoup lu, qui a des lumières sur toutes les questions contemporaines; — il faut bien dire aussi qu'il a les défauts de ses qualités et que, trop souvent, ses lumières ne dépassent point celles d'un homme du monde. Je trouve à la page 216 un bien curieux exemple de cette manière un peu superficielle de raisonner : l'auteur confond l'*inconnaissable* de M. Spencer avec les énigmes de la science et avec ce que les positivistes refusent d'examiner. L'*inconnaissable*, dans le système de M. Spencer, c'est le principe de toute réalité; et la question est de savoir s'il faut attribuer à ce principe une nature matérielle ou une nature spirituelle : cette dernière interprétation paraît le plus vraisemblable à plusieurs bons esprits. L'idée que M. L. Say se fait du *monisme* est tout à fait singulière : il ignore que c'est une forme très moderne et fondée sur les sciences naturelles de la croyance à la réalité des principes spirituels; ce n'est certes pas « l'idée simple des ignorants ou des brutaux » (p. 137). Il est encore plus étrange de voir un homme aussi lettré ignorer que le panthéisme de la volonté paraît à bien des moralistes la seule hypothèse compatible avec les exigences de l'éthique contemporaine; or, le 27 mars, M. Payot soutenait avec éclat à la Sorbonne une thèse de doctorat, où

Digitized by Google

je lis (1) : « Il n'est guère possible de fonder une morale du renoncement, ni de justifier le sacrifice de soi en dehors d'une théorie panthéiste. Les doctrines religieuses... sont plus panthéistes que ne l'avouent leurs sectateurs, et si elles justifient le sacrifice de soi à autrui, c'est qu'elles ont le sentiment profond de notre rien être individuel.... Lorsque nous comprenons le néant des apparences personnelles... nous atteignons à un bonheur tempéré de mélancolie .. Nul état d'âme n'est plus propre à inspirer le sacrifice : une seule satisfaction conserve toute sa valeur, c'est le dévouement à ceux qui n'ont pas la suprême énergie de la résignation à la vie. » Et en discutant ses doctrines, le jury saluait dans le candidat « l'un des meilleurs et des plus utiles serviteurs de la démocratie française ».

Mais dans son discours du 30 novembre 1895 à l'Académie des sciences morales et politiques, M. L Say n'était moraliste que par occasion. Ce qui nous intéresse, c'est ce qu'il disait du socialisme. Il me semble avoir émis sur l'histoire du socialisme des idées un peu contestables.

Il sera difficile de faire croire que le socialisme doive quelque chose à A. Comte : je ne vois pas que ce penseur ait « ouvert une voie philosophique au socialisme » (p. 138); dans un sens très large (et très inexact) on peut dire que A. Comte a été socialiste parce qu'il entendait imposer aux hommes un frein énergique au nom des fins morales de la société et parce que, selon M. L. Say, l'essence du socialisme consiste précisément dans cette oppression (p. 88); mais à ce compte, le socialisme s'étendrait bien plus loin qu'on ne croit et embrasserait toutes les disciplines religieuses.

Je ne comprends pas non plus pourquoi M. Léon Say conteste à M. Villey l'extrême changement survenu dans les idées socialistes depuis 1848 (p. 107). Il prétend qu'il y a eu seulement changement de tactique : il me semble que c'est voir les choses en *politicien* et non en philosophe; les gens que notre auteur appelle « socialistes chrétiens » ont, aujourd'hui, pleine conscience de ce qui les sépare des socialistes ; les causes de cette séparation auraient dû être déduites.

Une question fort difficile est celle de savoir en quoi le socialisme contemporain se relie aux œuvres des grands philosophes de l'antiquité. M. L. Say prend position très nettement sur ce point, mais pour des raisons singulières. « C'est au passé ou à la civilisation embryonnaire actuelle de pays trop vieux ou de pays trop neufs, que retourne comme à

(1) *La Croyance*, p. 162. — On pourrait même faire observer à M. L. Say, que le spiritualisme cartésien, si cher à l'Académie, n'a jamais pu formuler une morale, non plus qu'une esthétique ayant le sens commun. Or, toute philosophie qui ne peut pas résoudre le problème moral est un simple amusement de l'esprit : c'est ce qui est reconnu par tout le monde aujourd'hui.

Digitized by Google

son berceau, le socialisme contemporain, quand il cherche à nous entraîner dans le communisme, le collectivisme et l'anéantissement de la famille. Voilà un lien, le plus fort des liens un lien historique et vivant, qui unit le passé au présent et à l'avenir » (p. 99). Ceci ne nous explique pas en quoi les idées modernes se lient à celles de Platon et d'Aristote; — mais ce problème soulève des difficultés de haute érudition.

Les idées de M. L. Say sur le socialisme contemporain ne sont pas toujours satisfaisantes. Il constate que Schæffle n'a pas réussi à édifier le monument de la cité future (p. 89); ce projet était quelque peu singulier : depuis quand la science a-t-elle la prétention de prédire? Cela pourrait se concevoir, à la rigueur, avec une conception idéaliste de l'histoire; mais cela est inconciliable avec le système de K. Marx. Les marxistes ont autant de mépris que peut en avoir notre auteur pour les gens qui inventent des contes de fées (p. 90).

Je ne sais à qui M. L. Say fait allusion quand il écrit : « Les *doctrinaires* du socialisme ont fini par se décider à éliminer cette inconnue, grâce à l'action qu'exercera le *milieu*. L'homme sera transformé par le nouveau *milieu* que dégagera, autour de lui, comme une vapeur embaumée, la société nouvelle » (p. 89). Ce qui caractérise le marxisme est, par dessus tout, la disparition des conflits entre les abstractions et l'explication des phénomènes par ce qu'il y a de plus concret, de plus vivant, c'est-à-dire par les actions des hommes considérés dans les rapports qu'ils soutiennent entre eux le plus souvent et de la manière la plus suivie. Les doctrinaires dont il est question ici sont peut-être des positivistes attardés dans le culte du Grand Fétiche et des autres divinités adorées par M. P. Lafitte.

J'ai peur que M. L. Say n'ait pas pris une connaissance très exacte des idées socialistes contemporaines : ainsi il parle de la *loi d'airain* comme d'un principe reconnu, alors que tout le monde est d'accord pour la regarder comme une exception.

La théorie de la lutte des classes est interprétée par M. L. Say dans un sens très restrictif : l'histoire serait déterminée par la seule poursuite d'intérêts économiques; l'auteur pense que si l'évolution future est soumise à ce grossier matérialisme moral et doit aboutir au triomphe du plus grand nombre surexcité par les appétits, la société tombera dans la barbarie (p. 40, p. 42 et p. 83). Cette doctrine n'est pas celle de K. Marx : mais il faut reconnaître que cette manière de comprendre la lutte des classes et le matérialisme économique est fort répandue. Il est très important de ne pas donner prise à des critiques de ce genre.

M. L. Say insiste à plusieurs reprise sur l'influence de l'esprit juif dans la formation des thèses marxistes (p. 84, p. 164 à p. 173). Il lui reproche une trop grande subtilité, qui rappelle la subtilité rabbinique : Renan a signalé aussi, — mais pour de tout autres raisons, — l'influence

Digitized by Google

socialistes des Juifs. Je suppose que notre auteur a lu le *Capital*, mais je suis certain qu'il n'a jamais ouvert le *Talmud* ou un traité même élémentaire de théologie juive (comme le *Rosch Emouna* d'Abarbanel); s'il avait pris connaissance de la subtilité spéciale des rabbins, il aurait vu qu'elle n'a aucun rapport avec celle de K. Marx.

Je loue sans réserve M. L. Say d'avoir si hautement reconnu que le socialisme contemporain est un système de doctrines philosophiques (p. 25 à p. 31, et p. 80). En même temps il constate, avec une certaine tristesse, que les mémoires envoyés à l'Académie en faveur des doctrines traditionnelles sont très faibles (p. 92). Cette double constatation offre un grand intérêt : en effet, si l'on peut tirer de l'histoire du monde une induction sur l'avenir des classes en lutte, on peut affirmer que les classes qui se désintéressent de la métaphysique des mœurs sont frappées au cœur; elles peuvent produire de beaux esprits, des hommes éminents dans les lettres et les arts; mais leurs jours sont comptés. A l'heure actuelle la bourgeoisie a le plus profond mépris pour la spéculation métaphysique; quand M. L. Say veut écraser les socialistes, il les accuse d'avoir « dénaturé l'économie politique, en employant les procédés métaphysiques dont J.-B. Say a fait justice dans sa condamnation des sectateurs de Ricardo » (p. 106). Les adversaires du socialisme ne s'embarrassent guère de métaphysique et il ne croient qu'aux faits, aux résultats et aux gros sous (c'est tout un, d'ailleurs); — aussi sont-ils réduits à bêler les tristes complaintes dont l'auteur déplore l'insuffisance notoire.

Si cette constatation est vraie d'une manière générale, il me semble que M. L. Say se trompe quand il dit : « Les vrais socialistes sont des doctrinaires panthéistes et évolutionnistes. Benoît Malon, leur *philosophe* et leur historien, l'a affirmé en mourant : « Je meurs, a-t-il dit, dans ma foi panthéiste, évolutionniste et socialiste » Les maîtres dont Benoît Malon a écrit l'histoire, se sont, en effet, appliqués à propager cette foi » (p. 82). Je regrette vraiment que l'auteur n'ait pas cru devoir développer sa pensée : je sais bien que le terme *panthéiste* est bien vague (1); mais M. L. Say serait-il assez peu au courant de la littérature

(1) Je reconnais à mon adversaire le droit de déterminer le caractère panthéiste d'une philosophie quelconque, alors même que l'auteur ne les donne point pour telle; mais il doit reconnaître aussi qu'il ne suffit pas que B. Malon se soit déclaré panthéiste pour que le socialisme soit mis à la remorque du panthéisme ; encore faudrait-il savoir ce que cet auteur (dont la langue manque toujours de précision), entendait par les termes « ma foi panthéiste, évolutionniste et socialiste ». Voici d'ailleurs ce qu'écrit M. G. Deville : « Je récuse l'autorité de Malon en toute matière et, à qui nous oppose sa philosophie, je crierais volontiers : « Seigneur, éloignez de moi ce calice ! » (*Principes asocilistes*, p. xxv).

Digitized by Google

socialiste pour croire que les partis ouvriers, fondés sur la base du *Manifeste* de Marx, s'inspirèrent, en quoi que ce soit, des écrits de Benoît Malon? — je ne parle pas de sa philosophie, ne sachant pas en quoi elle consiste.

X.

V. Pareto. — *Cours d'économie politique, professé à l'Université de Lausanne;* tome I, vol. in-8 de v-430 pages. Rouge, éditeur à Lausanne; Pichon, libraire à Paris, 1896.

Ce livre offre un très grand intérêt à la fois par la richesse remarquable des informations, par le soin apporté à l'exposition méthodique des doctrines de l'école de M. Jevons, et par l'originalité très marquée de l'auteur. M. Pareto n'est pas de ceux qui cherchent à faire accepter leurs idées en dissimulant leur drapeau : il ne montre jamais la moindre faiblesse quand il se trouve en présence d'adversaires et il dit toute sa pensée. A tout instant, il dénonce la cupidité des politiciens et des oligarchies ; il ne ménage pas ses expressions : ainsi, les maux dont souffrait jadis l'Angleterre tenaient surtout aux « *vols* commis au préjudice [du peuple] par les classes dirigeantes et [à] la destruction de richesses provenant des droits d'entrée sur les céréales » (p. 119) ; — les guerres ont pour vraie cause les intérêts « des classes dirigeantes qui veulent augmenter le nombre de leurs *sujets* et surtout de leurs *contribuables* » ; ces classes persuadent au peuple que « ces guerres se font dans l'intérêt commun » et « entretiennent avec soin les préjugés et les erreurs de leurs *sujets* » (p. 135); — jadis la bourgeoisie déclamait contre les Césars romains ; « maintenant qu'elle est au pouvoir, elle trouve qu'ils avaient du bon et ne dédaigne pas parfois de les imiter » (p. 131, note) ; — personne ne saurait découvrir l'utilité des expéditions coloniales entreprises par la France (p. 143) ; — les hommes qui sont au pouvoir ont une tendance constante à voler le public au moyen de fausse monnaie (p. 212); ils n'ont pas toujours l'excuse qu'ont eue les révolutionnaires français, la nécesité de défendre le pays ; « l'élite de la société » n'a pas le moindre scrupule sur ce point (p. 234). On ne peut accuser M. Pareto d'être un admirateur aveugle et optimiste de la société actuelle (1).

---

(1) On trouverait peu d'écrivains socialistes plus sévères dans leurs critiques ; mais le principe de la lutte des classes échappe, cependant, à M. Pareto, qui espère voir la société future s'inspirer des principes démocratiques du canton de Vaud, montrer « moins d'intempérance et de dissipation, moins d'égoïsme et d'orgueil, plus de droiture et de sincère fraternité », comprendre enfin que « l'état social d'un peuple dépend de son état moral » (p. 398, note).

Digitized by Google

Il est impossible d'entrer ici dans la discussion détaillée des thèses qui occupent les 71 premières pages du volume et qui forment ce qu'on appelle « l'économie politique pure ». Je crois que, pour la parfaite intelligence des questions traitées, il aurait été nécessaire de donner plus de développement à cette partie. Il ne faut pas d'ailleurs se laisser effrayer par l'aspect mathématique de cet exposé : les formules algébriques sont employées pour simplifier et préciser l'exposition. Ce qui est plus gênant, c'est la terminologie nouvelle que l'école de M. Jevons a adoptée et qui n'est pas encore bien fixée; M. Pareto a cru nécessaire (et je crois qu'il a eu raison) d'introduire un mot nouveau, « l'*ophélimité*, pour exprimer le rapport de convenance qui fait qu'une chose satisfait un besoin ou un désir » (p. 3). L'ophélimité est purement subjective; l'*utilité* se rapporte, au contraire, au « bien-être matériel et [au] progrès scientifique et moral, tel qu'il est généralement compris par les hommes des nations civilisées » (p. 6).

M. Pareto conçoit l'économie politique comme une science de l'ophélimité et de l'utilité (encore qu'il pense qu'il y ait là deux sciences distinctes) et il veut la débarrasser de tous les appendices moraux et juridiques (p. 13). Pour le praticien, l'économie est insuffisante ; il faut qu'il tienne « compte de toutes les connaissances que nous pouvons avoir sur la nature psychique et physique de l'homme » (p. 14).

Dans la connaissance des phénomènes, il faut se contenter d'une approximation que l'on obtient en passant par plusieurs moments ; « l'économie pure nous indique la forme générale du phénomène ; l'économie appliquée fournit une seconde approximation, en indiquant les perturbations produites par des causes qu'on avait négligées » (p. 17).

Sans entrer dans le détail, il me semble impossible d'admettre que l'on confonde dans un même genre « ophélimité », les phénomènes subjectifs qui se rapportent à des opérations radicalement distinctes, comme sont celles-ci : troc en nature d'objets superflus immédiatement consommables, achat de matières inutilisables sous leur forme actuelle et destinées à la transformation en vue d'un profit ultérieur, etc.

Il y aurait bien des réserves à faire sur le caractère quantitatif de l'ophélimité (p. 8) — et sur la possibilité de la traiter comme une fonction continue des quantités de biens qu'on considère (p. 9). Il est étrange qu'un mathématicien distingué, comme M. Pareto, n'ait pas été frappé de l'énormité de l'hypothèse et qu'il accepte de raisonner par le calcul différenciel sur une fonction tout à fait problématique, dont la nature est tout à fait inconnue ! Il y aurait même bien des raisons pour supposer que cette fonction (si elle existe) appartient à la catégorie de celles qui n'ont pas de dérivées.

Je ferai encore une remarque générale sur cette partie du livre : M. Pareto insiste, à plusieurs reprises, avec force, sur le fait qu'il rai-

Digitized by Google

sonne sur des états sociaux donnés, et que l'on commettrait une grosse erreur en prétendant tirer de ses théorèmes des conclusions en faveur des états sociaux existants (notamment, p. 28). On ne saurait donc lui reprocher de prétendre raisonner sur l'homme tel qu'il *devrait* se conduire.

Dans ce volume, sont traitées les questions suivantes : la population, la monnaie, l'intérêt, la banque et la propriété foncière.

Des développements intéressants sont consacrés à la théorie de Malthus, non sans que l'auteur anglais soit amèrement critiqué ; ce qu'il reste de vrai dans cette théorie est que « le mouvement de la population dépend au moins en partie des conditions économiques » (p. 87) et que la force genésique révèle une tendance à accroître la population plus rapidement qu'elle ne s'accroît partout, — au moins si on prend une durée notable (p. 102). Les chiffres de l'Angleterre permettent de voir combien Malthus s'est trompé : de 1801 à 1891, la population a crû en progression géométrique, la période de doublement a été de 54 ans au lieu de 25, et la rapidité d'accroissement tend à diminuer ; — de 1801 à 1874, la richesse moyenne par tête s'est accrue ; depuis lors, elle est restée stationnaire (p. 111 et p. 112).

Dans toutes les questions, il est d'une haute importance de savoir si les phénomènes sont liés d'une manière absolue ou d'une manière relâchée : Malthus croyait que la pression de la population sur les subsistances va, normalement, jusqu'à l'extrême limite imposée par la faim et la misère : cette hypothèse simplifie beaucoup les raisonnements, elle conduit à la loi d'airain de Lassalle ; et, si elle était démontrée, il ne faudrait pas hésiter à faire une révolution sociale qui donnerait peut-être quelque gain (p. 116 à p. 119). En fait, il existe presque partout une certaine marge. On peut faire la même observation pour bien des théories économiques ; il faut tenir compte d'une étendue de variations assez large, d'une sorte de flottement, que les auteurs négligent le plus souvent, — par amour de la simplicité.

Cette remarque nous ramène à l'économie politique pure. Pour que celle-ci existe, il faut pouvoir supposer des liaisons absolues entre des choses ; et si on admet le caractère quantitatif, on doit pouvoir se figurer les phénomènes comme analogues à des chaînes cinématiques, dont tous les mouvements sont déterminés. Mais s'il existe des flottements, — si les chaînes sont (comme dit M. Reuleaux) à clôture de force et si les forces sont indéterminables, — il ne reste plus moyen de raisonner. L'introduction des mathématiques intervient ici d'une manière utile en nous prémunissant contre l'emploi de la logique ordinaire et nous montrant à nu la vanité des raisonnements.

Il est vrai qu'on pourra dire que la figure imaginée est une première approximation ; mais il faut savoir dans quelles limites les erreurs ne

Digitized by Google

sont pas trop fortes. Or, dans la loi d'airain, nous avons un exemple qui nous montre que les erreurs peuvent être énormes.

Les influences économiques se font surtout remarquer sur le nombre des mariages : mais comment mesurer la force de ces influences ? En Angleterre, de 1830 à 1865, elle semble être bien accusée par le prix du blé, parce que jadis le pain représentait la moitié au moins des salaires (p. 88) ; aujourd'hui il faut tenir compte du commerce général et des compensations du Clearing House (p. 90). Vers 1873, il y eut dans toute l'Europe un grand mouvement industriel, qui se traduit par l'accroissement des mariages (p. 129).

Les causes économiques agissent d'une manière assez directe sur la mortalité, mais l'effet n'est pas aussi net ; cependant, pour les âges moyens, la mortalité est moins forte dans les années prospères (p. 133).

La fécondité des unions dépend beaucoup, — mais d'une manière complexe, — des conditions sociales : en France, le nombre des mariages est considérable, mais le nombre des enfants est faible (p. 124) ; dans les provinces soufrières de Sicile, l'industrie la plus productive est l'élevage des enfants destinés à être vendus aux tâcherons des mines (p. 154).

Les lois qui empêchent de se marier jeune, les lois sur le partage des héritages, les influences religieuses, semblent n'avoir qu'une action très peu appréciable sur la natalité (p. 156).

La monnaie est étudiée avec de très minutieux détails : ce chapitre comprend 135 pages pleines de renseignements et de savantes discussions.

C'est avec raison que l'escompte est mis dans ce chapitre, car le véritable escompte n'est pas un prêt : il ne fonctionne que si la marchandise vendue est, — avec une très haute probabilité, — susceptible de passer dans un temps assez court dans le commerce avec son prix ; et, d'autre part, il a pour condition l'existence de stocks de monnaie sans emploi, rentrant dans la circulation. C'est donc bien un phénomème purement monétaire. Le commerce se plaint toujours des exigences des dépositaire de ces stocks (p. 183, note) et c'est pour lui donner satisfaction qu'on s'ingénie à créer des moyens fiduciaires. Ces moyens peuvent-ils supprimer la nécessité des dépôts de monnaie métallique ?

M. Pareto fait très bien ressortir le rôle de l'or, qui sert à atténuer les risques d'une circulation purement idéale (p. 173 et p. 188) ; mais il me semble que la raison profonde n'est pas indiquée d'une manière assez claire et que l'auteur aurait dû mieux montrer comment cette nécessité est liée à la division sociale du travail et au régime de la concurrence marchande (1).

Les conséquences de l'inflation sont traitées d'une manière très remar-

(1) Cf. *Capital*, p. 53 à p. 60.

Digitized by Google

quable ; je signale quelques points seulement : l'avilissement de la monnaie n'amène qu'un relèvement très tardif des salaires (p. 190) ; cela est surtout vrai des salaires agricoles (p. 200), en sorte que les entrepreneurs et les propriétaires fonciers, quand ils sont unis, exercent une force irrésistible pour amener l'inflation ; ils gagnent sur les salaires et sur leurs dettes (p. 201).

En fait, l'histoire de la monnaie est presque toujours l'histoire de la falsification (p. 212).

Une question très difficile est celle de la comparaison des marchandises aux diverses époques. Dans bien des cas (1), le seul moyen que l'on ait pour étudier l'ancienne économie consiste à suivre la méthode d'A. Smith (p. 265) ; on calcule le nombre d'heures que doit employer un ouvrier pour se procurer un hectolitre de froment. Voici quelques chiffres intéressants (p. 271 à p. 274):

Grèce au temps d'Aristophane.	Sicile au temps de Cicéron.	Sicile actuelle.	Comté de Kent.	Piémont en 1350.	Italie en 1871.	Italie en 1881.	Italie en 1891.
—	—	—	—	—	—	—	—
104 heures	187 h.	191	37	100	137	91	76

Contrairement à une opinion généralement répandue parmi les financiers, M. Pareto ne croit pas à l'appréciation de l'or (p. 278 et *passim*).

La théorie de l'intérêt me semble bien superficielle. « L'emprunteur est un individu qui préfère les biens présents aux biens futurs » (p. 303) ; — « un bien présent n'est pas identique à un bien futur » et la différence de prix qui s'établit entre eux tient à ce qu'ils sont inégalement offerts ou demandés (p. 313 et *passim*). J'ai peur que ce ne soit une logomachie : ce dont je suis certain, c'est que M. Pareto n'a rien compris à l'argumentation d'Aristote, qu'il traite avec autant de sans façon que s'il s'agissait d'un simple socialiste (p. 317).

J'ai peine à comprendre pourquoi M. Pareto employe la singulière expression de *prime d'assurance;* elle est tout à fait fausse. L'assurance n'est pas un jeu, c'est tout le contraire : un banquier qui entreprend beaucoup d'affaires et qui a l'expérience de ses pertes normales, peut tenir compte d'une prime d'assurance ; — le prêteur ordinaire, pour qui il y a *periculum sortis*, joue : c'est sur l'énorme différence qui existe entre les deux situations que repose le bénéfice des assureurs

(1) M. Pareto pense qu'on devrait faire des monographies de familles, tenant compte des consommations et des sacrifices faits pour obtenir les moyens de vivre (p. 264). Cela est à peu près impossible et je crois qu'on peut ainsi arriver à de singulières erreurs ; d'ailleurs il n'insiste pas. Il fait observer (p. 273) combien il est difficile de raisonner sur des moyennes, surtout quand il s'agit du Moyen-Age.

Digitized by Google

offrant la sécurité aux gens qui ne veulent pas être exposés à un sinistre, et les bénéfices bien plus grands encore des entrepreneurs de loterie ou des émetteurs de valeurs à lots. Cependant M. Pareto confond les deux choses (p. 319, note et *passim*)

L'auteur fait très justement observer que les calculs de prévoyance fondés sur l'intérêt composé ne peuvent être admis que s'ils portent sur « une petite partie de la richesse du pays » (p. 342). On oublie souvent ce principe quand on parle de caisses de retraites.

Les causes de l'abaissement du taux de l'intérêt sont examinées d'une manière très sommaire : il y aurait une moindre disproportion entre l'importance de l'épargne et les besoins qu'elle doit satisfaire (p. 343); c'est, au fond, la bonne vieille loi de l'offre et de la demande. Mais le phénomène est bien plus complexe; M. P. Leroy-Beaulieu a signalé l'influence de la paix, la réduction des grands travaux, le goût du public pour des transactions sûres, la multiplication de ces transactions, le peu de productivité des nouvelles entreprises. Tout cela me semble encore insuffisant.

Quant aux conséquences de ce grand phénomène, M. Pareto y insiste à peine (p. 345).

Les renseignements fournis sur les banques sont nombreux et bien présentés : on ne saurait trop louer l'auteur pour avoir bien mis en relief l'importance de la division du travail : il est très dangereux de charger la banque d'émission de rendre des services qui conviennent mieux à des entreprises privées : recevoir des dépôts jouissant d'un intérêt, faire des prêts directs (p. 383). Il aurait été utile d'examiner de près les causes des variations si nombreuses du taux de l'escompte sur la place de Londres; il ne suffit pas de dire que cela tient à l'importance du mouvement (p. 386). Les effets des escomptes élevés ne sont pas décrits avec assez de soin : dire que c'est un moyen de reconnaître l'équilibre économique, c'est ne rien dire du tout (p. 387).

La propriété foncière ne donne lieu qu'à un chapitre un peu court (trente et une pages) et médiocrement complet. La théorie de la terre libre n'est ni exposée, ni discutée avec les détails qu'elle mérite (p. 393-394). La méthode suivie par M. Pareto, méthode trop abstraite et sans principes historiques, l'empêche de résoudre les difficultés qui se présentent : il se demande pourquoi on a généralement moins de scrupule à dépouiller la propriété mobilière que la propriété foncière (p. 393), — pourquoi le suffrage universel en France vote des droits protecteurs pour augmenter la rente des propriétaires (p. 396).

M. Pareto ne cherche pas à prouver la supériorité de la propriété privée; il considère comme illusoire l'ancien « dogme [qu'il était défendu] de discuter sous peine d'amende ou de prison » (p. 402); il lui semble également chimérique de vouloir essayer en Europe le mode d'appro

Digitized by Google

priation javanais (p. 410, note), mais il croit que pour un pays à coloniser il convient d'examiner s'il faut adopter le régime de notre propriété traditionnelle (p. 401). Si, dans les siècles précédents, la propriété collective ou familiale a eu une tendance à disparaître, rien ne prouve que ce mouvement doive continuer; il se peut même qu'elle se reforme (p. 416). En Italie et en Suisse, certaines expériences anciennes sont favorables au système collectif (p. 417, note).

L'auteur pense que les socialistes ont pu, sans abandonner leurs principes, se montrer partisans de la petite propriété (p. 399). Il reproche vivement à M. P. Leroy-Beaulieu d'avoir dénaturé la thèse collectiviste, d'en avoir fait une caricature, pour la réfuter plus facilement (p. 403).

Il est regrettable que M. Pareto n'ait pas donné des détails sur l'évolution que subit actuellement le *mir* russe.

Dans cet ouvrage, les renseignements historiques sont nombreux; ils donneraient lieu à beaucoup d'observations. Il ne me semble pas que M. Pareto ait suffisamment insisté sur le rôle que joue l'usure au moment où les redevances en nature sont remplacées par des redevances en numéraire (1); — sur l'importance des marchés de fonds publics dans la formation des idées modernes sur le loyer de l'argent (2); — sur les changements qui se sont opérés au Moyen-Age dans la législation relative à l'usure (3); — sur les anciennes banques de dépôt municipales (4) et sur les premiers Monts-de-Piété (5); — sur la diversité des formes frustres de la propriété, que l'on a si longtemps confondues avec la propriété collective (6), — sur l'influence des industries sur les régimes divers d'appropriation. Je ne vois pas trop pourquoi il a si longuement discuté les théories abandonnées de M. Fustel de Coulanges relatives au culte des ancêtres (7).

En résumé, ce livre doit être recommandé à toutes les personnes qui veulent connaître ce que peut donner l'économie politique classique, traitée avec la méthode d'une science rigoureuse. Je crois que cette *science* n'a rien à gagner à être exposée avec trop de talent et trop de précision.

G. Sorel.

---

(1) Cf. *Capital*, p. 58.

(2) Cf. *Capital*, p. 337.

(3) Cf. Brutails, *Étude sur les conditions des populations rurales du Roussillon au Moyen-Age*, et Desplanques, *Les infames dans l'ancien droit roussillonnais*.

(4) Cf. Desplanques, *Recherches sur les dettes et les emprunts de la ville de Perpignan*. Dans ce curieux mémoire se trouvent des renseignements sur la *taula* municipale.

(5) Plusieurs monographies ont été publiées en Italie.

(6) Cf. la communication de M. Kovalewsky dans les *Annales de l'Institut international de Sociologie*, 1895.

(7) Par contre, il semble ignorer les discussions auxquelles a donné lieu l'opinion de M. Fustel sur les marches germaniques.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L'ABBÉ H. GAYRAUD. *L'antisémitisme de Saint Thomas-d'Aquin*
1 vol. in-18 de 370 pages, E. Dentu, éditeur, Paris, 1896.

Il se peut que M. Gayraud soit un excellent thomiste, je n'ai pas d'opinion à ce sujet, et le thomisme est, après tout, une assez bonne occupation pour des célibataires; l'étude minutieuse de la *Somme* peut utilement remplacer la traduction d'Horace, qui est à peu près monopolisée par les anciens notaires; mais si M. Gayraud est bon thomiste, il est assurément médiocre historien.

Son livre s'ouvre par une dissertation sur la situation des juifs dans la société moderne, et sur les causes de l'antisémitisme.

M. Gayraud adopte sans contrôle les opinions de M. Claudio Jannet et les assertions de la *Libre Parole*, singulière méthode pour un historien. Pour montrer la domination des juifs sur les chrétiens, M. Gayraud se sert naturellement du livre mystico-fantaisiste de Gougenot des Mousseaux : *Le juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*. M. Drumont avait fait à cette œuvre de larges emprunts, mais en le laissant ignorer à ses lecteurs. Cela établit peut-être une supériorité pour M. Gayraud.

Parmi les sources auxquelles M. Gayraud puise ses documents, il faut citer les nombreuses lettres apocryphes fabriquées régulièrement dans les bureaux de rédaction du journal *La Croix* et religieusement publiées. Régulièrement dans ses lettres, un juif — auquel on ne se donne pas même la peine de donner un nom vraisemblable — donne les moyens dont sa nation dispose pour gouverner le monde. Parfois, cependant, la lettre écrite confidentiellement à des coreligionnaires tombe, heureusement, entre les mains des défenseurs de la foi qui s'empressent de la livrer à la publicité. Parfois *La Croix*, à court d'imagination, emprunte cette littérature épistolaire à des journaux allemands.

De tels procédés n'indiquent pas de la part de M. Gayraud un sens critique fort développé. Ce sens ne s'affirme pas davantage quand il parle du *Talmud*. Pour se servir, dans des citations, des écrits de Rohling, il faut être d'une singulière ignorance. Rohling a été convaincu publi-

Digitized by Google

quement d'ignorance, de mauvaise foi et de mensonge par des hébraïsants comme Delitzch, par exemple, à tel point que les antisémites allemands eux-mêmes osent à peine aujourd'hui invoquer son autorité.

D'ailleurs, dans ce livre, tout est à l'avenant. M. Gayraud ignore complètement tout ce qui a été publié depuis vingt ans sur l'histoire des juifs. Les travaux de Lœb, de Zunz, de Geiger, du chanoine Fidel Vita. Il ne connaît ni les travaux d'ensemble, ni la multitude des monographies écrites sur les juifs. Il ne faut pas davantage lui demander de connaître les documents mis au jour, ni les éclaircissements donnés sur des points particuliers. Dans l'*Antisémitisme de Saint Thomas-d'Aquin*, une seule chose peut nous arrêter, la lettre de Saint Thomas à Alix de Bourgogne, duchesse de Brabant, sur *la manière de traiter les juifs*. Cette lettre que nous pourrions connaître sans M. Gayraud, est contenue dans un appendice de quinze pages; tout le reste du livre est sans aucune valeur.

B. L.

PAOLO VALERA. *L'insurrezione chartista in Inghilterra*. Milan, bureaux de la *Critica Sociale*, 1895, in-8° de 102 p.

Le petit livre de M. Paolo Valera, recueil d'articles parus dans la *Critica Sociale*, est un exposé exact et vivant du mouvement chartiste (1832-1848), c'est-à-dire de la partie anglaise de l'agitation radicale socialiste qui secoua toutes les nations de l'Europe occidentale et centrale après 1830, et qui aboutit aux diverses révolutions de 1848.

L'origine et le nom du mouvement chartiste venait de l'alliance conclue entre l'opposition parlementaire et les ouvriers socialistes après la réforme électorale incomplète de 1832. Les premiers, politiciens radicaux et irlandais, réclamaient le suffrage universel, le scrutin secret, l'indemnité aux représentants. Les seconds réclamaient l'intervention de l'État dans les rapports entre patrons et ouvriers. « La Constitution anglaise, disaient-ils, ne signifie pour nous que travail forcé ou mort de faim. »

Quelques députés de l'opposition se réunirent et rédigèrent, sous forme de pétition, les demandes des coalisés. « Voici votre *Charte*, dit le député irlandais O'Connel en remettant la pétition au secrétaire de l'Association des travailleurs (*Working Men's Association*). Agitez pour elle, et ne vous contentez pas à moins! »

Le nom de *Charte* fit fortune. Deux ans après, la *National Charter Association* était inaugurée à Manchester avec quatre cents branches et quarante mille membres. Son principal organe, *The Northern Star*, tirait à 50,000 exemplaires. Plusieurs de ses chefs voulaient la révolution par la force.

Sous leur influence, les ouvriers mécontents firent, dans l'hiver de 1839,

Digitized by Google

un essai de grève générale. Après six mois d'émeutes dans les grandes villes, le gouvernement l'emporta et fit condamner à mort et à la déportation les principaux meneurs.

L'ère révolutionnaire était passée. Les débris du parti chartiste essayèrent des moyens légaux et tentèrent d'agir sur la Chambre des communes, élue au suffrage restreint, par le moyen de pétitions. Le 10 avril 1848, quelques semaines après les révolutions du continent, ils portèrent à la Chambre des communes une pétition monstre sur laquelle ils avaient réuni plus de cinq millions de signatures. La Chambre refusa de recevoir la pétition. La police et l'armée dispersèrent la manifestation et arrêtèrent les chefs. Le mouvement, disloqué, expira après quelques émeutes locales dans les villes industrielles.

Telle est l'histoire que M. Paolo Valera a racontée avec beaucoup de talent. Son portrait de Feargus O'Connor (ch. III), le directeur du *Northern Star*, l'Hercule aux mains calleuses, terreur des policemen, son tableau de la dernière journée du chartisme (ch. X et XI), sont pleins de couleur. L'auteur n'a pas eu d'autre prétention que de résumer dans une exposition vivante ce qui a été écrit sur le chartisme. Son travail serait sans reproche s'il avait indiqué plus souvent les sources auxquelles il a puisé. Il aurait ainsi joint à son récit une bibliographie très utile.

A. Métin.

De la Heunière. *Pas d'épiscopat, à peine des évêques.* — 1 vol. in-12 VII-378 pages. Dentu, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume est surtout formé d'anecdotes dans le genre de celles que la *Libre Parole* raconte si souvent sur les évêques; il y en a pas mal qui sont amusantes, sur la platitude du haut clergé.

L'auteur se fait illusion, comme beaucoup de ses amis, quand il recommande aux prélats d'imiter leurs confrères d'Allemagne et d'Amérique; le parti strictement clérical n'a aucune chance de réussir en France. Le vrai parti catholique est en train de s'organiser et rien ne le gêne davantage que les fanatiques de sacristie; il a des intérêts économiques et sociaux plus graves à discuter que les lois fiscales sur les congrégations, la comptabilité des fabriques. La bourgeoisie opportuniste ferait volontiers campagne avec les catholiques, si ceux-ci jetaient par dessus bord les vieilleries. Mais je crois que cette transformation est bien difficile, si on en juge par les publications du genre de celle-ci.

Edmond Biré. *Mémoires et souvenirs (1789-1830), la Révolution, l'Empire et la Restauration.* Paris, Victor Retaux, 1896, in-8°.

Sous ce titre ambigu, M. Biré a réuni en un gros volume les articles

Digitized by Google

bibliographiques qu'il a publiés sur les nombreux mémoires du commencement de ce siècle qu'on a édités depuis quelques années.

Dans un pareil ouvrage, un historien ne trouve d'utile que la table des matières, dont il peut se servir comme d'un répertoire bibliographique.

Quand aux critiques et aux jugements de M. de Biré, on les connaît d'avance. Apologie des prêtres réfractaires et des chouans, traits d'esprit ou phrases d'indignation à l'adresse des hommes politiques de la Révolution, tout cela ne nous intéresse guère, car la Révolution et l'Empire sont un passé qui n'a guère de rapports avec le présent et qui ne contient aucun germe de notre avenir. En cette matière, qu'on prenne parti à droite ou à gauche, peu nous importe. Nous réservons les critiques que mérite un historien pour ceux qui étudient les faits et qui les exposent avec méthode sans distribuer de condamnations ni de récompenses.

Toutefois, il convient de louer chez M. de Biré l'intelligence avec laquelle il choisit les extraits des mémoires qu'il analyse. Voici, par exemple, un fragment des *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville* sur les journées de juin 1848 :

« A la pointe du jour, écrit de Tocqueville, j'entendis quelqu'un qui pénétrait chez moi; je me réveillai en sursaut; c'était mon domestique, qui s'était servi pour entrer d'une clef particulière de l'appartement qu'il possédait; ce brave garçon sortait du bivouac (je l'avais nanti, à sa demande, d'un uniforme de garde national et d'un bon fusil), il venait savoir si j'étais rentré et si ses services ne m'étaient pas nécessaires. Celui ci n'était socialiste, à coup sûr, ni de théorie, ni de tempérament.

. . . . . .

« Il ôtait son uniforme, nettoyait mes bottes, brossait mes habits, puis, ayant endossé de nouveau l'uniforme : « Si Monsieur n'a plus besoin « de moi, disait-il, et s'il veut bien me le permettre, je vais maintenant « m'en retourner à la bataille. » Il fit ce double métier pendant quatre jours et quatre nuits, aussi simplement que je le raconte; j'éprouvais une sorte de repos, au milieu de ces journées si remplies d'agitation et de haines, quand j'apercevais la figure paisible et satisfaite de ce jeune homme. »

En citant ce passage, M. de Biré porte le jugement suivant : « Il n'y avait pas que des fous, en ce temps-là. »

A. M.

Digitized by Google

GUILLEMINOT. *Femme, enfant, humanité.* 1 vol. in-12 de IV-152pages, Giard et Brière, éditeur, Paris, 1896.

Ce petit volume est curieux, à titre d'exposition populaire des idées sentimentales et humanitaires, qui, d'après beaucoup de personnes, forment le fond du socialisme. La définition que donne l'auteur (synthèse de toutes les aspirations humaines vers le bien-être, la justice et le droit (p. 29), serait assez discutable en théorie ; mais l'auteur n'a évidemment aucune prétention de ce côté.

Les chapitres, d'ordre pratique, auraient exigé plus de développements : ainsi la question du lait est beaucoup plus complexe que ne pense M. Guilleminot : elle n'est pas encore résolue d'une manière tout à fait satisfaisante. Il n'y a qu'à louer ce qui est dit sur les cantines scolaires ; mais je crois qu'il faudrait ajouter que les repas gratuits donnés aux enfants pauvres sont une *nécessité* pour assurer un enseignement utile à des marmots dont le cervau est incapable de suivre, le plus souvent, le classe faute d'alimentation suffisante. Il aurait été nécessaire d'expliquer un peu mieux ce que l'auteur appelle instruction intégrale, : autant que je peux comprendre ce serait un système fondé sur une théorie bien contestable de l'ordre des connaissances ; rien n'est utile comme des exemples.

FR. DE LUCA. — *Questioni ardenti o il socialismo rispetto alla patria, alla liberta et alla morale positiva.* 1 vol. in-8 de 61 pages. Formica éditeur, Girgenti, 1895.

Cette brochure m'a appris beaucoup de choses intéressantes sur le socialisme sicilien, si différent par son évolution du socialisme des grandes cités industrielles. L'auteur fait souvent appel à une autorité chère aux Italiens, celle de leur grand Mazzini ; cela n'est pas sans importance dans un pays où le sentiment patriotique est tellement surexcité par le danger. D'ailleurs, quand un homme d'un tel génie a révolutionné sa patrie, longtemps encore toutes les idées sont dominées par son souvenir : c'est un point de vue qu'il ne faut pas négliger quand on étudie les questions italiennes.

Les préocupations morales dominent toute la pensée de l'auteur, qui se rattache, comme beaucoup de penseurs italiens, à la conception monistique du monde, forme moderne du panthéfsme (p. 44) et qui voit surtout dans l'histoire une évolution éthique (p. 46).

M. de Luca signale quelques vices de l'organisation des *fasci*, trop dominés par une conception étroite des intérêts immédiats et corporatifs (p. 56). Comme tous les Italiens, il a un sentiment fédéraliste très prononcé et il montre que dans chaque région la tactique du parti socialiste doit être appropriée aux conditions locales (p. 59).

Digitized by Google

Livres déposés au Bureau de la Revue

Alfred Giard. — La direction des recherches biologiques en France et la conversion de M. Yves Delage (extrait du « Bulletin scientifique de la France et de la Belgique »). Paris, Carré, 1896.

Louis de Goy. — Nos sociétés rurales de secours mutuels (extrait de la « Revue politique et parlementaire »). Paris, Colin, 1896.

Maurice Ansiaux. — Heures de travail et salaires. (Étude sur l'amélioration directe des ouvriers industriels). In-8, Paris, Alcan; Bruxelles, Ve Larcier, 1896.

Filippo Virgilii. — La statistica e le scienze sociali (extrait des « Studi Senesi »). Broch. de 30 pag. Torino, Bocca, 1896.

Filippo Virgilii. — Der wissenschaftliche Sozialismus in Italien (extrait de « Vierteljahrsschrift fur Staats-und Volkwirthschaft, etc., de Frankenstein »). Broch. de 28 pag. Leipsig, Hirschfeld, 1896.

F.-L. Riley. — Colonial Origins of New England Senates (Johns Hopkins university studies). In-8, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1896.

Comte de Rocquigny. — La coopération de production dans l'agriculture (Mission de l'Office du travail. Résumé du rapport de mission). In-8, Paris, Guillaumin; Masson, 1896.

Ferdinand Brunetière. — La Renaissance de l'Idéalisme. Broch. de 88 pag. Paris, Firmin-Didot, 1896.

E. de Frisance. — M. Léon Say et la Sociologie (extrait de la « Revue internationale de Sociologie »). Broch. de 24 pag. Paris, Giard et Brière, 1896.

J. Spencer Bassett. — Slavery and Servitude in the colony of north Carolina. In-8, Baltimore, Hopkins Press, 1896.

Ettore Ciccotti. — La reazione cattolica. In-8 de 42 pag. Milan (chez l'auteur), 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Leffray.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

3 2044 100 886 514

Digitized by Google